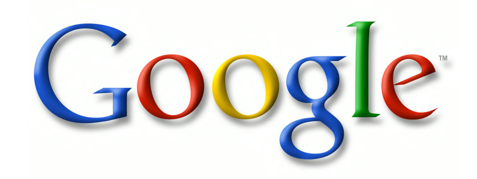










ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

1884

ÉPINAL
CHEZ M. V. COLLOT, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
RUE DU BOUDIOU, 13

PARIS
CHEZ M. AUG. GOIN, LIBRAIRE, RUE DES ÉCOLES, 82.

1884

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

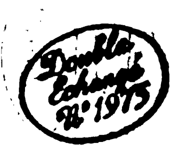
DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU DÉPARTEMENT DES VOSGES.



1884

ÉPINAL
CHEZ M. V. COLLOT, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
RUE DU BOUDIOU, 13

PARIS
CHEZ M. AUG. GOIN, LIBRAIRE, RUE DES ÉCOLES, 82.

1884



EXTRAIT

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES,

LE 14 DÉCEMBRE 1882 (1)

Par M. BŒGNER

Préfet des Vosges
Président d'honneur
et Membre Titulaire de la Société.

« MESSIEURS,

» Votre honorable Président vient de résumer devant vous l'œuvre accomplie par la Société d'Émulation, pendant la cinquante-huitième année de son existence. Nous avons applaudi à cet exposé lucide, à cette énumération, forcément incomplète, de tant de travaux consciencieux, portant sur les sujets les plus variés. M. Gley a pris soin de vous expliquer le motif d'une diversité aussi féconde. Je n'ajouterai rien aux observations fort justes qu'il vous a présentées

(1) Par suite d'un oubli regrettable ; ce discours n'avait pas été inséré dans le volume des *Annales* de 1883. Nous nous empressons de le donner cette année en tête des procès-verbaux des séances.

à cet égard et auxquelles je souscris sans réserve. Mais s'il est vrai de dire que, grâce aux conditions mêmes de leur recrutement, nos sociétés savantes de province ne peuvent se renfermer dans les limites d'une spécialité étroite, rien ne les empêche cependant de cultiver, avec un soin particulier, certaines portions de leur domaine. Sans repousser aucun concours, sans décourager aucune initiative, elles doivent même, pour obtenir un résultat utile, diriger, autant que possible. leurs efforts vers un but nettement déterminé.

» La Société d'Émulation l'a compris. Sans doute, elle s'est imposé la tâche de « favoriser le progrès des sciences, des » lettres, des arts, de l'industrie et du commerce, les tra» vaux historiques et géographiques, la statistique, les » sciences morales et politiques ». C'est là, vous en conviendrez, un bien vaste camp ouvert à l'activité de ses membres, et aussi aux recherches des concurrents qui briguent ses récompenses. Mais en dehors et au-dessus de ce programme d'ensemble, qui comprend, ou peu s'en faut, l'universalité des connaissances humaines, la Société, fidèle à son origine, s'est donné une mission spéciale qui est, à vrai dire, sa raison d'être et qu'elle poursuit depuis sa création avec une louable persévérance.

» Héritière de la Société d'agriculture des Vosges, la Société d'Émulation avait pour premier devoir de continuer l'œuvre de sa devancière. Vous savez mieux que moi, Messieurs, comment elle a réalisé cette partie si essentielle de sa tâche, et quels services inappréciables elle a rendus à l'agriculture vosgienne.

« On parle beaucoup, depuis quelques années, des souffrances de l'agriculture. Ces souffrances, je les vois de trop près, Messieurs, pour en contester l'étendue. A moins de fermer les yeux à l'évidence, on est obligé de reconnaître que l'agriculture française traverse une crise douloureuse, qu'une succession de mauvaises récoltes a considérablement aggravée, mais à laquelle cependant le retour de saisons plus favorables n'apporterait pas un remède suffisant.

» Les écomistes, les hommes politiques, tous ceux qu'un tel état de choses préoccupe à bon droit, cherchent à se rendre compte des causes multiples qui l'ont produit et à trouver les moyens de le faire disparaître.

« C'est là, Messieurs, un sujet trop vaste pour que je songe même à l'effleurer ici. Permettez-moi, à cet égard, une simple réflexion. Bien des gens répètent, avec la meilleure foi du monde, j'aime à le croire, que l'Etat seul est responsable de la situation précaire de notre agriculture, que seul il peut l'améliorer. Ceux qui tiennent ce langage rendent à nos cultivateurs un bien mauvais service et entretiennent dans leur esprit des illusions funestes. Sans doute, l'Etat peut, dans de certaines limites, aider l'agriculture. Ce qu'il a déjà fait pour elle nous est un sûr garant de sa sollicitude. Et quand on s'en va disant partout que le Gouvernement de la République est sourd aux plaintes des cultivateurs, qu'il n'a pour eux que des paroles banales et de vaines promesses, on oublie des actes et des faits trop considérables pour qu'il soit permis de n'en tenir aucun compte.

» N'est-ce donc rien, Messieurs, que d'avoir répandu dans le pays, depuis 10 ans, 80 millions de subsides pour l'achèvement de nos chemins vicinaux? N'est-ce rien d'avoir, par une loi dont nos cultivateurs ne tarderont pas à sentir les bienfaits, solidement constitué le réseau des chemins d'exploitation, des chemins ruraux, abandonné jusqu'ici à la bonne volonté souvent impuissante des municipalités, et livré sans défense aux empiètements de tous? N'est-ce rien d'avoir soulagé nos communes de la plus forte part des dépenses qu'elles avaient à supporter pour le service de l'enseignement, d'avoir ainsi rendu disponibles des ressources qui, pour notre département seul, se chiffrent, année moyenne, par plus de 300,000 fr.? N'est-ce rien enfin que de répandre à pleines mains, dans nos campagnes, l'instruction primaire, d'enseigner jusque dans nos hameaux les plus écartés les principes essentiels de l'agriculture, de développer



chaque jour, dans les institutions spéciales, l'enseignement agricole professionnel ?

» Voilà, me semble-t-il, des réformes dont l'agriculture profite directement, et dont il serait injuste de méconnaître l'importance.

« Est-ce à dire que l'Etat ne puisse, ne doive faire davantage ? Loin de moi, Messieurs, une telle pensée. Je connais les vœux de l'agriculture. Il en est dont la réalisation ne peut être attendue dans un avenir prochain ; il en est d'autres, au contraire, que le gouvernement et les chambres étudient en ce moment avec la ferme volonté de donner aux intérêts en cause une satisfaction aussi large et aussi prompte que possible.

Parmi les mesures que nos populations agricoles réclament avec le plus d'insistance, je me contenterai d'indiquer la diminution des droits d'enregistrement et surtout les droits de mutation qui rendent si difficiles aujourd'hui les échanges de parcelles ; la réduction de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties ; — l'abaissement des tarifs de transport pour les productions agricoles ; la restitution aux chemins vicinaux ordinaires et aux chemins ruraux, de la majeure partie du produit des prestations.

» Mais suffirait-il de ces réformes, — en admettant, ce qui n'est guère probable, qu'elles s'accomplissent toutes à brève échéance, pour rendre à notre agriculture sa prospérité d'autrefois ? Non, Messieurs. L'Etat peut faciliter la tâche de l'agriculture, il peut supprimer ou diminuer les obstacles qui entravent son développement. Il ne pourrait la faire vivre si elle s'abandonnait elle-même. Aide-toi, le ciel t'aidera, dit un vieux proverbe. A son tour, l'Etat peut dire aux cultivateurs : Je vous aiderai de mon mieux, mais de votre côté aidez-vous vous-mêmes. Secouez la vieille routine qui, de génération en génération, perpétue dans vos campagnes les procédés de culture surannés, mettez en pratique les nouvelles méthodes, adoptez les instruments perfectionnés. Ne négligez aucun élément de richesse ; amé-

liorez vos engrais, utilisez vos purins, que vous laissez se perdre le long des routes. Efforcez-vous d'agglomérer les héritages, pour diminuer vos frais d'exploitation. Vous vous plaignez du manque de bras, de la dépopulation des campagnes? Inspirez à vos fils l'amour et le respect de votre profession, retenez-les aux champs, au lieu de les jeter inutiles et déclassés, sur le pavé des villes. Voilà, Messieurs, ce que l'Etat doit dire aux cultivateurs. Voilà ce que vous leur dites vous-mêmes dans les tournées périodiques de votre jury voyageur et dans ses rapports annuels, où nos populations rurales peuvent trouver de si précieux enseignements et des exemples si utiles à suivre.

« Et vous ne vous contentez pas, Messieurs, de répandre les saines doctrines. Vous encouragez, par vos récompenses, ceux qui les mettent en pratique. Vous entretenez ainsi, dans nos campagnes, une émulation féconde en heureux résultats. Je ne crains pas de le dire avec une profonde conviction, Messieurs, si, dans ses dernières années, l'agriculture a fait dans le département des progrès réjouissants, si nos cultivateurs, comprenant enfin leurs véritables intérêts, sont entrés, timidement d'abord, plus hardiment ensuite, dans la voie des améliorations productives, c'est en grande partie à vous, à vos conseils, à vos encouragements, que nous en sommes redevables.

« Je vous ai parlé bien longuement de notre agriculture. Vous me le pardonnerez peut-être en raison de l'intérêt que vous attachez à cet élément si essentiel de la richesse nationale.

« A côté du perfectionnement de l'agriculture, vous avez toujours placé en première ligne, dans l'ordre de vos travaux, la recherche, la description et la conservation des antiquités du pays.

» Dès 1820, une commission spéciale entreprenait cette tâche, que vous avez continuée. C'est à la Commission des antiquités et à vous, Messieurs, que notre Musée Départemental doit la plus grande partie de ses trésors d'archéologie



et de numismatique. Les fouilles entreprises par la Société d'Émulation à Gran, à Soulosse, à Escles, à Bleurville, à Lamerey, ailleurs encore, ont permis à M. Jollois d'écrire et de publier, avec votre concours, son grand ouvrage sur les Vosges. Plus tard vous dotiez notre Musée des riches dépouilles de tombelles gauloises élevées dans les bois de Dombrot, de Sauville, de Martigny, de Saint-Ouën, et vous y placiez les remarquables vitraux de l'église d'Autrey. Plus târd encore, vous faisiez exécuter, toujours au bénéfice du Musée, de nouvelles fouilles dans les tumuli de Chaumousey et de Bouzemont. Tout récemment, vous lui abandonniez vos droits sur un monument de la plus haute importance, qui, sans votre généreuse initiative et aussi, M. le secrétaire perpétuel me pardonnera de l'ajouter, sans la persévérance j'allais dire, sans l'heureuse obstination de M Voulot, gisérait encore au fond de la Moselle, je veux parler de la colonne de Portieux.

» Mais à côté de ces trésors que vous avez arrachés à l'oubli, combien d'autres dorment ensevelis dans le sol! Combien de tumuli connus, signalés depuis longtemps, récèlent encore des richesses ignorées! Que de monuments, que de vestiges des âges passés restent à décrire et à préserver d'une destruction certaine! Si la tâche que vous avez accomplie est importante, Messieurs, celle qui vous reste à accomplir est plus considérable encore. Je ne saurais trop vous demander d'y consacrer tous vos efforts. Quelle œuvre plus digne de votre sollicitude que de sauver ce qui nous reste d'un passé lointain et d'étudier dans ces débris, dans ces monuments mutilés, les coutumes, les mœurs et la religion de nos ancêtres! C'est là, me semble-t-il, la grande tâche des Sociétés savantes de province. C'est en s'y appliquant avec persévérance, avec méthode, qu'elles arriveront à reconstituer, chacune dans sa sphère d'action, l'histoire de notre ancienne Gaule, si captivante, et encore si impartaitement connue.

» Vous aussi, Messieurs, apporterez votre pierre à l'édi-

fice commun. Vous tiendrez à honneur de continuer et de poursuivre jusqu'au bout ces fouilles si hardiment entreprises par vos devanciers. Sans doute, vos ressources trop limitées ne vous permettent de consacrer, chaque année, aux recherches archéologiques, qu'une somme insuffisante; mais peut être en vous voyant à l'œuvre, l'Etat vous viendra-t-il en aide dans une plus large mesure? Je ne puis, à cet égard, qu'exprimer un vœu et une espérance.

» Je vous ai entretenus, Messieurs des services que votre Compagnie rend, depuis plus d'un demi-siècle, à l'agriculture vosgienne. Je vous ai rappelé ce qu'elle a fait, ce qu'elle doit faire encore pour la connaissance des antiquités locales. Dans ce double domaine, c'est au pays vosgien qu'elle se consacre tout entière. Et si, parcourant vos *Annales*, je suivais la Société dans les manifestations multiples de son activité, je pourrais vous la montrer obéissant partout et toujours à la même préoccupation. Qu'il s'agisse de littérature, de sciences, d'économie sociale, de beaux-arts, c'est aux travaux intéressant les Vosges qu'elle accordeses suffrages, c'est à eux qu'elle réserve ses meilleures récompenses,

« Vous le voyez, Messieurs, dans sa diversité apparente, l'œuvre de la Société d'Émulation s'inspire d'une pensée maîtresse qui fait converger tous les efforts, toutes les volontés vers un même but : la connaissance de plus en plus parfaite de notre beau département, l'étude de son passé, la recherche de tout ce qui peut contribuer à sa prospérité et au bien-être matériel et moral de son intelligente population. »

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1882.

Président : M. Gley.
Secrétaire : M. Châtel, secrétaire-adjoint.

Correspondance :

Lettres de M. Max Simon et de M. Lecomte qui remercient la Société de leur admission.



Lettres de M. Perdrix qui rend compte d'une brochure : *La maladie de la pomme de terre*, qui lui avait été envoyée en communication.

Lettre circulaire de la Société pour l'instruction élémentaire, de Paris, qui demande qu'on lui désigne les personnes dignes de ses récompenses. Une liste sera demandée à M. l'Inspecteur d'Académie.

Lettre de la Société nationale et centrale d'horticulture de France qui invite notre Compagnie à se faire représenter à la séance générale annuelle, fixée au 28 décembre. Notre Société délègue à cet effet MM. de Liron d'Ayrolles, Colnenne et Sellière.

Lecture est donnée de la présentation de M. Dauzat, inspecteur d'Académie. Renvoi à la commission d'admission.

Le Président donne lecture à la Société des articles publiés sur les travaux de M. Haillant et de M. Voulot dans le 2e fascicule de 1882 du *Bulletin* du comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et d'archéologie.

La Société arrête la liste des publications auxquelles elle s'abonnera pour 1883.

Il est procédé au serutin pour l'élection des membres des diverses commissions annuelles et permanentes.

SÉANCE DU 18 JANVIER 1884

***Président* : M. Gley.**
***Secrétaire* : M. Voulot.**

Lecture est donnée de la présentation de M. Noël, inspecteur de l'instruction primaire à Epinal.

M. Dauzat, inspecteur d'Académie à Epinal, est élu membre de la Société d'Emulation.

Le Président soumet les comptes de 1882, à la Société, qui les approuve et vote des remercîments au Trésorier, M. Mottet.

Au nom de la commission administrative, le Président soumet à la Société le projet de budget de 1883. Ce budget ne diffère de celui de 1882 que par un article, celui du crédit à allouer à la Commission d'histoire et d'archéologie, qui est élevée de 250 fr. à 500 fr. pour permettre d'exécuter des fouilles à Gran.

M. Voulot lit un rapport intitulé : *Note sommaire sur des travaux d'archéologie exécutés depuis* 1819 *ou pouvant être entrepris prochainement dans le département.* Cette note rappelle que la Commission d'archéologie, dont la fusion avec la Société d'agriculture a donné naissance à la Société d'Emulation, a fait, de 1819 à 1825, des travaux d'archéologie d'une réelle importance, qui ont puissamment contribué à fonder et à doter le musée départemental. Un homme d'un grand mérite, M. Jollois, ingénieur en chef, était l'initiateur de ces travaux. Après son départ, l'impulsion s'arrêta malheureusement, et, depuis, ce n'est plus que de loin en loin qu'on pratique quelques fouilles. Aussi, après la belle publication de M. Jollois : *Quelques antiquités des Vosges*, à laquelle la Société d'émulation a largement contribué, les *Annales* de cette Société ne renferment que peu de travaux et de documents archéologiques, et les dons faits au musée sont rares. Cet état de choses tient à l'absence de spécialistes qui consentent à faire exécuter les fouilles sous leurs yeux. M. Voulot met sa bonne volonté à la disposition de la Société pour combler cette lacune.

Si la Société veut bien adopter les propositions de M. Voulot, c'est le village de Gran, commune de 1200 habitants, ancienne ville romaine de 15000, qui sera le théâtre des fouilles. M. Voulot prie la Société de l'autoriser à demander au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts une subvention de 500 fr. pour encourager l'entreprise.

A la suite de ce rapport, M. Voulot donne quelques explications verbales sur les recherches faites à Gran depuis 64 ans et sur ce qui peut rester à faire. Il connaît l'emplacement précis de chaque terrain, champ, jardin ou cave,

avec les noms des possesseurs, pour toutes les fouilles opérées soit par M. Jollois, soit par ses successeurs. Il a obtenu de deux propriétaires, dont un champ a révélé des tombes antiques, l'autorisation de le fouiller. Il signale une mosaïque dont il sait le gisement exact. Il croit connaître l'emplacement, ignoré jusqu'ici, du principal cimetière de la cité gallo-romaine : une ville en effet de 15000 habitants n'a pu être établie par des légions dans un lieu éloigné des grandes voies, aride et souvent même privée d'eau, sans qu'une population antérieure ait été établie au moins dans le voisinage. Si ce petit centre gaulois a existé, il a dû avoir un cimetière, qui reste à chercher. Rien ne prouve même que les environs immédiats de Gran n'aient pas été visités ou même habités longtemps par des peuples qui taillaient le silex. Deux choses importantes restent ignorées : le nom romain de Gran, et, à part celle de Naix, les voies antiques qui y aboutissaient. La première chose à faire c'est de rechercher et de reconnaître ces voies. De plus, le sol d'une ville de 15000 habitants, qui renfermait des édifices considérables, a dû servir de carrière de pierres de taille pendant des siècles, aussi bien aux communes voisines qu'au village établi dans ses ruines : il y a là à faire une exploration qui pourra être fructueuse et à laquelle il donnera toute son application, Les murs d'enceinte de villes semblables étant souvent garnis de fondations et de parements formés de sculptures arrachées avec précipitation aux édifices luxueux ou aux tombes, il y a là encore une mine à exploiter pour l'archéologie, et plusieurs pierres tombales de l'église, dont certaines remontent au XVe siècle, pourraient peut-être présenter en dessous des inscriptions antiques et constituer des quasi palimpsestes.

M. Bretagne fait observer qu'il voit de graves difficultés à faire des fouilles à Gran. Les maisons du village sont superposées à une partie des habitations de l'ancienne ville gallo-romaine : il faudrait donc commencer par démolir en grande partie le village. Ce n'est pas avec 500 fr. qu'il

faudrait opérer pour faire à Gran des fouilles méthodiques avec quelques chances de succès, mais avec 20,000 fr. : il y a en effet plus de 30 hectares à fouiller, et l'on ne saurait où attaquer ni où s'arrêter. Après toutes les recherches de M. Jollois, et celles qui ont été exécutées souvent depuis 60 ans par M. Jules Laurent, par M. Bretagne père, et par les habitans, il ne reste que tout au plus à glaner ; d'autre part, si l'on allait faire des fouilles en aveugle, sans renseignements préalables, on dépenserait de l'argent en pure perte. Il faudrait donc que la commission d'histoire et d'archéologie, au nom de laquelle le crédit serait inscrit, fût chargée d'aller à l'avance examiner le cadastre, tracer un plan des fouilles faites et à faire, déterminer les points d'attaque, et présenter un rapport à la Société. Cela fait, M. Voulot serait chargé d'exécuter et de surveiller les travaux. Quant aux cimetières gallo-romains, il n'en a jamais existé nulle part, attendu que les Romains n'ont jamais eu que des *columbaria*, tandis que les Gaulois avaient des cimetières.

M. Voulot répond quelques mots à M. Bretagne, et ajoute de nouveaux éléments d'explorations. — Il tient pour peu de choses les recherches exécutées depuis 60 ans, à part de petites fouilles qui ont accompagné, en 1844 et en 1861, l'exhumation de cinq mosaïques qu'un archéologue a laissé perdre, les amateurs et les habitants n'ont fait que gratter la terre. Il croit inutile d'insister sur la question des cimetières gallo-romains, dont près de 400 ont été trouvés en France. Il compte bien d'ailleurs avoir recours aux plans du cadastre, comme il l'a fait récemment à Arches ; et il donne lecture d'une lettre de M. l'instituteur de Gran au sujet de la matrice cadastrale dont il désirait prendre communication. Enfin il indique quatorze points sur lesquels les fouilles paraitraient devoir donner les meilleurs résultats.

Après une courte discussion, un membre propose à la Société de voter, au budget de 1883, une somme de 500 fr.

à imputer sur les fonds en réserve, et uniquement destinée aux fouilles de Gran, indépendamment de la somme de 250 fr. allouée à la Commission d'histoire et d'archéologie pour primes et médailles. Cette proposition est adoptée.

M. le Préfet, présent à la séance, remercie la Société de ce qu'elle veut bien témoigner une aussi grande sollicitude en faveur de l'étude des antiquités locales. C'est en effet une bonne partie de la tâche des Sociétés savantes de province, et il y a du patriotisme à la bien remplir. M. le Préfet promet de faire tout son possible pour seconder la Société.

La séance est levée à 4 heures et demie.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1883

Président : M. Gley.
Secrétaire : M. Châtel.

M. Grisouard informe la Société qu'il fera, sous son patronage, une conférence le mardi 20 février courant.

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts adresse une lettre d'invitation pour les réunions annuelles des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne. Ces réunions auront lieu du 27 au 31 mars. La Société délègue pour la représenter à ces solennités MM. Douliot, Haillant, Dauzat, Voulot, Gley et Colnenne.

M. Dauzat, inspecteur d'académie, remercie la Société de son admission.

Le Président fait part à la Société de la mort de M. le baron Guerrier de Dumast, membre correspondant. La Société s'associe aux regrets exprimés et décide qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce l'ordonnancement d'une somme de 800 fr., à titre

d'encouragement, à la Société d'Émulation. Le Président est chargé de transmettre à M. le Ministre l'expression des sentiments de gratitude avec lesquels la Société accueille cette généreuse subvention.

M. Noël, inspecteur de l'instruction primaire à Epinal, est élu membre de la Société.

Le Secrétaire donne lecture du rapport de M. le colonel de Boureulle sur une étude de M. Ch. Grad : *Les Travaux publics en Algérie*. Des remercîments sont votés à M. de Boureulle.

M. Haillant lit une nouvelle *Etude sur la phonétique du patois d'Uriménil*. Le Président remercie et félicite l'auteur de cette communication, qui doit être lue à la Sorbonne.

M. Le Moyne lit, sur un travail de M. Rabache, un rapport analytique qui conclut à des remercîments à l'auteur. La Société entend avec plaisir les pages humoristiques de son Vice-Président et adopte les conclusions.

SÉANCE DU 20 MARS 1883

Président : M. Gley.
Secrétaire : M. Voulot.

La Société de géographie de l'Est, section meusienne, à Bar-le-Duc, demande si la Société d'Émulation ne pourrait faire don d'une médaille pour un des lauréats du concours qui sera organisé à Bar-le-Duc au mois d'août prochain. La Société décide que deux médailles seront mises à la disposition de la section meusienne.

M. Papier offre à la Société de lui adresser une collection de minéraux algériens, pour le musée des Vosges. Cette offre est acceptée avec remercîments.

Le Président informe la Société de la mort de M. le docteur Claudot, ancien sénateur, et décide que l'expression

de ses regrets sera consignée au procès-verbal, et qu'une lettre de condoléance sera adressée à Mme Claudot qui s'est montrée généreuse envers la Société. Les obsèques de M. Claudot ont eu lieu à Eloyes le 11 février. La Société était représentée par plusieurs de ses membres à la cérémonie funèbre. Au nom surtout de l'association médicale des Vosges, M. le docteur Bailly, membre de notre Société, a prononcé au moment de l'inhumation, l'oraison funèbre suivante :

« Au nom des Membres de l'Association médicale des Vosges, dont Claudot fut le Président, je viens, moi son plus ancien camarade et son fidèle ami, je viens sur cette tombe rendre hommage à ses vertus et dire tous les regrets qu'il va laisser dans le cœur de ses confrères.

« Depuis nos belles années d'études à Strasbourg, jusqu'au jour douloureux où pour la dernière fois je lui ai serré la main, j'ai pu suivre cette longue carrière toute remplie de travail, d'honnêteté et de dévouement.

« Ce qui caractérisait notre ami, c'était un heureux mélange de qualités solides et parfaitement pondérées. Il avait le tact, le bon sens, la décision et la netteté de l'esprit, tout ce qu'il faut pour exercer la médecine avec succès. Aussi Claudot a-t-il été de bonne heure recherché et estimé dans son art.

« Il y apportait une ardeur et une conscience qui lui firent acquérir dans l'arrondissement de Neufchâteau une position des plus honorables. Sa physionomie ouverte, ses manières simples et cordiales, sa bonhomie, en un mot, lui gagnèrent la sympathie de tous ses clients, en particulier de ceux de la campagne avec lesquels il s'arrêtait volontiers, prenant intérêt à leurs travaux et à leurs affaires. Leur confiance s'étendit au-delà de la médecine et ils le choisirent pour représentant au Conseil général d'abord et au Sénat ensuite.

« Dans ces fonctions élevées, Claudot sut être à la hauteur de son mandat ; en des temps moins agités, où la politique



générale eût été moins prédominante, il se fût rendu plus utile ; toutes les fois qu'il lui fut permis de s'appliquer aux questions spéciales d'économie rurale, de vicinalité, d'assistance, il le fit avec autorité et donna des preuves de ce sens pratique qui le distinguait.

« Mais arrivé tard dans la vie publique, sa santé ne lui permit pas de s'y maintenir longtemps. Il revint à la médecine, à sa chère médecine, qu'il avait quittée un peu à regret ; elle fut la consolation de ses dernières années. Retiré ici dans cet asile paisible et riant, au sein de cette vallée pittoresque et industrieuse, il cherchait encore à soulager des misères, à rendre service à ses concitoyens ; il retrouvait les deux plus douces occupations de sa vie : l'administration d'une commune et le soin des malades. Ce bon docteur, ce praticien consommé, a pu ainsi jouer son rôle jusqu'au bout, et, suprême consolation, sentir qu'il laissait après lui deux fils, deux médecins distingués, pour hériter de ses talents et de ses vertus.

« Les satisfactions morales n'ont donc pas manqué à notre ami au milieu des souffrances qui auraient pu attrister la fin de sa carrière ; son grand cœur s'était acquis un fonds précieux de reconnaissance et d'affection, et il a pu en disposer au moment critique. De quelle sollicitude touchante il a été entouré aux heures de défaillance ! Il y avait lutte de tendresse et de dévouement au chevet de ce brave homme, de ce père vénéré, de cet époux si cher. Voilà ce qui est réservé aux âmes généreuses ; elles ont beaucoup donné, elles reçoivent beaucoup.

« La séparation est pénible pour tous, elle est cruelle pour plusieurs ; Claudot en a supporté l'épreuve avec la fermeté d'un sage et d'un chrétien convaincu.

« Tu as noblement rempli ta destinée, cher ami, tu resteras un exemple pour tous tes confrères,

« Adieu, Claudot, adieu ! »

M. Bardy, président de la Société philomatique de St-Dié,

invite notre Société à se faire représenter à la séance générale du 25 février.

M. Gaudel donne lecture d'un rapport sur l'article de M. Lecouteux : *Les fourrages verts.*

M. Gaudel donne lecture ensuite d'un autre rapport sur la brochure de M. Puton : *De l'impôt foncier des forêts.* Des remerciements sont votés à M. Gaudel.

Lecture est donnée du procès verbal de la séance du 18 janvier. Après une vive discussion, ce procès-verbal est adopté, à l'exception de la partie qui se rapporte à la discussion sur la direction des fouilles de Gran. Cette partie est réservée pour être lue à la prochaine séance, plusieurs des membres présents à la séance du 18 janvier n'assistant pas à la séance de ce jour.

SÉANCE DU 22 MARS 1883.

Président : **M. Gley.**
Secrétaire : **M. Voulot.**

La séance, assez longue, est presque entièrement consacrée : — à la lecture de la partie réservée du procès verbal de la réunion du 18 janvier ; — à la discussion relative au dissentiment regrettable survenu entre la commission d'histoire et d'archéologie et son délégué ; — à la déclaration de M. Voulot au sujet de son acceptation d'une délégation aux fouilles de Gran ; — et à l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 janvier avec modifications et mentions additionnelles.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1883.

Président : **M. Gley.**
Secrétaire : **M. Haillant.**

M. le Ministre de l'Agriculture a, par une circulaire, invité

la Société d'Emulation à se faire représenter dans la commission qui aura à discuter, lors du concours régional de Troyes, les modifications à proposer aux programmes des concours régionaux de l'an prochain. La Société délègue à cet effet M. Lapicque.

La Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube demande que la Société d'Emulation délègue un de ses membres pour faire partie du jury des récompenses à décerner à la suite de l'exposition d'horticulture. La Société désigne M. Lecomte en le priant d'adresser, au retour, un rapport sur sa mission.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique sur les questions à soumettre au Congrès des Sociétés savantes en 1884.

Sur la proposition de sa commission administrative, la Société décide qu'elle souscrira pour 10 fr. au buste de M. Guerrier de Dumast, membre de notre Société depuis 1859.

Lecture est donnée des présentations de M. le docteur Daviller et de M. l'abbé Rance, qui sont renvoyées à la commission d'admission.

La Société délègue pour la représenter à l'exposition d'horticulture de Gand, M. Gustave Van Hoorebecke, avocat à la cour d'appel de cette ville, membre correspondant.

M. Gaudel donne lecture d'un très remarquable rapport qu'il a écrit au sujet du mémoire de M. le docteur Liégey sur l'oïdium des arbres fruitiers. La Société adresse des remercîments à M. Gaudel et vote l'insertion aux Annales du mémoire de M. le docteur Liégey.

M. Chevreux indique les principaux moyens d'écrire l'histoire des communes des Vosges et donne lecture, à titre d'exemple, de la monographie de l'histoire de la commune de Moyemont. Il se base exclusivement sur les documents puisés dans l'inventaire général des archives, qui va très prochainement être publié. La Société écoute cette lecture avec le plus grand intérêt, adresse ses remercîments à M. Chevreux, et décide l'insertion aux *Annales* de la *Notice sur*

Moyemont. M. Chevreux veut bien se charger de rédiger le résumé de sa communication sous forme d'introduction générale à ces monographies. Un tirage exceptionnel est en outre décidé, et des exemplaires pourront être mis à la disposition de nos correspondants, de nos lauréats, et des personnes désireuses de concourir à l'œuvre.

M. Haillant esquisse le plan d'une *Bibliographie vosgienne*, détermine l'objet et les limites de ces études, et expose les principales classifications qui pourraient être adoptées, ainsi que les différents modes d'exécution du projet qu'il a conçu. Il prie ses collègues de vouloir bien prendre en considération le travail dont il a déjà commencé à réunir les matériaux, et indiquer les observations qu'ils auraient à présenter dans l'intérêt de ces recherches. Tous les membres présents promettent leur concours à M. Haillant, et s'empresseront de lui fournir les renseignements bibliographiques qui lui seront utiles.

M. le Trésorier demande que la Société fixe le chiffre de la subvention à payer à M. Voulot sur les 800 fr. reçus du ministère. La Société adopte la proposition d'un de ses membres de ne pas se prononcer sur cette question avant d'avoir entendu M. Voulot rendre compte de ses travaux et des dépenses qu'ils ont occasionnées.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1883

Président : M. Gley.
Secrétaire : M. Garnier.

M. Voulot s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, et adresse en même temps un rapport dans lequel il rend compte de l'état d'avancement des fouilles exécutées à Gran

et aux environs, du 30 mars au 23 avril 1883. Ce rapport est ainsi conçu :

» Parti le 30 mars, un peu plus tard que je n'aurais voulu, j'ai commencé par me rendre à Pompierre pour essayer de reconnaître si, de ce point, où l'on a exhumé un fragment de borne milliaire, une voie romaine avait dû gagner Gran. Les recherches et sondages que je pratiquai me donnèrent à penser qu'une telle voie n'avait pas dû exister. Toutefois, le premier coup de pioche me révéla un cimetière mérovingien substitué à un cimetière romain et déjà en partie ravagé par la culture. Je constatai l'existence d'une route romaine coupant la voie consulaire à mi-chemin de Neufchâteau à Pompierre, et passant entre Circourt et Bréchaincourt. Dans l'autre direction, cette route antique se dirige sur le parc du château de Bazoilles, sur Liffol-le-Gran et sur Gran.

« Ayant voulu voir le puits où l'on avait extrait en 1806 une statue de pierre de grandeur naturelle sans la tête, statue donnée au musée dès son origine, j'ai retrouvé la dalle recouvrant le puits. Mon enquête m'a fait découvrir, derrière un grand amas de fagots, une statue semblable brisée, et, dans une cave voisine, la tête de cette statue. J'ai obtenu ces fragments pour le musée où je les ai fait amener aux frais du département, pour ménager les fonds de la Société.

« Je me rendis ensuite à Gran et ne tardai pas à apprendre que trois urnes cinéraires et deux assiettes romaines avaient été extraites des fouilles pratiquées cet hiver sur l'emplacement que je croyais devoir assigner au principal cimetière romain. Seulement une indiscrétion ayant prévenu de mes recherches un amateur d'Epinal, ce Monsieur s'était empressé de prendre les devants et de recueillir ce que les fouilles de l'hiver avaient amené au jour.

« J'ai fait ensuite, après avoir parcouru Gran en tous sens, des sondages sur l'emplacement de deux cimetières. J'ai reconnu que les Mérovingiens y avaient couché leurs

morts dans des sarcophages composés le plus souvent, comme à Pompierre, de stèles funéraires, d'inscriptions romaines.

« Jollois avait fait, à 2 kilomètres Est de Gran, des recherches souterraines pour retrouver le passage couvert. N'ayant rien rencontré dans ses tranchées, il avait cru devoir conclure que le passage ne conduisait pas aussi loin.

J'ai constaté au contraire qu'il a été récemment coupé par la voie ferrée, près de la lisière intérieure d'un bois, à 1 kilomètre Sud de la gare de Gran.

« A 300 mètres Nord de cette gare on a découvert, en février 1883, des sépultures romaines, car l'un des squelettes avait près des pieds un petit vase de terre rouge, uni. Dans le fond du vallon, un sondage a fait voir encore des sépultures les squelettes étaient accompagnés de shramasax. Toutefois je n'ai pas encore pratiqué de fouilles sur ces deux points.

« J'ai visité deux endroits souterrains inconnus jusqu'ici.

« M'étant fait montrer le point où l'on avait recueilli, dans un amas de pierres, le groupe équestre anguipède que nous avons, j'ai rencontré au même endroit cinq fragments de colonne cylindrique. Cette coïncidence m'a déterminé à fouiller une cave toute voisine où j'ai trouvé quelques menus objets très intéressants. A 300 pas de là, j'ai fouillé un cimetière mérovingien. Plus près de là j'ai examiné dans une carrière une veine qui me paraissait être un antique foyer. J'y ai trouvé de la poterie noire à grains blancs, à peine cuite, des silex et des os taillés, ainsi qu'un beau poinçon semblable à ceux des stations lacustres. On a souvent trouvé à Gran des haches en pierre polie, qu'on rejetait en terre. Toutefois j'ai pu encore en voir une fort belle. Gran a donc été habité à l'âge de la pierre.

« Mes dernières fouilles, seulement commencées, me font voir une cavité murée, dont la profondeur, encore inconnue, dépasse 3 mètres. J'y ai trouvé une canine de lion et des monnaies romaines. Enfin j'ai commencé des recherches sous le sol du théâtre ou amphithéâtre. Il en résulte déjà



la preuve que l'édifice servait aux combats des bêtes féroces. car j'y ai trouvé une dent de lion. De plus je rencontre des fondations de murailles de 5 mètres d'épaisseur, jetées à 5m,50 de profondeur. Il est très important de suivre ces murs, ainsi qu'un escalier dont je supposais l'existence, et dont je viens de retrouver quelques marches.

« Tel est le sommaire du résultat de mes recherches, dont plusieurs fragments d'inscriptions, des sculptures, une belle stèle funéraire et un certain nombre de menus objets romains sont déjà sortis. Quant aux dépenses, la somme de 500 fr. va être épuisée aujourd'hui même, et dans cette somme mes deux derniers voyages à Epinal, qu'on aurait pu m'éviter, figurent déjà pour plus de 60 fr. En attendant que j'aie le loisir d'établir, d'ici à une quinzaine de jours, le détail de la dépense, voici ce que je puis dire : je paie les ouvriers 2 fr. 50 pour 10 heures de travail effectif, excepté deux propriétaires habitués aux fouilles que je paie 3 fr. J'ai su m'arranger jusqu'ici de manière à n'avoir encore aucune indemnité à payer aux propriétaires du sol que j'ai fouillé.

« En terminant cette note, je tiens à faire remarquer que l'état des bois encore dépourvus de feuilles, et qu'on peut encore scruter pendant quelques jours, l'état des jardins et des champs qui bientôt seront ensemencés et plantés, exige que ces fouilles et recherches soient enlevées avec une extrême promptitude.

« En conséquence, je prie la Société de vouloir bien décider, *aujourd'hui même,* si les 800 fr. alloués par l'Etat doivent être affectés à la continuation de ces travaux, faute de quoi je la prierais d'accepter ma démission de délégué. »

Après une assez longue discussion, la Société, sur la proposition de M. Gabé et de M. Le Moyne, décide que le vote d'une nouvelle allocation est ajourné jusqu'à ce que les membres de la Commisston d'histoire et d'archéologie qui sont délégués à cet effet, aient examiné les lieux, reconnu l'importance du travail entrepris, et fait connaître leur avis

sur la nécessité d'augmenter ou non le crédit de 500 fr. La Société insiste pour que cette visite soit faite dans le plus court délai possible. M. Voulot sera avisé du jour de cette visite.

Sur la proposition d'un de ses membres, la Société décide qu'il n'y a pas lieu de s'abonner à la *Gazette des campagnes*, et renvoie à la Commission d'agriculture la proposition de prendre, aux frais de la Société, des abonnements d'un an à cette publication en faveur des principaux lauréats de nos concours agricoles.

SÉANCE DU 17 MAI 1883

Président : **M. Gley.**
Secrétaire : **M. Châtel.**

Le Président informe la Société qu'il a reçu une lettre de M. Voulot par laquelle notre collègue donne sa démission de secrétaire perpétuel. La démission de M. Voulot est acceptée.

Lecture est donnée d'une dépêche, puis d'une lettre par lesquelles M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts demande à la Société d'Emulation d'affecter aux fouilles de Gran la somme entière de 800 fr. qu'il lui a allouée à titre d'encouragement pour ses travaux.

La Société approuve la lettre écrite par son Président à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sur l'avis de la Commission d'histoire et d'archéologie et de la Commission administrative,

M. Voulot présente à la Société le mémoire des dépenses qu'il a faites aux fouilles de Gran. Ce mémoire, s'élevant à 502 fr. 30, est renvoyé à la Commission d'histoire et d'archéologie. En outre, la Société décide la continuation des fouilles commencées à Gran, et, à cet effet, délègue ses

pouvoirs à sa Commission d'histoire et d'archéologie, en invitant cette commission à faire ultérieurement connaître le montant du crédit qui sera nécessaire pour poursuivre ces travaux. Lecture est donnée d'une lettre de M. Voulot qui demande que l'allocation de 800 fr, soit employée à la mise au jour d'une mosaïque de 196 mètres carrés, située à Gran. Cette lettre est renvoyée à la Commission d'histoire et d'archéologie.

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire perpétuel en remplacement de M. Voulot. M. Douliot est élu. M. Douliot accepte, et remercie la Société de l'honneur qu'elle lui fait.

M. le docteur Daviller et M. l'abbé Rance sont élus membres de la Société.

M. Haillant dépose sur le bureau, au nom de M. l'abbé Rance, deux études de notre nouveau collègue, intitulées *Hugues de Noyers et Pierre de Courtenay, épisode de l'histoire d'Auxerre* (1182-1216) et *Renaissance et Religion*. L'auteur en sera remercié.

M. Moullade, pharmacien au Puy, conservateur-adjoint du musée de cette ville, est présenté pour faire partie de la Société. La présentation est renvoyée à la Commission d'admission.

M. F. Lebrun, d'Azerailles, adresse à la Société un manuscrit intitulé : *Mémoire sur l'âge des roches des Vosges*. Ce travail est renvoyé à la Commission scientifique.

La Société, sur la demande et le rapport de M. Haillant, vote l'insertion aux *Annales* du *deuxième supplément au catalogue des plantes des Vosges*, par M. Berher.

La séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 31 MAI 1883

Président : M. Gley.
Secrétaire : M. Douliot.

Communication est donnée d'un questionnaire adressé

par le Société des agriculteurs de France relativement aux plantes maraîchères de grande culture. Renvoi à la Commission d'agriculture.

Le Secrétaire donne lecture du rapport de la Commission d'histoire et d'archéologie et de la Commission administrative réunies, sur le mémoire des dépenses faites à Gran, par M. Voulot, délégué de la Société. Les conclusions sont les suivantes : 1° Donner décharge à M. le Trésorier de la somme de 500 fr. avancée à M. Voulot ; — 2° Donner décharge à M. Voulot des 500 fr. qui lui ont été avancés, sous la réserve qu'il présentera à la Société, dans l'une de ses plus prochaines séances, les objets qu'il a achetés en son nom. Ces conclusions sont adoptées.

M. Lecomte fait savoir qu'il s'est rendu au Concours régional de Troyes en qualité de délégué de la Société d'Emulation. Il se félicite de l'accueil qu'il a reçu de la part des commissaires-organisateurs, et il présentera prochainement un rapport sur sa mission.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts invite, par une circulaire, les membres des Sociétés savantes à rassembler le plus grand nombre possible d'observations se rapportant aux coups de foudre, et à communiquer leurs remarques particulières sur le degré d'efficacité des moyens en usage pour protéger de la foudre les monuments publics. Cette lettre est accompagnée d'un questionnaire et d'une instruction. Ces documents sont renvoyés à la Commission scientifique et industrielle.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative aux 800 fr. qu'il a bien voulu allouer à la Société. M. le Ministre fait savoir que l'affectation de ces fonds aux fouilles de Gran est la conséquence d'un désir formellement exprimé par le Comité des travaux historiques et scientifiques.

M. Le Moyne, au nom de la Commission d'histoire et

d'archéologie, lit un rapport au sujet des fouilles exécutées à Gran par M. Voulot, et de l'emploi qu'il y a lieu de faire des 800 fr. alloués par M. le Ministre. M. Le Moyne signale l'intérêt que présentent les fouilles que M. Voulot a faites sur l'emplacement de l'ancien amphithéâtre de Gran avec les fonds de la Société, et l'importance que paraît avoir, par son étendue et sa conservation, la mosaïque pour le déblaiement de laquelle M. Voulot a demandé 800 fr. au Ministère. — M. Le Moyne propose de décider que cette somme de 800 fr. sera mise à la disposition de M. Voulot pour le déblaiement de ladite mosaïque sous les conditions expresses : — 1° qu'aucune partie de cette somme ne sera détournée de cette affectation exclusive ; — 2° Que M. Voulot soumettra préalablement à la Société un acte par lequel les propriétaires du terrain et les usufruitiers, s'il y en a, s'engageront à ne pas aliéner cette mosaïque, à la conserver en bon état avec tous les soins désirables, et à autoriser la Commune, le Département, la Société d'Emulation ou l'Etat à la couvrir d'une toiture, ou même à l'entourer d'une clôture ou d'un mur d'abri ; 3° que la dépense sera justifiée par des mémoires ou des états de journées régulièrement quittancés ; — 4° qu'un plan descriptif des lieux et un dessin exact de la mosaïque seront dressés par M. Voulot ; — 5° que tous les objets trouvés seront soumis à la Société d'Emulation. Ces propositions sont adoptées.

Sur la demande de la même commission, il est décidé que des démarches seront faites auprès du ministère et du département pour obtenir les crédits nécessaires à l'achèvement et à la protection de ces fouilles, la Société étant dans l'impossibilité d'y consacrer, sur ses propres ressources. une somme plus considérable.

Un certain nombre de demandes de récompenses sont renvoyées aux commissions qu'elles concernent.

La séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 21 JUIN 1883.

Président : **M. Gley.**
Secrétaire : **M. Douliot.**

M. Voulot, en réponse à la communication qui lui a été faite de la décision de la Société au sujet de l'emploi des 800 fr. allouées par M. le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, écrit que la Société s'est décidée trop tard et que la mosaïque est entièrement déblayée.

M. le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts a demandé quelles mesures compte prendre la Société d'Emulation des Vosges en vue de la conservation de la mosaïque de Gran. Le Président a répondu à M. le Ministre en lui faisant connaître la décision prise par la Société dans sa séance du 31 mai.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le Ministre de l'agriculture, qui informe la Société qu'il vient de lui accorder une subvention de 1300 fr. pour primes à distribuer. La Société accueille cette nouvelle avec la plus vive reconnaissance.

M. Lecomte dépose sur le bureau les insignes et le jeton de présence qu'il a reçus à Troyes en qualité de délégué de la Société d'Emulation. La Société est d'avis que ces objets doivent rester la propriété de M. Lecomte.

M. Emile Gley, qui a bien voulu s'occuper de l'arrangement de notre bibliothèque, demande un crédit pour en refaire l'inventaire. Le crédit est voté.

M. l'abbé Rance écrit pour remercier de son admission au nombre des membres correspondants.

Au nom de M. Jutier, M. Haillant dépose sur le bureau, avec un mémoire de M. Varroy, un carton contenant différentes pièces manuscrites et divers imprimés dont il a dressé la liste. Les ouvrages seront inscrits au catalogue et prendront place dans la bibliothèque.

Après un rapport favorable de la commission d'admission, M. Moullade est élu membre de la Société.

Différentes élections ont lieu pour compléter les commissions.

La séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1883.

Président : M. Gley.
Secrétaire : M. Douliot.

M. Lecomte envoie son rapport sur le concours régional de Troyes. M. Haillant veut bien donner lecture de ce rapport en l'absence de M. Lecomte. La Société remercie M. Lecomte de son intéressante communication.

Au nom de la commission des Beaux-Arts, M. Ganier fait un rapport sur le travail concernant la galèrie de peinture du musée départemental, qui a été lu par M. le docteur Bailly devant cette commission, et qui a été jugé par elle digne d'être inséré dans nos *Annales*. Conformément à la proposition de la commission, la Société décide que le travail de M. Bailly sera inséré dans le volume en cours de publication.

Sur les propositions de la même commission, la Société vote : 1° Un rappel de médaille en faveur de M. Durand ; 2° Un abonnement de six mois à la *Gazette des Beaux-Arts*.

M. Ganier informe la Société que MM. Tourey et Alder ont fait entendre devant la commission des Beaux-Arts les morceaux de musique qu'ils ont envoyés au concours, et il exprime le désir que ces compositions soient entendues par la Société. Rendez-vous est pris pour le 18 juillet à 8 heures du soir.

Sur la proposition de la commission scientifique et industrielle, la Société décide qu'une médaille de vermeil et une prime de 40 fr. seront accordées à M. Montagne,

ancien contre-maître et employé de filature à Laveline.

M. Tanant dit quelques mots de l'ouvrage de M. Burger : *Sur le déboisement des campagnes dans ses rapports avec la disparition des petits oiseaux*. Il propose de formuler un vœu qui serait envoyé à tous les conseils généraux en vue de faire prendre des mesures générales pour la conservation des petits oiseaux. La Société charge M. Tanant de rédiger ce vœu et de le présenter à la commission administrative.

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 1883.

Président : **M. Gley.**

Secrétaire : **M. Douliot.**

Le Président prend la parole en ces termes :

« Messieurs, la Société d'Émulation a perdu récemment en M. Defranoux son plus ancien membre. Il appartenait à notre compagnie depuis 1828. Mais M. Defranoux n'était pas seulement notre doyen : il était aussi un de nos collaborateurs les plus actifs, les plus assidus et les plus dévoués. Jusque dans ces derniers temps, il n'avait pas cessé, malgré son âge avancé, de fournir à nos travaux quelque intéressante contribution. Vous vous associerez certainement, Messieurs, à la douleur de sa famille et de ses amis, et j'ai l'honneur de vous proposer de consigner au procès-verbal l'expression de nos vifs regrets. » Madame Defranoux sera informée de la part que la Société d'Émulation prend à sa douleur, et les paroles de M. le Président, qui sont l'expression des sentiments de la Société tout entière, lui seront transmises.

Le dimanche 19 août 1883 ont eu lieu les obsèques du regretté M. Defranoux. Un grand concours de parents et d'amis avaient tenu à honneur de payer à la mémoire de

cet homme de bien un dernier et légitime tribut des regrets unanimes que laisse au milieu de la population spinalienne la mort de ce savant aussi laborieux que modeste.

Au bord de la tombe, M. Collot, l'un des amis du défunt, membre titulaire, s'est fait éloquent interprète des sentiments de tous dans le discours suivant :

« Messieurs,

» Si la voix de l'homme de bien dont la terre va recouvrir la dépouille mortelle pouvait se faire entendre du fond de son cercueil, elle m'intimerait l'ordre, tant était grande sa modestie, tant il prisait peu le bruit et l'éclat, de garder le silence et de ne verser sur sa tombe que des larmes avec des prières. Du reste, il était de ceux dont la vie et les œuvres emportent avec elles un tel mérite, qu'ils n'ont pas besoin de la pompe d'un éloge public pour conquérir et garder l'affection et l'estime de leurs concitoyens. Mais les instances pressantes de son éminent collègue, M. le Président de la Société d'Emulation, et, pourquoi ne le dirais-je pas ? les nombreux témoignages d'amitié dont il m'honorait, m'imposent la douloureuse mission de payer à sa mémoire le tribut de louanges dû à ses éminentes qualités d'esprit et de cœur.

» Après de brillantes études au collège d'Epinal, Eugène Defranoux embrassa d'abord le professorat et fit ses premières armes à Mirecourt. Il s'éprit d'une vraie passion pour cette carrière, souvent pénible et ingrate, qu'il élevait, lui, à la hauteur d'un sacerdoce, et voua à la jeunesse un culte qu'il a gardé jusqu'au tombeau.

» Pour aplanir la route à ses élèves et rendre moins pénibles leurs débuts dans l'étude parfois aride d'une langue morte, il déclara la guerre à la routine et consacra ses veilles à un essai de grammaire latine, où perçaient déjà cette rectitude de jugement, cette lucidité d'exposition qui furent plus tard ses qualités maitresses. Par son ardeur au travail, sa passion pour les nobles labeurs de l'esprit, son dévoue-

ment absolu aux enfants confiés à ses soins, le jeune débutant promettait un maître distingué, capable de gravir rapidement les plus hauts sommets de la hiérarchie universitaire.

» Mais sur les conseils de son frère, conseils qui étaient pour lui des ordres, il quitta sa chaire, emportant avec lui l'estime de ses supérieurs, l'amitié de ses collègues et les regrets de ses élèves. pour entrer dans l'administration des contributions indirectes. Dans cette nouvelle carrière, qu'il ne devait quitter qu'avec le grade d'inspecteur et pour prendre sa retraite, il s'identifia rapidement avec son rôle si différent pourtant de celui qu'il venait d'abandonner. Ses chefs surent bien vite démêler, chez le jeune surnuméraire, les qualités de l'employé modèle : compréhension nette et rapide des instructions, entente parfaite du service, ponctualité exemplaire, conscience à toute épreuve. Jamais, durant sa longue carrière, Defranoux ne démentit les brillantes espérances qu'avaient fait concevoir ses débuts. Sans manquer aux devoirs de sa charge, sans pactiser avec la fraude, il sut s'attirer l'estime de ceux qu'il était appelé à contrôler. Outre une probité et une équité au-dessus de toute atteinte, il déployait, dans ses rapports avec eux, un tel tact, une telle convenance, une telle mesure que, tout en sauvegardant les droits de l'État, il manqua rarement de ménager les susceptibilités des plus chatouilleux, d'éviter les vindications des plus rebelles à la loi. Pour achever de le peindre comme fonctionnaire, j'ajoute qu'il sut obéir sans bassesse, commander sans morgue, c'est-à-dire qu'il ne connut jamais ni l'orgueil ni la servilité.

» Bien que ses occupations professionnelles lui laissassent peu de loisirs, Defranoux ne put se résoudre à déserter complètement le labeur intellectuel qui avait fait les délices de sa jeunesse. Il possédait un de ces tempéraments vigoureux, une de ces volontés énergiques qui s'accomodent mal du repos et mettent en branle l'intelligence quand le corps est brisé de fatigue. Il avait soif de savoir, moins

encore pour lui que pour les autres, témoin les nombreux opuscules et ouvrages périodiques où il s'ingéniait à vulgariser les découvertes qu'il avait faites lui-même ou qu'il empruntait aux savants dont les ouvrages étaient inaccessibles aux lecteurs de la classe populaire, Sans vouloir rester étranger à aucune science, l'agriculture et la géologie furent l'objet de ses études favorites. Il dirigea un journal agricole, *La Ferme*, dont la collection est aujourd'hui fort recherchée. Pendant son séjour dans le Jura, il mit une patience et une ardeur de bénédictin à réunir une collection complète d'échantillons des roches jurassiques, collection dont les connaisseurs peuvent admirer les plus beaux spécimens au musée de Metz. La ville de Metz était encore française quand Defranoux lui fit ce riche cadeau.

» La variété et l'étendue de ses connaissances lui ouvrirent toutes grandes les portes de la Société d'Emulation du Jura, et ses nouveaux collègues lui reconnurent un tel mérite qu'ils lui firent l'honneur de lui décerner la présidence.

» Un homme de cette valeur ne pouvait rester étranger à notre Société d'Emulation. Elle sortait à peine du berceau quand Defranoux y fut admis. Vous tous, Messieurs, qui l'avez eu pour collaborateur. vous savez quel vif intérêt il lui portait, quel ardeur généreuse il mettait à la défendre, combien il était jaloux de sa bonne renommée, en quelle haute estime il tenait ses collègues, quelle part active il prenait à leurs travaux. Rarement on le vit manquer à vos séances, et il apportait, dans l'examen des diverses questions soumises à votre appréciation, une droiture, une franchise, une sûreté de vues, une expérience des hommes et des choses qui entrainaient souvent vos suffrages. Si, parfois, dans le feu de la discussion, il lui échappait une saillie un peu vive, chacun la lui pardonnait aisément, car tous vous aviez plaisir à retrouver, sous cette vieillesse robuste, la vigueur des chênes druidiques et l'intarissable humour de nos pères les Gaulois.

» Defranoux, malgré les qualités aussi brillantes que solides

de son esprit, fût resté un homme incomplet s'il n'avait été qu'une intelligence d'élite, car l'homme vaut surtout par le cœur. Ah ! comme le sien était chaud et généreux ! Il avait l'amitié solide et durable, et rien de ce qui touchait de près ou de loin à ceux qu'il plaçait haut dans son affection ne lui était indifférent : leurs peines, leurs chagrins, leurs déboires, il les faisait siens. Il s'associait à leurs joies, partageait leur bonheur et leurs espérances : souvent, sa verve joviale ramenait la sénérité sur des fronts obscurcis par les préoccupations du présent ou les soucis de l'avenir.

» Cette sensibilité exquise, qu'ont connue ceux-là seuls qui vivaient dans son intimité, il l'épanchait sur les animaux. Il était membre de la Société protectrice de Paris, et je ne puis me rappeler sans émotion la joie profonde, l'orgueil légitime dont il fut saisi quand elle lui décerna, comme témoignage de sa brillante collaboration, la plus haute de ses récompenses : une médaille de vermeil et un diplôme d'honneur.

» Mais ce qui le préoccupait au plus haut point, surtout dans les dernières années de sa vie, ce qui excitait le plus sa commisération et lui causait parfois des tressaillements douloureux, c'était la vue des misères humaines. Que de fois ne m'a-t-il pas entretenu, avec des larmes dans la voix, des dures calamités qui pèsent sur les déshérités de la fortune ! comme il se passionnait pour l'amélioration de leur sort ! comme il avait à cœur leur relèvement moral ! Lui qui avait été bercé sur les genoux d'une mère pieuse et aimante, lui qui s'était fait l'artisan de sa fortune et avait été soutenu dans l'âpre combat de la vie par sa foi chrétienne, il connaissait le prix des idées et des convictions religieuses, l'influence qu'elles exercent sur la conduite et les destinées de l'homme. Aussi était-il de ceux qui considèrent les croyances chrétiennes et une forte éducation religieuse comme la condition essentielle de ce relèvement et les armes les plus sûres pour blesser à mort le paupérisme et les vices qui l'engendrent.

» J'ai fini, Messieurs. Daigne mon cher et vieil ami, des hauteurs des cieux où Dieu l'a reçu dans sa miséricorde, agréer ce faible hommage rendu à sa mémoire. Puissent mes paroles, et surtout les regrets de ceux qui entourent sa demeure dernière, appporter quelque allègement à la douleur d'un frère qui guida ses premiers pas, de celle qui fut pendant tant d'années sa compagne dévouée, l'ange tutélaire de son foyer domestique. Mieux que nous tous, elle peut mesurer la grandeur de sa perte, car à elle seule il a été donné de compter un à un, et jour par jour, les trésors d'affectueuse tendresse renfermés dans le cœur de celui qu'elle pleure. Puisse-t-elle, dans de son deuil cruel, puiser une consolation suprême dans ces simples mots de l'Ecriture, qui s'appliquent si justement à son cher défunt : « *In memoriâ æternâ erit justus ; ab auditione malâ non timebit.* » Oui, le souvenir de Defranoux restera vivant chez tous ceux qui l'ont connu et les morsures des méchants ne pourront entamer sa mémoire, parce qu'il a vécu en homme de bien et qu'il est mort en chrétien. »

Le Président fait connaître aussi la perte que la Société a faite dans la personne de M. Edouard Fleury, président de la Société académique de Laon. Les regrets de la Société d'Emulation seront transmis à Madame Fleury.

Mademoiselle Pensée fait hommage à la Société d'Emulation d'un collection de dessins et d'aquarelles exécutés par son frère M. Charles Pensée, et relatifs à Epinal et à ses environs. Le Président appelle particulièrement l'attention de la commission des Beaux-Arts sur cet envoi, et, sur sa proposition, des remercîments unanimes sont votés à Mademoiselle Pensée.

Le Président fait part des invitations qu'il a reçues pour les fêtes des divers comices agricoles, fêtes dans la plupart desquelles la Société a été représentée par plusieurs de ses membres.

La présentation de M. Bouvier est renvoyée à la commission d'admission.

Lecture est donnée aussi d'un article de la *Revue archéologique* sur les fouilles exécutées à Gran par M. Voulot.

Au nom de la commission d'histoire et d'archéologie, M. Bretagne lit sur l'ouvrage de M. des Robert : *Histoire des campagnes de Charles IV, duc de Lorraine*, un rapport qui conclut à accorder à l'auteur une médaille d'argent. Cette proposition est adoptée.

Au nom de la commission scientifique et industrielle, M. Lebrunt lit un rapport sur les concours de 1883. Les propositions de récompenses de la commission sont adoptées.

M. Figarol lit le rapport de la commission d'agriculture sur les concours de 1883. La liste des récompenses agricoles est arrêtée.

M. Voulot rend compte de l'emploi des 800 fr. qui lui ont été alloués au nom du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour les fouilles de Gran. Il met ensuite sous les yeux de la Société le dessin de la grande mosaïque qu'il a mise à découvert, et lit une note au sujet des travaux qu'il y aurait encore à faire sur l'emplacement de l'amphithéâtre de Gran. Il conclut en disant qu'une somme de trente mille francs suffirait pour rendre au monument sur bien des points son aspect primitif.

SEANCE DU 17 OCTOBRE 1883.

Président : **M. Lebrunt.**
Secrétaire : **M. Douliot.**

Madame Defranoux a écrit pour remercier la Société de l'hommage rendu à la mémoire de son mari dans la séance du 20 septembre.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Burger, qui signale la concordance qui existe entre les idées qu'il a émises dans sa brochure *sur le déboisement des montagnes* et les observations

de M. Liégey relatées dans son article intitulé : *Constitution médicale actuelle des plantes, des animaux et de l'homme.* M. Tanant, à cette occasion, rappelle à la Société qu'il a été chargé par elle d'émettre un vœu au Conseil général tendant à ce que des mesures administratives fussent prises pour la conservation des petits oiseaux. Ce vœu a été exprimé dans la session du mois d'août dernier.

M. Piroux adresse à la Société une pièce de vers et une circulaire relatives à l'institution des sourds-muets de Nancy. La Société profite de cette circonstance pour renouveler l'expression de sa sympathie en faveur de cette utile institution.

M. d'Arbois de Jubainville, par l'intermédiaire de M. Gabé, envoie à la Société un article sur *les dommages causés par le* CEPHUS COMPRESSUS, et le moyen de détruire ce parasite.

M. Pierre, instituteur à Deyvillers, envoie deux rapports, l'un, sur la protection des nids, l'autre, sur la destruction des hannetons.

M. Bouloumié, maire de Vittel, est présenté pour faire partie de la Société d'Emulation. La présentation est renvoyée à la commission d'admission.

Sur la proposition de la commission administrative, la Société approuve le compte des dépenses faites à Gran du 1er au 7 juillet, par M. Voulot, dépenses s'élevant à la somme de 802 fr.

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 1883.

Président : M. Lebrunt.
Secrétaire : M. Châtel.

M. Douliot, par une lettre adressée au Président, donne sa démission de secrétaire perpétuel.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

informe la Société que la 3e réunion annuelle des Sociétés des Beaux-Arts des départements aura lieu en 1884. Il indique le rôle qui échoit à ces Sociétés et les guide dans leurs travaux préparatoires. La circulaire est renvoyée à la commission des Beaux-Arts.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce l'envoi des premiers fascicules de 1882 et du volume de 1881 du *Répertoire des travaux historiques*. M. le Ministre réclame la nomination d'une commission spéciale chargée de contrôler les documents nécessaires à l'établissement du 2e volume en préparation. La Société renvoie cet examen à sa commission d'histoire et d'archéologie.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce l'ordonnancement d'une somme de mille francs, que la Société remettra entre les mains de M. Voulot pour les fouilles de Gran.

M. Bouvier remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

Lecture est donnée des présentations de MM. Méline, Boucher de Molandon, et de Pfluck-Harttung. Renvoi à la commission d'admission.

La Société, sur la proposition de sa commission administrative, arrête la liste des publications auxquelles elle s'abonnera pour l'année 1884.

Après diverses observations, la Société décide que, dans le rapport de la commission d'histoire et d'archéologie, à lire lors de la séance publique, il sera fait mention des résultats obtenus dans les fouilles de Gran, et de la part que la Socié a prise à la mise au jour de ces importants monuments historiques.

La Société règle l'ordre du jour de sa prochaine séance publique.

M. Ganier soumet à la Société le rapport de la commission des Beaux-Arts qui sera lu à la séance publique. Ce rapport est adopté et des remercîments sont votés à M. Ganier.

Sur les instances de ses collègues, M. Tanant accepte de se charger du discours d'usage à la séance publique.

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 1883.

***Président* : M. Lebrunt.**
***Secrétaire* : M. Châtel.**

Correspondance : La Société pour l'instruction élémentaire adresse sa circulaire annuelle. Elle est renvoyée à l'examen de la commission spéciale.

La Société des agriculteurs de France nous invite à nous faire représenter à la réunion spéciale, que tiendront ses délégués, le 16 janvier prochain à Paris, Cette invitation est renvoyée à la commission d'agriculture avec prière de vouloir bien déléguer un de nos membres correspondants, habitant Paris à cette réunion.

Sur la proposition de plusieurs membres, la Société émet avec empressement un vœu très favorable à la demande que lui adresse la Société historique de Pontoise et du Vexin, relative aux fouilles si importantes de Sanxay, dirigée par les soins du P. de la Croix.

Deux notes de M. d'Arbois de Jubainville sont renvoyées à l'examen de la commission d'agriculture. L'auteur est remercié de son envoi. Notre collègue M. Demangeon a bien voulu faire hommage à la Société d'un exemplaire de sa : *Table pour construire un cadran solaire horizontal*. Il en est remercié et ce travail est renvoyé à l'examen de la commission scientifique.

M. Moreau a adressé à la Société la seconde partie de l'*Album Carandas*. Il en a été remercié.

Deux brochures de M. Maxe-Werly, intitulées l'une : *Monnaies seigneuriales françaises*, l'autre : *Trouvaille faite à Largue*, sont renvoyées à la commission d'histoire et d'archéologie. L'auteur a été remercié de son envoi.

Admissions : Sur le rapport favorable de la commission d'admission, la Société élit M. Méline, instituteur et botaniste au Rupt-de-Bâmont, comme membre associé libre et M. Boucher de Molandon, historien et antiquaire à Orléans, en qualité de membre correspondant.

Election : Il est ensuite procédé à l'élection d'un secrétaire perpétuel et notre collègue M. Haillant est élu.

M. Haillant remercie la Société de cette marque de sympathie, exprime ses regrets de ne pouvoir accepter ces hautes fonctions et la prie de reporter ses suffrages sur un membre plus capable et moins occupé.

M. Tanant fait connaître à la réunion le discours qu'il prononcera à la séance publique.

M. le Président remercie notre collègue de son excellente allocution et la réunion l'applaudit chaleureusement.

M. Bretagne, au nom de la commission d'histoire et d'archéologie, propose de remettre une médaille d'argent à M. des Roberts pour son intéressant travail : *Histoire des campagnes de Charles IV en Lorraine*. M. le Président félicite M. Bretagne au nom de tous ses collègues et la réunion adopte les conclusions de son rapport.

La séance publique est fixée au jeudi 13 décembre.

La séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1883.

Président **: M. Gley.**
Secrétaire **: M. Haillant.**

M. Châtel, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal du 29 novembre et de celui de la séance publique, qu'il a bien voulu rédiger pour le Secrétaire perpétuel qui n'avait pas accepté ces fonctions. Ils sont adoptés.

M. Le Moyne propose à la Société de s'associer aux féli-

citations adressées par M. le Préfet à M. Gley notre président à la séance publique, et que mention de cette distinction si bien méritée soit consignée au procès-verbal de ce jour. Adopté.

M. Haillant nommé secrétaire perpétuel remercie de nouveau ses collègues de la haute confiance dont ils ont bien voulu l'honorer. Il craint que ces importantes fonctions ne soient au-dessus de ses forces et de ses loisirs ; néanmoins, sur les instances de ses collègues, il promet d'essayer de remplir ses nouveaux devoirs : mais il espère que la mutuelle confiance qui anime tous les membres de la Compagnie lui facilitera l'accomplissement de ces hautes et délicates fonctions.

La correspondance produit :

1° Une lettre de M. Benoit, doyen honoraire de la faculté des lettres de Nancy, qui remercie la Société de son bon souvenir et s'excuse de ne pouvoir assister à la séance publique.

2° Une lettre de M. Lepage notre collègue accompagnant l'envoi de son *Etude de l'organisation militaire en Lorraine.* Cet ouvrage, vu son importance, est renvoyé à l'examen de MM. Ganier et de Boureulle ; des remerciments à l'auteur ont été adoptés.

4° Cinq études historiques de M. Léon Germain notre collègue, intitulées : 1° *La porte Saint-George à Nancy* ; 2° *L'auteur des statues de la porte Saint George* ; 3° *La croix d'affranchissement de Frouard* ; 4° *Sceau du cardinal de Bar* ; 5° *La famille de Pillart de Naives*. L'examen de ces ouvrages est renvoyé à la Commission d'histoire, et des remercîments sont votés et ont été adressés à l'auteur.

5° Deux *Etudes historiques* de M. Boucher de Molandon, notre nouveau collègue, ayant pour titre : 1° *Inventaires des livres.... de l'église Saint-Paul d'Orléans* ; 2° *La délivrance d'Orléans, et l'institution de la fête du* 8 *mai*, chronique anonyme du XVe siècle. Des remercîments sont votés et ont été adressés à l'auteur, et cette dernière étude, vu son importance au



point de vue philologique et historique, est renvoyée à l'examen de la Commission d'histoire.

6° Un ouvrage de M. Lescuyer, notre collègue, naturaliste bien connu, intitulé *Utilité de l'Oiseau.* Des remercîments sont votés et ont été adressés à l'auteur et cette étude a été renvoyée à la Commission scientifique.

7° Une lettre de M. Chapellier notre collègue accompagnant l'envoi d'un fort vol. in 4° intitulé *Acta Pontificum romanorum inedita* I. Des remercîments sont votés et ont été adressés à M. Chapellier.

8° Une lettre de M. Méline, notre nouveau collègue au Rupt de Bâmont (Saulxures), contenant sa photographie, remerciant la Société de son admission et annonçant le prochain envoi du *Catalogue des musées scolaires* qui est sous presse. La photographie de M. Méline sera insérée dans notre Album.

9° Un travail manuscrit intitulé *Poudre de lin inaltérable* par M. Lailler, pharmacien en chef à Saint-Yon, près Rouen. Il en est accusé réception, et l'examen de cette étude est renvoyé à M. Berher.

10° *Une pétition sur la responsabilité des accidents*, dont l'examen est renvoyé à la Commission scientifique et industrielle.

11° Une étude de M. Voulot notre collègue : *Sur deux mégalithes vosgiens* : des remercîments sont votés et ont été adressés à l'auteur. Le travail est renvoyé à la Commission d'histoire et d'archéologie.

12° Une lettre de M. Voulot proposant à la Société d'envoyer à Madame veuve Henri Martin l'expression des regrets unanimes que nous cause la mort de Henri Martin, qui était un des hommes les plus dévoués à l'étude des antiquités vosgiennes. Adopté. La lettre de condoléance a été envoyée le jour même par le Secrétaire perpétuel.

13° Lettre de M. Lebrunt, vice-président, ensuite de laquelle M. Voulot sera invité à rédiger une liste des objets déposés par lui au musée au nom de la Société, et devant

être insérée dans nos *Annales*. Cette invitation a été adressée à M. Voulot. La Société adopte également une seconde proposition de M. Lebrunt tendant à faire faire un tirage à part de 200 exemplaires du rapport de M. Figarol pour en distribuer à nos membres associés agriculteurs, aux bureaux des Comices, à la Ferme-Ecole, aux lauréats de nos concours des cinq dernières années, à MM. les membres du Conseil général. La Société vote aussi l'insertion dans nos *Annales* du rapport de M. Figarol à la Société de Girecourt sur l'essai des engrais chimiques,

14° Une lettre de M. Haillant proposant d'associer d'une manière plus intime et plus suivie nos membres correspondants à nos publications, en demandant à nos collègues une cotisation annuelle ou une somme fixe une fois versée qui leur confèrerait le titre d'abonnés perpétuels. En échange de ces sacrifices, nos correspondants recevraient régulièrement nos *Annales*, et M. Haillant est persuadé que cet envoi provoquerait chez la plupart de nos correspondants une plus active et plus féconde collaboration, qui tournerait à l'avantage de la Société. Cette proposition est prise en considération par la Société qui en adopte le principe et donne à la Commission administrative pleins pouvoirs pour la mettre à exécution.

15° Une étude de M. Dietz, notre collègue, intitulée *les pluies en Alsace-Lorraine de* 1870 à 1880. Des remerciments sont votés et ont été adressés à l'auteur. Le travail est renvoyé à l'examen des Commissions scientifique et d'agriculture réunies.

16° Une lettre de remercîments de M. Alder, compositeur de musique, pour la récompense qui lui a été décernée.

17° Une lettre de remercîments de M. le Maire de la commune d'Isches, pour la récompense accordée à cette commune pour ses reboisements.

18° Une lettre de M. Lebrunt par laquelle, tout en assurant la Société de tout son attachement et de sa respectueuse gratitude, il prie ses collègues de vouloir bien ne

plus lui confier de fonctions que son projet de départ de notre ville ne lui permettraient pas de remplir. La Société témoigne tous ses regrets de cette détermination prise par notre laborieux collègue qui, depuis vingt-huit ans, s'est toujours fait un devoir d'accepter les missions qui lui ont été confiées, qu'il a accomplies avec un très-grand zèle, un grand désintéressement et pour le plus grand bien de la Société. La Société décide que l'expression de ses plus profonds regrets sera consignée au procès-verbal.

Il est donné lecture de la candidature de M. Ballande, présenté par MM. Ganier et Bretagne. Cette candidature prise en considération est renvoyée à la Commission d'admission.

M. Gley présente un aperçu de son compte de gestion devant se solder, selon toute probabilité, par un actif de 1715 fr. au 31 décembre 1883. Ce compte est accepté.

La parole est ensuite donnée à M. Mottet, président de la Commission d'admission, qui fait un rapport favorable sur les candidatures de MM. Bouloumié et de Pfluck-Harttung. Il est ensuite procédé au vote. M. Boulommié et M. Harttung sont élus et proclamés le premier membre associé, et le second membre correspondant : nos deux nouveaux collègues ont été avisés de leur admsssion.

Avant de faire procéder au renouvellement du bureau, M. Gley, président sortant, remercie ses collègues de leur concours dévoué, leur rappelle que la Société pendant les deux années de sa gestion est entrée résolument dans la voie du progrès, et leur exprime toute sa satisfaction de pouvoir constater que la Société est restée dans une situation prospère.

Il propose à la Société de voter des remercîments à M. Emile Gley, pour les soins que notre collègue a bien voulu prendre de notre bibliothèque et la rédaction d'un catalogue. Adopté.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau :

Vote pour le Président : M. Le Moyne ayant obtenu quatorze voix sur dix-sept votants est proclamé *Président* de

la Société. M. Le Moyne remercie la Société de la charge qu'elle a bien voulu lui imposer; mais s'excuse de ne pouvoir remplir ces fonctions que ses occupations ne lui permettent pas de remplir convenablement. Sur l'instance de ses collègues, M. Le Moyne répond qu'il s'efforcera de se mettre de nouveau à la disposition dc la Société et la remercie de sa haute marque de sympathie.

Vote pour les deux vice-présidents : M. Tanant et M. Gley sont proclamés *vice-présidents*.

M. Chatel est élu *secrétaire-adjoint*.

M. Mottet, *trésorier*; M. Gley, Emile, *bibliothécaire*

Vote pour les Commissions :

Commission d'agriculture : MM. Adam, Bretagne, Gabé, Huot, Lamblé, Lapicque et Lecomte.

Commission d'histoire et d'archéologie : MM. Bretagne, Chevreux, Ganier, Gley (Gérard). Ohmer et Voulot.

Commission littéraire : MM. Chatel, Garnier, Gley (Gérard), Gley (Emile), Goguel, Lecomte, et Ohmer.

Commission des Beaux-Arts : MM. Chevreux, Ganier, Marqfoy, Ollivier, Pellerin, Tanant et Tourey.

Commission scientifique et industrielle : MM. Adam, Chatel, Dauzat, Demangeon, Douliot, Huot et Kibner fils.

Commission d'admission : MM. Demangeon, Ganier, Gley (Gérard), Guyot, Mottet, Retournard et Tanant.

Sur la proposition de M. Le Moyne, la Société nomme membres titulaires MM. Lamblé, Grisouard et Lecomte, alors membres libres.

Les Commissions sont ajournées au samedi 22 courant à 2 heures pour s'organiser.

Il est ensuite donné lecture de la liste des ouvrages reçus depuis le 29 novembre jusqu'à ce jour, dressée par M. Haillant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Dons du Ministère de l'Instruction publique.

Romania.
Journal des Savants,
Le Cabinet historique.
Répertoire des travaux historiques.
Revue des travaux scientifiques publiés en 1882, tome III.
Bulletin des travaux scientifiques.
Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire, d'archéologie et de philologie).
Notice concernant la numismatique

Dons du Ministère de l'Agriculture.

1. M. De Sauvage. — *Comptabilité agricole,* quatre cahiers.
2. Ministère de l'Agriculture. — *Bulletins, Documents officiels, Statistique, Rapports, Comptes-rendus de missions en France et à l'étranger.* Première année, sept numéros. Paris, imp. nationale 1882.

Dons de la Préfecture.

Conseil général des Vosges. — 1. *Rapport* du Préfet. Session d'août 1882. — 2. Session d'avril 1883. — 3. Session d'août 1883 et supplément.

Ouvrages périodiques offerts à la Société d'Emulation pendant l'année 1883.

Le Bon Cultivateur, recueil agronomique de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, du Comice agricole de Nancy et de la Société agronomique de l'Est.
L'Apiculteur, Rédacteur en chef : M. Hamet, professeur d'agriculture au Luxembourg, 67 rue Monge, à Paris.

Le Bélier, journal spécial d'agriculture, paraissant le dimanche. Rédacteur en chef, M. Pâté, à Malzéville, près Nancy.

Le Cultivateur agenais, revue populaire mensuelle d'agriculture. Directeur, M. Goux, cours St-Antoine, 26, à Agen.

Maître Jacques, journal d'agriculture des Deux-Sèvres.

L'Industriel vosgien, journal publié à Remiremont.

La Feuille des Jeunes Naturalistes.

La Presse vosgienne, journal de Mirecourt.

Et les publications des Sociétés savantes dont la liste est ci-après.

Liste des ouvrages non périodiques offerts à la Société d'Emulation pendant l'année 1883.

ACADÉMIE D'HIPPONE. — 1. *Réunion du Bureau* du 9 août 1883. — 2. *Des améliorations qu'il pourrait être utile d'apporter dans la législation relative aux retraites des fonctionnaires publics*. Bône, Thomas 1883, in-4° 23 p. (Don de la Société correspondante.)

ALBUM CARANDA. — *Fouilles d'Armentières* (suite).

ANNALES DU MUSÉE GUIMET, Tome V 1883.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — *Sur les dommages causés par le* Cephus compressus *et le moyen de détruire ce parasite*. (Don de l'auteur, membre associé).

BALTET (Charles). — *Semis d'arbres forestiers pour la recherche de nouvelles variétés*. (Don de l'auteur).

BARBIER (J.-V.) — *Carte* spéciale des colonies où se porte actuellement l'action de la France. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

BARBIER DE MONTAULT (Mgr. X.) — *Traité de la visite pastorale selon la méthode de Benoît XIII*, Paris 1877. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

BENOIT (A.) — *Deux procès du Chapitre de Remiremont à la fin*

du XVIIIe siècle, in-8° s. d. [1883], 16 p. Epinal, Collot. (Don de l'auteur, membre correspondant).

Boucher de Molandon. — 1. *Inventaire des livres, joyaux, ornements, reliquaires, etc., de l'église Saint-Paul d'Orléans*, publié d'après le manuscrit original. Paris, imp. nat. 1882, in-8° 22 p. — 2. *La délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du 8 mai*; chronique anonyme du XVe siècle récemment retrouvée au Vatican et à St-Pétersbourg. Orléans, Herluison 1883, in-8°, 107 p. (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

De Boureulle. — *Voyage de Montaigne dans les Vosges*. (Don de l'auteur, membre correspondant).

Boyé (Norbert, d'Avillers). — *Ténèbres et lumière*, poëme en trois chants, première partie. (Don de l'auteur).

Burger. — *Traité de la culture des arbres isolés ou en massifs*. — 2. *Le Déboisement des campagnes dans ses rapports avec la disparition des oiseaux utiles à l'agriculture*. — 3. *Rapport sur le Traité de culture des arbres isolés ou en massifs*, de M. Antonin Rousset, inspecteur des forêts, par M. A. Burger. Meaux, Charriou, 1883, in-8°, 15 pages. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

Canal de l'Est. — 1. *Commission interdépartementale*. Projet de loi. Statuts du Syndicat, 1873. — 2. Syndicat. Loi du 24 mars 1874. — 3 Syndicat. Rapport aux conseils généraux. Session d'août 1878. — (Dons de M. Jutier, membre correspondant. Voir aussi Varroy, Marx, Frécot, Meuse, Jutier.)

De Chanteau (F.) — 1. *Notice historique sur le château de Gerbonvaux (Meuse)*. Bar-le-Duc, Philipona 1883, in-8°, 57 p. — 2. *Étude sur une collection d'ex-libris*. Bar-le-Duc, Philipona 1883, in-8° 20 pages. — 3. *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Révolution dans les Vosges*. Bar-le-Duc, Philipona 1883, in-8° 33 p. (Don de la famille de l'auteur.)

Chapellier. — *Notice sur Sœur Marie-Agnès de Bauffremotn et abrégé de la vie de Sœur Marie-Louise de Bauffremont* (Don de l'auteur, membre correspondant).

Compte-rendu de la séance solennelle d'inauguration de l'exposition géographique de Bar-le-Duc, 1883.

Congrès archéologique de France, XLVIIIe session, 1881.

Congrès des Américanistes à Madrid, 1883.

Courbe. — *Promenades historiques à travers les rues de Nancy.*

Daguin. — *L'Imprimerie et la Librairie dans la Haute-Marne et dans l'ancien diocèse de Langres*, par deux membres correspondants de la Société historique et archéologique de Langres. Paris, Champion ; Langres, Dangien 1883, gr. in-8° 50 pag. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

Daviller (le D^r). — *Quelques réflexions au sujet d'une épidémie de fièvre typhoïde.* Plombières, Soyard, 1883, in-8° 30 p. (Don de l'auteur, membre associé).

Demangeon (A.) — *Table pour construire un cadran solaire horizontal.* (Don de l'auteur, bibliothécaire-archiviste adjoint).

Derivaux (Mlle Marie). — *A M. Piroux*, poésie. (Don de M. Piroux, membre correspondant).

Dietz. — *De l'influence des forêts sur la pluie, l'alimentation des sources et le climat de* 1882, 1882. — 2. *Les pluies en Alsace-Lorraine, de* 1870 *à* 1880. (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

Douliot. — 1. *Une caravane scolaire vosgienne dans le Jura, aux bords du lac de Genève et aux environs du Mont Blanc.* — 2. *Lettre sur l'organisation des caravanes scolaires. Club alpin français, Bulletin mensuel* n° 8, novembre 1882, p. 239-241, et 241-244. (Dons de l'auteur, membre titulaire).

La Fête et les Noces d'or de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, de Nancy, juillet 1883. (Don de M. Vagner, membre correspondant.

Frécot. — *Rapport général de l'Ingénieur en chef* (Canal de l'Est), 1873. (Don de M. Jutier, membre correspondant.)

Gebhart. — Département des Vosges. *Travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité pendant l'année* 1882. Epinal, Busy, 1883 pet. in-8° 133 p. (Don de l'auteur, membre titulaire).

GERMAIN (Léon). — 1. *Plaque de foyer aux armes de François Taafe.* — 2. *Notes sur la Maison de Lorraine.* — 3. *La Croix d'affranchissement de Frouard.* — 4. *Notes sur Florentin Le Thierriat.* — 5. *Les tombeaux de l'église de Lenoncourt.* — 6. *Notice sur le tombeau de Warin de Gondrecourt.* — 7. *Le titulaire de Cons-la-Grandville.* — 8. *Origine de la famille Le Pois.* — 9. *La Porte Saint-Georges à Nancy.* — 10. *L'auteur des statues de la porte Saint-Georges.* — 11. *Sceau du Cardinal de Bar.* 12. *Famille de Pillart de Naives.* (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

GRAD (Ch.) — 1. *Zigs-zags à travers l'Allemagne.* Strasbourg, Bauer, in-24, 47 pages. — 2. *Études de voyage. Des travaux publics en Algérie.* (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

HAILLANT (Nicolas). — *Essai sur un patois vosgien.* (Uriménil près Epinal). Première partie : Phonétique (*suite*). Deuxième section. Traitement des lettres originaires (latin, roman, bas-latin, germanique). Epinal, Collot 1883, in-8°, 56 p. — 2. *Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges*; *contribution à l'examen d'une des questions du Congrès de la Sorbonne en* 1883 *ainsi conçue : quelle méthode faut-il suivre pour rechercher l'origine des noms de lieu en France.* Epinal, Collot 1883, in-8° 34 pages. (Dons de l'auteur, secrétaire perpétuel.)

JACOB (Alfred). — *Notice sur M. F. de Chanteau.* (Don de l'auteur, membre correspondant.)

JUTIER. — 1. *Note sur les résultats des travaux de captage des eaux de Plombières*, in-8° s. l. n. d. 8 pp. Paris, imp. Thunot, 1859. — 2 *Étude sur le développement des appareils à vapeur dans le département des Vosges de* 1843 *à* 1858, in-8°, Epinal, Gley, 1860. — 3. *Statistique des appareils à vapeur dans les départements du Haut-Rhin et des Vosges, de* 1845 *à* 1859, gr. in-8°, Mulhouse, Baret s. d. [1861.] — 4. *Rapport sur l'explosion d'une locomotive sur le chemin de fer de Paris à Lyon.* Moulins, Desrosiers 1864, in-8° 30 p. une planche. — 5. *De l'électricité dans les eaux minérales ;* rapport pré-

senté à la Société d'hydrologie de Paris. Paris, Germer-Baillière 1866, in-8° 34 p. (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

Lemaire (Ad.) — *Liste des desmidiées observées dans les Vosges jusqu'en* 1882, précédée d'une introduction contenant des indications sur la récolte et la préparation de ces algues. Nancy, Berger-Levrault 1883, in-8° 28 p. une planche. (Don de l'auteur.)

Lepage (H.) — *Sur l'organisation et institutions militaires de la Lorraine*, in-8° 450 p. 4 planches. Nancy, Berger-Levrault. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

Lequeux (Alfred). — *Les Chambres d'agriculture*. Châlons-sur-Marne. — 2. *Circulaire* du Président du Comice de Châlons-sur-Marne.

Lescuyer. — 1. *Considérations sur la forme et la coloration des oiseaux*. — 2 *Utilité de l'oiseau*. Étude d'ornithologie. Paris, Baillière, Palmé; Saint-Dizier, Marchand, in-8° 1883, 80 pages. (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

Liégey (le Dr). — *Un cas intéressant au triple point de vue physiologique, psychologique et artistique*. — 2. *Mon testament médical*. (Don de l'auteur membre correspondant).

Marx, Varroy et Jundt. — *Chemins de fer d'Alsace*, 1865. (Don de M. Jutier, membre correspondant.)

Maury. — *Rapport sur les archives nationales*.

Maxe-Werly. — 1. *Collection des monuments épigraphiques du Barrois*. — 2. *Monnaies seigneuriales françaises*. — 3. *Trouvaille faite à Largue*. (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

Merlin (Ch.) — *Annuaire de l'Instruction publique dans les Vosges*, 22e année, 1883. (Don de l'auteur, membre titulaire.)

Meuse. — Département de la Meuse : *Conseil général*. Session extraordinaire du 6 mars 1873. (Don de M. Jutier, membre correspondant.)

Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges.

Olry. — *De Nancy au Mont Saint-Michel*. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

Pfluck-Harttung (J. de). — *Acta Pontificum romanorum inedita*: Tubingue, Fües 1880-1881, in-4° VIII — 476 pages. (Don de l'auteur, membre correspondant.)

Piot-Fayet. — *Simples notions sur les engrais chimiques, leur préparation et leur emploi*. Versailles 1883.

Piroux. — *A la mémoire de M. Henry-Auguste-Varroy*. (Don de l'auteur, membre associé.)

Programme des concours de la Société d'Émulation de Cambrai.

Programme des concours en 1883 et 1884, de l'Académie d'Amiens.

Programme des concours de l'Académie de Reims.

Programme des prix de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Puton. — *De l'impôt foncier des forêts*. — 2. *Une question d'administration concernant les forêts nationales*. (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

Quélet, Mougeot et Ferry. — *Liste des champignons observés dans les Hautes-Vosges les* 22, 23, 24 *et* 25 *septembre* 1881; in-8° 12 p. Toulouse, Montaubin. (Don de M. le Dr Mougeot, membre associé).

Questionnaire relatif aux plantes maraîchères de grande culture. Envoi de la Société des Agriculteurs de France.

Rance (M. l'Abbé). — 1. Faculté de thélogie d'Aix. *Renaissance et religion*. Leçon d'ouverture du cours de morale, 15 décembre 1881. Aix, Remondet-Aubin, 1882, in-8° 56 p. — 2. *Hugues de Noyers et Pierre de Courtenay;* épisode de l'histoire d'Auxerre 1182-1216; Aix, Makaire; Marseille, Chauffard, 1883 in-8°, 24 p. (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

Revue de l'histoire des religions.

Des Robert. — *Histoire des campagnes de Charles IV en Lorraine*, 2 volumes. — 2. *Journal historique de Barthélemy Philbert*. (Dons de l'auteur, membre correspondant).

Section Meusienne de la Société de Géographie de l'Est.

Exposition géographique et ethnographique à Bar-le-Duc. *Compte-rendu de la séance solennelle d'inauguration.* Bar-le-Duc, Comte-Jacquet 1883, in-18, 20 p. (Don de la Société correspondante.)

TERQUEM. — 1. *Cinquième mémoire sur les foraminifères du système oolithique.* — 2. *Les foraminifères de l'éocène.* (Dons de l'auteur, membre correspondant.)

VAGNER. — *Le congrès de l'union des œuvres ouvrières.* (Don de l'auteur, membre correspondant.)

VARROY. — Un carton contenant des pièces *lithographiées* relatives au Canal de l'Est, intitulées : 1°. *Extrait de la carte de la navigation intérieure de la France au* 1.390.000. — 2°. *Note relative aux études du canal de la Moselle à la Saône.* — 3°. *Note relative au projet de canalisation de la Haute-Marne et de la jonction de cette rivière avec la Moselle.* — 4° *Etude de deux canaux destinés à mettre la Moselle en communication d'une part avec la Meuse et d'autre part avec la Saône.* — 5°. *Rapport complémentaire de l'ingénieur.* — 6°. *Note sur une jonction directe de la Meuse et de l'Est, du canal de la Marne au Rhin avec le canal de la Haute-Marne.* 7°. *Canal de la jonction de la Moselle à la Meuse et Meuse canalisée. Note relative à l'avant-projet.* Exposé général. — 8°. *Autre note relative à l'avant-projet.* — 9°. *Procès-verbal* de la séance de la commission interdépartementale (du 19 février 1872.) — 10°. *Voies, moyens d'exécution, combinaison financière.* — 11°. *Emprunt de* 51,000,000f. — 12°. *Convocation* pour le 12 décembre 1872. — 13°. *Séance du* 12 *décembre* 1872. — 14°. *Parts de garantie souscrites.* — 15°. *Note sur les chemins de fer départementaux dans la Meurthe,* 1866. — 16°. *Chemins de fer d'intérêt local dans la Meurthe et Moselle,* 1871. — 17°. *Chemins de fer départementaux dans la Meurthe,* 1870-1872. — 18°. *Réponse de la Chambre de commerce de Nancy.* (Dons de M. Jutier, membre correspondant, en mémoire de M. Varroy, ancien ministre.)

DE VILLEPOIX. — *L'éclairage.* (Don de l'auteur.)

VIANSSON. — *Histoire du Canal de l'Est,* in-8° Berger-Levrault, 1883. (Don de l'auteur.)

VOULOT (Félix). — *Sur deux mégalithes vosgiens et les signes gravés sur les roches.* Paris, Hennuyer, 1880, in-8° 10 pp. (Don de l'auteur, membre titulaire.)

MANUSCRITS (1).

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — 1. *La rouille des blés.* — 2. *Peronospora viticola* DE BY. — 3. *Nectria ditissima* TUL. — 4. *Arboriculture fruitière ; Cephus compressus F.*

BAILLY (le Dr). *La galerie de peinture au musée départemental des Vosges.*

BENOIT (A.) — 1. *Deux Procès du Chapitre de Remiremont à la fin du XVIIIe siècle,* — 2. *Les anciens seigneurs de Bains et de Fontenoy.*

BERHER (le Dr). — *Nouveau Supplément au Catalogue des plantes vasculaires du département des Vosges.*

Dr FOURNIER. — *Rambervillers au XVIIIe siècle* (suite).

HAILLANT (N.) — 1. *Essai sur un patois vosgien* (Uriménil, près Epinal). 1re partie, Phonétique (suite). 2e section, Traitement des lettres originaires (latin, roman, bas-latin, germanique.) — 2. *Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges.*

LAILLER (A.) — *Poudre de lin inaltérable pour la confection des cataplasmes,* préparée par A. Lailler, pharmacien en chef de l'asile des Quatre-Mares, à Saint-Yon (Seine-Inférieure).

LE BRUN (J.-F.) — *Mémoire sur l'âge des roches des Vosges.*

LIÉGEY (le Dr). — 1. *Constitution médicale actuelle des plantes, des animaux et de l'homme.* — 2. *Note principalement relative à la maladie des arbres fruitiers.*

(1) Les manuscrits sont offerts par les auteurs, sauf indication contraire.

DESSINS

Dessins de M. Pensée, offerts par Mlle Pensée, en mémoire de son frère. (1).

Quelques notes explicatives sur les dessins réunis en album sous le titre de

SOUVENIRS LOINTAINS DE MON PAYS

Croquis recueillis et mis en ordre en février et mars 1871.

Orléans, le 12 mars 1871.

CH. PENSÉE.

1. *Les Templiers*, en regardant du côté de la ville. Dans le lointain, la promenade du Cours placée à gauche, sur le bord de la Moselle. Le clocher de l'hôpital domine les arbres.
2. *Les Templiers*, en regardant les montagnes. La fenêtre du 1er étage du pavillon est celle vis-à-vis de laquelle j'ai travaillé plusieurs années. Je considère donc cette maison comme le berceau de mon instruction d'artiste.
3. A l'exception d'un paysage à droite, copié par moi d'après Walmoert et qui remonte à 1815 (56 ans de date), les autres croquis ont été exécutés par mon oncle. (Voir aussi les feuilles suivantes 4 et 5). Ces petits dessins, les seuls que je possède de lui, sont faits avec sentiment et beaucoup d'habileté.
6. Copie d'après un dessin original de mon oncle, repré-

(1) Nous ne pouvons mieux faire que de donner les notes explicatives rédigées par M. Charles Pensée lui-même, et réunies dans un petit cahier autographe accompagnant l'album.

sentant le *Mont Pilate*, pris près du lac de Lucerne. Il a été fait en 1818 (52 ans.)

7. Copie incomplète sans doute d'un dessin de *Forge des Vosges*. Je le garde comme spécimen du genre de travail dont j'ai eu à m'occuper pendant quelque temps chez mon oncle.
8. *Vue du Pavillon* servant d'habitation à M. Jollois pendant son séjour à Épinal. On aperçoit les ruines de l'ancien château.
9. *Vue générale de la ville d'Épinal*, prise au-delà de l'ermitage St-Antoine. L'ensemble de la ville prise de côté est admirable.
10. *Souvenir de mon bon frère Eugène.* Lithographie représentant l'Ermitage St-Antoine.
11. *Ermitage St-Antoine.*
12. *Vue d'Épinal*, prise de l'allée des Soupirs, 1821 (50 ans).
13. Lithographie de la *Place des Vosges* à Épinal, par Ravignat. Cette lithographie tient provisoirement la place d'une aquarelle que j'ai prise du même point et qui est égarée en ce moment.

Un pan de muraille renversée. Croquis par mon frère Eugène.

NOTA. — Le propriétaire d'alors du château d'Épinal témoigna le désir de réunir, dans un Album de 20 à 30 feuilles, les vues principales de sa propriété et voulut bien me charger de l'exécution du dessin. Ne pouvant quitter Orléans au moment de cette aimable proposition, mon frère Eugène, avec son obligeance ordinaire, fit lui-même les croquis qu'il m'envoyait successivement par la poste. J'ai voulu, comme souvenir, en conserver deux. Celui feuille 13 et feuille 17.

14. *Ancien Ermitage St-Michel.* On aperçoit la montagne du château et à droite une partie de l'église.
15. *Ermitage St-Michel*, en regardant du côté de Failloux.
16. *Ermitage St-Michel.* Cette vue générale est prise d'une allée du château.
17. *Deux vues des restes des piliers du pont-levis du Château.*

18. *Tombe de M. Pellet,* avocat Épinal, auteur du recueil de poésies intitulé le *Barde des Vosges.*
L'autre petit dessin rappelle une des malices qu'on faisait aux camarades un peu naïfs. On leur persuadait qu'en appliquant l'oreille à l'extrémité d'une pièce de bois placée à l'effleurement du mur (voir le point noir en X), on entendait une musique délicieuse. Il n'avait pas plutôt mis son oreille à cet endroit qu'on lui poussait la tête violemment. Je puis assurer que cette épreuve excitait ordinairement le mécontentement de la victime.

19. *Deux vues de l'Hôpital St-Maurice.* L'une, celle de droite, vue sur le côté, l'autre montrant la façade principale où se trouve l'entrée. Ces constructions sont l'œuvre de M. Grillot, architecte.

20. *Maison habitée par ma mère* quand j'ai quitté la ville pour suivre M. Jollois à Orléans. Nous occupions le 1er et le 2e étage. On aperçoit le sommet de la tour du Boudiou. Ce mot *Boudiou* en patois lorrain signifie *horloge menteuse.* La porte avait un aspect assez sévère, il est à regretter qu'on n'ait pu la conserver. Le peu de largeur de la porte a nécessité sa démolition. (Voir feuilles 20 et 23).

21. Croquis des trois fontaines souterraines d'Épinal, celle de gauche qu'on appelle fontaine de *la Rochotte* est extrêmement abondante et d'une limpidité extraordinaire, les deux autres s'appellent fontaine de *la Chatte* et fontaine *St-Goëry.*

22. *Fontaine de la place de l'Atre.*

23. *Fontaine au sommet de laquelle on a placé la petite statue* (représentant la ville d'Épinal) *du tireur d'épine* modelée d'après celle qui se trouve au Vatican.

24. *Autre fontaine dite de Jeanne d'Arc,* située au milieu de la place de Grève (petite ville).

25. *Vue des bords de la Moselle,* prise de la rive droite en regardant l'Ermitage St-Antoine. Le second dessin représente le pont de bois reliant la grande et la petite ville et qui a été remplacé depuis par un pont en lit de fer.



A gauche, les bâtiments du Musée ; dans le fond, la montagne de la Justice. Le petit personnage assis sur le mur d'enceinte de la promenade rappelle le souvenir de mon jeune frère Henry.

26. Partie nord de l'ancienne *église d'Épinal*, avec les détails de son portail.

26 *bis*. Deux croquis précieux représentant le *Cloître de l'Église* avant sa destruction : ils ont été copiés sur les dessins originaux faits par mon oncle Hogard.

26 *ter*. *Elévation latérale sud de l'Église d'Épinal.*

26. *quat*. *Chevet de l'Église*, photogr. et détails intérieurs de l'église.

27. *Vue générale de l'Hôpital* ; on aperçoit à l'extrême lointain les bâtiments de la Vierge. Le croquis à la mine de plomb représente dans le lointain les Templiers considérablement accrus par de nouveaux bâtiments avec une grande cheminée. On fabriquait des produits chimiques. Le 3e dessin représente le Couvent des Jésuites qui a servi successivement de collège et d'hôtel de la Préfecture. On aperçoit dans le fond la montagne de la Justice.

28. *Vue d'Épinal*, prise dans les environs de l'hôpital. En dessus la vue du Char-d'Argent situé à une demie lieue de la ville sur le bord de la Moselle et un peu avant le Champ du Pin.

29. Vue prise du cabinet de mon oncle aux Templiers. Au soleil couchant il y avait des effets de lumière admirables. *Bords de la Moselle, près la Roche-Pointue.*

30. *La Calotine*. Site sauvage au milieu de la forêt à une lieue de la ville. Nous affectionnions beaucoup cet endroit dans notre jeunesse. Nous y avons fait de bonnes et fréquentes promenades. Avant d'y arriver on passait par la Petite Mouche, aussi dans la forêt. C'était là que nous allions cueillir des bouquets de muguet et pour cela nous partions à 4 heures du matin.

31. *Environs de Dinozé*, à une grande lieue d'Épinal. La

Moselle roule ses eaux transparentes comme du cristal. La vue du dessous est prise à la Petite-Mouche.

32. *Entrée de la petite vallée de la Quarante-Semaine*, tout près d'Épinal. La 2e vue représente les bords de la Moselle, près Dinozé.

33. *Roche Pointue sur la rive droite de la Moselle.* Le rocher a été le témoin de scènes affreuses : plusieurs personnes ont péri noyées par leur imprudence.

34. *Ossuaire dans le village d'Arches*, à 3 lieues d'Épinal.

35. *Maison qu'habitait le célèbre peintre Claude Gelée* dit le Lorrain, *dans le village de Chamagne*, près Charmes.

36. *Vue générale de Plombières*, prise de la route d'Épinal.

37. *Vue intérieure de Plombières*, prise de la rue principale à la hauteur de la fontaine du Crucifix. On aperçoit les anciens bains romains presque à fleur de terre et plus loin les bâtiments du grand bain.

38. *Vue intérieure des piscines du grand bain de Plombières.* Vue de Plombières à l'extrémité de la ville en allant à la campagne. On aperçoit à droite l'atelier des jeunes Resal qu'on appelait des orfèvres en fer et que je connaissais intimement.

39. *Deux vues de Plombières*, dont l'une, la plus petite, est prise de la fenêtre de ma chambre, l'autre prise de la rive gauche de l'Augronne. C'était en 1832, pendant que nous étions allés, ma bonne mère et moi, prendre les eaux.... que de souvenirs !

40. *Autre vue de Plombières*, du même côté, mais en rentraut en ville. *Calvaire*, situé au sommet de la côte, sur la route d'Epinal.

41. *Même calvaire* à l'aquarelle et pris du côté opposé.

42. *Fontaine de Stanislas*, près Plombières.

43. *Vallée des Roches*, aux environs de Plombières, (1823).

44. *Rochers*, à l'aquarelle, pris dans la vallée des roches.

[Le manuscrit offre ici une lacune.]

47. *Vue générale du théâtre antique de Grand.* On aperçoit à

droite les restes des grandes arcades qui soutiennent les terres sur lesquelles devaient s'appuyer les gradins des spectateurs et à gauche la partie supérieure des loges dans lesquelles devaient être renfermés les animaux féroces destinés aux combats du Cirque.

48. *Mur extérieur du Théâtre de Grand.* On aperçoit encore les arcades de soutènement des terres du théâtre dans la partie qui n'était pas appuyée sur le sol même. Dans le lointain la Chapelle Ste-Libère, bâtie avec de gros matériaux provenant des ruines du Théâtre.

49. *Frontispice* lithographié, rappelant les divers lieux du département où l'on a trouvé des restes d'antiquités.

50. Lithographie représentant les antiquités de Grand, notamment les restes d'une ancienne prison qui sert de cave aujourd'hui et les restes d'un conduit souterrain aussi dans une autre cave.

51. *Autel en pierre,* trouvé dans les fouilles faites à Lamerey où l'on a trouvé les ruines de bains romains.

52. *Eglise de Grand.* La tour carrée construite, principalement à sa base, de matériaux énormes provenant des ruines du théâtre dont on aperçoit, à droite, le sommet.

53. *Eglise ancienne de Champs,* dans la vallée de la Vologne, vue intérieure.

54. *Vue de St-Dié,* prise derrière la Cathédrale.

55. *St-Dié,* pris sur les bords de la Meurthe. On voit le pont de pierre dans le lointain.

56. *Vue d'angle du cloître à ogive de la Cathédrale de St-Dié.* Vue intérieure.

57. *Vue générale de Raon-l'Étape,* à l'entrée de la vallée de Celles.

58. *Eglise et vallée de Celles.*

59. *Vallée de Celles.*

60. *Village d'Allarmont.* (Vallée de Celles).

61. *Montagne du Donon,* prise de Raon-sur-Plaine.

62. *Sommet du Donon,* prise du plateau où l'on a découvert les ruines d'un ancien temple. On aperçoit au sommet la

pyramide placée par les ingénieurs-géographes chargés de la carte de la France.

63. *Rochers supérieurs du Donon*, où l'on voit à droite, sculptés en relief dans le creux deux figures d'animaux. Celui de gauche représente un lion, la gueule ouverte, celui de droite un sanglier et en dessous une inscription formée de deux mots seulement en grands caractères romains :

BELLICVS-SVRBVR

64. Même sujet que le précédent.

65. Vue prise du sommet du Donon en regardant du côté de Strasbourg dont on aperçoit vaguement, comme un point noir, la cathédrale à l'extrême horizon.

66. *Forges de Framont* au pied du Donon, du côté de Schirmeck.

67. *Schirmeck, avec les ruines de son vieux château* (1821.)

68. *Village de Champenay,* assez près de Schirmeck.

69. *Ville de Senones.*

70. *Grande cascade de Tendon.* — Vue prise à l'extrêmité du lac de Longemer, près d'une petite chapelle. — *Scierie près Gérardmer.*

71. *Petite cascade de Tendon.*

72. *Lacs de Longemer, de Gérardmer et Chalet,* pris au sommet de la montagne du Hoëneck.

Liste des Sociétés savantes auxquelles la Société d'Emulation des Vosges adresse ses publications en les priant de continuer cet échange mutuel.

AIN.

1. Société d'Emulation, agricultre, sciences, lettres et arts de l'Ain, à Bourg.

AISNE.

2. Société académique de Laon.

3. Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

4. Société archéologique, historique et scientifique de Château-Thierry.

5. Société de pomologie et d'arboriculture de Chauny.

6. Société régionale d'horticulture de Chauny.

ALPES-MARITIMES.

7. Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Nice.

ARDÈCHE.

8. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Ardèche, à Privas.

AUBE.

9. Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, à Troyes.

10. Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube, à Troyes.

11. Société d'apiculture de l'Aube, à Troyes.

BOUCHES-DU-RHONE.

12. Société de statistique de Marseille, rue Saint-Sépulcre, 19.

13. Union des arts, à Marseille.

14. Société botanique et horticole de Provence, rue des Dominicaines, 2, à Marseille.

CALVADOS.

15. Société d'agriculture et de commerce de Caen.

16. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

17. Société de médecine de Caen et du Calvados.

18. Société linnéenne de Normandie, à Caen.

19. Association normande pour les progrès de l'agriculture, de l'industrie et des arts, à Caen.

20. Société d'agriculture, sciences arts et belles-lettres de Bayeux.

21. Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie, à Lisieux.

22. Société française d'archéologie, pour la conservation et la description des monuments historiques à Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

23. Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, à Saintes.

COTE-D'OR.

24. Société centrale d'agriculture de la Côte-d'Or, à Dijon.

25. Société d'agriculture et d'industrie agricole de la Côte-d'Or, à Dijon.

26. Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

27. Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, à Dijon.

28. Société archéologique d'histoire et de littérature de l'arrondissement de Beaune.

DOUBS.

29. Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.

30. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

31. Société d'Emulation de Montbéliard.

DROME.

32. Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, à Valence.

33. Société d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, à Romans.

EURE.

34. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, à Evreux.

35. Société d'agriculture,, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure, section de Bernay, à Bernay.

FINISTÈRE.

36. Société académique de Brest.

GARD.

37. Académie de Nimes.

HAUTE-GARONNE.

38. Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariège, à Toulouse.

39. Société d'histoire naturelle, de Toulouse.

40. Société archéologique du midi de la France, à Toulouse,

41. Institut des provinces de France, à Toulouse.

42. Société académique hispano-portugaise à Toulouse.

GIRONDE.

43. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

44. Commission des monuments, et documents historiques à Bordeaux.

45. Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux.

HÉRAULT.

46. Académie des sciences et lettres de Monpellier.

47. Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault, à Montpellier.

48. Société languedocienne de géographie, à Montpellier.

49. Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.

INDRE-ET-LOIRE

50. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, à Tours.

51. Société francaise d'archéologie pour la conservation et la description des monuments, rampe de la Tranchée, 61, à Tours.

JURA.

52. Société d'Emulation du Jura, à Lons-le-Saulnier.

53. Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

54. Société de viticulture et d'horticulture d'Arbois.

LOIRE.

55. Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, à Saint-Etienne.

HAUTE-LOIRE.

56. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE.

57. Société académique du département de la Loire-Inférieure.

LOIRET.

58. Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.

LOT-ET-GARONNE.

59. Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen.

LOZÈRE.

60. Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

61. Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
62. Académie des sciences et belles-lettres d'Angers.

MANCHE.

63. Société académique de Cherbourg.

MARNE.

64. Académie nationale de Reims.
65. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
66. Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
67. Société d'horticulture de l'arrondissement d'Epernay.

HAUTE-MARNE.

68. Société historique et archéologique de Langres.
69. Société des lettres, sciences et arts de Saint-Dizier.

MAYENNE.

70. Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.

MEURTHE-ET-MOSELLE

71. Académie de Stanislas, à Nancy.
72. Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.

73. Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, à Nancy.

74. Société de médecine, à Nancy.

75. Société des sciences de Nancy.

76. Société de l'Est, à Nancy.

77. Société de Saint-Vincent-de Paul, à Nancy.

78. Société philotecnhique de Pont-à-Mousson.

MEUSE.

79. Société philomathique, à Verdun.

80. Société du Musée, à Bar-le-Duc.

81. Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

NORD.

82. Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

83. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Dunkerque,

84. Société d'agriculture, des sciences et arts de Douai.

85. Société d'Emulation de Cambray.

86. Société d'histoire et des beaux-arts de Bergues.

OISE.

87. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, à Beauvais.

88. Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne.

89. Société historique de Compiègne.

PAS-DE-CALAIS.

90. Société académique de Boulogne-sur-Mer.

91. Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

92. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. à Perpignan.

RHONE.

93. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
94. Société linnéenne de Lyon.
95. Société des sciences industrielles de Lyon.
96. Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon.
97. Société d'études scientifiques de Lyon.
98. Musée Guimet, boulevard du Nord, Lyon.

HAUTE-SAONE.

99. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Haute-Saône, à Vesoul.

SAONE-ET-LOIRE.

100. Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Mâcon.
101. Société éduenne des lettres, sciences et arts, à Autun.

SARTHE.

102. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans.
103. Société philotechnique du Maine, au Mans.

SAVOIE.

104. Société centrale d'agriculture du département de la Savoie, à Chambéry.

SEINE.

105. Académie française, quai Conti, 23, à Paris.

106. Académie des inscriptions et belles-lettres, à Paris.

107. Académie des sciences, à Paris.

108. Académie des beaux-arts.

109. Académie des sciences morales et politiques, quai Conti, 23, à Paris.

110. Académie de médecine, rue des Saints-Pères, 49, Paris.

111. Société nationale d'agriculture de France, rue de Bellechasse, 18, à Paris.

112. Société nationale et centrale d'horticulture de France, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

113. Société pour l'instruction élémentaire, rue du Fouarre, 14, à Paris.

114. Société nationale des antiquaires de France, au Louvre, à Paris.

115. Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184, à Paris.

116. Société protectrice des animaux, rue de Grenelle, 84, à Paris.

117. Société d'acclimatation, hôtel Lauragais, rue de Lille, 19, à Paris.

118. Société géologique de France, rue du Vieux-Colombier, 24, à Paris.

119. Société Franklin, rue Christine, 1, à Paris.

120. Société des agriculteurs de France, rue Le Pelletier, 1, à Paris.

121. Congrès des délégués des Sociétés savantes, rue Bonaparte, 44, à Paris.

122. Société philotechnique, rue de la Banque, 8, à Paris.

123. Société française de numismatique et d'archéologie, rue de Verneuil, 46, à Paris.

124. Société d'instruction professionnelle horticole, boulevard de l'Hôpital, 34, à Paris.

125. Société des jeunes naturalistes, à Paris.

126. Bibliothèque de la ville de Paris, hôtel Carnavalet, rue Sévigné, à Paris.

127. Association philotechnique, rue Serpente, 24, à Paris.

128. Athénée oriental, rue Royale-Saint-Honoré, 6, à Paris.

SEINE-INFÉRIEURE.

129. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

130. Société libre d'Emulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

131. Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Hâvre.

132. Société nationale hâvraise d'études diverses, au Hâvre.

133. Société industrielle d'Elbeuf.

SEINE-ET-MARNE.

134. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, à Melun.

135. Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Meaux.

136. Société d'horticulture de l'arrondissement de Coulommiers.

SEINE-ET-OISE.

137. Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

138. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, à Versailles.

139. Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye.

DEUX-SÈVRES.

140. Société centrale d'agriculture du départemement des Deux-Sèvres, à Niort.

SOMME.

141. Société des antiquaires de Picardie, à Amiens.

142. Académie des sciences, belles-lettres et des arts d'Amiens.

143. Société linnéenne du nord de la France, à Amiens.
144. Société d'Emulation d'Abbeville.
145. Conférence scientifique d'Abbeville et du Ponthieu.

TARN.

146. Société littéraire et scientifique de Castres.

VAR.

147. Société académique du Var, à Toulon.
148. Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var, à Draguignan.
149. Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt.

VIENNE.

150. Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.
151. Société des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.

HAUTE-VIENNE.

152. Société archéologique et historique du Limousin, à Limoges.

VOSGES.

153. Société d'horticulture et de viticulture des Vosges, à Epinal.
154. Section vosgienne de la Société de géographie de l'Est, à Epinal.
155. Société philomathique vosgienne, à Saint-Dié.
156. Comice agricole d'Epinal.
157. Comice agricole de Saint-Dié.
158. Comice agricole de Remiremont.
159. Comice agricole de Rambervillers.
160. Comice agricole de Neufchâteau.
161. Comice agricole de Mirecourt.

162. Société agricole, horticole et viticole de l'arrondissement de Mirecourt.

163. Ligue de l'enseignement d'Epinal.

YONNE.

164. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.

165. Société archéologique de Sens.

ALGÉRIE.

166. Société de climatologie, sciences physiques et naturelles d'Alger.

167. Société archéologique de la province de Constantine.

168. Académie d'Hippone, à Bône.

ALSACE-LORRAINE.

169. Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.

170. Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.

171. Société d'histoire naturelle de la Moselle, à Metz.

172. Société d'horticulture de la Moselle, à Metz.

173. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

174. Société d'horticulture de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

175. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.

176. Société médicale du Haut-Rhin, à Colmar.

177. Société d'histoire naturelle de Colmar.

178. Société industrielle de Mulhouse.

Sociétés diverses.

179. Société des sciences naturelles, à Neufchâtel (Suisse).

180. Société jurassienne d'Emulation, à Porrentruy, canton de Berne (Suisse).

181. Institut géographique international à Berne (Suisse).

182. Société d'histoire naturelle de Bâle (Suisse).

183. Société philosophique et littéraire de Manchester (Angleterre). Literary and philosophical society, Manchester.

184. Société des sciences naturelles (Polichia), à Neustadt (Bavière).

185. Académie Giœnia des sciences naturelles, place de l'Université royale, n° 11-12, à Catane (Sicile.)

186. Smitsoniam Institution, Washington.

187. Université royale de Norwège (Det kgel Norske Universitet, à Christiania.

188. Commission de salubrité de Cleveland (Etats-Unis).

189. Institut Egyptien au Caire (Egypte).

190. Institut Royal Grand Ducal de Luxembourg.

Bibliothèques diverses.

191-195. Bibliothèques administratives de la préfecture et des sous-préfectures des Vosges.

196. Bibliothèque de la ville d'Epinal.

197. Bibliothèque de la mairie d'Epinal.

198. Bibliothèque de la ville de Nancy.

199. Bibliothèque de la ville de Lunéville.

100. Bibliothèque de la ville de Neufchâteau.

201. Bibliothèque de la ville de Rambervillers.

202. Bibliothèque du collège et de l'école industrielle d'Epinal.

203. Comité de météorologie vosgienne, à Epinal.

204. Bibliothèque des Sociétés savantes au Ministère de l'instruction publique.

SÉANCE

PUBLIQUE ET SOLENNELLE

DU 13 DÉCEMBRE 1883

La séance s'est ouverte à deux heures sons la présidance de M. Boegner, Préfet des Vosges, Président d'honneur de la Société.

Les membres de la commision administrative et plusieurs notabilités prennent place au bureau.

Sont présents : MM. ADAM, BOEGNER, BRETAGNE, CHATEL, CHEVREUX, DAUZAT, DEMANGEON, FIGAROL, GALÉ, GANIER, GARNIER, GLEY, GUYOT, HAILLANT, LEBRUNT, LECOMTE, LE MOYNE, MAUDHEUX, MOTTET, MERLIN, OHMER, TANANT et TOUREY, membres titulaires.

MM. JEANMAIRE, ancien député, BERNARD, directeur des Contributions indirectes, MUEL membre associé, GAILLOT, et DUCHEVET, Conseillers municipaux, les représentants de la presse locale assistent à la séance ainsi que plusieurs Dames et la plupart des lauréats.

MM. Tourey et Humblot ont bien voulu prêter à cette solennité le gracieux concours de leur talent en se faisant entendre à diverses reprises.

Sur la demande de M. Tanant, empêché de prendre la parole, M. Garnier veut bien donner lecture à la réunion du discours de notre collègue. Les applaudissements chaleureux, qui en soulignent plusieurs passages, prou-

vent à son auteur tout l'intérêt que l'assistance a pris à cette remarquable étude.

M. le Préfet, prenant ensuite la parole, rappelle brièvement tous les services que les fondateurs de la Société d'Emulation ont rendus à notre département. Il a le ferme espoir de voir se continuer dans l'avenir les œuvres fécondes de notre compagnie. Il est assuré, en voyant se grouper autour de lui, tant d'esprits éminents, de travailleurs ardents dans toutes les branches des connaissances humaines ; il est assuré, dit-il, que les membres actuels de la Société d'Emulation sauront rester dignes de leurs devanciers, sauront persévérer dans ces voies d'investigations archéologiques, littéraires, artistiques, historiques et scientifiques qui ont fait le renom mérité de leur Société. L'orateur reste pleinement convaincu qu'une œuvre aussi excellente ne peu ni démériter, ni déchoir et s'il a un regret, c'est celui de constater que le gouvernement ne peut, malgré toute sa bonne volonté, lui donner des subventions plus larges.

S'il est malaisé de parler des vivants dit-il encore, même pour les louer, le Gouvernement de la République ne saurait oublier du moins de récompenser ceux qui, comme notre Présideṇt, M. Gley a voué 35 années de sa vie à l'enseignement public et qui sait occuper les loisirs que lui crée sa retraite en travaillant au constant développement de notre compagnie. Il cite les œuvres de notre Président et en terminant lui remet solennellement les palmes d'officier de l'instruction publique. L'allocution de M. le Préfet est chaleureusement applaudie.

M. le Président Gley en quelques paroles délicates remercie M. le Préfet de la distiction qu'il a bien voulu lui conférer au nom de M. le Ministre de l'Instruction publique et assure modestement : que l'honneur qui

lui est fait, il le partage avec la Société, dont il est l'élu.

M. Figarol, au nom de la Commission d'Agriculture, fait connaitre dans le style plein d'humour, dont il a le secret, les résultats des opérations du jury voyageur dans l'arrondissement de Neufchâteau et la liste des récompenses accordées aux agriculteurs, aux agents forestiers et aux communes, qui ont reboisé des terrains en friche.

M. Bretagne expose ensuite la part considérable que la Société, par l'entremise des membres de sa commission d'histoire et d'archéologie, a prise aux importantes fouilles de Gran. Puis il analyse avec le plus grand charme le récent ouvrage de M. des Roberts.

M. Ganier, après avoir payé un juste tribut d'eloges aux compositeurs de musique, lauréats de la Commission artistique, se plait à citer des extraits de la remarquable étude du docteur Bailly, sur le Musée départemental de peinture. Il donne un souvenir aux études ét paysages que M. Pensée a laissés en héritage à notre Société et il regrette que tant de richesses artistiques restent, faute de place, ensevelis au fond des cartons.

M. Lebrunt, chargé du rapport de la Commission scientifique et industrielle, a su, en faisant connaitre la liste des treize lauréats de sa section, nous intéresser tous à la vie laborieuse, aux vertus privées des braves gens que nous récompensions.

Les orateurs ont tous été vigoureusement applaudis.

M. Lebrunt a bien voulu aussi proclamer les noms de tous les lauréats et la séance à été levée à 4 heures.

Le Secrétaire adjoint,

C. F. CHATEL.

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES,

LE 13 DÉCEMBRE 1883,

par M. TANANT

Membre titulaire

Messieurs,

Vous aviez, pour faire le discours d'usage cette année, désigné en temps opportun un de nos éminents collègues. Il est infiniment regrettable que cet homme de cœur et de dévouement n'ait pu, pour des raisons que vous connaissez, accomplir la tâche qui lui était dévolue, Vous y perdrez l'audition de pages intéressantes et instructives, fruit d'un travail consciencieux et patient,. et vous n'aurez en échange qu'une élucubration trop rapidement faite, en raison du peu de temps que vous m'avez laissé pour vous donner satisfaction.

Vous avez fait appel à ma bonne volonté, Messieurs, et; pour qu'il n'existe pas de lacune dans nos *Annales*, pour que la tradition soit respectée, j'ai cédé à vos sollicitations. Mais, de mon côté, j'ai droit à votre grande indulgence, car, vous le savez, les choses sérieuses ne se traitent pas en un jour, elles doivent être longuement et

sainement mûries avant d'être livrées à l'impression. Le choix du sujet n'est pas toujours chose facile ; il faut qu'il soit en rapport avec les travaux de la Société ; les recherches sont longues et pénibles, il faut ensuite transcrire ses idées et ses observations ; toutes ces choses demandent du temps ; vous m'en avez laissé bien peu, aussi j'espère que vous ne serez pas trop exigeants.

J'avais d'abord formé un grand projet, je voulais faire l'historique de notre Société depuis sa fondation, analyser les travaux les plus importants insérés dans nos *Annales*, tracer en quelques lignes le portrait des hommes éminents qui l'ont fait classer au nombre des sociétés savantes les plus respectées. Une Société qui date de soixante ans, qui n'a jamais eu en vue que le progrès, l'amélioration et le bien-être des populations, mérite bien qu'on mette en relief, qu'on étale avec orgueil les efforts tentés, les succès gagnés, les résultats obtenus ! Le nom des hommes qui se sont dévoués à cette œuvre modeste et cependant utile et grande, qui lui ont apporté avec désintéressement le fruit de leurs travaux et de leurs recherches, ne doit pas rester ignoré, enfoui dans des livres qu'on ne lit plus ; on ne saurait trop le répéter ; car ces hommes sont la gloire de notre pays, ce sont les meilleurs exemples à laisser à la postérité.

L'exécution d'un tel projet demanderait de longues heures, de minutieuses recherches, la lecture de nos *Annales* et un gros volume d'impression, choses essentielles dont je ne puis disposer aujourd'hui. Je me vois donc forcé de l'ajourner, du moins en partie ; me réservant de vous en donner l'introduction, en vous retraçant rapidement la période d'éclosion, en remontant à la source, en vous signalant les débuts et en rappelant à votre souvenir les hommes véritablement remarquables auxquels nous devons notre existence.

Quand on commence bien, on finit bien, dit la sagesse des nations ; si cette maxime est vraie, l'avenir de la Société est assuré.

Avant 1825, il existait à Epinal deux Sociétés : l'une d'Agriculture, l'autre des Antiquités, composées à peu près des mêmes membres, mais n'ayant rien de commun entre elles, vivant chacune de leur vie propre et travaillant sans doute avec courage. Elles n'ont cependant laissé aucune trace durable, aucun souvenir important de leur existence.

Aussi se rappelant ce précepte aussi vieux que le monde et qui sera toujours vrai : « l'Union fait la force », elles demandèrent à fusionner et, par arrêté du 4 janvier 1825, le Préfet d'alors, M. de Meulan, prononça la réunion de ces deux Sociétés en une seule, à laquelle devait être ajoutée une section des sciences et belles-lettres, sous le nom de Société d'Emulation des Vosges.

Le Préfet, comme c'était la coutume alors, était Président de droit : dans la première séance générale du 26 janvier 1825, à laquelle assistaient trente et un membres, le bureau fut constitué ; les trois premiers vice-présidents élus furent MM. Piers, doyen des conseillers de préfecture, chevalier de la Légion d'honneur, de Chamberey, ingénieur en chef du département et Crassous, avocat ; les trois secrétaires : MM. Mathieu, médecin vétérinaire en chef du département, Parisot, régent de philosophie et de physique au collège d'Epinal, bibliothécaire de la ville (on cumulait à cette époque) et Pellet, avocat, membre de plusieurs sociétés littéraires. Le même M. Parisot fut ensuite élu secrétaire perpétuel et M. Doublat, receveur général. fut désigné comme trésorier.

Ces détails pourront sembler puérils aux personnes étrangères à notre Société, mais telle ne sera pas votre appréciation, Messieurs, j'en suis convaincu, car vous tenez à connaître l'histoire de notre maison et vous seriez heureux de posséder l'arbre généalogique de notre famille dont je dessine les premières branches.

A peine la nouvelle Société était-elle définitivement constituée que nos devanciers se mirent résolument à la besogne : le compte-rendu des séances mensuelles en fait foi. Les

sections travaillèrent à l'envi l'une de l'autre et résumèrent leurs travaux dans des mémoires clairs, précis, dont la lecture est aujourd'hui aussi intéressante qu'à l'époque éloignée où ils ont paru.

Dans la section d'agriculture, M. Mathieu, l'un des secrétaires et l'un des membres les plus zélés, rendait compte de ses observations dans différents cas d'épizooties observées par lui dans quelques communes des Vosges, indiquant les moyens prophylactiques et curatifs, et rendait ainsi d'inappréciables services à la culture. De plus il étudiait l'action des chlorures de soude et de chaux comme désinfectants, s'intéressait à la culture du houblon qui prenait une grande extension, notamment à Rambervillers, aux semis d'arbres verts, exécutés dans la forêt d'Epinal et dont nous pouvons apprécier les résultats aujourd'hui, et, songeant à la santé publique, indiquait les secours à donner aux personnes asphyxiées, noyées, etc. M. Perrin, arpenteur forestier et architecte de l'arrondissement de Remiremont, donnait un *Mémoire* sur l'irrigation des prairies, une *Notice* sur l'emploi du granit dans les constructions et sur la manière de le débiter. M. Parisot qui se prodiguait dans toutes les sections, qui cumulait, comme je l'ai dit plus haut, lisait un rapport complet et très étudié, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique, sur les paragrêles, invention qui n'a pas donné tous les résultats qu'on en espérait. En outre, la même section faisait insérer dans nos *Annales* tous les procédés et tous les moyens indiqués par la science et qui pouvaient être d'une utilité quelconque aux habitants des villes et des campagnes.

La section des antiquités, riche en hommes et en dévouements, publiait de nombreuses notices, de savants mémoires, résultat des fouilles et des recherches exécutées par ses membres dans le département. MM. Parisot, Mangin, Meschini, Gravier et Jollois faisaient le récit complet de leurs travaux et de leurs succès à Damas-devant-Dompaire, à Darney, à Beaucamp, près Vincey, à la côte de Repy près

Etival, aux Fossotes de la Salle, à Bouzemont, à Lamerey, au Donon.

D'autres membres, doués d'un vrai talent, retraçaient par le dessin l'emplacement des lieux explorés et les principaux objets découverts ; c'était M. Hogard, qui méritait une autre fin, et M. Laurent, le regretté conservateur et, on peut le dire, le véritable organisateur du Musée départemental.

Ces savants, ces chercheurs, faisant preuve d'un désintéressement digne d'être imité et qui devrait servir d'exemple à leurs successeurs, n'avaient d'autre but que de se rendre utiles à la Société à laquelle ils avaient l'honneur d'appartenir et d'en rehausser l'éclat. C'est en son nom qu'ils abandonnaient généreusement au musée de notre ville les richesses qu'ils faisaient sortir du sol où elles étaient enfouies depuis des siècles : de nombreuses médailles, des armes, des fibules, des statues, des stèles, des trusatiles, etc.

Vous le voyez, Messieurs, c'est à notre Société que cet établissement doit son importance, car c'est encore à deux de nos membres fondateurs qu'il est redevable d'une partie de la galerie de tableaux et de ses riches collections d'histoire naturelle : à M. le duc de Choiseul et à M. le docteur Mougeot, de Bruyères.

La section des lettres déployait autant de zèle que les deux autres : il est vrai de dire qu'elle renfermait dans son sein des illustrations dont le souvenir est encore vivace et sera toujours durable dans l'esprit de nos populations.

Les poètes abondaient à cette heureuse époque : après les travaux intéressants, mais souvent arides des agronomes et des antiquaires, les favoris de la muse lisaient une pièce de vers à l'assemblée qui l'applaudissait et en décidait l'insertion dans les *Annales*. C'est ainsi que j'ai pu et que vous pourrez, quand vous le voudrez, lire : *Une Epitre sur la charité*, par Marc, receveur des contributions indirectes, bibliothécaire à Remiremont, membre de plusieurs sociétés savantes ; une très belle et très importante pièce de vers sur la *Gloire*, par Cardinet, employé à la préfecture ; des stances

à St Vincent de Paul, par l'abbé Riant, ancien régent de rhétorique, vicaire à Charmes.

Au-dessus de tous planait l'avocat Pellet, le *Barde des Vosges*, le poète à l'imagination ardente et féconde, l'orateur émouvant, et, par-dessus tout, l'ami de l'humanité, l'homme bienfaisant et généreux.

Permettez-moi, Messieurs, de vous retracer aussi fidèlement que possible et en m'aidant de ce que ses collègues de la Société en disaient et en pensaient, le portrait de cet homme illustre qui, s'il eût vécu sur un plus grand théâtre, aurait franchi facilement les portes du temple de Mémoire.

Il devint orateur, mais il était né poète : brillant coloris, tours nombreux, mouvements rapides, élans impétueux, grâce et souplesse, tout décelait en lui une âme vivement émue, qui peint comme elle sent et qui cède à l'enthousiasme plutôt qu'elle ne le provoque. De plus, il avait la noble fierté de son talent. Jamais un vers bassement adulateur n'a fait vibrer les cordes de sa lyre ; jamais il ne flattait la puissance ou la fortune. Les grandes misères, les haines de l'envie, les luttes de l'oppression contre le despotisme et, dans un autre ordre d'idées, les inquiétudes de l'amitié, les orages du cœur et tous les mystères de l'âme qui absorbent de si longs instants dans une vie de poète, voilà ce qui enflammait habituellement sa verve. Mais ce qui le rendait surtout populaire dans notre département, dans sa ville natale, c'est l'attachement ou plutôt l'espèce de culte qu'il avait voué à son pays. C'était là l'objet réitéré de ses chants, il y revenait sans cesse avec prédilection, c'était pour lui une véritable jouissance que de se retrouver, comme il le dit lui-même, *près du bruit des cascades, au sein des lieux qui l'ont vu naître.*

Pellet est mort trop jeune le 2 février 1830, à l'âge de quarante-huit ans; ce fut une perte sensible pour tout le pays, pour la ville d'Epinal. et surtout pour la Société d'Emulation dont il était l'un des fondateurs et qu'il affectionnait de toute son âme. Il se faisait un bonheur de donner la pri-

meur de toutes ses œuvres à ses collègues et les premières années de nos *Annales* resplendissent de sa poésie chaude et patriotique.

J'ai fini, Messieurs, je vous ai fait rapidement, mais fidèlement assister aux débuts de notre Société, j'ai essayé de vous faire connaitre nos vénérables aïeux et de vous laisser sous l'impression favorable qui a tant servi à notre avenir.

A toutes les époques, la Société a fourni des œuvres importantes et a compté parmi ses membres, sinon de grandes illustrations, tout au moins des hommes utiles, des travailleurs dont la biographie reste à faire. De nos jours, nous continuons et nous continuerons à suivre la bonne voie, *méprisant l'égoïsme et l'ingratitude*, travaillant, non pour nous, mais pour tous et donnant raison à notre devise qui peut se résumer en ces trois mots ; *Travail, Utilité, Progrès.*

MESSIEURS,

Il me reste un devoir à remplir, devoir consacré par l'usage et conforme aux sentiments de confraternité qui règnent entre les membres de la Société d'Emulation des Vosges. J'ai à vous indiquer les changements survenus dans notre Compagnie, pendant l'année qui vient de s'écouler, par suite de décès, départs ou admissions.

Nous avons perdu définitivement et sans espoir de retour :

M. Defranoux, ancien inspecteur des contributions indirectes, membre de la Société protectrice des animaux, ancien Président de la Société d'Emulation du Jura, notre Doyen (il appartenait à la Société depuis 1828). Vous l'avez tous connu mieux que moi, Messieurs, et il appartenait à un autre membre d'en faire l'éloge. Ce que j'ai surtout remarqué en lui, c'était l'originalité et l'activité; et je sais que le travail était pour lui un besoin. Il a dirigé le journal agricole *La Ferme*, publié en 1859, *l'Ecole préparatoire du laboureur*, en 1861, *les Prédications agricoles*, en 1877, des *Préceptes de*

morale, en 1878, l'*Ecole du monde*, d'après La Fontaine, en 1880, *La Ménagerie de M. Frelon*, etc.

C'est le seul membre titulaire dont nous ayons à déplorer la perte.

M. le docteur Claudot, d'Eloyes, ancien sénateur, ancien conseiller général et président de la Commission départementale des Vosges, démissionnaire de ces hautes fonctions pour cause de santé ; membre associé depuis 1875, homme intelligent et méthodique, médecin capable et surtout bienveillant, rendait de grands services à l'humanité et particulièrement à la population ouvrière; très regretté dans l'assemblée départementale où ses connaissances spéciales, notamment sur la voirie et le service vicinal, étaient toujours mises à profit.

Nous n'avons eu à enregistrer aucune de ses œuvres.

M. Emile Lung, manufacturier à Moussey, conseiller général du canton de Senones, très regretté de ses ouvriers et de ses élccteurs en raison des services continuels qu'il leur rendait et du vif intérêt qu'il leur portait.

La cause de l'instruction populaire a perdu en lui un puissant et zélé protecteur.

M. le baron Guerrier de Dumast, officier de la Légion d'honneur, ancien intendant militaire, secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, l'une des gloires de l'Académie de Stanislas, correspondant de l'Institut, de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, membre de notre Société d'émulation, depuis 1859; auteur, dit le compte-rendu de cette année, de plusieurs ouvrages philologiques dont l'importance le place au premier rang des indianistes. Guerrier de Dumast est devenu l'une des grandes illustrations des sociétés savantes de Nancy. — Soleil brillant dont notre Société, comme une planète trop éloignée, ne recevait que les rayons obliques.

Il ne nous appartient pas, après les discours prononcés sur sa tombe, après les éloges qu'en a faits la presse, de

retracer sa grande existence; nous ne pouvons le citer que comme un exemple aux générations futures, car s'il est devenu grand, si son nom est désormais impérissable, c'est au travail seul, au travail soutenu et patient qu'il le doit.

Un buste lui sera élevé dans l'ancienne capitale de la Lorraine et notre Société, vous le savez, Messieurs, s'est inscrite pour cette œuvre de pieux et mérité souvenir.

Je ne veux pas finir cette page nécrologique sans vous signaler la perte d'un savant qui n'appartenait pas à notre Société, mais qui lui faisait généreusement don de ses œuvres; je veux parler de M. Edouard Fleury, membre de la Société académique de Laon, dont les travaux remarqués sur l'histoire et l'archéologie nous sont souvent parvenus.

Par suite des changements de résidence, les modifications suivantes se sont produites dans notre personnel :

Est devenu membre associé, M. Graillet, professeur à l'école industrielle d'Epinal, nommé Directeur de l'Ecole normale de Mirecourt.

Il nous est pénible de nous séparer de nos bons et dévoués collègues, mais tout en réservant nos regrets égoïstes, nous ne pouvons cependant qu'applaudir à leur départ quand c'est pour leur avancement mérité et surtout pour le bien de l'humanité. C'est le cas pour M. Graillet qui va nous manquer et qui laisse un vide considérable au collège de notre ville et dans la Société de géographie dont il était l'actif secrétaire.

Sont devenus membres correspondants :

MM. Gaudel, Maire, Vatin et Landmann.

Les deux premiers appartiennent, comme vous le savez, à cette administration forestière à laquelle nous sommes redevables de tant d'éminents collègues et de travaux si importants. Heureusement qu'elle est encore dignement représentée parmi nos membres les plus actifs et que nous pouvons compter sur le concours de ceux qui nous restent.

Le troisième, récemment admis dans notre compagnie, n'a

fait que de rares apparitions à nos réunions, mais il n'en a pas moins laissé un souvenir des plus sympathiques, car dans ses délicates et difficiles fonctions de secrétaire général de la préfecture, il avait su, par son affabilité et une complaisance sans bornes, gagner l'affection de toute la population de notre département. M. Vatin, né en Alsace, mais Vosgien de cœur et d'option, saura faire remarquer les qualités qui distinguent notre race dans le nord où la confiance du Gouvernement de la République l'a placé. Enfin M. Landmann que vous connaissez tous, qui fut d'abord notre lauréat, puis notre collègue, a été promu au grade de professeur de dessin au lycée de Versailles, ce qui prouve qu'en le récompensant nous avions bien jugé de son talent et de ses capacités.

Ont été admis comme membres libres :

MM. Noël, inspecteur de l'instruction primaire à Epinal et Dauzat, inspecteur d'académie de notre département, tous deux appartenant à l'Université qui, depuis la fondation de notre Société, nous a délégué ses membres les plus honorables et les plus marquants. Le premier, officier de l'instruction publique, est un vieux vosgien qui connaît son personnel à fond ; il a mérité un bien beau titre, celui de père des instituteurs, que lui ont décerné ses subordonnés.

Le second, nouvellement arrivé dans notre ville, est déjà classé comme un travailleur, un savant et un administrateur, trois qualités qui conviennent à ses hautes fonctions et qui assurent l'avenir de la jeunesse dans notre département.

Il suffira d'un peu de bonne volonté à ces deux nouveaux collègues pour enrichir nos *Annales* ; les sujets ne leur manqueront pas, car ils savent que nous avons une prédilection toute particulière pour l'instruction populaire et pour tout ce qui s'y rattache.

Comme membres associés :

M. le docteur Daviller, de Plombières, bien connu déjà par les nombreuses conférences qu'il a faites dans son arrondissement, esprit original et primesautier et cependant ob-

servateur, dont nous sommes en droit d'attendre quelques productions utiles et brillantes.

M. Méline, instituteur et botaniste au Tholy, auteur de plusieurs articles parus dans la *Feuille des jeunes naturalistes*, et d'un herbier contenant environ 3000 espèces presque toutes récoltées et classées par lui. Ce modeste fonctionnaire, qui sait si bien employer ses loisirs, s'occupe activement de la création de musées scolaires et a déjà préparé un catalogue comprenant la liste méthodique des objets de toute nature qui doivent les composer.

Comme membres correspondants :

M. Moullade, né à Epinal, pharmacien au Puy, secrétaire d'une de nos sociétés correspondantes, ce qui prouve que lui aussi, dans sa patrie d'adoption, cherche à utiliser et à faire respecter son titre de vosgien.

M. l'abbé Rance, professeur de théologie morale à la Faculté d'Aix, collaborateur des *Annales de Provence* revue religieuse, littéraire et scientifique, auteur de plusieurs opuscules dont il a fait don à notre Société, notamment de : *Hugues de Noyers et Pierre de Courtenay. Episode de l'histoire d'Auxerre* (1182-1216).

M. Bouvier, sous-chef de cabinet de notre compatriote, le Ministre de l'Agriculture, membre actif de l'Association vosgienne de Paris, aimant son pays et tout disposé, je m'en porte garant, à rendre à nos sociétés savantes tous les services qu'elles sont en droit d'attendre du Gouvernement dont il a la confiance. M. Bouvier est l'auteur d'articles très intéressants sur les *Constitutionnels des Vosges*. (*Annuaire des Vosges* 1882-1883) ; de plus on m'affirme qu'il met la dernière main à un ouvrage important intéressant notre département.

M. Boucher de Molandon, d'Orléans, officier de l'instruction publique, membre et ancien président de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, etc., auteur de 1° *la famille de Jeanne d'Arc dans l'Orléanais ;* 2° *la délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du* 8 *mai*. (Chronique du XVe siècle), et de plus de

20 brochures historiques, biographiques et archéologiques dont on nous dit le plus grand bien. Nous espérons pouvoir prochainement les apprécier, car leur auteur ne refusera pas l'invitation que lui adresse notre Société de vouloir bien augmenter nos archives.

Vous le voyez, Messieurs, si nous éprouvons des pertes sérieuses, nous faisons aussi des acquisitions utiles ; l'avenir de notre Société est illimité, tant que fonctionnera ce système de compensation et il durera, j'en ai la conviction, parce que les générations futures lui fourniront des hommes qui seront fiers de marcher sur les traces de leurs devanciers.

ADRIEN TANANT.

—

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'AGRICULTURE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

SUR LES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES A LA SUITE DES CONCOURS DE 1883,

PAR M. FIGAROL,

Membre associé.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES.

Votre Commission d'agriculture vous propose de mettre au premier rang de vos lauréats et d'honorer de la médaille de vermeil du *prix Claudel* MM. *Favre* frères, de Neufchâteau.

L'exploitation de MM. Favre ne vous est pas inconnue. En 1878, elle était aux mains de M. Favre père, auquel vous avez accordé une médaille de vermeil et une prime de 250 francs. Votre Commission s'est même demandé s'il ne conviendrait pas de donner un rappel de médaille aux propriétaires actuels qui ont été cités, dans le rapport de 1878, comme les collaborateurs très méritants de leur père. Toutefois l'exploitation est si bien tenue dans son ensemble et dans presque tous ses détails que votre Commission a été unanimement d'avis d'attribuer à MM. Favre frères la

médaille du prix Claudel, qui est en dehors et à part de vos récompenses ordinaires, et à M. Favre père, devenu à son tour l'aide et le collaborateur de ses fils, un rappel de médaille de vermeil.

C'est à la vente du lait et à l'engraissement du bétail que MM. Favre demandent leur principal bénéfice. Au moment de notre visite, leurs étables contenaient 15 vaches de lait et 15 bœufs à l'engraissement; en outre 10 autres bœufs étaient à l'embouche dans les huit hectares de prés qui bordent la Meuse et le Mouzon. Tous ces animaux sont de haute taille et de première force. Ils sont achetés dans un rayon de 20 kilomètres et appartiennent à des races diverses : femeline, hollandaise, schwitz et croisements.

Pour les vaches, MM. Favre se procurent, autant que possible, des bêtes fraîches de lait, qu'ils amènent à point de graisse et vendent à la fin de la période de lactation. Leur nourriture est sensiblement la même que celle des bœufs à l'engrais : elle consiste en drèches de brasserie, betteraves, pommes de terre, menus grains, foin haché et tourteaux. Les légumes sont cuits dans une chaudière Walk-Virey, les pommes de terre écrasées dans une machine à rouleaux, le tout salé et mélangé avec soin. Chaque bête ne consomme guère en foin non haché plus de 3 kil. par jour.

Avec une ration aussi substantielle, l'engraissement est rapide, et MM. Favre nous ont assuré qu'ils vendaient annuellement 100 bêtes grasses : ils renouvellent donc trois fois leur étable.

Dans la bergerie, nous avons compté 250 moutons. Les bêtes à laine sont achetées maigres : le troupeau est renouvelé deux fois par an.

Six chevaux de trait suffisent au travail de la ferme : un trotteur et deux poulains complètent l'écurie.

La porcherie d'élevage contient six truies et un verrat de race yorksire, craonnaise et meusienne : les porcelets

sont vendus à l'âge de deux mois ; en outre, chaque hiver, il est engraissé dix porcs.

En résumé, 40 bêtes à cornes, 9 chevaux, 250 moutons et 10 porcs produisent le fumier nécessaire à la culture de 60 hectares.

Le fumier est recueilli avec soin dans des étables et des écuries très bien tenues : les liquides sont dirigés dans une fosse à purin d'où une pompe Noël les élève sur le fumier qu'ils humectent ou dans un tonneau d'arrosage bien construit qui les transporte et les répand sur les champs ou les prairies artificielles.

Les 60 hectares dont se compose le domaine étaient ainsi occupés au moment de la visite de votre jury voyageur :

Blé	11h	5	60 hectares,
Avoine	9		
Trèfle et minette . .	10		
Luzerne.	7	2	
Sainfoin	3		
Pâturages	8		
Betteraves	2		
Pommes de terre . .	7	5	
Choux et divers . .	1	8	

Bien que la ferme soit pourvue d'un semoir à cheval, les blés et les avoines avaient été semés à la main : c'est qu'en effet il n'est pas toujours facile de se servir du semoir. Il faut que les terres soient préparées à l'avance, qu'elles ne se trouvent pas trop alourdies par la pluie au moment de la semaille, enfin que l'attelage supplémentaire qu'exige le semoir soit disponible.

Les betteraves et les pommes de terre, semées en ligne, sont cultivées à la houe et au buttoir à cheval.

En résumé, c'est une culture bien tenue et visant au bon marché de la main-d'œuvre.

Mais c'est l'étable, la bergerie et la porcherie qui sont l'objet principal des soins de MM. Favre, et ce qu'ils demandent avant tout à leur culture, c'est de fournir le plus

de nourriture possible à leurs animaux. Ici, les animaux ne sont plus, comme on disait autrefois, un mal nécessaire : c'est eux qui sont la véritable source du bénéfice.

En effet, que peut vendre la culture ? 10 hectares de blé à 20 hectolitres font 200 hectolitres qui, à 16 fr. donnent 3200 : ajoutons la moitié de la récolte d'avoine non employée, soit 1400 fr. : c'est en tout 4600 fr.

L'étable au contraire vend :

100 bœufs ou vaches à 600 fr.	60.000 fr.
500 moutons à 50 fr.	25,000
2 portées de 10 truies ou 60 paires de porcelets à 50 fr.	3,000
10 porcs gras à 150 fr.	1,500
Vente du lait à Neufchâteau à raison de 0 fr. 175 le litre. 100 litres par jour pour 15 vaches par 360 jours	6,300
	95,800

Un mouvement d'affaires de 95,800 fr. par la vente des produits animaux, contre 4,600 fr. de céréales. Ces chiffres suffisent.

Nous n'avons plus devant nous de simples cultivateurs, mais de véritables commerçants qui achètent et revendent, évidemment spéculent quelquefois, et chez eux l'habileté commerciale doit s'ajouter à l'expérience de l'agriculteur. Je suis bien éloigné de prétendre qu'il ne faut pas une longue pratique pour savoir fournir une nourriture abondante, appropriée à un engraissement rapide et en même temps économique, mais quand il faut acheter et vendre 100 bêtes à cornes et 500 moutons par an, soit à peu près une tête de gros bétail tous les trois jours, il est incontestable qu'une grande partie du temps doit être consacrée à suivre les marchés et les foires, pour être toujours à même de profiter d'une bonne occasion prête à s'offrir, pour se tenir au courant du prix du bétail dont les variations sont si brusques et les écarts parfois si

considérables qu'on peut se demander si l'acheteur ne doit pas être égal, sinon supérieur au praticien.

En tout cas nous ne saurions donner trop d'éloges à la tenue intérieure de la ferme : étable, porcherie, fosse à fumier, cuisine pour le bétail, tout peut être cité comme un exemple d'organisation parfaite où tout tend à simplifier et faciliter le travail et éviter toute déperdition.

Ce sont des mérites du même genre qui recommandent M. *Bernard*, de Chermisey, pour lequel nous vous demandons une médaille d'argent et une prime de 300 fr.

Propriétaire de 100 hectares, M. Bernard restreint tous les ans la place occupée par les céréales pour créer des prairies temporaires et permanentes et augmenter son bétail.

Au moment de notre visite, le domaine comprenait :

Blé.	10 hectares	
Seigle	12	
Avoine	20	
Pommes de terre. .	5	
Betteraves.	3 hect.	avec remplacement des plants manquants par des rutabagas.
Luzerne . . .	5	
Trèfle.	1 5	
Sainfoin	12	
Prairies de 1882. .	1 8	
— 1883. .	5	
Pâtures permanentes créées en 1883. .	7	
Jachères	5	
Friches en pâture destinées à être transformées en prairies en 1884	11	
Prés naturels. . .	2	
	100 h. 3	

L'écurie contenait huit chevaux ; M. Bernard achète de jeunes chevaux de 3 ans qu'il garde jusqu'à l'âge de 5 à 7 et revend avec un bénéfice moyen de 200 fr.

Son étable était composée de 20 vaches ou bœufs à l'engrais. L'opération consiste dans l'achat, en juin ou juillet, de 20 bêtes à cornes qui sont nourries au pâturage avec addition de nourriture à l'étable, et vendues grasses avant la Toussaint. En hiver, il est acheté 20 autres bêtes qui sont vendues et remplacées au fur et à mesure de leur engraissement, de sorte que la vente annuelle est d'environ 70 bêtes grasses. Ce ne sont pas les animaux de haute taille et de premier choix que nous avons rencontrés chez MM. Favre, ce sont des bêtes de toutes sortes et de toutes provenances. La ration d'hiver consiste en paille et foin hachés et menue paille mêlés à des pommes de terre cuites et écrasées, des betteraves hachées, du grain concassé, des tourteaux dissous et du sel.

La bergerie renferme 250 moutons, dont 50 agneaux.

M. Bernard achète à l'automne 200 brebis, sur lesquelles il s'en rencontre environ 150 pleines ; celles qui ne doivent pas agneler sont engraissées et vendues le plus promptement possible : les agneaux sont vendus gras à leur tour, et les mères engraissées et vendues vers la Toussaint et remplacées par un achat nouveau.

M. Bernard ne demandant à ses vaches que le lait nécessaire à sa consommation n'engraisse de porcs que pour sa nourriture et celle des gens qu'il emploie.

Nous surprenons chez M. Bernard l'évolution qui se fait dans la culture de l'arrondissement de Neufchâteau : à une culture de céréales qui n'offre plus de bénéfices suffisants, on substitue la production de la viande. Cette transformation n'est possible que par l'accroissement de la prairie. Nous avons vu chez M. Bernard des terrains préparés pour prairies, des prairies créées en 1882 et d'autres créées cette année même.

La préparation des terrains consiste dans une fumure

abondante et une culture de plantes sarclées pour bien nettoyer et ameublir la terre. Pour ne pas détourner le fumier des autres terres du domaine qui en ont besoin, M. Bernard fait surtout pâturer et parquer par ses moutons les champs qu'il destine à être transformés en prairies. Une culture de betteraves ou de pommes de terre bien fumées succède à la pâture et la graine des prairies est semée soit seule, soit dans une céréale. Généralement la semaille seule réussit mieux.

La composition choisie par M. Bernard consiste en trèfle hybride, ray-gras, fléole et houque laineuse.

Votre Commission a remarqué que dans les prairies créées l'an dernier, et qui avaient, comme on dit ,une belle peau, le trèfle hybride avait en grande partie disparu et avait même été remplacé par le trèfle blanc qui pousse spontanément le long des chemins. La houque laineuse avait presque partout bien troché : les autres graminées étaient difficiles à reconnaitre à l'époque de notre visite trop rapprochée de la fenaison.

Votre Commission croit néanmoins qu'il serait utile, dans la composition des graines de prairies permanentes, d'examiner avec soin la végétation naturelle du terrain que l'on veut ainsi employer, et s'en faire une alliée au lieu d'une ennemie toujours victorieuse dans ses invasions. Nul doute en effet que, d'une part, une plante ne s'améliore dans un terrain bien préparé et que, d'autre part, elle ne se substitue aux plantes étrangères qu'on aura importées et ne les étouffe. Il suffit de quatre ou cinq plantes pour garnir une prairie : il serait bien facile de se rendre compte de celles qui conviennent plus spécialement à un terrain. On peut même y ajouter une ou deux espèces qui donneront de bons résultats les premières années et cèderont plus tard la place aux autres plus lentes à produire abondamment. De ce nombre est le fléole qui donne une récolte complète la deuxième année et disparait ensuite peu à peu.

La Société d'émulation pourrait provoquer en ce sens des

études qui éviteraient aux cultivateurs des essais infructueux. Tout essai qui ne réussit pas arrête, pour longtemps, dans une région, toute tentative nouvelle et nuit au progrès. On crée dans beaucoup de communes des musées scolaires; un herbier qui mettrait en vue et à part les quelques plantes utiles des prairies ne serait pas seulement l'occasion de leçons salutaires pour les écoliers; il serait vite consulté utilement par les pères. Une autre introduction utile dans ces musées scolaires ou communaux serait celle d'échantillons des graines de ces plantes recommandables. En les comparant avec celles que fournissent certains marchands ou peu consciencieux ou ignorants, on éviterait bien des mécomptes. Enfin on ferait ses mélanges soi-même, ce qui est aussi utile pour les semences que pour les engrais chimiques.

L'engrais chimique me semble aussi appelé à jouer un rôle important dans cette transformation. Tout le monde ne peut, comme M. Bernard, préparer ses terres par le parcage des moutons. Dans l'arrondissement d'Epinal, la division de la propriété rend généralement impossible l'entretien de troupeaux nombreux. Si l'on emprunte à l'exploitation une partie du fumier pour la création de prairies, on diminue d'autant le rendement et l'on épuise une partie du domaine pour enrichir l'autre. C'est donc à un apport d'engrais tiré du dehors qu'il faut avoir recours. Les essais qui ont été faits des engrais chimiques sur céréales ont donné des preuves nombreuses de leur efficacité. On devra donc employer l'engrais chimique sur céréales, et reporter sur les terrains destinés à la prairie le fumier de la ferme, jusqu'au jour où la production de la prairie fournira, par l'entretien d'un bétail plus nombreux, une fumure suffisante à tout le domaine.

Les résultats obtenus par M. Bernard, l'ordre et l'intelligente administration qu'ils démontrent, nous ont semblé dignes de fixer votre attention et nous croyons que vous lui accorderez la récompense que nous vous demandons pour lui.

M. *Quinot*, après avoir tenu une culture importante à Martigny-les-Gerbonvaux, s'est retiré dans l'ancienne maladrerie de Gerbonvaux où il réalise le difficile problème de vivre en rentier sans rentes, et goûte un repos qu'il a bien mérité.

Les terres de Martigny ne sont pas naturellement fertiles. Le grand-père de M. Quinot y a introduit la culture du topinambour et importé le mouton mérinos; son fils, père de votre lauréat, au moment où, par suite des traités de commerce et de l'affluence sur les marchés français des produits d'Australie, le prix de la laine s'est abaissé de près de moitié, a remplacé les mérinos par les southdown plus précoces et plus aptes à l'engraissement; il a fait de la viande au lieu de faire de la laine. Son troupeau d'élevage a passé dans les mains de M. Quinot qui a continné l'amélioration de la race et d'intelligents croisements. C'était chez lui que les propriétaires des alentours venaient chercher les béliers et les mères de choix. En 1875, un règlement de pâture l'a décidé à supprimer son troupeau et à remplacer les moutons par des vaches. En 1880, il faisait construire au village une maison de culture où il installait son fils et se faisait abbé de Gerbonvaux.

Le site est sauvage et l'abord peu facile; les terres y sont si médiocres qu'une partie du domaine a été estimée par expert, lors d'un partage de famille, à 50 fr. l'hectare : c'est qu'en effet la pierre est à la surface du sol. M. Quinot cultive :

En blé et seigle	5 h.	60
En avoine.	8	40
En sarrazin	0	40
Pommes de terre	3	20
Betteraves.	6	80
Prairies artificielles livrées au pâturage après la première coupe.	11	20
Prairies en pâture dès la première coupe .	5	
Jachères	5	
	35	60

La culture emploie 3 chevaux de trait dont une poulinière : elle donne peu de produits à vendre, tout étant employé à la nourriture du bétail. L'étable compte neuf vaches et deux taureaux dont l'un encore impropre au service. Les veaux sont vendus à la boucherie à six semaines : le lait est converti en beurre qui, fait avec soin, est recherché à 0,20 à 0,25 au-dessus des cours. Le petit lait est employé à la nourriture des porcs au nombre de dix, un par vache environ. Pendant six mois, les vaches sont exclusivement nourries au pâturage, le reste du temps avec le foin et des soupes de pommes de terre cuites, betteraves, menue paille et paille hachée, tourteaux et sel.

M. Quinot cherche à obtenir les veaux au début de la bonne saison de manière à avoir la plus grande quantité de lait à l'époque ou les bêtes pâturent ; une fois rentrées à l'étable, il leur demande peu, cesse la fabrication du beurre, diminuant les frais jusqu'à faire l'économie de la servante qui, depuis longues années, n'est employée que pendant six mois chaque année.

Le produit consiste en 5 livres de beurre par vache et par semaine pendant sept mois, soit 50 livres de beurre pour 10 vaches, ou 1400 livres par 28 semaines qui à 1 fr. 25 font 1750 fr.

C'est un bénéfice à peu près net : la culture, la porcherie et la basse-cour paient presque tous les frais ainsi restreints de l'exploitation. Il est certain que d'un homme dans la force de l'âge on serait en droit d'exiger plus de travail et de produit brut ; mais si l'on considère que c'est en quelque sorte une retraite que s'est ménagée M. Quinot après une vie de rude labeur, on ne peut trouver exagérés les éloges que lui a décernés votre jury. Du reste, en recevant sa récompense, M, Quinot en rapportera l'honneur non à sa vie passée seulement, mais aux travaux de son grand'père et de son père dont les exemples d'activité et d'intelligence heureusement imités par leurs voisins ont fait du territoire de Martigny, naturellement le plus pauvre du canton, le

siège de domaines plus riches et plus fertiles que ceux qui les environnent et que la nature avait mieux favorisés.

Nous vous demandons pour M. Quinot une médaille d'argent grand module et une prime de 150 fr.

Nous vous prions d'accorder une médaille d'argent et une prime de 150 fr. à M. Springer, fermier à *Rainval*, commune de Noncourt.

16	hectares de prés naturels
5	de trèfle
2	de luzerne
3	de minette
14	de blé
15	d'avoine
2	de betteraves
2	de pommes de terre
5	jachères.

forment les 64 hectares de l'exploitation.

Les écuries renfermaient 6 chevaux, 3 poulains, 4 bœufs de travail, 12 vaches laitières, 2 taureaux et 8 genisses; la bergerie 200 moutons; la porcherie 8 porcs à l'engrais et une truie mère.

Le tout est bien tenu : et les améliorations qui sont à faire sont bien connues et désirées du fermier qui, devant nous, s'engageait à payer au propriétaire 5 p. 100 d'intérêt pour les plus urgentes, telles que la construction d'une fosse à purin,

Le lait est vendu en nature à Neufchâteau à raison de 0,175 le litre.

Du reste, voici le produit brut de la ferme en 1882.

Blé, défalcation faite de la consommation du ménage, 150 quintaux à 22 fr. 75	3,412f 50
Avoine, 84 quintaux à 15 fr. 75 et 16 fr. .	1,331 50
4985 fr. de moutons ont été vendus 8342 fr. soit une différence de	3,357 00
La laine a produit.	763 00
A reporter. .	8,864 00

Report . .	8,864 40
La vacherie a produit 4238 fr. 40 de lait et crême, 1249 fr. de vente d'animaux, mais il faut déduire de cette somme 1133 fr. de tourteaux et menues graines achetés, il reste	4,564 40
La porcherie a vendu huit porcs gras et 2 portées de truie	1,100 00
	14,528 40

A défaut de comptabilité, il nous a été impossible de constater les bénéfices de M. Springer, mais son activité, son intelligence et le parfait état de ses cultures en terre nous sont de sûrs garants qu'il fait bien ses affaires.

Nous en pouvons dire autant de son voisin, M. Mourot, de Neufchâteau, pour lequel nous vous demandons une médaille d'argent et une prime de 100 fr.

Comme M. Springer, M. Mourot vend du lait à Neufchâteau : son exploitation est de 31 hectares. Ses écuries contiennent 4 chevaux et 1 poulain, 13 vaches et 1 taureau, 5 porcs à l'engrais et une truie mère. Comme chez M. Springer, nous avons trouvé chez M. Mourot des améliorations à faire, mais sa situation présente excuse le retard qu'il met à porter la dernière main à celles qu'il a déjà faites. Le partage des biens de M. Mourot père entre ses enfants n'est pas encore terminé et M. Mourot fils ne sait pas encore s'il demeurera propriétaire de la maison paternelle.

Les bénéfices que peut réaliser ce lauréat, comme ceux de M. Springer, tous deux les doivent en grande partie à un droit de pâture sur la prairie communale de Mont qui leur permet d'entretenir près de six mois leurs animaux à la nourriture verte, sans autre dépense que le salaire du pâtre qui les garde.

En terminant la liste des lauréats qui ont paru à votre Commission dignes de récompenses pour l'ensemble de leur exploitation culturale, il me semble que nous pouvons

d'une manière générale féliciter les cultivateurs de l'arrondissement de Neufchâteau des progrès accomplis par eux et qu'il faut attribuer en grande partie aux efforts du Comice de Neufchâteau et aux exemples de son président, notre collègue, M. Perdrix, de Bazoilles, qui a obtenu au dernier Concours régional la prime d'honneur que se disputaient les plus habiles cultivateurs de notre département.

Bien que la médaille d'argent et la prime de 200 fr. que nous vous demandons pour M. Guillaume, Julien, de Sandaucourt lui soient accordées pour création d'environ 10 hectares de prairies, nous ne pouvons résister au plaisir de vous exposer les mérites de ce candidat, Il a commencé par fabriquer des ruches d'abeilles ; quand il s'est marié, il a fondé un petit commerce d'épicerie et de mercerie. Il n'avait rien au début : il est aujourd'hui propriétaire d'une quinzaine d'hectares et son écurie renferme 12 vaches qui sont à lui. Il a à nourrir 8 enfants, qui travaillent et lui viennent en aide sitôt que l'âge le permet.

En 1877, il achetait à bas prix des terres défrichées, et par des achats successifs portait sa propriété principale à 10 hect. 40 d'un seul tenant. Il a entretenu à l'état de prés et amélioré une partie, cultivé le reste qu'il a pu transformer en prairie depuis 3 ans. Il sème un mélange de trèfle hybride, de fléole et de graine de foin où nous remarquons la prédominance de la houque laineuse.

Les prés sont entretenus avec soin : ils rendent en moyenne 3750 kil. de foin en première coupe. Ils nourrissent 12 vaches qui pâturent de mai en novembre : de plus 5 vaches appartenant à des voisins y sont introduites à partir de la fenaison à raison de 14 fr. par tête et par saison : c'est 70 fr. que gagne le petit vacher. Le lait est vendu à Sandaucourt à raison de 0,125. Une truie mère fournit des porcelets qui sont élevés et engraissés et dont la viande est vendue au détail à Sandaucourt.

M. Guillaume Julien n'a pas renoncé à la fabrication de ses ruches et l'activité laborieuse de toute sa famille ne

saurait être comparée qu'à celle des abeilles. Le travail lui semble si naturel qu'il nous disait que chacune de ses vaches ne lui coûtait que 38 fr. par an : c'est la part de chacune d'elle dans les intérêts de l'argent qu'il a dépensé en acquisition de propriétés. Tout ce qu'il a fait par lui-même ou par les siens ne semble point compter pour lui : c'est à nous de lui en tenir compte et de récompenser dignement son travail.

Nous vous demandons une médaille d'argent pour M. J. *Guichard*, de Blevaincourt, qui a créé 5 hectares 50 d'une part et d'autre part 2 hectares 50 ares de prairies. La propriété de 5 hectares est close et reçoit toute l'année 10 bœufs en pâture et rapporte environ 1,500 fr. par an. Les deux hectares donnent 5000 kilogr. de foin à l'hectare.

Une médaille d'argent récompensera chez M. Jean-Baptiste *Maire*, entrepreneur de bâtiments à Pompierre, un travail semblable sur une étendue de 62 ares seulement. La surface est petite ; mais, étranger à l'agriculture, M. Maire a donné aux agriculteurs un exemple qu'il est bon de mettre en lumière et que nous serions heureux de leur voir imiter.

M. *Fairise*, de Châtenois, a mérité également une médaille de bronze et une prime de 50 fr. pour création et améliorations de prairie sur une surface totale de 3 hectares 82 ares. Nous avons remarqué, chez ce cultivateur, un verger très productif.

Nous vous demandons d'accorder une mention honorable à M. *Lebrun*, Jean-Baptiste, d'Ainvelle, pour défrichements et plantations de vignes.

Des mérites du même genre vous signalaient M. *Bourcier* de Serocourt et *Chabillon* de Martigny-les-Bains. Mais ils ont été cette année même récompensés par le Comice de Neufchâteau. Votre Commission a trouvé que c'était trop de deux récompenses la même année pour une même œuvre ; elle ajourne ces deux candidats à son premier passage dans l'arrondissement de Neufchâteau, c'est-à-dire à cinq ans.

Les instituteurs du département continuent à répandre,

autant qu'il est en eux, les bons enseignements agricoles et quelques-uns joignent l'exemple au précepte ; dans ce nombre nous sommes heureux de citer M. Jacquot, de Senaide, qui est propriétaire d'un hectare de vignes, plantée et cultivée suivant une méthode qui a été imitée. M. Jacquot s'offre à démontrer qu'avec sa méthode sa vigne lui a rapporté 40 p. 100. Des comptes précis n'auraient pas déplu à votre Commission qui vous propose pour M. Jacquot un rappel de la médaille qu'il a obtenue en 1878 pour la même cause.

Un seul candidat vous a été présenté cette année pour les récompenses que vous vous plaisez à décerner tous les ans aux aides et serviteurs ruraux qui se sont fait remarquer par leur long dévouement à un même maître. C'est M. Jules Boyé, depuis 30 ans au service de M. le docteur Thouvenel, de Lamarche, dont il dirige seul la culture. Maître et serviteur ont vieilli ensemble, et si la culture de M. Thouvenel n'est pas tout à fait à la hauteur des progrès modernes, leur attachement réciproque est un reste des anciennes mœurs qu'il est bon de louer avec éclat et de tâcher de conserver. Nous vous demandons pour M. J. Boyé une médaille de bronze et une prime de 50 fr.

Votre Commission vous propose encore de décerner une médaille de bronze et une prime de 50 fr. à M. Larché, Jean-Nicolas, propriétaire à Vrécourt, pour création d'un hectare d'oseraie. Cette culture, établie sur neuf parcelles de terrain de peu de valeur, la plupart impropres à toute autre exploitation, est fort bien entendue.

Des renseignements fournis par le propriétaire, il résulte

que l'hectare de terrains convertis en oseraie coûte	1700 f
Les cultures préparatoires destinées à mettre en état l'hectare coûtent	75 00
Les travaux d'assainissement	25 00
Les 62500 boutures qui garnissent l'hectare coûtent	156 25
La plantation desdites boutures	50 00
	2006 25

Les frais d'exploitation, d'entretien, de culture et de récolte s'élèvent la première année à . . 82 56

La deuxième . . . . à . .	186 98
La troisième . . . . à . .	388 00

Les récoltes produisent au cours de 40 fr. les 100 kil. d'osier écorcé et séché :

La première année, 160 kil.	64 00
La deuxième — 913 kil.	365 20
La troisième et suiv. 5500 kil.	2200 00

D'où il résulte que la première récolte constitue une perte de 18f 56

La deuxième un bénéfice de.	188 22
La troisième et les suivantes de	1812 00
En ajoutant au capital de.	2006 25
1° Les intérêts de la première année . . .	100 31
2° La perte subie la première année. . . .	18 56
Ce capital devient	2125 12

et dès la 2e récolte procure un gain représentant 8 f. 85 p. %

Les récoltes suivantes. . . . . 85 f. 25 p. %

On ne peut conseiller à tous les cultivateurs de transformer leurs champs en oseraies, mais l'exemple à retenir, c'est qu'il n'est pas de si mauvais terrain qui ne puisse recevoir une appropriation utile et rémunératrice (1).

Pour les travaux de reboisements, nous signalerons en première ligne ceux qui ont été exécutés à Liffol-le-Grand sur une étendue de 104 hectares de friches et dans des conditions très difficiles. C'est en 1830 que le travail a commencé. Si le but a été atteint, c'est grâce au bon vouloir de M. le Maire, de MM. les conseillers municipaux et aux efforts persévérants des préposés forestiers qui ont la surveillance et l'entretien des semis (2). Aussi votre commission a proposé les récompenses suivantes : à la Commune de Liffol-le-Grand une médaille de vermeil ; au garde Fixary, Louis-Edouard, une médaille d'argent et une prime de 50 fr.,

(1) Voir le rapport spécial inséré plus loin.

(2) Voir les rapports spéciaux ci-après.

et au brigadier François, Jacques, une médaille d'argent et une prime de 60 fr.

Une autre commune encore vous a été signalée, et vous êtes heureux de proclamer ce bon exemple. En 1862, le conseil municipal de la commune d'Isches traçait un programme de reboisement d'une lande inculte de 39 hectares. Le travail est aujourd'hui complet, et la Société va décerner à la fois une médaille d'argent, grand module, à la commune, et une médaille d'argent avec une prime de 50 fr. au garde Lepage, qui a mené les travaux à bonne fin avec un zèle et un soin qui n'ont jamais faibli. (1)

Enfin, Messieurs, nous vous avons demandé une médaille de bronze et une prime de 50 fr. en faveur de M. Joseph Voitot, ancien brigadier forestier; ce brave et digne vieillard est intéressant à tous égards, et ce n'est pas sans émotion que nous avons lu le rapport spécial de ses chefs. Nous insérons ce rapport, comme d'ailleurs tous ceux qui concernent les reboisements (2), à la suite de notre travail général, et nous remercions l'administration des forêts de son utile collaboration.

(1) Voir le rapport spécial ci-après.
(2) Voir ci-après.

NOTES

Rapport de l'administration des forêts sur la demande de M. Larché, de Vrécourt.

Par une lettre en date du 9 mai 1883, M. Larché, Jean-Nicolas, de Vrécourt, s'est mis sur les rangs en vue d'obtenir une prime de la Société d'émulation des Vosges pour les oseraies qu'il a créées.

Chargé de recueillir des renseignements à ce sujet par M. le Conservateur des Forêts à Epinal, nous nous sommes rendu à Vrécourt, nous avons visité les propriétés de M. Larché en compagnie de M. le Maire de Vrécourt et nous avons constaté les faits suivants :

Les oseraies de M. Larché sont reparties sur neuf parcelles.

La première oseraie occupe environ 3 ares d'un terrain d'où l'on a pendant longtemps extrait de la terre argileuse pour la fabrication des tuiles. Avant de devenir la propriété de M. Larché il était en nature de friche. Les travaux du propriétaire actuel en ont fait partie un excellent pré, partie une oseraie florissante. Cette dernière a été créée en mars 1878 ; le sol a été préparé et défriché à la main à une profondeur de 0m 20, les boutures ont été plantées à 0m 40 de distance les unes des autres.

La deuxième oseraie occupe environ 9 ares, elle date aussi de 1878 et a été plantée dans un pâtis communal. M. Larché a fait d'abord une récolte de lisettes (betteraves). Le sol déjà bien nettoyé par la culture de ces racines a été ensuite cultivé à la charrue. Le sous-sol paraît meilleur que dans la première parcelle visitée et cependant, à côté de l'oseraie de M. Larché, le terrain est laissé en friche.

L'oseraie de la 3e parcelle remonte seulement à 1882 : elle est d'environ 56 ares. La terre y est argileuse et assez compacte. De ces 56 ares, 28 étaient la propriété de la fille de M. Larché;

les 28 ares formant le reste de la pièce ont été acquis pour 300 fr. Le tout avant d'être converti en oseraie produisait des céréales. Le sol a été nettoyé au móyen de deux cultures profondes à la charrue faites l'une avant et l'autre après l'hiver.

La 4ᵉ parcelle, contenant 60 ares, est en plein rapport, elle a fourni en 1883 la 6ᵉ récolte. C'était un mauvais pré dont l'acquisition a coûté 1030 fr. Le sol a été préparé par une culture profonde à la charrue, assaini et non desséché par des rigoles qui facilitent l'écoulement des eaux en excès.

A ces 60 ares sont contigus 40 ares que M. Larché a achetés pour 160 fr. Ils ont été travaillés à la bêche et plantés en 1882.

La 5ᵉ parcelle contenant 10 ares était une friche improductive. Elle a été payée 100 fr. par M. Larché. Un travail d'assainissement bien conçu a fait disparaître les roseaux qui poussaient en abondance et qui croissent encore dans les parties voisines. Elle vient de donner sa 3ᵉ récolte.

La 6ᵉ parcelle, de 7 ares, a été plantée seulement au mois de mars de l'année courante, elle a été payée 100 fr. et réunie à un autre parcelle de 12 ares que M. Larché a achetée 140 fr.

La 7ᵉ parcelle, de 10 ares environ, a été plantée seulement au mois de mars dernier. Elle a coûté 160 fr.

La 8ᵉ parcelle contient 42 ares. C'était aussi un mauvais pré. Il a été acquis pour 850 fr. et transformé en oseraie au commencement de cette année.

Enfin la 9ᵉ parcelle contient 18 ares. C'était en 1882 un champ de blé. Il a été vendu avec sa récolte 150 fr. La récolte a produit 30 fr., le fonds revient donc à 120 fr.

En résumé M. Larché se trouve exploiter aujourd'hui 2 ʰ 37 d'oseraies là où se trouvaient des champs médiocres ou des prés dont les prix de vente indiquent suffisamment le peu de valeur.

La variété de saule choisie par M. Larché est celle qui est connue communément sous le nom de grisette. Sur deux parcelles de petite étendue seulement a été essayée la culture du saule rouge. On reproche à ce dernier d'être plus sensible aux gelées et de se ramifier davantage.

Les boutures sont assez fortes, longues d'environ 0m 30, elles font saillie de 0m,02 à 0m,05 seulement, elles sont espacées de 0m 40 et même davantage suivant la qualité meilleure ou moindre du sol. M. Larché commence à couper dès la première année, mais c'est seulement au bout de la 3e année que les oseraies sont en plein rapport. Tous les terrains sont en bon état, on n'y voit pas de liserons.

Des renseignements que nous a fournis M. Larché et que faute d'une comptabilité détaillée nous n'avons pu contrôler que d'une façon sommaire il résulte :

Que l'hectare des terrains qu'il a emplantés en osiers peut valoir	1700 fr.
Que les cultures préparatoires destinées à mettre en état 1 hectare coûtent	75 00
Que les travaux d'assainissement coûtent . . .	25 00
Que les 62500 boutures espacées de 0m 40 qui garnissent 1 hectare reviennent à 2 fr. 50 le mille, soit pour les 62500 à.	156 25
Que la plantation de ces boutures coûte . . .	50 00
L'hectare d'oseraie représente donc au début un capital producteur de	2006f 25

La première récolte faite au mois de mars qui suit la plantation peut produire 60 bottes vertes de 1m 34 de circonférence pesant chacune 24 kil., soit en tout 1440 kil.

Elles se réduisent par l'écorçage et la dessication à 20 bottes pesant chacune 8 kil. soit à 160 kil.

La deuxième récolte peut produire 250 bottes vertes pesant chacune 34 kil. soit en tout 8500 kil. qui se réduisent par l'écorçage et la dessication à 83 bottes pesant chacune 11 kil., soit en tout 913 kil.

A la 3e année l'oseraie est en plein rapport et donne à l'hectare 500 bottes vertes pesant chacune 35 kil., soit en totalité 17500 kil. qui se réduisent par l'écorçage et la dessication à 250 bottes pesant chacune 22 kil., soit en tout 5500 kil.

Les frais d'exploitation, d'entretien et de culture s'établissent sur les bases suivantes :

Binages et curages, à l'hectare	50 fr.
Récolte de l'osier et mise en bottes, par botte verte.	0 30
Transport des osiers verts à Vrécourt id. . .	0 06
Écorçage et mise en bottes, par botte blanchie.	0 50
Transport de Vrécourt à la gare de Rosières, par 100k	0 60

Il résulte que les frais sont à l'hectare :

Pour la 1re Année.

Cultures diverses		50 fr.	82f 56
Récolte et mise en bottes	60 × 0,30.	18 00	
Transport à Vrécourt	60 × 0,06.	3 60	
Ecorçage et mise en bottes	20 × 0,50.	10 00	
Transport à Rosières	1,60 × 0,60.	0 96	

Pour la 2e Année.

Cultures diverses		50 00	186f 98
Récolte et mise en bottes	250 × 0,30.	75 00	
Transport à Vrécourt	250 × 0,60.	15 00	
Écorçage et mise en bottes	83 × 0,50.	41 50	
Transport à Rosières	9,13 × 0,60.	5 48	

A partir de la 3e Année.

Cultures diverses		50 00	388f 00
Récolte et mise en bottes	500 × 0,30.	150 00	
Transport à Vrécourt	500 × 0,06.	30 00	
Écorçage et mise en bottes	250 × 0,50.	125 00	
Transport à Rosières	5500 × 0,60.	33 00	

Les récoltes produisent en argent au cours de 40 fr. les 100 kil., en gare à Rosières (à l'hectare) :

1re récolte.	1,60 × 40.	64 fr.
2e récolte.	9,13 × 40.	365 20
3e récolte et suivantes	55 × 40.	2200 00

D'où il résulte :

Que la 1re récolte représente

une perte de.	82f56 — 64 00	18f56
La 2e un bénéfice de . .	365 20 — 186 98	188 22
La 3e et suiv., un bénéfice de	2200 00 — 388 00	1812 00
En ajoutant au capital producteur de. . . .		2006 25
1° Les intérêts de ce capital pendant 1 an à 5 p. %		100 31
2° La perte subie sur la récolte de 1re année .		18 56
Ce capital devient.		2125 12

et dès lors la 2e récolte procure un gain de 8f 85 p. %, les récoltes suivantes procurent un gain de . . 85 26 p. %.

M. Larché n'est pas le seul propriétaire intelligent qui se livre dans la région à la culture des osiers, mais ses oseraies sont les mieux soignées et les plus productives. Nous pensons que ses travaux rentrent dans la catégorie de ceux que la Société d'émulation des Vosges peut encourager par des récompenses.

Bulgnéville, 15 août 1883.

L'Inspecteur-adjoint des forêts,

L. DUBOIS.

Rapport de l'administration des forêts sur le reboisement de la Montagne, à Liffol-le-Grand.

L'an mil huit cent quatre vingt trois, le 8 juin,

Nous, soussigné, Inspecteur-adjoint des forêts à Neufchâteau,

Vu la lettre de M. le Maire de Liffol-le-Grand, tendant à faire décerner, par la Société d'émulation des Vosges, des récompenses aux préposés forestiers, qui ont pris une part active aux travaux de reboisement, d'entretien et de culture du semis de la Montagne,

Vu le communiqué de M. l'Inspecteur des Forêts du 6 juin courant,

Avons l'honneur d'exposer :

La commune de Liffol-le-Grand possède, au canton de la Montagne, un semis d'environ 104 hectares, situé au sud de ses bois, en plateau élevé terminé par une pente rapide, à l'exposition du Sud-Est. La base minéralogique est le calcaire corallien. Le sol est constitué par une très faible couche de terre végétale, peu fertile et de consistance légère. Le reboisement a été entrepris en deux fois : 30 hectares environ ont été reboisés à partir de 1830, et 74 hectares à partir de 1850. La première contenance, séparée de la deuxième par un fossé, est désignée sous le nom de vieux semis ; la deuxième, sous le nom de jeune semis. Le vieux semis occupe la partie la plus élevée du plateau ; le jeune semis, la partie la plus basse et la pente.

Les difficultés du reboisement ont été considérables : exposition chaude, sol très sec et peu fertile, terre végétale rare se soulevant facilement au dégel, roche inférieure peu pénétrable aux racines.

Les essences feuillues, chêne, hêtre, charme, frêne, érable, bouleau, ont été employées concurremment avec les essences résineuses, épicéa, pin sylvestre, noir d'Autriche, mélèze, en formant des lignes alternes. Le vieux semis a été complet et définitivement constitué en massif vers 1860. Le jeune semis est aujourd'hui complet, mais il n'est encore que partiellement constitué en massif.

Les préposés forestiers, qui ont la surveillance et l'entretien des deux semis, sont :

Fixary, Louis-Edouard, garde communal à Liffol-le-Grand depuis 1867 ; François, Jacques, brigadier communal à Liffol-le-Grand depuis 1869. Quand ces préposés sont entrés au service de la commune de Liffol-le-Grand, le vieux semis donnait lieu à des opérations culturales, récépage et nettoiement ; le jeune semis, dont la réussite n'était que de 60 °/° environ, avait besoin d'être complété, et réclamait tous les soins, l'intelligence et le dévouement indispensables à une première exécution. Les difficultés étaient même plus grandes, puisque les places manquées et à reboiser portaient sur les plus mauvaises

8

parties du terrain. Les préposés Fixary et François ne se sont pas rebutés devant les premiers insuccès ; ils ont persévéré en cherchant les bonnes combinaisons, et en employant les meilleures méthodes. Les plantations étaient faites par pot aussi profond que possible, la terre végétale était ramenée dans les pots et mêlée au terreau disponible, les plants bien constitués avec des racines au chevelu abondant étaient mis en terre avec tous les soins désirables ; enfin des pierres étaient placées autour des plants, la plus grosse du côté du midi, afin de conserver la fraîcheur pendant l'été, d'écarter les herbes du pied des plants, et d'empêcher la gelée de les déchausser pendant l'hiver. C'est grâce à toutes ces précautions que les deux préposés dont il s'agit, ont pu mener à bonne fin la tâche difficile qui leur était réservée.

En outre de ces travaux de plantation, des nettoiements ont été exécutés, et sont en cours d'exécution, dans les deux semis. Les préposés Fixary et François ont apporté beaucoup de soin et montré beaucoup de discernement dans ces opérations de culture.

Le mérite des deux préposés est égal.

Nous ajouterons que si le but a été atteint, c'est grâce aussi au bon vouloir de M. le Maire et de MM. les conseillers municipaux auxquels nous savons rendre toute justice.

Le zèle et le dévouement des préposés Fixary et François, dans l'accomplissement d'une tâche aussi importante, méritent que nous les signalions à la Société d'émulation des Vosges, et que nous demandions pour eux les récompenses les plus élevées qu'elle jugera devoir leur décerner.

L'Inspecteur-adjoint,
CAMEND.

Vu et adopté :
Neufchâteau, le 9 juin 1883.

L'Inspecteur des forêts,
DE JUBAINVILLE.

2° *Rapport de l'administration des forêts sur le reboisement de la Montagne, à Liffol-le-Grand*

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le vingt-trois juin,

Nous, soussigné, inspecteur des forêts à Neufchâteau,

Vu la note de M. le Conservateur du 11 juin, transmise le 12, relative à la récompense à attribuer à la commune de Liffol-le-Grand pour le reboisement de 104 hectares de friches ;

Vu la lettre de M. le Maire de Liffol-le-Grand, du 19 courant ;

Avons l'honneur d'exposer :

Nous avons fait connaître dans notre rapport du 8 juin sur la mise en valeur des friches de la Montagne, la contenance, la situation, la base minéralogique, des 104 hectares dont le reboisement est effectué ainsi que les difficultés que présentait l'œuvre du reboisement. Nous avons considéré et développé la partie technique du travail, celle dont le mérite revient aux forestiers : il nous reste à déterminer la part de mérite à attribuer à la Commune de Liffol-le-Grand dans la réussite de ce travail important.

La commune a dépensé environ 8000 fr, depuis 1830 jusqu'à 1850 pour le reboisement du vieux semis, soit 30 hectares. Depuis 1850 jusqu'à 1880, elle a dépensé environ 20,000 fr. pour le reboisement des 74 hectares qui constituent le jeune semis. Elle a créé en 1850 une pépinière importante, dans un terrain attenant à la maison forestière : les frais de création de cette pépinière et de son entretien rentrent dans la dépense des 20,000 fr. attribués au reboisement du jeune semis. Les différents produits que la commune a retirés du reboisement de la Montagne, vieux et jeune semis, peuvent être estimés à 6,000 fr., valeur nette. Les sacrifices de la commune ont été très grands ; aujourd'hui, après une attente longue, elle entre dans la période de jouissance. Actuellement le capital engagé se trouve plus que doublé.

La commune de Liffol-le-Grand habilement administrée a toujours joint ses efforts à ceux des forestiers, et c'est grâce

à cette bonne entente que la réussite du reboisement des friches de la Montagne a pu être complète. Un pareil passé est digne d'être signalé, et nous vous demandons pour la commune de Liffol-le-Grand la plus haute récompense que la Société d'émulation des Vosges jugera convenable de lui accorder.

CAMEND.

Vu et adopté :
Neufchâteau le 24 juin 1883.

L'Inspecteur des forêts,

DE JUBAINVILLE.

Rapport de l'administration des forêts sur le reboisement de la commune d'Isches.

L'Inspecteur des forêts à Neufchâteau-sud,

Vu la note de M. le Conservateur des forêts, concernant les préposés forestiers dignes d'être signalés à la Société d'émulation des Vosges, pour les travaux qu'ils ont exécutés ou dirigés,

Expose :

La communes d'Isches possède une parcelle de terrain, au canton dit la Plaine. Cette parcelle, d'une contenance de 39 hectares 05, est située en plateau à la cote de 485 m. ; elle repose sur le grès infra-liasique, mais les marnes irisées, qui forment l'étage immédiatement inférieur, lui constituent un sous-sol argileux très imperméable ; aussi trouve-t-on sur ce plateau des parties constamment humides, des mares qui ne dessèchent jamais.

Jusqu'en 1862, ce vaste espace offrait l'aspect d'une lande inculte ; des bruyères, hautes de $0^{m},80$, y formaient des fourrés impénétrables, et le lacis de leurs racines constituait une sorte de feutre qui semblait défier toute tentative de culture.

Par une délibération du 13 avril 1862, le Conseil municipal d'Isches demande la soumission de cette parcelle au régime forestier et vote un crédit de 5,000 fr., pour faire face aux travaux de reboisement qui seront confiés au service des forêts. Cette délibération est approuvée le 31 janvier 1863 par M. le Préfet; un décret du 2 octobre suivant prononce la soumission au régime forestier.

Ce n'est qu'en 1868 que les travaux de reboisement commencent. Ils consistent d'abord dans l'ouverture de fossés d'assainissement et dans la plantation par potets de brins de chêne et de frêne; ces travaux ne donnent pas grands résultats ; ce n'est que plus tard, lorsqu'on a recours aux semis de pin sylvestre, par bandes alternes ou par potets, aux repiquements de cette même essence, après incinération préalable des bruyères, qu'on parvient à fixer le succès.

Voici, d'ailleurs, par année, l'exposé succinct des travaux exécutés et des dépenses qu'ils ont occasionnées :

En 1868, plantation de 40000 chênes et frênes sur une surface de 4 hectares, environ. 400f

En 1869, plantation de 40000 brins de chêne, hêtre, érable et pin sylvestre, sur 4 hectares, environ. . . . 400f

En 1870, incinération des bruyères sur 10 hectares, et semis de 100 kilos de graines de pin sylvestre.

Achat de graines.	400f	1150f
Main-d'œuvre.	750	

En 1871, plantation sur une surface de 5 hectares de 40000 plants mélangés de chênes, frênes et pins sylvestres 480f

En 1872, semis par bandes alternes de graines de pin sylvestre, après incinération de bruyères :

Achat de semences	240f	690f
Main-d'œuvre	450	

En 1873, semis par potets de graines de pin sylvestre, sur une surface de 12 hectares :

A reporter. . 3120f

Report. .		3120f
Achat de semences	480f	1380f
Main-d'œuvre	900	
En 1876, travaux de regarnis, consistant dans la plantation de 40000 pins sylvestres		400f
En 1877, mêmes travaux, plantation en regarnis de 15000 pins sylvestres		150f
Dépense totale. .		5,050f

Le reboisement peut être considéré comme complet aujourd'hui ; les semis et les plantations présentent l'aspect d'une très belle venue et il est permis de dire que le programme que la commune d'Isches s'était tracé le 13 avril 1862, a été réalisé en tous points, même jusque dans le chiffre de la dépense qui n'a dépassé que de 50 fr. celui des prévisions.

C'est un beau résultat dont l'honneur revient en grande partie au garde local, Lepage (Cyrille) de Mont, qui a surveillé et dirigé les travaux avec un zèle et un soin qui n'ont jamais faibli. Ce préposé se trouvait stimulé d'ailleurs par l'exemple que lui avaient légué son père et son grand père, qui l'ont précédé dans la même garderie, et qui ont laissé partout des traces de leur sollicitude pour l'amélioration de la forêt.

Grâce à leurs patients efforts, renouvelés chaque année, une plantation de hêtres et de pins sylvestres, entièrement exécutée de leurs mains, s'était élevée en bordure autour de la Plaine, conquérant une zône de plusieurs mètres de largeur sur la lande inculte. La belle végétation que présentait ce perchis en 1862, au moment des premières études, a puissamment contribué à éclairer la commune sur l'utilité des travaux qu'il s'agissait d'entreprendre.

Le soussigné estime que le garde Lepage doit être signalé à l'attention de la Société d'émulation des Vosges, pour l'obtention d'une récompense qui n'aura jamais été mieux meritée.

Neufchâteau, le 7 août 1883.

L. PETIT.

Rapport de l'administration des forêts sur la demande de M. Voitot.

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le 15 juin,

Nous soussigné, Bolle, Pierre-Paul, brigadier forestier, faisant fonctions de garde général à Châtel-sur-Moselle.

Vu la pétition de M. Voitot, Joseph, ex-brigadier forestier à St-Vallier, en date du 28 mai 1883.

Vu les communiqués de M. le Conservateur des forêts, en date du 5 juin et de M. l'Inspecteur de Mirecourt, en date du 9.

Avons l'honneur d'exposer :

M. Voitot, Joseph, ex-brigadier forestier à St-Vallier, est né à Avillers, canton de Charmes, département des Vosges, le 25 janvier 1809.

Il est entré au service militaire en qualité de jeune soldat de la classe 1830 et a été incorporé au 17e léger, où il a servi 3 années.

Il est entré au service de l'administration forestière le 1er septembre 1840, comme garde forestier, chargé de la garderie des forêts communales de St-Vallier, Bouxières-aux-Bois, Bettegney-St-Brice et Regney, (contenance 629h 49a).

Il a été nommé brigadier à triage, sur place, le 17 mai 1848, avec la surveillance des forêts de 12 communes de l'ancien cantonnement de Dompaire. (Contenance totale 1382h 95a).

Depuis son entrée dans l'administration forestière, M. Voitot s'est consciencieusement acquitté de ses devoirs, et a fait un excellent service comme garde et comme brigadier, pendant sa longue carrière, c'est-à-dire pendant plus de 34 ans

Il s'est beaucoup occupé du reboisement des clairières et de l'assainissement des forêts de sa brigade, qui, notamment dans ces contrées, sont humides dans les parties basses, où les eaux restent stagnantes et où alors l'assainissement devient indispensable, afin de faciliter le reboisement soit naturel soit artificiel.

Dans les parties de forêts confiées à ses soins, et notamment à Bettegney-St-Brice, il a continué une série de reboise-

ments qui était commencée par ses prédécesseurs et qui sera continuée par ses successeurs pendant plusieurs périodes encore avant d'être complète Là, M. Voitot, a suivi l'impulsion de ses chefs, en surveillant attentivement et en faisant exécuter avec soin les plantations désignées par l'aménagement ou par les agents d'exécution. Il a fait son devoir, et l'administration forestière a su lui en tenir compte, en l'élevant au grade de brigadier en récompense de ses bons services.

A Bouxières-aux-Bois, il n'en est pas de même, M. Voitot a, de son initiative, fait reboiser une parcelle de terrain qui se trouve située au canton Bois-Lajus, coupes affouagères n°s 12 et 18 d'une contenance d'environ 1^{h} 40^{a}.

Ce reboisement est parfaitement réussi et les brins, chênes, frênes et bouleaux qui peuplent cette parcelle sont à l'état de bas perchis serré et bien venant.

On peut évaluer à 150 fr. au minimum, la somme qu'aurait coûté à la commune de Bouxières, le reboisement de cette parcelle.

M. Voitot a fait exécuter ce travail avec les journées de concessionnaires de menus produits.

Cette parcelle, qui était sans aucun rapport pour la commune, est actuellement dans de bonnes conditions au point de vue forestier et sera exploitée avec avantage dans 3 ans.

Les reboisements signalés par M. Voitot, dans les coupes n°s 13, 16 et 17 de la même forêt, n'ont pas eu le même succès et il y a lieu de reboiser encore au fur et à mesure du passage des exploitations. Ces coupes reposent sur un sol argileux très compacte, favorable aux hautes herbes et tout à fait nuisible aux essences précieuses. Il faut avoir par conséquent une grande persévérance et continuer ainsi pendant plusieurs révolutions encore pour arriver à un résultat satisfaisant.

Malgré tous ces éléments contraires au reboisement, M. Voitot est parvenu à faire repousser des brins de diverses essences comme frêne, charme et bouleau, qui aideront et faciliteront la reprise des bonnes essences que nous y repiquerons quand ces coupes seront parcourues en tour d'exploitation.

L'amour du reboisement que possède ce brave vétéran de l'administration forestière, ne s'est pas refroidi un instant depuis sa mise à la retraite (sans pension). M. Voitot ontinué à reboiser, mais pour son compte personnel.

Depuis 1874, M. Voitot a repiqué plus de 1000 pieds d'arbres fruitiers de toutes espèces, dans 5 parcelles de terrain, dont 475 pieds sont parfaitement repris et en rapport ; ils occupent une surface de 1ʰ 08ᵃ environ.

Ces fruitiers se décomposent de la manière suivante :

Cerisiers	250	475
Mirabelliers	115	
Pruniers	10	
Pommiers.	80	
Noyers	20	

Tous ces fruitiers ont été greffés avec des greffes de premier choix par M. Voitot.

On peut évaluer la dépense occasionnée par toutes ces plantations à 300 francs.

Malgré son grand âge, M. Voitot a toujours été et est encore un travailleur comme il est malheureusement rare d'en rencontrer, il est constamment dans les champs, et malgré les intempéries il n'en continue pas moins ses travaux.

Dénué de toute ressource, autre que celle de son travail quotidien, ce brave vieillard a hérité de la charge de l'une de ses filles, et cela par suite de l'inconduite de l'époux de cette dernière qui prit la fuite en abandonnant sa femme et cinq enfants en bas âge, dont l'aîné avait 9 ans et le cadet 15 jours. Dès ce moment M. Voitot, devint leur père nourricier, éleva non sans peine, cette nombreuse famille et leur inspira l'amour du travail, par son exemple, et aujourd'hui ces enfants promettent d'être de bons cultivateurs et d'honnêtes citoyens.

En conséquence, nous osons espérer que l'honorable Société d'émulation voudra bien prendre en considération la pétition ci-jointe et saura apprécier les services rendus à la sylviculture ainsi qu'à l'agriculture et donner une récompense qui incontestablement est bien méritée.

BOLLE.

L'Inspecteur des forêts à Mirecourt, soussigné,

Vu le rapport ci-dessus,

Considérant que M. Voitot, Joseph, a exécuté ou dirigé les divers travaux de reboisement détaillés ci-après :

Forêt communale de Bettegney-St-Brice.

0 h 80 a plantation de chêne, frêne, charme, bouleau, âge 38 ans environ, bonne réussite, valeur. . . . . 60 fr.

Forêt communale de Bouxières-aux-Bois.

3 h environ, plantation de frêne, chêne, hêtre, charme et bouleau, 30 ans à 12 ans, très-bien réussi sur 1 h 40 a, valeur . . . . 150 fr.

Qu'il a emplanté de 1860 à 1882 plusieurs parcelles de terrain, d'une contenance totale de 1 h 08 a, en cerisiers, pruniers, noyers et pommiers (475 pieds greffés, bien repris et la plupart en plein rapport).

Que ledit sieur Voitot a toujours fait un bon service dans l'administration forestière comme garde, puis brigadier.

Que depuis le moment de sa retraite jusqu'aujourd'hui il a su gagner sa vie par un travail constant et opiniâtre, malgré son âge avancé.

Qu'il a même recueilli et soutenu, bien qu'il n'eût d'autres ressources que le travail de ses bras, sa fille et ses 5 petits enfants abandonnés de leur père.

Estime que M. Voitot mérite d'être récompensé par la Société d'émulation des Vosges, et n'hésite pas à recommander ce digne et courageux vieillard à sa bienveillante sollicitude.

Mirecourt, le 19 juin 1883.

E. MUEL.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'HISTOIRE

ET D'ARCHÉOLOGIE

SUR LE CONCOURS DE 1883,

par M. BRETAGNE.

Messieurs,

Parmi les ouvrages présentés au concours de 1883 à la Société d'émulation, un seul a paru à votre Commission d'histoire et d'archéologie remplir toutes les conditions du programme. C'est le premier volume de l'*Histoire des campagnes de Charles IV duc de Lorraine*, par M. Ferdinand des Robert.

Le volume qui vous est soumis aujourd'hui embrasse cette période de la guerre de trente ans, de 1634 à 1638, qui suit l'entrée en campagne officielle de la France. Richelieu, profitant des fautes et de la mauvaise foi de Charles IV, a pris une part active à la guerre qu'il attisait depuis longtemps sous main ; il a réalisé le plus cher de ses vœux ; les armées de Louis XIII occupent la Lorraine.

L'ouvrage de M. des Robert nous dépeint bien la confusion de cette affreuse époque, dans laquelle Impériaux, Suédois, Français, Lorrains, ravagaient tour à tour, et

souvent tous à la fois, notre malheureuse province. La guerre s'étendait alors de la Meuse à l'Elbe; et dans cette immense région la misère était si affreuse que les mouvements des armées étaient le plus souvent dictés non par des considérations stratégiques, mais par la nécessité de quitter un pays épuisé, pour s'établir dans un canton renfermant encore quelques moyens de subsistance. Dans ces courses à la recherche d'un cantonnement, on ne respectait même prs la neutralité du voisin. C'est ainsi que les troupes de Charles IV ayant établi leurs quartiers d'hiver en Franche-Comté, pays neutre mais riche et bien approvisionné, les armées françaises saisirent avec empressement l'occasion de les y suivre et d'y rester.

L'historien qui veut relater les évènements se passant simultanément sur un tel espace, doit s'imposer une rigoureuse méthode, sous peine de rendre extrêmement pénible la tâche du lecteur. M. des Robert emporté par son sujet, passe brusquement d'un lieu à un autre, il ne relate pas un évènement, si peu important qu'il soit, sans mentionner les noms des capitaines plus ou moins inconnus qui y ont pris part. Il y a là sans doute une précieuse garantie de précision et d'exactitude, mais c'est une fatigue pour le lecteur peu familiarisé avec l'histoire et la géographie compliquée de l'époque.

L'ouvrage de M. des Robert est d'ailleurs des plus méritants et des plus intéressants; il renferme un grand nombre de documents, puisés pour la plupart au ministère des affaires étrangères, et qui avaient échappé aux recherches de MM. Digot et d'Haussonville; il est le fruit d'un travail sérieux, et certains épisodes, sont traités d'une manière tout à fait littéraire et digne d'un historien.

Je reprocherai à M. des Robert de trop ménager son triste héros et de ne pas assez insister sur son entière responsabilité des malheurs qui désolèrent la Lorraine. Chose singulière et admirable! au milieu des plus affreuses calamités, les Lorrains conservent une inaltérable fidélité à leur duc! Ils

ne voient en lui qu'un malheureux et un persécuté comme eux, et non la cause de leur misère. Les règnes bienfaisants de Charles III et de Henri II avaient fait goûter une paix profonde à la Lorraine qui avait atteint un haut degré de prospérité matérielle; aussi les Lorrains avaient-ils voué à la mémoire de leurs ducs une profonde reconnaissance, et ne voyaient-ils dans Charles IV qne le souverain légitime et non le prince batailleur, pillard, parjure et bigame qui avait attiré tant de malheurs sur son pays et qui s'en souciait si peu. En effet, sans duché, sans armée, le léger Charles IV trouvait le moyen de donner des fêtes splendides, de batailler et de se remarier *du vivant de sa femme, la duchesse Nicole*, de laquelle pourtant il tenait tous ses droits au trône.

Aimable, avenante, parée de toutes les grâces du corps et de l'esprit, la nouvelle duchesse sut gagner tous les cœurs; écuyère intrépide, elle accompagnait dans ses courses aventureuses le vagabond Charles IV ; aussi les bons Lorrains, sans se scandaliser outre mesure de ce mariage irrégulier, se contentèrent de conserver à la nouvelle épouse de leur duc son ancien nom de princesse de Cantecroix et de l'appeler *sa femme de campagne*. Ce mariage devait d'ailleurs attirer par la suite de nombreux désagréments à Charles IV ; mais cela fera l'objet d'un second volume.

Votre Commission réservant à l'ouvrage complet une plus haute récompense, vous propose d'accorder à M. des Robert une médaille d'argent.

Il me reste à vous parler, Messieurs, des fouilles qui ont été entreprises à Gran sous les auspices de votre Société.

Au commencement de cette année, M. Voulot proposa à votre Société d'entreprendre des fouilles à Gran ; M. le Préfet, qui honorait la séance de sa présence, voulut bien nous promettre son bienveillant appui auprès de M. le Ministre de l'instruction publique pour en obtenir des secours que la faiblesse de nos propres ressources rendaient indispensables. Cette proposition fut acceptée avec reconnaissance, et, aux fonds votés par vous, M. le Ministre de l'Instruction publique

voulut bien ajouter un premier subside. Les fouilles furent entreprises sous la direction d'un membre de la Société, archéologue zélé et distingué, délégué à cet effet. Malheureusement des dissentiments fâcheux ne tardant pas à éclater entre la Commission d'archéologie et son délégué, mirent obstacle à votre bon vouloir, et votre Commission dut se désintéresser de travaux entrepris sous ses auspices, mais exécutés en dehors de son action par un mandataire trop entreprenant.

Malgré ces circonstances les fouilles ont donné des résultats très intéressants. Elles ont permis à M. Voulot de rectifier une erreur de M. Jollois, l'éminent archéologue, dans ses antiquités des Vosges. M. Jollois considérait l'énorme ruine située à l'entrée du village comme un théâtre destiné à des représentations scéniques, c'est-à-dire un hémicycle occupé par les spectateurs et faisant face à une scène sur laquelle se tenaient les acteurs. M. Voulot, par quelques tranchées bien dirigées, a reconnu la substruction des anciens murs et démontré qu'on était en présence d'un amphithéâtre, c'est-à-dire d'une ellipse, munie de gradins sur tout son pourtour, avec une arène centrale destinée aux courses, aux combats de gladiateurs et de bêtes féroces. Des ossements de lion retrouvés dans l'amphitéâtre, démontrent que nos ancêtres faisaient venir de loin les instruments de leur cruelles distractions.

M. Voulot dirigeant ensuite des fouilles sur un autre point, mit au jour une magnifiqne mosaïque, dont l'existence était depuis longtemps soupçonnée, mais que nul n'avait encore déblayée. Cette mosaïque, d'un grand style, est composée de cubes noirs, rouges et blancs, tous empruntés aux pierres calcaires de la région. Elle est de forme carrée avec abside circulaire et se compose de deux parties : un pourtour formé de figures géométriques d'un bel effet ; une partie centrale admirablement décorée de dessins géométriques, de figures d'animaux, et, dans un cadre très élégant, d'une scène de comédie. Malheureusement cette partie a beaucoup souffert

des injures des temps et de l'homme. Des quatre personnages en scène, un seul est intact, c'est un berger tenant à la main le *pedum*, la houlette caractéristique. Il reste moitié du second personnage, probablement un prêtre. Tout le reste a disparu. Cette scène, est très probablement tirée d'une comédie bien connue de l'antiquité. Laquelle ? il est bien difficile, avec aussi peu d'éléments, de l'établir avec certitude quoique les interprétations ne manquent pas.

Cette magnifique mosaïque, d'une dimension rare, formait le pavage d'un vaste édifice, construit avec des matériaux de choix, aux murs revêtus de marbres précieux ; c'était probablement la *Basilique* qui servait à la fois de lieu de réunion aux citoyens oisifs, de bourse aux commerçants, de prétoire à la justice.

Gran est aujourd'hui un humble village de l'arrondissement de Neufchâteau. Qu'était-il donc pendant la domination romaine ? Cette ville morte renfermait un amphitéâtre de dimensions énormes, pouvant contenir 20,000 spectateurs, plus grand que ceux d'Arles, de Fréjus et de Nîmes ; une admirable basilique, des temples d'un grand caractère dont quelques débris enrichissent notre musée ; des thermes, une prison ; c'était une place forte munie, non d'une de ces fortifications grossières que chaque ville construisait à la hâte avec les débris de ses monuments et ses tombeaux sous la menace des invasions barbares, mais d'une solide muraille, flanquée de grosses tours et construite dans ce petit appareil, si élégant et si solide, que les Romains de la bonne époque employaient pour leurs constructions militaires ; le sol de Gran est depuis des siècles une mine inépuisable d'antiquités de toutes sortes qui ont enrichi tous nos musées et toutes les collections particulières de la région. Eh bien, de cette ville riche, importante, nous ne savons rien, pas même le nom ! Elle ne figure sur aucun des itinéraires de l'empire, sur aucune inscription connue. Peut-être les Gaulois tenaient-ils dans cette ville une de ces assemblées qui leur étaient chères,

dans lesquelles, au temps de l'indépendance, ils discutaient les questions d'intérêt général, et qui, sous la domination romaine, devinrent des rendez-vous d'affaires et de plaisir, et des sortes d'assises judiciaires. Ainsi s'expliquerait la disproportion étonnante existant entre l'étendue de la cité, manifestée par le périmètre de ses murailles et les dimensions de l'amphitéâtre et de la basilique. Quoi qu'il en soit, il y a là un important problème à résoudre, le nom romain de Gran est le secret de l'avenir, la récompense d'une recherche heureuse, et il serait bien regrettable que des fouilles commencées avec tant de succès fussent définitivement closes.

BRETAGNE.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

SUR LE

CONCOURS DE 1883,

Par M. GANIER,

Membre titulaire.

Messieurs,

Votre Commission des Beaux-Arts, dont l'existence est fort récente, aurait désiré pouvoir établir aux yeux de la Société d'émulation, par le nombre et la valeur des travaux émanés de ses réunions, que sa création s'imposait : mais hélas ! jusqu'ici, rien ou presque rien ne venait alimenter son besoin d'activité.

Quand heureusement une meilleure année s'est terminée pour nous, Euterpe enfin a daigné frapper à notre porte. — Nous lui ouvrîmes, comme bien vous pensez, à deux battants, et certes, nous fumes payés de notre empressement. — Nous avons, Messieurs, à récompenser deux artistes qui ont charmé nos oreilles, et à vous parler d'une œuvre de critique artistique émanant d'un des nôtres, auquel sa situation de membre de la Société interdit, à notre grand regret, de concourir aux récompenses honorifiques que

nous distribuons tous les ans, mais auquel nous devons tous de chaleureuses félicitations.

J'ai donc, Messieurs, à vous entretenir d'abord de nos deux lauréats ; je commencerai par vous parler de celui qui le premier dans l'ordre des candidatures, s'est présenté à l'obtention de vos suffrages.

M. Edouard Tourey est le fils de notre sympathique maître de chapelle, M. Tourey, dont je n'ai pas à faire ici l'éloge, et que vous connaissez tous ; un travailleur qui a su développer dans notre cité le goût de l'art musical. Il a su former un artiste digne de lui, auquel il a tracé la voie à suivre : une excellente voie assurément.

M. Edouard Tourey, qui fait à Paris partie de l'orchestre de la Renaissance, a pensé soumettre à votre appréciation les compositions musicales créées dans les loisirs que lui laissent ses études artistiques.

M. et Mme Tourey ont bien voulu interpréter devant votre Commission les œuvres de leur fils, qui sont les suivantes :

« *Souvenir* » romance pour violon et violoncelle avec accompagnement de piano.

« *Reviendras-tu ?* » Sérénade pour piano et violon.

« *Mignonne* » berceuse pour piano et violon.

« *Tristesse* » pensée musicale pour piano et violon.

Ce jeune artiste fait preuve dans ses compositions d'un goût très développé, sa facture est gracieuse, originale, la phase musicale très mélodieuse.

Nous souhaitons au jeune compositeur heureuse chance pour la suite et nous ne doutons pas qu'avec des qualités aussi sérieuses, l'avenir ne soit assuré pour lui. Nous comptons bien qu'il nous fera encore, dans un temps prochain, part de ses futures créations : en attendant qu'il vienne solliciter de nous une récompense nouvelle, nous suivrons avec sympathie ses progrès successifs, fruits de son travail.

M. Ernest Alder, notre second candidat, n'est pas inconnu pour nous, Messieurs : appelé par la Société de l'Union mu-

sicale à diriger son orchestre, il a su conquérir, dès le début, uue large place parmi les artistes de notre ville.

Tous nous avons pu le voir conduire avec un entrain et un brio charmant son orchestre d'amateur, auquel il faisait passer son ardeur et sa vie. J'aurais dû dès l'abord vous dire, Messieurs, que M. Alder est un compositeur émérite, possédant l'art musical dans tous ses degrés, direction, exécution et composition.

C'est comme compositeur qu'aujourd'hui nous avons à lui remettre la récompense que vous avez à l'unanimité décernée à son mérite.

M. Alder a fait entendre à votre Commission, avec le concours de MM. Victor Humblot et Ballon, divers morceaux de sa composition écrits pour orchestre et qui sont les suivants :

Mélodie, — *Gavotte*, — *Marche triomphale* dédiée au général Blanco, — *Menuet*, et un *Trio sur Polyeucte*, pour lequel notre célèbre compositeur Gounod lui a adressé une lettre de félicitations.

M. Alder n'en est pas à ses débuts comme compositeur ; avant de venir à Epinal, il avait dirigé l'orchestre du théâtre du Capitole à Toulouse, ainsi que plusieurs réunions musicales en Italie et à Paris où il était accompagnateur de Marie Sass, du grand Opéra. On remarque dans toutes les productions de cet artiste beaucoup de science, surtout la science d'orchestration. Ses œuvres sont larges de conception, mélodieuses, très nourries ; le morceau le plus saillant que nous eûmes le plaisir d'entendre est certainement la « *Marche triomphale* » véritablement composition magistrale.

Vous avez donc été d'avis, Messieurs, sur la proposition de la Commission des Beaux-Arts, de décerner à MM. Ed. Tourey et Alder la médaille d'argent grand module.

Une troisième demande de récompense pour le concours de 1883 vous a été adressée par M. Durand, instituteur à Gerbamont ; déjà l'année dernière, vous avez récompensé

cet organisateur actif qui avait su, sans ressources autres que son zèle et la bonne volonté des habitants de sa commune, organiser, en prenant sur son temps de liberté, un orphéon de près de 30 exécutants. Ses efforts se sont continués cette année et vous avez pensé, Messieurs, qu'un rappel de médaille lui serait accordé en attendant qu'il méritât une plus haute récompense.

Maintenant, Messieurs, que nous avons terminé la tâche agréable de récompenser le travail artistique en accomplissant la formule que notre titre de Société « d'émulation » nous impose, permettez-moi de vous parler d'une œuvre artistique aussi, celle-là, et qui est née dans le sein de notre compagnie. Je sais bien que la modestie de son auteur voudrait la dérober aux éloges mérités que vous lui décernez tous, Messieurs, mais cette crainte ne doit pas m'arrêter... si j'hésite, c'est que je me sens bien novice pour confier à ma plume ce que mon cœur ressent cependant si vivement. Pardonnez-moi donc, cher maître, et permettez moi de vous donner ce titre, car vous aussi vous êtes un artiste et vous vous êtes révélé tel en écrivant ces charmantes pages sur « *la Galerie de peinture au Musée départemental des Vosges.* »

Vous avez dédié cette œuvre délicate à la Société d'Emulation, qui avait été heureuse de lui donner une large hospitalité dans son recueil annuel.

Votre nom est sur toutes les lèvres, Monsieur le docteur Bailly, mon cher collègue.

Dans sa préface, sorte d'entrée en matière historique, l'auteur nous parle de la galerie de tableaux du Musée dont le noyau provient de la collection du prince de Salm, et forme aujourd'hui la partie la plus précieuse et la plus distinguée de notre musée. Il nous fait toucher du doigt les vices de leur installation, la nécessité de les restaurer et d'en former un salon d'honneur.

Et tout ceci est dit avec tant de chaleur et de savoir qu'il nous faut partager ses convictions, et reconnaître avec lui qu'il est grand temps de s'occuper des richesses que ren-

ferme notre galerie, et de sauver de la ruine les toiles les plus importantes. Oui, nous jetons avec lui le cri d'alarme *Caveant consules*, et ce cri a déjà été entendu. Grâce au docteur Bailly, le Conseil général a voté une première somme qui permettra à la Commission administrative de panser les blessures les plus graves. Mais la guérison n'est pas encore là, il nous faudra encore demander d'autres secours; ne nous décourageons pas, et pourquoi nous décourager, le docteur Bailly est là, sur la brèche, convaincu, prêchant sans crainte et sans cesse la bonne croisade, la victoire est aux persévérants. Passant ensuite à l'examen analytique des principales toiles, notre cher collègue nous conduit par la main devant chaque tableau, développant dans un style charmant d'humour et de bonne grâce les mérites de l'œuvre. Ce n'est pas une critique, docteur, que vous faites, c'est de l'art, et de l'art savant : vous avez fouillé non-seulement la facture du maître dont vous décrivez la toile, vous avez aussi scruté sa pensée, son âme et ses sensations, vous nous les communiquez dans un langage où l'expression est chaude comme les tons de Rembrandt, vive comme la couleur de Raphaël et de Ribéra, fine, déliée comme les sujets de Bout et des Boudwens.

Vous nous avez fait comprendre nos Ruysdaël et aimer van Balen et Jean Breughel.

Je voudrais, Messieurs, si votre temps n'était pas pris à d'autres travaux, pouvoir m'asseoir à cette table, et ouvrant le livre de M. le docteur Bailly, vous le lire bien tranquillement, m'arrêtant aux passages charmants qui fourmillent dans ces pages, les commenter avec vous et faire pénétrer bien facilement dans vos esprits la généreuse affection de l'auteur pour nos chers tableaux.

Permettez-moi cependant Messieurs, en dernier lieu, de vous lire les quelques lignes, composant la dédicace de l'examen de la galerie :

A Messieurs les membres de la Société d'Émulation des Vosges.

MESSIEURS,

« Si vous aviez pour collaborateurs MM. E. About, P. Mantz, « ou quelqu'autre critique d'art éminent, sans doute, après « avoir apprécié comme elle le mérite notre galerie de pein- « ture, ils eussent tenu à la faire connaître et à rendre sur « chaque toile un jugement qui eût été sans appel.

« Mais vous n'avez pas cet honneur, et il faut vous con- « tenter d'un *Salonier* de circonstance, qui ne saurait mettre « dans cette besogne toute la bonne grâce et l'autorité que « réclamerait une semblable matière.

« Cependant je me hasarde, comptant sur votre indulgence, « espérant que vous apprécierez surtout ma bonne volonté, « et ce mérite particulier d'avoir le premier compris qu'il « y avait là une lacune à combler.

« La carrière, après moi, restera ouverte, mes jugements « ne sont que de première instance. »

Eh bien..... non docteur, vous n'êtes pas un Salonier de circonstance, vous vous êtes montré véritable critique d'art et vous y avez mis toute la bonne grâce et l'autorité d'un maître, les applaudissements de tous vos collègues vous le prouveront bien.

Avant de terminer je voudrais encore vous parler d'un don fait à la Société d'émulation par Mlle Pensée, sœur d'un artiste de mérite, de Charles Pensée, un enfant d'Épinal.

Conduit par les circonstances loin du pays où s'était écoulé sa jeunesse artistique, il avait, avant sa mort, recueilli et mis en ordre une collection d'aqua-tintes, sépias, croquis à la plume des paysages vosgiens, pris d'après nature, et qu'il avait intitulée « *Souvenirs lointains du pays natal* ». Nous avons hérité, par la générosité de Mlle Pensée, de ce souvenir d'outre-tombe ; doublement précieux pour nous,

comme œuvre d'art et comme productions d'un artiste du pays.

Cette collection se compose de plus de 80 croquis et aquarelles, reproduisant les principaux sites des Vosges, sites qui nous sont familiers et que nous aimons tous.

J'ai parcouru pendant de longues heures toutes nos montagnes, en regardant les dessins de cet artiste regretté. Il ressort de son œuvre une grande impression de poésie, je dirai même de mélancolie. Pensée peignait et dessinait avec son âme autant qu'avec son crayon ou son pinceau. C'est le fait de tout artiste véritable de donner à son travail un aspect conforme à l'état de son esprit, même en copiant la nature fidèlement. M. Pensée était de ceux-là. Son dessin est charmant, beaucoup de galbe et de grâce, avec de larges vigueurs dans les effets. Ce qu'il y a de plus saillant c'est la finesse de ses silhouettes de fond, le léger des détails dans l'ensemble et surtout la sobriété dans la facture. La majeure partie de ces dessins sont faits à la plume, rehaussés de sépias très chaudes de tons.

Le Musée a, lui aussi, hérité de 3 aquarelles de cet artiste, où les qualités du coloriste se font fortement sentir et dans lesquelles la facture est très hardie. Ce don, que nous avons accepté avec reconnaissance, est une bonne fortune pour nos collections artistiques et ira occuper une première place dans notre bibliothèque.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION SIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

SUR

LE CONCOURS DE 1883,

par M. Ch. LEBRUNT

Vice-président

Messieurs,

D'après le programme de vos concours, votre Commission scientifique et industrielle doit vous présenter chaque année ses propositions sur trois ordres de récompenses, relatives, 1° aux inventions et perfectionnements dans les arts mécaniques et industriels ; — 2° aux mémoires scientifiques et aux applications des sciences à l'industrie; — 3° aux bons et longs services des ouvriers et employés des fabriques et des ateliers.

Nous n'avons reçu cette année aucune demande se rapportant aux deux premiers ordres ; mais il nous en est arrivé un certain nombre en faveur de nos ouvriers les plus recommandables. Nous sommes heureux de l'accueil fait à nos distinctions, et par les ouvriers, et par les patrons, et par le public. Nous voudrions bien faire mieux encore ; mais nos budgets sont limités, et si, à la fête de ce jour, nous avons pu convoquer treize lauréats ouvriers, c'est grâce à

la générosité de trois chefs [illegible] qui ont augmenté nos ressources par des dons [illegible]ants, pour lesquels notre premier devoir est de leur [illegible]sser publiquement ici nos plus vifs remercîments.

Moralité, assiduité au [illegible]avail, fidélité aux patrons, en résumé bons et longs se[illegible]ces, tels sont les titres communs à tous ceux que, dans un instant, nous allons saluer et applaudir. Bons et longs services ! Que de temps, que de zèle, que de dévouement il faut pour mériter ces trois mots ! Quelle énergie, quel courage pour lutter, pour éviter les défaillances et les faux pas ! Mais aussi quelle satisfaction après une carrière bien remplie, si humble qu'elle soit ! J'ai bon espoir que nos récompenses, modestes par elles-mêmes, mais grandes par l'approbation générale et par l'estime publique qui en rehaussent la valeur, continueront à être un honneur pour ceux qui les ont méritées et un encouragement pour les autres : c'est dans ce sens que notre Société aura été fidèle à sa devise en contribuant ainsi à la moralisation de nos populations ouvrières.

Après avoir proclamé les qualités fondamentales et générales communes à tous nos lauréats qui, à eux treize, représentent cinq cent huit années de bons services, permettez-moi de vous les présenter individuellement, depuis celui qui est dans la même maison depuis vingt-six ans, jusqu'à celui qui travaille dans le même atelier depuis cinquante-sept ans.

M. *Colinmaire,* Joseph, travaille depuis 1826 dans l'imagerie de M. Pellerin. A notre séance publique du 20 octobre 1877, nous avons décerné à Colinmaire une médaille de bronze et une prime de 30 fr. Aujourd'hui nous rappelons cette médaille et à ce rappel nous joignons une nouvelle prime de pareille somme.

M. *Feltz,* Henri, originaire du département de la Moselle, est âgé de 57 ans. Il est entré le 20 octobre 1857, chez MM. Dumont, père et fils, maréchaux à Epinal, et il y est resté sans interruption jusqu'aujourd'hui. MM. Dumont

constatent qu'il a toujours été un ouvrier modèle. De plus il a été bon fils, car il a gardé chez lui et entouré de ses soins sa vieille mère infirme ; enfin il a élevé jusqu'à l'âge de vingt ans un enfant de l'assistance publique, dont il a fait un bon ouvrier. Bien que Henri Feltz soit celui de nos lauréats qui a les années de service les moins nombreuses, nous avons été unanimes à l'inscrire pour une médaille de bronze, et nous le retrouverons dans quelques années.

M. *Debuisson*, Joseph, et M. *Debuisson*, Constant, sont deux frères qui travaillent à la tuilerie de M. Humbert, aux Forges, le premier depuis 1846 avec six années d'interruption pendant lesquelles il a été soldat, et le second depuis 1863. Ils sont des ouvriers de bonne conduite, ne vont jamais au cabaret et conservent leur salaire pour leur famille. Nous allons remettre à chacun une médaille de bronze et une prime de 20 francs.

M. *Siméant*, Victor, âgé de 65 ans, est forgeron dans les ateliers de Mme veuve Gérard et fils depuis le 3 janvier 1853. C'est un bon ouvrier, d'une conduite irréprochable, et son patron se plaît à lui donner tous les témoignages de satisfaction. Nous joindrons à ces témoignages une médaille de bronze et une prime de 30 francs.

M. *Walter*, Sébastien, est entré le 20 août 1873 en qualité de contre-maître de carderie dans les ateliers de MM. David, Trouillier et Adhémar, à Epinal. A ces dix dernières années de service il en joint vingt-sept autres comme contre-maître de filature dans les établissements de MM. Henri Hofer et Cie, à Kaisersberg (Alsace), où il a toujours été noté comme un excellent sujet. S'il a quitté l'Alsace pour se fixer dans les Vosges, s'il a renoncé aux avantages que devaient lui assurer pour l'avenir ses longs services dans la maison Henri Hofer, c'est pour conserver à ses fils la nationalité française. Bien que notre Société n'ait pas pas à récompenser les services rendus ailleurs que dans notre département, nous n'avons pas hésité à faire bon accueil à la demande en faveur de l'annexé. Que M. Walter

reçoive, avec autant de plaisir que nous en avons à la lui offrir, la médaille d'argent votée par ses compatriotes d'adoption.

M. *Remy*, Joseph, a débuté en 1845 comme tisserand chez M. Forel, père ; il a été successivement chauffeur, puis monteur de chaînes ; il est actuellement contre-maitre de la féculerie de M. Paul Forel, à Hielle, commune de Rupt. La femme et les enfants de Remy sont tous occupés chez M. Paul Forel, qui n'a qu'à s'en louer. Que ce brave chef de famille reçoive une médaille d'argent et une prime de 40 francs, et puisse sa conduite être un exemple pour ces ouvriers trop nomades qui sont une plaie de nos établissements !

Chez M. Paul Forel nous trouvons encore une ouvrière, Mme *Creusot*, née *Marie-Françoise Lambolez*, qui recevait à pareil jour, en 1877, une de nos récompenses ; son mari a 83 ans ; elle a élevé sept enfants. « Puisse-t-elle, disait il y a six ans notre collègue M. Lemoyne, puisse-t-elle travailler longtemps encore avec la même régularité, avec le même zèle, avec le même dévouement au patron ! » Nous sommes heureux de constater qu'elle n'a pas démérité, et de la voir accepter l'invitation que lui adressait l'honorable rapporteur de 1877 de venir, dans cinq ou six ans, recevoir une récompense plus élevée. Qu'une médaille d'argent, avec une prime de 40 francs, couronne la carrière de Mme Creusot, à moins qu'elle ne veuille prendre encore un ou plusieurs rendez-vous pareils, que nous lui offrons de bon cœur.

Dans l'établissement de MM. Charles et veuve Félix Claudel, à Docelles, nous ont été signalés deux ouvriers dont les patrons n'ont jamais eu qu'à se louer, tant sous le rapport de l'honnêteté que sous le rapport de la conduite et du travail. Ce sont MM. *Pétronin*, François, entré en mai 1842 à la papeterie de Vraichamps, qu'il n'a quittée que pendant quelques années pour satisfaire au service militaire ; — et *Thomas*, Jean-Baptiste, qui est entré dans la même maison en janvier 1847 et y est demeuré sans interruption. Les établissements de Docelles nous ont habitués à de pareils exemples de

fidélité que nous nous empressons de signaler en décernant à M. Pétronin ainsi qu'à M. Thomas une médaille d'argent avec une prime de 50 francs.

Mme veuve *Arnould*, née Thérèse-Joséphine *Richard*, est entrée en 1842 comme ouvrière à la filature de MM. Schlumberger-Steiner et Cie, au Val-d'Ajol, où elle a été bobineuse d'abord, puis employée au bureau de réception. Depuis un an la paralysie l'empêche de travailler. Son mari avait repris du service pendant la guerre et est mort en 1870, à Lyon. Dans la même filature travaille, depuis 1840, comme soigneuse de bancs-broches, Mme veuve *Thiéry*, née Virginie-Marie *Remonjean*. Mme Thiéry a perdu son mari au mois de juin dernier, après deux ans de maladie. Mesdames Arnould et Thiéry nous sont chaudement recommandées par leur patron, et nous les avons jugées dignes chacune d'une médaille d'argent et d'une prime de 40 francs, pour leur quarante et une et quarante-trois années de bons services dans le même établissement.

Le dernier de nos lauréats, Messieurs, est un vieillard de quatre-vingt un ans, qui ne quitte presque plus le lit. J'ai bien peur alors qu'il n'ait pu venir recevoir lui-même la médaille de vermeil votée en sa faveur dès le 19 juillet dernier, avec autorisation que, vu son grand âge et son état de santé, avis lui soit immédiatement donné de cette distinction. M. *Montagne*, Antoine Nicolas, est entré aux établissements de Laveline le 24 mai 1827, en qualité, d'abord d'ouvrier de filature, puis de contre-maître. Il a été estropié en tombant d'une voiture au service de l'usine, et a néanmoins continué son travail avec la même assiduité pendant la longue période de 51 ans qu'il est resté attaché à la filature de M. Albert Werth, de Remiremont, établissement qu'il n'a quitté que le 4 décembre 1878. S'il n'est pas ici, puisse arriver jusqu'à lui l'écho des applaudissements qui vont saluer son nom !

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR

LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES VOSGES

dans sa séance publique et solennelle
du 13 décembre 1883.

Sur les rapports de ses diverses Commissions, la Société d'émulation des Vosges a décerné les récompenses suivantes :

CONCOURS AGRICOLES, OUVERTS SPÉCIALEMENT, EN 1883, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NEUFCHATEAU.

M. le Ministre de l'Agriculture a bien voulu accorder, en 1883, à la Société d'Emulation, une allocation de treize cents francs, pour primes aux améliorations agricoles.

EXPLOITATIONS BIEN DIRIGÉES.

MM. *Favre* frères, cultivateurs à Neufchâteau, une médaille de vermeil. *(Prix Claudel).*

M. *Favre*, Auguste, père (dit Balthazard), cultivateur à Neufchâteau, un rappel de la médaille de vermeil qui lui a été décernée en 1878.

A M. *Bernard*, Joseph-Léon, propriétaire à

Chermisey, une médaille d'argent, grand module, et une prime de 300 fr.

A M. *Quinot*, Ambroise, cultivateur à la ferme de Gerbonvaux, commune de Martigny-les-Gerbonvaux, une médaille d'argent, grand module, et une prime de 150 fr.

A M. *Springer*, Joseph, à la ferme de Rainval écart de Noncourt une médaille d'argent et une prime de 150 fr.

A M. *Mourot*, Jules, cultivateur à la ferme de Beauséjour (Neufchâteau), une médaille d'argent et une prime de 100 fr.

CRÉATION DE PRAIRIES

A M. *Guillaume*, Julien, propriétaire à Sandaucourt, une médaille d'argent, et une prime de 200 fr.

A M. *Guichard*, Jean-Baptiste-Noel, cultivateur à Blevaincourt , une médaille d'argent.

A M. *Maire*, Jean-Baptiste, entrepreneur de bâtiments à Pompierre, une médaille d'argent.

A M. *Fairise*, Pierre, cultivateur à Châtenois, une médaille de bronze et une prime de 50 fr.

VITICULTURE.

A M. *Jacquot*, Nicolas-Célestin, instituteur à Senaide, un rappel de la médaille d'argent

qui lui a été décernée en 1878.

A M. *Lebrun*, Jean-Baptiste, cultivateur à Ainvelle, une mention honorable.

BONS SERVICES RURAUX.

A M. *Boyé*, Jules, domestique chez M. le docteur Thouvenel, à Lamarche, une médaille de bronze et une prime de 50 fr.

REBOISEMENTS.

A la *Commune de Liffol-le-Grand*, une médaille de vermeil.

A M. *Fixary*, Louis-Edouard, garde communal à Liffol-le-Grand, une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

A M. *François*, Jacques, brigadier communal à Liffol-le-Grand, une médaille d'argent et une prime de 60 fr.

A la *Commune d'Isches*, une médaille d'argent, grand module.

A M. *Lepage*, Cyrille, garde forestier à Mont-les-Lamarche, une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

A M. *Voitot*, Joseph, ex-brigadier forestier à Saint-Vallier une médaille de bronze et une prime de 50 fr.

A M. *Larché*, Jean-Nicolas, propriétaire à

Vrécourt, une médaille de bronze et une prime de 50 fr., pour plantation d'oseraies.

II. CONCOURS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

A M. *Des Robert*, historiographe, rue de Rigny, 6, à Nancy, une médaille d'argent pour son *Histoire des campagnes de Charles IV*.

III. CONCOURS ARTISTIQUE.

A M. *Tourey*, Edouard, artiste à l'opéra italien et aux concerts Colonne, 19, rue Pierre Lescot, à Paris, une médaille d'argent, grand module, pour compositions musicales.

A M. *Alder*, Ernest, compositeur, 18, rue Ramey, à Paris, une médaille d'argent, grand module, pour compositions musicales.

A M. *Durand*, Joseph-Edouard, instituteur à Gerbamont (Vagney), un rappel de la médaille de bronze qui lui a été décernée en 1882 pour organisation d'une Société de musique.

IV. RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS ET EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE POUR BONS ET LONGS SERVICES.

A M. *Colinmaire*, Joseph, ouvrier chez M. Pellerin, à Epinal, un rappel de la médaille de bronze qui lui a été décernée en 1877, et une prime de 30 fr.

A M. *Feltz*, Henri, ouvrier maréchal chez MM. Dumont père et fils, faubourg des Bons-Enfants à Epinal, une médaille de bronze.

A M. *Debuisson*, Joseph, chauffeur à la tuilerie de M. Humbert, aux Forges (Epinal), une médaille de bronze et une prime de 20 fr.

A M. *Debuisson*, Constant, ouvrier à la tuilerie de M. Humbert, aux Forges (Epinal), une médaille de bronze et une prime de 20 fr.

A M. *Siméant*, Victor, forgeron dans les ateliers de Mme veuve Gérard et fils, à Châtenois, une médaille de bronze et une prime de 30 fr.

A M. *Walter*, Sébastien, contre-maître de carderie dans l'établissement de MM. David, Trouillier et Adhémar, à Epinal, une médaille d'argent.

A M. *Remy*, Joseph, contre-maître chef à la féculerie de M. Paul Forel, à Hielle, commune de Rupt, une médaille d'argent et une prime de 40 fr

A M. *Pétronin*, François, chef de salle d'apprêt à la papeterie de MM. Charles et veuve Claudel, à Docelles, une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

A M. *Thomas*, Jean-Baptiste, conducteur de défileurs de chiffons à la papeterie de MM. Charles et veuve Claudel, à Docelles, une médaille d'argent et une prime de 50 fr.

A Mme veuve *Thiéry*, née Virginie-Marie *Remonjean*, soigneuse de bancs-broches à la filature de MM. Schlumberger-Steiner et Cie, au Val-d'Ajol, une médaille d'argent et une prime de 40 fr.

A Mme veuve *Arnould*, née Thérèse-Joséphine *Richard*, employée à la filature de MM. Schlumberger-Steiner et Cie, au Val-d'Ajol, une médaille d'argent et une prime de 40 fr.

A Mme *Creusot*, née Marie-Françoise Lambolez, ouvrière au tissage de M. Paul Forel, aux Meix, commune de Rupt, une médaille d'argent et une prime de 40 fr.

A M. *Montagne*, Antoine-Nicolas, ancien employé et contre-maître de filature dans l'établissement de M. Albert Werth, à Laveline, une médaille de vermeil et une prime de 40 fr.

COMITÉ

DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES.

Paris, le 3 août 1883.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance une instruction sommaire rédigée par la section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques, et je vous prie de vouloir bien lui donner la plus large publicité.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président du Conseil,
Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Signé : JULES FERRY.

Pour copie conforme :
Le Directeur du Secrétariat,

CHARVET.

INSTRUCTION SOMMAIRE

RÉDIGÉE PAR LA SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

La section des sciences économiques et sociales, instituée par arrêté du 12 mars 1883, est une des sections du Comité des travaux historiques et scientifiques. Elle a, comme les autres sections de ce comité, pour objet général de former

le lien scientifique des sociétés savantes de Paris et des départements, de faire connaître leurs travaux, de correspondre avec les savants en recevant leurs communications et de publier des documents inédits concernant notre histoire nationale.

L'objet particulier de la section des sciences économiques et sociales est, d'une part, l'examen, à un point de vue différent de celui de l'histoire proprement dite, des faits qui, dans le passé, intéressent d'une manière spéciale la vie économique et morale, le droit et les institutions de la France et, d'autre part, l'étude, à un point de vue exclusivement scientifique, des faits et des questions qui, dans le présent, portent sur les mêmes matières.

L'étude du présent et même, jusqu'à un certain point, celle du dernier siècle dont les idées ont préparé et dont les institutions expliquent en partie les temps contemporains, sont une nouveauté dans les travaux du Comité. Elle sera une des préoccupations principales de la section des sciences économiques et sociales.

L'étude du passé n'est pas une nouveauté dans le Comité. Elle a toujours été et elle reste le domaine de la section d'histoire et de philologie ; cette section ne s'est désintéressée et ne doit se désintéresser d'aucune des institutions ni d'aucun des événements de la vie économique et morale qui peuvent éclairer les destinées de la nation et qui sont des dépendances de l'histoire générale.

Mais ces institutions et ces évènements peuvent être étudiés à deux points de vue, celui de l'histoire proprement dite et celui des sciences juridique, administrative, économique, pédagogique. C'est à ce dernier que se placera la section des sciences économiques et sociales. Le même document qu'une section aura analysé pourra, dans certains cas, être encore utilement examiné par l'autre et devenir l'objet de deux études distinctes. Par exemple, un travail sur les monnaies, dont la section d'archéologie aura fait connaître l'intérêt numismatique, pourra être, dans la section des

sciences économiques et sociales, l'objet d'un rapport au point de vue de la circulation et de l'échange ; un tarif de douanes dont la section d'histoire aura apprécié l'importance historique sera étudié par la section des sciences économiques et sociales au point de vue de la nature des droits fiscaux, de leur relation avec les systèmes économiques et de leur influence sur le commerce ; un jugement rendu par un tribunal intéressera, d'une part, la section d'histoire en lui faisant connaître, par exemple, l'existence du tribunal et la sentence, d'autre part, la section des sciences économiques et sociales en lui révélant la solution d'un point de droit ou quelques formes de la procédure et en lui permettant de les comparer avec la procédure moderne.

Les faits qui se rapportent au moyen âge ont un intérêt particulier pour la section d'histoire, parce que les matériaux de l'histoire étant alors relativement rares, sont plus précieux. Pour la section des sciences économiques et sociales au contraire, ce sont les faits des temps modernes qui ont le plus d'intérêt, parce qu'ils appartiennent à une société dont la manière de s'administrer et de vivre ressemble davantage à la nôtre, et cet intérêt s'accroît, pour ainsi dire, à mesure que ces faits se rapprochent par leur date de la période contemporaine.

La section des sciences économiques et sociales aura quelquefois à aborder des questions de travaux publics, d'agriculture, de colonisation, qui sont aussi du domaine des deux sections des sciences ; elle s'abstiendra de toucher aux côtés purement techniques ou géographiques de ces questions et envisagera seulement leur côté économique.

La méthode de la section des sciences économiques et sociales est celle que la tradition a consacrée depuis longtemps dans le Comité des travaux historiques : c'est la méthode de l'érudition, laquelle consiste à n'appuyer de conclusions que sur des documents précis, authentiques et bien étudiés. Cette méthode est applicable aux études contemporaines comme à l'histoire du passé ; elle leur est

même d'autant plus utile qu'elle les garantit contre les digressions et qu'elle leur fournit un terrain solide, celui de l'observation des faits.

La section considère les dissertations théoriques comme étant beaucoup moins de son ressort que les faits. Elle s'attachera surtout à la publication des textes, à la connaissance des actes, aux statistiques, qui, si elles peuvent égarer le jugement lorsqu'elles sont mal établies ou mal interprétées, sont un puissant instrument d'investigation dans les sciences sociales lorsqu'elles sont bien faites, aux monographies, qui peuvent égarer aussi si le type est mal choisi, mais qui, composées avec méthode et discernement, sont aussi un moyen efficace pour pénétrer dans le détail de la vie économique et sociale d'un peuple.

La section signalera dans le Bulletin du Comité les travaux des sociétés savantes de Paris ou des départements qui seront adressés à Monsieur le Ministre et qui seront de son ressort; elle le fera en rendant compte, soit dans le procès-verbal de ses séances, soit dans un rapport spécial et plus étendu, de ceux qui présenteront un intérêt suffisant. Elle pourra même insérer intégralement dans le Bulletin les travaux inédits qui auront une importance particulière pour les études sociales.

Elle procèdera de la même manière à l'égard des communications qui lui seront faites par les correspondants du ministère de l'Instruction publique ou par d'autres savants.

Elle croit utile, au début de ses travaux, de signaler aux sociétés savantes et aux correspondants les principaux sujets dont elle partagera l'étude avec la section d'histoire et de philologie pour les siècles passés et dont elle traitera spécialement pour la fin du XVIII[e] siècle et pour le temps présent.

1° La population, état numérique aux diverses époques de notre histoire, nombre des feux ou des habitants, changements économiques qui ont exercé une influence sur la population, constatations relatives à l'état moral et matériel de la population française.

2° La condition des personnes et des terres, droit privé, propriété foncière et mobilière, amodiation des terres, nature et rendement des cultures.

3° Le commerce et l'industrie, foires et marchés, péagès, tarifs de douanes, routes et voies navigables, corps de métiers et liberté du travail, manufactures royales, règlements de fabrication et d'atelier, résultats de la production industrielle.

4° Les prix, valeur des marchandises, valeur de la terre, salaires, circulation des monnaies.

5° Le système financier, impôts, comptes de finances, projets financiers, administration des impôts.

6° La pédagogie, petites écoles, collèges et universités, plans de réformes, enseignement primaire, secondaire, supérieur, technique.

7° L'organisation judiciaire, justices royales et seigneuriales, officialités, tribunaux, coutumes et lois, réformes introduites dans le droit par les ordonnances royales, par les lois et règlements de la période contemporaine.

8° L'organisation administrative, conseils, intendances, élections, pays d'État, districts, départements, municipalités.

Pour les deux derniers groupes dont l'étude est liée étroitement à l'histoire générale, la section des sciences économiques et sociales n'envisagera, dans les périodes antérieures à la Révolution de 1789 et dans les événements qui l'ont préparée, que les côtés qui concernent le droit civil, criminel et administratif.

D'ailleurs la section indique par ces exemples la nature des travaux qui rentrent dans ses attributions et sur lesquels elle pense que les recherches des savants avec lesquels elle se trouvera en relation peuvent se porter avec fruit ; mais elle ne prétend ni déterminer les frontières d'un domaine, ni circonscrire ses études aux sujets qui viennent d'être énumérés. Elle rappelle même que l'investigation des temps passés lui est en partie commune avec la section d'histoire et de philologie, que chaque section prendra dans les docu-

ments qui parviendront au Ministère ce qui est de son ressort, et que les mêmes matières fourniront ainsi plus d'une fois l'objet de deux études spéciales. Dans les siècles antérieurs au XVIIe siècle, la publication des textes, quand il y aura lieu de les insérer au Bulletin, sera faite par la section d'histoire et de philologie ; ce qui n'empêchera pas la section des sciences économiques et sociales d'apprécier à son point de vue le document lorsqu'il lui aura été renvoyé et même de le publier s'il ne l'a pas été par la section d'histoire.

Tout mémoire et tout document portant sur ces matières qui lui sera communiqué sera examiné par elle avec l'intérêt que mérite le sujet. Dans une étude sociale ou économique, un fait révèle quelquefois un état des mœurs et des institutions. Plus souvent, il ne suffit pas pour conduire seul à une conclusion ; mais un grand nombre de faits du même genre réunis de divers côtés peuvent constituer un faisceau utile à l'histoire des sciences sociales : la section s'appliquera, entre autres choses, à former de tels faisceaux avec le concours des sociétés savantes.

Le succès dépendra surtout du zèle des savants qui fourniront les éléments de la synthèse.

La section ne bornera pas son rôle à concentrer les recherches dont les résultats lui seront spontanément fournis par les bulletins des sociétés savantes ou pour les communications personnelles des correspondants. Elle pourra provoquer elle-même des recherches et indiquer sur quels points de la vie économique de la France il serait intéressant de diriger des investigations scientifiques. Elle le fera notamment, ainsi que le pratiquent les autres sections du Comité, à propos du Congrès des sociétés savantes, en choisissant les questions à discuter parmi celles qui seront proposées par ces mêmes sociétés ou par ses propres membres.

Elle le fera également par la publication de documents relatifs à l'histoire administrative, juridique ou économique de la France.

Déjà de nombreux volumes intéressant ces matières ont

été publiés dans la collection des documents inédits par les soins de la section d'histoire et de philologie. Les publications de ce genre relatives aux siècles antérieurs au XVIIIe siècle resteront, comme par le passé, dans les attributions de cette section.

Les documents inédits qui se rapporteront à une époque plus récente seront du ressort de la section des sciences économiques et sociales. Celle-ci étudiera les projets de publication de ce genre émanant de son initiative ou soumis à son examen par des savants ; elle pourra les proposer ensuite à la Commission centrale du Comité des travaux historiques et scientifiques et elle aura à en surveiller l'impression, si le Ministre, sur l'avis de cette commission, décide que la publication aura lieu.

PROGRAMME

DU

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1884

I. — SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

1° Origine, signification et formes successives des noms de lieu d'une région.

2° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux États provinciaux.

3° Les villes neuves, les bastides, les sauvetats et autres fondations analogues à partir du XIIe siècle.

4° Les biens communaux au moyen âge.

5° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

6° Indications fournies par l'emplacement des établissements charitables pour fixer le tracé des anciennes voies.

7° Origine, importance et durée des anciennes foires.

8° Utilité et importance des registres de notaires, des registres de paroisse et des documents des greffes ; — mesures prises oà à prendre pour en assurer la conservation et en faciliter l'usage.

9° Anciens livres de raison et journaux de famille.

10° Données géographiques et statistqiues à tirer des procès-verbaux de rédaction des coutumes.

11° Etat de l'instruction primaire et secondaire avant 1789.

12° Liturgies locales antérieures au XVIIIe siecle.

13° Les ermites et les reclus.

14° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIe siècle.

15° Quel jour commençait l'année dans les différentes provinces de la France au moyen âge?

II. — SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine? — Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Essayer une classification des enceintes fortifiées, *oppida* gaulois. camps romains, mottes féodales. — Indiquer quels sont les caractères distinctifs de chacune de ces séries; donner des exemples.

3° Déterminer la date exacte des murs d'enceinte de l'époque romaine dans la construction desquels sont entrés des monuments funéraires ou des débris d'anciens édifices.

4° Décrire les monuments connus sous le nom de *piles*, comme la *pile de Cinq-Mars*, près de Tours. — Caractériser ces monuments; en rechercher l'origine et la destination.

5° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique et des inscriptions grecques qui existent dans les collections publiques ou privées de Marseille et des villes de la Provence ou de la basse vallée du Rhône. Distinguer entre ceux de ces monuments qui sont de provenance locale et ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

6° Etudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Algérie.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.)

8° Quels sont les monuments qui, par l'authenticité de leur date, peuvent être considérés comme des types certains de l'architecture en France avant le XIIIe siècle?

9° Quelle est la distribution géographique des églises à une seule nef dont les cathédrales d'Alby et de Perpignan sont les types principaux? Quelle est l'origine du plan de ces édifices?

10° Quelles sont les églises à coupoles de l'Aquitaine dont la date peut être établie par des documents historiques? Produire et discuter les textes relatifs à leur construction.

11° Quels sont les monuments dont la date attestée par des documents historiques peut servir à déterminer l'état précis de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen âge?

12° Etudier avec accompagnement, de coupes et de plans, les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers, etc.

13° Signaler et décrire les peintures murales antérieures au XVIe siècle existant encore dans les monuments civils ou religieux de la France.

14° Signaler les œuvres de la sculpture française antérieures au XVIe siècle, qui se recommandent soit par la certitude de leur date, soit par des signatures d'artistes.

15° Etudier les tissus anciens et les broderies, qui existent dans les trésors des églises, dans les musées et dans les collections particulières.

16° Quels sont les progrès réalisés depuis 10 ans dans le classement des monnaies gauloises, soit au point de vue chronologique, soit au point de vue de leur distribution géographique,

III. — SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

I.

1° La division de la propriété en France, avant et après 1789.

2° Etudier les mouvements de la population sur un point déterminé de la France rurale, soit sous l'ancien régime, soit depuis la Révolution.

3° Etudier sur un point quelconque de la France l'influence économique et sociale d'une voie de communication nouvellement ouverte : chemin de fer, canal, route, pont.

II.

4° Les colonies françaises considérées au point de vue des conditions politiques et économiques dans lesquelles elles se sont formées et des moyens propres à en assurer le développement.

III.

5° Etudier la situation légale des sociétés commerciales françaises à l'étranger et des sociétés étrangères en France.

6° De l'unification de la législation en matière dc lettres de change ; rapprocher les législations étrangères de la législation française et mesurer à ce sujet les besoins du commerce.

7° Rechercher s'il ne conviendrait pas, à l'exemple de certaines législations étrangères, d'accorder à la femme mariée, indépendamment de toute convention matrimoniale, l'administration et la libre disposition d'une partie de ses biens.

IV.

8° L'enseignement secondaire spécial, ses caractères dis-

tinctifs, ses limites et ses relations avec l'enseignement supérieur.

IV. — SECTION DES SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, CHIMIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.

1° Etude du mistral.

2° Observations de tremblements de terre avec les enregistreurs.

3° Eclairs de chaleur; fréquence des orages dans la même journée.

4° Études des phénomènes périodiques de la végétation.

5° De quelle utilité peuvent être, au point de vue de la prévision du temps, les renseignements fournis par les observations magnétiques et électriques.

6° Recherches sur la présence de la vapeur d'eau dans l'air par les observations actinométriques et spectroscopiques.

7° Comparaison des climats du Midi et du Sud-Ouest de la France.

V. — SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

1° Étude du mode de distribution topographique de chacune des espèces animales qui habitent une partie de notre littoral. Marquer sur une carte à grande échelle (par exemple sur les feuilles séparées du pilote français) les points où chacune de ces espèces a été trouvée et indiquer par des signes de convention si elle y est très commune, assez commune ou rare.

2° Étude détaillée de la France fluviale dans des régions bien déterminées. Marquer sur une carte les localités fréquentées par chaque espèce de poisson, de crustacé et de mollusque; indiquer si elle est sédentaire ou voyageuse; et, dans ce dernier cas, les époques d'arrivée et de départ. Noter aussi l'époque de la ponte.

3° Répondre aux demandes du questionnaire du bureau central météorologique, relatif aux phénomènes périodiques de la végétation, aux époques d'arrivée et de départ des oiseaux de passage, à la date de l'apparition des principales espèces d'insectes qui nuisent à l'agriculture, et à d'autres faits du même ordre.

4° Étudier les relations qui peuvent exister entre les variétés de diverses espèces zoologiques ou botaniques et les conditions dans lesquelles les représentants de ces espèces vivent (altitude, sécheresse ou humidité, etc. etc.)

5° Étudier au point de vue de l'anthropologie les différentes populations qui, depuis les temps les plus reculés, ont occupé en totalité ou en partie une région déterminée de la France.

6° Étudier les changements qui, depuis les temps historiques, ont été effectués dans la configuration du sol d'une localité par l'action de la mer, par la formation d'alluvions, par l'action des vents ou par toute autre cause naturelle.

7° Indication sommaire des anciennes cartes possédées par les différentes sociétés de géographie, par des établissements publics ou par des particuliers.

SOCIÉTÉ DE GIRECOURT

POUR

L'ESSAI DES ENGRAIS CHIMIQUES

D'après les formules de M. G. Ville

Rapport fait à l'assemblée générale annuelle du 4 janvier 1884.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

M. Lederlin a bien voulu continuer, avec son exactitude habituelle, et dont nous ne saurions lui être trop reconnaissants, les champs d'expériences à Thaon.

Avant de vous donner les résultats obtenus, je dois vous faire observer qu'à Thaon les céréales ont été ravagées par la grêle et que, par conséquent, il est impossible de tirer avec rigueur des conclusions pratiques des produits constatés cette année.

Avec l'engrais complet qui coûte 348 fr. à l'hectare, les cinq variétés de blé cultivées par M. Lederlin ont donné en moyenne 1262 kil. de grains, et 2822 kil. de paille. On compte généralement, pour frais d'un hectare de blé, non compris le loyer du terrain, ni la fumure, 135 fr. Si à cette somme nous ajoutons les 348 fr. d'engrais, nous avons, par hectare, une dépense totale de 483 fr. Or 1262 kil. de blé à 25 fr. font 315 fr. 50 ; 2822 kil. de paille à 4 fr. font

112 fr. 85, ensemble 128 fr. 35. C'est une perte de 54 fr. 65 et le loyer du champ n'est pas porté en compte.

L'orge Chevalier, dont M. Lederlin nous recommandait l'an dernier la culture, a été aussi atteinte par la grêle : elle a donné néanmoins des résultats moins désavantageux que le blé. Avec l'engrais complet à dose intégrale, M. Lederlin

a obtenu 2523 kil. d'orge à 17 fr. 50 soit.	441f	50c
— 2944 de paille à 3 fr.	88	30
Ensemble.	539	80
d'où nous déduisons comme pour le blé	483	00
Il reste pour le loyer et le bénéfice.	56	80

M. Bernardin, du Roulier de Xertigny, n'a pu récolter ses céréales détruites par la grêle.

M. Heulluy, d'Aydoiles, nous donne le compte suivant à l'hectare :

A. Fumier 22 m. cub. à 8f	176f,	1051k blé à 20f	210f
		2040k paille à 3,60	73
			283
A déduire fumier.			176
Il reste pour frais, loyer et bénéfice			107f
B. 1/2 fumure 12m 500,	100f	1230k blé à 20 fr.	246f
250k engrais sans potasse	70k	2580 paille à 3f 60.	93
			339
A déduire fumier et engrais.			170
Il reste.			169
C. Mêmes fumures que B. plus 100 kil. de nitrate de soude à 40 fr. = 210f		1480 kil. blé.	298f 00
		2880 kil. paille.	103 70
			401 70
A déduire fumier et engrais.			210 00
Il reste.			191 70

D. Engrais sans potasse	1128 kil. de blé. . .	225 00
500 kil. à 28 fr. = 140f	2172 kil. paille. . .	78 00
		303 00
	A déduire engrais	140 00
	Il reste.	163 00

Chez le même cultivateur, l'avoine sans engrais a produit 1000 kil. à 17 fr. 170f 00c
1520 kil. paille. 42 50
212 50

Avec 300 kil. d'engrais complet coûtant 84 fr. la récolte a été : Avoine 1660 kil. à 17 fr. 265f 00c
Paille 2800 kil. 78 50
313 50
A déduire engrais. 84 00
259 50

ou 47 fr. de plus que la terre sans engrais. Les 84 fr. d'engrais remboursés dès la première année ont rapporté près de 56 p. %.

M. Galland nous écrit de Damas devant Dompaire : « J'ai « malheureusement mis l'engrais sur un blé levé clair : l'effet » produit a été extraordinaire, mais aussi bien sur les mau- » vaises herbes que sur le blé, de telle sorte que j'ai récolté » surtout de l'herbe. Sur avoine, j'ai été plus heureux : l'hec- » tare sans engrais a donné 28 hectolitres; 59 hectolitres » avec engrais complet. »

Le morcellement de la propriété a donné aux cultivateurs de notre région l'habitude d'endosser outre mesure leurs champs. Il en résulte que le plus souvent, pour peu que l'on fume raisonnablement, le blé verse au milieu du champ et ne donne qu'une récolte misérable sur les revers. Cette année, un certain nombre de cultivateurs ont répandu en couverture au printemps sur les deux côtés de leurs champs les uns de l'engrais complet, les autres de l'engrais sans potasse et ont obtenu ainsi sur toute l'étendue de leurs



terrains une récolte régulière. C'est une bonne pratique à adopter.

M. Lederlin a dû remplacer par des sarrazins les seigles de ses champs d'expériences que la grêle avait détruits : voici les résultats obtenus à l'hectare :

Terre sans engrais			1200 kil.	Excédant.
Engrais intensif		1/2 ration	1800	600
—	complet	—	2000	800
—	sans azote	—	1400	200
—	sans phosphate	—	1800	600
—	sans potasse	—	1400	200
—	sans chaux	—	1300	100
—	sans minéraux	—	1400	200
Fumier 7500 kil.			1500	300
—	15000 kil		1500	300
—	1/2 engrais		1200	0
Terre sans engrais			1100	

Une seconde expérience a donné des résultats presque identiques :

Terre sans engrais			1000	Excédant.
Engrais intensif		1/2 dose	1300	300
—	complet	—	1200	200
—	sans azote	—	1300	300
—	sans phosphate	—	1500	500
—	sans potasse	—	1100	100
—	sans chaux	—	1200	200
—	sans minéraux	—	1500	500
Fumier 7500 kil.			1300	300
—	15000 kil.		1100	100
1/2 fumier 1/2 engrais			1100	100
Terre sans engrais			1000	

M. Henry, du Ménil-sous-Harol, nous a envoyé des échantillons de chanvre que je mets sous vos yeux. Sans engrais, la tige a 1 mètre de haut; avec un mètre cube de fumier à l'are, elle atteint 2 mètres; avec 8 kilos d'engrais complet à l'are, elle monte à 2m 25.

Cette année, les expériences sur pommes de terre ont été suivies avec un intérêt d'autant plus vif que la culture de cette plante, qui a fait, pendant plus d'un quart de siècle, la fortune d'une partie de notre département et puissamment contribué au prix élevé que la propriété rurale y avait atteint, a cessé de donner les bénéfices auxquels nous étions accoutumés. Les tubercules moins abondants, moins gros, d'une qualité moindre, deviennent d'année en année d'une garde plus difficile. Les expériences ont porté à la fois sur les différents engrais et sur les différentes variétés de pommes de terre.

M. Georges Ville recommande pour la pomme de terre un engrais riche en potasse. La formule d'engrais complet à l'hectare pour pommes de terre est la suivante :

Superphosphate de chaux	400k	à 17f	68f
Nitrate de potasse	300	à 65	195
Plâtre	300	à 2	6
			269f

Nos terres riches en potasse avaient souvent donné, comme vous pouvez le constater par nos précédents comptes-rendus, des récoltes égales sinon supérieures avec des engrais sans potasse. Cette année, à Thaon et ailleurs, l'engrais sans potasse a fourni des résultats décidément inférieurs.

Pommes de terre Champion.

Engrais complet 22300k à l'hectare ou 33 resaux 5 le jour de 20 ares.

Engr. sans azote	21100k	—	31	—	7 —
Engr. sans pot.	13600k	—	20	—	4 —

Expériences sur farineuses rouges.

Terre sans engr.	9100k	à l'hectare ou	13	res.	68 le jour.
Engrais intensif	14200	—	21	—	34 —

Engrais complet	24800	à l'hectare ou	37	—	30	—
— sans az.	17000	—	25	—	56	—
— sans ph.	14700	—	22	—	10	—
— sans pot.	15500	—	23	—	20	—
— sans ch.	20400	—	30	—	66	—
— s. min.	13600	—	20	—	25	—

Je cite, sans les comparer, les parcelles au fumier de ferme qui ont reçu des pommes de terre jaunes de Zincourt et ont donné, l'une avec 15000 kil. de fumier 14400 kil. de pommes de terre, soit 21 resaux 64 le jour, l'autre avec 30000 kil. de fumier 19200 kil. de tubercules, soit 28 res. 87 le jour.

Expériences sur Merveille d'Amérique

Terre sans engr.	13150^{k}	à l'hectare,	19	res.	77	le jour.
Engrais intensif	17100	—	25	—	71	—
— complet	18700	—	28	—	12	—
— sans az.	16500	—	24	—	80	—
— sans ph.	14300	—	21	—	54	—
— sans pot.	15200	—	22	—	85	—
— sans ch.	22500	—	34	—	00	—
— s. min.	14500	—	21	—	80	—
Fumier 15000^{k}	21600	—	32	—	48	—
Fumier 30000^{k}	21400	—	32	—	18	—
1/2 fum. 1/2 eng.	18500	—	27	—	82	—

Vous remarquerez, Messieurs, que dans ces trois expériences, l'engrais sans potasse est inférieur non-seulement à l'engrais complet, mais à l'engrais sans azote. Ce dernier qui pourrait tenter par son bas prix ne donnera généralement des résultats appréciables que dans une terre riche. C'est cet engrais qui aurait convenu dans une luzernière nouvellement défrichée que M. Galland a plantée en pommes de terre et où le rendement excellent d'ailleurs a été le même dans la partie traitée à l'engrais complet et dans celle qui n'avait reçu aucun engrais. Si l'engrais sans azote

n'avait pas augmenté la quantité, il aurait à coup sûr amélioré la qualité et assuré la garde de la pomme de terre. Dans un champ de fertilité ordinaire, M. Galland a obtenu les résultats suivants :

Terre sans engrais		14000	kil. à l'hectare.
Engrais complet		27500	—
—	homologue	22400	—
—	sans azote	21800	—
—	sans potasse	18000	—
—	sans phosphate	15800	—
—	sans minéraux	14000	—

Nous avions déjà constaté l'année dernière que les terres de M. Galland étaient riches en azote et pauvres en phosphate : l'expérience de cette année confirme celle de l'année dernière et montre encore une fois la nécessité de la potasse pour la pomme de terre.

M. Ferry, Léopold, de Corcieux, nous adresse le compte suivant :

Location d'un champ de 41 ares	20f 50
Labour de l'automne	14 35
12 mètres cubes de fumier à 8 fr.	96 00
Epandage du fumier	3 00
Labour au printemps	14 35
Hersage avant plantation	2 00
Plantation avec machine Lafleur	7 00
Semence 1125 kil. de pommes de terre rouges de la Hte-Saône à 10 fr. les 100 kil.	112 50
Hersage	2 00
Houage à cheval	3 00
Buttage à cheval	3 00
Engrais chimique 100k superphosphate	18 00
— — 40k sulfate d'ammoniaque	22 40
— — 30k chlorure de potassium	8 00
Nota : L'an dernier, ce champ semé d'avoine	
A reporter	326 10

	Report. .	326 10
avait reçu des cendres de tannerie contenant 38,50 p. % de chaux.		
Arrachage à la main et chargement. . . .		41 00
Conduite à la féculerie, 13940^k		13 94
		381^f 04

Les pommes de terre ont été vendues à raison de 4^f 90 les 0/0^k, soit pour 13940^k. 683 06

A déduire dépenses	381 04
Bénéfice.	302 02

Dans un champ de même contenance, ensemencé de pommes de terre pour la deuxième fois, M. Ferry n'a employé que 137 kil. d'engrais chimique et 4 mètres cubes de fumier : de plus la semence a été faite en pommes de terre de même provenance que dans le premier, mais coupées. Les dépenses ne se sont élevées qu'à 264^f 19 ; mais la récolte n'a été que de 5506 kil. au lieu de près de 14000 et le produit de 269^f 79 n'a laissé que 5^f 60 de bénéfice au lieu de 302 fr.

Je ne dissimule pas, Messieurs, je tiens même à bien faire ressortir la difficulté d'un emploi rémunérateur de l'engrais chimique. C'est en raison de cette difficulté qu'il faut multiplier nos champs d'expériences, essayer, comparer, nous rendre compte de la dépense et du produit, rester groupés et unis, comme nous avons fait jusqu'ici, et profiter à la à la fois des exemples et des fautes des autres.

J'aborde maintenant les comparaisons qui ont été faites entre les différentes variétés de pommes de terre.

On a conseillé aux cultivateurs des Vosges de ne pas renoncer à la pomme de terre dite Jeuxey. Je crois d'abord qu'on s'est exagéré sa valeur comme pomme de terre de bouche. Sur le marché de Paris, sous le nom de Vosgienne, elle n'est classée qu'à un rang inférieur, après les pommes de terre longues jaunes, dites de Hollande, qui valaient le 14 novembre dernier 9 fr., les rouges hâtives de Bourgogne

cotées 6 fr. 50, les rouges saucisses cotées 6 fr. 50; leur cote était de 5 fr. 50, et après elles venaient les Chardonnes cotées 5 fr. le tout par 100 kil. rendu Paris.

Depuis quelques années, il est certain que le rendement de la variété Jeuxey a beaucoup diminué dans notre contrée, et vous avez pu lire dans nos rapports précédents que le changement de semences avait agi plus efficacement sur la récolte que l'emploi même des engrais les mieux appropriés.

Vous avez vu que la pomme de terre Champion, la Farineuse rouge et la Merveille d'Amérique avaient donné de bons résultats chez M. Lederlin, la rouge de la Hte-Saône chez M. Ferry.

M. Rivat, de Saint-Jean-du-Marché, a comparé entre elles 18 espèces de pommes de terre.

En terre sans engrais :

1. La Mulhouse a donné. . .	24,000	kil. à l'hectare.
2. La Jeuxey — . .	15,800	—
3. La Grampian — . .	14,700	—
4. La Champion — . .	14,400	—
5. La Farineuse rouge — . .	13,600	—
6. La Vitelotte — . .	11,800	—
7. La Comice d'Amiens (St Jean)	10,000	—
8. La Malabry.	8,600	—
9. Le Flocon de neige . . .	7,400	—
10. Le Magnum bonum . . .	6,200	—

Avec engrais sans potasse :

1. Mulhouse	34,200	—
2. Magnum bonum	30,000	—
3. Farineuse rouge	28,000	—
4. Grampian	25,000	—
5. Flocon de neige }	22,000	—
6. Malabry. . . }		
7. Champion	21,600	—
9. Merveille d'Amérique . . .	14,500	—
10. Vitelotte.	14,400	—

Avec engrais complet :

1. Early rose	48,000 kil.	à l'hectare.
2. Jeuxey	42,000	—

Avec fumier de basse-cour :

1. Mulhouse	41,600	—
2. Grisette	39,600	—
3. Early rose	37,000	—
4. Champion	34,400	—
5. Farineuse rouge	34,000	—
6. Eléphant	32,600	—
7. Flocon de neige	33,500	—
8. Grampian	32,400	—
9. Maître d'école	29,000	—
10. Comice d'Amiens	24,800	—
11. Vitelotte.	21,500	—
12. Malabry.	18,900	—
13. Van der Weer	17,200	—
14. Rosette	16,800	—
15. Marjolin.	14,000	—

La Jeuxey n'a pas été comprise dans cette dernière expérience.

M. Rivat a voulu se rendre compte du rendement en fécule de la plupart de ces variétés.

Variétés	*Rendement en fécule par 100 kil.*
1 Champion.	18,70
2. Farineuse rouge.	18
3. Merveille d'Amérique	17,00
4. Mulhouse.	16.90
5. Malabry	16.40
6. Grisette	15,60
7. Magnum bonum.	15,50
8. Flocon de neige.	15
9. Early rose	14,90
10. Jeuxey	14,80

11.	Rosette	13,80
12.	Comice d'Amiens	13,60
13.	Grampian	13,50
14.	Vitelotte	11,10

Au point de vue du rendement en fécule, la Jeuxey n'arrive qu'au 10e rang, alors que, cultivée à l'engrais complet, elle devait être dans de meilleures conditions que les autres variétés qui n'ont reçu qu'un engrais sans potasse. Ainsi chez M. Rivat, la Jeuxey a donné un très grand rendement comme quantité, mais elle s'est montrée de qualité inférieure.

M. Ferry, de Corcieux, qui n'a pas hésité à payer 10 fr. les 0/0 kil. pour se procurer des semences de la Hte-Saône, a conservé cette année 12000 kil. de Champion pour ne planter que cette variété en 1884. La Jeuxey, nous écrit-il, a donné environ 3000 kil. le jour, tandis que la Hte Saône et la Champion ont atteint 4 à 5000 kil. J'ai fourni, ajoute-t-il, plusieurs lots de 10 kil. de Champion dans les environs de Saint-Dié. J'ai tenu à avoir le rendement de tous; la moyenne est de 13 pour 1 du poids fourni.

M. Constant, du Ménénil, a comparé les Champion aux Jeuxey et estime le rendement des premières à 34 resaux le jour, celui des secondes à 17.

M. Lederlin n'a pas compris la Jeuxey dans les variétés qu'il a comparées entre elles ; dans son expérience, il faut tenir compte des différences d'engrais employés.

1	Grosse américaine	fumier	28450k
	—	—	22190
2	Rosette	engrais chimique	22800
3	Malabry	—	22660
4	Boule de neige	—	20000
5	Prolifique de Bresse	fumier	19650
6	Magnum bonum	—	18610
7	Krack de Mulhouse	—	17450
8	Maître d'école	—	17440
9	Champion	(sans engrais)	17140

10	Early rose	fumier	16400
	—	—	16000
11	Grampian	engrais chimique	14110
12	Grosses jaunes de Zincourt	fumier	13400
	—	—	11350
13	Chave	—	6300

Je puis ajouter, Messieurs, que, comme président de votre Société, je reçois constamment des demandes de semences nouvelles qui me sont adressées par des cultivateurs dégoûtés des mauvaises récoltes successives et de la mauvaise qualité de la Jeuxey.

Mais je ne veux pas me borner aux témoignages des membres de la Société de Girecourt et j'emprunte au compte-rendu de l'Ecole pratique d'Agriculture de St-Remy (Hte-Saône) les chiffres suivants, où je ne prends que les sortes de pommes de terre cultivées dans les Vosges.

1 Early rose.	26200k	à l'hectare.
2 Van der Weer	20036	—
3 Champion.	18965	—
8 Merveille d'Amérique	14031	—
12 Magnum bonum	13104	—
14 Merveille d'Amérique	12898	—
17 Prolifique	11892	—

L'auteur du compte-rendu ajoute : « La Van der Weer a conservé un bon rang ; c'est une bonne variété : elle a seulement l'inconvénient de pousser hors de terre. Les tubercules, exposés au soleil, deviennent verts et sont alors de mauvaise qualité. Les pommes de terre sont difformes : elles se sont gâtées cette année.

La Champion, qui précédemment était tardive et ne donnait que de petits tuberbules, a été cette fois parfaitement mûre à la récolte et elle a produit beaucoup de grosses pommes de terre... Je suis heureux d'en avoir continué l'essai: ce sera une des meilleures variétés, si elle est définitivement acclimatée ; car jusqu'ici, et malgré les pluies prolongées, elle n'a pas été atteinte par la maladie.... Nous ne cultivons

plus la Chardon qui dégénérait facilement et laissait beaucoup à désirer comme qualité, ni la Jeuxey, dont le rendement avait considérablement diminué, et qui, de plus, était très sujette à la pourriture. »

Voilà, Messieurs, notre enquête terminée, et il me semble que les conclusions sont faciles à tirer. Presque partout la Jeuxey ne donne plus les hauts rendements que la culture est obligée de chercher et elle doit faire place à des variétés nouvelles, comme elle a jadis remplacé dans les Vosges l'Anglaise et la Haut bois.

La Farineuse rouge et la Merveille d'Amérique ont le désavantage de demander une grande quantité de semences, de lever inégalement, surtout quand on les coupe, et, si la maladie les atteint, de pourrir complètement. Leur couleur même a l'inconvénient de dissimuler les petites taches au moment de l'arrachage. Par sa forme et sa couleur qui la rapprochent de la Jeuxey, par son goût, son haut rendement en fécule, la Champion me semble mériter qu'on essaye de l'acclimater. Mais quelle que soit l'espèce à laquelle on s'attache définitivement, n'oublions pas que c'est à obtenir de hauts rendements qu'il faut nous étudier. C'est en effet dans les Vosges que, depuis quelques années, la pomme de terre se tient aux prix les plus élevés et, s'il arrive qu'au printemps il s'en exporte quelque peu, les quantités que la féculerie est obligée d'importer chaque automne sont infiniment plus considérables. La prospérité de l'agriculture de la partie des Vosges qui cultive spécialement la pomme de terre a été jusqu'ici liée à celle de la féculerie. Ce serait méconnaître les intérêts de l'une et de l'autre que de les séparer.

Il me reste à vous donner le rendement de nos engrais sur prairies naturelles :

A Damas, chez M. Galland.

La terre sans engrais a donné	2000k	de foin	à l'hectare.
L'engrais complet	3700	—	—

—	homologue . . .	3500k de foin à l'hectare.		
—	sans azote . . .	3000	—	—
—	sans potasse. . .	2800	—	—
—	sans phosphate . .	2800	—	—
—	sans minéraux . .	2800	—	—

A Thaon, chez M. Lederlin

Sans engrais	Foin.	2100k	Regain.	1200k
Engrais complet . . .	--	4100	—	2500
— sans azote . .	—	3100	—	2600
— sans potasse. .	—	3800	—	1600
— sans minéraux .	—	3700	—	2700
Cendres lessivées. . . .	—	4200	—	3000

Chez le même, une seconde expérience.

Engrais complet . . .	—	3300	—	1200
— sans azote . .	—	3300	—	1100
— sans minéraux .	—	4200	—	1200

M. Bernardin, du Roulier de Xertigny, nous écrit qu'il est très satisfait de l'emploi de l'engrais chimique sur prairies et que son exemple en a vulgarisé l'emploi autour de lui. Il ajoute que l'effet s'en est fait remarquer trois ans de suite.

Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai déjà fait observer les années précédentes, que l'emploi judicieux de l'engrais chimique sur les prairies était rémunérateur. J'insisterai encore une fois sur l'utilité de la potasse, dont le défaut, chez M. Lederlin, porte à 34 fr. 76 le mille de foin d'excédant, tandis qu'il revient à 24 fr. avec l'engrais complet. à 13 fr. 12 avec l'engrais sans minéraux et à 16 fr. 29 avec l'engrais sans azote. En comptant le mille à 30 fr., l'argent de l'engrais complet est placé à 43 fr. 20 p. 0/0, celui de l'engrais azoté à 80 p. 0/0 celui de l'engrais sans azote à 100 p. 0/0. L'engrais sans potasse donne une perte de 20 fr.

Quelques expérimentateurs nous ont demandé pourquoi nous persistions à essayer des engrais incomplets dont les résultats étaient décidément mauvais. Ces expériences nous indiquent et doivent nous persuader la nécessité de ne jamais acheter d'engrais dont nous ne connaissions l'analyse : en effet, tous les jours on nous offre et il se vend des engrais incomplets qui ont, en eux-mêmes, une valeur réelle, mais ne donnent souvent que de mauvais résultats à cause des éléments qui leur font défaut. La potasse, par exemple, manque à tous les phospho-guanos et phosphates azotés ; ces engrais se présentent cependant sous la garantie de maisons très honorables et avec des attestations émanant de cultivateurs dignes de toute confiance. Leur action dans beaucoup de cas est réelle : c'est qu'alors le sol est abondamment pouvu de potasse ; mais leur emploi prolongé amène l'apprauvrissement du sol. Et cependant je ne voudrais pas jurer que, même parmi les membres de la Société de Girecourt, il ne s'en trouvera pas quelques-uns pour préférer le phospho guano qui ne contient pas de potasse et ne coûte que 22 fr. à l'engrais complet qui revient à 28.

En résumé, Messieurs, l'emploi des engrais chimiques sur céréales en augmentant le rendement par hectare diminue d'autant le prix de revient ; combiné avec l'admission de semences nouvelles, il donne des bénéfices sur pommes de terre ; sagement pondéré, il est encore très avantageux sur prairies.

En tout cas, il laisse à notre disposition une partie du fumier produit pour des essais nouveaux.

Un alsacien, M. Goetz, a préconisé depuis longtemps un système de culture intensive de prairies qui n'a pas, que je sache, été expérimenté dans les Vosges et qui mérite cependant d'être tenté.

Voici en substance la méthode de M. Goetz :

Préparation du terrain. Il faut labourer aussi profondément que le permet la couche arable, de manière toutefois à ne pas ramener à la surface la terre improductive ; à ce labour

il faut ajouter un défoncement qui donnera aux semis une profondeur de 50 à 60 centimètres de terre meuble où s'étendre et puiser les principes nutritifs et l'humidité. Avant la semaille, laisser se tasser la terre afin que les jeunes plantes ne soient pas desséchées, si l'on sème au printemps, déchaussées par les gelées, si l'on sème à l'automne.

Engrais. M. Goetz emploie exclusivement le fumier. Il réserve l'engrais chimique aux céréales et aux plantes sarclées de sa culture, de manière à garder les quantités considérables que réclame sa prairie. La quantité de fumier qu'il recommande à l'hectare varie entre 30 et 60 mètres cubes, suivant la fertilité du sol. Le fumier doit être enfoui quelque temps avant la semaille.

Choix des semences. M. Goetz ne fait entrer dans la composition de son mélange pour prairies que des graminées. Il a choisi les espèces qui fleurissent à la même époque et donnent de grands rendements : il y ajoute la flouve odorante qui produit peu mais communique son parfum au fourrage. Le mélange le plus souvent adopté est le suivant :

		Hauteur
Fromental	30 kil.	0m80 à 1m40
Dactyle pelotonné	15	0 60 à 1 20
Brome des prés	10	0 50 à 1 00
Raygras anglais	10	0 70
Houque laineuse	6	0 40 à 1 00
Flouve odorante	3	0 15 à 0 60
Avoine jaunâtre	7	0 40 à 0 80
Paturin commun	7	0 50 à 0 50
Fétuque élevée	8	0 90 à 1 90
Fléole	6	0 45 à 1 50
	102 kil.	

Ces 102 kil. de graines coûtent environ 150 fr.

Semaille. Ces plantes ont la graine, les unes un peu grosse, les autres au contraire très fine. Les grosses seront enterrées légèrement à la herse, les fines, semées après, ne devront



être que roulées. Il est bien entendu qu'il faut une régularité parfaite dans le mélange et dans l'épandage. L'époque la plus favorable n'est pas facile à déterminer. Toutefois, dans notre pays, le printemps semble devoir être préféré à l'automne.

Entretien. Notre prairie est semée, il reste à l'entretenir. La première année elle donnera peu : 1200 à 5000 kil. de foin suivant les sols et les années. Néanmoins, il lui faudra à l'automne une fumure égale à peu près aux deux tiers de celle qu'elle aura reçue à l'origine, soit 20 ou 40 mètres cubes de fumier. La 2e année, le produit annoncé sera de 10 à 15000 kil. de foin, la 3e de 12 à 20,000 kil. et ainsi les suivantes. Mais pendant la 3e et la 4e année il faudra de 20 à 30 mètres cubes de fumier; à partir de la 5e, de 15 à 20 mètres chaque année.

En général, les frais d'établissement sont payés dès la fin de la troisième année.

Voulez-vous un tableau des frais et du rendement ? Je le tire d'une étude très intéressante due à M. Vimont, vice-président du comice d'Épernay, qui s'est fait dans son arrondissement le propagateur de la prairie Goetz.

PREMIÈRE ANNÉE

Dépenses pour 1 hectare		*Produits*	
Fum., 60 m. cub.	600 fr.		
Nitr. de s. 300k	126 00		
Semences. . .	150 00	Herbe fauchée en	
Semis et épand.	13 00	vert, représentant	
Labours et hers.	48 00	2075 kil. de foin.	80 f
Lab. sous solage.	20 00		
Fauch. 1 coupe.	15 00		
Intérêts . . .	100 00		
	1072 fr.		80 f

Report. . 80f

Deuxième Année

Fumier, 16 mèt.	160 00		
Nitr. de s. 300k	126 00	11000 kil. de foin	
Epandage. . .	3 00	en deux coupes. .	880
Intérêts et fauch.	110 00		
	1501 fr.		960 f

Troisième Année

Fumier, 30 mèt.	304 50	14000 kil. de foin.	
Fauch. et intér.	140 00		1016
	1945 50		1976 f

Les frais d'établissement sont soldés.

Quatrième Année

Mêm. frais q. la 3e	444 50	Même produit . .	1016 f

Cinquième Année

20 mèt. cub. de f.	203 00		
Fauch. et intér.	140 00	Même produit. .	1016

Sixième a Quinzième Année

Dix années de même dép. que la 5e 343 × 10	3430 00	Même produit que la 5e 1016 × 10	10160
	6163 00		14168
Bénéfice en 15 ans	8005 00		
	14168 fr.		

C'est un bénéfice de 533 fr. 66 par hectare et par an.

Associés pour faire des essais, c'est à nous qu'il appartient de contrôler ces chiffres, et si nous obtenons les résultats annoncés, nous aurons fait pour nous-mêmes une excellente affaire, donné un bon exemple et contribué, autant qu'il est en nous, au relèvement de l'agriculture de notre pays.

Ne l'oublions pas, en effet, mes chers collègues, c'est au travail persévérant, à l'application de la science et des méthodes scientifiques à notre industrie qu'il faut demander la fin de la crise que nous traversons. Nous nous plaignons beaucoup et l'on nous plaint peut-être trop. Que nous désirions des soulagements et des dégrèvements, rien de plus légitime ; mais ne cherchons pas le remède ailleurs qu'en nous-mêmes. Réfléchissons mûrement avant de pousser par nos vœux l'opinion vers une assimilation trop complète de la propriété foncière et des valeurs mobilières. Craignons, si la transmission de la propriété devenait trop facile, d'accélérer le mouvement qui n'entraîne déjà que trop vers les villes, et de précipiter la dépopulation des campagnes qui est peut-être le plus grand de nos maux. Restons fidèles à la terre, tout ingrate qu'elle se montre aujourd'hui, et, pour qu'ils lui restent attachés à leur tour, ne dégoûtons pas par nos plaintes nos enfants qui, éclairés par nos études, récolteront les fruits de nos travaux.

LE
MARTYROLOGE SOCIAL

SONNETS

PAR

Eugène BERHER

I

L'ACCUSÉE

Du temps où nous vivons sombre Société,
Où du mal et du bien fermente le mélange,
Où toujours le démon cherche à supplanter l'ange,
Enigme qui s'impose à notre anxiété,

Ebauche où l'on te rêve, ô monde souhaité !
Le voile qui te couvre, — est-il linceul ou lange ? —
Moi, penseur, membre obscur d'une sainte phalange,
J'ose le soulever, ému de piété ;

Et, pesant ton progrès, dont tu fais tant la vaine,
Quand tout l'ancien virus est encor dans ta veine,
Devant mon tribunal je te fais comparoir.

L'accusateur sera sans pitié. — Que Dieu l'aide !
Puisse, sincère et vrai, ce livre être un miroir
Qui, faisant voir le mal, appelle le remède !

II

CHAIR A SCALPEL

Sur un lit d'hôpital voyez-le s'échouer,
Le vagabond sans feu ni lieu, le misérable !
Torturé sans répit par un mal incurable,
L'approche de la mort, seule, a pu l'y clouer.

De quel homme jamais eut-il à se louer ?
Sur la Société, toujours inexorable,
Il rejette le tort de son sort déplorable.
Puisse ce trop long drame enfin se dénouer !

Voici : le bistouri dans sa chair palpitante
Ne fait qu'ouvrir la voie à son âme hésitante.
O délivrance ! Il va s'évader d'ici-bas.

Il lui reste, il le sait, à subir l'autopsie ;
Mais, viennent les ciseaux, le scalpel et la scie,
Son pauvre corps du moins ne les sentira pas.

III

L'INFIRME

Corps frêle, qu'à regret soutient l'instinct vital,
A la pensée autant qu'à l'effort inhabile,
Traînant de quelque aïeul la tare indélébile,
La misère ici-bas est son seul capital.

— Qu'il travaille ! dis-tu, philantrope brutal.
— Vois ses bras. — Qu'il mendie ! — Oui, mais sa main débile
N'a pas même chez nous droit à l'humble sébile.....
Et dire encor qu'il est trop sain pour l'hôpital !

Hélas ! que n'est-il né sur un lointain rivage,
Enfant disgracié d'une tribu sauvage !
Sa mort, bonne nature, eût été ton bienfait ;

Mais la Société, dont il rompt l'harmonie,
Marâtre ingénieuse à le retenir, fait
De ses jours prolongés une lente agonie.

IV

LA CASSEUSE DE CAILLOUX

Quel est sous un auvent, au bord de ce chemin,
Dans un accoutrement navrant et ridicule,
Chétif, tanné, ridé, le dos en monticule,
Ce pauvre être, qui n'a presque plus rien d'humain?

Soulevant un marteau de sa débile main,
Par l'âpre bise et par l'ardente canicule,
Il casse des cailloux, de l'aube au crépuscule,
Pour avoir un pain noir qu'il n'aura pas demain.

Plus malheureux qu'un chien, cet être est une femme,
Grand Dieu! — Rougirez-vous devant votre œuvre infâme,
Frères, pour qui le droit sans la force n'est pas?

Jamais chez les Sioux la squaw, bête de somme
Sur qui, comme à plaisir, l'on crache, qu'on assomme,
N'est dans l'abjection descendue aussi bas.

V

LE MINEUR

Le blessé, dont la chair pendait en maint lambeau,
Nous dit : « Ah ! le mineur, que sa vie est affreuse !
La taupe, près de lui, voyez-vous, est heureuse.
Ce n'est pas pour ses yeux que le soleil est beau.

La terre, en attendant qu'elle soit son tombeau,
Est sa prison. — Prison fétide et ténébreuse !
Vous voulez de la houille ? en ses flancs noirs il creuse
Et souvent, avant l'heure, il y laisse sa peau.

Malheureux, qui peut l'être autant que nous le sommes ?
Le grisou n'a-t-il pas hier tué dix hommes ?
Tenez, je revenais de leur enterrement,

Quand, reprenant la pioche, une heure avant la soupe,
Je tombe enseveli sous un éboulement.
Je survis ; mais, ce bras, il faut qu'on me le coupe. »

VI

L'ÉCOLIER

Faudra-t-il que toujours, chère Université,
Dans les rangs de ta noble et vaillante milice
Quelque pleutre crasseux et malfaisant se glisse,
Qui pourrait arguer de ta complicité ?

« Vingt pages, hurle-t-il, pour avoir hésité !. ..
Qui bouge ? Gringalet ? — être plein de malice ! —
Que, six congés entiers, sur Lhomond il pâlisse !...
Ah ! je te materai, noire perversité! »

Et le magister frappe, à la fois brute et lâche....
Sa rigueur, toutefois, l'intérêt la relâche.
Qu'il vienne la main pleine, un cancre aura les prix...

O cuistre ! il laisse au cœur le germe de la haine,
Au cerveau, le dégoût d'un travail mal compris,
Au corps atrophié, l'empreinte de la chaîne.

VII

LE MOUSSE

Oh ! le charmant garçon, touchant dans sa pâleur !
Est-il pour les baisers plus gentille frimousse ?
Son esprit est un vin qui pétille et qui mousse.
C'est un vrai chérubin, ce petit enjôleur.

Oui, mais des matelots c'est le souffre-douleur.
La sensibilité sur un trois-mâts s'émousse.
Aussi les horions tombent dru sur le mousse....
L'enfance profanée, est-il plus grand malheur ?

Tristes sont les abus que l'usage consacre.
De sol pierreux ne peut sortir que fruit amer.
Voyez notre bambin : il fume, il chique, il sacre. ..

Plus tard, quand à son tour il sera loup de mer,
Les taloches, qu'enfant il reçoit sans mesure,
A l'enfant il saura les rendre avec usure.

VIII

LE LAQUAIS

Endosse ta livrée à brandebourgs, Jasmin,
Et, la cocarde noire attachée à sa ganse,
Le menton bien rasé, sois fier comme Bragance !
Sois heureux de servir un fat à parchemin !

Peigne Azor, que taquine un insecte inhumain !
Souffre tout de ton maître : accès d'extravagance,
Familiarités, jusqu'à son arrogance !
A son contact impur souille ton humble main !

Mais tu rougis, laquais, qui vaux mieux que cet être.
Ton sang révolté bout ; car ton âme, peut-être,
Ivre d'égalité, rêve de liberté.....

Contiens-toi cependant et bois ta coupe amère !
Esclave volontaire, abdique ta fierté !
Le gage est gros, pauvre homme, et fait vivre ta mère.

IX

LE PITRE

Parle-moi franchement, mon bon Frise-Poulet.
« Est-ce que, par hasard, parce qu'un coup t'effleure,
Tu pleurerais, de vrai? » pensais-je tout à l'heure,
Quand le patron a feint de donner son soufflet.

— Il en était ainsi, cher Monsieur, s'il vous plaît.
Le rire, voyez-vous, n'est trop souvent qu'un leurre.
Quand vous croyez qu'il rit, le pauvre histrion pleure,
Et ,comme un autre, moi, je traîne mon boulet.

Le maitre, ce n'est pas toutes les fois qu'il joue;
Vous en pouvez encor voir la marque à ma joue.
Après tout, parait-il, je n'étais pas très gai.

Mais ce n'est point cela qui mouillait ma paupière.
Ah ! je ne m'émeus point pour si peu, jarnigué !
Je me disais : il est souffrant, mon petit Pierre.

X.

LE MÉDECIN

Quatre nuits que son toit ne l'a point abrité.
A peine, harassé, s'étend-il sur sa couche,
Que son voisin Prudhomme est là, pâle et farouche ;
Son fils, qu'étreint le croup, est à l'extrémité.

Et le bon médecin, avec dextérité,
Ouvre à l'air un accès ; un flot de sang le bouche.....
Vite, à la plaie impure, allons, colle ta bonche,
Martyr de la science et de l'humanité !

Le malade est sauvé; mais le sauveur dispute
Sa noble vie au mal hideux.... horrible lutte!
A la fin cependant la mort manque son coup.

« Oh ! oh ! dit mons Prudhomme, en recevant sa note,
Vingt francs ! pour que mon fils ait une marque au cou !
Changeons ce cher docteur à tête de linotte. »

XI

LE FOU

Il jouait à la hausse et la bourse a baissé.
Son banquier l'a quitté, de façon peu polie.
Macaire dans ses rêts le prend et le spolie.
Bref, sur sa caisse vide il retombe, affaissé.

Adieu des millions le rêve caressé !
Son esprit, dominé par la mélancolie,
A la fin se détraque, en proie à la folie,
Et l'hôpital reçoit le pauvre délaissé.

Du terme de ses maux quand donc sonnera l'heure ?
Pas de sommeil. La nuit, le jour, il crie, il pleure.
Que de douches pourtant et que de potions !

Société d'airain, si pour nous, pauvres êtres,
Tel est souvent l'effet de tes commotions,
Combien te faudra-t-il construire de Bicêtres ?

XII

LA COURTISANE

C'est la grande Nana, si ce n'est pas Satin.
Circé plébéienne, aux appétits d'ogresse,
D'un crétin elle fait un porc et s'en engraisse.
L'honnête femme passe en murmurant : « Catin ! »

Dieu sait ce qu'elle fait du soir jusqu'au matin !...
Et qu'on nous dise encor que le monde progresse !
Ah ! rendez-nous Laïs, l'hétaïre de Grèce,
Ou Musette, autrefois reine au pays Latin !

Chez la reine du jour tout n'est que pourriture.
Juste retour ! Bientôt vient la déconfiture,
Et son luxe en haillons va pendre à son crochet....

Femme immonde, elle aura vécu de l'immondice.
A qui la faute ? — A toi, qui la pris pour hochet,
Vil Crésus, à la faim, dont tu fis ta complice.

XIII

LA VIEILLE FILLE

Elle est vierge ; elle est jaune ; elle a les cheveux gris.
Son corps maigre n'a rien que la grâce rachète.
A des accès d'absence et de langueur sujette,
Elle a le caractère et le sang fort aigris.

Sans dot et sans beauté, cherchez donc des maris !
Dans une chambre froide et sombre elle végète.
Son amour dévié sur son Dieu se rejette,
— Sans oublier son chat ni ses chers canaris. —

Combien de pleurs parfois viennent mouiller sa joue,
Quand, aux pieds de sa mère, un petit enfant joue,
Dieu seul le sait, qui lit au fond du cœur humain !...

Eh bien! dites, lequel est coupable, la femme,
De n'avoir point voulu de l'amour sans l'hymen ?
L'homme, de n'avoir eu souci de cette flamme ?

XIV

LE SOLDAT

Que ton sort me ravit, mon brave Dumanet,
La fleur des tourlourous du centième de ligne !
Dans ton rang, cher conscrit, un caporal t'aligne
Et, pour un zest, au clou te flanquerait tout net.

Ta payse pour toi met son plus beau bonnet
Et des vins du bourgeois te fait l'honneur insigne.
Quand, le schako penché, tu flânes, d'un air digne,
Le vil pékin t'admire et tremble un tantinet.

Un beau jour, pour un rien, ton pays fait la guerre.
Teints de sang, les lauriers ne te souriaient guère ;
Mais qui sait mieux se battre et mourir, s'il le faut ?

Dans ton bon petit cœur une balle se loge.
Ta mère pleure, — hélas ! ton bras lui fait défaut.....
Et le rimeur t'inscrit dans son martyrologe.

XV

LE BOURREAU

Ah! maudit soit le jour où le vil intérêt,
— Qui, pour un or brûlant, pauvres bouchers, nous pousse
A changer d'abattoir, — me fit toucher du pouce
Le ressort qui retient le fatal couperet!

De mon supplice, hélas! c'était signer l'arrêt :
Sinistre paria, tout être me repousse.
Plus encor que le sang, le mépris m'éclabousse.
Le condamné lui-même, en mourant, me plaindrait.

J'ai beau laver mes mains ; elles sont toujours rouges.
Heureux les malheureux qui dorment dans leurs bouges!
Les spectres qu'ils ont faits ne se vengent pas d'eux.

Sonne donc l'heure où, sainte à taire au ciel envie,
L'Humanité fera, brûlant mes bois hideux,
De l'ouvrier de mort un ouvrier de vie!

XVI

LE ROI

Plus criminel que ceux qu'autrefois l'on marquait,
Dans une main de l'or et dans l'autre le glaive,
Parmi ces fronts baissés quel front superbe il lève !
— De droit divin il a place au royal banquet.

Heureux si le repos, hélas ! ne lui manquait !
Mais remords et soupçons le torturent sans trêve ;
Dans l'ami dévoué, c'est l'assassin qu'il rêve ;
Sous sa table son pied sent fléchir le parquet.

Oui, ce roi, protégé par des sbires sans nombre,
Lui qui fait tout trembler, tremble devant son ombre...
Ah ! par pitié, Brutus, jette-là ton poignard !

Forçat de la couronne, entre tous misérable,
Qu'il vive et porte envie à l'obscur campagnard
Qui, pour garder ses porcs, s'étend sous un érable !

XVII

LE PROSCRIT

Des pays étrangers il a pris le chemin.
C'est un proscrit qu'au loin emporte la tempête.
Passants, avec respect découvrez-vous la tête !
C'est Barbès, c'est Hugo.... qui sera-ce demain ?

Au ciel l'aurore a beau déployer son carmin,
Ses yeux indifférents n'y voient plus une fête.
Son doux regard jamais sur les fleurs ne s'arrête :
Ce jasmin, de là-bas ce n'est point le jasmin!

Nul ne voit le sourire à ses lèvres éclore.
L'avenir, qu'il rêvait si beau, se décolore.
Dans un regret sans fin il consume ses jours.

La patrie oublieuse est ingrate, est amère :
Qu'importe ! l'exilé l'idolâtre toujours
Et meurt, comme un enfant qui meurt loin de sa mère.

XVIII

PEUPLE CONQUIS

Malheur à qui subit le joug de l'étranger !
Fidèle à ses vieux us qu'on méprise, il estime
Qu'un pouvoir imposé n'est jamais légitime.
Il restera lui-même, en dépit du danger.

Violence ou douceur, rien ne peut le changer.
La révolte est latente en sa pensée intime.
De ses rébellions éternelle victime,
Il n'abdiquera point l'espoir de se venger.

Ah ! les ans lentement, — qu'on les compte par mille ! —
Passent, sans qu'au vainqueur le vaincu s'assimile ;
Sans que d'un vil contact il digère l'affront ;

Et dans son cœur toujours il sent grandir les haines.
— Qui sait ainsi haïr et lever haut le front,
Tôt ou tard à ses pieds verra tomber ses chaînes.

XIX

LES TZIGANES

Le camp volant soudain sur la route apparaît :
Pittoresques haillons sur des épaules viles,
Gueux ayant l'air de grands seigneurs, en longues files,
Bateleurs, force escrocs, plus d'un coupe-jarret.

Heureux si l'habitant de tous ne se garait !
Mais les villages ont des fourches inciviles ;
La police les tient à distance des villes....
Tels des pestiférés qu'attend le lazaret.

Et toujours devant eux ils vont. La terre est vaste.
Dans l'Inde, leur berceau, c'étaient des Parias.
Poursuivis à jamais par un destin néfaste,

En vain, fuyant Vaissiahs, Brahmanes, Kchatryas,
Ils se sont transportés chez d'autres Aryas,
Les pauvres gens, hélas ! n'ont pu perdre leur caste.

XX

SEM

« Japhet habitera dans les tentes de Sem. »
Puisque, ô Dieu d'Abraham, ainsi vous le permîtes,
Le faible dut céder au fort ; mais les Sémites
Ont l'univers, s'ils ont perdu Jérusalem.

Or Japhet est jaloux. « Tous ces Mathusalem,
Se dit-il, se sont mis chez moi, comme les mites.
Faut-il que je m'épuise à nourrir des termites ?
A mort ! ils ont tué le Dieu de Béthléem. »

— Leur crime ? Ils sont actifs, riches et prolifiques.
Donc, Chrétiens, sus aux Juifs ! Guerre à ces pacifiques !..
— Et, s'ils ne flambent plus sous le sanbenito,

Plus d'un peuple les parque au fond d'un noir ghetto,
L'Allemand leur conteste encor les droits civiques
Et le Russe les chasse à grands coups de couteau.

XXI

CHAM

Cham le maudit revit dans sa postérité.
Sur ses traits, où la nuit semble jeter son ombre,
L'anathème se lit, mystérieux et sombre.
Être humain où survit la bestialité !

En Afrique, pour lui nulle sécurité :
C'est l'affreux despotisme aux victimes sans nombre ;
C'est, dans ses entre-ponts que la peau noire encombre,
La traite, ce forfait de lèse-humanité !

Transporté sous le ciel de la libre Amérique,
Il se croit citoyen.... De son droit chimérique
Que sert, dans ses bas-fonds, l'exercice légal ?

Pour l'esclave d'hier tous les fronts sont de glace.
Près du dernier des Blancs qu'il ose prendre place,
Bien vite il apprendra qu'il n'est point son égal.

XXII

LE SAUVAGE

Les Blancs sont venus. L'île a reçu leurs colons.
Ils fourmillent. Malheur aux pauvres insulaires!
Sous les balles d'un tas d'hommes patibulaires,
Les uns tombent, jonchant collines et vallons.

Les autres, qu'à s'éteindre on a voulu plus longs,
Privés de leurs moyens de vivre séculaires,
Traînant, lourds d'eau de feu, leurs jours crépusculaires,
Meurent, comme les fleurs sous les froids aquilons.

Un seul survit. — Plaignons le dernier de sa race!
Hâve, amaigri, couvert de loques et de crasse,
Pour les spoliateurs spectre de leur remords,

Miné par les virus importés, famélique,
Il contemple le ciel d'un œil mélancolique
Et sourit, car il va rejoindre enfin ses morts.

XXIII

LE SINGE

Allons, trémousse-toi, sois aimable, Jocko !
Sinon, gare le fouet ! Il faut faire recette.
Laquais, cire-moi bien ce parquet ! Epoussète !
Marquis, fais admirer tes grâces rococo !

Revêts ton habit rouge et mets ton beau schako !
C'est bien. — *Présentez arme ! Arme bras ! Croisez ette !*
Rompez les rangs ! — Tu peux croquer une noisette.
Sache t'en contenter, à défaut de coco !

— Et le babouin poussif tousse, triste musique.
Le climat et les coups en ont fait un phthisique.
Mais le forçat jamais fléchit-il l'argousin ?

Vraiment l'homme, ce roi qui n'est point sans reproches,
Comme s'il rougissait d'y voir l'un de ses proches,
A peu d'humanité pour son petit-cousin.

XXIV

LE POETE

Et toi, poète, aussi, n'es-tu point un martyr?
Trop loin, hors du réel, la vanité t'égare.
Tu te plais à nombrer, en humant ton cigare,
Tous les dons que le Ciel te voulut départir.

Pour les sphères voici que tu viens de partir.
Tu planes au-dessus de nos têtes ; mais gare!
Tes ailes sont de cire, ambitieux Icare,
Et sur le sol tu vas lourdement t'aplatir.

Du monde vaporeux tu soulèves les pôles,
Et tes amis ne font que hausser les épaules.
Partout, d'être inutile on te traite tout bas.

Un volume, à tes frais, s'édite; tu t'étonnes :
Personne ne l'achète, et tu ne trouves pas
Même un lecteur parmi ceux à qui tu le donnes.

RAPPORT

SUR

LA LISTE DES DESMIDIÉES DU DÉPARTEMENT

observées par M. Lemaire

Par le Docteur MOUGEOT

Messieurs,

Vous avez bien voulu soumettre à mon examen et à mon appréciation une brochure contenant la liste des Desmidiées observées dans les Vosges jusqu'en 1882, par M. Lemaire, docteur en médecine, licencié ès-sciences, et préparateur de botanique à la Faculté des sciences de Nancy (1). Ce travail mérite déjà, par les seuls titres scientifiques de l'auteur, toute votre faveur et votre attention.

Les Desmidiées font partie de cette immense famille des algues, plantes qui habitent en abondance les surfaces humides du sol, et surtout nos eaux douces, soit dormantes soit courantes. Elles forment, par la simplicité de leur organisme, pour ainsi dire le premier degré de la vie végétale, se confondant même parfois avec le règne animal, d'où le nom de microzoaires donné à une partie de ces plantes, et celui de zoospermes à un mode de propagation propre à plusieurs tribus.

Aujourd'hui, l'élément anatomique des algues, ou leurs

(1) *Liste des Desmidiées observées dans les Vosges jusqu'en* 1882, précédée d'une introduction sur la récolte et la préparation de ces algues. Nancy, Berger-Levrault 1883, in-8° 28 p. une planche.

divers organismes ne servent plus uniquement à la distribution des différents groupes de cette famille. La chimie, comme pour les lichens, vient en aide au microscope, et les algues sont divisées en trois grandes classes d'après la nature chimique de leur matière colorante.

Disons d'abord que les algues sont des plantes uniquement formées de cellules, simples, isolées, juxtaposées ou placées bout-à-bout, de forme limitée, et contenant, dans l'intérieur des cellules, des vésicules diversement colorées et quelquefois des grains d'amidon : l'on y a constaté des sexes différents, et divers modes de reproduction. Enfin. la génération spontanée de ces plantes, comme celle des champignons, regardée encore comme douteuse, et admise autrefois, est maintenant absolument écartée et n'a pu être confirmée par aucune des expériences modernes les plus exactes.

Un premier groupe des algues comprend les Diatomées, dont la matière colorante des cellules, désignée sous le nom de diatomin, de couleur jaunâtre, verdissant par dessication, ne change pas au contact des alcalis, mais verdit à celui de l'acide nitrique ou chlorydrique étendu. Ce groupe très nombreux est en outre caractérisé par la nature de l'enveloppe celluleuse. uniquement formée de silice pure, qui ne peut être détruite ni par le feu, ni par la putréfaction ; aussi, les débris de Diatomées des époques géologiques antérieures à la nôtre se retrouvent-ils dans divers terrains en dépôts assez considérables pour former ce que l'on appelle la farine fossile ou tripoli. Un fait assez remarquable, c'est que les espèces fossiles se sont conservées intactes au travers des âges, et se retrouvent dans nos eaux actuelles.

Un deuxième groupe comprend les Phycochromées, dont la matière colorante des cellules, désignée sous le nom de phycochrome, est de couleur verte ou orangée, prend une teinte brune au contact des alcalis, et passe à l'orangée par les acides.

Un troisième et dernier groupe est formé des algues, dont les cellules contiennent de la chlorophylle à l'état dominant.

Cette matière de couleur verte, ou jaune verdâtre, ne change pas au contact des alcalis ni des acides, mais passe au brun par la mort et la dessication de la plante.

Les Desmidiées appartiennent à ce dernier groupe. Cette famille, qui comprend un assez grand nombre de genres, est formée d'algues unicellulaires à formes arrêtées, sans végétation terminale et sans ramifications.

C'est surtout à partir du premier quart de ce siècle, que ces plantes ont attiré l'attention des naturalistes et ont été soigneusement observées et décrites par Ehrenberg en Allemagne, dont les immenses travaux sur les infusoires et sur les diatomées surtout, ont ouvert la voie de 1833 à 1843. Ralfs en Angleterre, de Brébisson en France, ont suivi l'impulsion, et doté la science de livres à gravures précieux et très rares. L'un des derniers recensements des algues fait dans le *Flora Europæa algaram* de Rabenhort, Leipzig, 1868, porte à 17 le nombre des genres de Desmidiées et à plus de 350 celui des espèces et variétés.

En France, plusieurs ouvrages ou des exsiccata ont fait connaître ces minuscules plantes. Brébisson a publié entre autres les algues des environs de Falaise dans les mémôires de la Société académique de cette ville, 1835. J. B. Mougeot, dans ses *Sirpes cryptogamæ vogeso rhénanæ*, 1810-1858 a inséré dans cet exsiccata un certain nombre de Desmidiées, observées et récoltées aux environs de Remiremont par Demangeon.

Desmazières, dans sa belle collection des plantes cryptogames de France, a aussi publié un grand nombre d'algues de cette famille avec accompagnement de dessins. M. Giorgino, en 1865, a donné dans le *Bulletin* de la Société d'histoire naturelle de Colmar, sous le titre de *Matériaux pour une flore cryptogamique de l'Alsace*. la liste des algues observées en partie par Caspari dans cette chère province sœur vosgienne, qui nous a été arrachée si malheureusement, mais dans cette dernière liste nous n'avons à constater que 9 genres et à peine 20 espèces, en y comprenant toutes celles du revers occidental des Vosges, qui sont comprises dans ce recensement.

M. Petit a également publié dans le *Bulletin* de la Société botanique de France 1877, une liste nombreuse des espèces observées aux environs de Paris.

Le travail remarquable que M. Lemaire nous adresse, comprend presque tous les genres décrits jusqu'à présent, et 183 espèces sans compter les variétés, en sorte que cet habile naturaliste qui jusqu'ici n'a pu scruter que quelques points des Vosges, les environs de Senones particulièrement, le Thillot, et à peine la région des lacs et des tourbières des Hautes-Chaumes, nous fait connaître plus de la moitié des espèces de Desmidiées décrites dans les auteurs les plus récents, et quelques-unes de tout à fait nouvelles et inédites ; un fait remarqnable, c'est que nous trouvons dans la liste de M. Lemaire un certain nombre d'espèces du nord de l'Europe, ce qui confirme l'opinion émise sur une période d'abaissement de température dans nos contrées et ce qui vient encore d'être relevé par M. Fliche, qui a rencontré dans un dépôt de lignite quaternaire à Bois-l'Abbé, près d'Épinal, mis à nu par les travaux du canal, des conifères et des végétaux des pays plus froids, indiquant que le climat de Lorraine était plus rude à cette époque qu'il ne l'est aujourd'hui.

En résumé Messieurs, le travail de M. Lemaire mérite les plus grands éloges, il exige de l'esprit d'observation, l'habitude du microscope, des recherches bibliographiques longues et difficiles, il fait suite aux investigations de Demangeon qui malheureusement s'était perdu dans le problème de la génération spontanée des algues. Nous vous proposons en conséquence de lui adresser des remerciements et de l'encourager dans ses savantes études qui font honneur à notre département.

Dr A. MOUGEOT.

LÉGENDES DES VOSGES

LA CHEVRIÈRE DE XOULCE

Lè djenne vouachére rehhtaule vitemo sa béte,
As gros hlaida, elle sé sogne è trobiant.
» Sauve ! Sauve ! ai hhyée ! sauvo no è cworant,
Tioso torto : bwauchée, pwote, euhhe, fénéte. »
Hinore — Patois de la Bresse — Lè Herrudje) (1)

Avez-vous entendu, par un temps d'orage, aux *Grands Gottés du Broche*, dans le vallon de Xoulce, près de Cornimont, le chant plaintif, précurseur de la dévastation ; hâtant le pas pour trouver un abri, avez-vous saisi quelques sons des bêlements souterrains qui s'élèvent vers les *Lognés Colas Richard* ? Si vous n'avez rien entendu que le bruissement des feuilles au vent qui s'élève, et la grande voix de la forêt, semblable à celle des cascades lointaines, c'est que vous êtes un esprit fort, ou que, distrait, vous avez fermé l'oreille à la voix qui pleure dans la montagne, à ce qui gémit dans la nature. Ecoutez la légende de cette haute vallée des Vosges.

Un septuagénaire me la contait un jour : « Il y a bien longtemps que ces choses se sont passées, me dit-il, mon grand père n'était pas au monde, il n'y avait pas encore de cloches à Cornimont, et on avertissait de l'heure de l'*Angelus*, en sonnant du cor avec notre grosse corne de bœuf sauvage.

C'était au mois de juillet, par une très-chaude journée ; Nicole, qu'on appelait Nicolette, ou plus souvent Colette,

(1) La jeune vachère *r'étable* bien vite ses bêtes — Aux gros éclairs, elle se signe en tremblant — « Sauve ! Sauve ! à couvert, sauvons-nous en courant. — Fermons tout : porte de grenier, porte cochère, porte ordinaire, fenêtres ».

Hinore (*L'Orage*)

jeune orpheline, recueillie par une fermière qui habitait ce hameau, gardait le troupeau de chèvres de ses parents d'adoption, et, ce jour-là était allée de grand matin aux champs.

Vive et sémillante, la jeune fille aimait à gambader comme les animaux agiles et capricieux confiés à sa garde. Les échos de ce vallon répétaient ses cris joyeux et ses chansons. Elle chantait souvent sur un air langoureux qui n'était pourtant pas triste, comme il l'a été depuis, répété par une voix souterraine, les couplets suivants :

J'ai perdu ma mère,
Et mon père aussi,
Ma joie est sur terre
De chanter ceci :
Chantons le saut du ca,
Chantons le saut du ket,
Chantons le saut du ca,
Le grand saut du cabri coquet.

Je suis chevrière,
Et n'ai point d'amis ;
Comme une bergère
J'ai bien des soucis.
Chantons le saut du ca,
Chantons le saut du ket,
Chantons le saut du ca,
Le grand saut du cabri coquet.

C'était l'heure de la *pranzère*, vers midi, quand les bêtes se couchent et ruminent dans les pâturages. Le *corneur* venait de sonner midi au village, quand les nuages orageux qui s'étageaient sur les montagnes, depuis quelques heures, devinrent tout à coup menaçants. Un tonnerre sourd grondait sur l'Allemagne (1) et sur Ventron ; un éclair, suivi d'un fort

(1) Pour les paysans de Cornimont et de la Bresse, l'Allemagne était le pays limitrophe où on parlait le patois allemand, l'ancienne province d'Alsace.

coup de tonnerre, mit en émoi les bergers des hauteurs. Une jeune vachère, nommée *Titine*, vint trouver Nicolette, tout en rassemblant son troupeau, et lui dit de se hâter de reconduire ses chèvres à l'étable.

« Oh ! dit l'orpheline, ce n'est pas un coup de tonnerre, ni un peu d'eau qui me fait peur : s'il pleut j'irai là bas sous le gros sapin, qui me fera un abri suffisant pour moi et mon troupeau. » Et Titine la quitta, en hâte, poussant ses vaches vers leur étable. La chevrière perdit bientôt son assurance, et se mit à courir vers le vieux sapin, aux premières gouttes de pluie. La nuée pleurait (1) sur la montagne, les éclairs se succédaient sans intervalle, le tonnerre avait des intonations étranges, des craquements incessants, des roulements répercutés par les rochers et les montagnes. Des cataractes tombaient des nuages, la grêle *abattait* les herbes et les feuillages, et roulant avec les eaux, formait des torrents impétueux dans chaque sentier, dans chaque ravin. Tout à coup une crevasse se produisit, et un pan de la montagne glissa et s'affaissa avec fracas dans les profondeurs du vallon, ensevelissant sous les terres le grand sapin, la chevrière et son troupeau bêlant.

Et depuis ce temps, lors des grands orages d'été, on entend toujours, dans la forêt, près du *Logné Colas Richard*, le chant plaintif de la bergère et les bêlements sourds et plaintifs de son troupeau. »

Xavier THIRIAT

(1) Les météorologistes sont pour la plupart muets, dans leurs écrits, sur le temps les orages, au sujet de ce bruit sinistre qui arrive à la terre des nuées qui vont fondre en grêle. Ce bruit, qui ressemble à celui d'un grand vent dans une forêt, ou à celui d'une chute d'eau éloignée, a aussi quelque chose du roulement lointain de tambours, ou de chariots transportés avec vitesse sur un chemin pierreux. On entend cette voix de la nuée chaque fois qu'il tombe de la grêle dans un rayon de 5 à 10 kilomètres autour du point où on se trouve. Les habitants des campagnes disent alors que la *nuée pleure*.

VISITE

AU CONCOURS GÉNÉRAL D'AGRICULTURE

PAR M. FIGAROL

Nous avons visité le Concours général agricole et l'exposition d'instruments et de machines qui ont été tenus du 11 au 20 fevrier dernier au palais de l'Industrie à Paris.

Parmi les animaux de boucherie, nous avons regretté de voir que les Vosges n'avaient présenté qu'une seule bête, une vache Schwitz Lorraine, qui a valu à son propriétaire, M. Perdrix de Bazoilles une prime de 150 fr. Il nous semble que les arrondissements d'Epinal, de Remiremont et de St Dié auraient eu avantage à amener à Paris quelques échantillons de la race Vosgienne qui n'est pas assez connue et estimée, Elle aurait pu figurer à côté des bœufs bretons dont les types exposés et primés pesaient de 684 kil. à 520 kil. poids vif : ce sont là des poids que nos éleveurs peuvent atteindre et, comme conformation et rendement en viande, nous avons vu même parmi celles qui ont obtenu des récompenses des bêtes que l'élite des nôtres pourrait égaler, sinon surpasser. Fatigués de produire du blé qui ne donne point de bénéfices, nos agriculteurs commencent à faire de la viande : ils doivent dès maintenant s'assurer des débouchés pour la vente, et ne pas rester à la merci des bouchers du pays qui font les dédaigneux quand on leur présente un bœuf qui n'est pas de race vosgienne et paient néanmoins le bœuf vosgien à un taux beaucoup trop bas si on le compare au prix auquel ils vendent la viande. Nous ne pouvons pas donner à nos animaux une nourriture très

substantielle, la nature de nos pâturages s'y oppose ; la race du pays sobre, habituée à nos foins aqueux, fournit une viande serrée, fine et lourde ; elle a, suivant les termes du métier, sa graisse en dedans et donne relativement moins de suif que les animaux qu'on a importés chez nous. Il serait intéressant et avantageux pour nos éleveurs de présenter au concours général prochain quelques échantillons bien choisis de notre race vosgienne et nous sommes certain qu'ils ne resteraient pas sans récompense.

Dans la section des produits agricoles, même abstention de nos agriculteurs. Nous en connaissons cependant qui auraient pu montrer des échantillons de céréales cultivées chez eux qui n'auraient cédé en rien à celles que montraient les exposants des autres régions ; mais où l'abstention nous a paru inexplicable c'est quand nous avons examiné les types de semences de pommes de terre. Tout d'abord la vosgienne, la Jeuxey, dont on défigure le nom sur la plu part des catalogues, même sur celui de Vilmorin, aurait gagné à être présentée par un Vosgien. A l'exception d'un lot figurant dans l'exposition de M. Rigault de Grosley (Seine-et-Oise), tout ce que nous avons vu avec l'étiquette de vosgienne ou de Jeuxey ressemblait plus à la pomme de terre Chardon qu'à la véritable pomme de terre des Vosges, qui se rapproche plutôt de la Chave ou Schaw, dont nous avons tout lieu de croire qu'elle descend.

Nous sommes convaincu qu'un lot bien choisi de véritables Jeuxey provenant de terres légères aurait frappé les connaisseurs et amené des demandes pour semences. Il est curieux en effet de voir quelle réputation a la pomme de terre des Vosges et combien elle est cultivée en dehors de notre département : seulement ou dégénérée ou provenant de semences mélangées de Chardon, elle est à peu près confondue avec cette dernière qui est, sur le marché de Paris, la moins chère de toutes les pommes de terre.

Parmi les pommes de terre exposées, nous n'avons rien remarqué que nous ne connussions déjà en fait de pommes

de terre de grande culture et de féculerie. La Merveille d'Amérique, la Farineuse rouge et la Champion nous ont semblé les plus recommandables.

Nous ne quitterons pas le concours des produits sans nous arrêter devant trois tableaux herbiers, le premier de M. Cordier, le très habile et très zélé directeur de l'école pratique d'agriculture de Saint-Remy (Haute-Saône); le second de M. Osmin-Lepetit, à Saint-Amand (Cher); le troisième de M. Guilloux, au Pin (Seine-et-Marne), que nous décrivons.

D'un côté sont fixées, dans leur entier, les plantes utiles entrant dans la composition du foin de sa prairie non irriguée; ce sont : la flouve odorante, houlque laineuse, brome mou, agrostis verticillée, paturin des prés, pimprenelle, ray grass d'Italie, brome pressé, vulpin des prés, fléole des prés, lupuline, trèfle blanc, trèfle hybride, cretelle des prés, brome des seigles, avoine élevée, centaurée noire. avoine jaunâtre, brige tremblante, brome des prés. Au-dessous de chaque spécimen de plante est exposée une boite contenant de la graine.

A la suite, sont rangées les plantes inutiles: orge des murs, salsifis, sauge, carotte des prés, oseille sauvage, grand plantain. Leurs graines les accompagnent. Viennent aussi les tiges et graines des plantes nuisibles : muflier rubicond, brome stérile, muflier noir.

Ces tableaux, dont il est inutile de faire ressortir l'utilité pratique, nous les retrouvons en tout ou en partie dans les expositions des marchands grainiers et dans les musées scolaires, qui tenaient la plus grande place du concours d'enseignement agricole. Nous avons examiné avec soin cette partie du concours. Un Vosgien ne peut que regretter de n'y avoir vu figurer aucune école du département, mais il suffit d'avoir visité nos expositions locales, et même quelques-unes de nos écoles pour être certain qu'un bon rang serait acquis à ceux de nos instituteurs qui oseraient concourir. Ils n'ont, en s'abstenant, péché que par modestie. Nous ne sommes pas dans les secrets du Jury, mais, comme simple spectateur, nous nous permettons une observation. Dans la composition

de certains musées scolaires, il entre trop de choses, et il nous semble impossible que l'attention de l'enfant, attirée sur tant d'objets, s'attache à aucune. Autrefois, on disait qu'il ne fallait pas lire beaucoup, mais bien. Aujourd'hui, conseillons de ne pas regarder beaucoup, mais bien, pour apprendre à voir et à observer. Un musée scolaire ne doit pas prétendre à devenir en quelque sorte encyclopédique, mais à grouper méthodiquement les objets dont la connaissance, en servant à l'éducation de l'enfant, sera plus tard utile à l'homme fait. Il ne doit pas être un amas de curiosités, mais exciter et tourner à profit la curiosité naturelle à l'écolier.

Au point de vue agricole, nous avons encore remarqué qu'un certain nombre d'instituteurs avaient appris et enseignaient à leurs élèves la comptabilité agricole. C'est là un véritable progrès.

Tant que les cultivateurs ne tiendront pas leurs écritures avec la rigueur des commerçants et des industriels, ils ne pourront se rendre compte des causes de pertes et de bénéfices de leur industrie. Nous assistons depuis quelques années à des discussions le plus souvent stériles sur le prix de revient du blé et de la viande. Le débat serait promptement terminé si, dans chaque centre agricole, un certain nombre de praticiens pouvaient tenir et montrer des livres tenus avec méthode. Pour faciliter l'étude de la tenue des livres appliqués à l'agriculture, M. de Sauvage a publié, avec l'approbation des hommes les plus compétents, des modèles de comptabilité. Son œuvre a été honorée en 1882 d'une médaille d'or de la Société nationale d'agriculture, en 1883 d'un objet d'art de la Société des agriculteurs de France, et de nombreuses médailles des Sociétés départementales ; en outre, en 1882, le Ministre de l'agriculture a créé pour M. de Sauvage une chaire à l'institut agronomique. Ses ouvrages ont été adressés à la plupart des écoles normales primaires, afin que les élèves-maîtres puissent être initiés à cette science et la répandre une fois sortis de l'école.

Un grand nombre d'agriculteurs ont adopté la tenue de

livres de M. de Sauvage et lui ont adressé les résultats obtenus. Il les a résumés à son tour dans une série de 31 tableaux qui figuraient au concours et a pu établir le prix de revient des divers produits dans le Loiret et la Seine-et-Marne. Il est arrivé ainsi à des conclusions qui seront discutées parce qu'elles sont inattendues, mais qui sont néanmoins d'un grand intérêt.

Dans le Loiret, l'avoine a perdu 12 fr. 65 par hectare et par an, la paille étant comptée à 22 fr. 37 les 500 kilog. ; les betteraves à raison de 20 fr. 42 les 1,000 k. ont rapporté 142 fr. 95 par hectare, le blé 247 fr. 86, le grain a été vendu 28 fr. 60 les 100 k. et la paille 27 fr. 27 les 500 k. Les fourrages ont donné une production de 298 fr. 45 et un bénéfice de 12 fr. 97 ; les volailles ont donné par cent têtes 25 fr. 81 ; la vacherie a produit du fumier à 31 fr. 55 les 1,000 k., ou si l'on évalue les fumiers à 17 fr., la perte par vache a été de 102 fr. 61. En résumé, 100 hectares dans les cantons de Châtillon-sur-Loing, Gien et Lorris ont procuré au fermier 7,288 fr. 44 de bénéfice, soit un peu plus de 10 0/0 du capital d'exploitation, qui est de 70,500 fr.

En Seine-et-Marne, l'avoine a donné un bénéfice de 31 fr. 22, la betterave 79 fr. 99, le blé 289 fr. 81, les fourrrages 144 fr. 86, la basse-cour une perte de 58 fr. 02 par cent têtes, les bêtes à cornes à l'engrais une perte de 58 fr. 33 par tête en comptant le fumier à 15 fr. les 1,000 kil. Si le compte animaux se solde par la balance du fumier, le fumier revient à 44 fr. 56 les 1,000 kil. ; la vacherie produit du fumier à 22 fr. 36 les 1,000 kil., ou une perte de 59 fr. 08 par vache en comptant le fumier à 15 fr. la tonne. En résumé, avec un capital de 91,700 fr. par cent hectares, le fermier de Seine-et-Marne a réalisé un bénéfice de 11,591 fr. 45, ou 12 fr. 64 0/0 du capital d'exploitation.

Il serait curieux de voir à quelles conclusions on arriverait dans les Vosges en suivant l'exemple excellent donné par M. de Sauvage, mais nous n'obtiendrons que bien rarement les rendements en blé de Seine-et-Marne de 29 hect 75 comme moyenne de cinq années avec 153 fr. 39 de fumier et 46 fr. 33

d'engrais chimiques, ni même ceux du Loiret, qui avec 145 fr. 64 de fumier et 56 fr. 06 d'engrais chimiques atteignent 23 h. 63.

Quoiqu'il en soit, nous ne saurions trop louer M. de Sauvage de son initiative et nous souhaitons à son œuvre tout le succès qu'elle mérite.

Nous nous sommes encore arrêtés avec le jury devant les échantillons de fourrages ensilés de M. de Chazelles à Lieuville (Oise), qu'accompagnaient les plans et photographies de ses silos. Si dans les climats plus cléments que le nôtre l'ensilage se pratique, ne conviendrait-il pas de l'essayer dans les Vosges, où la récolte des foins est si souvent contrariée par le mauvais temps.

Sortons dans le jardin, où sont exposées les machines. Nous ne nous arrêterons pas avec la foule autour des puissants engins qui ne sauraient convenir à la petite culture et aux terrains morcelés de notre région. Remarquons toutefois où elle se porte de préférence : les pompes de tous modèles sont très entourées ; les pompes à purin ont chacune un marchand qui la vante et un client qui l'essaie et passe à une autre. Devant ce nombre infini de modèles, l'hésitation est naturelle. Il nous a semblé toutefois que la pompe Pilter et la pompe Noël étaient encore les préférées. Les tonneaux d'arrosage nous ont paru plus compliqués et moins commodes que celui que nous avons vu l'an dernier chez MM. Favre frères, de Neufchâteau. Nous voici au milieu des charrues, des fouilleuses, des déchaumeuses, des houes, des bineuses et des butteuses; ici, un fait général nous frappe. Au lieu des instruments lourds que nous manions encore, faits de bois et de fonte, dominent maintenant des charrues légères dont l'âge est en fer forgé, le reste en acier fondu ; un enfant pourrait les soulever. Une autre remarque : c'est la diversité de pieds défonceurs, fouisseurs, scarificateurs, bineurs, s'adaptant, suivant les besoins des diverses cultures, à un même corps d'instrument. La main d'œuvre manque partout et on s'ingénie à s'en passer ; jusqu'ici on s'en passait, mais on faisait

moins bien qu'elle ; aujourd'hui, il est peu de façons à donner à la terre qu'un ouvrier habile ne puisse obtenir à l'aide d'instruments. Nous choisirons pour exemple la culture de la pomme de terre, qui est celle que nous connaissons le mieux et qui intéresse le plus les cultivateurs des Vosges. Pour rendre notre tâche plus facile, nous prendrons la série d'instruments exposés par la maison Delahaye-Tailleur (Bajac successeur), à Liancourt (Oise), et ceux que montrait la maison Souchu-Pinet, à Langeais (Indre-et-Loire), non que nous ayons la prétention de porter un jugement sur les mérites des autres exposants, mais l'exposition de ces deux maisons avait l'avantage de réunir les instruments propres à la culture de la pomme de terre.

Le sol a été cultivé à la charrue, le fumier enfoui, la terre s'est un peu durcie par les pluies : M. Bajac nous offre un instrument qui donnera une culture de 5 à 6 centimètres. Une barre transversale de 2 mètres 25 de largeur, sur laquelle est fixé le timon ainsi que les mancherons, reçoit des pieds scarificateurs qu'une disposition très ingénieuse des écrous d'attache permet de mettre à l'écartement que l'on juge utile. Ce travail, suivi d'un coup de herse, donne une terre meuble et émiettée. La même barre reçoit quatre pieds de rayonneur à écartement de 0 m. 50, ou trois à écartement de 0 m. 70. Ces pieds de rayonneur, fabriqués de différentes pièces mobiles en acier fondu, tracent des sillons de 8 à 15 centimètres de profondeur, suivant qu'on le désire. Des cultivateurs de l'Oise nous ont assuré qu'on pouvait avec cet instrument rayonner en quinconce, — ce que nous n'avons pu faire jusqu'ici avec le rayonneur Dombasle. – La plantation à la main se fait à l'intersection des sillons, de telle sorte que les travaux de houage et de binage peuvent être faits en tous sens et il n'est plus besoin de main-d'œuvre jusqu'à l'arrachage. La même barre reçoit les pieds de houe à cheval et doit travailler, suivant l'écartement, deux ou trois sillons à chaque tour ; elle reçoit également des pieds butteurs dont l'un, celui du milieu, butte un sillon complet, tandis que les deux autres ne font chacun qu'un demi-

sillon. Enfin, un arracheur à col de cygne remplace le crochet à la récolte. Nous doutons que, malgré la perfection du rayonneur, la plantation puisse jamais être assez régulière pour que les façons et le buttage se fassent dans de bonnes conditions sur une étendue aussi large, et après avoir planté avec le rayonneur Bajac, nous serions d'avis de terminer la culture avec les instruments de M. Souchu-Pinet.

Les instruments de M. Souchu-Pinet ont été primitivement conçus pour la culture de la vigne, la plus délicate des cultures en ligne. Ils sont tous construits en fer forgé et en acier fondu; leur caractère distinctif est de pouvoir s'élargir ou se refermer tout en marchant, de sorte qu'on peut approprier le travail de la houe et du butteur non seulement à l'écartement des lignes, mais même aux irrégularités fréquentes de cet écartement. Si nos pommes de terre ont été plantées au rayonneur Bajac, c'est-à-dire de manière à ce que la houe à cheval puisse passer dans les deux sens, supposons que malgré les coups de herse donnnés après la plantation, au moment de la levée, la terre soit dure; nous adaptons à l'avant de la houe à cheval un petit soc à peu près plat qui lève la croute, nous le faisons suivre de deux pieds de scarificateur et par derrière de deux ou trois pieds droits pour parer la terre; les deux pieds de derrière sont mobiles quant à l'écartement: si la terre est légère, mais sale, des pieds extirpateurs arracheront l'herbe et un passage du même instrument muni de pieds de herse ramènera l'herbe à la surface, où il sera facile de la ramasser si on craint l'humidité, où le soleil la desséchera si le temps est favorable. Un nouvel emploi de l'instrument pourra ameublir la terre avant l'usage du butteur, si des pluies battantes l'ont durcie encore une fois. Le butteur, qui s'adapte au même instrument, s'ouvre ou se referme à volonté et tout en marchant. L'arracheur n'a rien de particulier et ressemble à ceux dont nous nous servons.

M. Souchu-Pinet nous a promis de nous envoyer sa série d'instruments pour en faire l'essai; nous n'aurions à supporter que les frais de transport aller et retour dans le cas où ils ne

trouveraient pas acheteurs. Nous n'avons pas rencontré M. Bajac lui-même, et son représentant n'a pas pu prendre semblable engagement.

Le prix de ces instruments est le suivant :

Instruments de M. Bajac

Barre de 2 m. 25 avec binoir.	140 fr.
4 rayonneurs	48
Butteur.	35
	223
9 pieds extirpateurs	18
	241
Arracheuse.	130
	371

La barre de 2 m. 25 avec timon et ses quatre rayonneurs coûte 70 fr.

M. Souchu-Pinet vend la houe	85 fr.
Le butteur	70
Le scarificateur.	65
	220
Son arracheur, s'adaptant au même corps d'instrument	50
	270 fr.

En combinant les deux séries d'instruments et ne prenant chez M. Bajac que le rayonneur à 4 socs, on aurait .	70 fr.
Les trois instruments de M. Souchu Pinet . . .	220
	290 fr.

On obtiendrait ainsi une plantation en quinconce et un travail facile et bien fait.

Nous ne voulons pas quitter l'exposition des machines sans parler de l'exposition de notre compatriote, M. Walck-Virey, de Saint-Dié, qui étalait un grand nombre d'instruments bien conditionnés. On s'arrêtait surtout devant ses hache-paille, ses concasseurs de grains et son lave-racines, qui joint la légèreté à la solidité. Il nous a paru, au prix de 160 fr., moins cher que les instruments similaires.

LA ROUILLE DES BLÉS

Depuis quelques années, nous avons constaté que la rouille cause d'énormes dégâts dans les blés et diminue d'environ moitié leur rendement. Il y a plus de deux mille ans, les Romains voyant leurs moissons anéanties par cette maladie, avaient cherché à les en préserver en offrant des sacrifices à la rouille, génie malfaisant qu'ils adoraient sous le nom de dieu Rubigo, pour en conjurer les maléfices. Sourde à leurs prières, la rouille n'en continua pas moins ses ravages impitoyables jusqu'à présent. Frappé de l'inerte résignation des cultivateurs en présence de ce fléau, nous avons examiné si l'on ne pourrait le maîtriser. Voici le résultat de nos observations à cet égard :

Trois champignons peuvent causer la rouille des céréales : le *Puccinia Graminis* Pers., le *Puccinia Straminis* de By, et le *Puccinia Coronata* Corda. C'est le *Puccinia Straminis* seul que nous avons trouvé dans les blés, les seigles et même les avoines. Nous n'avons vu le *Puccinia Graminis* que sur des graminées végétant dans les forêts en compagnie de l'épinevinette. Quant au *Puccinia coronata*, nous n'avons pas encore eu l'occasion de le rencontrer.

Le *Puccinia Straminis* traverse chaque hiver, soit à l'état de téleutospore dont les sporidies germeraient au printemps sur les feuilles de borraginées, soit à l'état de mycélium dans les feuilles de céréales et de quelques autres graminées. Nous avons examiné beaucoup de champs de blé dans l'arrondissement de Neufchâteau (Vosges), au commencement de mai 1882 et de mai 1883, lorsque la rouille faisait son apparition à l'état d'urédospore. Chaque plante de blé en était atteinte également, et dans les champs absolument nets de mauvaises herbes où notamment il n'existait aucune borraginée, aussi

bien que dans les champs envahis par les mauvaises herbes avec ou sans borraginées ; et dans les champs qui n'avaient reçu aucune fumure, où par conséquent aucune téleutospore n'avait été apportée avec les pailles du fumier, aussi bien que dans les champs qui avaient abondamment reçu du fumier provenant de pailles rouillées. Dès son apparition, la rouille se montrant dans tous les blés d'une manière générale et uniforme, il faut l'attribuer à une cause également générale et uniforme, laquelle semble alors devoir être liée à la semence du blé. Lors du battage, les urédospores encore en nombre énorme sur les feuilles, les chaumes, les glumes et les glumelles du blé, en saupoudrent les grains et adhèrent notamment aux poils de leur sommet et aux sillons formés par les bords de l'embryon. Il est probable que lors de la germination du blé, les urédospores qui l'accompagnent germent sur la gemmule du blé et hivernent sur les feuilles.

Dans cette hypothèse, pour arrêter la propagation du *Puccinia Straminis*, il faudrait tuer ses urédospores sur les grains de blé avant de les semer. Daus ce but, nous avons essayé la macération du blé de semence dans une solution de sulfate de cuivre, dosant un kilogramme de ce poison par cent litres d'eau. Le 19 octobre 1882, nous avons fait macérer du blé de 1882 au fond de cette solution pendant une durée variant d'heure en heure, depuis une heure jusqu'à 13. Le lendemain nous avons semé séparément le blé préparé de ces 13 manières. En même temps, nous avons semé du blé de 1882 non préparé et du blé de 1881 non préparé. La germination de tous les semis réussit très bien, excepté celle du blé de 1881 non préparé qui leva moins bien. Au commencement de mai 1883, la rouille se montra également dans le blé de 1882 non préparé et dans celui qui avait macéré moins de cinq heures dans le sulfate de cuivre. Elle était plus rare dans celui qui avait subi cette immersion pendant cinq à six heures. Elle ne se montra pas dans celui qui avait trempé de 7 à 13 heures. La durée d'immersion de 7 à 10 heures parut la plus favorable. Le blé dont la semence avait subi la macération pendant ce temps était

remarquable par sa végétation ; ses feuilles étaient deux fois plus larges et plus vertes que celle du blé à semence non macérée. La macération prolongée pendant 13 heures paraissait avoir un peu nui à la vigueur du blé, laquelle était cependant bien supérieure à celle du blé non préparé au sulfate de cuivre.

Le blé de 1881 non préparé était exempt de rouille, mais moins grand que le blé de 1882 non préparé. Apparemment des urédospores avaient en une année perdu leur faculté germinative. Pareillement le fumier provenant de paille rouillée serait inoffensif, parce que les urédospores qui la couvrent auraient péri ou seraient trop vieilles pour germer.

Que les cultivateurs essaient, sur quelques champs isolés d'autres champs de céréales et ainsi à l'abri de toute contamination ultérieure, de semer du blé préalablement immergé pendant 7 à 10 heures dans une solution de sulfate cuivre contenant un kilogramme de ce poison pour cent litres d'eau, et, si nos résultats heureux se reproduisent, l'emploi général de notre préservatif doublera le rendement des moissons ; ce qui fera succéder l'aisance à la misère dans nos campagnes attristées. Que chacun se mette à l'œuvre pour exterminer le champignon qui dévore nos céréales. Dans cette guerre acharnée contre notre ennemi commun, il n'y aura à répandre le sang d'aucun homme. d'aucun de nos frères, mais seulement des bienfaits sur tous.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

PERONOSPORA VITICOLA DE BY

Pendant le pluvieux mois de juillet 1883, les feuilles des vignes des environs de Neufchâteau (Vosges), et probablement de beaucoup d'autres localités, montrèrent des taches rouges vers le bord supérieur des feuilles de la base des pousses. Nous avons alors examiné ces macules et nous n'y avons découvert aucune fructification de champignon. Au commencement d'août, des fructifications analogues à celles du Phytophthora infestans de la maladie de la pomme de terre, c'est-à-dire offrant à l'œil nu l'apparence d'une moisissure blanche, se montrèrent sur la face inférieure de ces feuilles de vignes, à partir des taches rouges. La multiplication de ce Peronospora s'effectua très rapidement. A mesure que celui-ci fructifiait sur la face inférieure des feuilles, la partie correspondante de la face supérieure rougissait ou brunissait, puis les parties atteintes mouraient, séchaient et devenaient cassantes. La contamination par semence fut bien plus active que pour le Phytophtora infestans. Ainsi tandis que le limbe de la feuille de pomme de terre ne présente ordinairement qu'un seul point de contamination autour duquel rayonne le mycélium du Phytophthora, le limbe de la feuille de vigne attaquée par le Peronospora ne tarda pas à être contaminé en maints endroits d'où il rayonna. Atteintes de la sorte, les feuilles de vigne se recroquevillèrent et offrirent le plus triste aspect. Vers le 20 août, les feuilles du bas des ceps avaient généralement péri et étaient tombées ; celles du milieu des sarments étaient gravement atteintes ; mais celles du sommet étaient encore la plupart intactes. Les rameaux accidentellement couchés contre le sol humide avaient les feuilles plus malades que les autres. Mais les vignes qui, lors de l'épamprement, avaient été nettoyées des rameaux et des feuilles situés à la base des ceps,

étaient moins malades que celles où cette opération n'avait pas été effectuée. Nous avons aussi remarqué des vignes où, lors de l'épamprement, les vignerons n'avaient pas ébourgeonné les pousses latérales qui s'étaient développées au sommet de chaque sarment au-dessous de la rognure ou pincement. Ces pousses s'étaient allongées et étaient garnies de feuilles saines et vigoureuses qui suppléèrent assez bien les feuilles mortes de la base du cep. Cependant cet heureux résultat ne s'était produit que dans les vignes où la rognure avait été terminé pour le 15 juin. Dans celles où la rognure avait été faite quinze jours plus tard, les nouveaux rameaux étaient insuffisamment développés pour nourrir la vigne et faire grossir les raisins. Les vignes d'espalier nous ont paru presque toutes indemnes des atteintes du Peronospora, sans doute parce que l'humidité nécessaire au parasite y avait fait défaut.

En revanche, les plus grands dégâts se sont produits dans les vignes basses et humides. Les raisins eux-même y sont gravement atteints. Beaucoup de leurs grains, contaminés de taches brunes, arrondies et confluentes, sont morts ou mourants. Les journées sèches qui ont succédé aux pluies vers le milieu d'août ont heureusement ralenti le développement et la fructification du redoutable champignon.

Nous avons consulté les vignerons sur la nature de cette maladie; ils nous ont tous répondu que les vignes étaient choquées, c'est-à-dire atteintes d'insolation ; explication en contradiction flagrante avec les faits, puisque ce sont les feuilles les plus abritées contre le soleil qui ont péri. Peu satisfait de cette réponse, nous avons eu recours à l'examen microscopique des feuilles malades. Il nous montra sur leur face inférieure la fructification du *Peronospora viticola* de By, c'est-à-dire des sporanges analogues à ceux du Phytophthora infestans, mais sans papille au sommet, ni fragment de pédicelle à la base après leur dissémination, et non solitaires au sommet des filaments fructifères, mais par groupes au sommet de rameaux courts, serrés, trifurqués ou bifurqués. Ces filaments fructifères ne présentent pas les renflements caractéristiques chez le



Phytophthora infestans. Le Peronospora viticola porte en Amérique le nom de Mildew.

Le dégât causé est énorme. Beaucoup de raisins sont malades; mais, chose plus grave, les sarments n'ayant plus de feuilles saines en quantité suffisante ne pourront plus nourrir convenablement les raisins encore intacts qui alors ne grossiront plus guère, et mûriront mal ou même pas du tout. En outre, mal nourrie, la vigne ne pourra donner qu'une chétive récolte l'année prochaine. Il n'est pas douteux que les pluies persistantes de l'été aient favorisé la multiplication désastreuse du parasite meurtrier. Néanmoins il est prudent d'examiner quelles précautions pourraient une autre année, dans les mêmes conditions, atténuer ce fléau redoutable. Voici notre avis à cet égard. Au début de la maladie, le Peronospora viticola se montre au bord supérieur des feuilles de la base des pousses, ce qui nous fait supposer qu'il hiverne sur les bourgeons. L'enlèvement total de ces feuilles ou mieux la coupe de leur bord supérieur avant la fructification du parasite, c'est-à-dire au commencement de juillet, l'anéantirait donc probablement. Pour compenser la perte de ces feuilles, il faudrait lors de l'ébourgeonnement et de l'épamprement, respecter les bourgeons et les pousses provenant de 3 entre-feuilles au sommet de chaque sarment pincé. Si le Peronospora ne se montrait pas, on casserait vers la fin d'août ces pousses alors inutiles. Chercher un remède externe serait une chimère, attendu que le mycélium du Peronospora vit dans l'intérieur de la feuille et non à l'extérieur comme celui de l'*Erysiphe Tuckeri* Berk, appelé vulgairement Oïdium. Aussi croyons-nous à l'absolue inanité du sulfate de cuivre, seul spécifique vanté pour le cas actuel.

Quelques mycologues pensent que le Peronospora viticola a été tout récemment importé d'Amérique sur des ceps de vigne. Or il y a longtemps que les vignerons parlent de vignes choquées, et que de savants œnologues ont mentionné dans leurs ouvrages la rouille et la brûlure des feuilles de vigne. Nous croyons que ce sont les dégâts du Peronospora dont ils

ont voulu parler. Nous pensons donc que nous n'avons pas devant nous un ennemi nouveau et dangereux comme le phylloxera. L'étude approfondie des lois de la végétation du Peronospora viticola et la vigilance mieux éclairée des vignerons l'empêcheront de renouveler les énormes dégâts qu'il cause cette année. Jusqu'à présent les vignerons soignaient avec sollicitude les feuilles inférieures, repaire du dangereux parasite. Qu'à l'avenir ils en rognent la partie marginale avant que leur ennemi ne s'y soit multiplié à l'infini, et n'ait stérilisé alors sans remède les vignes vainement arrosées de leur sueur.

Neufchâteau, 22 août 1883.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.



NECTRIA DITISSIMA TUL.

Ce parasite produit très fréquemment des chancres sur les charmes, les coudriers, les hêtres, les chênes, les aunes, les érables, les frênes, les pommiers, les sorbiers et autres essences feuillues. Il pénètre dans les arbres par une plaie quelconque. Le plus souvent c'est par la petite fissure faite à l'écorce au point d'insertion d'un rameau, quand celui-ci s'incline sous le poids de la pluie, de la neige ou du givre. Alors plus tard, quand ce rameau meurt, se décompose et tombe, il en reste un chicot au centre du chancre. D'autres fois, quand une tige est bifurquée, les deux branches de la fourche, en s'inclinant sous le poids des météores aqueux, produisent dans l'écorce la fissure par laquelle le parasite s'introduit. Les blessures causées par la grêle ou par les insectes, tels que l'Agrilus viridis ou le Lachnus exsiccator, servent pareillement de porte au Nectria ditissima pour pénétrer dans ses proies. Le mycélium de ce champignon se développe en rayonnant dans l'écorce et même dans le bois de ses hôtes ; sa végétation est très lente, le rayon de la surface atteinte ne grandit chaque année que d'environ 7 millimètres dans la direction longitudinale et d'environ moitié dans la direction transversale. Les tissus ainsi envahis par le mycélium ne tardent pas à périr et à noircir. Pour se défendre contre le parasite qui le ronge, l'arbre produit un bourrelet qui s'avance sur le chancre afin de le fermer ; mais le mycélium pénètre dans ce bourrelet et le tue. Chaque année un nouveau bourrelet se produit et périt ainsi. Le mycélium meurt au centre du chancre à mesure qu'il rayonne. Souvent il meurt complètement d'un côté. et alors le chancre devient irrégulier.

Avant de mourir vers le centre du chancre, le mycélium produit les organes de fructification. A première vue, on les





prendrait pour des œufs d'insectes. Ils sont rouges et tellement petits qu'ils échappent presque à l'œil de l'observateur dépourvu d'une loupe. Ce sont des périthèces simples, c'est-à-dire des conceptacles non cloisonnés. Dans l'intérieur on distingue, à l'aide du microscope, les tubes sporifères ou asques contenant chacun 8 spores ellipsoïdales, transparentes et à 2 compartiments. Les périthèces du Nectria ditissima sont si nombreux que souvent ils se touchent. Ils ont au sommet une ouverture capillaire. En vieillissant, ils deviennent plus ou moins cupuliformes.

Le Nectria ditissima envahit les arbres feuillus, surtout dans leur jeunesse, vers les âges d'environ 7 à 30 ans. Il s'attaque de préférence à la moitié inférieure de leur tige. Dans les jeunes peuplements il peut causer de grands dégâts lorsqu'il envahit la partie inférieure des tiges ; alors les bords opposés du chancre finissent par se rejoindre sur le côté opposé à celui où le chancre a pris naissance, et la partie supérieure de la tige meurt. Aux environs de Neufchâteau (Vosges), nous avons vu dans la Combe-par-Fondevaux, vallon très étroit, tous les taillis ainsi anéantis par le Nectria ditissima sur une longueur d'environ 10 kilomètres. M. le conservateur Gabé, qui a bien voulu examiner quelques taillis non exploités qui s'y trouvaient encore, a été frappé d'étonnement à la vue d'un tel désastre. Les pins et les épicéas prospèrent dans ce vallon et n'y ont aucun chancre ; aussi cherchons-nous à les substituer aux taillis qui y sont toujours atteints de chancres mortels et sont ainsi improductifs.

Sur les cimes des arbres de futaie, nous n'avons pas encore eu l'occasion de voir des chancres produits par le Nectria ditissima. Cela résulte probablement de ce que les forêts que nous avons le plus étudiées étaient traitées en taillis sous futaie, et qu'à chaque exploitation on y faisait prudemment disparaître tous les arbres atteints de chancres. Robert Hartig a au contraire observé le Nectria ditissima sur les cimes de vieux hêtres. C'est dans un massif de hêtres du Spessart, âgé de 140 ans, qu'il a fait cette observation. Les rameaux et les branches

de la cime des hêtres y étaient parsemés de chancres, tandis que les fûts étaient exempts de cette infirmité.

Ce n'est que dans les vallées étroites, où les brouillards favorisent la multiplication des champignons, que nous avons vu le Nectria ditissima devenir redoutable. Ses dégâts ont pareillement été reconnus insignifiants par l'infatigable Robert Hartig là où l'humidité fait défaut. Ce savant mycologue a vu le Nectria ditissima dans toute l'Allemagne. Nous l'avons aussi rencontré dans les diverses parties de la France que nous avons parcourues, c'est-à-dire dans le Nord et dans l'Est.

Pour prévenir la pullulation du Nectria ditissima, il faut, lors des exploitations, ne pas réserver d'arbres chancreux. Dans les vallons étroits et humides, où il anéantit les peuplements feuillus, il faut à ceux-ci substituer des essences résineuses qui n'aient rien à craindre de cet ennemi. Dans les jardins et plus rarement les vergers, où les pommiers sont parfois très dégradés par ce champignon, on pourra facilement y arrêter sa multiplication en enlevant tous les rameauv atteints de chancres, et en procédant à l'ablation des chancres sur les troncs. Cette opération devra être faite en entaillant jusqu'à l'écorce et au bois entièrement sains, afin de ne laisser aucun mycélium qui reproduirait le chancre. Les plaies devront ensuite être pansées comme les greffes en fente. Les chancres amputés devront être soigneusement recueillis et brûlés pour anéantir les spores innombrables qu'ils recèlent dans leurs périthèces. C'est surtout sur les pommiers soumis à la taille que nous avons vu le plus de chancres. Il est évident que les plaies produites par la taille servent de portes pour l'entrée du Nectria ditissima. Dans les localités où les pommiers élevés en espalier, contre-espalier et quenouille, souffrent beaucoup de chancres, il faut renoncer à les soumettre à ce traitement contre nature, et les élever seulement comme arbres de haute tige dans les vergers.

D'Arbois de Jubainville.

LE POURRIDIÉ DE LA VIGNE

Dans les vignobles des environs de Neufchâteau (Vosges), beaucoup de ceps meurent les racines pourries. Nous les avons examinées, et nous avons reconnu que leur pourriture a plusieurs causes. La plus générale c'est la pluie qui descend dans la moëlle mise à nu par la taille ; infiltration d'autant plus dangereuse que la taille est plus horizontale et la vigne plus verticale, ce qui fait de la section un entonnoir au-dessus d'un tuyau de descente. Vainement le canal médullaire est interrompu à chaque œil par une cloison, les eaux pluviales restent d'abord stagnantes sur la première cloison qu'elles rencontrent à environ deux centimètres sous la taille, elles y pourrissent la moëlle ; puis, chargées des produits malsains de cette décomposition, elles filtrent à travers la première cloison et les suivantes, ainsi qu'à travers les tissus ligneux voisins du canal médullaire. Le bois ainsi injecté hors terre et sous terre meurt, et cesse de charrier la sève ascendante. Quand atteinte de la sorte, la vigne se montre dépérissante, on la provigne pour la rajeunir et remplacer les ceps morts entièrement. Pour faire cette opération, on couche et enterre dans une tranchée ou dans une fosse les vieux ceps avec leurs sarments destinés à former de nouveaux ceps, et dont on ne laisse à jour que l'extrémité. Les vieux ceps déjà mutilés et mourants ainsi mis en terre achèvent d'y pourrir d'autant plus rapidement que le sol est plus humide.

Plusieurs champignons hâtent leur destruction. Le plus dangereux dans les vignobles à sol humide des environs de Neufchâteau, comme dans beaucoup d'autres, c'est le *Rœsleria hypogæa* (1). M. Prillieux a bien voulu nous en envoyer un

(1) Il s'appelle encore *Vibrissea hypogæa*.

échantillon au début de nos études sur la vigne. Nous l'en remercions. Le *mycélium* du *Rœsleria hypogœa* envahit l'écorce et le bois des parties souterraines de la vigne. Il y fructifie en septembre et octobre. Son réceptacle fructifère est un chapeau noir, hémisphérique, mou et à la largeur variant d'un millimètre à un demi-millimètre ; il est porté par un pédicule blanc, mou, cylindrique, souvent renflé au sommet, long d'environ deux à cinq millimètres, et dont le diamètre atteint à peu près la moitié de celui du chapeau. Ce réceptacle fructifère a ainsi la forme d'un bolet en miniature. Le plus souvent plusieurs sont réunis en touffe. Le *Rœsleria hipogœa* ne tue pas seulement les vieux ceps et ceux qui résultent de leur provignage, mais encore les jeunes plants avec lesquels on les remplace. Ce parasite reste vivant plusieurs années sur les racines mortes. De là il envahit les racines des plants de remplacement et celles des ceps environnants. Sur les bords du lac de Constance, les vignes périssent tuées par un mycélium à filaments cloisonnés, renflés en vésicule au-dessous de chaque cloison, et souvent réunis en rhizomorpha. Ce parasite tue les haricots, les pommes de terre, les betteraves et autres plantes qu'on cultive à l'emplacement des ceps morts. Nous avons cherché ce dangereux champignon aux environs de Neufchâteau, et nous avons heureusement constaté son absence (1). Les ceps atteints du *Rœsleria hypogœa* doivent être arrachés ainsi que tous ceux qui les entourent, en ayant soin de ne laisser en terre aucune de leurs racines. Si les vignes sont contaminées en maints endroits, elles doivent sans retard être arrachées complètement. Dans ces deux cas, avant de rétablir la vigne sur le sol où elle a succombé, il faut attendre une dizaine d'années, afin de laisser préalablement mourir le mycélium et les spores du *Rœsleria hypogœa*. Aux environs de Neufchâteau, il serait opportun d'arracher maintes vignes atteintes de dé-

(1) Il vient d'être étudié par le savant Robert Hartig qui l'a appelé *Dematophora necatrix*

crépitude, et de les remplacer par des prairies artificielles ou temporaires, ou même par des plantes sarclées.

A l'expiration d'une dizaine d'années au moins, les champignons viticoles ayant disparu, on pourrait faire revenir la vigne sur le même terrain, en ayant la précaution de prendre dans une vigne très saine les boutures ou les marcottes destinées à cette plantation. Si le sol est humide il devra préalablement être drainé, ou mieux être affecté à une autre culture, telle que celle des pommiers ou d'autres végétaux qui aiment un sol frais. Dans les Vosges la production du cidre ne serait pas ruineuse comme celle du vin, laquelle y trouve un climat trop défavorable et exige des travaux trop coûteux. Dans les lieux où la culture de la vigne devrait cependant être recommencée, il conviendrait de la mettre à l'abri du pourridié, ce qui serait assez facile. Pour cela il faudrait planter la vigne en lignes distantes d'environ cinquante centimètres, et dans chaque ligne espacer les plants d'au moins quatre-vingt centimètres, afin de pouvoir ultérieurement substituer un provignage salubre, au provignage morbifique en usage. Un espacement plus grand serait nécessaire sous un climat moins rude que celui des Vosges. Le provignage devrait être renouvelé environ tous les quinze ans, et être effectué comme il suit, de manière à obtenir des ceps indépendants. Dans chaque ligne, sans coucher les ceps, ni même y toucher et en les laissant productifs, on marcotterait un sarment de chaque cep en courbant et couchant en terre ce sarment jusqu'à une distance de 50 centimètres du cep qui le porte. Il serait alors convenable de mettre de l'engrais dans la fosse où chaque marcotte plongera, car sans engrais la culture de la vigne ne saurait être rémunératrice. Quand les marcottes seront enracinées, on les affranchira en les séparant des ceps mères. La section aura lieu en terre, près d'un œil, et ainsi sur le bord d'une cloison du canal médullaire, de manière que celui-ci ait son orifice fermé. En outre, il sera prudent de mastiquer ou de goudronner la surface coupée. Quand ces

marcottes affranchies deviendront assez vigoureuses pour porter deux coursons ou brochettes, les vieux ceps ne leur laisseront plus l'emplacement nécessairre; alors on diminuera la végétation de ceux-ci, en ne leur conservant plus qu'un courson au lieu de deux. Enfin les jeunes ceps étant arrivés à une pleine fertilité, les vieux seront arrachés. Ainsi la vigne restera composée de ceps indépendants et à racines entièrement saines. Celles-ci ne seront plus les prolongements de ceps morts ou mourants, qui trop souvent leur communiquaient leurs chancres et leur pourriture.

Il ne suffit pas d'empêcher la maladie de remonter dans les ceps par des racines à extrémités mortes ou malades, il faut encore l'empêcher de descendre dans les ceps par la taille qui met à nu le canal médullaire et y laisse suinter les eaux pluviales. Pour cela, il suffit de panser au mastic à greffer ou plus rapidement au brai, ou même au goudron, avec un pinceau les surfaces amputées. Si la taille a lieu au printemps, on devra attendre, pour le pansement, que les pleurs de la vigne aient fini de couler, parce qu'elles empêcheraient l'adhérence de l'enduit protecteur.

Que les vignerons si cruellement éprouvés depuis trop d'années ne perdent pas courage ; qu'ils ne croient plus leurs vignobles frappés de malédiction ; que dans les vignes replantées sur un sol reposé et net de tout parasite viticole, ils substituent au provignage par enfouissement de ceps morbides le marcottage de sarments sains, avec extraction ultérieure des ceps décrépits ; qu'enfin ils pansent annuellement les plaies résultant de la taille, au lieu de les laisser fatalement ronger par la pluie et les mycéliums ; alors, préservée de l'horrible maladie du pourridié, la vigne récompensera leur intelligente sollicitude par d'abondantes vendanges.

Neufchâteau, 5 novembre 1883.

A. d'Arbois de Jubainville.

CEPHUS COMPRESSUS F.

Un arboriculteur qui, par ses remarquables ouvrages, a rendu plus populaire la culture des arbres fruitiers, nous fait l'honneur de nous consulter sur une maladie qui frappe de stérilité quelques-uns de ses poiriers dressés soit en cordons, soit en palmettes, soit en pyramides, soit en vases de la forme la plus élégante. Chaque année, pendant l'été, quand un soleil ardent succède à la pluie, les sommités de beaucoup de nouvelles pousses se flétrissent, sèchent et noircissent. Physiologiste distingué, le propriétaire de ces poiriers pense qu'ils ont un tempérament trop délicat pour résister à la chaleur trop intense du soleil après un temps pluvieux, et il projette de les arracher pour les remplacer par d'autres plus robustes. Nous avons examiné les pousses tuées. Leur état extérieur ne donne aucune explication du phénomène meurtrier dont elles sont victimes. Leur dissection au contraire est très-instructive : elle montre que sous leur écorce il n'y pas de bois, mais une sorte de moëlle brunâtre et cylindrique. Celle-ci descend jusque dans la partie vivante de la pousse sur une longueur d'environ deux centimètres, et y sert de plafond à une chambre occupée par une larve blanchâtre. Au 15 septembre, celle-ci a environ 8 millimètres de longueur et 2 millimètres de largeur. C'est la larve d'un hyménoptère, le Cephus compressus F.. Elle vit, hiverne et se métamorphose dans sa galerie. Au printemps l'insecte parfait pond ses œufs dans les jeunes pousses. Après son éclosion, la larve descend dans la pousse en en rongeant le centre. Elle dépose derrière elle ses déjections excrémentielles, et les comprime assez fortement pour leur donner l'aspect d'une moëlle. Le Cephus compressus est assez analogue au Cephus pygmœus dont M. le docteur Crussard vient de publier une excellente monographie.

Pour aviser à se débarrasser du Cephus compressus, il faut se rappeler que sa larve passe l'été, l'automne et l'hiver dans la partie encore vivante des pousses. Ainsi, pour détruire ce parasite, il faut couper les pousses atteintes, environ 4 centimètres au-dessous de la partie morte, puis les recueillir et les brûler. Plus tôt cette opération sera faite et moins les poiriers souffriront. Ainsi soignés, ceux-ci ne seront plus stérilisés, et payeront d'une récolte abondante l'arboriculteur qui les aura efficacement défendus contre leur redoutable ennemi.

Neufchâteau, 15 Septembre 1883.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

FUSICLADIUM PYRINUM FUCKEL

M. l'abbé Lefèvre, le savant auteur du traité de la culture du poirier et du pommier, a bien voulu soumettre à notre examen quelques rameaux de poirier poussés cette année, et dont les sommités sont mortes pendant l'été sans être atteintes par le Cephus compressus. Ces rameaux sont couverts de taches noires, souvent si confluentes qu'ils paraissent carbonisés ; aussi notre judicieux correspondant donne-t-il à leur maladie le nom de *brûlure*. L'écorce des parties ainsi maculées est crevassée. Leur dissection nous a montré que sous le périderme se trouve un pseudoparenchyme brun foncé. Dans les crevasses, celui-ci mis à jour a émis quelques filaments mycéliens et quelques conidies unicellulaires, allongées, pyriformes, transparentes, visibles seulement au microscope. Ces caractères font reconnaître le *Fusicladium pyrinum* Fuckel, champignon parasite qui souvent tue le sommet des pousses du poirier sur les deux tiers de leur longueur. Il s'attaque aussi aux feuilles et aux fruits de cet arbre. Les feuilles atteintes se recroquevillent souvent et meurent prématurément. Les poires atteintes sont tachetées d'une espèce de rhytidome. Leur maladie est nommée *tavelure* par M. Prillieux, qui l'a étudiée dans les jardins de Paris. Assez commune à Neufchâteau et aux environs, elle y cause parfois de notables dommages dans les jardins. Elle est souvent propagée par des greffes prises imprudemment sur des poiriers atteints de cette affection morbide.

Pour anéantir le *Fusicladium pyrinum*, il faut aussitôt que possible enlever et brûler les feuilles et les rameaux où il s'installe. Leur destruction, avant la formation des conidies,

organes de leur reproduction, fera, pour les années suivantes, disparaître des poires les tavelures qui, reparaissant chaque année, sur les mêmes arbres, font le désespoir des arboriculteurs.

Neufchâteau, 21 octobre 1883.

D'Arbois de Jubainville.

—

MÉMOIRE

SUR

L'AGE DES ROCHES DES VOSGES

PAR J.-F. LE BRUN

Architecte à Azerailles

Membre de la Société d'émulation.

J'aborde un travail peut-être au dessus de mes forces. Sans doute nous connaissons déjà la plupart de nos roches vosgiennes, par de nombreux mémoires. Mais jusqu'ici, à peine quelques aperçus ont été mis au jour, quant à la question de l'âge relatif de ces roches.

Faire connaitre la série chronologique de toutes les roches dont se compose le relief montagneux de la chaîne des Vosges, est un travail encore inédit, aujourd'hui comme en 1857-58. lorsque je l'entrepris pour la première fois. Je n'ai cependant pas la prétention de classer tous les nombreux lambeaux, leur nombre est trop considérable ; et comme le disait déjà M. Mougeot à mes débuts dans cette étude : l'extrême abondance des matériaux est un obstacle, et gare la confusion !

De 1857 à 1858, douze lettres sur l'âge des roches vosgiennes, que j'adressais à M. Mougeot, parurent l'intéresser beaucoup. Ses éloges d'un côté, ses doutes, ses questions de l'autre, joints à ses excellents conseils, finirent par m'amener d'abord à la fin de ce grand et long travail , ensuite à refondre, restreindre et chercher la concision, comme il le désirait.

Aujourd'hui, le désir que ces richesses d'observations et

surtout les conseils des savants vosgiens qui ne sont plus puissent servir aux recherches ultérieures sur nos belles roches, me fait reprendre cet important travail.

En général, les naturalistes vosgiens sont dans l'habitude de partager en trois grandes divisions, ou classes, les roches composant la partie montagneuse de la chaîne des Vosges, savoir : 1° les roches stratifiées ; 2° les roches cristallines ; et 3° les roches d'épanchement. Quelques géologues, et de ce nombre M. le docteur Carrière, préfèrent pour les deux dernières divisions, les termes de : Cristallines massives, et de Cristallines en filons. Sauf cette légère variante, tous les géologues qui ont écrit sur les Vosges sont d'accord sur ces trois grandes divisions.

Dans le détail, nous trouvons les termes de granite, syénite, porphyre, etc. Nous faisons remarquer dès l'abord que ces termes, restes de la classification méthodique, ne peuvent indiquer les divers âges de ces roches ; et le plus grand défaut de cette nomenclature est d'obliger à ajouter des explications, et de ne pouvoir se prêter aux passages de ces roches de l'une à l'autre.

Nous conservons cette nomenclature, généralement admise. Mais il était indispensable dès le début, d'en signaler les défauts pour le point de vue où nous voulons considérer ces roches.

Avant d'entrer en matière, qu'il me soit permis de rendre à notre tant regretté M. Mougeot de Bruyères, la justice et la reconnaissance que lui doivent tous les géologues qui l'ont connu, et celles que lui devront les nouveaux explorateurs de nos Vosges.

C'est à M. Mougeot que l'on doit la création de ce beau Musée Vosgien, qu'il aimait tant, qu'il sut si bien enrichir, car il ne cessait de solliciter pour lui, de tous les côtés. C'est M. Mougeot qui poussait celui-ci, encourageait celui-là, traçant souvent la route à suivre pour les recherches ; indiquant les travaux à publier, et y fournissant le plus souvent son contingent de notes, traçant même le cadre où il désirait

voir exécuter des travaux. Oui certes ! La géologie vosgienne, les géologues actuels et ceux à-venir, doivent et devront beaucoup à ce *Père des sciences naturelles*, comme on se plaisait à l'appeler.

J'ai ajouté en notes à la fin de ce travail quelques extraits de ma volumineuse correspondance avec M. Mougeot, en m'arrêtant au seul type de la Kersantite, une des roches qui lui tint si à cœur. Si le style peint l'homme, on trouvera dans ces extraits toute l'excessive bonté de M. Mougeot, sa bonhomie habituelle, et l'ardeur juvénile qu'il apportait à tous ses travaux ; demandant de tous côtés des renseignements, des envois d'échantillons ; passant à l'un les observations de l'autre ; enfin les éloges que l'excellent homme prodiguait à tous les travaux, à tous les chercheurs, comme stimulant et modèle de ce caractère si dévoué à la science. Excusez cette disgression, mais je ne pouvais parler des roches des Vosges sans commencer par rendre au vénéré et tant regretté Mougeot, la part qui lui revient dans tous nos travaux.

Je reviens à nos roches. Le classement de ma riche collection vosgienne fut le premier mobile qui me poussa à ce travail. Je reçus alors de M. Carrière un tableau sur lequel il reclassait pour la troisième fois son immense collection. M. Carrière me disait que ce tableau résumait les connaissances acquises jusqu'alors. Je commence donc par placer ce tableau en tête de mon travail, puisque c'est sur ce cadre que je vais essayer de discuter, et que j'aurai par la suite, soit des intermédiaires à ajouter, soit des modifications à opérer.



TABLEAU

DE LA SUPERPOSITION DES ROCHES DES VOSGES

	Terrains.	*Noms des roches.*	*Observations et divergences*
Roches stratifiées ou de sédiment.	1° Grès bigarré . . .	Marnes bigarrées.	Peut-être sont-elles équivalentes du schieferletten.
		Grès bigarré (proprement dit).	
		Étage argileux.	
	2° Grès des Vosges. . .	Grès vosgien.	
		Poudingues.	
	3° Grès rouge	Grès rouge (proprement dit).	Etage sup^{r} selon d'autres
		Dolomie avec silex (todt-liegende).	
		Argile.	
		Brêches et conglom. grossiers.	Etage inf^{r} selon d'autres
		Arkoses.	
		Anagénites et quartzites.	Vieux grès rouge de M. Hogart.
		Argilolithes jaspoïdes.	
		id. porphyroïdes.	
	4° Terrain houiller . .	Grès houiller.	Groupe carbonifère ancien, selon d'autres.
		Schistes anthraxifères.	
		Argile.	
		Houille.	
	5° Terrain de transition. Selon d'autres : Système de la grauwacke et roches modifiées, dit encore terrain mixte.	Spilites amygdaloïdes.	Syst. de la grauwacke selon d'autres ; divisé en : groupe supérieur.
		Schistes argileux.	
		Phyllades et ardoises.	
		Calcaire à entroques.	Groupe moyen.
		Dolomie.	
		Grauwackes.	
		Poudingues et conglomérats.	
		Schistes jaspoïdes.	Groupe inf^{r}
		Quartz lydien.	
		Micaschistes.	
		Talcschistes et certains gneiss.	

	Terrains.	Nom des roches	Observations et divergences.
Roches cristallines et selon d'autres, roches primitives.	6° Groupe du leptynite.	Leptynite.	
		Leptynite gneissique.	
		Gneiss.	
		Calcaire cristallin.	Dit calcaire ancien et calcaire primitif.
		Amphibolite.	
	7° Groupe du granite.	Granite commun.	
		id. porphyroïde.	
		id. syénitique.	
		Syénite commune.	
		id. porphyroïde.	
		Protogyne.	
		Pegmatite.	

Ces roches sont classées dans un ordre descendant, soit les plus récentes au sommet du tableau, tandis que c'est l'ordre inverse, qu'a suivi M. Carrière pour le tableau des roches d'épanchement.

Roches d'épanchemnt ou roches plutoniennes.	Diorite porphyroïde.
	Diorite granitoïde.
	Diorite compacte.
	Eurite porphyroïde.
	id. granitoïde.
	id. compacte.
	Porphyres bruns.
	id. rouges.
	id. quartzifères.
	Ophites.
	Trapps.
	Ophiolites, ou Serpentines.
	Basalte.

A la suite de ce tableau, fourni par M. Carrière, je crois plus utile à la clarté, et pour une meilleure intelligence des descriptions à venir, de placer le tableau de l'âge relatif des

principaux soulèvements de la chaîne des Vosges, tableau que dans mes premières lettres et dans mon premier mémoire, j'avais rejeté à la fin du travail, avec les conclusions que ce tableau faisait ressortir.

Je n'ai admis que sept époques ou âges relatifs de soulèvements dans la chaîne vosgienne, après avoir hésité longtemps à y intercaler un 8e âge. M. Mougeot, dans sa lettre du 7 septembre, me disait : *Tâchez d'établir vos âges sur un très petit nombre de bases, dix à douze au plus*, etc. J'avais cela présent à la pensée lorsque j'ai adopté les divisions suivantes :

1re *Époque*. — Granite ancien, peut-être certains leptynites et gneiss.
Soulèvement des granites porphyroïdes. Système de la grande chaîne et du Champ-du-feu.

2e *Époque*. — Leptynite gneissique, calcaires cristallins, et certains gneiss. (Rozet compte l'amphibolite dans cette même époque).
Soulèvement des syénites. Système des ballons.

3e *Époque*. — Terrain de transition, — grauwacke, etc.
Soulèvement d'eurites porphyroïdes et granitoïdes, peut-être seulement les syénites.

4e *Époque*. — Terrain carbonifère.
Soulèvement d'eurites compactes, diorites, porphyres.

5e *Époque*. — Terrain du grès rouge.
Soulèvement des ophites, trapps, eurites compactes des vallées de la Moselle, de la Bruche, du Rabodeau, etc.

6e *Époque*. — Dépôt du grès vosgien, (peut-être plus tard).
Eruption des serpentines.

7e *Époque*. — Dépôt du grès bigarré, (peut-être plus tard).
Éruption des basaltes.

GRÈS BIGARRÉ.

Le grès bigarré est le premier et le plus récent des

terrains de la partie méridionale de la chaine des Vosges.

Plusieurs géologues séparent les marnes bigarrées du grès proprement dit, et considèrent ce groupe comme représentant chez nous le schieferletten de Jaëger, tel qu'il est décrit dans la monographie du trias par D'Alberti. Ils le reportent par conséquent dans le degré supérieur de l'échelle ou dans le muschelkalk. J'ajouterai à ce sujet, qu'une ligne de séparation entre les trois terrains composant le trias de D'Alberti est bien difficile à placer. Les fossiles sont à très peu de chose près les mêmes. La stratification est concordante; enfin, les couches ne se continuent pas parallèles à de grandes distances. Il est d'ailleurs fort peu important de rattacher un lambeau de couche de dix à douze mètres de puissance, à la partie inférieure, ou à la partie supérieure de deux terrains voisins. Il suffit que ce petit groupe, composé d'argiles schisteuses, de dolomies et de gypses, ayant par là un facies tout particulier, serve d'une excellente marque de démarcation entre le grès bigarré et le muschelkalk ; de même que cet autre groupe, désigné sous le nom de Schilfsandstein, sert à limiter la séparation du muschelkalk et du keuper.

Le grès bigarré borde généralement la chaine des Vosges, soit en bancs discordants avec ceux du grès vosgien, soit séparé nettement par des failles, comme en avant de Baccarat. Mais dans la chaine vosgienne, je signalerai les points suivants, comme ayant été sans nul doute les derniers accidents du relief de nos montagnes.

1° Au-dessus de Plombières, lambeau de grès bigarré qui a été soulevé et qui est exploité dans les grandes carrières de Ruaux. Couches disloquées, et grès devenu très dur par des infiltrations de silice.

2° Quelques sommets autour du Val-d'Ajol, notamment de la roche dite des fées, au-dessus d'Hérival, et quelques lambeaux siliceux au-dessus de la mine d'Hamanxard.

3° Au sommet du Haut-Naymont, (934 m) près de Gérardmer.

Ces soulèvements du grès bigarré sont le plus généralement attribués à l'éruption des Serpentines. Cela pourrait être admis pour le Haut-Naymont, qui est coupé de plusieurs filons serpentineux, et qui renferme seul ces variétés de serpentine avec du fer chromé et de la smaragdite. Ni au Val-d'Ajol, ni aux environs de Plombières, il n'existe de roches serpentineuses. Je supprime ici les hypothèses que j'avais passées en revue, et mes suppositions que je soumettais au père de la science dans mes premières lettres. L'âge, ou plutôt les âges des filons serpentineux seront discutés seulement dans le travail monographique sur ces roches.

GRÈS VOSGIEN.

Le tableau ci-dessus semblerait indiquer une division de ce terrain en deux étages. Un premier, ou supérieur, formé du grès proprement dit ; un second, ou inférieur, formé de poudingues. Cela n'est nullement conforme à ce qui existe. Il y a des poudingues à la partie supérieure comme à la partie inférieure de ce terrain.

Les poudingues qu'on pourrait appeler supérieurs sont ceux-là qui forment tables et roches saillantes sur certains sommets où ils se trouvent recouvrir, sinon toute la masse, au moins une très grande partie du terrain. Exemples au sommet du Donon, autour de St-Dié les roches de la Bure, d'Ormont, de St-Martin, etc.

Les poudingues supérieurs seraient aussi ceux dont le plus beau type surgit derrière les maisons du faubourg de Baccarat, et à Humbépaire. Ces poudingues sont à peine séparés du grès bigarré par un mètre ou un mètre cinquante d'argile, et au-delà des falaises formées de poudingues, on peut suivre toute la masse du grès jusque Raon, et bien au-delà.

Quant aux poudingues inférieurs, ce seraient ceux qui

sortent du sol entre Maillefaing et Brouvelieures ; ceux près de Chatillon, lieu dit à la scierie des Moises ; ceux de la ferme de l'Hor, etc. etc. que l'on voit recouverts par presque toute la masse du grès vosgien.

Il serait très intérressant d'étudier les cailloux roulés de ces poudingues, et de rechercher leur origine. Près de quatre-vingt dix pour cent sont des quartzites, dont le tiers environ sont de quartz blanc laiteux, et le reste, des quartzites gris et roux, qui semblent analogues aux quartzites de Sierk (Moselle). Comme ces derniers ont été reconnus appartenir au grès bigarré (métamorphique), les nôtres pourraient bien avoir la même origine, d'autant que les lambeaux qui restent du grès bigarré sont tous plus ou moins siliceux.

Les autres cailloux des poudingues sont ensuite : des kieselschiefer (Lydienne de M. d'Aubuisson), dont les gisements vosgiens sont encore inconnus, et que quelques uns opinent à faire venir de la Forêt-Noire avant la déchirure du Rhin.

J'ai recueilli deux échantillons dans ces cailloux, avec traces de coquilles parfaitement reconnaissables, bien que brisées. Le premier est un quartzite rose pâle, à grain très fin et brillant, et les coquilles blanc mat de silice libre. Le second offre une pâte grisâtre, siliceuse aussi, avec paillettes très ténues de mica, et les coquilles sont de silice colorée en jaune roux.

M. Carrière, en montant avec moi à l'Ormont, y ramassa un caillou gros comme un œuf de pigeon ; c'était une fort belle aventurine, à pâte rose et à paillettes à reflets dorés. Il la fit polir et elle est encore dans son cabinet. Mon attention s'est portée sur ces aventurines, et j'en ai retrouvé depuis, passant par tous les degrés intermédiaires, soit de translucidité, soit de paillettes plus ou moins visibles.

Citons aussi de curieux cailloux de ces poudingues, les uns montrant des traces d'écrasement alors que leur pâte devait être encore molle ; les autres montrant des cassures remplies postérieurement par des exsudations siliceuses ; et ensuite,

ces non moins curieux cailloux roulés, que Gaillardot appelait en riant : les poudingues des poudingues. Le nom leur est resté. Il est, parmi ces poudingues roulés, plusieurs roches diverses, dont on pourrait certainement, avec quelque peu de patience, arriver à déterminer l'origine. Il y a des poudingues où les grains dépassent la grosseur d'un pois, et sont fort réguliers de grosseur. Il en est de plus gros, mais presque toujours à grains irréguliers, où les grains noirs sont toujours les plus gros. Il en est, d'un autre côté, dont les grains diminuent jusqu'à la grosseur du gros sable, et que l'on nomme vulgairement des cailloutages. Jugez quelle étude curieuse à faire.

J'ai essayé une étude de ces cailloux ; j'en faisais prendre à la pelle au pied des escarpements et remplir un panier, puis je classais les roches qui y étaient contenues.

Ce moyen ne m'a donné aucun bon résultat.

Il résulte néanmoins de ces recherches, que nous ne connaissons dans les Vosges de représentants de ces quartzites que dans des filons ou dykes. Et nous sommes dans l'impossibilité d'expliquer comment ces roches seules forment les cailloux roulés du grès vosgien, sans que la dénudation qui les a arrachés ait entrainé en même temps les roches voisines, plus abondantes que celles de ces quelques filons. D'où l'on est forcé d'admettre une formation considérable, que la dénudation aurait ensuite reprise pour façonner ces cailloux. L'hypothèse de plus nombreux lambeaux du terrain de grès bigarré qui auraient été soulevés, métamorphisés, et balayés depuis, me semble la seule qui puisse expliquer tous les détails de ces poudingues. C'est une étude encore à faire. D'autres hypothèses peuvent en surgir.

GRÈS ROUGE.

M. le Dr. Carrière n'en faisait qu'un seul étage. J'ai discuté cette question avec lui, à plusieurs reprises ; mais nous n'avons pu nous mettre d'accord.

M. de Billy, dans la note qui accompagne sa carte réduite des Vosges, divise ce terrain en deux étages, ainsi que je l'ai indiqué dans la colonne des observations, sur le tableau ci-dessus. Il donne le nom de grès rouge proprement dit à l'étage supérieur, et celui de todt-liegende à la partie inférieure, dans la quelle il comprend les arkoses grossières, les argilolithes et les porphyres (bien entendu, ceux dits du grès rouge).

M. Hogard, dans sa grande carte géologique des Vosges et dans plusieurs ouvrages, divise ce terrain en trois étages, savoir : 1° une partie supérieure sous le nom de todt-liegende, renfermant l'étage argileux, les dolomies accompagnées de silex, etc. dont il prend le type à Beauremont et à l'Avison, près de Bruyères ; 2° une partie moyenne, sous le nom de grès rouge proprement dit, comprenant les masses de grès argileux, schistoïdes, qui alternent avec des conglomérats, des brèches et une partie des arkoses ; 3° une partie inférieure, sous le nom de vieux grès rouge, comprenant les argilolithes et argilophyres, les anagénites, dont il prend le type au Val-d'Ajol. Il a publié spécialement son vieux grès rouge en deux opuscules, qui amenèrent quelques controverses, sur lesquelles il me parait inutile de revenir.

DOLOMIE DU GRÈS ROUGE.

Dans la partie supérieure du grès rouge on exploite, près de Bruyères et à Robache près de St-Dié, des masses de dolomies, qui sont accompagnées de quartz rubigineux, et à Robache, outre les quartz, de plusieurs minéraux accidentels, lesquels sont le plus souvent cristallisés dans les géodes de la dolomie, moins souvent dans des géodes du grès en contact. J'ai déjà parlé de ces dolomies de Robache, dans une étude sur les terrains que traverse la ligne ferrée de St-Dié à Lunéville. Mais je crois utile d'y ajouter ce qui suit : d'abord la liste des substances minérales, que je range ici dans l'ordre descendant de leur abondance.

Quartz; rubigineux, zoné, passant à la calcédoine, et du quartz nectique, enfin du quartz hyalin en cristaux dodecaèdres.

Chaux fluatée; cubique, violette et bleue, et souvent en cristaux dits encadrés; rarement la variété hyaline (jamais encadrée).

Baryte sulfatée; laminaire, remplissant des géodes, ou de petites fissures; en cristaux crêtés et très rarement à demi-hyaline et prismée.

Fer oligiste; micacé, remplit quelques fissures; les ouvriers le nomment huile de pierre, et s'en servent pour graisser leurs chariots; en grain d'aspect demi-métallique dans des géodes, et en paillettes sublimées, au-dessus d'autres cristaux.

Cuivre pyriteux; quelques grains, au-dessus de cristaux de dolomie ou de chaux carbonatée.

Cuivre carbonaté; vert, une pépite, et des rameaux soyeux, sur de la chaux carbonatée cristallisée.

Le fer oligiste sublimé et le cuivre semblent accuser l'émergence d'un filon; mais on n'en voit nulle trace aux alentours.

Maintenant ces dolomies, avec quartz rubigineux, ne sont-elles que des accidents locaux des deux localités seules connues, ou bien sont-elles l'équivalent du zechstein allemand? C'est encore une question à résoudre. Je m'y arrêterai un instant.

Le zechstein, selon Munster, d'Alberti, etc., ou calcaire alpin, selon d'autres, qui fut étudié et décrit pour la première fois dans le pays de Mansfeld et la Thuringe, reçut les divers noms successifs : d'Unterer-gyps, par Jaeger; de Schlotten-gyps, par Verner; de Red-marl et Magnesian-Limestone par les auteurs anglais; et encore celui de New-red-Sandstone par quelques-uns, qui prirent la partie pour le tout.

D'Alberti attribue à ces dolomies, ainsi qu'aux gypses qui les accompagnent, l'origine d'une éruption boueuse, « *qui s'étendit, et forma des dépôts en même temps qu'elle remplit les crevasses. Je doute que ce dépôt soit parallèle, attendu que sa*

régularité s'écarte d'une suite de roches stratifiées, et que, d'ailleurs, de semblables masses de dolomies se retrouvent dans d'autres terrains ; etc.. etc. »

Plus loin en parlant des Vosges, il dit : « *Le zechstein paraît manquer dans les Vosges. Cependant il y existe des dolomies en nids et en bancs.* ». (1)

Dans les mémoires pour servir à l'explication de la carte géologique de France, M. Dufrénoy dit : « *Nulle part dans le système des Vosges, je n'ai rencontré le zechstein des Allemands, soit le calcaire magnésien ou dolomie.* » Il conclut ensuite que notre grès rouge n'est que l'équivalent du Mountain-Limestone des Anglais. Cependant, à l'époque du voyage dans les Vosges de cet éminent minéralogiste, on exploitait déjà la dolomie des environs de Bruyères pour en faire de la chaux hydraulique. Dois-je croire que le savant visiteur n'a pas connu cette localité ? ou bien que, l'ayant connue, il n'en a pas moins formulé son verdict. Dans ce dernier cas, l'autorité attachée à ce grand nom suffirait à lever tous les doutes. La question reste pendante, et une étude nouvelle sur cette curieuse formation serait importante.

On ne devra pas perdre de vue dans cette étude, que le zechstein allemand est toujours accompagné de gypse, tandis que cette dernière substance n'a pas encore été signalée dans les Vosges. Une certaine relation m'a semblé exister entre les trois substances, sel-gemme, dolomie et gypse, pour la Lorraine. J'ai esquissé mes idées nouvelles, à ce sujet, dans un mémoire assez long, inséré aux comptes-rendus du Congrès scientifique de France, en réunion extraordinaire à Nancy, en 1850. Les anciennes salines, que des titres et des chartes signalent à Moyenmoutier, ont-elles quelques relations avec les dolomies de Robache et celles du Ban-de-Sapt, qui en sont si voisines ? Nouvelle question à étudier. Pour finir cet article déjà un peu long sur nos dolomies, je conclurai que nous pouvons parfaitement voir, dans

(1) Monographie du Trias, par d'Alberti. (en allemand).

les dolomies de Bruyères et de Robache, des formations parallèles, ainsi que les définit l'illustre M. de Humboldt, sinon équivalentes du zechstein des Allemands.

CAILLOUX ROULÉS DU GRÈS ROUGE

Comme je viens de m'étendre un peu longuement sur le groupe des dolomies, je supprime ce qui regarde le grès rouge proprement dit, d'ailleurs traité dans plusieurs ouvrages sur les Vosges. Le peu que j'y ai ajouté exigerait, pour être intelligible, la reproduction de ce qu'on trouvera dans ces publications.

Je signalerai seulement la nécessité d'étudier les cailloux roulés si nombreux dans ce groupe, de même que j'ai appelé l'attention sur ceux du grès vosgien.

J'étais encore bien peu versé dans les études géologiques, quand, me trouvant à Bruyères, je priais l'excellent docteur Mougeot de me faire voir la séparation des deux grès, le vosgien et le rouge. Il me conduisit à une carrière au pied de l'Avison, et me fit faire cette remarque sur les deux grès, superposés sans intermédiaire, que le grès vosgien ne renfermait que des quartzites, tandis que le grès rouge offrait presque toutes les roches anciennes des Vosges, hormis les trapps, me dit-il. M. Hogard, sans doute d'après M. Mougeot, reproduit la même chose : « *Le grès rouge empâte des cailloux roulés de toutes les roches des Vosges, à l'exception des roches trappéennes.* » Ce fait a été adopté généralement, et ce fut sa conséquence qui fit regarder l'apparition des *trapps*, comme étant postérieure au dépôt du grès rouge.

Trapp est un vieux terme qui s'en va. Il ne signifie plus rien aujourd'hui, et les anciens prétendus trapps des Vosges sont des roches de différents âges qui ont repris leurs noms propres. Il n'est rien prouvé encore de la présence ou de l'absence de ces roches noires parmi les cailloux roulés du grès rouge. D'où nécessité d'étudier à nouveau ces cailloux.

A ce sujet, je signalerai aux jeunes investigateurs cette découverte du docteur Carrière : que des cailloux roulés des couches inférieures du grès rouge sont empâtés dans les couches plus récentes du même terrain. Ce qui suppose, dit-il, d'abord la consolidation des premières couches, puis leur dénudation, avant la formation des plus récentes. C'était alors mon meilleur argument à opposer au savant ami Hogard, quand il soutenait sa thèse d'un seul groupe. L'étude de ces derniers cailloux donnera peut-être la limite où devra se faire la coupure de l'ancien sol, île ou continent, mais de peu d'étendue, repris ensuite par les eaux, rongé et dénudé pendant que se déposaient les dépôts nouveaux.

CALCAIRE A LA BASE DU GRÈS ROUGE.

Rien n'a encore été publié non plus sur cette autre découverte du docteur Carrière, d'une formation calcaire, en bancs réguliers, intercalée vers la base du grès rouge, près de Saint-Jean-d'Ormont. M. Carrière m'y conduisit. J'y accompagnai à mon tour M. Delesse, à la place du docteur retenu par ses malades. J'y retournai à plusieurs reprises, mais je n'ai pas ajouté grand chose aux premières et si minutieuses observations du savant docteur. Il comptait publier un mémoire là-dessus, disait-il. A sa mort, il ne l'avait pas encore fait. J'ignore s'il a laissé des notes.

C'est au lieu dit Combe de la Fosse, commune de Saint-Jean-d'Ormont, (3 kil. 1/2 de Saint-Dié) que ces roches calcaires forment une sorte de terrasse de quelques mètres de hauteur. Le grès rouge les surmonte jusqu'au col des Raids, et il s'en retrouve quelques couches au-dessous jusqu'au bord du ruisseau de Saint-Jean-d'Ormont. On revoit aussi le calcaire, un peu avant d'arriver au moulin.

Le calcaire est rouge, de même nuance que le grès ; il est traversé de veines brunes et noires, fondues sur les bords, et ressemble à certains calcaires de la grauwacke ou du

terrain de transition. Sa cassure est conchoïdale en grand; irrégulière et grenue, en petit. Aucune trace de fossiles n'a été observée dans le peu que nous avons cassé. Les traces de la stratification sont peu visibles; mais les fissures, presque verticales, sont très apparentes, enduites qu'elles sont d'un talcstéatite gris verdâtre, qui dégage au choc une odeur fétide d'hydrogène sulfuré, comme s'il renfermait des restes animaux.

Analyse : 20 grammes, pulvérisés et desséchés au-delà de 100°, ont été mis en digestion dans l'acide sulfurique; après une vive effervescence, coloration en rouge de l'acide sulfurique; le résidu, desséché et pesé, marquait l'énorme proportion de 8 gr. 55, composé d'une très fine argile, mêlée à un sable siliceux. L'essai au tube fermé n'a donné aucune indication particulière, sinon une odeur empyreumatique à la fin de l'opération,

M. Carrière m'avait d'abord montré cette formation de Saint-Jean-d'Ormont comme locale. J'ai retrouvé d'autre calcaire dans la même position, dans la forêt du Blanc-Rupt, en m'y rendant par le sentier qui part d'Allarmont : ce calcaire formait trois ou quatre assises enclavées dans les dernières couches inférieures du grès rouge. Même couleur rouge, veinée de bleuâtre. Le calcaire est ici coupé vers son milieu par une fissure remplie de silice mamelonnée, qui est par conséquent postérieure, et qui a dû y être amenée à l'état gélatineux : silice d'un blanc laiteux, rose ou rouge au voisinage des parois de grès, avec géodes et druses à silice mamelonnée, dont la surface est toujours d'un blanc laiteux, terne et unie.

En visitant cette très curieuse localité, perdue sous les grands sapins, j'appris du garde forestier qui me servait de guide, que l'on exploita autrefois, près de Walscheid, un calcaire analogue pour charger les routes. Je n'ai pas vu cette dernière localité; mais je la retrouve sur la carte géologique des environs de Sarrebourg, et décrite dans la notice qui l'accompagne. Travaux hélas manuscrits, dus au conducteur Meusy de Sarrebourg.

Enfin je signalerai un calcaire analogue, de peu d'épaisseur, qui fut traversé par le sondage entrepris à Saint-Dié, pour recherche de houille.

Il ne peut donc plus être question d'une formation locale. Peut-être en découvrira-t-on dans de nouvelles localités vosgiennes ; il ne faut que chercher.

Il sera intéressant de comparer ces calcaires avec les formations analogues, que signale déjà M. de Humboldt. dans son *Essai sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*. J'extrais de cet ouvrage les quelques passages suivants :

« En Allemagne, un calcaire fétide. Le nôtre l'est aussi. A Zumpago et à l'alto de Caxones, un calcaire brun, sonore, etc. Puis, des calcaires avec Lydienne, à dix lieues au sud de Cuevas, au milieu du plateau mexicain. Puis encore, un calcaire intercalé entre les conglomérats du grès rouge, rencontré dans le sondage du puits de tirage de Valenciana. »

M. de Charpentier a aussi décrit un semblable gisement de calcaire aux environs de Bex. (Pyrénées.)

M. Huot, le continuateur de Malte-Brun, décrit aussi deux gisements de calcaire noir, accompagnés de ce qu'il appelle ampélite, et intercalés dans le grès rouge, le premier en Crimée, le second au Caucase.

Il est donc indispensable d'étudier cette petite formation à Saint-Jean-d'Ormont et ailleurs, de la rechercher dans les autres points des Vosges, et surtout de s'assurer si elle contient ou non des fossiles. Il ressort pour moi, d'études sur ces calcaires, la plus forte tendance à les croire équivalents, ou bien parallèles à l'Old-Red-Sandstone de Mitchel-Dean, qui, en Angleterre, renferme ces curieuses formes de poissons décrites et figurées par Owen et par Agassiz. N'avons-nous pas notre keuper français totalement dépourvu de fossiles, alors que le keuper allemand en est si rempli ?

Cette portion de mon travail terminée, je repassais, selon mes habitudes, ce qui a déjà été publié sur les Vosges,

afin de m'assurer que je n'avais rien oublié. Je trouvais dans un très ancien mémoire de M. Calmelet (tom. 35. du *Journal des Mines*, 1806), qu'il y signale certaines roches de cornéenne et de calcaire, tant au Ban-de-la-Roche qu'aux environs de Giromagny. En second lieu, dans l'ouvrage de MM. d'Oyenhausen, de Dechen et La Roche : *Esquisse géognostique du système du Rhin,* je retrouvais la mention d'une formation calcaire, placée vers la base du grès rouge, et située sur le versant du Climont, au-dessus de Lubine. J'ai fait une très consciencieuse étude du Climont, sur toutes ses faces. J'y allais tous les ans, même plusieurs fois, pour des intérêts. Je croyais en connaître les moindres coins. Or je dois déclarer que je n'y ai rencontré aucun lambeau de calcaire dans cette position. Les dolomies de l'autre côté du Climont viendront plus tard, à leur place géologique.

GRÈS ROUGE INFÉRIEUR.

Je supprime ici la partie inférieure du grès rouge, comme ayant déjà été parfaitement décrite. En effet, on peut suivre les descriptions très-exactes qu'en a données M. Hogard, pour le Val-d'Ajol. (*Société d'Emulation d'Epinal*, 1845); puis une excellente notice de M. Antoine Mougeot, sur les végétaux silicifiés de ce terrain, dont il décrit onze espèces; enfin, les *Bulletins* de la Société géologique de France, en réunion à Epinal, (1847). Ajoutez à cela le mémoire spécial de M. Delesse sur les caractères de l'arkose dans les Vosges, un mémoire général sur la formation des arkoses, par M. E. de Beaumont, et les bonnes descriptions de M. Daubrée pour l'Alsace, et de M. Thirria pour la Hte-Saône. On comprendra qu'il me restait fort peu à ajouter à ces excellents travaux.

Je ferai seulement remarquer que la théorie de M. E. de Beaumont sur la formation des arkoses ne peut s'appliquer à la plupart des arkoses vosgiennes. J'ai discuté autrefois

cette opinion, en adressant en même temps à M. E. de Beaumont une suite d'échantillons choisis parmi nos arkoses. Cette discussion prendrait trop de place ici, et n'avancerait en rien la question de l'opinion sur leur âge. Quant à l'excellent travail de M. Delesse, il est purement minéralogique. La question de l'âge relatif de nos arkoses reste encore à résoudre. Je me suis trop étendu dans mes premières lettres, pour essayer de prouver ce que je place ici en deux mots : c'est que nous aurions des arkoses vosgiennes de deux époques. Reste seulement à bien étudier la place de la ligne de démarcation, ligne que je n'ose fixer, faute de n'avoir pas assez de faits et de documents, et ne voulant pas généraliser ce que j'ai pu observer sur deux ou trois localités.

TERRAIN HOUILLER.

Les Vosges renferment quelques représentants de ce terrain. Ce sont des brèches, des conglomérats qui semblent occuper la même position que le grès houiller. Le terrain houiller type est représenté par les schistes impressionnés, des argiles et des lits de houille. Enfin, au-dessous de la houille, des lambeaux dont l'âge reste douteux, et dont plusieurs ont été rapportés au carbonifère inférieur, dit aussi le carbonifère ancien.

Des accidents de métamorphisme ont fait passer une partie de ces roches à des gneiss et à des talcschistes. Je fus le premier à soulever cette grosse question de l'âge des micaschistes de Lubine, (seule localité vosgienne alors connue) ; c'est pourquoi j'entrerai dans quelques détails.

Si l'on part de Colroy-la-Grande pour aller à Lubine, on rencontre, presque au sortir du village, des schistes modifiés passant au talcschiste. Ils passent rapidement du gris noir au bleuâtre, et au blanc sale, en se chargeant de plus en plus de matières talqueuses. Dans mes premières

visites, et même ensuite avec M. Delesse, j'étais fort embarrassé pour fixer l'âge de ces schistes.

Un peu plus loin, au lieu dit Côte de Richemont, la route en déblais coupe dans un talcschite blanc laiteux, à feuillets contournés, des galets quartzeux autour desquels s'arrondissent les feuillets, et des veines de quartz blanc en tous sens, la plupart accompagnées de pyrite cuivreuse et de diverses substances. A l'extrémité ouest de cette coupure c'est un véritable gneiss, et, entre le talcschite blanc laiteux et ce gneiss gris-noir, il y a passage tout à fait insensible.

Au côté nord de cette coupure de la route, si on descend quelques mètres dans le ravin d'un petit ruisseau, on voit le même talcschiste qui semble alterner 1° avec un grès grossier, peu cohérent, à base calcaire et avec des cailloux roulés de calcaire, couleur feuille morte : 2° avec un autre conglomérat plus grossier encore, couleur brun marron, aussi à base calcaire et avec noyaux calcaires dont les surfaces ont un enduit mince de couleur brun noir. J'ai trouvé dans ces conglomérats, quelques restes de grands végétaux charbonneux et de petits nids de matière charbonneuse pulvérulente. J'oubliais de dire que ce 2e conglomérat est un peu micacé. C'est le premier point où l'on peut reconnaître le grès houiller ; mais ici, les talcschites en contact peuvent encore laisser des doutes qu'ils soient les schistes houillers modifiés.

Je reprends la route de Lubine. A environ 150 mètres au-delà de la côte de Richemont, une petite coupure sur un seul des côtés de la route me montre un gneiss, de couleur gris noir et gris bleuâtre alternativement. Il est chargé de mica. Analogue au gneiss de la côte de Richemont, il est beaucoup plus friable, d'ailleurs plus chargé de talc et de matières terreuses. Comme on ne voit pas les relations de ce gneiss, je tourne dans les alentours, et je remonte en travers de la direction de ses feuillets, presque vers le Paulin. J'examine un petit monticule gneissique, très curieux par le protéisme de ses caractères. A l'exception du micas-

chiste, on peut s'y procurer des échantillons de cinq ou six variétés de gneiss, et au moins une douzaine d'échantillons de talcschistes qui, dans le cabinet, sembleraient avoir été pris dans des localités différentes. Je supprime la trop longue éuumération des échantillons que j'y ai recueillis. J'ai vu là aussi quelques échantillons d'une brèche calcaire, assez dure; mais il m'a été impossible de la trouver en place. Enfin, un pointement de roche granitique semble être la cause de la courbure des couches, et la cause soulévante de ce monticule.

Un peu avant d'arriver aux premières maisons de Lubine, sur la droite de notre route, un sentier monte dans une étroite gorge des premiers contreforts du Climont. Le long de ce sentier apparaît du gneiss talqueux ou du gneiss graphiteux passant à l'état d'arènes, et des talcschistes, toutes roches très protéïques. A quelques mètres à peine, en s'écartant du sentier, on voit un curieux cas du granit soulevant, qui injecte deux branches dans les schistes. Il y avait alors là une petite carrière pour tirer le granit à mettre sur la route. Je suis alors ce granit (toujours en remontant) : il devient à gros éléments, et passe à une pegmatite grossière au voisinage d'un puissant filon quartzeux. Vers les contacts j'ai eu bien de la peine à trouver un seul échantillon avec de fines aiguilles de tourmaline. Ceci est cité spécialement, parce que les pegmatites de Lusse, et celles de Climont même, qui les entourent , sont assez riches en tourmalines.

Je redescends le petit sentier, et j'examine, toujours en cheminant, l'autre côté de la route. Des talcschistes (gris et blanc verdâtre) sont traversés par un rameau granitique visible dans une petite carrière ; on s'en sert pour charger la route. Granite et schistes sont traversés de fissures remplies de quartz laiteux; fissures étroites dans le granit, et avec quartz compact; plus larges dans les schistes, et avec quartz plus ou moins fragmentaire. Le granit est altéré vers ses bords, il devient plus micacé, et il est chargé de talc. Les schistes en appro-

chant du granit, sont devenus plus talqueux. Les feuillets brisés, plissés, contournés, renferment alors des vacuoles et de petites druses, tapissées de cristaux de dolomie, de baryte, de cuivre pyriteux, etc. (on est très-voisin des anciennes mines cuivreuses). Vers les contacts existe aussi une matière noire charbonneuse tachant les doigts. Cette matière paraît se réunir en certaines parties, alors terreuses, et elle se loge aussi entre certains feuillets. Caractéristique à étudier.

Un peu au-delà, le même terrain est divisé par des fissures en rhomboïdes, et toutes ces fissures sont remplies par cette même matière noire, charbonneuse.

En poursuivant après le premier mamelon (toujours au-dessous), soit en redescendant une pente exposée au sud-est, je trouve une formation analogue à celle de Richemont. Des schistes gris, des conglomérats, etc. paraissent être ici la roche dans son état normal, et sans autre altération que la couleur brun tombac des fines paillettes de mica. J'observe quelques empreintes végétales, rares sur ces schistes, d'où je conclus à leur origine de l'époque houillère. Les mêmes fissures et la même matière noire charbonneuse semblent les rapprocher des schistes voisins. En examinant autour de ce mamelon, je trouve quelques points intermédiaires où ces schistes semblent passer de l'un à l'autre. Ainsi les talschistes passent du blanc vert au vert olive, au roux, au lie de vin foncé, et même jusqu'au brun marron. Les éléments et les substances accidentelles varient rapidement aussi. Ces caractères protéïques sont une des preuves du métamorphisme du terrain houiller.

De l'autre côté de Lubine, mêmes faits. Ainsi, sur les pentes d'un côté parallèle à celui de Richemont, ce sont d'abord des schistes et des grès houillers dans leur état normal, mais devenus très fragmentaires. Les schistes sont riches en empreintes végétales, malheureusement coupées en petits fragments par les fissures. C'est dans ce coteau que sont situées les anciennes fouilles et sondages, pour

recherche de houille. Les fouilles ouvrent dans un grès bouiller, sorte d'arkose grossière, calcareo-argileux, mêlé de sable et de cailloux roulés. Ces derniers appartiennent à la grauwacke et aux terrains anciens, quelques-uns sont calcaires. J'examinai soigneusement les cailloux roulés surtout pour l'origine parfaitement inconnue des cailloux calcaires. Je reconnus d'abord les cailloux de la grauwacke et ceux des terrains anciens, analogues à ce que nous offrent les environs de Schirmeck et la vallée de La Bruche ; mais qui sont séparés de ce canton par toute la masse du Climont, et par plusieurs autres montagnes. Je supprime la discussion relative à ces cailloux, pour dire seulement que, soit vers les cols autour de cette vallée, soit sur les montagnes voisines, il n'existe aucun lambeau de grauwacke, ni de schistes anciens, pouvant avoir fourni ces cailloux. D'où encore une question à étudier.

Ce coteau, où sont les anciennes recherches de houille, est recouvert d'une végétation qui rend difficile de suivre les couches. Mais il existe tant de petites ravines d'orages, que ce n'est qu'une question de temps, de s'assurer qu'une formation de gneiss très micacé est intimement liée en cet endroit aux schistes houillers. Ce gneiss semble former un dépôt important, qui occupe toute la base du coteau ; il semble être différent de celui de Richemont et de celui de l'autre côté de Lubine. Il renferme une assez forte proportion de graphite, avec quelques substances accidentelles, dont les plus abondantes sont le quartz et le cuivre pyriteux. Un filon de porphyre, de celui dit dans les Vosges porphyre des mineurs, et un autre filon de porphyre quartzifère roux, coupent cette formation gneissique, dont on peut aussi voir le contact avec le granite en deux endroits. J'ai rencontré le granite en contact, d'abord à très peu de distance du sentier qui va à Lusse (par les bas), et ensuite, sur ma droite, en allant dans la direction de Colroy. Le granite est ici à grands éléments : quartz laiteux abondant, mica blanc rosé et

mica argentin : le feldspath est orthose. J'y ai trouvé quelques rares cristaux de tourmaline, petits, mais remarquables par leur netteté, et avec un pointement.

Environ à un kilomètre de ce coteau, vers l'ouest, en s'éloignant de Lubine, existe un autre lambeau de gneiss dont les feuillets semblent indiquer l'identité avec le précédent. Même direction des fissures, même graphite, mais moins abondant, mêmes cailloux quartzeux. Ces couches paraissent être recouvertes par un poudingue à demi décomposé et à gros cailloux. Ces poudingues semblent alterner avec un grès grossier, sorte d'arkose, de même gris brun que le poudingue; mais, au lieu de paillettes de mica dans ces grès et poudingues, ce sont de fines lamelles d'une matière talqueuse. J'ai cru voir que le talc augmente à mesure que j'avance (toujours en m'éloignant de Lubine); mais ces grès et poudingues deviennent arènes, et il n'y a plus que leurs cailloux roulés qui indiquent leur identité. Les schistes sont alors tellement talqueux qu'ils sont devenus, comme ceux de Richemont, un véritable talcschiste, et ce dernier lui-même passe insensiblement à un micaschiste gris vert et vert poireau, à lames plissées et ondulées. Tous les géologues vosgiens, y reconnaissant un type de micaschiste, l'ont placé dans le terrain de transition. Je crois avoir démontré au contraire la filiation de ce micaschiste par ses intermédiaires jusqu'aux schistes houillers impressionnés. Je dois insister sur un des caractères les plus importants de ce micaschiste, celui de son proteïsme : en effet, couleur, grain, dureté, etc. y changent rapidement. J'y ai cherché en vain des grenats. Il y en aurait peut-être au voisinage des filons ou des roches modifiantes; mais aucune ne se montre aux alentours. Renseignements pris dans le pays, on appelle ce canton Rein de la Bassotte, ou canton de la Bruyère.

Si l'on continue à s'éloigner de Lubine, on revoit au troisième ravin, des grès et conglomérats à demi décomposés, paraissant être semblables au lambeau

précédent, puis un curieux gneiss, variant du gris bleuâtre (quartz abondant) au gris noir et au noir. (graphite).

Ceci n'est encore qu'un des faits que l'on peut observer autour de Lubine. Comme j'émets une opinion toute nouvelle, je suis forcé de citer tout ce qui l'appuie, en cherchant à le faire le plus brièvement possible. J'examinerai donc encore l'autre côté de Lubine.

Si l'on prend le chemin de Lubine aux fermes du Hang, la route est d'abord coupée dans le granite. Ce granite est à gros éléments. Il passe aussi à une pegmatite au voisinage de filons quartzeux. La couleur varie du rougeâtre au gris brun (feuille morte); puis, le long de ce chemin, on observe deux lambeaux de gneiss et de talcschiste dont j'ai recherché les contours. J'ai revu quelques débris de cailloux roulés au dessus; ils sont disséminés dans une arène qu'on ne saurait caractériser; puis un peu plus loin un filon de quartz et, au contact de ce quartz avec la pegmatite, quelques petits cristaux très fragiles de tourmaline.

Au-dessous, la végétation (bruyères et genêts) couvre tout, et il est difficile d'examiner. Cailloux roulés et gneiss roulé, c'est tout ce qu'on peut y rencontrer. Il y existe une ancienne carrière ou excavation de quelque recherche. Ses parois sont creusées dans un micaschiste de couleur blanc vert, très analogue à celui que j'ai déjà cité. Celui-ci est le plus connu des géologues vosgiens, car c'est de cette ancienne carrière et de ses alentours qu'ils ont tiré les échantillons de leurs cabinets. Je remarque tout d'abord les caractères protéïques de cette roche et j'y recueille les variétés suivantes :

1° Micaschiste à mica argentin ; reflets verdâtres, passant au vert fond de bouteille et au vert noir.

2° Micaschiste à mica argentin ; reflets roses variant de couleur, au roux et au sanguinolent ; coloré aussi par du fer oxydé.

3° Micaschistes à fines lamelles de mica, gris un peu terne, avec un peu de talc-stéatite, farineux. En cette partie les feuillets sont plissés.

4° Schiste, avec peu de mica apparent, en lamelles très fines, gris verdâtre, et petites lamelles talqueuses, gris terne; les feuillets sont aussi plissés et ondulés.

J'ai choisi ces quatre échantillons, comme types des altérations subies par le schiste houiller, tout en faisant observer que ces types fictifs passent de l'un à l'autre. Après mon 4e type, je devais rechercher aux alentours, pour retrouver d'autres intermédiaires jusqu'aux schistes impressionnés. Tout étant couvert de végétation, j'ai pu examiner seulement dans une ravine d'orage (très voisine de la carrière et au-dessous), le même schiste (4e type), avec peut-être moins de mica, les mêmes ondulations et plissements des feuillets, et une veine de quartz-laiteux, qui les coupe obliquement. Mais à cent pas environ, j'ai pu obtenir des plaquettes de ce schiste (fragmentaire) avec traces de végétaux, et des petits nids de matières charbonneuses. La preuve du métamorphisme des schistes houillers était faite pour moi.

J'ajouterai cependant, pour accumuler les preuves, que sur la route de Lubine à Urbeiss, à 2 kil. environ de Lubine, et à 150 pas à droite de la route, on voit des gneiss semblables à ceux cités à l'entrée de Lubine. Ce sont des gneiss et des talcshistes tout aussi protéïques. Il y a non loin de ce point (vers Urbeiss), un micaschiste qui se dépouille de son mica pour devenir riche en quartz; et cela au voisinage, non d'un filon, mais d'une énorme masse de quartz laiteux ; masse aussi énorme que celle qui existe sur l'autre versant du Climont au-dessus des fermes du Hang, et encore entre la Salcée et les fermes dites du Climont. L'étude de ces quartz ne doit pas être oubliée dans ce petit coin des Vosges. Leur si grande abondance, là et ailleurs, doit fournir une des caractéristiques. Enfin ces quartz sont postérieurs aux schistes qu'ils ont traversés et modifiés. Pas plus en ce dernier point qu'aux localités déjà citées, je n'ai vu de grenats vers les contacts. Les cristaux rares de tourmaline dans les granites et les

pegmatites, retrouvés ici plus petits, plus fragiles et plus rares, y jouent sans doute le même rôle que les grenats.

L'étude des environs de Lubine, le tour de la montagne du Climont, que je fis plusieurs fois, me montrèrent sur le versant opposé à Lubine, et sur les rains du Voemont, une formation inconnue aux géologues vosgiens. En voici une courte description. Sur le Voemont, dans la forêt, au lieu dit la carrière à chaux (versant N.-E. du Voemont) on exploite une dolomie pour faire de la chaux hydraulique. Cette dolomie semble intercalée dans les bancs inférieurs du grès rouge ; elle est aussi recouverte par ce même grès. Comme elle est divisée en tous sens par de nombreuses fissures, on n'y voit pas de traces de stratification. Du quartz, de la baryte et un spath brunissant particulier (chaux carbonatée ferrifère), y sont les substances accidentelles. L'âge de cette dolomie est encore à rechercher. Son exploitation ne descend pas assez profondément pour permettre de reconnaître ses relations avec les roches inférieures. Elle paraît être recouverte par du grès rouge. Et puis a-t-on affaire à une roche stratifiée, ou est-ce une masse d'éruption boueuse selon la théorie de d'Alberti ? *thas is the question*, comme dit l'Anglais.

Plus bas, dans le bois et dans les ravins inférieurs, on remarque un grès siliceo-calcaire, ferrugineux, brun (coloré par du fer et du manganèse terreux), puis un grès siliceux brun roux. Ces deux grès renferment des rognons de quartz rubigineux et quelques geodes avec quartz cristallisé. Certains rognons siliceux sont d'une belle calcédoine, rougeâtre, demi translucide, quelquefois avec couches concentriques. Enfin on rencontre quelques rares cailloux roulés, de roches anciennes, et de gros fragments de végétaux silicifiés, de couleur brun foncé, quelques-uns noirs. Ce sont les débris végétaux qui me font rapporter ces grès et ces conglomérats au grès houiller. Ils peuvent cependant n'être, comme ceux du Val-d'Ajol, que de l'époque du grès rouge. Soit que l'on aille de Saales aux fermes du Hang, ou de Saales à Steige ; soit que

l'on traverse les contreforts du Voëmont et une partie de ceux du Climont, on rencontre à tous moments, roulés sur les chemins, ou dans les ruisseaux, des blocs de bois silicifiés et des blocs de quartz rouge. C'est ainsi qu'á commencé la renommée du Val-d'Ajol. Les troncs silicifiés y attirèrent les premiers visiteurs. Je recommande donc cette localité aux géologues vosgiens ; il sera curieux d'étudier et de comparer les végétaux d'ici, avec ceux déjà décrits et figurés par M. Antoine Mougeot pour le Val-d'Ajol. Je ne les crois pas semblables d'après l'examen très superficiel que j'en ai pu faire. Cela reste à étudier mieux.

Dans mon premier travail : *Lettres sur l'âge des roches des Vosges*, je décrivais quelques autres points des Vosges où le terrain houiller renferme, soit des gneiss et des talcschistes, soit des phénomènes particuliers dignes d'attention. Mais comme je viens de donner une large place aux environs de Lubine, je les supprime et me contente d'appeler l'attention des géologues vosgiens sur les points suivants :

1° Des schistes impressionnés, des grès et des conglomérats situés à la lisière d'un petit bois, au dessus de Triembach, qui semblent avoir des relations avec les gneiss et les talcschistes qui surplombent la rivière de Giesen.

2° Le terrain houiller des environs d'Erlenbach, surtout les deux petits lambeaux sur les contreforts de l'Undersberg, avec schistes métamorphiques.

3° Le lambeau houiller, avec traces d'anciennes recherches près de Lalaye. On y exploita un peu de houille vers 1836 ou 1837. Ses schistes impressionnés passent aussi à des talcschistes.

Enfin les petits lambeaux houillers de St-Hippolyte, de Lièvre, du bassin derrière l'Hôte du bois, etc., etc.

CARBONIFÈRE INFÉRIEUR.

Certaines roches des environs de Thann, celles des vallées

de St-Amarin, etc., réunies autrefois au groupe de la grauwacke, roches avec nombreux débris végétaux charbonneux, doivent rentrer dans le terrain carbonifère. C'est M. de Billy qui le premier leur rendit leur véritable place dans l'échelle géologique. Ce savant et habile géologue regarde donc toutes ces prétendues grauwackes à débris végétaux, comme formant dans les Vosges le groupe du carbonifère inférieur.

Ce sont de petits dépôts parfaitement isolés, séparés des masses énormes de grauwackes par des caractères tirés de leur stratification. Ces lambeaux offrent des schistes plus ou moins modifiés, mais conservant des empreintes végétales de plantes qui appartiennent à l'époque houillère ; puis des argiles plus ou moins durcies, plus ou moins modifiées, renfermant des amas de lignite et de grands végétaux charbonneux. Je cite ici M. de Billy de mémoire, n'ayant pas son travail sous la main. M. de Billy ne parlait pas des couches arénacées, durcies et siliceuses qui ont été justement la cause de la confusion avec la grauwacke. Ces dernières sont jaunes ou rougeâtres, fragmentaires : elles dominent autour de Masseyaux, tandis que ce sont les grises et les argiles qui occupent les environs de Thann. C'est dans les couches arénacées que l'on recueille les plus beaux restes de végétaux ; mais malheureusement l'état fragmentaire de la roche empêche d'obtenir de belles plaques.

La société de Mulhouse s'est beaucoup occupée de ces couches à végétaux, et un beau travail, dû à M. Schimper, les décrit et les figure.

Je crois pouvoir rattacher à ce même groupe, du carbonifère inférieur, ces roches des environs de Bussang, qui, dans tous les cabinets vosgiens, sont étiquetées : *Trapp à débris végétaux* ; puis également, le lambeau de roches métamorphiques cité par Oberlin dans sa description du Ban de la Roche, et qui est le plus souvent étiqueté tout aussi improprement : *Eurite compacte à débris végétaux*. Il y en a sans doute d'autres à découvrir encore dans les Vosges.

En tous cas, il bon déjà de comparer entre eux les végétaux de ces divers lambeaux, et de les comparer surtout avec les types anglais, par exemple ceux des couches de Warwood, de Darmouth et de Barnstable, qui offrent les trois échelons de la série anglaise pour ce groupe.

Il ne faudrait cependant pas donner aux caractères tirés des fossiles toute la valeur qu'on leur accorde dans des terrains supérieurs. L'âge relatif de certaines roches n'est pas toujours bien déterminé par l'étude des seuls fossiles. Qu'on me permette ici quelques exemples. Ainsi, on lit dans l'*Essai sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*, par M. de Humboldt : « Souvent j'ai trouvé « des couches avec fossiles qui les feraient remonter à « l'époque secondaire ; et ces couches étaient parfaitement « intercalées dans des tonschieffer de transition, dans le « micaschiste. »

Et dans les *Bulletins de la Société géologique de France*, on trouve une première note sur les fossiles végétaux identiques à ceux de l'époque houillère, dans le lias d'Helmingen ; et une autre note sur les fossiles tertiaires des couches de la craie, sur les frontières de la Pologne.

Je tenais à citer ces confusions, qui ne sont pas encore si loin de nous, et que les derniers progrès de la science n'ont pas fait entièrement disparaître. N'avons-nous pas encore aujourd'hui de semblables confusions pour les fossiles des couches quaternaires, dans la grande question préhistorique des silex taillés ? En tous cas, il est bon d'avoir cela présent à la pensée, en étudiant nos anciennes couches vosgiennes. Puisque la plupart de nos fossiles vosgiens appartiennent à des espèces nouvelles, M. Antoine Mougeot, étudiant les végétaux du grès rouge du Val-d'Ajol, dut les baptiser de noms tirés des localités ou de ceux des amateurs qui les lui procuraient. M. Schimper dut faire de même, avec les végétaux du groupe carbonifère. Et pour en citer un dernier exemple qui m'est personnel, c'est qu'après avoir recueilli, aux environs de Russ, des polypiers

des calcaires dits à entroques, M. Michelin qui les examina, les déclara presque tous des espèces nouvelles. Une étude de nos fossiles serait donc une chose fort précieuse et nouvelle pour nos Vosges, dont très peu de localités seulement sont décrites.

TERRAIN DE TRANSITION. (GÉNÉRALITÉS).

Les terrains de transition, nommés aussi terrains mixtes, recouvrent la plus grande partie de la chaine des Vosges; bien qu'ils soient le plus généralement en masses puissantes, comparées à celles des terrains secondaires, leurs nappes primitives ont été profondément déchirées par les épanchements successifs des masses éruptives. Très peu sont restés en place, et nous les voyons au contraire en lambeaux plus ou moins inclinés sur les versants, ou en tables sur les sommets. Puis les glissements, les éboulements, et enfin les transformations métamorphiques en rendent l'étude assez difficile, surtout celle de leur âge relatif, tandis que celle de leurs caractères minéralogiques est toujours facile sur le moindre lambeau, quelquefois même sur un simple échantillon.

Ces terrains, pris à un point de vue général, sont divisés en deux groupes, sous les titres de supérieur, qui comprend toutes les roches juspu'au dessous de la grauwacke, et d'inférieur, comprenant le reste du tableau, auquel groupe quelques-uns joignent encore la plus grande partie des eurites compactes. Cette division en deux groupes était la seule adoptée par les géologues vosgiens, avant la carte et le mémoire de M. de Billy.

M. de Billy divise ce terrain en trois étages, ce que j'ai indiqué d'après cet éminent géologue dans la colonne des observations, à la suite du tableau placé en tête.

M. de Billy établit cette division en trois étages, tant sur sa carte géologique, que dans le mémoire qui accompagne la carte réduite. Son groupe supérieur est décrit sous le

titre de terrain de transition, carbonifère inférieur de la vallée de St.-Amarin. Son second étage est décrit sous celui de terrain de transition, dévonien supérieur de la vallée de la Bruche. Enfin, son troisième étage porte le titre de terrain de transition, cambrien de Villé.

Dans le premier de ses groupes, M. de Billy place certains gneiss et schistes modifiés ; mais sa trop courte notice, que d'ailleurs je n'ai plus sous les yeux, ne me permet pas de juger si M. de Billy englobe dans ces : *certains gneiss et talcschistes,* ceux que j'ai prouvés ci-dessus appartenir au terrain houiller. Ce sera un point à éclaircir, et je n'ose me prononcer, car je remarque que M. de Billy lui-même a le soin de dire que ces terrains n'existent que par lambeaux.

Le second des étages de M. de Billy porte le titre de dévonien supérieur : est-ce pour nous faire souvenir que les Anglais ont subdivisé leur dévonien en trois étages? Les couches du dévonien anglais offrent à leur partie supérieure des schistes bruns, fossilifères, dont le type a été étudié à Warwood, à Pilton ; et à leur partie inférieure, des grès bruns, dont les types sont dits de la vieille grauwake, ou le spirifer-sandstein des Alllemands, dont nous n'aurions pas d'équivalents vosgiens.

M. de Billy décrit nos schistes vosgiens de cette époque sous le titre de schistes argileux. Est-ce bien aux mêmes types que M. Daubrée applique le terme de schistes luisants? En tous cas, et je commence par le dire, nos grandes masses de schistes, argileux ou luisants, me semblent devoir être rapportées à deux époques. Une première partie, appartenant parfaitement au dévonien supérieur ou moyen des Anglais, plutôt au supérieur ; et quelques lambeaux isolés queje crois pouvoir regarder, jusqu'à preuve contraire, comme siluriens, peut-être même comme les équivalents du Caradoc Anglais.

La discussion de ce dernier point occupe presque toute une de mes lettres à M. Mougeot. Je la supprime ici. Mes preuves d'ailleurs ne sont pas aussi concluantes que celles fournies pour l'époque houillère, et tiennent trop de place. Je me contente d'appeler l'attention des

géologues vosgiens sur certains lambeaux schisteux, généralement attribués au dévonien, et qui pourraient être véritablement siluriens.

M. de Billy a ajouté deux termes au-dessous des trois que je viens de citer, de même qu'il avait déjà ajouté deux termes au-dessus. Ces deux échelons inférieurs sont le gneiss, et le calcaire dans le gneiss. Je rappellerai, au sujet de l'étude des gneiss vosgiens, qu'on aura sans doute à en placer dans plusieurs degrés de l'échelle géologique, et que leur étude spéciale est encore à faire.

Avant de quitter les généralités sur ce terrain, je crois qu'il est utile de mettre sous les yeux les divisions anglaises, qui pourront guider dans l'étude des Vosges.

C'est vers 1836 que MM. Sedgwick et Murchisson, en étudiant les fossiles du dévon méridional et du pays de Galles, ont distingué trois séries de ces fossiles : une 1re faune, qu'ils unirent au terrain houiller; une 2e faune qui fut liée au terrain Silurien; il restait alors une faune intermédiaire, qui ne pouvait être réunie à aucun des systèmes supérieur ou inférieur; pour ce groupe ils proposèrent le terme de dévonien (*Transactions de la Société géologique de Londres*). De nouveaux travaux, de nouvelles localités découvertes, firent ensuite subdiviser le dévonien lui-même en trois groupes (même Recueil, années suivantes). Ces trois sous-groupes restent encore aujourd'hui déterminés de la manière suivante :

Supérieur	Schistes bruns.	Couches de Barnstable, Pilton, etc.
	Grès bruns et jaunes.	Couches de Baggy, Warvood etc.
Moyen.	Grès gris et rouges. Schistes calcarifères.	Série de Darmouth et de Plymouth.
Inférieur	Grès durs, verts et rouges, etc. Schistes chloriteux.	Equivalents de la vieille grauwacke du Rhin et du grès à spirifer. (Spirifer-Sandstein de Sandberger.)

Le terme de silurien est également dû à Sir Murchisson, qui l'appliqua le premier à des couches fossilifères, reconnues alors inférieures au grès rouge, (celui dit de Mitchel-Dean) couches situées dans la partie du pays de Galles qui fut autrefois la patrie des Silures, (ancienne race Bretonne). Ce sont les calcaires de Wenlock et de Dudley, qui consistent surtout en calcaires sub-cristallins, gris, *remplis de coraux et d'encrines*. Puis, le groupe silurien fut divisé plus tard, comme le dévonien, en trois sous-groupes, dont l'étage supérieur renferme les calcaires de Wenlock et de Dudley ; l'étage moyen est caractérisé par le grès de Caradoc, qui fut séparé de l'étage inférieur, le Llandeilo, par Murchisson, et fut admis dans la science avec le grand ouvrage du colonel Portlock; l'étage inférieur est connu sous le nom de Llandeilo-flags, ou ardoises de Llandeilo.

Ces études anglaises, transportées en Allemagne, servirent de base au beau travail de M. Léopold de Buch sur les siluriens des bords du Rhin, (publié vers 1845 ou 1846). M. de Buch, à coté de ses types pris dans l'Eifel, cite souvent des localités vosgiennes analogues, et à ce titre, il doit être consulté par les géologues Vosgiens.

Les observations de M. de Barrante sur les couches à trilobites d'Allemagne ne devront pas être non plus oubliées dans l'étude des Vosges. Bien que nous ne connaissions pas encore le moindre crustacé vosgien, les couches à spirifères que M. Jordan y a découvertes en sont bien voisines, et nous connaissons encore à peine nos Vosges, malgré tant de travaux publiés. (Voir la bibliographie. 2e volume de la Société philomathique de St-Dié, année 1875 pag. 37).

La dénomination de cambrien est toute française ; elle a été établie par M. E. de Beaumont. (Ses cours, et bull. de la Société géologique de France). De 1847 à 1850, il y eut de nombreuses discussions à ce sujet. Les auteurs anglais se refusaient à admettre le démembrement de leur Llandeilo. Cependant les Anglais finirent par admettre d'abord la coupure du groupe de Bangor, qui formait alors pour eux

l'équivalent du cambrien français. Ils admirent dès-lors un cambrien qui s'enrichit des nouvelles localités découvertes.

En France, d'autres localités ayant fait connaître encore des couches fossilifères, inférieures aux couches cambriennes, M. de Beaumont proposa, pour ne pas surcharger la nomenclature d'un terme nouveau, de les nommer cumbriennes. Tel était l'état de la science il y a quelques années. Des découvertes américaines ont fait connaître successivement des couches fossilifères de plus en plus anciennes (1868 à 1876). Je lisais dans un journal de 1871 le passage suivant, qui se rapporte à ce sujet :

« On conçoit un légitime espoir que les géologues pourront « un jour jeter quelque lumière sur l'état de la planète et de « ses habitants à une époque de beaucoup antérieure à « celle des terrains cambriens ; car les points du globe qui « ont été soumis à un examen aussi approfondi que la « Galles du Nord et la Bohême, sont insignifiants relative- « ment à ceux qui restent à connaître. Chaque jour, spécia- « lement aux Etats-Unis et au Canada, on découvre des « localités où l'on peut étudier des couches plus anciennes « que les schistes primordiaux, etc. »

A l'ouvrage donc, géologues vosgiens. Voici encore une étude digne de vous intéresser. Ne vous rebutez pas de ces quelques mots d'un célèbre géologue vosgien, parlant des schistes traversés et métamorphosés par les nombreux filons, se chargeant au contact et au voisinage de nombreuses substances minérales, quand il disait que c'est la mer à boire que chercher à les débrouiller.

Presque tous les points que je signalais dans mes lettres à M. Mougeot comme offrant, soit des types, soit des facilités d'études, soit des accidents curieux, se trouvent, pour ces roches, restreints autour du Champ-du-Feu, que l'on étudie en allant de Fouday au Bambois, par Waldersbach et Belmont ; ou bien de Rothau à Natzwiller par Wildersbach ; puis dans les environs de Grendelbruch, à la montagne du Rosberg,

et autour de Framont. N'oubliez pas dans vos études les curieux schistes du Sommerhoff, ni ceux coupés par les tranchées pour rectification de la route de Saint-Dié à Schirmeck, entre les ponts des Bas et de Charité. M. le conducteur Viard a fait une belle collection de cesderniers et de toutes les variétés de roches rencontrées là, et M. Carrière étudia et classa cette riche et curieuse série.

SPILITES

Reprenons maintenant les divers échelons de la série du tableau. Le premier terme est celui de spilites amygdaloïdes. Je suis intimement convaincu que nos spilites vosgiennes ne sont pas toutes d'une même époque géologique. Peut-être y aurait-il lieu de les séparer en deux groupes d'âge différent. Peut-être y aurait-il aussi plus de deux groupes à distinguer. On laisserait alors les spilites les plus récentes à l'étage supérieur et au sommet du tableau, tandis que les autres pourraient descendre jusque dans l'étage moyen.

En admettant avec M. de Billy, (même notice citée) que ces roches ne sont autre chose que des roches sédimentaires métamorphiques, il serait facile de conclure que ces roches, qui ont été modifiées, n'étaient pas de même âge, comme aussi d'admettre que les éruptions n'ont pas été contemporaines, bien que renfermées dans les limites de la grande période de transition ; car c'est ce que nous voyons encore aujourd'hui dans les volcans modernes.

En admettant au contraire l'opinion de certains géologues d'une formation de toute pièce, si je puis m'exprimer ainsi, il sera plus difficile de concilier les faits, et de n'accorder à la formation de ces roches que la seule période indiquée au tableau. Dans un mémoire de M. Carrière on lit : « Les roches connues dans les Vosges sous le nom de « spilites correspondent pour la plupart aux mandelstein des Allemands. » Et un peu plus loin, en parlant des noyaux,

il ajoute : « Ces noyaux paraissent être contemporains de « la roche elle-même, car s'ils étaient le résultat d'un dépôt « de chaux carbonatée dans des cavités préexistantes, ils « auraient sans doute l'aspect et la structure propres aux con- « crétions géodiques.

« Il est probable, au contraire, que les soufflures vides ont « été primitivement remplies comme les autres, mais que « la chaux a pu être entrainée par l'eau filtrant à travers « la masse poreuse de la roche, d'autant plus que l'on remar- « quera que les cavité vides sont plus nombreuses à mesure « qu'on se rapproche de la surface altérée des bancs de « spilites. »

Il n'y a pas encore longtemps que quelques géologues plaçaient les spilites, celles de Senones par exemple, dans le grès rouge, dont elles sont effectivement entourées. Le canal que fit creuser M. Charlot, pour son usine de Moussey, suffit pour lever tous les doutes à cet égard. Là les spilites dénudées, et montrant des aiguilles et des dentelures, sont recouvertes par des bancs horizontaux de grès rouge ; vers les contacts de ces deux roches, des fragments et des galets de spilites ont été pris et empâtés dans le grès rouge.

Les spilites qui se montrent autour de Biarville et de Nompatelize, ont été également regardées comme appartenant au grès rouge. J'ai pu voir dans les coupures pour la rectification de la route de Rambervillers (1854), un contact entre ces spilites et le grès rouge. Ce dernier semble décoloré et un peu plus terreux au contact, mais là aussi, des fragments de spilites empâtées ne laissent aucun doute.

Les spilites des environs de Senones, comme celles de derrière Nompatelize sont amygdaloïdes. Les vacuoles sont remplies de chaux carbonatée finement grenue, de chaux magnésifère également grenue, d'une matière noire, pulvérulente, qui tache les doigts et dont j'ai déja eu l'occasion de parler ailleurs; plus rarement, elles contiennent un mélange stéatiteux à demi pulvérulent ; enfin les vacuoles

18

sont vides, soit près des grandes fissures, soit sur les bords des massifs. Ce sont précisément ces types, à amandes de différente nature, que je crois pouvoir distinguer par là des autres spilites dont je vais parler ci-après, et ce serait alors les spilites que je regarderais comme les plus récentes des Vosges.

Les autres masses de spilites, dont je prendrai le type aux environs de Provenchères, dans les belles coupures pour la rectification de la route de S[t] Dié à Schirmeck, offrent des caractères à remarquer.

Une masse énorme de spilite, qui forme un promontoire en avant de Provenchères, à l'angle d'un petit bois au bord de la route, limite l'entrée du ravin de la Bonne-Fontaine, en face de la ferme dite de Badémont. Là, cette masse se divise en deux branches, dont l'une, très courte, se perd au premier lacet de la côte de Badémont, tandis que l'autre remonte assez loin dans la gorge de Bonne-Fontaine. Cette masse est la même que celle que la route a coupée en plusieurs points entre Provenchères et Frapelles, où elle est traversée par plusieurs filons quartzeux, (de pétrosilex jaspoïde et de porphyre gris); elle est tantôt colorée en violet lie de vin, avec des bandes et des taches brunes plus ou moins foncées, tantôt presque décolorée, notamment au contact du filon de pétrosilex exploité pour charger la route. Quelques portions, aux talus en avant de Frapelles, sont à l'état d'arènes, et d'un gris violacé ; on n'y distingue plus ni les vacuoles ni les couches. D'autres au contraire sont dures et varient de couleur, du brun roux au noir verdâtre.

Les amandes semblent totalement manquer dans les parties décomposées, comme aux bords de quelques grandes fissures. On peut y constater ce que dit M. Carrière. « qu'elles sont vides surtout auprès des fissures, ou sur « les bords.» Souvent on les voit encore à demi remplies par une poussière brune, de fer et de manganèse. Dans les parties de la roche non altérée, les vacuoles sont remplies d'un calcaire souvent grenu, plus rarement lamellaire et à demi



cristallin; plus rarement encore d'un calcaire magnésifère mais jamais de stéatite, comme à Senones. En un seul point seulement, de petites fissures contiennent un talcchloriteux, gris ou jaune verdâtre, et cette matière y a rempli, postérieurement, des vacuoles précédemment vides, au delà desquelles les amandes restent encore vides. Ce talc, dans ses grains et dans ses parties les moins altérées, est vert sale ou vert olive, et cette couleur forme comme un mince enduit à la surface d'amandes calcaires, comme si un faible retrait lui avait laissé place. Il sera bon d'examiner à nouveau, et plus amplement, tous les caractères de ce talc postérieur.

En sortant de Badémont, contre le petit bois, vers le milieu du promontoire formé par les spilites, les amandes atteignent la grosseur d'une noix, et prennent diverses formes irrégulières. Un peu de cuivre carbonaté vert y colore quelques amandes et certaines parties de la roche ; j'ai vu quelques vacuoles remplies par du cuivre, qui doit être aussi postérieur.

En examinant de très près le contact des spilites et du filon de pétrosilex, ce qui est facile vu l'énorme excavation faite pour le chargement des routes, j'ai vu un des pétrosilex les plus fusibles des Vosges, de couleur gris violacé, sans trace d'altération au contact, tandis que la roche de spilite y est fragmentaire, colorée en gris sale, et semble le plus souvent une arkose grossière, sans aucune vacuole. Je n'y ai vu aucune substance minérale accidentelle. Cet effet se prolonge assez loin, puis les vacuoles, petites et serrées, vides pour la plupart, criblent la roche, qui reprend peu à peu sa couleur lie de vin. Les fissures sont remplies par cette matière terreuse, ferro-manganésifère.

Au voisinage et au contact du filon de porphyre quartzifère, on voit quelques fragments de spilites empâtés dans ce filon et pénétrés intimement par la silice. La silice a aussi pénétré la roche de spilite, sur la face nord-est du filon, où elle a acquis une grande dureté, et où quelques vacuoles vidées ont été remplies par une sorte de silice gélatineuse.

En allant de Provenchères à Colroy-la-Grande, à 2 kil. environ de Provenchères, une masse de spilite, d'apparence différente des précédentes, est recoupée par un filon de porphyre (brun-noir). La roche de spilite est assez dure et varie de couleur, du brun violacé au brun roux et au brun noir, et cela par taches ou bandes irrégulières. Ses amandes, ainsi que de petites fissures, sont vert pomme ou vert pistache et je les croyais cuivreuses au premier coup-d'œil. En examinant de plus près, soit les amandes, soit les fissures dont les plus larges ont à peine un ou deux millimètres, je vis une pâte verte, très fine, d'apparence argileuse, colorée pensais-je, soit par le cuivre, soit par le chrôme ; M. Carrière y reconnut cette terre verte, analogue à celle de Vérone, qui se retrouve en divers points des Vosges, et qui a été décrite à Framont par MM. Delesse et Carrière. Je comprends alors les regrets du docteur Lamoureux, d'avoir perdu une caisse de ces belles roches. Les caractères que je viens de décrire font de cette spilite une masse différente de celles de l'autre versant, et peut-être d'âge différent, ce qui reste encore à étudier.

Je citerai encore une autre spilite, différente de celles-ci, et pouvant être d'un autre âge : c'est le lambeau qu'on peut étudier en allant de Ste-Marguerite à Remémont. Sur les bords mêmes du chemin, on observe des trous d'où l'on tire, pour charger la route, une roche compacte, à grains fins et serrés, de couleur gris violacé, passant au brun par zônes circulaires (cercles concentriques alternativement bruns et violacés, souvent bordés de jaunâtre). Cette roche offre l'apparence de certaines leptynites ; elle est fragmentaire, du reste, et ne présente aucune trace de stratification. Plus on avance vers Remémont, plus la roche devient fissurée ; elle passe au gris sale ou gris verdâtre par des stéatites terreuses qui remplissent les fissures et pénètrent la roche. On commence à y distinguer de petites vacuoles vides. En cet endroit on remonte la première côte entre les deux villages, et, vers les deux tiers du coteau, on voit

la roche criblée de vacuoles, qui font reconnaître le type des spilites. Les vacuoles sont ici remplies indifféremment de matière stéatiteuse (auprès des fissures), de chaux carbonatée grenue et d'une très fine argile durcie. Au revers de ce coteau, en remontant aux premières maisons de Remémont, la roche de spilite est plus dure, plus brune, même noirâtre, et offre cette singularité unique pour les Vosges, que ses alvéoles sont remplies de quartz hyalin, en fibres radiées autour d'un ou de plusieurs centres. La roche a tout à fait l'apparence de certaines dolérites des bords du Rhin, avec leurs mésotypes et zéolites radiés. Un peu de cuivre hydrosiliceux colore quelques amandes et de petites fissures, ce qui est dû au voisinage de la mine de cuivre autrefois exploitée à l'entrée du village de Remémont.

Les mêmes spilites, recueillies dans le fond des prés (à droite en allant de Ste Marguerite à Remémont), vers la moitié du chemin, ont presque toutes leurs vacuoles remplies d'une dolomie finement grenue, dolomie particulière, qu'analysa M. Carrière, et qu'il reconnut identique à celle qu'il avait décrite à Framont, sous le titre de dolomie ferro-manganésifère.

Toutes ces dernières spilites me semblent différer à la fois, et par leurs caractères et par leur âge, des premières que j'ai décrites à Provenchères. En allant les visiter il faut recommander aux explorateurs de voir en passant, presque au sortir de Sainte-Marguerite, les belles arkoses exploitées pour bâtir, où M. Delesse a cité l'oxyde de chrôme comme matière colorante.

Je supprime maintenant de mon travail les autres mentions de spilites; j'en ai dit assez sur cette curieuse roche. Je résume ce qui précède. Les dernières spilites citées à Remémont, avec leurs caractères protéïques, semblent être, selon l'opinion de M. de Billy, des roches métamorphiques. Les grandes masses de Provenchères et de Badémont ne se prêtent que difficilement à cette même

hypothèse, non plus que les masses énormes de Senones, de Moussey et de la Petite-Raon. Quant à leur âge relatif, l'étude en reste encore à faire; j'ai choisi, dans mes types, les roches qui me semblent pouvoir être séparées par des intervalles plus ou moins longs dans l'échelle géologique.

SCHISTES ARGILEUX.

L'indication suivante du tableau est celle des schistes argileux. Ce terme, pris dans son sens général, nous offre des roches bien connues et bien étudiées déjà par les travaux de MM. de Billy, Delesse, Daubrée, etc. Mais toutes leurs variétés si nombreuses, même dans des points très rapprochés, et tous ces petits lambeaux de schistes sont-ils bien de la même époque? Je conserverai à ces schistes le nom de schistes argileux que leur a donné M. de Billy. Dans les considérations générales qui précèdent, j'ai rappelé les noms de schistes luisants et autres qui leur sont également attribués; je n'y reviendrai pas. Je ferai seulement observer qu'un seul terme de schistes, inscrit au tableau, semble emporter avec lui l'idée d'une seule formation. Le commençant serait alors fort embarrassé pour classer en un seul groupe tous les schistes qu'il rencontrerait dans les Vosges.

M. de Billy admet lui-même les groupes suivants : 1° ceux du Val de Villé, qu'il rapporte, d'après leur direction, au système du Finistère; 2° ceux de la vallée de la Bruche, qu'il rapporte au système du Hunsdruck et du Westmoreland; 3° les schistes dits mâclifères, qu'il regarde comme une modification des précédents. Il me faut ajouter à cette nomenclature les schistes avec épidote vert (pistazite), et quelques autres dont je parlerai ci-après.

Je ne dirai rien ici des deux premiers groupes de M. de Billy. Ils ont été si bien étudiés dans les travaux de MM. de Billy, Daubrée, Thirria, etc. que je supprime les redites de mon premier travail, afin d'être plus court.

SCHISTES MACLIFÈRES.

Je dois discuter l'âge des schistes mâclifères, dont le type est à Biarville ; car d'un côté, M. de Billy les décrit comme le prolongement (modifié par des cristaux de mâcle) des schistes argileux, tandis que MM. Delesse et Carrière les regardent comme une formation séparée. J'ai visité souvent cette localité de Biarville avec le regretté Carrière, et j'y ai fait une longue station avec M. Delesse, qui prit un grand nombre de notes sur place.

Près de Biarville, au lieu dit Bourmont, au bord de la Meurthe, existe un escarpement formé par des schistes à feuillets inclinés autour d'un petit dôme de syénite. Cependant la généralité des feuillets plonge vers le sud-ouest. La couleur générale est le gris rougeâtre qui, en détail, est nuancée de brun rouge et de bleuâtre, par zônes courbes qui semblent concentriques. Les feuillets sont adhérents, rugueux, et par suite les saillies de petits cristaux de mâcle qui y sont également répartis. Ces schistes sont traversés par des fissures régulières, parallèles, qui donnent des fragments rhomboïdaux. Quelques rares petites druses, au bord des fissures, sont tapissées de cristaux presque microscopiques de dolomie ou de fer carbonaté. MM. Delesse et Carrière ont analysé les cristaux uniformément répandus dans ces schistes, et les ont reconnus pour de véritables mâcles, analogues à celles de la Bretagne. C'est de cette régularité de distribution des cristaux de mâcle, que ces savants tirent leur meilleur caractère de séparation de ces schistes d'avec les schistes argileux, disant que dans le cas de métamorphisme, les mâcles seraient inégalement répandues. Je partage leur avis, et je crois devoir regarder ces schistes mâclifères comme de même âge que ceux de la Bretagne. Je me borne donc à ces quelques lignes, ayant déjà parlé de ces schistes dans mon étude sur les terrains traversés par la ligne ferrée de Saint-Dié à Lunéville.

J'ai découvert un second gisement vosgien de schistes mâclifères. Il est exploité entre Steige et Lalais, un peu au-dessous de Steige, pour charger la route. Ce schiste est d'un gris noir ou bleuâtre, rugueux, et ses petits cristaux sont plus généralement gris sale. Ici encore la régularité de distribution des cristaux me fait regarder la roche comme normale, et non métamorphique.

SCHISTE D'ENGELBACH.

Au-dessus d'Engelbach est une localité curieuse à étudier, parce qu'on y trouve un lambeau de schistes à feuillets courbes, de couleur gris verdâtre et vert sale, avec taches d'un vert bouteille. Ces feuillets sont assez brillants; ils sont traversés irrégulièrement pas des veines de quartz, et imprégnés de silice. Plus loin, leur couleur passe au gris violacé (lie de vin pâle) et ils sont tellement imprégnés de quartz, qu'ils ressemblent à certains hornsfels du hartz. Plus loin encore, en allant vers Mésengott, ces schistes se chargent de petits cristaux de feldspath (ou d'albite), et leur aspect est celui d'un porphyre, nom sous lequel j'ai vu cette roche dans plusieurs cabinets. Cette portion des schistes provient réellement d'un métamorphisme, bien que je n'aie pu voir la roche modifiante. Au-delà, et jusque Mésengott et plus loin, on rencontre les schistes argileux, typiques, avec curieux passage au talcschiste, analogues au type suisse nommé Steaschiste.

Ce que je tiens à faire remarquer pour ces dernières localités, c'est que les directions de feuillets ne sont pas les mêmes. Cette particularité ainsi que les différences de couleur et de grain me font les séparer les uns des autres. Je crois le petit lambeau d'Engelbach plus ancien que le schiste argileux; peut-être est-il silurien; il faudra l'étudier encore.

Les quelques autres lambeaux schisteux que j'avais cru pouvoir rapporter au silurien dans mes premières lettres, sont ceux des environs de Ste Odille, de Breitembach, etc. et

le petit lambeau que je citais, dans mon étude de la ligne ferrée de Saint-Dié à Lunéville, derrière Nompatelize.

SCHISTES DE LA GRAUWACKE.

J'ai reconnu que plusieurs schistes anthraxiteux, noirs ou gris noir, se lient intimement au groupe de la grauwacke. Tels sont ceux de la vallée de la Lauch, ceux de Dieffenbach, ceux qui bordent le chemin de Wisches à Grendelbruch, et peut-être, ceux qui ont été exploités autrefois comme ardoises aux environs de Goldbach. Je ne parle pas des schistes connus et décrits dans les mémoires de nos savants vosgiens, comme appartenant à la Grauwacke, tels sont ceux de Bussang, de Massevaux, de la vallée de la Thur, etc. Je n'aurais rien de mieux à en dire.

SCHISTES DE LUTZELHAUSEN.

Je me permets d'intercaler ici un fait déjà décrit, et qui, par suite, devrait être connu, mais qui a été négligé et probablement oublié. Je suis allé le vérifier exprès. Je le trouvai signalé d'abord dans l'ouvrage de MM. d'Oyenhausen, de Déchen et de la Roche sur les terrains entre le Rhin et la Moselle; puis dans un mémoire de M. E. Puton sur les modifications des roches des Vosges. Il s'agit des schistes de Lutzelhausen. M. Puton insiste sur les différences de caractères minéralogiques qui séparent ces schistes de ceux dits argileux; mais le premier ouvrage cité ne laisse aucun doute. Je copie textuellement le passage : « Sur ces terrains » repose une roche.....(suit la description du schiste argi- » leux). D'où l'on voit que cette roche est d'une composition » particulière qui s'écarte entièrement des précédentes. C'est » un schiste plus récent que le schiste argileux, puisqu'il » repose sur ce dernier en stratification discordante. » Voici donc un type plus récent que le schiste argileux. Mais plus

récent de combien? J'ai eu beau visiter longuement tous les alentours, pour découvrir quelque relation avec les roches voisines. Ce lambeau est parfaitement isolé, enlevé et peut-être même transporté lors du soulèvement des schistes argileux. Les uns et les autres sont traversés par un filon porphyrique d'une roche feldspathique, d'une couleur rouge brun, analogue à plusieurs de nos porphyres bruns, et, selon M. D'Oyenhausen, c'est sans doute la roche soulevante et modifiante. Quant aux caractères distinctifs de chacun de ces schistes, je les supprime pour abréger.

Schistes d'Odern

Les schistes sur lesquels est bâtie l'église d'Odern sont des plus curieux à étudier. Ils diffèrent aussi des schistes argileux. Traversés et modifiés, souvent profondément, par des filons ou dykes de roches serpentineuses, d'euphotides, de porphyres, etc., ils sont aussi en contact avec un massif de granite porphyroïde. La couleur générale de ces schistes est noirâtre, et même noire bleuâtre. Beaucoup de feuillets sont courbés ou brisés. Plusieurs substances minérales paraissent y être à l'état normal, c'est-à-dire uniformément répandues dans toute la masse, sans compter les cristaux et les substances accidentelles, développées aux contacts et au voisinage des nombreux filons. Ces schistes demandent une étude plus complète que celle que j'en ai faite. Je crois qu'ils sont plus anciens que les schistes argileux voisins, pris pour horizon. Mais de combien sont-ils plus âgés?

Schistes du Thillot

Je veux parler ici des schistes qui forment les murs des anciennes mines. Aux approches des filons, ils sont décolorés et comme décomposés, jusqu'à passer à l'état d'arênes. Il faut s'éloigner assez des filons métalliques pour voir ces schistes

dans leur état normal. Outre les filons métalliques qui les traversent, ils sont aussi coupés par des filons serpentineux. Leur âge est encore à déterminer.

Je m'arrêterai là dans l'énumération des lambeaux de roches schisteuses. Avec quelques types choisis, je crois avoir prouvé que nous avons des schistes d'âges bien différents, de même que les roches qui les traversent et les modifient. L'étude des uns fera connaître l'âge des autres.

Phyllades et ardoises

Il en est de ce groupe comme du précédent.

Nous avons dans les Vosges des phyllades d'âges très différents. Les masses les plus considérables sont étudiées et connues par les travaux de MM. de Billy, Daubrée, Thirria; je n'y reviendrai pas. Je n'ai donc à faire connaître que les lambeaux dont j'ai pu distinguer l'âge, et ceux qui offrent quelque particularité intéressante. Mais, pour abréger, je supprime les discussions pour donner l'analyse succinte des résultats, appelant ainsi l'attention des géologues Vosgiens sur ces lambeaux.

Tels sont les phyllades quartzeux de Moyenmoutier, exploités autrefois comme pierre à aiguiser. Les mêmes au-delà de Senones, vers Moussey et la Petite-Raon, sont reconnus reposer en stratification discordante sur d'autres phyllades dits satinés; donc ils leur sont postérieurs.

Des phyllades jaspoïdes, au environs de Framont, semblent liés aux couches inférieures de la grauwacke: mais cette relation demande à être vérifiée.

Les phyllades de Raon-sur-Plaine, qui occupent les premiers contreforts du Donon, furent autrefois exploités pour ardoises à la Crache. Les toitures du château de Blâmont furent couvertes avec ces ardoises. Il y a deux sortes de phyllades dans ces localités, et ceux de la Crache doivent peut-être être distingués de ceux de Raon-sur-Plaine. Il reste à citer un phyllade quartzeux, inférieur au premier et

qui, tant autour de la Crache que dans la forêt dite du Blanc-Rupt, a été aussi exploité pour ardoises; (on en couvrit le palais des évêques de Strasbourg à Saverne); ensuite les phyllades, plus connus sous le nom de schiste coticule, également exploités pour ardoises près de Faucogney, si bien décrits et distingués des schistes par M. Thirria, ainsi que les schistes gris bleu de Plancher-Bas. Je renvoie pour ces schistes à l'excellent travail de M. Thirria sur la Haute-Saône.

Plusieurs autres petits lambeaux de phyllades sont encore à attendre leur étude et leur classement. Pour mon compte, je suis porté à croire qu'il y aurait des phyllades dans les trois divisions du terrain de transition.

Calcaire a entroques

Les types de ces calcaires les mieux étudiés dans les Vosges, et en même temps les plus considérables, sont aux environs de Russ et de Schirmeck. Ceux des environs de Thann, de de Massevaux, etc., sont bien moins importants. Beaucoup travaux ont été publié sur ces calcaires. Ce sont ceux de MM. Rozet, Carrière, Daubrée, Hogard, Thirria, Woltz, etc.

Il résulte de l'examen de ce grand nombre de travaux que les auteurs ne sont nullement d'accord sur l'âge de ces calcaires. Ainsi, MM. Rozet et Hogard les classent dans l'étage moyen ; M. Carrière (page 25 du mémoire sur les calcaires des Vosges), les classe dans le groupe dévonien, tandis que MM. Daubrée et de Billy les placent dans le groupe Silurien. C'est là leur véritable place, à mon avis, si nous les comparons surtout au type anglais, pris à Wenlock et Dudley, où le calcaire subcristallin, est également rempli, comme le nôtre, de coraux et d'encrines.

Le calcaire exploité pour marbre, moëllon, pierre de taille, et chaux autour de Schirmeck, de Russ, de Wisches, de Wackenbach, etc., offre d'épaisses couches entourées de schistes ou de grauwackes. Des filons puissants de

minettes et de porphyres traversent et modifient ces couches. Dans la grande carrière de Schirmeck, le calcaire n'est pas modifié au contact de ces filons, mais il l'est dans les carrières de Wackenbach, et il empâte un grand nombre de fragments de schiste ; donc ces derniers lui sont antérieurs.

Ce qui caractérise surtout ces calcaires, c'est l'abondance des fossiles, polypiers et crinoïdes, déjà étudiés dans quelques gisements. Cependant bien peu de collections vosgiennes possèdent de ces fossiles. Ce n'est pas leur rareté, mais leur extrême adhérence à la roche qui empêche de les recueillir. J'indiquerai donc aux géologues vosgiens les moyens d'obtenir ces précieux fossiles.

D'abord, sur des morceaux polis des marbres dits Charlemagne et Napoléon (Framont et Wackenbach), j'avais recueilli des chutes que des ouvriers me polirent à temps perdu et à prix très minime. Ensuite je découvris près de Russ (à l'ouest, à environ 2 kilomètres) des carrières abandonnées, où certaines surfaces rongées laissaient leurs polypiers en saillie et même totalement isolés. Le calcaire est passé à l'état sableux, de couleur brun roux, tandis que les fossiles isolés restent de calcaire saccharoïde finement grenu. Ce que je recueillis ainsi fut un jour examiné par M. Michelin, qui me dit que presque tous étaient des espèces nouvelles. Il les emporta pour les étudier. Je n'ai pas su qu'il les eût publiés.

Les mémoires de M. Woltz signalent une localité, près de Rothau, où les fossiles de ces calcaires étaient convertis en feldspath. J'eus beau rechercher cette localité, je ne la pus la voir. Seulement, et plusieurs années après, je trouvai au pied du rocher à pic qui porte les ruines du château de Schirmeck, et vers le puissant filon de porphyre rouge qui forme falaise à l'entrée de Schirmeck, quelques fragment roulés d'un calcaire brunâtre avec des fossiles devenus siliceux (calcédoine gris bleuâtre). Serait-ce la roche citée par Woltz ? je n'ai pu la voir en place ; il est cependant à noter que Woltz a parlé de Rothau, et que c'est à Schirmeck que je l'ai trouvée.

M. Hogard a donné une liste de ces fossiles dans son essai sur le système des Vosges. Cette liste est incomplète. Les mémoires de la Société de Mulhouse ont proclamé l'identité des fossiles des calcaires de Schirmeck et de ceux de Thann. On s'est peut-être un peu hâté, ou bien on ne s'est appuyé que sur quelques espèces communes. Rien qu'entre Russ et Framont je crois trouver une différence. Peut-être y a-t-il deux époques calcaires, sans pouvoir savoir encore si elles sont plus ou moins éloignées l'une de l'autre. C'est donc une étude qui reste complètement à faire.

Dolomie

Les dépôts de dolomies connus jusqu'à ce jour sont ceux de Mandray et Frâmont, et quelques autres de moindre importance. Mais ici encore les études minéralogiques ont primé les études géologiques. J'ai rencontré dans les collections vosgiennes la dolomie de Schirmeck, étiquetée comme étant subordonnée à la grauwacke; celle de Mandray, du Bonhomme, comme subordonnée au gneiss, celle de la vallée du Rabodeau comme subordonnée au terrain de phyllade, etc.

C'est dans mes nombreux séjours à Framont, consacrés à étudier spécialement la dolomie des Minières, que me furent révélés à la fois les caractères spéciaux de cette roche et son âge. J'adressais, en 1854, une longue lettre à M. Mougeot sur ce sujet; il en donna une analyse dans les Annales de la Société d'Emulation d'Épinal. C'est une opinion toute nouvelle: je dois donc entrer dans quelques détails.

L'emplacement de la dolomie au-dessus du hameau des Minières est bien connu. Je n'en parlerai pas. La dolomie y est mélangée avec du calcaire spathique, du talc stéatite, deux micas, dont l'un argentin et l'autre rose, d'un reflet rouge orangé; puis encore avec du feldspath, presque toujours associé à un calcaire grenu, contenant du talc vert ou gris noirâtre, la roche offrant alors une apparence bréchiforme.

Cette dolomie, considérée comme échantillon de cabinets, offre de nombreuses variétés. Il y en a d'apparence granitoïde, porphyroïde, bréchiforme, compacte, grenue, etc.

Les feldspath qui y sont associés sont toujours plus ou moins kaolinisés. Bien peu conservent des formes cristallines; toute trace de clivage a disparu. Parmi quelques rares cristaux de feldspath on peut en distinguer avec une forte loupe de microscopiques (dolomie ou autre substance), qui se sont développés dans les joints de clivage. J'ai cru voir, sur un de ces cristaux, de fines aiguilles d'amphibole au travers même des clivages, mais l'apparence a bien pu me tromper.

Comme substances accidentelles, je citerai les cristaux de fer pyriteux, pisaires, oxydés aux surfaces, qui, offrant la forme du dodécaèdre rhomboïdal, me paraissent être épigènes des cristaux de grenat; de l'amphibole noir en petites aiguilles, le plus souvent réunies en houppe; de la baryte sulfatée et plus rarement de l'arragonite.

Les fissures qui traversent cette masse dolomitique me paraissent appartenir à deux époques distinctes. Une première époque de dislocation est caractérisée par des brisures et veines irrégulières qui sont remplies de talc et de matières stéatiteuses, avec un peu de cuivre, de fer oxydé jaune et des taches d'une matière noirâtre, qui est du manganèse mêlé d'argile talqueuse. Quand cette matière noire enduit les parois des fissures, elle pénètre la dolomie à quelques centimètres, rarement jusqu'à un décimètre. L'irrégularité de ces brisures m'a empêché de prendre aucune direction. Quelques veines sont remplies de quartz laiteux, fort adhérent aux parois. La dolomie, au contact, est pénétrée de silice, comme si le quartz y était venu alors que la dolomie n'était pas encore constituée, ou bien y était entré en dissolution dans des eaux thermales. J'ai vu deux veines de ce quartz qui se recoupent. et c'est un point à étudier de nouveau, car elles doivent être contemporaines. Leur direction n'est pas non plus possible à déterminer à cause de leur irrégularité.



Ce sont ces diverses fissures que je crois devoir rapporter à une première époque de dislocation.

Les fissures de la seconde époque, dirigées à peu près du nord-est au sud-ouest, direction même de plusieurs petits vallons de ce côté du Donon, me paraissent contemporaines des filons adventifs autour de Framont (je ne parle pas de la poche en forme de poire qui renferme le minerai de Grandfontaine), et cela à cause du grand nombre de minéraux que renferment ces fissures. La masse dolomitique est du reste limitée, au-dessous des Minières, par le gite métallifère. Elle l'est, à l'est, au second lacet de la route du Donon, par un filon du porphyre dit des mineurs. Le soulèvement des dolomies en ce point (740 mètres d'altitude), pourrait être regardé comme dû à ce porphyre quartzifère. Ce qu'il faut remarquer, c'est la régularité des fentes, dont plusieurs ont des surfaces polies et striées, où le fer oligiste sublimé est la substance la plus répandue. Vers les bords de ces fissures, notamment au lieu dit Goutte-Férié, la dolomie devient jaune sale et incohérente ; elle ressemble à une cassonade grossière.

Le feldspath m'a semblé plus abondant dans cette roche aux deux endroits suivants : vers les fermes d'Abraye et au bord du chemin de Grandfontaine aux Minières, lorsqu'on est arrivé au dernier lacet avant les Minières. J'ai recueilli en ces points des échantillons d'apparence bréchiforme, formés de dolomie grenue, de calcaire et de feldspath, avec un peu de quartz. J'ai revu des brèches analogues au toit de la galerie dite des Morveux; seulement la roche y est colorée en rouge par l'oxyde ou le peroxyde de fer.

Sur le versant nord-est de la tête Mathis, un peu au-delà des haldes de l'ancienne mine de l'Evêché, jai encore revu de la dolomie, ainsi que sur l'ancien versant, en descendant vers Schirmeck, à peu de distance des calcaires à entroques. C'est cette dolomie qui fut étiquetée comme subordonnée à la grauwacke, mais qui devra être réunie à la dolomie des Minières, à cause du feldspath qui y est associé. J'ai fait don de cette collection au Musée Vosgien.

C'est sur ce curieux caractère de l'association du calcaire et du feldspath, substances qui partout ailleurs semblent éprouver de la répulsion, que je me base par proposer d'appeler ces dolomies feldspathiques. Je n'innove rien car je lis dans l'essai sur le gisement des roches des deux hémisphères, de M. de Humboldt (1823), qu'il a déjà caractérisé ainsi un groupe dolomitique avec feldspath, qu'il place à la base des terrains de transition. Comme aucun de nos Vosgiens ne connaissait ce fait (je crois qu'on ne le connaît guère davantage aujourd'hui), je dois entrer dans quelques détails.

M. de Humboldt cite ces localités en disant : « Les « termes de cette série sont complexes ; il y a un « groupement très compliqué de roches presque contem- « poraines dont les géognostes ont négligé jusqu'ici l'obser- « vation....... J'observai à preuve de l'unité de cette for- « mation, et comme devant la faire discerner au premier « abord, la très curieuse association du calcaire et du « feldspath. » Et cela, datant déjà de 1823, fut ensuite oublié. M. de Humbold cite alors les calcaires mélangés de talc fibreux, de la mine de Pesey ; les calcaires saccharoïdes blancs avec talc et feldspath de Cogne, de Briggs et de Saint-Léonard en Valais ; les calcaires mélangés de talc lamelleux du Valais également ; les calcaires avec feldspath et quartz de Contreras (Nouvelle Grenade), etc., etc.

J'étais donc bien fondé à rétablir la formation de dolomie feldspathique des Vosges, telle que l'établit le savant allemand, à la base des *tonschieffer* de transition, comme inférieure aux divers groupes de la grauwacke.

Je crois qu'on devrait réunir au même groupe : les poudingues et brèches calcaires qui existent isolées, mais qui sont en contact des grauwackes au-delà de Russ, de même que le lambeau de dolomie quartzifère, sinon feldspathique, des vignes de Schirmeck; peut-être aussi après de nouvelles études, les dolomies des fermes du Hang et de la base du Climont, dont j'ai déjà dit quelques mots en parlant des terrains

houillers ; peut-être également les dolomies de Mandray (décrites par M. Carrière), celles du Bonhomme et les lambeaux connus sur le versant alsacien; peut-être enfin les calcaires avec talc qui sont en petits lambeaux dans les fonds des vallées de Russ et de Schirmeck, et qui ont été jusqu'ici reliés à la grauwacke.

Appartiendraient sans doute à ce même groupe des dolomies felspathiques, ces roches que les premiers géologues vosgiens désignaient sous le nom d'eurite compacte. Je veux parler plus spécialement de ces eurites rougeâtres, ou d'un gris rougeâtre, avec mica noir et amphibole, mais surtout très feldspathiques, où l'on rencontre des nids de quartz carié et de silice blanc laiteux ou de talc; de ce type que M. E. de Beaumont classait, sous la dénomination de mimophyre, d'après l'ancienne classification de Brongniart, et dont l'existence peut être constatée, soit à Bitschwiller, où elles contiennent un peu d'anthracite, soit derrière Framont, sur une ligne droite tirée de Framont à Russ, ou à Wisches. Je crois devoir rapporter aussi au groupe des dolomies feldspathiques, des boules et galets de dolomie avec talc, que j'ai rencontrés dans mes courses autour de Lubine, sans avoir pu observer cette roche en place.

GRAUWACKE

Ce nom fut primitivement appliqué, non à une seule roche, mais à un ensemble de roches regardées comme de même âge, dont on fit un groupe sous le titre de grauwacke, vers la base des terrains de transition.

Les principales roches qui composent ce groupe sont des schistes métamorphiques, des schistes anthraxiteux, avec des grès quartzeux et feldspathiques (hornfels des Allemands), et enfin des poudingues et des brèches. Toutes ces diverses roches sont plus ou moins feldspathiques. Sur le versant alsacien le groupe s'augmente de pétrosilex jaspoïdes, et surtout de gisements d'anthracite.

C'est en Allemagne que le terme de grauwacke fut d'abord donné à un groupe du terrain de transition inférieur. Verner, de Leonhard, Humboldt, etc., ont successivement décrit ce terrain, qui s'étend depuis les Pyrénées aux Alpes suisses (Hantz et Glaris), et de là jusqu'au Nord de l'Allemagne, d'où il passe aux Ardennes et en Belgique.

Plus tard, soit par suite de nouvelles études, soit par corruption, on ne désigna plus sous le nom de grauwacke que les roches de grès, poudingues et brèches à ciment feldspathique, bien que dans le Hartz où les premiers types furent pris, les grauwackes fussent à peu près dépourvues de feldspath. Enfin M. Delesse, dans un mémoire spécial sur la grauwacke, va beaucoup plus loin. Ne considérant les roches qu'au point de vue minéralogique, il en arrive à dire (Annales des minéraux, tome 3, page 747) : « J'appellerai « donc grauwacke toute roche sédimentaire, quelle que soit « sa structure et son âge, dans laquelle il se sera développé « des cristaux de feldspath du sixième système. » Et dans les conclusions du même mémoire, on lit encore ce passage curieux : « La grauwacke appartient généralement au terrain « *dévonien*, et même au *carbonifère inférieur*; elle est fré- « quente dans le terrain de transition, mais elle ne doit « pas être considérée comme une roche caractéristique d'une « époque géologique. »

C'est un exemple de confusion de termes employés d'une façon pour les uns, d'une autre manière par les autres, nécessitant toujours une explication sur la manière de les entendre. D'après M. Delesse on pourait trouver des grauwackes dans tous les terrains, jusqu'aux couches les plus modernes, car M. de Humboldt cite aux Andes de Quito et à celles de Quindiu des couches tertiaires et même récentes qui ont été feldspathisées, et dont l'extrême ressemblanc avec certains *tonschieffer* de transition l'avaient vivement frappé. Sauf par M. Delesse, qui seul en fait un terme minéralogique, ce nom de grauwacke fut toujours donné à un groupe de transition. Je le prends tel que l'ont décrit les premiers auteurs allemands : Verner, de Leonhart, etc.

Dans les Vosges, les schistes métamorphiques sont les roches dominantes, alternant avec ce qu'on appelait eurite, granulite, grenatite, etc., et avec des grès, des conglomérats, des poudingues et des schistes micacés qui ressemblent à des micaschistes. Telles sont surtout les roches développées autour de Framont, de Schirmeck, de Russ, etc.

Sur l'autre versant, par exemple entre Estuffond et Giromagny, les schistes de ce groupe sont quartzeux et fragmentaires, traversés par de nombreux filons de quartz et de porphyres bruns, et au contact des porphyres, les schistes sont passés au gneiss. On y a exploité des veines et des amas d'anthracite.

Autour de Nydeck et de Lutzelhausen, en Alsace-Lorraine (ancienne Meurthe), des schistes quartzeux plusieurs fois exploités pour ardoises, concurremment avec les phyllades, m'ont paru pouvoir rentrer dans le groupe de la grauwacke. Je m'appuie, d'ailleurs, pour cette réunion, sur l'opinion de MM. Daubrée et Thirria, qui ont réuni à la grauwacke les schistes quartzeux d'entre Goldbarh et Rumbach, ceux d'Oberlauchen, ceux du ballon de Guebwiller, ceux d'Odern, etc. ; et enfin ceux qui sont exploités à Claubach et qui ont évidemment subi l'action modifiante d'un pétrosilex gris bleuâtre, ce qui leur a donné l'apparence d'un porphyre quartzifère micacé et amphibolique.

Les localités de Bussang, d'Auxelles-Bas, comme celles que je viens de citer, offrent bien toutes le type du groupe de transition primitivement fixé pour le Hartz et l'Allemagne du Nord. Ce groupe est surtout caractérisé par des fissures dirigées selon trois plans différents. On doit cette observation à M. E. de Beaumont, pour la grauwacke des Ardennes, et le fait a été vérifié sur le versant occidental des Vosges par MM. Carrière et Lesslin.

Je dois rappeler que plusieurs couches, que l'on rapportait autrefois à la grauwacke, ont dû remonter dans le carbonifère inférieur: telles seraient les couches de schiste anthraxiteux et les grauwackes à débris végétaux. Presque

toutes ces dernières ont excité les convoitises industrielles et ont donné lieu à des recherches de houille, hélas infructueuses, comme au Val-de-Villé, au Val-d'Ajol, à Guebwiller, etc.

Pour les Vosges, le mémoire spécial sur la grauwacke, où M. Delesse fait des grauwackes de tout âge, est un obstacle à l'étude géologique de ce groupe, car on trouve des grauwackes, selon M. Delesse, ou des roches feldspathisées, depuis les anciens sédiments jusqu'au terrain houiller, et même par lambeaux et par dégradation insensible jusqu'aux roches inférieures. Elles sont généralement séparées des roches qui les recouvrent. On les classe dans les cabinets sous les titres de grauwacke granitoïde, porphyroïde, schisteuse, et même grauwacke de cette singulière structure que M. Rozet a appelée suborbiculaire, en la prenant pour une diorite. Les termes purement minéralogiques, conservés et bien décrits dans le mémoire de M. Delesse, ne nous apprennent rien de l'âge de ces roches, qui est seulement fixé pour les types allemands, auxquels je n'ai rien à ajouter.

POUDINGUES ET CONGLOMÉRATS

Je crois devoir réunir à la grauwacke ce groupe de poudingues et conglomérats, qui en est distingué sur le tableau placé en tête. Peut-être y en a-t-il d'inférieurs au groupe de la grauwacke, mais comme des poudingues, des brèches, etc., sont intercalées dans tout le groupe, je ne vois aucune ligne où l'on puisse en faire la séparation (géologique).

Dans les carrières de Schirmeck, les ouvriers font attention à certains nœuds singuliers, le plus souvent aplatis, rarement sphériques. La pâte feldspathique de ces nœuds est plus fine, plus dure, et par suite plus dense que la roche voisine, et il y a passage de l'une à l'autre par plusieurs couches concentriques. Ce fait est plus rare dans les schistes, mais n'est pas cependant sans exemple (Pont des Bas et à Rothau). Je crois ces nœuds contemporains de la roche, et formés

seulement par des affinités chimiques qui ont concentré le feldspath autour de certains points.

Les brèches et les poudingues autour de Framont empâtent des fragments de roches anciennes, eurites et porphyres, qui sont le plus souvent tranchés, et se fondent plus rarement sur les bords avec la roche, si bien que quelques-uns n'ont plus que l'apparence d'une tache, quand toutefois la loupe permet de les reconnaître. Ils ne sont pas contemporains et ils sont encore à étudier.

Dans le plus grand nombre des poudingues, les cailloux roulés sont enduits extérieurement d'une mince croute de fer et de manganèse, (brun noir). Ce même enduit tapisse de petites fissures que fait ouvrir le choc du marteau. J'insisterai encore ici pour l'étude spéciale des cailloux empâtés, poudingues ou brèches, afin de déterminer l'âge de ces roches. J'ai cité la syénite dans ces cailloux roulés. Un seul et unique fragment de syénite, analogue à celle de Waldersbach et de Natzviller, me prouve que cette syénite de la vallée de la Rothaine était déjà durcie, peut-être même coupée par le torrent qui a amené un de ces cailloux dans les roches de la vallée principale, non loin de l'embranchement du vallon latéral. Etude à poursuivre.

Je dois rectifier une erreur que je rencontre dans presque tous les cabinets vosgiens, sur une prétendue brèche de la grauwacke, qui est du reste, une de nos plus belles roches, offrant, sur une pâte d'un blanc laiteux, des fragments bruns, verts et noirs. Ce n'est rien moins qu'un dépôt récent. C'est surtout au-dessous de Russ qu'on la rencontre quand on suit le chemin de traverse de Schirmeck; là, des éboulis, soit directs, soit déjà réunis par des eaux, ont été recimentés après coup par des eaux chargées de calcaire.

J'en ai cassé beaucoup et même fait exploiter pour savoir si quelque fossile, ou quelque objet d'industrie humaine ne me fournirait pas un indice. D'après des informations prises auprès des géologues de Schirmeck, on n'y a jamais vu aucun débris. Il faut en tous cas séparer cette roche des grauwackes, car elle est fort récente.

Il est une autre brèche à peu près semblable dans les vignes de Schirmeck, mais ici la roche de grauwacke est en place, dans son état normal, fendillée seulement de petites fissures irrégulières qui sont remplies par un calcaire cristallin à demi translucide, d'un beau blanc. Les brèches de cette seconde variété qui figurent dans les cabinets ne sont que des échantillons choisis au point de croisement des fissures. Cette roche de grauwacke est bien en place, quoique le calcaire des fissures ait toutes les apparences d'un calcaire récent.

DÉPOTS D'AGE INCERTAIN

Je place sous ce titre quelques dépôts, réunis par plusieurs auteurs au groupe de la grauwacke, que je regarde comme complètement distincts de ce groupe.

Je citerai en premier lieu, d'après l'ouvrage de M. d'Oyenhausen, etc. : « Ces roches composées d'une masse homo-« gène, de couleur rouge brun, d'apparence de grès « quartzeux, alternant avec des argiles schisteuses rouges, « et avec d'autres roches quartzeuses grenues, d'apparence « dioritique, dont il existe un lambeau près de Wisches. » J'ai retrouvé avec peine ce lambeau. J'en ai revu un autre, dans le petit vallon entre les vignes de Schirmeck et Framont. J'ai été sur le point d'en faire un groupe à part et d'y joindre les roches que j'ai déjà citées à Nydeck et à Lutzelhausen. Encore une étude à faire.

Les bulletins de la Société géologique de France pour 1857 citent des roches analogues qui reposent sur les derniers contreforts du ballon de Giromagny, en ayant soin de dire que leur âge reste bien problématique, quoique on les ait rattachées jusqu'alors au groupe de la grauwacke.

En tous cas je crois que ces roches, qui offrent en différents points le même facies, doivent être considérées comme plus anciennes que les plus anciennes grauwackes. Ce pourrait bien être des représentants cambriens de la chaîne des Vosges. Leur âge véritable reste encore une

énigme, que j'engage les géologues vosgiens à tenter de déchiffrer.

D'autres petites formations, peut-être locales, ont été négligées jusqu'ici à cause de leur peu d'importance, et leur âge est d'autant plus incertain que l'on n'a que des lambeaux sous les yeux, lambeaux dénaturés souvent par le métamorphisme, transportés et séparés de leurs masses, etc.; ce sont des *débris de terrains*, comme disait l'ami Carrière. Il y en aurait d'âges bien divers, et c'est surtout par l'étude des filons soulevants et modifiants qu'on parviendrait à les débrouiller.

Je citerai particulièrement, sur les flancs du Warmont et du Climont, derrière les fermes du Hang, où j'ai tant étudié le terrain houiller métamorphique et où j'ai vu des dolomies feldspathiques, etc., quelques roches dont il m'a été impossible de déterminer l'âge. Ce sont des schistes avec des grès quartzeux non feldspathiques. Les argiles schisteuses y sont à l'état de jaspe, rubanées, avec des galets et des rognons quartzeux, du talc stéatite et un peu d'amphibole, indiquant une action métamorphique.

J'indiquerai aussi des roches que j'ai étudiées dans le Val-de-Villé, sur les dernières pentes de l'Ungersberg, roches qui se présentent sous le facies d'un conglomérat porphyroïde, alternant avec des argiles, tantôt molles, tantôt durcies, variant du jaune verdâtre au rouge et au brun, traversées de fissures dont plusieurs sont remplies par une substance blanche, mélange d'argile et de talc stéatite à demi décomposé. Ces roches, d'une puissance de quinze à vingt mètres, sont limitées au sud-ouest par un mur d'un filon de porphyre. Sur les autres côtés on ne voit pas les limites sous la végétation. Ce lambeau mérite d'être étudié.

Une petite formation qui ne mesure guère que deux mètres ou deux mètres et demi de puissance, à la base de Giromagny, montre les trois variétés de roches suivantes : un schiste rubané, dur, à grain très fin, qui fait une légère effervescence avec les acides, bien qu'on n'y découvre pas de calcaire même à la loupe ; il est de couleur gris noirâtre et renferme

quelques très fines paillettes de mica ; deux ou trois lits de ces schistes sont plus chargés de quartz et le mica y est plus abondant ; — un conglomérat de couleur verdâtre, renfermant surtout des fragments de syénite, dominant sur les autres roches qui y sont implantées ; — enfin une roche à base quartzeuse, riche en fines aiguilles d'amphibole, et ressemblant par là à la diorite. On reconnaît distinctement dans ce massif les points de stratification distincts des fissures, et souvent indiqués par plus d'abondance des paillettes de mica.

Une mention de ces roches problématiques en lambeaux était nécessaire ; il y en a sans doute d'inconnues à découvrir encore.

ETAGE INFÉRIEUR DES TERRAINS DE TRANSITION.
SCHISTES JASPOÏDES

Le tableau qui me sert de guide porte, pour le premier terme de l'étage inférieur de transition, des schistes jaspoïdes. J'ai déjà cité, dans les schistes supérieurs, diverses altérations qui les ont fait passer à l'état de jaspes. Il ne faut pas les confondre non plus avec les schistes quartzeux que je viens de placer en un dernier groupe d'âge problématique.

Je dirai pour le terme de schistes jaspoïdes ce que j'ai déjà dit à l'article des schistes supérieurs, c'est un terme impropre, purement minéralogique, car nous avons des *schistes jaspoïdes* d'âges très différents, dont plusieurs lambeaux ne sont nullement déterminés par ce terme.

M. de Billy ne fait qu'un seul groupe de ce qu'il nomme l'étage inférieur. Il a choisi son type dans les schistes du Val-de-Villé, et il a si bien caractérisé cette époque qu'il n'y a plus rien à en dire après lui.

Dans mes premières lettres je discutais l'âge, très problématique du reste, de quelques schistes de ce groupe inférieur. Je n'en parle pas ici, parce que je n'ai pas pu préciser suffisamment cet âge, et me contente de citer ceux des localités

suivantes, qui attendent des études plus complètes, savoir : quelques schistes rubanés à Steige, à Ranrupt, à Breitenbach, au Hohwald ; puis les schistes pétrosiliceux jaspoïdes et satinés qui accompagnent, en petits lambeaux fort déchirés, les autres schistes, autour du Donon, de Raon-les-Leau et jusque dans la vallée du Blanc-Rupt.

QUARTZ LYDIEN.

Encore un terme du tableau qui n'indique rien relativement à l'âge des roches qu'il désigne. Le groupe précédent renferme déjà de nombreux jaspes, dont les passages au quartz lydien sont fréquents. De plus ce mot semblerait indiquer quelque couche puissante de lydienne, placée à la base des terrains de transition. Ces roches n'existent guère en grandes masses ; elles sont plutôt le résultat d'accidents et de métamorphisme, et par suite elles appartiennent à des âges très divers.

Deux grandes masses quartzeuses paraissant situées à la base des terrains de transition ont occupé mon premier travail, que je ne fais que résumer ici. Il s'agit d'abord de la discussion de l'âge de ces masses de quartz rouge, rubané de brun et de noir, qui existent autour de Framont, et notamment entre les Minières et Grandfontaine, d'un côté en contact avec les dolomies feldspathiques, et de l'autre, recoupées dans les galeries hautes de la mine de Grandfontaine, où ces quartz renferment un certain nombre de substances minérales.

Il s'agit ensuite d'une petite masse de quartz, d'un gris bleuâtre et noir, recoupée en tous sens par des veines de quartz blanc, type de la lydienne de M. Daubuisson, masse qui fut coupée dans les rectifications de la route de Schirmeck à Saint-Dié ; puis de quelques roches semblables à la base du petit Donon, etc. Mais en tous cas, ces masses sont de bien peu d'importance auprès d'autres roches vosgiennes. Il m'est impossible d'expliquer l'*abondance* des

kieselschieffer, ou lydienne de Daubuisson, dans les cailloux roulés des alluvions de la Meurthe et de la Moselle.

Des quartzites rubanés à Lalaye, renfermant des grenats et de l'amphibole, qui semblent passer, vers Villé, à une roche dioritique (quartz abondant, peu de mica, aiguilles d'amphibole et un peu de cuivre pyriteux), et d'autres en allant à Walsderbach, qui ont une apparence porphyroïde, ne sont que d'anciens schistes métamorphisés : c'est à tort que quelques géologues les ont réunis à ce groupe.

MICASCHISTE,

TALCSCHISTE ET CERTAINS GNEISS.

Je réunis ces deux termes, qui forment au tableau la limite inférieure du terrain de transition.

Il y a quelques années on ne connaissait encore qu'un micaschiste vosgien, celui de Lubine, et j'ai fait voir que ce micaschiste appartient au terrain houiller. Depuis, les séries de roches de M. Mareine comprirent un second micaschiste des environs de Remiremont ; jai acheté des échantillons, mais je n'ai pas vu la roche en place et ne peux indiquer d'âge relatif. Enfin, j'ai signalé quelques lambeaux de micaschiste dans le Val-de-Villé, auprès de Lalaye, et autour du Champ-du-Feu. On en découvrira d'autres encore, sans doute, et leur âge sera l'objet de nouvelles études.

J'ai aussi prouvé que certains talcschistes et gneiss des environs de Lubine doivent appartenir au terrain houiller ; j'ai omis de mentionner des faits semblables dans les couches plus inférieures, bien que j'en aie discuté quelques exemples dans mes premières lettres. Je crois pouvoir affirmer, mais sans preuves suffisantes, qu'il doit y avoir des lambeaux de ces roches à diverses hauteurs géologiques.

Les gneiss et talcschistes, que M. de Billy place à la base des terrains de transition, sont parfaitement

déterminés par cet éminent géologue. Cette masse énorme semble, sur sa carte, percée par le Bonhomme comme par une échancrure, et remplir un vaste golfe, jusqu'au-delà de Sainte-Marie-aux-Mines. C'est le même gneiss que celui qui est exploité sur les communes de Gemaingoutte, de Laveline, etc, Comme je n'en dirais rien de mieux, je renvoie à la notice de de M. de Billy et à l'ouvrage de M. Rozet.

Je ferai cette seule observation, que ces gneiss étant des schistes anciens métamorphisés au contact des granites, peuvent être parfaitement d'âges différents, mais sont limités aux distances des éruptions des granites qui ont surgi pendant la durée de la période de transition.

Rozet cite les gneiss du Val-de-Villé, ainsi que ceux qui entourent les gîtes métallifères de Lacroix et de Sainte-Marie; il les décrit comme formant les gîtes du calcaire qu'il nomme encore primitif, etc; et il place tous ces gneiss dans la partie inférieure du terrain de transition.

J'appellerai l'attention de nos jeunes géologues sur les caractères et l'âge de curieux gneiss graphiteux que j'ai rencontrés et étudiés à Laveline, dans la galerie d'Allegoutte et autour du Chipal; de ceux que j'ai étudiés aussi et qui enferment les filons amphiboliques de Wissembach, de Bertrimoutier, de Coinches; puis des mêmes types revus à Chèregoutte et au Champ-du-Feu, en contact avec des porphyres et des diorites. Je faisais remarquer à M. Mougeot, dans mes premières lettres, la variation de ces types d'une localité à l'autre, et divers autres caractères.

J'essayais de conclure à des âges différents, mais une étude de nos gneiss graphiteux, faite au point de vue géologique, serait un de nos *desiderata*.

LEPTYNITE (GÉNÉRALITÉS)

Aux débuts des études sur les Vosges, on a réuni sous le titre de leptynite toutes les roches de même composition minéralogique que les granites, mais à grains tellement fins qne

l'on a peine à en distinguer les éléments ; roches d'apparence cristalline, que l'on croyait alors les plus anciennes couches stratifiées. L'ouvrage de M. Rozet, l'un des premiers sur les Vosges, est la preuve de ce que j'avance.

Le terme de leptynite représente donc purement et simplement l'arrangement de texture des éléments. Ce n'est qu'un granite à grain fin. C'est le Weisstein des Allemands, le granulite de M. de Leonhard, etc. On lui a donné encore plusieurs autres noms.

Il y aura à distinguer dans ce groupe les roches stratifiées anciennes, celles où l'on peut reconnaitre encore les joints de stratification, et d'autres roches, en tout semblables mais évidemment d'origine éruptive, telles par exemple que certaines veines et rameaux de granite qu'on peut suivre à travers d'autres roches.

Pour les roches sédimentaires métamorphiques, sans doute les plus anciennes du globe, nous ne pouvons décider, dans l'état de nos connaissances, leur âge relatif. La chaîne des Vosges est une des plus anciennement émergées, selon M. E. de Beaumont: ce serait là qu'on devrait trouver les plus anciennes couches. C'est aux investigations des géologues américains qu'on doit la connaissance des premiers sédiments

Je ferai seulement observer qu'il est difficile, sur place, de distinguer les limites entre la roche ancienne transformée et la roche ignée exomorphisée elle-même, car toutes deux offrent souvent le même aspect.

LEPTYNITE PROPREMENT DITE

Je me bornerai à citer quelques exemples ; mes premières lettres à M. Mougeot étaient trop longues sur ce sujet et il me faut abréger autant que possible.

Certaines leptynites roses compactes et d'un gris rose maculé, de la base de Martinpré, de Sapois et de Rochesson, m'ont paru tenir au granite et n'être que des accidents de ce

dernier. Ces roches passent de l'une à l'autre, souvent dans un même bloc.

La leptynite rose de Bertrimoutier, qui s'étend jusque vers Gemaingoutte, offre des variétés gneissiques et des différences de grain et de coloration. Le plus souvent on peut y reconnaître les joints de stratification. Elle est à base d'orthose grenu ou finement lamellaire, avec quartz laiteux ou amorphe et mica argentin peu abondant ; elle est en contact derrière Bertrimoutier, mais très distincte du beau gneiss graphiteux qui encaisse les filons amphiboliques (au Fain-Thierry).

Une leptynite, près de Docelles, coupée par la rectification de la route de Gerbépal à Corcieux, offre un des plus beaux types passant au gneiss : je la crois un ancien schiste métamorphisé. La roche change d'aspect brusquement, en quelques décimètres. Aux alentours, on revoit tantôt du gneiss, tantôt de la lepynite ; puis le granite perce et soulève ces couches, sort de terre, s'élève en forme de dôme, courbe et brise les strates, que l'on voit pencher en sens inverse de chaque côté. L'un de ces faits se constate au sortir de Corcieux, par la route de Jussarupt, au second tournant de cette route ; un autre entre Laval et La Chapelle, où une coupure de la route, sur cinq ou six mètres, montre des strates de cinq à quinze centimètres d'épaisseur, inclinés de 20° vers le sud-sud-ouest ; là le granite soulevant est entamé par la coupure au tournant brusque de la route. Tous les joints et fissures sont remplis de stratite verdâtre. Plus près de La Chapelle, les strates de la même leptynite sont brusquement redressées et brisées au contact d'une autre masse de granite, et ces strates s'inclinent aussi tout autour ; de de sorte que la première inclinaison arrive à être nulle. Le granite présente également des variétés ; ici c'est un granite commun à très gros éléments ; près des premières maisons de La Chapelle et sur les escarpements de l'autre côté, au nord du ruisseau, on voit la leptynite passer

insensiblement à une sorte de grès brun, mais l'âge n'en est pas plus indiqué pour cela; du côté de Jussarupt, le granite lui-même est altéré et comme décomposé; il est de couleur brune et à gros grains. La leptynite a pris aussi cette couleur brune qui lui donne l'apparence de grès grossier, surtout à côté du puissant filon de porphyre quartzifère décrit par M. Antoine Mougeot sous le titre de porphyre à cristaux de quartz dodécaèdre. Je supprime plusieurs autres indications de lieux aux alentours, ainsi que la discussion des faits observés pour ne donner que mes conclusions: j'arrive à regarder ces couches comme appartenant au dévonien inférieur, à cause des grès gris et bruns dont il reste quelques traces.

Près de Tendon et au Tholy j'ai reconnu des faits analogues, puis encore au lac de Fondromé; mais là, je ne suis pas aussi certain de rattacher la leptynite au dévonien inférieur. Près du lac de Fondromé, le granite, qui a percé la roche, en forme de coin, a injecté plusieurs rameaux divergents ce qui prouve une certaine fluidité. Je supprime mes premières discussions pour ne laisser que les faits: j'avais placé ces accidents métamorphiques à l'article du dévonien, mais j'ai trouvé de l'inconvénient à mettre à part les leptynites. En définitive je ne donne qu'un premier essai sur l'âge de ces roches : les faits seuls resteront.

J'ai regret d'avoir supprimé ce qui concerne les leptynites de Bruyères, Jussarupt, La Chapelle. Il ne me faut cependant pas oublier la belle leptynite maculée, au-dessous et à l'est de Jussarupt, tachée de couleur rouille foncé, ainsi qu'une autre variété, tachée de noir verdâtre, parce qu'elles sont dans tous les cabinets; c'est du reste la seule localité vosgienne où l'on trouve ces types. Ses joints de stratification sont très peu apparents ; une des strates, de quelques centimètres d'épaisseur (ou une veine fort inclinée), est de matière stratiteuse. Cette leptynite est coupée par des filons de porphyre quartzifère, et aussi par un filon serpentineux qui affleure à environ cinquante pas de la dernière carrière de

granite, près du sommet de la côte, sur le chemin de Granges. L'altération de la leptynite, au contact de la serpentine, est curieuse à étudier : ce serait pour moi du dévonien modifié, sauf nouvelles découvertes.

LEPTYNITES GNEISSIQUES ET GNEISS

Ces deux termes, distincts au tableau, désignent deux roches qui, dans la nature, sont tellement voisines et se lient tellement l'une à l'autre, que je ne puis les séparer géologiquement, comme minéralogiquement on sépare les échantillons dans les cabinets.

M. Puton avait annoncé un travail spécial sur les gneiss, semblable à celui qu'il a donné sur lès leptynites, mais la mort l'a surpris au milieu de ses travaux

J'ai déjà dit que les gneiss, regardés comme inférieurs au terrain de transition, ont été parfaitement décrits, et je n'y reviens pas. Je n'ai que des exceptions à citer et j'abrégerai autant que possible.

Un type du gneiss lié à la leptynite, se remarque entre Wisembach et Gemaingoutte, au canton dit le Repas, et traverse la vallée pour aller sur le versant de Laveline, où il est coupé par un granite porphyroïde particulier (à très grands cristaux d'orthose et d'un mica brun foncé en longues lames comme des baguettes); on a exploité ce granite pour charger les routes (au lieu dit la Croix de pierre). Au contact, ce gneiss est friable et semble décomposé, comme celui de la route de La Bresse et de Wildenstein. Dans ses parties normales, si l'on peut s'exprimer ainsi, le gneiss est de couleur jaune ou brunâtre, renfermant quelques petits nids de graphite ou d'une substance noire pulvérulente, ce qui a donné lieu à des recherches de houille.

Au-dessus du grand Valtin, un gneiss riche en quartz passe fréquemment à la leptynite et cette dernière au gneiss. Cette localité offre des variétés sans nombre passant du gris blanc au gris noirâtre; la roche est coupée par plusieurs

filons d'hyalomicte (avec tourmalines) par des veines de quartz grenu, et encore par des veines d'un feldspath compacte ou très finement grenu; ces dernières veines n'ont souvent que quelques centimètres, et leurs bords, bien parallèles et tirés en ligne droite, sont fortement adhérents au gneiss ou à la leptynite, sans aucune trace d'altération. Les auteurs de la carte géologique de France ont cité cette localité et décrit le passage du gneiss à la leptynite (page 309). M. Puton la cite aussi, mais ni les uns ni les autres ne parlent de l'âge de cette roche, qui reste à découvrir, et que j'indiquais sous toutes réserves comme silurien.

Non loin de là, les gneiss avec passages alternatifs à la leptynite, (leptynite gneissique), existent aulieu dit à l'embranchement de Vologne, et surtout près du pont Romain sur la Vologne. Ces roches, traversant la Vologne, s'étendent sur Gérarmer, au canton dit Forgotte, et jusqu'à Martimpré et Gerbépal, 'suivant un petit vallon latéral qui rejoint la base du Naymont, et montrent dans un très petit espace toutes les variétés de gneiss, depuis le gneiss graphiteux, jusqu'au gneiss rose dit lithoïde, etc. et toutes les variétés de la leptynite (rose tigré, maculé, etc. graphique, granitoïde ou granulite, etc.). J'ai recueilli, rien qu'au pont Romain, dix ou douze variétés distinctes. Je supprime la longue discussion relative à l'âge de ces roches pour citer seulement : les belles veines d'hyalomicte avec tourmalines qui, à Forgotte et à l'entrée de la vallée de Granges, coupent ce massif, brisent et contournent les feuillets gneissiques ; — ensuite le granite roux violacé du bord de la Vologne, qui jette deux rameaux, ou bras, l'un vers le Naymont, l'autre dans la direction de Gerbépal, et qui est lui-même retraversé par un filon de porphyre, autour duquel il a été trouvé quelques grenats, jaunes et orangés (Carrière), ainsi que des cristaux de pinite (Puton). Cette localité est une des plus visitées, parce qu'elle est des plus riches. Nous n'en sommes pas plus instruits sur l'âge de ces belles roches.

Le lambeau de leptynite jaune, maculée, qui existe isolé au canton de la haie-Griselle à Gérarmer, est-il de même âge que le précédent, ou est-il d'un autre âge ? En aurait-il été détaché, ou est-il un lambeau distinct ? Questions que je me suis posées sur place mais que je n'ai pu encore résoudre. Ce lambeau est aussi traversé par des veines d'hyalomicte, sans aucune modification sur les bords, et par des filons d'une roche pétrosiliceuse, qui modifie la roche ancienne par une sorte d'injection siliceuse à ses contacts.

Un autre lambeau isolé existe encore, au dessous de l'ancienne mine des Xettes (toujours à Gérarmer). En 1850, pour faire un nouveau chemin, on a coupé dans un gneiss noirâtre très schisteux, à feuillets courbes et plissés. Du coté de l'est, ce lambeau se décompose en sable ; de l'autre coté, il va en se durcissant de plus en plus, et passe à une leptynite d'un gris roux, veiné de blanc et de jaunâtre, analogue à la précédente. Les mêmes questions, posées devant ce second lambeau, y restent également sans réponse.

Calcaire cristallin.

Sous ce titre on range des formations calcaires, plutôt massives que stratifiées, qui se trouvent encaissées ou enveloppées dans des gneiss, au Chipal, à Laveline, au S[t] Philippe (S[e] Marie). Il en existe encore d'autres dans les Vosges ; mais celles de ces trois localités ont servi de types pour plusieurs mémoires publiés par MM. Puton, Carrière, Delesse.

On croit généralement que ces calcaires sont contemporains des gneiss qui les entourent. Les deux roches ont subi des modifications à leur contact. Dans le gneiss, ce sont de nombreux et volumineux grenats, des fragments de calcaire qui lui donnent l'aspect bréchiforme, et quelques autres substances. Dans le calcaire, notamment à la célèbre carrière du S[t] Philippe, au dessus de S[te] Marie la liste des substances minérales accidentelles est assez cu-

rieuse pour que je la donne ici ; encore je ne cite que les principales :

1° La plus abondante est cette matière serpentineuse verte, dite autrefois serpentine noble, à laquelle M. Delesse a donné depuis le nom de pyroschérite, souvent réunie en petites veines, et en masses disséminées. Quand elle est distribuée par taches dans la roche, les marbriers d'Epinal lui donnent le nom de brèche verte, d'ophicalce, etc.

2° Quelques grenats dans le calcaire, toujours au contact du gneiss. Ils sont très petits mais d'un rouge plus vif que ceux du gneiss.

3° Une variété d'amphibole d'un brun moiré, à grandes lamelles, qui a été souvent prise pour la diallage. Des masses souvent plus grosses que le poing ont été prises pour de l'euphotide. C'est aux analyses de M. Carrière qu'on doit de savoir que c'est une variété d'hornblende.

4° Uue autre variété d'amphibole, que M. Carrière croit être de l'actinote.

5° De la baryte sulfatée, abondante sous diverses variétés et formes cristallines, notamment sous la forme laminaire blanche.

6° Deux micas, dont le plus abondant a été reconnu par M. Carrière pour être de la variété dite phlogopite, ou à un seul axe de double réfraction.

7° Un pyroxène vert et gris verdâtre en cristaux hexagonaux, qui appartient à la variété tahlite ; il est le plus souvent réuni avec une extrême abondance en certains points qui ne sont pas toujours ceux de contact. Quelques auteurs l'ont pris pour unevariété voisine, la malacolite.

8° Deux feldspath : d'abord de l'orthose blanc ou bleuâtre très bien caractérisé par ses deux clivages ; ensuite un autre feldspath, un peu bleuâtre, à reflets chatoyants, souvent irisés, qui forme ordinairement le centre de certains rognons.

9° Du sphène, analogue à celui d'Arendale, tant par sa

couleur brune que par ses formes cristallines. Plus abondant dans la pyrosélérite, et en plus gros cristaux, il se trouve aussi dans le calcaire. M. Carrière s'est occupé de ses variétés cristallines au St Philippe.

10° Viennent encore à la suite, mais avec moins d'abondance, les substances suivantes : de l'arragonite, de l'anatase, de la diallage en lamelles, des cristaux octaédriques de spinelle et de fer oxydulé, des lamelles et des grains de pyrite magnétique, du fer carburé, du plomb sulfuré, du kaolin contenu dans de petites druses ou en mince enduit sur de petites fissures. Enfin, la chondrodite y a été citée (Puton, Lesslin). Mais, soit qu'il y ait eu erreur, soit autrement, elle n'y a pas été retrouvée. A l'exception de la chondrodite, toutes les substances énumérées existent dans la collection monographique du St Philippe, que j'ai donnée à la Société philomatique de St-Dié.

L'importance scientifique et industrielle de ces calcaires me force à discuter leur âge, malgré mon vif désir d'abréger.

Le calcaire du Chipal, déjà exploité comme marbre par les Romains et d'un beau blanc laiteux à grandes lamelles, se montre en deux masses distinctement séparées. La plus importante, celle sur laquelle on voit les trous des carrières romaines et les carrières nouvelles de la marbrerie d'Epinal, se montre à ciel ouvert sur la colline dite des Jumeaux. Un puissant dyke d'eurite granitoïde traverse ce calcaire sans le modifier. Les deux surfaces de contact sont polies et striées, et il y a un mince enduit de stéatite verdâtre. Je passe l'analyse des minéraux observés à ces contacts. Les minéraux accidentels sont plus abondants sur la face est que sur la face ouest.

Un gneiss graphiteux semble former le toit du calcaire, et paraît lui succéder brusquement. Ses caractères sont connus ; je concluais que ce gneiss graphiteux diffère de celui de la galerie d'Allegoutte comme j'avais déjà trouvé différent de ce dernier le gneiss graphiteux de Wisembach. M. Mougeot, par ses questions réitérées sur ces gneiss,

m'avait forcé de m'en occuper sérieusement. Pour moi, ils ne seraient pas absolument contemporains.

Leurs couches sont modifiées par des éruptions diverses: eurite porphyroïde (Chipal), granit commun (Laveline), granite porphyroïde (Laveline et Gemaingoutte), kersantite (Coinches, Wisembach, Ste-Marie).

Du côté de l'ouest, c'est un gneiss de couleur gris rouille, qui paraît au-delà de la dernière carrière. Du côté de l'est, et sur la colline entre le Chipal et Laveline, c'est encore un gneiss graphiteux qui se montre au contact immédiat du calcaire, avec quelques grenats. Ici, c'est le même gneiss, traversé dans la galerie d'Allegoutte, qui débouche près de Laveline.

Entre les gneiss de l'ouest, ceux du toit, et le calcaire, une roche serpentineuse vert foncé offre, ainsi que le calcaire, les plus nombreux minéraux accidentels. Du côté de l'est, le calcaire est en contact immédiat avec les gneiss près du dernier trou de carrière, et s'il n'y a pas de bande serpentineuse, il y a des taches et des rognons de serpentine mêlés à l'une et à l'autre roche, mais plus au calcaire qu'au gneiss.

Ce fait des bandes de serpentine limitant les calcaires métamorphiques et mélangées avec lui, doit être rapproché d'autres faits analogues. Les *Bulletins de la Société géologique de Londres* (1834), citent des couches secondaires à Prédazzo (Tyrol), modifiées par un granit qui pénètre jusqu'au terrain oolitique. « Les calcaires sont convertis en marbre grenu, » avec bandes de matières serpentineuses au contact. » M. de Buch, dans ses *Annales de chimie*, cite plusieurs faits semblables, d'où il résulte que l'accident serpentineux du Chipal n'est pas isolé; mais quel en est l'âge géologique?

Au seul Chipal, le calcaire renferme un troisième mica : il est de couleur vert noir, intimement pénétré de talc stéatite; les analyses de M. Carrière l'ont définitivement classé avec les talcs. Ce prétendu mica est surtout abondant autour des matières serpentineuses.

Au seul Chipal encore a été trouvé du quartz hyalin

cristallisé dans le calcaire. Enfin, au Chipal et dans les anciennes carrières romaines, M. Puton a indiqué le premier la chondrodite que M. Lesslin prétendit avoir retrouvée ensuite au St Philippe.

La seconde masse calcaire est située entre le Chipal et Laveline, et plus particulièrement sur le territoire de Laveline. On ne la voit presque pas sous la végétation, aussi est-elle délaissée par les visiteurs. Quelques anciens trous de carrières en indiquent seuls l'importance. Le calcaire se rapproche beaucoup de celui de Laveline, en devenant de plus en plus translucide, blanc bleuâtre, et en passant du lamellaire au grenu. Impossible, sans faire de fouilles, de voir les gneiss qui encaissent, et aussi le calcaire lui-même, recouvert par des éboulis.

A Laveline, le calcaire est exploité sur deux ou trois points. C'est un des plus beaux des Vosges, translucide, finement grenu, avec mouchetures vertes, fort recherché des marbriers, etc.

Quelques auteurs ont cru à plusieurs amas calcaires, en voyant dans chaque carrière, le calcaire s'enfoncer sous le gneiss. Ce gneiss est très graphiteux avec rares grenats. Je n'ai pas vu de serpentines, ni de matières serpentineuses au contact des deux roches (à Laveline) ; seule, la pyrosclérite y est en taches et en veines. Dans la carrière exploitée pour faire de la chaux derrière la tuilerie de Laveline, le calcaire et le gneiss passent de l'un à l'autre par voie de mélange et l'on obtient des échantillons de gneiss (noir bleu), plus ou moins taché de parties blanches (calcaires). J'ai choisi des échantillons à peu près également mélangés des deux roches, mais on peut recueillir tous les intermédiaires.

Près de Wisembach, sur le versant N. O. de la côte de Ste Marie, il y a encore un petit amas calcaire très peu connu des géologues. Son affleurement est très restreint, et nulle fouille n'a été faite. Je n'ai reconnu ce calcaire qu'en recherchant les liaisons du gneiss graphiteux qui encaisse le filon de kersantite.

L'atlas et l'ouvrage de Monet (1774) signalent déjà le calcaire de Ste-Marie dans le chapitre intitulé : *Examen d'une sorte de pierre spathique inconnue, observée en* 1774, *près de Ste-Marie-aux-Mines. Journal de phys. t.* 13, 1778, *page* 416.

Le calcaire exploité à la célèbre carrière du Saint-Philippe, à Sainte-Marie-aux-Mines, est le plus souvent visité à cause des mines qui attirent les touristes ; il est aussi le plus riche en substances accidentelles. On fera la part de l'influence des nombreux filons métalliques voisins. J'ai donné ci-dessus la liste de ces substances.

Le calcaire du Saint-Philippe a été souvent étudié, mais toujours au seul point de vue minéralogique. Son âge n'est pas plus connu que celui des autres amas de calcaire. Daubrée, Delesse, Carrière, Puton, Hogard, etc., etc., ont décrit cette roche, ainsi que les auteurs de la carte géologique de France qui, copiant presque Monet, ont indiqué ce calcaire comme formant des bancs continus, et donné même l'épaisseur de ces bancs.

Le calcaire du Saint-Philippe forme un amas ventru de forme ellipsoïdale, qui s'allonge en deux sens comme par des appendices irréguliers. Il est encaissé dans un gneiss noir très graphiteux ; ce sont des particularités à examiner. De petits nids et cristaux d'un feldspath bleuâtre, chatoyant, se trouvent à la fois dans le gneiss et dans le calcaire, mais sont plus abondants dans ce dernier. La serpentine abonde autour du calcaire comme au Chipal. Les quelques lignes ondulées, marquées par des substances minérales, sont sans doute ce qui a été pris pour des indices de stratification. Je les crois concentriques en grand et cette opinion s'appuie sur l'arrangement des substances minérales. Ces lignes ondulées sont surtout bien nettes quand elles sont remplies de mica phlogopite. Elles sont aussi marquées par une suite de galets méplats, comme un chapelet de noyaux serpentineux, presque toujours avec feldspath au centre, cristaux de sphène et enveloppe de mica. Les belles géodes, avec cristaux calcaires ou autres, se trouvent souvent dans les

plus gros de ces galets (géode au lieu de feldspath). M. Delesse a tenu grand compte de l'arrangement de ces substances accidentelles dans son mémoire spécial sur le Saint-Philippe. M. Delesse omettait cependant de signaler l'arrangement de ces galets sur des lignes qui semblent concentriques. Il ne citait pas non plus la phosphorescence de ces calcaires, déjà connue depuis longtemps. Malgré de nombreux essais je n'ai trouvé qu'un ou deux fragments jouissant de cette propriété, qu'échauffés et portés rapidement en lieu obscur, ils luisent, mais faiblement. Je crois avoir remarqué que ce sont les calcaires les plus finement grenus qui produisent cette légère lueur.

Les divers mémoires ont aussi omis de parler de certains accidents , soit linéaires en forme de lits, soit drusiques en forme de petits amas remplis par une matière blanche farineuse (farine fossile), qui est un mélange de calcaire réduit en poudre et d'un peu de kaolin. Lorsqu'on la frotte entre les doigts, on y reconnaît de petits grains durs, siliceux ou feldspathiques ; l'analyse de cette farine n'a pas encore été faite.

Personne n'a parlé non plus de certaines colonnes calcaires traversant les feuillets ou lamelles de la masse sous diverses inclinaisons, variant de diamètre depuis quelques centimètres jusqu'à deux et trois décimètres. Ce sont des cylindres formés d'un calcaire sensiblement plus dur, qui se trouvent séparés de la masse, soit par de la farine fossile, soit par une agglomération du mica phlogopite jaune d'or; soit encore, mais plus rarement, par un enduit noirâtre terreux, d'une matière bitumineuse. J'ai essayé cette matière au tube fermé : elle y laisse un anneau rutilant d'une huile fortement empyreumatique, qui rougit un peu le papier de tournesol.

Près de Sainte-Croix-aux-Mines, avant d'arriver aux premières maisons, on rencontre un amas calcaire qui est aussi encaissé dans le gneiss. Ce gneis renferme des grenats autour de ses points de contact. Les bandes et veines serpentineuses y existent également avec presque les mêmes

substances, ainsi qu'avec du quartz hyalin qui n'avait été vu qu'au Chipal.

Au-delà de Sainte-Croix, en allant vers Meussloch, il y a encore du calcaire ; il est généralement plus compact, et la serpentine fort peu abondante. Il y a peu de grenats et ils sont très petits dans le gneiss ; ce dernier est toujours un gneiss noir très graphiteux.

L'ouvrage de Monet, ensuite celui de M. d'Oyenhausen, mentionnent des calcaires dans le gneiss au Val-d'Ajol. Je ne connais pas cette dernière localité.

Il me reste à citer le calcaire de Mandray, encadré aussi dans le gneiss graphiteux. Ce n'est plus du tout le même facies ici : le calcaire dolomitique, qui n'est souvent qu'une véritable dolomie, mais une dolomie finement grenue, jaune de cassonade, forme la majeure partie de cette masse.

Cette masse dolomitique se trouve encaissée dans le gneiss vers la Haute Mandray, près de la crête où vient aboutir le petit vallon qui descend sur Fraize. Les joints de stratification semblent apparents, divisant la roche en lits d'épaisseurs inégales, à surfaces ondulées. Les fissures, très nombreuses, ainsi que les surfaces prises pour les lits, sont couvertes d'un enduit ocreux jaunâtre ; quelques fisssures ont un peu de stéatite verdâtre. C'est parce que je vois fissures et lits enduits de la même substance que je doute de la stratification ; et ce pourrait bien n'être que des brisures parallèles.

La roche est fortement corrodée dans presque toutes les grandes fissures. Elle est aussi cariée dans sa masse, et offre de nombreuses druses et géodes. Dans tous ces divers accidents, on trouve des cristaux de dolomie en selle (ou à surfaces courbes), irisés, etc. Le reste de ma description, conforme à ce qu'en a dit M. Carrière, (mémoire sur les calcaires des Vosges), a été supprimé.

Voici seulement les diverses opinions émises par les auteurs : M. Carrière (mémoire sur les calcaires, etc.), regarde la dolomie de Mandray comme une roche éruptive

ayant percé le gneiss, soulevant, plissant et brisant ses feuillets. MM. de Billy et Daubrée, paraissent croire au prolongement des calcaires du Chipal et de Sainte-Marie. M. Delesse, dans un mémoire spécial sur le Saint-Philippe, cite le calcaire du Chipal et n'accorde qu'une mention succincte à la dolomie de Mandray; il croit à une série et il en voit le dernier terme dans de petits amas calcaires. Les auteurs de la carte géologique de France ne font aucune mention de la dolomie de Mandray. J'ai déjà posé plus haut la question de savoir si elle fait partie du groupe des dolomies feldspathiques. Or, en présence de tant de divergences d'opinions, je concluais à rattacher la dolomie de Mandray et les calcaires du Chipal, Sainte-Marie, etc,, au groupe que j'ai appelé les dolomies feldspathiques, sauf appel après de nouvelles études.

AMPHIBOLITE

C'est le dernier terme du groupe de la leptynite. Ainsi placé ce terme ferait supposer une formation, un terrain, un échelon de la série géologique. Pour mon propre compte, je ne connais pas encore dans les Vosges de roche à base d'amphibole qui puisse constituer un étage des anciens terrains sédimentaires. Les amphibolites ne manquent pas : il y en a de minces filons, il y en a de très puissants, et même des amas considérables (diorite), mais tous sont éruptifs.

Je ne laisse subsister cette mention de *roche* ou *terrain* amphibolite, que pour m'en occuper plus tard avec les roches dites d'épanchement. Je le fais uniquement pour suivre sans le modifier le tableau qui m'a été fourni par M. Carrière.

Je dois dire cependant que les géologues vosgiens, en adoptant ce groupe, le divisent en deux séries ou sous-groupes, dont l'un comprend, sous le nom d'amphibolite compacte, les roches d'Orbay, de Saint-Maurice, Sainte-Odile, etc. ; et dont l'autre, sous le nom d'amphibolite granitoïde, comprend les roches du Thillot, de la vallée de

la Moselle, de Massevaux, etc. Ces deux groupes sont regardés comme les plus anciennes roches stratifiées des Vosges; de là le terme porté au tableau. Mais cette idée de *formation*, de *terrain*, je ne puis l'admettre, à moins, bien entendu, que de nouvelles découvertes l'établissent. En l'état actuel de la science, je décrirai donc ces roches comme roches d'épanchement, en les intercalant à la suite des diorites, et en les joignant aux divers filons que M. Delesse a cru devoir appeler wersantites, et aux anciennes micacites amphiboliques, telles que celles de Clefcy, Saint-Michel, etc.

GRANITE (GÉNÉRALITÉS)

Le granite est une des plus abondantes roches de la partie montagneuse des Vosges. C'est le granite qui, par ses belles couleurs, a de tout temps attiré l'attention des voyageurs, même non géologues. Chacun, frappé de ses vives couleurs, se baisse et emporte un souvenir de son passage.

Pour le plus grand nombre d'auteurs, le granite forme la base des terrains. Le granite commun est le plus généralement regardé comme étant le plus ancien. Cependant je montrerai dans les Vosges du granite commun modifiant autour de Bruyères des couches dévoniennes.

Dès 1835-1836, les recherches de Cotta et de C. Prevost (Bulletin de la Société géologique), avaient fait connaitre des granites traversant toutes les formations, et par conséquent de tous les âges géologiques. Vers la même époque, M. de Humboldt signalait des granites perçant et recouvrant des couches tertiaires dans les cordelières de Lima et de Quito. On ne s'est plus guère occupé ensuite de l'âge relatif de ces roches, et surtout dans les Vôsges on a continué à les étudier minéralogiquement.

Lyell dit dans ses éléments de géologie (tome 2) : « Certains « minéralogistes avaient pensé établir l'âge des différents

« granites par les caractères de leur composition minéra-
« logique; la syénite, par exemple, ou granite avec horn-
« blende, serait plus moderne que le granite commun ou
« micacé. Des recherches récentes s'opposent à ces généra-
« lisations. »

Gustave Rose, et après lui plusieurs autres, voulurent voir les granites les plus récents caractérisés par l'abondance des minéraux accidentels. M. de Humbold adopte d'abord cette opinion (voir tome IV de son Cosmos), puis il est un des premiers à l'abandonner. Les études nouvelles ont renversé tout cet édifice.

J'ai noté d'un auteur allemand, dont je n'ai pas gardé le nom, cette autre opinion que l'oligoclase serait une partie essentielle du granite, tandis que l'albite ne serait jamais une substance constituante, mais toujours accidentelle.

Je me borne à ces quelques considérations générales les moins connues; s'il fallait les reproduire toutes, il faudrait un volume. Voici maintenant les principales opinions émises pour les Vosges, dans l'ordre chronologique.

Rozet commence par ranger les gneiss et la leptynite dans un groupe au travers duquel le granite porphyroïde s'est fait jour. Dans ses conclusions, il ne fait plus qu'un seul groupe de ces roches jusqu'au granite commun sous le titre de formation de la leptynite.

MM. Dufrénoy et E. de Beaumont, dans leurs mémoires pour servir à l'explication de la carte géologique de France, consacrent aux Vosges un article des plus remarquables où ils commencent par analyser les opinions antérieures, et concluent ainsi (page 327) : « la vraie roche primitive, la pre-
« mière écorce de notre planète en fusion n'aurait été
« conservée en aucun point des Vosges. » Ils s'appuient sur les fragments de gneiss, empâtés dans le granite et dans les syénites, pour tirer des conclusions relativement à l'âge respectif de ces deux roches : mais, ajoutent-ils plus loin,
« tous les systèmes jusqu'à nous adoptés sont trop simples
« pour la complication des faits que l'on peut observer dans les

« Vosges. « — Et de la discussion de ces faits ils concluent six époques de soulèvement marquées par l'apparition de certaines roches.

M. Puton n'a laissé que des données un peu vagues, et il n'a pas toujours conclu. Parfois il semble regarder le granite commun comme le plus ancien, et il formerait ensuite autant d'époques que de roches : granite, syénite, eurite, etc. Les conséquences de M. Puton ne sont pas nettement formulées.

En recourant aux brochures et ouvrages que je cite le plus souvent, je retrouve dans la brochure de M. Puton le passage suivant (métamorphoses et modifications des roches des Vosges) : « Rozet est le premier qui ait tracé dans les « Vosges avec exactitude les caractères et les limites de la « leptynite, et fait connaître ses relations avec le granite « commun, ainsi que son passage insensible au gneiss. » Il ne regarde donc pas la leptynite comme une roche stratifiée. Mais je suis d'accord avec lui en séparant le granite commun de la leptynite, séparation que quelques observateurs n'admettent pas. Je regarde ces deux roches comme d'âge différent.

M. Hogard réunit les trois termes : gneiss, leptynite et granite en une seule formation qu'il nomme le groupe de la leptynite, et qui entoure le massif principal (note sur le gisement des roches des Vosges, 1829).

La Société géologique de France, en réunion extraordinaire à Epinal (vers 1836), après ses courses dans les Vosges, déclare reconnaître plusieurs époques d'éruption dans la formation granitique, et basant ces époques sur les caractères physiques, les classe ainsi : le granite commun, le granite porphyroïde, le granite micacé, etc. Dans les conclusions finales, on lit : « On n'est pas encore bien « d'accord pour déterminer l'âge relatif de ces diverses « espèces de granite ; cependant, on regarde le granite com- « mun comme le premier consolidé. Le granite porphyroïde « est évidemment postérieur, puisqu'il forme des filons et « des massifs dans le granite commun, qu'il pénètre dans la

« leptynite et dans le gneiss, et qu'il est même injecté dans « le terrain schisteux, qui paraît être la limite de son « éruption. »

M. de Billy, dans son mémoire joint à la carte réduite des Vosges, distingue trois époques d'apparition du granite.

Telles sont jusqu'aujourd'hui les principales opinions émises sur l'âge relatif de nos granites. Nous laissons les autres de côté.

De grandes masses de granite, aussi bien de granite commun que de granite porphyroïde, ont envoyé des bras ou rameaux à travers les roches anciennes. C'est un des points les plus importants à étudier pour la question d'âge. Puis, j'ai toujours pu remarquer une différence de texture entre la roche en massif et celle en rameaux. J'ai étudié avec le plus grand soin la présence ou l'absence des minéraux accidentels, et je crois qu'on n'a pas apporté jusqu'ici assez d'attention à ces faits. M. Delesse, dans son grand ouvrage sur le métamorphisme, ne s'est occupé que des minéraux accidentels et de leur arrangement.

C'est en étudiant des rameaux que j'ai vu plus d'une fois le granite type dans les masses, tandis que dans les rameaux mêmes je ne voyais qu'une leptynite. L'un de ces faits, que M. Puton signala sur place à la Société géologique de France, près de Gérardmer, amena, dans la discussion, cette nouvelle hypothèse : « certains granites ne pourraient-ils être regardés comme le dernier terme, ou le dernier degré de recristallisation des roches anciennes ? »

Il ne résulte pas moins de cet état de choses, que nous avons la même roche sous deux noms différents, quand ce ne serait que le granite de Vologne et la leptynite de Martimpré.

Je voudrais aussi que les études chimiques, au lieu de se borner aux chiffres qui, en définitive, ne s'appliquent qu'à des échantillons analysés, nous donnent au moins une composition moyenne de la roche en masse, et une espèce de tableau où seraient indiquées les substances qui dimi-

nuent ou disparaissent, en même temps que celles qui se montrent à nouveau. Ce ne serait d'ailleurs que la comparaison et la discussion de plusieurs analyses, ou mieux, une série d'analyses faites sur une série d'échantillons choisis.

Avant de terminer ce trop long article, quelques efforts que j'aie fait pour abréger, je dois encore recommander à l'attention les fragments de roches anciennes empêtrées dans le granite. Ce sont bien toujours ceux de roches plus anciennes, mais elles viennent souvent de grandes profondeurs, et ne sont nullement celles que l'on voit en contact. Puis, selon que ces fragmeuts sont plus ou moins nets, plus ou moins modifiés, on peut en déduire quelques indications sur l'état de la fluidité primitive.

GRANITE COMMUN.

Inutile de le décrire à nouveau ; tout le monde le connaît. Je me bornerai à citer quelques localités où j'ai tenté de débrouiller l'âge de ces granites.

Le granite à base d'oligoclase, de St-Jean d'Ormont, perce et modifie quelques schistes dont l'âge reste inconnu, mais il perce et modifie le grès rouge. Ce sont de très curieux accidents de métamorphisme, surtout derrière le moulin de St-Jean-d'Ormont, et à la sortie du bois dit le Bihay.

La Société géologique de France, en réunion à Epinal, cite, page 49, un granite en contact avec le grès (qu'elle a visité).

A la côte de Layol, route de Remiremont à Plombières, un granite à grain fin, en partie décomposé et modifié vers les contacts de filons feldspathiques qui le traversent, a modifié quelques couches dévoniennes.

Un granite presque semblable, au meix d'Olichamp, traverse et modifie des schistes (gris roux) dont l'âge reste inconnu.

Près de Bruyères, sur le chemin de Laval, un granite

commun, à gros grain (déblais et fossés de la route), modifie des couches dévoniennes.

A l'article de la leptynite j'ai déjà cité, autour de Jussarupt, ces cônes granitiques exploités pour charger les routes, passant à la leptynite et ensuite au gneiss. Ce granite se charge de quelques paillettes très fines de hornblende près d'un filon serpentineux, et paraît modifier un schiste gris bleuâtre, d'âge dévonien.

Plusieurs ilots ou cônes granitiques, dans les environs de Bruyères, devraient être étudiés séparément. Il y en aurait peut-être d'âges relatifs différents suivant les couches en contact. Certains de ces granites sont plus riches en quartz et moins abondants en mica; il en est même quelques-uns qui passent à une véritable pegmatite.

Les ilots analogues des environs de Raon, et ceux de la vallée de la Moselle, traversent et modifient des roches qui semblent d'âge différent, bien que cet âge n'ait pu encore être déterminé.

Un des cônes granitiques près de Docelles, qui apparaît au niveau de la rivière (près du pont sur le chemin de Bruyères), semble supporter une leptynique gneissique tigrée dont j'ai déjà parlé à l'article leptynite. Cette particularité est à rapprocher de celle que présente le granite de la route de Tendon (près de la cascade), qui supporte aussi une leptynite rose, maculée de vert, (taches d'un mica vert noirâtre). Ces deux granites semblent les mêmes; les leptynites seules sont différentes; d'où je conclus à deux roches d'âge différent. A Tendon, des fissures bien parallèles sont peut-être les anciens joints de stratification.

Au N.-O, du village de la Salcée, sur une côte dépourvue de toute végétation et entièrement formée de schistes argileux et de phyllades traversés par de nombreuses veines de quartz, un filon granitique perce presque jusqu'au sommet et modifie les schistes en se modifiant lui-même. En certains points de contact, et sur deux ou trois décimètres seulement on peut avoir des échantillons d'un véritable gneiss. Ce fut

sans doute de passages semblables à celui-ci, du granite au gneiss, que MM. Rozet et Hogard ont pu conclure que le granite passait au gneiss.

Un granite commun, aux escarpements de la route de St-Dié à Saales, un peu avant d'arriver à Frapelles, et un granite semblable, près de Neuviller, percent et modifient des schistes et quelques arkoses du grès rouge. D'autres arkoses reposent sur ce granite sans aucune trace de modification. C'est un très curieux point à étudier.

Dans la vallée de Chéregoutte, au Champ du feu, un granite passant par différentes variétés, commun, porphyroïde, syénitique, et même à la diorite, monte presque au sommet du Champ du feu. En certains points, il paraît reposer sur des diorites et les recouvrir. Il est traversé par des filons de porphyre, d'eurite et d'une roche noire analogue à ce que l'on appelait trapp ou asphanite. Il y a un point où l'on voit cette roche noire (trapéenne) sous le granite, ce qui le ferait supposer assez récent. Puis, au contact d'anciens phyllades qu'il paraît avoir *cuit*, le granit semble si intimement mélangé avec ces phyllades, qu'en quelques points il est impossible de voir la ligne de séparation. Enfin on y trouve quelques schistes à rares empreintes végétales, etc., etc. En tous cas, ce granite est plus récent que les diorites, et il modifie *les schistes à végétaux de la grauwacke, ou du carbonifère inférieur*. Ce dernier curieux granite m'a été signalé par la correspondance (inédite) entre M. Mougeot et M. Perrin.

Près de Sapois, et entre Sapois et La Bresse, il existe un granite commun, en rapport avec des eurites, vu et cité par la Société géologique de France lorsqu'elle s'est réunie dans les Vosges.

M. Delesse a aussi cité (page 32 ; *Du pouvoir magnétique des roches*), un curieux accident de métamorphisme d'un granite commun au contact de l'aphanite, derrière l'église de St-Bresson. Les trois derniers granites cités me semblent

de même âge, et de plus fort récents : tous trois en rapport avec certains trapps, aphanites ou eurites.

Le granite commun passe quelquefois au porphyroïde, par un peu plus de développement de ses cristaux, mais il est toujours facile de ne pas confondre cette sorte, produite par une cause accidentelle, avec le granite porphyroïde, en masses et en filons. Tel est le cas du granite des vieilles Huttes, et d'un autre à la cîme du Barrenkoff, qui sont entourés des lambeaux de terrain schisteux soulevé. Le granite du Barrenkoff fut cité d'abord par M. Puton comme un filon de granite commun au travers du granite porphyroïde. Ce fut le docteur Carrière qui, me conduisant sur place, me fit voir et saisir les relations de métamorphisme.

Entre Saales et Bruche, sur la nouvelle route créée en 1853, une masse de granite commun à grands éléments, (peu d'orthose, les 3/4 en quartz laiteux et mica vert noirâtre), est coupé par cinq ou six filons de roches porphyriques et amphiboliques. Vers les contacts de ces filons, le granite se charge d'aiguilles d'amphibole, et l'on peut avoir de beaux échantillons que l'on nommerait granite syénitique. Il n'est presque pas modifié auprès de filons feldspatiques, sinon peut-être qu'il contient un peu plus de mica ; et ces filons empâtent des fragments de granite dont les arêtes et angles sont restés intacts.

GRANITE PORPHYROÏDE.

Un granite porphyroïde à deux feldspath existe sur la route de Gérardmer à Longemer, et aussi sur celle de Gérardmer à Sapois ; il présente de grands cristaux d'orthose blancs ou roussâtres, et de petits cristaux d'albite jaunâtre ou verdâtre. Le quartz est laiteux et cristallin, le mica est noir. Voilà pour le type, auquel je propose de donner le nom de granite à deux feldspath ; il n'est pas exclusivement à Gérardmer, et se retrouve encore ailleurs : il en existe de roses, de roux, de noirs, etc. Celui dont il s'agit en ce moment situé entre Gérardmer et Longemer

est coupé par un filon d'hyalomicte près des dernières maisons de Gérardmer; son grain devient de plus en plus fin en avançant vers Longemer (même fait à la descente vers Sapois). D'autres filons de porphyre quartzifère et d'eurite porphyroïde le coupent également, et il butte en se terminant brusquement contre le puissant filon d'eurite porphyroïde, quartzifère gris, qui forme la barre du lac de Longemer. Il me fut impossible de voir les limites de cette énorme masse, mais ce qu'elle offre de plus remarquable, ce sont les changements de couleur, de grain, de texture, qui ont fait donner plusieurs noms à ce granite d'une seule et même masse.

Sur la route de St-Dié à Gérardmer, au-delà de Gerbépal (cote du Plafond), s'étend, vers Martimpré, un granite porphyroïde en contact avec des schistes modifiés, (d'âge inconnu), du gneiss rose friable, du gneiss rose lithoïde, du gneiss gris roux, d'aspect terreux, etc. etc. On peut en obtenir plus d'une douzaine de variétés, et le granite n'offre aucune trace d'endomorphisme. Il y a quelques arkoses tant au Plafond même qu'en descendant vers l'exploitation des tourbes, mais on ne peut voir leurs limites sous l'épaisse forêt. Sont-elles en relation avec le granite ? Un peu plus loin, le granite est traversé par un étroit filon d'eurite porphyroïde dont les deux épontes, bien parallèles, sont nettement séparées du granite, bien que soudées parfaitement avec lui.

Au col de Lièvre existe un granite porphyroïde qui passe au gneiss, par l'intermédiaire d'une leptynite. Il est déjà cité dans le mémoire de M. de Déchen (pag. 57) comme formant une seule et même roche. La leptynite rose, de même couleur que le granite, lui est liée ici, et n'est que la modification qu'il a éprouvée au contact, tandis que le gneiss est un schiste altéré qu'on peut suivre cependant, mais assez difficilement, jusqu'à Lièvre et au-delà. Ce schiste me paraissait devoir être rapporté à l'époque des Grauwackes.

Un granite porphyroïde d'un beau blanc se trouve entre Ste Croix et Ste Marie, (orthose blanc laiteux, quartz blanc

et mica noir peu abondant). Il présente quelques cristaux d'orthose de plus d'un pouce. Vers le contact de cette masse avec des phyllades satinés qu'il a modifiés, le granite est à grain fin, de sorte que dans tous les cabinets Vosgiens on le trouve sous le nom de leptynite blanche.

Pendant que je parle des granites porphyroïdes blancs, il ne faut pas oublier ces masses blanches, qui ont donné le nom au lac blanc. C'est encore un de ces granites à deux feldspath, avec un orthose blanc laiteux et un second feldspath verdâtre à éclat résinoïde ou comme gras. J'ai déjà cité plus haut les granites à deux feldspath de Longemer, Sapois, qui vont jusqu'à la Bresse. Ces derniers, qui leur sont très analogues, et qui s'étendent en partie par le Valtin sur le versant de Longemer sont-ils les mêmes ? Mais sans que l'on voie où se fait le changement, ce même granite, à la descente du Valtin vers Longemer, est de couleur rose. Son deuxième feldspath est alors de l'oligoclase à demi rubéfiée. C'est ce qui se reproduit aussi vers Rougimont, où le beau rouge du granite a sans doute fait donner ce nom à cette localité. Ici il passe souvent à une couleur violette. De quel âge sont ces granites à deux feldspath si répandus dans les Vosges ? Comme je n'ai pu l'établir , et que je me suis borné à des conjectures, je supprime cette longue discussion.

Le granite porphyroïde de Rupt, de Ranfaing, du lac de Fondromé, etc. se charge peu à peu de cristaux d'amphibole, et passe d'un granite syénitique à une véritable syénite. Celui du lac de Fondromé est le plus curieux à visiter, car d'un coté il passe à la leptynite, et de l'autre à une véritable diorite. Celui de Ranfaing à été indiqué par la Société géologique de France comme en contact avec une roche amphibolique qui fut prise pour un diorite. Ne serait-ce point plutôt un passage semblable à celui du lac de Fondromé ? Question à étudier.

Je placerai, à coté de ces derniers, le granite porphyroïde d'Andlau, (à grands cristaux d'orthose rose violacé, et un 2e

feldspath, verdâtre ou blanc, qui se rubéfie ; quartz à éclat gras abondant et mica noir). Il est traversé par plusieurs filons de diorite et vers les contacts il se charge de cristaux d'amphibole. On le voit dans les collections vosgiennes, sous le titre de granite-syénitique d'Andlau.

En sortant de Plombières, sur la route de Vagney, on voit une masse de granite porphyroïde, (orthose blanc, quartz laiteux, mica brun tombac, avec quelques petits cristaux roussâtres d'andésite). A la première montée ce granite se charge presque brusquement de fines lamelles d'hornblende, et très peu après de cristaux de la même substance. Voici donc encore un granite syénitique. Ce que ce granite offre de plus remarquable, c'est sa décomposition profonde autour de Plombières : les quelques fissures qu'il présente sont remplies d'une matière blanche savonneuse (saponite) et de nombreux cristaux de chaux fluatée. Ces accidents, dus sans doute à l'influence des sources thermales, sont surtout curieux à étudier à la fontaine Amélie et sur la route d'Epinal.

Des faits et phénomènes analogues sont encore à étudier autour de Bains. Et en parlant de décomposition en grand des granites, je ne puis oublier de mentionner la décomposition profonde du granite porphyroïde à la côte de Sainte-Marie, qu'on peut étudier dans les coupures des premiers lacets de la route, versant nord, et dans des carrières de sable autour de l'auberge au Sommet. M. Carrière en faisait une étude spéciale dont il disait toujours qu'il publierait le résultat; la mort l'en a empêché. Il me fit remarquer et ramasser, dans le sable incohérent, des cristaux de feldspath orthose nettement cristallisés ; j'en recueillis de la grosseur d'une noisette, et Carrière me disait : ce n'est donc pas le feldspath qui se kaolinise ? Il me montra aussi dans les carrières, au sommet, des boules et blocs volumineux (plusieurs décimètres cubes), entourés de couches concentriques de plus en plus friables. Ces blocs étaient disséminés irrégulièrement dans les sables exploités, mais alors dépouillés de

leurs enveloppes concentriques. M. Carrière n'oubliait pas d'appeler mon attention sur les nombreuses variétés de granites dans ces blocs : granites gris, granites rouges, granites porphyroïdes, granites syénitiques, etc., etc., bien que tous semblassent appartenir à une même masse. On a ouvert depuis, en ce même sommet, lieu dit Haut de St-Dié, à la lisière du bois, une grande carrière de sable : les blocs à couches concentriques peuvent y être plus facilement étudiés. Comme je n'ai que des conjectures à produire, je m'abstiens. Il est bien fâcheux que M. Carrière n'ait pas publié ses observations ; je ne sais s'il a laissé des notes.

GRANITE SYÉNITIQUE

Pour mon propre compte, et jusqu'à nouvelles preuves, je regarde les granites syénitiques vosgiens que j'ai pu étudier comme des accidents métamorphiques. J'ai cité ci-dessus des granites porphyroïdes qui passent à des diorites par l'intermédiaire de la variété syénitique. J'ai indiqué un ou deux des faits les plus caractéristiques de la même transformation des granites au contact de filons amphiboliques. Il y a en outre de nombreux exemples du passage des deux espèces de granite commun et porphyroïde à la syénite, et cela dans presque toutes les localités qui entourent le massif syénitique des ballons. C'est le plus généralement autour des ballons que les géologues vosgiens récoltent leurs plus beaux échantillons de granite syénitique. En tous cas, ce sont de nouvelles études que j'appelle sur ces roches.

J'ai étudié sérieusement et à diverses reprises le granite syénitique de Biarville et de Nompatelize, soulevant et modifiant les schistes maclifères et des schistes d'âge inconnu (à Bourmont). Le granite varie beaucoup dans ce petit coin ; M. de Billy indique deux masses sur sa carte : granite commun et granite syénitique. On le voit à très gros éléments derrière Nompatelize : il est de couleur rose ou rouge

vif, et semble passer à un granite commun. Vers St-Remy, il est porphyroïde, et se charge de lamelles et de cristaux d'amphibole et en même temps d'un nouveau feldspath (oligoclase). Il est encore rose ou roux par suite de rubéfaction de ce dernier feldspath. En redescendant vers la Meurthe, il passe au gris. Il est interrompu, mais à Bourmont on revoit ce massif qui est, selon M. Carrière, une véritable syénite (orthose blanc sur pâte noire). Comme intermédiaire, on peut observer, en remontant le ruisseau, cette syénite ou granite syénitique à grain plus fin, à grains noirs d'amphibole, paraissant avoir subi une profonde altération. Plus loin, c'est un granite de couleur rousse ou violacée qui vient montrer un pointement au jour. On voit donc que ce très petit coin des Vosges demande une étude sérieuse ; et il y a tant de localités dans ce cas, surtout autour des ballons !

Je rappelle ce qui est dit dans le travail de M. de Déchen sur les granites syénitiques de Zolbach et de Fondrupt, où le granite contient des fragments de syénite et où la syénite est traversée par des veines de granite. Je rappelle aussi cette autre mention, dans le même ouvrage, de *réseaux* et de veines de granite dans la syénite du Champ-du-Feu.

Les passages du granite à ses diverses variétés : gneiss, leptynite, diorites et syénite, ne doivent pas être perdus de vue dans les études géologiques sur les granites des Vosges.

GRANITES DIVERS

Les trois classes de granite inscrites sur notre tableau ne suffisent pas pour les variétés que nous offrent les Vosges. Je suis donc forcé de mettre, sous ce titre général de granites divers, tout ce qui ne rentre pas dans ces trois catégories. Je ne citerai que quelques types, choisis parmi les principaux ou les plus curieux.

A Senones, sur le chemin de Ménil et au-dessous du jardin Guillermé, on voit un granite de couleur feuille

morte, riche en petits octaèdres de fer oxydulé. Dans les parties où ce granite se décompose, on recueille le fer oxydulé sous forme de sable que l'on vend pour sabler l'écriture. M. Carrière, examinant ce sable à une forte loupe et au microscope, y reconnut, mêlés aux jolis octaèdres du fer oxydulé, des grenats, des zircons et peut-être même des corindons. Dans ce granite il y a abondance de talc stéatite et de chlorite schisteuse qui remplissent toutes les fissures. M. Carrière le comparait au granite zirconien de l'Oural et de Suède, et le regardait comme un des plus récents des Vosges.

Un granite analogue au Champ-du-Feu, avec fer oxydulé, puis un granite avec grenats près de Plancher-les-Mines, cité et décrit par M. Thirria, seraient du même âge ou très voisins du précédent.

Un curieux granite est cité par Monet aux bords du lac de Lameck, dont les cristaux de feldspath orthose sont recouverts d'une enveloppe oligoclase rouge (rubifiée alors). Il appelle cette enveloppe une ceinture rouge. Ce granite (qui est à étudier) me rappelle un fait analogue cité je ne sais plus où. Je faisais des recherches sans rien trouver, lorsque je rencontrai autre chose, c'est-à-dire cette variété de granite à oligoclase, que Gerhard a nommée amausite, découverte d'abord à Mamiert en Moravie et décrite par Breithaupt, puis retrouvée et citée par de Leonhard dans l'Erzgebirge. Il serait très utile de comparer à cette roche nos granites à oligoclase du Ban-de-Sapt, du Moulin bourru à Saint-Jean-d'Ormont, etc. Je n'ai sous les yeux en ce moment que l'analyse sommaire, d'après Breithaupt, de la traduction d'un mémoire trop court sur l'Erzgebirge. Je crois donc que nos granites à oligoclase pourraient être les mêmes.

Un granite également curieux, et qui ne rentre dans aucun des trois groupes du tableau, c'est celui avec mica vert hexagonal, qui se trouve dans la direction de Bruche, sur

le versant sud-sud-est du Champ-du-Feu. Je crois ce granite très moderne (relativement).

Citons aussi ces nombreux granites à tourmalines, qui n'ont pas toujours le même facies ni les mêmes cristaux ; et remarquons que ceux de Lusse, de Saint-Hippolyte, et de Sainte-Marie, ont presque les mêmes caractères et seraient de même âge. Mais il y a aussi des tourmalines dans des granites paraissant différents, en face de Colmar, aux Xettes de Gérardmer, à Ranfaing, au Champ-du-Feu, etc. Quel est l'âge de ces granites ? question encore à résoudre.

En parlant des granites à tourmalines, j'ai eu le soin de laisser de côté et en dehors cette variété à laquelle on donne le nom de hyalomicte, dans laquelle on trouve les plus beaux cristaux de tourmaline. Ces cristaux n'y sont pas essentiels comme éléments, mais accidentels. Il y a des variétés d'hyalomictes qui ne se sont formées qu'au voisinage de filons quartzeux par injection du quartz dans le granite. C'est à cette variété que M. Virlet donna le premier le nom d'hyalomicte. Il y a cependant des hyalomictes en filons, généralement très étroits, par exemple celui que j'ai cité dans la leptynite : il n'a que quelques centimètres d'épaisseur.

La plus belle variété d'hyalomicte dans les Vosges est celle de Forgotte à Gérarmer, d'un beau blanc ou légèrement rosée, avec des agglomérations de lamelles de mica argentin, réunies en forme de plumes ou de panaches. Les cristaux de tourmalines y sont très petits, bien nets mais assez rares (de $1^{m.m}$ à $1^{m.m}5$). Reste à déterminer le véritable âge relatif de ces hyalomictes.

SYÉNITE. (Généralités).

« C'est Verner qui, le premier, a donné ce nom de syé-
» nite aux roches de Plaouen près Dresde, croyant, par
» erreur, que tous les obélisques et monuments égyptiens
» conservés à Rome contenaient de l'amphibole. Les mo-

» numents de Rome ne contiennent en réalité pas d'am-
» phibole ; et le plus bel obélisque, celui de la place Navone,
» n'en a pas non plus, mais seulement des taches de mica
» noir. Enfin, M. Wad, dans sa description géognostique de
» l'Egypte, page 648, affirme qu'il n'existe point à Syène de
» formation indépendante de syénite, mais seulement un beau
» granite rose, dont on tira presque tous les monuments
» égyptiens. » (*Humboldt. Cosmos. t. IV.*)

M. de Humboldt, dans son *Essai sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*, ajoute que les fragments avec amphibole qui ont trompé Verner par leur analogie avec la roche de Plaouen, n'étaient que des accidents de granite où l'amphibole avait remplacé le mica.

Je rappellerai, pour ceux qui veulent commencer cette étude, que, tous les granites sont composés essentiellement de trois substances, quartz, feldspath et mica. Quand l'amphibole remplace le mica on a la syénite. Si le mica manque, c'est la pegmatite, etc. etc. On comprendra peut-être mieux alors les passages de ces roches de l'une à l'autre, ainsi que les nombreuses variétés intermédiaires.

Le travail le plus considérable et le plus complet sur les syénites des Vosges est un mémoire de M. Delesse, intitulé : *Syénite du Ballon d'Alsace* (*Extrait des mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 1847, *in-4°*). A la page 15 de ce mémoire, on lit : « Elle forme (la syénite) les massifs
» des ballons de Servance et de Giromagny. Elle prend un
» grain plus fin vers les limites du massif, ce qu'on peut
» étudier dans les vallées de Plancher-les-Mines, de Masse-
» vaux et de la Moselle. » Et dans les conclusions : « Outre
» les variétés (de syénite) que j'ai décrites, elle en renferme
» un très grand nombre d'autres. Il serait superflu d'en
» donner une description complète, on peut les étudier
» dans les musées de Strasbourg et de Besançon et dans les
» collections vosgiennes. »

De cette courte citation du mémoire de M. Delesse, il ressort deux choses importantes à notre point de vue géo-

logique. D'abord la différence de grain qui distingue les bords des massifs; ensuite les *nombreuses variétés* qu'il ne fait qu'indiquer. Ce protéisme des caractères est une preuve de plus de l'opinion du passage d'une roche à l'autre.

M. Hogard ne regarde pas la syénite comme une roche particulière, mais seulement comme un des accidents du granite. On lit, page 33 de son *Tableau méthodique des roches des Vosges* (1877). « Les syénites appartiennent à la même » formation que le granite, dont elles ne sont qu'une mo- » dification, et auquel elles passent par diverses nuances, » ainsi qu'aux diorites et aux eurites porphyroïdes. »

M. de Billy ne fait pas non plus une classe de la syénite. Dans son mémoire accompagnant la carte réduite géologique des Vosges, à la suite de trois groupes granitiques, dont le troisième est dit granite porphyroïde, il constate que ce 3e groupe renferme la syénite des autres auteurs. C'est son troisième granite qui forme les ballons de Servance et de Giromagny et qu'il indique se continuant depuis Massevaux jusqu'à Corravillers (Hte-Saône).

SYÉNITE COMMUNE.

SYÉNITE PORPHYROÏDE.

Ces deux termes au tableau ont l'inconvénient de faire supposer qu'il y a deux époques de syénite. Il y a effectivement deux grands types et même plusieurs; M. Delesse nous l'a appris. La syénite à grand cristaux d'orthose, dite porphyroïde qui forme la masse du ballon, et la syénite à grain fin, dite par quelques auteurs syénite compacte, qui se trouve sur les bords des ballons. Aussi rencontre-t-on dans les collections vosgiennes les trois types, compacte, granitoïde et porphyroïde. Pourquoi M. Carrière a-t-il rejeté le premier groupe (compacte), en admettant le second (granitoïde), et cela pour placer dans son tableau le seul terme de syénite commune, terme que je voyais pour la première fois ?

Je le lui demandai à lui-même. Il y réunissait d'abord, me dit-il, toutes les syénites à grain fin et une grande partie des granitoïdes. Les syénites compactes de Déchen, Monet, Rozet n'étaient pas des syénites pour lui, voilà pourquoi il n'avait fait que deux groupes. Il me dit encore qu'il partageait entièrement l'avis de M. de Billy, que toutes nos syénites vosgiennes ne devaient être considérées que comme des variétés du granite, opinion qu'il ne lui fut pas difficile de me faire adopter, car il me donnait ses leçons et ses conseils sur les lieux mêmes et devant des passages où il me montrait les intermédiaires.

Le mémoire de M. Delesse sur la syénite des ballons de Servance et de Giromagny cite deux grands types de cette roche : 1° au ballon de Servance, orthose, andésite blanc, amphibole et quartz ; 2° au ballon de Corravillers et du Haut du Them, orthose, andésite rouge, amphibole et quartz. Il ne cite pas la belle syénite brune des environs de Giromagny, avec ses grands cristaux d'orthose de deux à quatre centimètres de longueur. C'est aux environs de cette variété brune que l'on recueille les variétés dites feuille morte, violacée, et aussi une variété d'un rose vif, que l'on comparait à celle de l'obélisque de Luxor.

M. Delesse a dit qu'il y avait de nombreuses variétés dans la syénite de ce massif et surtout vers les bords. C'est donc vers le périmètre de cette masse qu'il faut l'étudier. C'est sur divers points de ce périmètre que M. Carrière me fit voir des passages de syénite à granite, et successivement des passages à diorite et à eurite porphyroïde. Ainsi, en montant du Chantoisot au Barenkopf, dans le lit du ruisseau, on peut suivre facilement ce que M. Carrière me fit examiner : d'abord une roche euritique typique, où les éléments sont indiscernables : couleur gris roux, grain très fin, cristallin ; cette même roche, suivie en montant, laisse voir les éléments devenir distincts (quartz, feldspath et amphibole). On ne sait encore si c'est une belle leptynite ou un granéolite ; tandis que, quelques mètres plus bas, on distingue à la loupe

d'abord, à l'œil ensuite, les éléments d'une syénite qui arrive enfin avec ses grands cristaux de feldspath.

Toutes les variétés qu'on pourra faire aussi nombreuses qu'on voudra, et qu'on ira voir, comme dit M. Delesse, dans les musées et collections, ne nous apprendront rien de l'âge de ces syénites. L'âge de la plupart reste encore très problématique, même pour moi, qui, aidé des Carrière, des Mougeot, des Lesslin, ai pu resserrer cet âge dans des limites suffisamment étroites, mais qui demandent à être étudiées encore.

Au Hohneck on voit une syénite liée intimement au granite qui lui fait suite et descend sur le versànt oriental ; ce granite est encaissé un peu plus bas entre une muraille de roche feldspathique et une eurite compacte que Carrière croyait d'abord une roche métamorphique.

Au champ-du-Feu existe une curieuse variété de syénite qui provient de la granulation des diorites inférieures, et passe ensuite au granite, dans lequel elle se trouve enchassée, (déjà citée par M. Rozet.)

Une syénite, qui est en filon étroit, vient percer jusqu'au gneiss et présente certains phyllades au pied du Climont, entre Lubine et le col par où l'on va aux fermes dites du Climont. Elle est à grain fin, ne semble nullement endomorphisée, et ne parait pas non plus avoir beaucoup modifié le gneiss, dont elle se sépare tantôt nettement, tantôt en brisures et courbures des feuillets au contact. Cette syénite, comme les dernières citées, est de la variété *commune* à petit grains. (Carrière.)

Les variétés granitoïdes, que j'ai citées dans mes premières lettres, étaient celles de La Bresse, du Tholy, de Cleurie, de Rochesson, de Ste-Marie (celle du Brezouares) et de Lièvre (celle du Béliard), cette dernière à grandes lamelles de feldspath, contenant peu de quartz, d'amphibole et de mica. Cette belle syénite passe au granite et ce dernier à la leptynite. Puis c'étaient les syénites de Gérardmer, du Haut-du-Roc,

etc., etc. et de plusieurs localités situées aux limites inférieures des ballons, sur le versant de la H^{te}-Saône.

Les syénites, dites porphyroïdes, sont les belles variétés du milieu des massifs des ballons; et, en dehors des ballons, je ne citerai que les suivantes : près de Natzviller, une syénite à grand cristaux de feldspath (lamellaire, brillant), amphibole, quartz et mica; elle passe au granite d'un côté, et de l'autre, elle est altérée au voisinage d'un puissant filon de porphyre quartzifère gris; au sommet de la côte de Ste-Marie, lieu dit à la pierre de Lusse, une syénite porphyroïde. On peut suivre, sur le versant nord, le passage du granite à la syénite, par l'intermédiaire d'un granite syénitique dont plusieurs blocs roulés couvrent le le sol aux environs; la syénite de St-Michel, près de St-Dié, à feldspath orthose blanc, dans une pâte noire d'amphibole et de mica, appelée, par les marbriers d'Epinal, granite demi-deuil. J'ai déjà décrit cette roche dans l'étude de la ligne ferrée de St-Dié à Lunéville et je l'ai citée ci-dessus à l'article granite syénitique.

PROTOGYNE

Il n'y a sans doute pas, dans toutes les Vosges, une seule roche de protogyne sortie du sein de la terre, soit massive, soit en filons, sous cette forme et composition chimique qui caractérise ce terme de protogyne; il n'y a que des masses altérées au voisinage de filons serpentineux, ou par de nombreuses fissures remplies de talc ou de stéatites.

Minéralogiquement, on appelle protogyne un granite où le mica est remplacé par du talc: aussi y a-t-il de nombreuses variétés de cette roche. On rencontre en effet dans les cabinets vosgiens les types suivants: protogyne à grain fin, protogyne compacte (plus rare), protogyne granitoïde, protogyne porphyroïde, nomenclature calquée sur celle des variétés de granites, s'appliquant à presque toutes les roches

des Vosges et présentant d'autant plus d'inconvénients qu'il s'agit d'étudier l'âge relatif de ces diverses roches.

Je ne citerai qu'un ou deux des nombreux accidents talqueux dont j'avais rempli mes lettres à M. Mougeot.

Ce protogyne, déjà signalé par M. Hogard lieu dit au pont de Soba, près d'Epinal, est décrit comme altération du granite, page 31 de son tableau des roches des Vosges. « Le granite et la leptynite altérés renferment du talc et passent au protogyne. »

Le très curieux point du sommet du Brezouart, au-dessus de Sainte-Marie, point déjà cité pour le granite syénitique, doit l'être encore pour le protogyne. On ne trouverait guère dans les Vosges un aussi curieux coin pour y récolter les variétés du granite et autres roches. Peu sont coupés par autant de filons. On y rencontre du protogyne aux lieux dits : à la Crète de [illegible]le morte, en contact avec une belle roche à pâte d'amphibole et de cristaux de même substance ; à la Crète du robinet, où le granite est altéré par de nombreuses veines talqueuses ; à la côte dite Haut de St-Dié, lieu dit à la Pierre de Lusse ; enfin dans la forêt du col du Bonhomme, où le granite se lie à la serpentine par l'intermédiaire d'un beau protogyne d'un vert foncé.

De l'autre côté de Sainte-Marie, en allant à Sainte-Croix, un protogyne à base de feldspath laminaire (couleur roux brique, avec stéatite et chlorite), n'est qu'un accident du granite qui occupe le sommet, entouré de gneiss qui rampent sur tous les versants de cette montagne.

Le beau protogyne des Xettes à Gérardmer n'est non plus qu'un accident de granite modifié au contact du filon de serpentine qui fait saillie un peu au-dessous de l'entrée de l'ancienne mine. Ce sont des variétés très protéïques de grain, de couleur, avec nombreux minéraux accidentels : la roche est belle, de couleur vert pomme et vert bleuâtre. Ce n'est qu'un des accidents d'une masse granitique que j'ai citée plus haut, qui se lie à la leptynite et au gneiss de Vologne, et de Martimpré. J'ai déjà posé cette question : le lambeau

granitique isolé, au canton des Xettes, est-il de même masse et de même âge que le massif du bord de la Vologne ?

Un autre beau protogyne vert se rencontre tout contre les dernières maisons du Valtin (le grand Valtin.) Ce n'est non plus qu'un accident de métamorphisme du granite au voisinage de filons serpentineux.

Un protogyne granitoïde gris verdâtre, lieu dit au Saut de la Truite, au pied du grand ballon, est dû à des filons d'euphotide avec diallage, et aux nombreuses veines remplies de matières talqueuses qui pénètrent le granite.

Dans la Bresse vosgienne, entre La Bresse et Gerbamont, un granite porphyroïde, pénétré et traversé par de nombreuses veines de quartzite blanc laiteux, passe au protogyne (protogyne vert granitoïde) vers Gerbamont, sans qu'on voie la roche modifiante. C'est une curieuse roche à étudier, présentant de belles lamelles d'un talc hexagonal blanc verdâtre avec reflets tantôt argentins, tantôt brisés.

Le seul protogyne rouge indiqué dans les Vosges par Rozet, est celui de Noir-Rupt, commune du Tholy.

M. Carrière a indiqué une autre localité où le protogyne est également de couleur rouge, au Gris Mouton en descendant vers Cleurie. Je ne connais pas cette localité.

Je terminerai avec cette roche en citant un dernier affleurement très restreint, que j'ai rencontré au-dessus de Lubine, sur les contreforts du Climont, mais sans voir ni les bords ni les relations de cette roche avec les voisines.

PEGMATITE.

La pegmatite est une roche non moins protéïque que la précédente; mais quelquefois en masses très considérables, paraissant être sortie en cet état du sein de la terre, chose possible, en effet. M. Carrière penchait beaucoup à croire que les grandes masses de Saint-Blaise, Raon et autres avaient pu surgir ainsi par des crevasses ou des failles. M. Carrière s'arrêtait souvent et longtemps à un dyke qui semble avoir

barré autrefois la vallée de la Meurthe entre Raon et Saint-Blaise (il y a des dikes ou filons entre Raon et Saint-Blaise); et cet énorme dike, il le regardait comme éruptif, tandis qu'il conservait encore des doutes sur l'origine de la grande masse qui s'étend jusque près d'Etival, se demandant si ce n'étaient pas des granites, privés, mais non entièrement, de leur mica.

Minéralogiquement, la pegmatite n'est autre chose qu'un granite privé de mica : quartz et feldspath seuls, voilà ses éléments constitutifs. Leurs proportions diverses font cependant de nombreuses variétés dans cette roche.

Rozet disait de la pegmatite qu'elle se trouvait le plus généralement à la base des masses de granite et qu'elle passait au granite en prenant du mica, et à la leptynite en prenant une texture grenue.

La pegmatite se charge souvent de tourmaline; c'est le plus généralement un indice de la transformation des granites, la tourmaline jouant le même rôle que les grenats dans les roches schisteuses et calcaires. Ainsi il existe des pegmatites à tourmalines à Sainte-Marie, à Lusse et à Saint-Etienne, cette dernière décrite minéralogiquement dans un mémoire spécial de M. Delesse.

Un grand nombre de roches de pegmatite sont en pleine décomposition. MM. Rozet, Hogard et autres attribuent cette décomposition à l'abondance du feldspath. On lit dans Rozet que cette roche se décompose à l'air quand elle est « riche en feldspath »; d'un autre côté, M. Carrière pense que c'est à la même cause qu'est due la décomposition du granite à la côte de Sainte-Marie, et il me faisait remarquer que, dans la pegmatite comme dans le granite, on retrouve souvent des cristaux de feldspath intacts, quand la roche n'est déjà plus qu'une arène. Il est donc doublement regrettable que notre ami Carrière n'ait rien publié sur ce sujet.

Une pegmatite, accident du granite, existe au-dessus des fermes dites du Climont, lieu dit les Fermes d'en bas. Si de la ferme on remonte le petit ruisseau qui arrose les prés

et descend des contreforts du Mont, on remarque, à l'entour des fermes, un gneiss en décomposition, limité vers le col de Lubine par un mur de granite commun. Nombreuses veines de quartz et quartzites traversent ce gneiss surtout le long du chemin creux en forêt, qui va à la Salcée. En suivant le ruisseau indiqué, j'y ai rencontré les roches suivantes : un granite gris et rougeâtre, empâtant des fragments de gneiss (non altéré) qui l'entourent. Ce granite devient de plus en plus rougeâtre en montant et on le voit traversé par un dyke de quartzite gris roux, et par un très étroit filon d'une roche feldspathique porphyroïde. Entre ces deux filons, le granite est passé à une véritable pegmatite de couleur rose pâle, passant au gris roux auprès du filon de quartzite. Les surfaces de contact entre granite et gneiss offrent quelques rares aiguilles de tourmaline, et en certains endroits un peu de mica argentin : en choisisssant les échantillons, on y trouverait une véritable hyalomicte. Entre ces deux filons dans la pegmatite, qui était alors exploitée pour charger la nouvelle route (1850-1851), j'ai vu une ou deux agglomérations de tourmalines, où l'on aurait aussi pu obtenir des échantillons d'une tourmaline à cassure finement grenue ; et à l'entour de ces groupements, quelques cristaux avec leur pointement, ce qui est rare dans les Vosges. Un peu au-dessus du point où le ruisseau tourne brusquement contre des blocs du second filon, la roche granitique reparait (et se continue jusqu'à l'entrée de la forêt, où elle est traversée encore par un filon de porphyre quartzifère. Curieux point à examiner pour cette pegmatite, brusquement intercalée entre deux filons. De l'autre côté du vallon, j'ai aussi rencontré un lambeau de pegmatite avec tourmalines sur les flancs du Climont. Je quittais la ferme dite du Haut, reconduit à Lubine par le fermier, suivant un sentier qu'il prétendait plus court.

Une pegmatite également curieuse est celle qui a été signalée autour de Ste-Marie-aux-Mines, comme renfermant du pyroxène, (Decken, Rozet, Delesse). Ce pyroxène serait de

la variété fayalite, d'après les analyses de M. Carrière. Je ne crois pas qu'il y ait erreur, M. Carrière étudiant longtemps et minutieusement ses analyses, et ses études de cristaux étant d'une exactitude irréprochable, Ce nom de fayalite fut donné pour la première fois à un minéral volcanique découvert dans une trachite de l'île de Fayal, aux Açores. Un minéral volcanique, même de l'époque volcanique ancienne (des trachytes), ne devrait pas être retrouvé dans les roches éruptives des premiers âges du globe. En tout cas cela demande à être étudié de fort près. Je conseillerais d'étudier en même temps les autres pyroxènes si nombreux autour de Ste-Marie, bien que dans des roches différentes : par exemple le pyroxène, variété thalite des calcaires et des gneiss du St-Philippe ; les divers pyroxènes cités par M. Leslin, comme découverts dans les mines de Ste-Marie, puis la variété malacolite, qui a été citée par quelques auteurs comme se trouvant dans le calcaire : selon MM. Carrière et Delesse, c'est bien la variété thalite qui se trouve dans les calcaires. Alors la variété malacolite serait peut-être celle des pegmatites. Autant de questions qui attendent nos jeunes amateurs.

Plusieurs autres variétés de pegmatites attendent aussi les études dans ce petit coin de Ste-Marie ; ce sont les lambeaux du St-Philippe, de Phaunoux,, du canton de Fertrux. En ce dernier point, ce n'est qu'un granit qui a perdu son mica, et qui est devenu très riche en quartz, au voisinage de puissants filons de quartzites.

Sur la pegmatite avec tourmalines de St Etienne nous avons un excellent mémoire de M. Delesse. (*Ext. des Ann. des Min. tom. XVI, 4e série.* 1849). Une pegmatite, très analogue à celle de St-Etienne, est celle qui existe à Lusse, lieu dit entre Lusse et Merlusse, et celle des lambeaux sur la même commune, à l'entrée du petit bois de M. de Lesseux, au-dessus de la prétendue mine de zinc. M. Carrière m'a conduit exprès visiter ce point intéressant. La pegmatite de Lusse est généralement d'un beau blanc, taché par places

(plus riches en feldspath) d'une belle couleur rose de chair. Elle présente de très petites et rares paillettes de mica, blanc argentin, de jolis cristaux rhomboïdaux d'un grenat rougeâtre passant au vert par altération; des cristaux de tourmaline noire, souvent mâclés dans le sens de l'axe, et offrant alors des baguettes de la grosseur du doigt et de plusieurs centimètres de long. Les pointements y sont rares, et ces gros cristaux sont très fragiles. M. Carrière, en présence des grenats, croit à une roche métamorphique. Mais quelle est la roche modifiante? quel en est l'âge?

Revenons au type de Raon-l'Etape, avec deux pegmatites bien distinctes. D'abord les dykes qui coupent la vallée entre Raon et St-Blaise ont dû faire autrefois un immense lac de la vallée du dessus; cette roche, d'un gris plus ou moins roux, est évidemment éruptive. Quant à la pegmatite en masse, c'est un granite à gros grain où le mica, de couleur brune, est devenu rare sinon tout à fait absent. J'ai étudié ce coin de Raon-l'Etape, tant pour ces roches que pour le prétendu trapp. J'ai pu reconnaître trois filons de pegmatite qui traversent et soulèvent des grauwakes et des schistes tellement modifiés qu'on ne peut fixer leur âge; puis les filons de porphyre dioritiques modifiant ces schistes à l'état de trapp (on nomme ainsi, pêle-mêle, la roche, les filons et la roche modifiée); puis encore un filon de granite à gros grain dans le bois communal, à la base de la montagne de la Cheville, Tous ces accidents sont d'âges relatifs différents. Je concluais dans mes premières lettres que la grande masse de pegmatite, partie en décomposition, tant entre Raon et St-Blaise, qu'entre Raon et la Trouche, ne serait pas de même âge que la pegmatite en filons, mais plus ancienne, et liée au granite. (Rozet décrit déjà le granite passant à la pegmatite à Raon). J'avais cru voir à Raon, derrière la scierie Gessler, dans de petits *hagis*, la pegmatite en filons couper la pegmatite en masse; mais des carrières ouvertes pour en tirer des meules m'ont fait voir un simple contact, qui pourrait bien être celui des bords de la masse, mais qui n'explique nullement

une pénétration. Nulle altération du reste dans aucune des deux roches, même au contact.

La masse de pegmatite qui reparaît entre Etival et St Remy, totalement séparée de la précédente, est-elle de même âge? Est-elle son prolongement? On la voit à peine sous la végétation, aussi faut-il de nouvelles études. De grandes tranchées vont être ouvertes dans ces pegmatites, au lieu dit Chabré à Raon, pour extension, dit-on, de l'extraction des trapps.

Après les masses de pegmatite de Raon et d'Etival, la pegmatite qui s'en rapproche le plus par les caractères extérieurs est celle qui a été citée et décrite par Hogard, au Val-d'Ajol. Elle passe de la texture grenue à grain fin à une texture à gros grain; M. Hogard décrit cette roche comme traversant le gneiss.

Rozet a décrit une pegmatite que je suis allé voir spécialement. C'est celle de derrière la ferme de Bergenbach à Odren, (*sic :* pour Berembach et Odern). Au bas se trouvent des roches puissantes d'eurites compactes selon Rozet, et que je crois des schistes et des grès de la grauwacke fortement modifiés. Un granite porphyroïde parait reposer dessus. « Il y a soudure et nullement passage de l'une à l'autre » dit Rozet : j'ai vérifié ce premier fait, et cet autre qu'il indique ainsi : « La formation granitique commence alors » par une pegmatite granulaire, qui finit par prendre du mica, et passe au granite. (page 40). » Il n'y a point de tourmaline, mais quelques rares et petits grenats, plutôt en grains qu'en cristaux, surtout dans les roches inférieures, dites eurites. C'est le seul point ou j'aie pu réunir les schistes altérés au groupe de la grauwake; par conséquent les roches éruptives sont beaucoup plus récentes.

Rozet a aussi appelé pegmatite à grandes lames de mica, un véritable granite qu'il cite dans la forêt de Schauffhous, au Val de Lièvre. C'est bien un granite. On en exploita vers 1854-1855 un tout semblable (pour charger la route), entre Gemaingoutte et Wisembach. Il était à lames de mica larges d'un doigt, même plus, et longues de plusieurs dé-

cimètres. Il était avec quartz blanc laiteux dominant, orthose blanc ou roussâtre réuni en nodules ou noyaux. Je réunis avec Carrière ces prétendues pegmatites aux granites.

Je terminerai avec la pegmatite en citant ces beaux échantillons de mes collections (nos 3138 et suivants) que je fis passer à M. Mougeot, et qui excitèrent très vivement son intérêt et ses nombreuses questions. Cette pegmatite est formée d'un bel orthose rose ou rouge, paraissant écailleux, de quartz laiteux passant rapidement du compact à un état écailleux, s'écaillant (par petites lamelles), de talc verdâtre en fines et rares paillettes avec d'autres paillettes également très fines, d'un mica argentin. Lorsque le quartz domine, on a une pegmatite de couleur blanche, et plus ou moins rose ou rouge quand c'est au contraire le feldspath qui est dominant. Cette belle roche provient d'altérations de granites au voisinage de filons serpentineux. Je l'ai trouvée à Champdray, et entre Champdray et Rehaupal.

Avec l'article pegmatite je viens de terminer la série du premier tableau. J'ai supprimé de mon premier travail toutes les considérations sur lesquelles j'établissais des âges encore problématiques. Comme c'étaient autant d'opinions nouvelles, il m'avait fallu accumuler une masse de détails servant à faire ressortir mes opinions, et mes conclusions n'en restaient pas moins contestables. Je n'ai donc gardé que l'observation exacte des faits, qui ne change pas avec la science, et qu'il est utile de conserver à nos successeurs.

J'ai indiqué plusieurs fois les inconvénients de notre nomenclature purement minéralogique. J'insisterai encore sur les difficultés d'employer les termes qui désignent notamment les deux dernières divisions du tableau. Soit qu'avec quelques arriérés parmi nos anciens géologues, on applique encore le terme de roches primitives à des roches plutoniennes, qui n'ont plus aujourd'hui aucun sens scientifique; soit qu'avec le plus grand nombre, on distingue ces roches en cristallines, massives et d'épanchement, les formes et les caractères si nombreux et si variés de la nature se prê-

teront toujours difficilement aux divisions et thèses trop simples ; et il en sera bien longtemps encore ainsi. Dans les Vosges seulement, le géologue rencontrera des granites, des syénites, tantôt en grandes masses, tantôt en filons, et grâce à une vicieuse nomenclature, on sera obligé de séparer ces roches dans les cabinets et de les rapporter, dans un mémoire, à des chapitres différents.

Il est bien certain qu'il y a des granites et des syénites de plusieurs âges dans les Vosges et ailleurs. Mais il serait possible d'admettre qu'au moment où la roche, granite ou syénite, peu importe, s'épanchait en masses considérables par les crevasses de la croute encore peu épaisse du globe, elle remplissait en même temps les moindres fissures des dislocations produites par les mêmes efforts des gaz souterrains comprimés, où ces matières plus ou moins fluides étaient poussées en même temps et par les mêmes forces. Il y aurait donc des masses et des filons contemporains. Plusieurs bras et rameaux de ces roches sont dans ce cas dans les Vosges, et une illusion qui m'a plus d'une fois trompé à mes débuts, ce sont ces bras ou rameaux que les roches envoient à travers les terrains en contact, ou soulevés par elles, ayant le plus souvent l'apparence de filons : et lorsque, faute de découvert ou de fouilles, on ne peut voir d'où sortent ces rameaux, on est le plus souvent conduit à les classer avec les filons. J'en passe plusieurs autres cas, ponr faire observer que, dans presque chaque article de cette étude, j'ai eu à noter des filons divers, traversant et caractérisant par là les roches traversées. D'où encore la nécessité, si l'on veut se placer à un point de vue purement géologique, de faire bon marché de la nomenclature minéralogique et d'étudier alors par groupes, en attendant une nouvelle nomenclature. C'est ainsi que j'avais fait dans mes premières lettres à M. Mougeot, et l'on comprendra mieux pourquoi il me réclamait de restreindre d'un côté, tandis qu'il ne savait quels détails éliminer, tous se trouvant nécessaires pour asseoir mes opinions, groupe par groupe.

Les différents articles cités dans ce mémoire ont été autant de groupes étudiés séparément, et comme s'ils eussent été des types. J'ai donné quelque extension aux groupes de Lubine, de Vologne, etc., où j'ai pu arriver à la preuve de l'âge, et, malgré toutes mes coupures, ce mémoire est encore long ; me voici seulement à la fin du premier tableau : il y a encore toutes les roches d'épanchement. Comme ce sont surtout ces dernières qui caractérisent les âges ou époques géologiques que j'ai adoptées, je compte traiter séparément chacune de ces roches en autant de monographies, analogues à ce que j'ai déjà publié pour les basaltes d'Essey (1), pour les prétendus trapps de Raon-l'Etape (2), et à ce que j'ai en cartons pour quelques autres roches.

Par anticipation sur l'étude à venir des roches dites d'épanchement, je commencerai par une critique nouvelle de notre nomenclature, Pourquoi laisser l'article granite avec les roches cristallines ou massives, et placer les diorites en tête des roches d'épanchement ? L'une et l'autre de ces roches existent dans les Vosges sous les deux états, en masses et en dykes ou filons. Comparez sur la carte géologique le massif granitique de Gérardmer avec le massif dioritique du Champ-du-Feu. L'un n'est pas moins important que l'autre.

F. LE BRUN.

(1) Trois mémoires publiés sur Essey-la-Côte : 1° Une visite à la côte d'Essey, Annales de la Société d'Emulation d'Épinal, 1849, page 196. 2° Nouvelles explorations géologiques à la côte d'Essey, même recueil, 1853, page 256. 3° Description des échantillons recueillis à Essey-la-Côte, Nancy. V· Raybois, 1856, avec pl.

(2) Notice sur la roche ignée nommée trapp, de Raon-l'Etape. Envoi en manuscrit au docteur Mougeot, qui en a donné une analyse dans les Annales de la Société d'Emulation d'Épinal, 1856, page 67 ; et un second mémoire, en réponse au questionnaire au point de vue industriel, donné par la chambre de commerce. Ce 2e mémoire est resté inédit ; plusieurs copies en ont été seules envoyées.

ESSAI

SUR UN

PATOIS VOSGIEN

(Uriménil. près Epinal)

TROISIÈME SECTION

GRAMMAIRE

Par N. HAILLANT

Docteur en droit
Avoué
Secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation.

Nous avons l'honneur d'offrir à nos très chers collègues de la Société d'Emulation la troisième suite de notre *Essai sur un patois vosgien*. Nous les remercions très sincèrement de la nouvelle preuve de l'encouragement qu'ils veulent bien donner à ces recherches en les admettant dans nos *Annales*.

Ces remerciements, nous les offrons non-seulement en notre nom personnel, mais aussi et surtout au nom de nos très obligeants correspondants, qui nous ont ainsi rendu possible la comparaison du patois de notre pays natal avec les autres patois vosgiens.

Cette nouvelle suite comprend trois parties : 1° Grammaire proprement dite (déclinaison, conjugaison, mots invariables);

2° Formation des mots (dérivation et composition), 3° Syntaxe. Nous aurions désiré traiter ici même l'importante question de l'orthographe. Malheureusement, nos loisirs deviennent de plus en plus rares; nous espérons toutefois retrouver cette intéressante étude quand nous mettrons au net notre *Dictionnaire* et nous lui ménagerons un paragraphe dans l'introduction de ce Recueil

Dans cette troisième étude, qui présente du reste quelques parties nouvelles, les inexactitudes et même les erreurs sont inévitables. Nous serons fort reconnaissant à tous ceux qui voudront bien nous les signaler et nous indiquer en même temps les améliorations que cette œuvre comporte.

Nous prions même toutes les personnes que ces recherches intéressent de nous transmettre les matériaux qu'elles pourront recueillir et qui nous permettront de mener à bonne fin les travaux que nous avons commencés sur les vieux mots patois, ceux qui sont tombés en désuétude, les expressions propres au langage populaire, les proverbes et dictons, devinettes, etc., dons nous donnons ici un aperçu.

PETIT PROGRAMME DE RECHERCHES SUR LES PATOIS VOSGIENS

Nous nous bornons à des aperçus très généraux sur quelques branches de ces études si intéressantes, et nous espérons continuer et varier ces petits programmes.

I. — MOTS VIEILLIS ET TOMBÉS EN DÉSUÉTUDE.

Ces mots n'existent plus pour ainsi dire plus que dans le souvenir des anciens du pays. Ils se rapportent généralement à la vie rurale, agricole, industrielle etc., à des travaux particuliers des champs ou de la maison, à des objets ou costumes tombés dans l'oubli, et surtout aux mœurs, coutumes et usages abandonnés, qui ont ainsi entrainé dans leur

disparition le vocable original qui les caractérisait. On serait tenté de les qualifier *d'archéologiques*.

II. — MOTS PROPRES AU PATOIS

M. l'abbé Pétin les a appelés « à peu près intraduisibles ». Ils n'ont pas, en effet, leur équivalent exact en français. Notre langue nationale ne les connait pas ou les a oubliés. Il est presque toujours nécessaire de recourir à une périphrase pour en traduire exactement la signification et les diverses acceptions. La plupart sont des expressions techniques ou rares dont la concordance avec le français proprement dit est inconnue ; mais parfois néanmoins elles se retrouvent dans le français vulgaire ou langue populaire locale.

En recueillant les mots de ces deux catégories, il faudra joindre la prononciation figurée, noter le genre et le nombre des noms et donner une définition aussi exacte et précise que possible. On pourrait même ajouter à l'appui quelques exemples bien choisis et topiques.

III. — PROVERBES ET DICTONS

Les proverbes et dictons, surtout ceux qui sont encore inédits, et qui ne seraient pas une simple traduction des proverbes français actuels, méritent d'être recueillis avec soin. Il serait bon d'ajouter la traduction et toutes les explications qui paraitront utiles.

Dans toutes ces études, il est généralement prudent de se borner au patois *d'une* seule localité, dont on notera soigneusement le nom, car il est rare de connaître également bien *deux* ou *plusieurs* langages populaires et d'en expliquer clairement toutes les nuances, toutes les finesses : l'étude exacte et complète d'un patois présente déjà beaucoup de difficultés et exige à elle seule de patientes et minutieuses recherches.

PREMIÈRE PARTIE

GRAMMAIRE PROPREMENT DITE

I. DÉCLINAISON

§ 1er SUBSTANTIF

GENRE

À l'encontre du français, le genre latin s'est conservé dans:

(a) *lohâte* lézard lacerta ; *ingue inque* ongle ungula.

(b) *dot* dent dentem.

(c) *èche hèche* (h muette) herse hirpicem.

(d) *sauce* saule salicem.

(e) *poèson* poison potionem.

Le féminin a passé au masculin dans *nau* (navis navem) auge. (1)

eudon tâche, ouvrage à faire, ordo.

Comparé au français, le patois donne les masculins suivants, dont les correspondants sont féminins:

Masculin patois	Féminin français
aurmâre	armoire.
boége, boéche	laine bège.
dragée	dragée.
èlogneuye	ligne de voiture.
gotterot	gouttière.
héche, éche	herse.
hête	hêtre.
idée	idée.
mâle	chanvre femelle.

(1) Le patois d'Uriménil n'a pas le descendant direct d'alveus, qui a donné le français auge,

Masculin patois	Féminin français
mastoque	massoque.
nau	auge
oge, oche	orge.
ôpinion	opinion.
poussot	poussière
reuye	rouille
r'lôge	horloge
sciâtique.	sciatique.
sé	seille
tiaivé	clavelée (1)

Il donne les féminins suivants quand les correspondants français sont masculins :

âge	âge.
aicier	acier.
aiffouaige	affouage.
aimadou	amadou.
aimidon	amidon.
aivreu	abri.
âne	âne.
angelus	l'angelus.
angre	angle.
àr	air.
as	as (t. de jeux de carte).
avé	ave maria.
carosse	carrosse.
chaime	chanvre.
dôsse	ados.
ètang	étang.
gite	gite.
guiche	bâtonnet, guillet.

(1) La même différence de genres se remarque dans les noms suivants, qui ne sont pas sans doute à proprement parler les mêmes mots : *golot* gorge (propr. goulot), *houche-cul* bergeronnette (propr. hoche-cul), *jambé* jante, *lot* lente, *moucherot* morve, *poétrau* poitrine (litt. poitrail), *poussot* poussière, *raidrôt* adresse, *saint* image, *trait* poutre.

meurgére	murger.
moéyotte	maillet
orgue	orgue.
œuvraige	ouvrage
ormonaich	almanach.
ôs	os
ours	ours
p'hhotte	pissat.
poèson	poison
puhotte	puisoir.
raitte	rat, souris.
rhime	rhume.
r'nifiesse	reniflement.
sauce	saule. (1)

Le neutre latin est devenu masculin dans *ôge ôche* orge hordeum, *keuyé* cuiller cochlearium, et féminin dans *hôle* huile oleum.

Le masculin mansus a-t-il donné les deux genres, savoir le masculin dans *moè* jardin et le féminin dans *mâ*, qui semble archaïque et seulement usité dans les lieux dits *Etang d'lai Mâ* Etang de la Maix (1)?

NOMBRE

Formation du pluriel

Le substantif semble rester invariable, du moins phonique-

(1) Nous observons aussi une différence de genre dans les noms suivants, qui traduisent généralement une autre idée primitive : *aiccreuche* accroc, *bodotte* nombril, *boude* mensonge (litt. bourde). *cénotte* panier à ouvrage, *grus* son (du blé), *hoûyesse* cri, *jôte* chou, *mènes* marc (de pommes de terre), *terraisse* limon, humus recueilli sur la route, *wampe* fanon.

(1) Nous ne croyons pas qu'on puisse confondre les deux vocables d'Uriménil *mâ* pétrin et *mâ* lieu dit, correspondant au français *meix maix*, bien qu'ils soient tous deux féminins, et que par suite d'une coïncidence fortuite, les lieux désignés de ce dernier nom aient présenté une certaine ressemblance gigantesque avec l'instrument dans lequel nos ménagères pétrissent le pain. Nous nous sommes déjà quelque peu expliqué sur ce point dans les *Noms de lieux*. Nous y reviendrons dans notre Dictionnaire. Il n'y a au fond que deux homophones.



ment, quel que soit le cas, quel que soit le nombre.

Mais s'il n'apparaît pas dans le langage parlé, il s'annonce par le contexte et l'ensemble des autres parties du discours.

Toutefois nous avons cru devoir le noter dans l'écriture au moyen des signes que le français moderne a adoptés.

La terminaison française exclusivement plurielle *ux* provenant de la résolution de *ls* est commune aux deux genres : *als* ou *al* est presque inconnu et parait emphatique et sans doute moderne. On a donc régulièrement et de langage courant *lo chwau*, *les chwaux*, le cheval, les chevaux, *lo chenau* le chenal, *lo pau* (d'pierre) le palis (en pierre), *lo bocau* le bocal etc.

Cette résolution affecte même des mots d'une autre catégorie tels que *l'au* l'ail, *les aulx* les aulx, *lo s'lo* le soleil, *l'œu* l'œil, *les œux* les yeux.

Le pluriel latin semble s'être perdu dans *bròyòtte*, fente du pantalon bracca, tandis qu'il s'est conservé dans le vieux français braies; *lotte* lettre litterœ; *noce* toujours au singulier, noce nuptiæ.

Comparé au français, le singulier patois correspond au pluriel dans les exemples suivants :

Singulier	Pluriel
cisé	ciseaux
geot	gens
hhollaige	ridelles
matériau	matériaux
mouchette	mouchettes
ténaye	tenailles

A l'inverse, le pluriel patois correspond au singulier français :

Patois	Français
boussotes	poussette
brottes	cloche pied (jeu) (1)

(1) A vrai dire, ce sont aussi deux mots différents qui désignent la même idée. Même observation pour *chiottes* latrines, *hhollàige* (propr. échellage) ridelles.

guernottes	grenaille
grus	son (du blé)
hautons	petit blé
mènes	marc
quatre-sous (familier)	sein
staux	stalles (du chœur.)
vîves, vîfes	victuaille.

§ 2. ARTICLE

ARTICLE PROPREMENT DIT

Singulier

	Masculin		Féminin
Nominatif et rég. direct	*lo* le		*lai* la
Génitif	*do* du		*d'lai dai* (contracté) de la
Rég. indirect	*on* au		*ai lai* à la

Exemples *lo moè* le jardin, *dò hâbe* du dévidoir, *on hhô* au giron ; *lai chaitte* le chat, *d'lai hête* du hêtre ; *on guernèye* au grenier ; *nollè ai lai khauyotte* aller (à la glissade) glisser.

Quand *le* devient pronom et régime d'un verbe, la contraction ne se maintient pas d'ordinaire contrairement à l'usage de l'idiome de La Bresse : *El ost tòps d'lo céyé* il est temps de le fauciller, et à La Bresse : *El a to di moukhena (moissonner)*. (1)

(1) Nous remercions de nouveau M. l'abbé Hingre pour la généreuse communication d'un grand nombre de ses manuscrits sur le Bressau et pour avoir bien voulu nous autoriser à prendre quelques notes et à les utiliser. « Des exemples analogues sont les anciennes formes du génitif et du locatif de l'article, *dou (-deu-del)*, *ou (-eu-el)*, qui ont vécu jusq. milieu du XVIe siècle » (Chabanneau, *Hist. et théorie de la conjug. franç.* Vieweg. 1878, p. 116. note). J'ai trouvé aussi *Poésies pop. de la Lorr.* (1er recueil) *on hât*, au haut, sur la hauteur ; *on hât di mont*, sur la hauteur d'un quartier de la ville de Saint-Nicolas-du-Port : *on moyetan*, au milieu ; (A. Marchal). Chez nous *on moè*, au jardin ; *on guernèye*, au grenier etc. etc.

Elision devant la voyelle et l'h muette

	Masculin	Féminin
Nom. et rég. direct	*l'*	*l'*
Génit	*d'l*	*d'l*
Rég. ind.	*ai l'*	*ai l'*

l'hômme l'homme, *l'hôle* l'huile ; *d'l'éfant* de l'enfant ; *ai l'onk*IN à l'oncle ; *nollé ai l'olhotte* aller à l'oseille. L'élision est facultative devant la semi-voyelle *i* = *y* : on dit donc indifféremment *l'ieu* ou *lo ieu* l'œuf. En Franche-Comté, l'élision se fait : *l'ia* (DARTOIS p. 265)

Pluriel des deux genres :

Nom. et rég. dir.	*les*	les
Gén.	*des*	des
Rég. ind.	*ès*	aux

L'*s* du pluriel se lie comme en français avec les voyelles et les *h* muettes des mots suivants.

Es, qui est resté archaïque ou technique en français, bachelier ès-lettres, docteur ès-sciences, ès-mains, Saint-Pierre ès-liens, est la règle en patois : *bayé ai maigé ès bieus* donner à manger aux bœufs, *dire ès geots-lai qué*... dire à ces personnes que..., *joué ès câtes, ès brottes* joué aux cartes, au cloche-pied.

Ici peuvent se placer les particules casuelles *dé* de, *ai* à.

De, d' ou *dé* qu'on peut appeler aussi article partitif présente ces trois formes également usitées. L'usage seul pourrait indiquer l'emploi de chacune d'elles ; on dira par exemple : *in mion d'lart* un morceau de lard, *ène tasse dé café*, une tasse de café. Toutefois *d'* est exclusivement réservé devant les voyelles et les h muettes, *in vorre d'eauve* un verre d'eau.

ARTICLE INDÉTERMINÉ

Singulier

Masculin singulier	*in*	un
Féminin	*ène*	une

Pluriel des deux genres

des des

Il ne faut pas confondre cet article indéfini ou partitif avec le nombre ordinal un, 1, qui se dit UN' : *j'on â* UN' j'en ai un ; UN, *dousse*, *trohh* 1, 2, 3, etc. (Voyez plus bas les adjectifs ordinaux et cardinaux .)

Agglutination de l'article.

Ce phénomène qui se remarque en patois dans les noms suivants se retrouve également en français : *lond'démain* lendemain, *lINcan* encan, *liarre* (Fontenoy-le-Château), *liare* (Châtel), *liâre* (Domèvre) lierre.

Mais il est propre au patois dans les mots suivants : *lhussier* huissier, *lombe lompe* ombre et son dérivé *lombaige* ombrage, *l'mouche* et *elmouche* mèche (de lampe). Cette double forme sera expliquée au chapitre de la formation des mots. Dans d'autres patois vosgiens, on trouve *lierbe* à La Bresse, *liarbe* à Cleurie, au Syndicat et à Saint-Amé. (Thiriat, *Vallée de Cleurie* p. 110), *liarpe* à Provenchères.

Est-ce encore le même phénomène qu'on peut observer dans *almèle* lame de couteau ? ou bien est-ce une métathèse d'un diminutif correspondant au français lamelle ?

ARTICLE SYNTHÉTIQUE

Notre patois présente le phénomène assez rare d'un article synthétique ou déterminatif contracté, et jouant le rôle de cet adjectif : *Lai tôte dé Nicolas et* LAI *Tunat* la tartine de Nicolas et *celle* de Fortunat ; *ló vorre dé Joson et* LO *Châlot* le verre de Joseph et celui de Charles. L'ancienne langue disait : *Li brans Charlon et li Rolland* l'épée de Charles et celle de Rolland, cité par LOISEAU, *Histoire de la langue française* p. 143.

Cet article synthétique n'est-il pas simplement la substitution de l'article à l'adjectif démonstratif, après une interrogation ou une énumération ? cette intéressante question, qui nous est posée par un correspondant, appartient, croyons-nous, à la

métaphysique grammaticale, pour laquelle nous ne nous reconnaissons aucune compétence.

§ 3. ADJECTIF

FLEXION GÉNÉRIQUE

L'adjectif ne reste pas, phoniquement du moins, invariable comme le substantif. Il possède le féminin organique. Cependant cette flexion n'est pas même générale et on ne l'observe que dans les adjectifs de certaines catégories.

La flexion générique se constate :

1° Dans les adjectifs correspondant aux terminaisons latines *us, a, um*: *nieuf* neuf *nieuve nieufe ; vif, vive vîfe; vôf* veuf *vôve vôfe; l'gèye* léger *l'gère* (levarius) *; fié* fâché colère *fière* (ferus ?) ; *premèye* premier *premère ; ancié* ancien et *boé* bon, font *boène* et *anciène* au féminin : *in boé chwau* un bon cheval, *lai boène fômme* la sage-femme.

Il est à noter que l'euphonie fait reparaître l'*n* originaire du masculin devant la voyelle et l'*h* muette : *lo boén aivis* le bon avis, *lo boén hômme* le bon homme.

Peut-on joindre *peu* laid *peute*, qu'un certain nombre de patoisants rattachent à putidus ? (1).

On a cependant les invariables : *dine* digne, *lâge lâche* large, *sauvaige* sauvage, *ive ife* dans *mort-z-ive* ivre-mort ; *santif* salubre, semble aussi invariable.

2° Dans ceux en *is* : *doux douce. fouôt* fort *fouôte, commun* commun *commune, grand, grande grante.*

3° Ceux qui sont formés de participes présents : *piaihant* plaisant *piaihante,* et de participes passé des verbes en *ir : anbôli* aboli *anbôlisse, interdi* interdit *interdisse, béni* bénit *bénisse.*

5° Ceux qui sont formés à l'exemple de la 1re catégorie à

(1) Un patoisant émérite nous conseille de ne pas hésiter à mettre cet adjectif dans la classe des précédents. Mais nous avons rencontré sur cette question d'étymologie grand nombre de controverses, que nous retrouverons dans notre *Dictionnaire phonétique et étymologique.*

terminaison latine en *us. a, um : bianc* blanc *bianche, blond, blonde blonte, rond* rond *ronde, cambın* bancal *cambîne, voèsın* voisin *voèsîne, molın* malin *molîne, fın* fin *fîne. frohh* frais *frohhe, gris* gris *grihhe.*

5° *Bé* beau, *nové* nouveau, font *bâle, novâle* sans redoublement, mais avec changement et allongement de la voyelle accentuée.

6° *Fou* et *mô* mou n'ont pas de féminin propre tiré d'eux-mêmes ; on recourt à d'autres mots : *sotte* qui est le féminin de *sot* mais dont l'acception au masculin signifie simple, naïf, sans idée de folie, et à *mollotte.* qui est à proprement parler le féminin de *mollot*.

7° Ceux en *oux*, correspondant au français *eux*, font *oûse, oûce, oûsse* au féminin ; *diôrioux* glorieux *diôrioûse, keurioux* curieux *keurioûse, doux douce, hontoux* honteux *hontoûse, moquou* moqueur *moquoûse.*

Les formations voisines, *dansoû* danseur, *chantou* chanteur, donnent *dansouse, chantouse.* Quelques autres patois donnent la terminaison *rosse* correspondant au français *resse* du style élevé. Epinal a encore *la pierre danserosse*, où l'on allait danser à la fête des *fehhnottes* (brandons) ; Landremont donne *chanterosse* ; nous avons encore *couserosse* couturière, régulièrement formé de l'inusité ou peut-être disparu *cousou.*

Une autre formation à peu près analogue a sa terminaison masculine en *ais* : *baikais* courbe, fait *baikaisse.*

8° *Faux* donne *fausse, rox* roux *rosse.* Exceptionnellement *viéx* vieux donne *vée, mâ* mauvais *mahhe.* (1).

9° On trouve le redoublement dans les féminins suivants : *épos* épais *éposse, grôs* gros *grôsse, sot sotte* ; mais pas dans *dévot, bigot, p'tit-rot* petit, *diót* délicat, *ètròt* étroit, *fròd* froid. *tórtót* tout, *pròt* prêt, qui font *dióte, ètròte, dèvote, bigote,* (2)

(1) Il est fort possible toutefois que *mâ mahhe* soient formés très régulièrement comme le vieux français *mals malse* (pron. *mâ mâsse*) : le *hh* qui, dans cette hypothèse, remplace le *h* simple, ne proviendrait que du renforcement habituel de la consonne devant la voyelle finale atone.

(2) Nous avons suivi, ici comme ailleurs, le français comme type, nous rapprochant autant que possible de l'orthographe contemporaine qu'il a adoptée.

p'tit-ròte, frode, tortote, pròte ; mais *noré* noiraud donne *nôrotte*.

La flexion n'existe pas dans les catégories suivantes :

1° Ceux qui se terminent en patois par une consonne simple même suivie de l'*e* atone. Ils correspondent généralement aux terminaisons latines *er, era, erum*. Exemple : *pAure* pauvre, *tenre* tendre, *aute* autre, *nóte* notre, *vóte* votre ;

Toutefois quelques-uns, tout en restant invariables, du moins phoniquement, prennent la flexion du féminin à l'orthographe : *neir* noir, *nère* noire, *êbaubi* étonné *èbaubie*, *épeudu* éperdu *èpeudue*. Ce phénomène se constate aussi en français ;

2° Ceux aux terminaisons en *er, ris re* : *aigue aique* aigre, *maigue maique* maigre ;

3° Aux formes *lis, ris* : *hôbile* habile, *geòti* gentil. On peut joindre *wohhe* vert (viridis ?) ; peut-être serait-il mieux d'écrire *wohh* au masculin et de réserver *wohhe* pour le féminin. Mêmes observations pour *duhh* dur, féminin *duhhe*, *tiaihh* clair *tiaihhe*.

4° Enfin une quantité d'autres qu'il paraît difficile de classer, mais chez lesquels on observe également la terminaison féminine : *hhaippe* sain et sauf (tiré du verbe *hhaippè* échapper), *raise* ras, *chosse* sec, *menre* chétif, *woètte* sale ;

Rò raide, paraît rare au féminin : *róde*.

Grand reste invariable non seulement comme en français dans certains mots composés *grand'mère, grand'route, grand'poène* (litt. grand'peine, locution adverbiale signifiant peut-être) ; mais encore lorsqu'il est placé devant le substantif : *ène grand fée* une grand fille ; mais on dira *ène bâcelotte pus grande* (pron. grante) *què lai vóte* une petite fille plus grande que la vôtre.

Les comparatifs de formation organique *moéyiou* meilleur, *pèye* pire, sont des deux genres.

Comparaison

Les degrés de comparaison se manifestent au comparatif par la périphrase, d'une façon même plus générale qu'en français, avec l'adverbe *pus* plus : *el ost pus bé qu'mi* il est plus beau que moi ; *pus grand* plus grand, *pus p'tit* moindre.

Mais le patois d'Uriménil a aussi comme le français des termes de comparaison de formation organique : *moéyou* meilleur, *pèye* pire (aussi employé comme neutre avec *meux* mieux, *moés* moins et *pus* plus). On peut aussi en rapprocher sans doute la forme flexionnelle *meure* chétif, misérable, qui décline, s'il vient de minorem ? Ce dernier, si cette origine est admise, est tombé en quelque sorte au rôle de simple positif, de comparatif qu'il était déjà, et il ne jouirait de l'avantage de la qualité de comparatif organique que dans l'histoire. (1) Il souffre la formation périphrastique. Mais il n'en est pas de même de *moéyou* et de *pèye*, qui n'admettent que le superlatif : *ç'ost lo moéyou* c'est le meilleur, *lu, ç'ost bié lo pèye* lui, c'est bien le pire. Ces dernières formes, adjectives à l'origine, ont été depuis utilisées comme adverbes; *pèye* est adjectif et adverbe et signifie à la fois pire et pis ; *meux* mieux, *pus* plus et *moés* moins, ne sont plus qu'adverbes.

Le superlatif emploie généralement aussi le même mot auxiliaire *pus* : *ç'ost lèye lai pus chaude* c'est elle la plus amoureuse.

Toutefois la formation organique paraît s'être conservée dans la locution adverbiale *auprême* tout seulement, à l'instant : *el ost auprême airrivé* il est seulement arrivé, si toutefois l'origine de cette intéressante forme se rattache à proximus. Comparez le vieux français *proisme* cité par Diez II, 60.

Adjectifs possessifs.

Mô, tô, sô mon, ton, son, masculin et *mai, tai sai* féminin devant la consonne, l'*h* aspirée et la double *hh* : *mo bieu* mon bœuf, *to herté* ton heurtoir (espèce de charrue), *so hhô* son giron, *mai bâcéle* ma maîtresse.

M'n, t'n s'n, devant la voyelle et l'*h* muette : *m'n hômme* mon homme, *t'n euhhe* ta porte, *s'n aimie* son amie, *t'n aivis* ton avis.

(1) Le vieux français donne « mendre » mais au nominatif, le régime étant « menor ». Voir Diez II, 68.

Cependant, même dans ce cas et pour éviter une accumulation de syllabes muettes successives, l'euphonie fait reparaître la voyelle originaire : *ç'n'ost m' mèn hômme* ce n'est pas mon homme, *ç'n'ost m' tèn haibit* ce n'est pas ton habit, *ç'n'ost m' sèn heure* ce n'est pas son heure.

Pluriel des deux genres : *mes*, *tes*, *ses*. L'*s* finale ne se prononce pas devant la consonne, l'*h* aspirée et l'*hh* double du mot suivant, mais elle se lie avec la voyelle et l'*h* muette.

Nôte notre, *vôte* votre, *zu* et *lu* leur devant la consonne, l'*h* aspirée et la gutturale *hh*, *zut* et *lut* devant la voyelle et l'*h* muette.

Non nos, *von* vos, *zu* et *lu* devant les consonnes et l'*h* muette; *zus* (ou *zuz*), *lus* (ou *luz*), devant la voyelle et l'*h* muette.

Numéral.

Le numéral cardinal fléchit au féminin *in* un, *ène* une.

Doux deux se prononce *dou* devant la consonne, l'*h* aspirée la double *hh*, et *douz* devant la voyelle et l'*h* muette. Final et pris absolument, il est généralement dur : *douss'*, *j'on â douss'* j'en ai deux, pron. *douss'*. Cpr. le français populaire deusse, dans une ! deusse !

Tros trois se prononce *trô* devant la consonne, l'*h* aspirée et la double *hh* ; l'*s* est remplacée par l'*h* aspirée devant la voyelle et l'*h* muette ; final et pris absolument, il prend l'*hh* double : *j'on â trohh* j'en ai trois.

Qoaite quatre, et plus rarement *quoaitre*, qui est quelque peu emphatique. Ce dernier, du reste, n'est employé que devant la voyelle et l'*h* muette.

Cinq cinq. La gutturale finale se prononce ad libitum même devant la consonne, l'*h* aspirée et l'*hh* double,. On dira donc *cinq chwaux*, prononcez *cin chouô*. cinq chevaux, ou *cink' chéwaux*.

Hhèye six, reste tel devant la consonne, l'*h* aspirée et l'*hh* *double* ; il sonne *hheyh'* avec une *h* aspirée finale (comme dans *troh*), devant la voyelle et l'*h* muette.

Sept sept se prononce comme en français.

Heut huit laisse entendre habituellement son *t* final, surtout devant la voyelle, l'*h* muette et à la fin de la phrase. Il assourdit cette dentale au point de la perdre phoniquement devant la consonne, l'*h* aspirée et l'*hh* double : *heut lives* huit livres.

Dans quelques expressions consacrées et fort courantes, le langage populaire emploie huit prononcé parfois vuit : *huit sous*, *vuit sous*, *vit sous*, *huit francs*, etc.

Nieuf neuf, l'*f* finale s'adoucit, comme en français, du reste, devant la voyelle et l'*h* muette.

Dèyh dix n'a l'*h* aspirée que devant la voyelle et l'*h* muette, mais il transforme cette aspirée en véritable gutturale devant la consonne, l'*hh* double et à la fin des phrases.

Onze, dôze, trôze, qoaitôhe, quinze, sôze, douze, treize, quatorze, quinze, seize se renforcent dans les mêmes circonstances et sonnent *onsse, dôsse, trôsse, qoaitohhe, quinsse, sôsse.*

Déh-hept dix-sept, conserve son *p* dans l'écriture, comme en français, bien que la prononciation ne tienne aucun compte de cette lettre.

Déh-nieuf dix-neuf est soumis aux mêmes règles que le simple *nieuf*.

Vingt vingt ne fait pas sonner l'*s* du pluriel dans *quatre-vingts*, bien que nous ayons cru devoir la conserver : *quatré-vingts hômmes*, se prononce *vint'-ô-m'*.

Vingt et un absolument et *vingt et in* joint à un nom : *j'on â vingt et un* j'en ai vingt et un ; *je t'on baye vingt et in sous* je t'en donne 21 sous.

Vingt-doux, etc. Les composés sonnent comme les simples.

Trente, quarante, cinquante, soixante, septante, quatre-vingt, nonante, suivent les mêmes règles.

Il est inutile de faire observer que les formes bizarres soixante-dix et quatre-vingt-dix sont totalement inconnues du patois.

Cent ne fait sonner son *t* que devant la voyelle et l'*h* muette. Mais pris substantivement, le patois donne *çot* : *in çot d'neugeôles* un cent de noix.

Les autres multiples présentent aussi la double forme : *deux cents* et *doux çots*, mais cette dernière ne s'emploie guère qu'absolument. On dira donc *sept cent trente-neuf francs* ou *baye-m'z-ò sept çots*.

Mille mille, *milliard*, etc.

Adjectifs ordinaux

Premèyè premier, fait *premére* au féminin.

S'cond, *z'cond* et *z'gond* second, fait *s'conde* ou *s'conte*.

Douxième deuxième, *trohième* troisième, *qoaitrième*, *cinquième*, *hhèyhième*, *septième*, *heutième*, *nieuvième*.

Dèyhième, *onzième*, *dôzième*, *trôzième*, *qoaitohième*, *quinzième*, *sôzième*, *dèhheptième*, *déheutième*, *déhnieuvième*, *vingtième*, *vingt et unième*, etc., n'ont pas de féminin particulier. Ils prennent le signe du pluriel. Il en est de même de *trentième*, *quarantième*. *cinquantième*, *soixantième*, *septantième*, *quatré-vingtième*, *nonantième*.

Centième, *millième* donnent lieu aux mêmes observations.

Adjectifs indéfinis

Aute autre, *chaique* chaque, *même* même. *Qué* quel et *té* tel, ne faisant jamais entendre leur *l*, nous les avons omises : *té l'un*, *té l'aute* tel l'un, tel l'autre. Il en est de même du composé *quéque* quelque, assez rare du reste.

Tortot tout, pris dans le sens neutre, absolument : on dit familièrement *prods tortot*, *èco lo rehhe* prends tout, encore le reste; au pluriel, *tortus* tous, féminin *tortotes* : *tortotes les fées d'Ruméni s' crayot bâles* toutes les demoiselles d'Uriménil se croient jolies.

Les français *aucun* et *plusieurs* n'ont pas de correspondant exact ; on les remplace par une circonlocution.

Chaicun chacun est rarement employé seul, on le fait précéder de *tot* tout : *tot chaicun airot bié fât comme mi* chacun aurait bien agi comme moi.

§ 4. PRONOMS PERSONNELS

SINGULIER

				MASCULIN	FÉMININ
NOM.	jé, j' (ju, interrog.) *mi*	té (tu, interrog.)		é, el, *lu*	elle, *lèye*
GÉN.	dé mi, d'mi	dé ti, d'ti	dé sé, d'sé	dé lu, d'lu	dé lèye, d'lèye
DAT.	ai mi	ai ti	sé, s'	ai lu, li	ai lèye, li
ACC.	me, mé, m'	té, tu t'	sé, s'	lo	lai

PLURIEL

NOM.	jé, j', (ju, interrog.) *nos*	vos, os		és, el, *zôs*	èles, *zôles*
GÉN.	dé nos, d'nos	dé vos, d'vos	dé sé, d'sé	d'zôs	d'zôles
DAT.	ai nos	ai vos	sé, s'	ai zôs	ai zôles
ACC.	nos	vos	sé, s'	les, zôs	les, *zôles*

Ce tableau donne lieu à plusieurs observations.

1° La première personne du pluriel est la même qu'au singulier. *Nos* ne s'emploie qu'absolument et non comme sujet ou nominatif.

2° *Ju* n'est jamais qu'interrogatif, soit au singulier, soit au pluriel : *â-ju* ai-je ? *on vons-ju ?* partons-nous ? mais il n'exclut pas *jé* ou *j'* : *boévos-j' cò ?* buvons-nous encore ?

Cette forme *ju* se retrouve en bourguignon, mais sans être indiquée par Diez comme restreinte au rôle interrogatif. II, p. 95. Cet auteur cite aussi le vieux français *jeo*, *jo*, le picard *jou* et le normand *jeo*, *jo*.

La rapidité du langage a créé certaines élisions qui paraissent toutefois se restreindre à quelques tours de phrases ou locutions consacrées : *oh bié ! l'ost boé* ah bien ! c'est (il est) bon. M. l'abbé Hingre nous apprend de même qu'à La Bresse « dans beaucoup de locutions déterminées, *l* se retourne en *le* ou *lé*, et même *lê* : *l'a bwo* c'est bon, c'est-à-dire il est bon, comme dit La Fontaine, par ma barbe, il est bon. *Lé* (ou *lè*) *fâ bié·lai hline mouillée* il fait bien la poule mouillée ».

3° Les formes de la première personne *mi* et *nos*, de la troisième, *lu*, *leye* ; *zôs*, *zôles*, que nous avons soulignées ne s'emploient qu'absolument et non comme sujets, mais elles remplissent ce rôle à l'exclusion du nominatif. Ex. : *jé sòtes* nous sommes, mais *ç'ost nos* c'est nous.

4° On peut noter la coïncidence curieuse des accusatifs patois *lo* masculin et *lai* féminin, avec le vieux français *lo* et *lai*, tirés du latin illum, illam.

Ajoutons que *les*, tiré de illos illas est commun aussi au patois, au vieux français et au français actuel.

5° Diez *ibid.* nous enseigne que *mi* et *ti* sont communs au bourguignon, qui a *si* au lieu de notre *sé*. Le normand donne *mei*, *tei*, *sei*. A *lèye* du datif de la troisième personne correspond le bourguignon moderne *lei*.

6° Le pronom personnel de la deuxième personne est *tu* quand il est interrogatif : *y vâs-tu ?* y vas-tu et non *y vas té ?* mais cette différence ne s'observe qu'au masculin, tandis

qu'à la première personne *ju*, cette forme est commune aux deux genres. On a même remarqué ce phénomène dans les deux nombres.

On observe à la deuxième personne du pluriel l'abréviation de *vos* en *os* : *s'os v'lez* pour *sé vos v'lez* si vous voulez ; *ai vou 'st-ce qu'os vons* pour *qué vos vons* où allez-vous ? (littér. où est-ce que vous allez ?). Nous remarquons ici, avec M. Hingre, que cette substitution est due à l'euphonie et que le langage a voulu éviter la répétition désagréable de deux mots consécutifs commençant par la même lettre : *vos vons*, *vos v'lez*. (1).

Les formes *zôs*, *zôles* sont des plus curieuses. Il ne serait pas étonnant que le *z* joue dans l'espèce le rôle de lettre de liaison que nous lui avons reconnu et qu'ici il ne soit venu se placer par euphonie entre la préposition et le pronom. Il aura pu fort bien passer des cas obliques du génitif et du datif aux sujet et régime par analogie. *O de zôs* ne serait-il pas une résolution usuelle de l'*l* comme Diez l'indique II, p. 96, dans les formes du vieux français *eus*, *aus*, *iaus*, *ous*, etc. ?

Le sujet de la troisième personne au singulier est *é* (qu'on peut aussi écrire *él*). Il se prononce *é* devant la semi-voyelle *i*, *y* ou la consonne mouillée, la consonne, l'*h* aspirée et la double *hh* : *é ieut* il veut, *é chante* il chante, *é hoppe* il jappe, *é hhôye* il glisse; mais il se prononce *el* devant la voyelle et l'*h* muette *el ai v'nu* il est (a) venu, *el héche* il herse.

La mutation si fréquente de l'*l* en *n* se constate, croyons-nous, (2) dans un certain nombre de locutions fort

(1) Diez *ibid.* dit : « *Vos* s'abrège quelquefois par agglutination en *os (ous)*, par exemple *tant qu'os (que vos) saciez ; s'ous (si vous) i ales ; n'os (ne vos)*.

(2) Nous ne serions nullement étonné que l'on contestât l'exactitude de notre proposition. Un de nos meilleurs correspondants croit que c'est plutôt le pronom *ne* (bressau, vieux français) *en*, ajouté au pronom *el* avec oubli de retrancher le second *en* (Uriménil *on*) ; ce qui fait, dit-il, une reproduction vicieuse. Il ajoute qu'en bressau on dit avec beaucoup de justesse grammaticale : *el n'ié to-piein*.

fréquentes. En *y on ai tot pien* pour EL *y on ai* il y en a beaucoup (litt. tout plein). On trouve dans Alain Chartier: « Tant en y ot qui ne sembloient » (note Loiseau, *Histoire de la langue française*, p. 329, Thorin, 2e édition, 1882). Ce phénomène a été observé en Normandie dans une autre locution: « A mon avis, *non* qui a perdu son *n* sauf devant les nasales, est simplement le français *l'on* dans lequel l'*n* finale s'est assimilé l'*l* initiale. On a dit *aon*, puis *no*. La preuve c'est qu'il n'est pas rare de rencontrer des vieillards qui disent *l'en* n'en sait rien au lieu de *no* n'en sait rien. Jean Fleury in *Romania* X, 1881, p. 402. Comparez le français populaire *N'y en a*. Y a t-il là une attraction due à l'influence de la seconde nasale?

Au pluriel, si l'orthographe exige l'emploi du signe français du pluriel, l'*s* : *és*, l'*l* de l'autre forme *el*, usitée devant les voyelles et l'*h* muette, ne se prononce pas : *el ont houyé* ils ont crié, *el aimot meux paiti fieu* ils préfèrent sortir. (1)

Le cas régime (génitif et datif) *lu* correspond à l'ancien *lui, illui*. Nous empruntons à un de nos maîtres, M. Paul Meyer, les lignes suivantes : « *Lui* (*illui* sous sa forme complète), est un cas oblique (gén. ou datif) de ille (2) dont les exemples, qui remontent à l'antiquité, ont été maintes fois relevés. Déjà Du Cange a un article *lui*. Cf. Diez *Gramm.* trad. II, 74 note, Schuchardt Vokalismus II, 382, d'Arbois de Jubainville, Déclinaison latine à l'époque mérovingienne, p. 151. » *Romania* XI (janvier 1882), page 163.

L'accusatif de la deuxième personne a une double forme, *tu* et *té* (*t'* n'est qu'une élision), mais qui ne s'emploie pas

(1) On trouve presque partout dans Joinville: » il avoient, il alèrent, il estoient, il attendoient. etc. » Jouve, *Epitre en patois de Gérardmer* XIIIe remarque.

(2) Au masculin ; la forme féminine est *illei*, *lei* (ancien français *lei, lié, li*) dont on a aussi des exemples anciens, l'un notamment on ne peut plus clair, dans une inscription à la pointe qui paraît remonter au IIe siècle et que M. le commandant Mowat a expliquée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* 1873, p. 84.

indifféremment. On dira : *j'té comprods bié* je te comprends bien, *tiés-tu* retiens-toi, reste tranquille, *erwâtes-tu wâ* regarde-toi un peu (1).

Formes conjonctives

					masc.	fém.	
Sing.	datif.	mé, m'	té, t'	sé, s'	li	li	
	acc.	mé, m'	té, t'	sé, s'	lo	lai	
Plur.	dat.	nos	vos	sé, s'	y, ai zôs	y, ai zôles	et *ly*
	acc,	nos	vos	sé, s'	y zôs	y zôles	*les y*

L'élision n'a lieu que pour *mé, té, sé,* ce dernier au singulier et au pluriel. Elle ne se fait jamais pour *li, lo, lai* : la clarté, qui y gagne, l'a sans doute exigé.

On trouve aussi, mais assez rarement, la forme double, *les y* au lieu de *y* : *j'vâs les y bayé aic* je vais leur donner quelque chose, Comparez le français populaire : *j'vais leur z'y dire.*

« La forme, étrange en apparence de *les-y*, vient de ce que *les* est au datif et qu'on a mis la préposition après au lieu de la mettre en avant, comme si on avait eu en français : *eux-à* en place de *à-eux.* » (Note de M. l'abbé Hingre).

PRONOMS POSSESSIFS

S'il ne s'agit que d'un possesseur, on emploie :

	Singulier		*Pluriel*
	masculin	féminin	les deux genres
1re personne	lo mièn	lai miène	les miènes
2e —	lo tièn	lai tiène	les tiènes
3e —	lo sièn	lai siène	les siènes

S'il s'agit de plusieurs personnes :

1re personne	lo note	lai note	les notes
2e —	lo vote	lai vote	les votes
3e —	lo zut	lai zute	les zutes

(1) Wâ signifie littéralement voir, voire; nous donnons en général la traduction en bon français, sans nous astreindre au mot-à-mot.

On emploie la 2e personne du pluriel au lieu de celle du singulier pour s'adresser à la personne que l'on ne tutoie pas.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS

1. Singulier :

Lo çut celui, *lai çut* celle, *c'* et plus rarement *cé* et *çou* ce (1)

Au pluriel : *les çut*, et quelquefois *les autes* ceux, celles.

2 Au singulier : *l'aute-ci* celui-ci, celle-ci, *céci* ceci, *l'aute-lai* celui-là, celle-là, *célai ç'lai* cela.

Au pluriel : *les autes-ci* ceux-ci, celle-ci, *les autes-lai* ceux-là, celles-là.

PRONOMS RELATIFS

Qué qui, que, dont, où. *Què* quoi.

Qué parait relatif sans antécédent dans certaines locutions, où l'on accentue, l'on renforce l'idée, *fâs dinné, qué j'té dis* (litt. fais ainsi, que je te dis), fais comme je te (le) dis. On le retrouve dans les expressions fançaises : que je sache, que je crois. Voir Tobler, *Mélanges de grammaire française ancienne* dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, n° 17, II, p. 549 et suivantes.

Loqué lequel, *laiquée* laquelle, *lesqués* lesquels, *lesquées* lesquelles.

Doqué duquel, *d'laiquée* de laqùelle, *desqués, desquées* desquels, desquelles.

Onqué auquel, *ai lai quée* à laquelle, *ésqués*, *esquées* auxquels, auxquelles.

PRONOMS INTERROGATIFS

Qui que, *qui ost-ce qué*. *ti ost-ce qué* qui, devant les con-

(1) Le fragment de Valenciennes donne déjà *ço* : « *Dunc ço dixit ; haveret ço que li celor sub ço* (Loiseau, *Hist. de la langue française* pages 64 et suivantes.

sonnes, l'*h* aspirée et la double *hh* ; *qui ost-ce qu'* ; *ti ost-ce qu'* devant la voyelle et l'*h* muette.

Qu'ost-ce qué et *qu'ost-ce qu'*, que selon les mêmes distinctions.

Qui que ne paraît être qu'un de ces redoublements qu'affecte l'idiome même dans la forme positive : *qui qu' fât bié treuve bié* qui fait bien trouve bien.

Le mouillement métamorphique du son guttural *qui* en *ti* ne se reproduit pas au régime (1).

Ai què, ai quoi (plus rare) à quoi.

Què, dè què, quoi (plus rare) quoi.

PRONOMS INDÉFINIS

Les autes, des autes, ès autes autrui.

Tot chaicun (litt. tout chacun) chacun, ne paraît exister qu'au masculin : *tot chaicun on f'rot bièn aug'tant* chacun agirait de même (litt. en ferait bien autant).

On on. C'est un mot qui est le plus fréquemment suivi d'un *z* euphonique devant la voyelle et l'*h* muette : *on-z' airai ène bâle onnâye* on aura un bel été.

Pouohhène personne (Le français personne, employé substantivement, se traduit par geot : *ç'ost ène bâle geot* c'est une belle personne).

Quèqu'un, quèequ'ène quelqu'un, quelqu'une ; *quèsqu'ûns, quèesqu'ènes* quelques-uns, quelques-unes.

Aic (2) (Epinal *iaïque*) *qnèqu' chôse* (plus rare) quelque chose.

(1) La métamorphose phonique dont il est parlé au texte ne nous paraît pas douteuse pour notre idiome. Ceux qui veulent bien lire le résultat de nos recherches auront l'obligeance de se reporter aux lois de la phonétique que nous avons essayé de formuler dans nos deux premiers *Essais*. A l'appui, nous citons une forme que nous avons relevée à Moussey et qui dénote le phénomène inverse : *quiot* tilleul.

(2) Nous ne chicanerons pas outre mesure les patoisants qui suivent plus rigoureusement l'étymologie dans la graphie Doubs, Haute-Saône, *auquoue* (Dartois), Jura *aquè* (Gindre), Saint-Amé *aque* (Thiriat) que dans Vic *iec* (Jouve), Bas-Engadinois *alck* (J. Ulrich), Metz *ac* (de Puymaigre), Malavillers *iac* (id) : *In dubiis libertas !*



Quique, quiqué équivaut jusqu'à un certain point au français *quiconque* ; mais on emploie une périphrase pour traduire cette idée.

Rié rien.

L'ûn, l'aute l'un, l'autre. Exemple : *l'ûn poutant l'aute* l'un portant l'autre (en moyenne).

L'idée correspondant au français *aucun* se traduit par une périphrase : *pas ûn, mie ûn* pas un, *poét* point.

II. CONJUGAISON

§ 5. COMPARAISON AVEC LA CONJUGAISON LATINE

Actif et neutre.

L'indicatif offre le présent, un double imparfait et le parfait. Nous nous occuperons plus spécialement du double imparfait quand nous traiterons de la formation des temps et des modes.

Le subjonctif n'a conservé que le plus-que-parfait, qui à lui seul fait les fonctions du présent et du passé (1). Exceptionnellement, l'auxiliaire *aiwoé* avoir, offre le présent *qué j'âye* et le passé (plus-que-parfait) *qué j'aiveusse* ; mais l'auxiliaire *éte* être, n'a que le présent *qué j'sdye*.

L'infinitif patois apocope non seulement l'*e* latin, mais aussi l'*r* dans la première et souvent dans la seconde conjugaison. Cantare donne *chantè*, offerre *offri*, etc. (2)

« (1) Le subjonctif est inusité ou très peu usité en beaucoup d'endroits où il est remplacé par son imparfait. » (DARTOIS, *Coup d'œil spécial sur les patois de la Franche-Comté*, p. 275. L'imparfait du subjonctif, tiré comme en français, du plus-que-parfait, subjonctif latin, suit sans exception les terminaisons locales de l'imparfait indicatif. Sa figurative est *ass*, *eûss*, *éss* toujours long *amâssou, ameússou, améssou*, etc., *aimeusse* singulier - *eussin* au pluriel. » (DARTOIS *ibid.* p. 278.

(2) « *Infinitif.* Le *r* final est supprimé dans nos patois, à très peu d'exceptions près : *aimâ* — ai — è — é, et *fini*, *recevoi, receva, fini. reç'llé*, et plus souvent *recèvre*, — *receïvre*, — *recédre*, — *receûdre*, — *recúdre*, — *recídre*, — (lat. recipere; Langued. *recevre* ; cf. les infinitifs languedoc. *ama, fini*, le catal. *amar*, où *r* ne se prononce pas dans la conversation, le fr. *aimer*. « (DARTOIS, *ibid.*, p. 273.

Par analogie avec le français, nous conservons l'*s* du latin à la seconde personne des deux nombres.

Nous conservons aussi par analogie avec le français moderne 1) l'*s* paragogique à la 1re personne du singulier de la 2e et de la 3e conjugaison, bien qu'elle ne se justifie pas par l'étymologie et qu'elle soit même inconnue de l'ancien français : *jé prôds* je prends, *jé cós* je cours ; 2) aux deux imparfaits et au conditionnel : *jé chantôs, jé chantais tôr* je chantais (vieux français *chantoie*), *je chanterôs* je chanterai (vieux français *chanteroie*); 3) au parfait des deux dernières conjugaisons : *jé baitteus* je battis, *jé d'heus* je dis.

La 1re personne du pluriel laisse tomber la nasale ou plutôt la dernière syllabe toute entière : cantamus *chantòs* (1).

La 3e personne plurielle de l'indicatif présent n'est pas atone comme en français, mais elle est toujours sonore et conserve sa syllabe finale sauf encore la nasale : *èls chantot* ils chantent, *èls douot* ils doivent, *èls brayot* ils pleurent (2).

Mais cette nasale du patois reparaît dans tous les autres temps : cantabant *chantint*, *chantint tôre*, cantaverint *chantont*, cantabunt *chant'ront*, canta(ve)rint *chanterint*, canta (vi)sent *chantinssent*.

Parfait. L'*i* final de la flexion latine donne toujours la diphthonge *eu* : *je chanteu* cantavi, *j'ôyeu* audivi, *jé tieuheu* clausi, *je d'heu* dixi. Nous retrouverons ce phénomène au plus-que- parfait du subjonctif, qui sert de présent : *qué j'aimeusse* amavissem, *qué j'rôdeusse* reddidissem, *qué j'doueusse* debuissem. Comparez une forme bourguignonne *duisse*.

Participe. Le latin *sus, tus*, produit *s* comme en français : *tiôs* clos clausus, *mis* missus, *pris* prehensus.

Ctus, ptus, rtus donnent *t, rt* : *dit* dictus, *condut* conduit ductus, *fât* fait, *ècrit* écrit.

(1) Le français et le provençal conservent la nasale : *chantons, chantam*

(2) Diez II, p. 232, signale quelques dialectes qui prononcent encore aujourd'hui *chantont, mettont*. C'est du reste la prononciation régulière et habituelle que j'ai toujours entendue chez les habitants de Sanchey.



Itus, transformé d'abord en *utus*, a donné *u* : *coéru* cherché quaesitus, *r'paihhu* qui a pris son repas pastus. Comparez le vieux français *paü*, *peü* et le français actuel *repu* ; *kenn'hhu* connu cognitus, vieux français *coneü*, le franc-comtois *avu* eu, *dèvu* dû, *recevu* reçu, *bevu* bu, *vivu* vécu, *pouvu* pu, *savu* su, *sentu* senti, *seugu* suivi, *mettu* mis donnés par M. Dartois *ibid.*, page 282.

A l'instar de l'ancien français, le futur intervertit ordinairement *rera*, *r'ra* (rerai) en *errâ* (errai) : *j'deuverrâ* j'ouvrirai (pour *j'deuvrera* ; comparez vieux français *ouverrai*), *j'moterrâ* je montrerai (vieux français *monsterrai*); *j'òterrâ* j'entrerai (vieux français *enterroit*), *j'compérâ* je comprendrai, etc., etc.

Le langage syncope l'*e* atone entre les deux *r* : *jé d'mourrâ*, (Comparez vieux français *demorrons* et le français actuel *je mourrai, je verrai*). Quelquefois même la voyelle atone entraîne la syncope de l'une des *r* avec allongement de la syllabe précédente : *jé meûrâ* je mourrai. *jé woêròs* nous verrons.

Conjugaison forte.

Infinitif, futur et conditionnel. Cette conjugaison ne connait pas l'intercalation d'un *t* entre *s* et *r*, ni d'un *d* entre *n* et *r*, *l* et *r*, qui se rencontre déjà dans notre ancienne langue : *crois're croistre*, *semon're semondre*, *mol're moldre* et s'est conservée dans le français actuel. Le patois a usé ici de sa prédilection pour la syncope, et il a dit *môre* moudre, etc., *je terâ* je tiendrai, *jé péròs* nous prendrons. Pour crescere croître, le groupe *sc* a donné régulièrement le *hh*. Voir notre Phonétique.

§ 6. FORMATION DES TEMPS ET DES MODES

Temps simples.

Modes du présent. C'est à l'infinitif que le thème s'est le mieux conservé surtout dans la 1re conjugaison ; *è* et *é* sont les formes principales : *chantè* chanter, *brohhé* brosser. On trouve la forme secondaire précédée de l'*i* (ou *y*) : *brétie* chicaner, *gréyé* griller, *keuyé* cueillir.

Un grand nombre se terminent aussi en *i : aich'vi* achever, etc. *Ir* est plus rare. U se rencontre également : *poèyu* pouvoir, *v'lu* vouloir, *follu* falloir.

Enfin l'*e* muet se remarque surtout dans la 2e conjugaison. Il est généralement précédé des dentales *d, t : tonde* tondre, *baitte* battre ; des labiales *b, p : rompe* rompre; de la liquide *r : côre* courir, *môre* moudre, et de la gutturale proprement dite *hh : crohhe* croître, *k'nohhe* connaître.

Deuvâr ouvrir et son composé, *r'deuvâr,* que nous avons placé dans cette conjugaison, forme une exception unique en son genre. En réalité, sa place serait plutôt aux verbes irréguliers.

L'indicatif présent se forme en ajoutant au thème *e, es, e, os, ez, ot.*

L'impératif se forme de même.

Dans les verbes terminés à l'infinitif en *i*, l'usage seul nous paraît pouvoir déterminer si l'*i* se maintient, comme dans *j'èpie* j'épie, *j'nos rèjoyos* nous nous réjouissons, ou s'il disparaît comme dans *jè creupe, jè creupòs* je crépis, nous crépissons, *j'dèvétes, je dèv'tos* je déshabille, nous déshabillons.

Le participe présent ajoute *ant : chantant, servant, v'tant* vêtant. L'usage donnera ici les mêmes indications que pour l'indicatif des verbes en *i*.

Le subjonctif présent, à vrai dire, n'existe pas. En réalité c'est l'imparfait qui est utilisé pour le présent, ainsi que le démontrent du reste les origines et les formations phonétiques.

Le conditionnel présent se forme du futur en changeant les finales de ce temps en *rôs, rôs, rot, rins, rins rint.*

L'impératif dérive de l'indicatif dont le pronom a été supprimé. *chante, chantos chantez* ; *ieux, v'los, v'lez* veuille (à l'encontre du français, litt. *veux*) voulons, voulez.

Imparfaits. La conjugaison patoise, nous l'avons dit déjà, présente une double forme de l'imparfait, exprimant deux nuances : l'une désignant le fait comme s'étant accompli dans un temps relativement ancien, l'autre comme venant de

s'accomplir tout récemment. On a nommé le premier de ces imparfaits *l'imparfait distant*, et l'autre *l'imparfait prochain : jė chantôs quand j'tôs p'tit rot* je chantais quand j'étais petit ; *jė chantais tôre quand ė v'neu* je chantais quand il est venu.

L'imparfait distant se forme à l'instar du participe présent en ajoutant au thème les syllabes o*s*, o*s*, *ait*, i*ns*, i*ns*, i*nt*. C'est une forme qui se rapproche le plus de celles de l'ancien français *aie* et plus tard *ois* qui elles-mêmes sont plus récentes encore que la forme *ève*.

L'imparfait prochain ajoute au thème : 1° les syllabes *ais*, *ais* (au lieu de *ôs*), i*ns*, i*ns* et i*nt* ; 2° l'enclitique *tôr* à chacune des personnes. Cette particule ajoutée à l'imparfait indique surtout et avant tout le rapport de deux actions. (Note de M. Hingre.) Elle nous paraît avoir été composée du *t* euphonique ou créée par similitude avec celui de la 3e personne, et de *or* venant du latin hora (1).

Le parfait défini dans les trois conjugaisons se termine tonjours en *eu* ou *eus : jė chanteu* je chantai, *jė baitteus* je battis, *jė fayeus* je fis.

L'imparfait du subjonctif — employé aussi pour le présent — se forme avec la même régularité, en ajoutant au radical *eusse*, *eusses*, *eusse*, in*sses*, in*sses*, in*ssent* : *quė j'chanteusse*, *quė j'baitteusse*, *quė j'fayeusse*. Ces terminaisons répondent aux formes françaises de l'imparfait *asse*, *isse*, *usse* et tirent également leur origne du plus-que-parfait latin cantassem, etc.

Le futur se forme très régulièrement dans toutes les conjugaisons par l'addition au thème des terminaisons *ra*, *rais*, *rai*, *ros*, *ros*, *ront*.

Le participe passé masculin est identique à l'infinitif dans les verbes de la 1re conjugaison : *brohhė* brosser, brossé, *flaittrė* flatter, flatté; au féminin, il suit la règle de formation des adjectifs : *brohhė*, *brohhâye* brossée, *flaittrė*, *flaittrâye*

(1) A La Bresse, cet adverbe de temps *ore*, plus facultatif avec l'imparfait, devient presque de rigueur avec le plus-que-parfait.

flattée (1). Les verbes en *i* forment le participe passé féminin en *isse : creupisse* crépie ; en *îhhe : dèv'tîhhe* déshabillée, ou même se contentent d'ajouter l'*e* muet atone *meuhie* moisie, *paitie* partie.

La deuxième conjugaison ne connait pas les formes *è*, *é*, mais elle a les terminaisons *is*, féminin *îhhe : aippris*, *aipprîhhe*: *ène bâç'lotte bien aipprîhhe* une enfant bien élevée ; *ue : baittu* battu, *baittue* battue ; *i*, féminin *ie* : *peûri* pourri, *peurie* pourrie.

La troisième conjugaison présente les formes en *euye*, *eûte* : *cheir (chair)* tomber *cheuye*, *cheûte*. Comparez le français *chu*, tombé en désuétude :

> Un monde près de nous a passé tout du long
> .... Est *chu* tout au travers de notre tourbillon.
> (Molière.)

Keure cuire *keuye keûte, aihheuye* assis *aihheûte* ; *u*, *usse bu* bu *busse* bue, *détrut* détruit *détrusse*. Quelques-uns se contentent de l'*e* atone : *molu* moulu *molue ; moudu* mordu *moudue ; toudu* tordu *toudue ; sèvu* suivi, pressé de besogne *sèvue ; v'nu* venu *v'nue ; léhu* lu *léhue*. On trouve encore *â, âte : fât* fait *fâte*, *trâre* traire *trâte : lai brayelle ost trâte ;* plus rarement *âsse : dèpiâ* déplu *dèpiâsse*. *Os* donne *ôsse : tiôs* clos *tiôsse ; iâ* donne *iâsse : dépiâ* déplu *dèpiâsse*.

TEMPS COMPOSÉS

Leur formation ne présente pas d'autre particularité que l'emploi constant de l'auxiliaire *aiwoé* avoir pour tous les verbes, sauf naturellement pour les verbes passifs.

(1) Dans ces participes, nous conservons l'*a* de la prononciation : *fiaittrâye* et les autres se prononcent en effet à Uriménil fiai-trâ-y' et non fiai-tré-y.

§ 7. VERBES AUXILIAIRES

Aiwoé avoir.

Indicatif présent

J'â
T'ais
El ai, elle ai
J'ôs
Vos ôs
Els ont, elles ont (l'*s* est toujours muette).

Imparfait distant (ou ancien).

J'aivôs (l's est toujours muette).
T'aivôs id.
El aivait (nous ne répéterons pas *elle* ni *elles*)
J'aiv*ins*
Vos aiv*ins*
El aiv*int*.

Imparfait prochain.

J'aivais *tô*re
T'aivais *tô*re
El aivait *tô*re
J'aiv*ins* *tô*re
Vos aiv*ins* *tô*re
El aiv*int* *tô*re.

On remarque une nouvelle forme aux deux premières personnes du singulier, différentes de celles du premier imparfait.

Passé défini.

J'aiveus
T'aiveus
El aiveut
J'aivons
Vos aivons
El aivont.

On peut faire observer qu'à l'encontre du français *j'eus*, le thème ou radical *aiv*, du latin *hab*, se conserve plus intégralement.

Passé indéfini.

J'â aivu
T'ais aivu
El ai aivu
J'òs aivu
Vos òs aivu
El ont aivu.

On dit aussi :

J'â ètu, *ou* tu		
T'ais ètu *ou* tu		
El ai ètu *ou* tu		
J'òs ètu *ou* tu	tu est plus fréquent et plus rapide	
Vos os ètu *ou* tu		
El ont ètu *ou* tu		

M. Adam, page 121, se contente de signaler ici « une bizarrerie inexplicable » en suite de laquelle « le participe passé du verbe « être » se substitue à celui du verbe « avoir » dans un « certain nombre de communes de la partie occidentale du département des Vosges (Gelvécourt, Légéville, Bainville-aux-Saules, Vaubexy, Saint-Vallier, Ménil, Houécourt, Vittel, Lignéville, Saint-Baslemont, Attigny). Ex. : à Sanchez, *j'â tu maleide* j'ai été malade, *j'â tu do mau* j'ai eu du mal. On dit indifféremment à Mazelay : *j'â èvu* ou *j'â ttu* j'ai eu, *t'é èvu* ou *t'é ttu* tu as eu, etc. »

Mais n'est-ce pas par suite (de l'emploi comme verbe *être* d'abord dans ces formes *j'â tu molaive* et autres semblables indiquant l'*état* du sujet que cette locution a été ensuite transportée également à la *possession* : *j'â tu do mau*?

Je me rappelle quelques anciens du village, bien respectables compatriotes qui, voulant s'exprimer parfois en français, employaient cette forme patoise, qu'ils traduisaient littéralement, ce qui ne manquait pas d'exciter parfois une certaine hilarité : si vous aviez *été* (eu) trois atouts, vous auriez *été* (eu) trois bêtes. (Au jeu de la bête ombrée.)

Le passé antérieur n'existe pas. Il se remplace par le passé

indéfini et plus rarement par l'imparfait distant ou ancien. M. Adam, page 123, fait observer que ce temps manque aussi à Charmois-l'Orgueilleux, Sanchey et La Baffe, communes voisines de la nôtre.

Parfait antérieur (rare).

J'aiveus aivu (ètu).

Plus-que-parfait

J'aivôs aivu (ètu), etc.

Futur.

J'airâ
T'airais
El airai
J'airos
Vos airos
El airont.

M. Adam, page 144, estime que les « deux premières personnes du pluriel sont formées irrégulièrement dans plusieurs patois. Ainsi, on dit au Tholy *j'érons* au lieu de *j'èros :* [ce paradigme nous semble devoir être renversé], *vos èros* au lieu de *vos èrins* ; à Ventron *vos èras* au lieu de *vos èrins* ; à Ban-sur-Meurthe, *d'jerros* au lieu de *dj'errang*, etc ». Ce savant eût sans doute rangé notre idiome dans la même catégorie, et il aurait pensé que la formation *j'airons, vos airons* (que j'ai entendue à Sanchey), est plus régulière et plus normale. Sans adopter ni rejeter cette manière de voir, et à défaut de règles générales précises, qui ne sont pas encore, qui n'ont pu encore être tirées, ni établies faute de monographies en nombre suffisant, contentons-nous d'indiquer ici que nous ne voyons dans cette formation qu'une application particulière de la règle générale à laquelle notre patois d'Uriménil nous a semblé soumis : à savoir la contraction résultant de la rapidité du langage. Nous avons expliqué dans notre *Phonétique* que la nasale du groupe *nt* du latin disparaît : *doucemòt* doucement.

C'est donc plutôt la 3e personne du pluriel *els airont*, *els*

ont, qui pourrait être considérée comme « irrégulièrement » formée.

Futur antérieur

J'airâ aivu (ètu), etc.

Conditionnel présent.

J'air*ô*s
T'air*ô*s
El airot
J'air*in*s
Vos air*in*s
El air*int*

Conditionnel passé.

J'air*ô*s aivu, etc.

Outre cette forme régulière, notre patois possède également, et comme pendant au passé indéfini, la forme empruntée au verbe *être : j'airôs ètu, tu*, etc.

L'impératif manque. Il se remplace par une périphrase ou par le subjonctif.

Subjonctif présent.

qué j'âye
qué t'âyes
qu'el âye

La prononciation de ces trois personnes se rapproche de la prononciation vulgaire de *que j'aille* sans mouiller les *ll* et en allongeant l'*â*.

qué j'aiv*in*sses, qué j'*in*sses
qué vos aiv*in*sses, que vos *in*sses
qu'el (s) aiv*in*ssent, qu'el (s) *in*ssent.

Imparfait.

qué j'aiveusse
qué t'aiveusses
qu'el aiveusse
qué j'aiv*in*sses
qué vos aiv*in*sses
qu'el (s) aiv*in*ssent.

Les trois personnes du pluriel sont semblables à l'une des formes du présent.

Parfait

qué j'âye aivu, ètu, etc.

Plus-que-parfait

qué j'aiveusse aivu, ètu, etc., rare, cependant.

Notre idiome, comparé à ceux des autres communes dont M. Adam donne la liste, peut être considéré comme riche. En effet, deux communes qui possèdent les quatre temps de ce mode, Moyen et Bulgnéville, n'ont qu'un temps; d'autres n'ont qu'un présent et un passé. Cet auteur ne cite pas les communes de Grand-Bois (Les Voivres), Charmois-l'Orgueilleux, La Baffe, dont la recherche des formes présenterait un attrait particulier pour l'étude de notre idiome, à raison de leur voisinage. Mais M. Adam fait observer que Sanchey possède avec Rugney et Bouillonville le présent, l'imparfait et le passé, en ajoutant que les trois personnes du pluriel appartiennent en réalité à un plus-que-parfait. Enfin, Mazelay est la commune la plus voisine de la nôtre et elle est indiquée comme possédant les quatre temps.

Infinitif.

Aiwoé (è-oué). Comparez La Chapelle, Thiaville, *aouet*, Thézey *aouè* (Adam).

Participe présent

Ayant (rare). M. Adam cite *ovouant* à Deycimont, Vomécourt, Bult, Sainte-Barbe. « Le participe présent ayant se « forme, non du radical *av*, mais de la première personne « du présent, addition du suffixe *ant*, » CHASSANG, *Nouvelle grammaire française*, Cours supérieur, 7e édition, Paris (1882) p. 117.

Participe passé.

Aivu, ètu, tu. Ces deux dernières formes, ou plutôt ces deux variantes de la même forme, appartiennent en réalité au verbe *être*, mais elles sont tellement employées pour le

verbe *avoir* qu'il ne paraît pas possible de les en distraire; elles y sont complètement naturalisées. Comparez le franç-comtois *avu*.

ETE être.

Indicatif présent
Jé, j'seuye (1)
t'os
el ost
jé sòtes (2)
vos òtes (3)
és sont.

Imparfait distant
jé j'tôs
té tôs
é tait
jé t*in*s
vos t*in*s
és t*in*t (4).

Imparfait prochain
jé, j'tôr
té tôr
é tôr
jé, j't*in*s tôr
vos t*in*s tôr
és t*in*t tôr.

Passé défini
jé feus
té feus

(1) De même au Tholy, Rehaupal, Champdray, Docelles, Gerbépal; comparez *seue* à Longuet, au Grand-Bois et à Mandray (Adam).
(2) jé s-otes Grand-Bois (Adam).
(3) Comparez Grand-Bois, Sanchey, Châtel, *vos otes* (Adam)
(4) M. Adam, page 143, indique pour origine le latin stabam.

é feut (très rarement *é feuhheu*, exotique (1) et quelque peu emphatique).

jé j'fons

vos fons

és font (très rarement *és fohhont*) (1).

Passé indéfini

j'â tu, etc. Voir le verbe avoir.

Il n'y a pas de passé antérieur.

Plus-que-parfait

j'aivôs tu, etc.

Pas d'impératif. Ce temps se remplace, comme en français, par le subjonctif.

Conditionnel présent.

jé (j')sérôs

té (t')sérôs

é s'ròt

jé s'rins, j'sérins et plus rarement j's'rins.

vos s'rins

és s'rint.

Conditionnel passé.

j'airòs tu, etc.

Subjonctif présent

qué jé (j')sâye

qué té (t')sâyes

qu'é sâye

qué jé (j')sinsses

qué vos sinsses

qu'és sinssent.

Pas d'imparfait.

Passé.

qué j'âye tu, etc.

(1) Se dit couramment à Hadol à toutes les personnes.

Plus-que-parfait (rare)

qué j'aiveusse tu, etc.

Infinitif.

Éte.

Participe présent

Tant, ètant, ô tant (en étant) et plus fréquemment o-z-ètant avec le z euphonique.

Participe passé.

Tu, ètu. Cette dernière rare et quelque peu emphatique.

Origine :

Ce verbe patois tient à trois verbes latins : 1° *esse*, qui a donné l'indicatif et le subjonctif présent, je seus, etc., que j'sâye.

Le futur, jé s'rà (essere habeo).

Et l'infinitif éte (essere)

2° Stare, qui a donné l'imparfait distant j'étôs, vieux français estois stabam, et l'imparfait prochain j'tais tôr.

Le participe présent tant, ètant, ô tant.

Et sans doute le participe tu, ètu.

3° L'archaïque *fuere*, dont le parfait classique *fui*, a donné le parfait défini : jé feus.

L'imparfait du subjonctif, qui est le temps habituellement existant, est inusité. On emploie le présent pour le remplacer.

§ 8. CLASSIFICATION DES VERBES

Le dépouillement de notre *Dictionnaire phonétique et étymologique* nous a donné 1477 verbes que nous avons essayé de classer d'après la méthode qui nous a paru la plus simple et la plus claire pour conduire à la connaissance des formes de la conjugaison. Nous avons consulté, pour cette partie

de nos recherches, ceux qui nous ont précédé, et notamment M. Adam.

En prenant pour base de classement les formes flexionnelles de la conjugaison, on ne tarde pas à s'apercevoir que l'immense majorité des verbes patois conserve leur syllabe thémathique patoise (1) et ont un nombre constant de syllabes au singulier et au pluriel de l'indicatif présent. Ils ont la tonique sur la terminaison ou pénultième (en latin) et pour cette raison ont été appelés faibles : cantare *chantè* chanter, par opposition à ceux de la 2e qui accentuent le radical ou antépénultième : *crohhe* croître crescere.

Cette première série est de beaucoup la plus nombreuse, car sur les 1477 verbes recueillis pour servir de base à ces recherches, (2) 1277 nous ont paru y rentrer, c'est-à-dire plus des sept huitièmes.

Premier caractère : Autant de syllabes aux personnes du singulier de l'indicatif présent qu'à celles du pluriel.

Deuxième caractère : Le thême de tous ces verbes reste immuable.

Deuxième série. — D'autres verbes, qui conservent aussi le thême invariable, perdent une syllabe aux trois personnes du singulier de l'indicatif présent. Certains verbes de cette

(1) C'est le thème ou radical patois qui nous sert de point de départ, et non le thême latin, car ce dernier peut se trouver changé : *probare preuvè* prouver, *tropare treuvè* trouver, *nodare nouè* nouer, *salvare sauvè* sauver, *foderare fourrè* fourrer, *crepare crovè* crever, *totare touè* tuer, etc. etc.

(2) Il est possible qu'une étude plus précise et des recherches ultérieures pour la mise au net de notre Dictionnaire modifient de quelques unités les chiffres donnés au texte, et fassent passer d'une catégorie à l'autre quelques-uns de ces verbes; mais l'ensemble n'en sera pas. croyons-nous, sensiblement affecté, et ces bases d'opération nous paraissent ne pas devoir s'en ébranler.

(3) La première conjugaison française présente encore une plus forte proportion, puisque M. Brachet nous dit qu'elle comprend à elle seule les neufs dixièmes des verbes français). Grammaire historique de la langue française, 23e édition, Paris, Hetzel, s. d. p. 198.



catégorie remplacent la consonne initiale de la dernière syllabe de l'infinitif par une autre dans le plus grand nombre des temps. Cette série ne comprend pas même le dixième de la précédente, car elle ne compte que cent dix verbes, mais elle est encore plus nombreuse que la troisième.

Premier caractère. — Perte d'une syllabe au singulier de l'indicatif présent.

Deuxième caractère. — Thême immuable.

TROISIÈME SÉRIE. — Enfin, on observe dans une troisième catégorie tout à la fois la variabilité du thême et la perte d'une syllabe : *boére* boire, *jé boés* je bois, *jé boévos* nous buvons, *brâre* pleurer, *jé brâs* je pleure, *jé brayos* nous pleurons. Cette série paraît la moins riche, car elle ne comprend que soixante-onze verbes.

Premier caractère. — Perte d'une syllabe.

Deuxième caractère. — Mutation de la dernière syllabe thémathique : la consonne initiale de la dernière syllabe de l'infinitif est remplacée par une autre : *dire jé dis jé d'hos* nous disons, *piâre* plaire, *jé piâs* je plais, *jé piaihos* nous plaisons. Souvent cette voyelle de la 1re syllabe thématique s'adoucit : *fâre* faire, *jé fayos* nous faisons, *trâre* traire, *jé trayos* nous trayons.

Nous parlerons plus en détail de ces groupes et nous traiterons aussi des verbes irréguliers qui, du reste, sont fort peu nombreux (il n'y en a que onze), et des huit verbes défectifs.

On est frappé du très petit nombre de verbes irréguliers. Combien nos jeunes élèves ne préfèreraient-ils pas l'étude de la conjugaison patoise à celle de notre langue nationale ! M. Adam remarquait déjà que nos patois vosgiens « ont suivi le latin de plus près que ne l'a fait la langue littéraire. » Tant il est vrai que le génie populaire a souvent une intuition plus intime, plus féconde et plus logique que les raisonnements les plus subtils des grammairiens.



§ 9. PREMIÈRE CONJUGAISON

Thême invariable.

Nombre constant de syllabes.

CHANTÈ (chanter).

Indicatif présent.

jé chante
té chantes
é chante
jé chantòs
vos chantez
és chantot.

Imparfait distant.

jé chant*ós*
té chant*ò*s
é chantait
jé chant*ins*
vos chant*ins*
és chant*int*.

Imparfait prochain.

jé chantais *tô*re
té chantais *tô*re
é chantait *tô*re
jé chant*ins* *tô*re
vos chant*ins* *tô*re
és chant*int* *tô*re.

Passé défini.

jé chanteu
té chanteus
é chanteu
jé chantons
vos chantons
és chantont.

Passé indéfini.

j'â chantè, etc.

Passé antérieur (rare).

j'aiveus évu (ètu) chantè, etc.

Plus-que-parfait.

j'aiv*ós* aivu (ètu) chantè, etc.

Futur simple.

jé chant'râ
té chant'rai
é chant'rai
jé chant'ròs
vos chant'ròs
és chant'ront.

Futur antérieur.

j'airâ chantè, etc.

Impératif.

chante
chantos
chantez (pron. *è*).

Conditionnel présent.

jé chant'r*ós*
té chant'rôs
é chant'ròt
jé chant'r*ins*
vos chant'r*ins*
és chant'r*int*.

Conditionnel passé.	Passé.
j'air*ôs* chantè, etc.	qué j'âye chantè, etc.
Subjonctif.	Plus-que-parfait.
qué j'chanteusse qué t'chanteusses qu'el chanteusse qué j'chant*in*sses qué vos chant*in*sses qu'él (s) chant*in*ssent.	qué j'aiveusse chantè, etc. Infinitif. chantè. Participe passé. chantè.

Le présent et le parfait se résument en un seul temps, qui paraît toutefois se rapprocher plutôt de l'imparfait français. Le présent manque, du reste, dans la très grande majorité des patois lorrains, ainsi que nous l'enseigne M. Adam, page 179.

Cette première conjugaison comprend : 1° Tous les verbes latins terminés en *are ;*

2° Les verbes formés à l'instar de ceux qui sont tirés du latin are : *tromoulè* trembler tremere (ou du fictif tremulare) ;

3° Quelques verbes en *ire : dreumi* dormir, *jé dreume* je dors, *servi* servir, *jé serve* je sers, *fleuri* fleurir florire, *parti* partir partire, *neûrri* nourrir nutrire.

4° Quelques autres en *ere* : *keuyé* cueillir colligere, *jé keuye* je cueille et sans doute son composé curieux *s'aikeuyé* s'élancer, *souffri* souffrir, *jé souffère* je souffre.

Les terminaisons de cette conjugaison patoise sont : 1° en *è : chantè* chanter, *aimè* aimer, etc., etc. ;

2° En *é : brohhé* brosser ;

3° En la forme secondaire diphthonguée *ié : bôtié* baptiser baptizare, *hhauffié* chauffer, provenant soit du latin primitif *iare*, soit d'une formation analogue ; *côyé* cailler coagulare, *traivayé* travailler trabaulare (1) ; *ètranguié* étrangler strangulare, *wôyé* veiller vigilare, *s'aig'neuyé* s'agenouiller se

(1) Emprunté à M. Gilliéron : *Patois de la commune de Vionnaz*, p. 22.

adgenuculare, *bôyié* bâiller bajulare ? ou badare ? *Keuyé* cueillir, *lâyé* laisser, comparez picard *laïssier*. C'est surtout après les dentales que cette forme s'observe : *âdié* aidé, comparez picard *aidier ; brétié* taquiner, *rondié* danser en rond, *rwâtié* regarder, *veudié* vider ;

4° *Gné* tient de très près à *ié : baigné* baigner balneare, *gueugné* cogner cuneare ;

5° *I* (très rarement *ir)* qui n'est pas toujours étymologique: *aich'vi* achever et son composé plus usité *raich'vi*, *creupi* crépir, *èpîr* épier, etc.

Par contre, l'*e* s'est conservé dans *keuyé* cueillir, qui s'est classé à la 1re conjugaison au lieu d'aller à la 2e ou à la 3e.

Voici une liste des verbes sur lesquels on pourrait hésiter :

Aich'vi	achever	Offri	offrir
Creupi	crépir	Paiti	partir
Deuvâr	ouvrir	Raich'vi	achever
Dèv'ti	déshabiller	R'creupi	recrépir
Dreumi	dormir	R'deuvâr	rouvrir
Èpîr	épier	Rèjoyi	réjouir
Eppéni	sevrer	R'fieûri	refleurir
Èrodi	raidir	Servi	servir
Fieûri	fleurir	Souffri	souffrir
Meuhi	moisir	V'ti	vêtir
Neûrri	nourrir		

Verbes en *cé* (— français *cer*.)

Les verbes terminés à l'infinitif présent par *cé* prennent une cédille sous le *c* devant *a* et *o* pour conserver la prononciation adoucie de l'infinitif. Voici les principaux : *aivancé* avancer, *aimorcé* amorcer, *bolancé* balancer, *dèpiaicé* déplacer, *èfoncé* enfoncer, *forcé* forcer, *lancé* lancer, *m'naicé* menacer, *piaicé* placer, *pincé* pincer, *prononcé* prononcer, *r'noncé* renoncer, *sucé* sucer, *trâcé* tracer.

Verbes en *gé*.

Les verbes en *gé* conservent de même aux flexions la prononciation douce de l'infinitif : mais à défaut de g cédillé (qui manque également en français), nous intercalons un *e* entre le g et l'*a* ou l'*o* qui suivent : *chongé* songer *jé chongeos* ; *woyaigé* (1) voyager, *ô woyageant* en voyageant.

Les verbes qui, à l'infinitif, ont un *é* fermé à l'avant-dernière syllabe, le conservent et ne le changent pas comme en français en *è* ouvert quand la syllabe qui suit est muette et termine le verbe. Exemple : *cédè* céder *jé cédé*, *digérè* digérer *jé digére*.

A plus forte raison conservent-ils cette accentuation même dans les flexions où la terminaison est muette : *jé préfér'râ* je préfèrerai, *jé régléros* nous réglerons.

La même règle s'applique aux verbes qui à l'infinitif ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe : *aich'vi* achever donne *j'aichéve* et non j'aichève comme en français. De même *pésè* peser, *enl'vè* enlever.

Quelques-uns toutefois ont l'*e* muet renforcé, se prononçant comme l'e muet français dans *me te se le*. Exemple : *levè* lever, *jé leve*, prononcez *jé leuve*, et ses composés *r'levè* relever, *soul'vè* soulever.

Cependant *moénè* et son composé *raimoénè* prend l'*è* ouvert *é moène*. Il en est de même de *porménè* promener, *s'mè* semer. L'usage seul nous parait pouvoir suppléer aux règles.

Les verbes en *elè*, *etè* et *elè etè* perdent la plupart du temps la syllabe finale : *cachetè* cacheter, *déchiqu'tè* déchiqueter font *j'cach'te j'déchiqu'te*.

D'autres sont moins laconiques et conservent la syllabe mais avec l'accent aigu : *jé jéte* je jette, *jé ficéle* je ficelle.

Ceux en *òlè* ne redoublent pas davantage la consonne et

(1) Nous rappelons que le double *w* se prononce *ou* : woyaigé se prononce donc *oué-è-jé* et non *voy* comme dans la bonne prononciation française, qui ne remplace pas la labiale *v* par la diphtongue *ou*.

allongent comme les verbes ci-dessus la syllabe *j'aittôle* j'attelle, *jé pôle* je pèle.

Les verbes en *ié* ont deux *i* de suite au pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif: *lié* lier, *dèvosié* tutoyer donnent *jé liins*, *qué j'dèvosiinsses*. Mais ces deux *ii* se réunissent et se fondent à la prononciation en la demi-voyelle *y* et ne se séparent pas comme en français.

Les verbes en *yé* conservent partout leur *y* : *dèblàyé* déblayer, *boguyé* bégayer (gu = *gh* des italiens = g dur comme devant *a, o*) ; *d'frâyé* défrayer, *aibàyé* aboyer, *dèpiòyé* déployer, *ehhàyé* goûter, *nottyé* nettoyer, *nòyé* noyer, *payè* payer, *piòyé* plier et plus rarement ployer, *enneuyé* ennuyer.

§ 10. DEUXIÈME CONJUGAISON

Voici la liste des verbes que nous y faisons rentrer :

Aibaitte	abattre	dèponde	dépendre
aippenre	apprendre	dèteinde	éteindre
aittonde	attendre	dètinde	déteindre
baitte	battre	dév'ni	devenir
bótte	mettre	douè	devoir
coéhé (s')	taire (se)	ètâblir	établir
compenre	comprendre	follu	falloir
consenti	consentir	fonde	fendre
constrûre	construire	fonde	fondre
conv'ni	convenir	foute	*flanquer*
côre	courir	hayi	haïr
coûse	coudre	jeinde	joindre (les bœufs)
cròhhe	croitre	joènde	joindre
débaitte	débattre	kénohhe	connaître
dècoûse	découdre	maint'ni	maintenir
dèfonde	défendre	menti	mentir
dehhonde	descendre	meuri	mourir
déjeinde	déjoindre (les bœufs)	motte	mettre
dèpande	répandre	oterpenre	entreprendre

oterténi	entretenir	r'jeinde	rejoindre (les bœufs)
ôyi	entendre	r'joènde	rejoindre
parvéni	parvenir	r'motte	remettre
permette	permettre	rompe	rompre
peûri	pourrir	ronde	rendre
piânde	plaindre	rougi	rougir
pieûr	pleuvoir	r'paiti	repartir
ponde	pendre	r'penre	reprendre
prév'ni	prévenir	r'potte (s')	se repentir
promotte	promettre	r'qoére	rechercher
qoére	chercher	r'tôde	retordre
raibaitte	rabattre	r'tonde	retendre
raimieûre	*second labour*	r'tonde	retondre
r'baitte	rebattre (le moulin)	r'véni	revenir
r'botte	remettre	r'véti	revêtir
r'coûse	recoudre	r'vonde	revendre
r'crohhe	recroître	saiwoé	savoir
r'kénohhe	reconnaître	séte	sentir
r'dèhhonde	redescendre	soumotte	soumettre
r'dév'ni	redevenir	sout'ni	soutenir
rempli (ir)	remplir	surpenre	surprendre
réflèchi	réfléchir	téni	faire la litière
rèponde	répondre	t*in*de	teindre
rètabli	rétablir	tonde	tendre
rèussi	réussir	tonde	tondre
r'fonde	refendre	trahi	trahir
r'fonde	refondre	vòlu	valoir
rire	rire	vonde	vendre, trahir.

Cette conjugaison se recrute : 1° des verbes en *ere, e* long : *douè* devoir debere, *vòlu* valoir valere, *follu* falloir fallere, *pieûr* pleuvoir plorere, *saiwoé* savoir sapere. Remarquons dans l'infinitif quelques-uns de ces verbes, la trace de l'ancienne prononciation française du son *oi*, formé par l'*é* long latin : *douè* devoir debere. Le mot *loè* loi legem, offre le même phénomène.

2º Des verbes en *ere, e* bref : *vonde* vendre vendere, *rompe* rompre rumpere, *baitte* battre et ses composés *aibaitte, débaitte* battuere.

3º Des verbes en *ire* : *meuri* mourir morire, etc.

§ 11. TROISIÈME CONJUGAISON.

Agi (r) (1)	agir	disparaite	disparaître
aibruti	abrutir	distrâre	distraire
aiffranchi	affranchir	diverti	divertir
aihher	asseoir	èсrire	écrire
aiplati	aplatir	èlére	choisir, trier
aiverti	avertir	ensév'li	ensevelir
anbôli (r)	abolir	èquarri (r)	équarrir
bâti (r)	bâtir	fâre	faire
bénir	bénir	forni	fournir
boére	boire	garni	garnir
brâre	pleurer	grandi	grandir
cheir	tomber	keure	cuire
compiâre	complaire	lére	lire
condûre	conduire	lûre	luire
contrédire	contredire	mouôde	mordre
creire	croire	môre	moudre
dèdire	dédire	pâde	perdre
dèfâre	défaire	paraite	paraître
dèfinir (v. n.)	finir	pâti	pâtir
dègarni	dégarnir	penre	prendre
dèguerpi	déguerpir	piâre	plaire
dèmôlir	démolir	poèyu	pouvoir
dèmouôde	démordre	ponre	pondre
dèpiâre	déplaire	porwâ	pourvoir
dètrûre	détruire	préwâ	prévoir
dètiôre	éclore	punir	punir
dîre	dire	raihher	rasseoir

(1) Cette *r* indique une seconde forme du verbe : *âgi, agir* agir ; *anbôli, anbôlir* abolir, etc.

r'bâtir	rebâtir	r'téni	retenir
r'cheir	retomber	r'tiôre	refermer
r'çûr	recevoir	sére	suivre
r'keur	recuire	subir	subir
r'dèfâre	redéfaire	tiôre	fermer
rècrîre	écrire	t'ni	tenir
r'dire	redire	s'téni	s'abstenir
rèmôre	aiguiser	tôde	tordre
r'môre	remoudre	trâre	traire
r'fâre	refaire	v'ni	venir
r'lére	relire	vômir	vomir
r'lûre	reluire	wâ	voir

La troisième conjugaison se recrute :

1° Parmi les verbes en *ere*, *e* long : *poèyu* pouvoir potere, *v'lu* vouloir volere, *mouôde* mordre mordere, *tôde* tordre tordere, *anbôlir* abolir abolere.

2° Ceux en *ere*, *e* bref; *boère* boire bibere, *écrire* écrire scribere, *pâde* perdre perdere, *penre* prendre prehendere, *tiôre* fermer claudere.

3° Ceux dont le radical est terminé par une gutturale : entre deux voyelles persistantes, la gutturale se change ordinairement en *h* aspirée : *lére* lire et son composé *èlére* trier, *jé léhos* nous lisons, *el (s) èléhot* ils trient ; *keure* cuire, *jé keuhos* nous cuisons, *piâre* plaire et ses composés *compiâre* (rare) complaire, *dèpiâre* déplaire, *jé piaïhos* nous plaisons etc. ; *condure* conduire, *jé cond'hos* nous conduisons, *dire* dire, *jé d'hos* nous disons, *jé d'hôs* je disais.

Quelquefois cette gutturale se résout en la semi-voyelle *y* : *trâre* traire trahere, *jé trayos* nous trayons ; *fâre* faire, *jé fayos* et son composé *dèfâre* défaire ; *brâre* pleurer bragire, *jé brayos* nous pleurons ; *creire* croire, *jé crèyos* nous croyons.

Quand cette gutturale est précédée d'une autre consonne la résolution donne l'*hh* doublement aspirée : *knohke* connaître cognoscere, *jé kenn'hhos* nous connaissons cognoscimus, participe passé *kenn'hhu* connu.

4° Verbes en *ire* : *v'ni* venir venire, *jé viés* je viens, etc., *t'ni* tenir, *jé tiés* je tiens, etc., *bâtir* bâtir, *jé bâtissôs* nous bâtissons, *punir* punir, *jé punissôs* nous punissons.

5° Des verbes inchoatifs latins en *esco, isco*. Ils intercalent entre le verbe et la terminaison la syllabe *iss* au pluriel de l'indicatif, au subjonctif simple et au participe présent. Des verbes inchoatifs latins auxquels elle est empruntée, cette syllabe *iss* a même de là passé par analogie à d'autres verbes qui ne présentent ni la forme ni même la signification de ces verbes latins : *agir j'agissos, dèfinir qué j'dèfinisseusse, bâtir ô bâtissant* en bâtissant.

6° Verbes latins en *io* : *dèfinir* (inusité au simple) terminer finio.

Remarque. — *Bénir* fait régulièrement *bénit* (1) *bénisse* au participe passé, excepté toutefois dans *eauve bénite* eau bénite.

§ 12. VERBES IRRÉGULIERS.

En fait de verbes irréguliers proprement dits, nous n'avons à signaler que les onze suivants :

Aiwoé	avoir	Raiwoé	ravoir
Dreumi	dormir	Réte	être de nouveau
Éte	être	Survîve	survivre
Nollè	aller	Vive	vivre
Pieûr	pleuvoir	V'lu	vouloir
Poèyu	pouvoir		

Encore *dreumi* ne présente d'autre irrégularité que l'existence d'une double forme à l'indicatif présent.

En revanche, le patois d'Uriménil offre comme réguliers : *côre* courir, *èwoéyé* et son composé *rèwoéyé* renvoyer, *keuyé* cueillir, *paiti* et *parti* partir et *séte* sentir.

(1) Cette orthographe est celle du français. Le *t* est également muet. Nous reconnaissons parfaitement qu'on aurait pu le supprimer, d'autant plus que le féminin donne *bénisse*. Mais il n'y a point de règles dont l'application rigoureuse, poussée jusqu'aux plus petits détails, n'aboutisse à quelques singularités.

Nous réunissons aux verbes irréguliers proprement dits, les principaux temps de ceux qui offrent certaines difficultés.

ADIÉ (aider).

Indicatif présent, *j'âdue, t'âdues, el âdue, j'âdios*, etc.; Imparfait distant, *j'âdiôs*, prochain, *j'âdiais tôr;* Parfait, *j'âdieu*; Futur, *j'âdurâ ;* Conditionnel, *j'âdurôs ;* Subjonctif, *qué j'âdieusse ;* Participe présent, *âdiant ;* Passé *âdié.*

Comparez vieux français *aidier*. La diphthongaison en *ié* se remarque fréquemment après les dentales : *âdié* aider, *veudié*, vider, *r'wâtié* regarder, *brétié* taquiner, *rondié* danser en rond.

AIHHER (asseoir).

Indicatif présent, *j'aihhés, t'aihhés, el aihhet, j'aihhèyos, vos aihhèyez, el aihhèyot ;* Imparfait distant, *j'aihhèyôs*, prochain, *j'aihhèyais tôr ;* Parfait, *j'aihhèyeus:* Futur, *j'aihheyra* (1); Conditionnel, *j'aihheirôs ;* Subjonctif, *qué j'aihhèyeusse ;* Participe présent, *aihhèyant ;* Passé, *aihheuye* , féminin, *aihheûte.*

On conjugue de même les verbes réfléchis, *s'aihher* s'asseoir, et *s'raihher* se rasseoir, et le simple *raihher* rasseoir. On entend quelques fois *j'm'aissîeds, t't'aissieds, é s'aissied.*

Comparez le futur ancien français *serrai.*

AIWOÈ (avoir).

A été donné complètement. Son composé *raiwoé* ravoir se conjugue de même.

BOÉRE (boire).

Indicatif présent, *je boés... je boévos ;* Imparfaits, *jé boévôs, j'boévais tôr ;* Parfait, *j'boéveus ;* Futur, *j'boérâ ;* Conditionnel, *j'boérôs ;* Subjonctif, *qué j'boéveusse ;* Participe présent, *boévant*; Passé, *bu*, féminin, *busse.*

Comparez ancien français *boivre ; bevons, bevez, boivent ;* Parfait, *bui ;* Futur, *beverai ;* Participe, *beü.*

BRARE (pleurer).

Se conjugue comme *fâre* faire, *trâre* traire.

(1) Ici *ei* est *long* et fermé ainsi qu'au subjonctif ; *és* du présent est *bref* et fermé aussi.

CHEIR (tomber).

Indicatif présent, *jė cheis..*, *je chėyos...* ; Imparfaits, *jė chėyôs* — *jė chėyais tôr* ; Parfait, *j'chėyeu* ; Futur, *j'cheirâ* ; Conditionnel, *j'cheirôs* ; Subjonctif, *quė j'chėyeusse* : Participe présent, *chėyant* : Passé, *cheuye*, féminin, *cheûte*.

Nous écrivons ce verbe par *e* et non par *ai*, parce que nous croyons que l'*a* de *cadere* est tombé et s'est syncopé avec le *d*, et que c'est la terminaison *ere* qui a donné la diphthongue *eir* = le franç. *oir*. Dans le vieux français, cette première syllabe *ad* semble avoir laissé un vestige *e* dans *cheoir*.

	Ca dere	C a d e r e	C a d e r e
Vieux français	Che oir	Che o ir	Che oi r
français	Ch oir	Ch o ir	Ch oi r
patois	Ch eir	Ch e ir	Ch ei r

Cependant on trouve ancien français *chaoir*, *chaons*, *chaï*, *chaïrent*, *charrai* ; part. *chaït*.

L'orthographe adoptée au texte se trouve corroborée par l'ancien français :

« Chascun de son Afeutrement
A terre chey durement »

Du Cange Vº Feltrum.

(s') COÉHÉ (se taire).

Régulier. Le simple est inusité. Participe passé, *coėhu* (rare). De même *aiccoėhė* apaiser ; (ancien français *accoiser*).

CÔRE (courir).

Indicatif présent, *jė cos*, *tė cos*, *ė cot*, *jė coros*, *vos corez*, *ės corot* ; Imparfait, *jė côrôs*; Parfait, *jė côreus*. Impératif, *cos*, *coros*, *corez*. Subjonctif, *quė j'coreusse* ; Futur, *jé côra*, etc. ; Conditionnel, *jė côrôs* ;

Comparez italien *correre*, provençal *corre*, ancien français *courre*, parfait *courui*.

COÛSE (coudre).

Indicatif présent, *jė cous... jė cousos* ; Imparfaits, *j'cousôs*, *j'cousais tôr* ; Parfait, *j'couseus* ; Futur, *j'cous'râ* ; Conditionnel,

j'cous'rôs ; Subjonctif, *qué j'couseusse* ; Participe présent, *cousant,* passé, *cousu.*

Comparez provençal *côser.*

CREIRE (croire).

Indicatif présent, *jé cròs…, jé crèyòs ;* Imparfaits, *j'crèyôs, j'crèyais tôr ;* Parfait, *j'crèyeus ;* Futur, *j'creirâ ;* Conditionnel, *j'creirôs* ; Subjonctif, *qué j'crèyeusse ;* Participe présent, *crèyant,* passé, *crèyu.*

Comparez provençal *creire,* norm. *crere ;* ancien français, *croi, creons, croient ;* Parfait, *crui* ; Subjonctif, *creüsse ;* Futur, *creurai* ; Participe, *creü.*

CROHHE (croître).

Défectif. N'est usité qu'au participe présent *crohhant* et passé *crohhu.*

Le composé *dècròhhe* décroître est très peu usité même à cet infinitif.

Comparez italien *cresciuto* au participe passé, et l'ancien français *creü* et *croissu* (infinitif *croistre*) ; parfait ancien français *crui.*

DÈCHEUYE (déchu).

Défectif. Ne paraît usité qu'au participe passé masculin *dècheuye* déchu, de l'inusité *dècheir* déchoir.

DÈTIÔRE (verbe actif ouvrir, verbe neutre éclore).

Se conjugue comme *tiôre.*

DEUVAR (ouvrir).

Indicatif présent, *jé deuvâ, té deuvâs, é deuvât, jé deuvros, vos deuvrez, ès deuvrot ;* Imparfait, *jé deuvrôs ;* Parfait, *jé deuvreus ;* Futur, *jé deuvér'râ ;* Conditionnel, *jé deuverrôs ;* Subjonctif, *qué j'deuvreusse ;* Participe passé, *deuvâ, deuvâte.*

Cette forme est unique, à notre connaissance, dans le patois d'Uriménil.

Ce verbe a dû être formé à l'instar du français pleuvoir, recevoir : E long = *oi.* Voir *Phonétique* ; et la diphthongue *oi* se prononçant très ouverte *oua* aura perdu (si cette hypothèse

de formation est exacte) le son *ou*, et il ne sera resté que la seconde partie : la voyelle simple *â*.

DIRE (dire).

Indicatif présent, *jé dis, té dis, é dit, jé d'hos, vos d'hez, ès d'hot ;* Imparfait distant, *jé d'hôs*, prochain, *jé d'hais tôr ;* Parfait, *jé d'heus*. Futur, *jé dirâ* ; Conditionnel, *jé dirôs ;* Subjonctif, *que j'déheusse* ; Participe présent, *ô d'hant*, passé, *dit*, féminin, *disse*.

Comparez ancien français *desis* (à la 2e personne singulier); il a donné aussi *dis*. Mais on voit que le patois ne syncope pas au pluriel comme l'ancien français *dimes* (disons), *dites* (distes), *dient, die*.

DREUMI (dormir).

Régulier. Il présente à l'indicatif singulier la double forme *jé dreume, té dreumes, é dreume*, qui est régulière, et *jé dôs, té dôs, é dôt*, forme contractée.

ÈCHEUYE (échu).

Défectif. Participe passé sans féminin de l'inusité *ècheir* échoir.

ÈCRIRE (écrire).

Indicatif présent, *j'ècris, j'ècrivos ;* Imparfait distant, *j'ècrivôs*, prochain, *j'ècrivais tôr ;* Parfait, *j'ècriveus* ; Futur, *j'ècrirâ ;* Conditionnel, *j'ècrirôs ;* Subjonctif, *qué j'ècriveusse* ; Participe présent, *ô-z'ècrivant*, passé, *ècrit*, féminin *ècrisse*.

ETE (être).

ETE (être) a été donné complètement. Son composé *réte*, être de nouveau, être de retour, rentrer, se conjugue de même.

EWOÉYÉ (envoyer).

Est très régulier, même au futur : *j'ewoéy'râ*. Le XVIIe siècle offre encore *j'envoyerai* chez Vaugelas et Racine.

Observation. L'orthographe, qui doit tout d'abord donner la prononciation, exige la présence de l'*é* : *ewoéyé* se prononce

en effet *è-oué-yé*, tandis qu'en français, du moins dans notre région, le syllabe *voy* de *envoyer* est ouverte et se prononce *oué* et non fermée comme en patois.

FARE (faire).

Se conjuge comme *trâre, brâre.*

Comparez vieux français *fas* et *fais, fasons* et faisons indicatif présent ; Imparfait, *fesoie ;* Futur, *frai* (normand).

FOLLU (falloir).

Impersonnel.

Indicatif présent, *é faut ;* Imparfait prochain, *é follait tôr ;* l'imparfait distant est inusité. Parfait, *é folleut ;* Futur, *é faurai;* Conditionnel, *é faurot;* Subjonctif, *qu'é folleusse*; Participe passé, *follu.*

FRITÈ (frire).

Défectif. Usité seulement à l'infinitif *: fâre fritè* faire frire, et au participe présent *fritant.*

HAYI (haïr).

Indicatif présent, *jé hais* (prononcez hès)... *jé hayos...* Imparfait, *jé hayôs, jé hayais tôr ;* Parfait, *jé hayeus ;* Futur, *jé hayra ;* Conditionnel, *jé hayrôs ;* Subjonctif, qué j'hayeusse ; Participe passé, *hàyi,* à Hadol *hayu.*

Comparez ancien français présent *has* et *hé, het, haons, haez heent ;* Subjonctif, *hace, hee* ; Imparfait, *haoie* ; Futur, *harrai* (dans Diez II, p. 218).

INSTRURE (instruire).

Défectif. N'est guère usité qu'à l'indicatif présent et au singulier : *j'instrus*; Infinitif, *instrure* ; Participe passé, *instrut* (1), féminin, *instrusse.*

JOÈNDE (joindre).

Indicatif présent, *jé joins... jé joèndôs...* Imparfaits, *jé joèndôs — jé joèndais tôr ;* Parfait, *je joèndeus ;* Futur, *jé joèndrâ ;* Con-

(1) Nous renvoyons pour ce *t* à notre note de la page ci-dessus, 393.

ditionnel, *jé joèndrôs ;* Subjonctif, *qué j'joèndeusse ;* Participe présent, *joèndant*, passé, *joèndu.*

KÉNOHHE, K'NOHHE (connaître).

Indicatif présent, *jé k'nos, té k'nos, é k'not, jé kenn'hhos, vos kenn'hhez, ès kenn'hhot*; Imparfait distant, *jé kenn'hhôs*, prochain, *jé kenn'hhais tôr ;* Parfait, *jé kenn'hheus ;* Futur, *jé kenn'hhérâ* et *jé k'nohh'râ*; Conditionnel, *je kenn'hherôs* et *jé knohhrôs*; Subjonctif, *qué j'kenn'hheusse* et *qué j' k'nohheusse ;* Participe présent, *kenn'hhant* et *k'nohhant*, passé, *kenn'hhu* et *k nôhhu.*

Comparez italien *conosciuto* participe passé : sc=hh, et u pat. =u italien.

LÉRE (lire).

Indicatif présent, *jé lés... jé léhos...* Imparfaits, *j'léhôs, j'léhais tôr ;* Parfait, *j'léheus*; Futur, *j'léra*; Conditionnel, *j'lérôs* ; Subjonctif, *qué j'léheusse ;* Participe présent, *ô léhant*, passé, *lehu.*

Se conjugue de même *élére* choisir, trier (comparez le français *élire*).

Diez II, p. 228, cite une forme ancien français *leire* à l'infinitif; comparez vieux français parfait, *lui, leüs, lut ;* participe passé, *leu* et *lit* (et aussi *leit*).

LÛRE (luire).

Défectif. Indicatif présent, *é lut ;* Futur, *é lurai ;* Participe présent, employé adjectivement, *luhant.*

Le composé *r'lûre* reluire est plus complet.

MENTI (mentir).

N'est usité qu'à l'infinitif, au participe passé : *t'on ais menti* tu en as menti, au pluriel de l'indicatif présent, *jé mentos, vos mentez, ès mentot*, au parfait, *j'menteu* et au subjonctif, *qué j'menteusse.*

MEURI (mourir).

Indicatif présent, *je meurs, té meurs, é meurt* et plus rarement

jé mieus, té mieus, é mieut, je meuros, vos meurez, és meurot. Imparfaits, *jé meurôs, je meurais tô (tôr)* ; Parfait, *jé meureus* ; Futur, *jé meurâ* ; Conditionnel, *jé meûrrôs* ; Subjonctif, *qué j'meureusse* ; Participe présent, *meurant*, passé, *mouôt.*

Comparez vieux français parfait *morui*, subjonctif *morusse.*

MÔRE (moudre).

Indicatif présent, *jé môs... jé mólòs* ; Imparfaits, *j'molôs, j'molais tôr* ; Parfait, *j'moleus* ; Futur, *j'môrâ* ; Conditionnel, *j'môrôs* ; Subjonctif, *qué j'moleusse* ; Participe présent, *mólant*, passé, *mólu.*

Conjuguez de même *rèmôre* émoudre et *r'môre* remoudre.

Comparez provençal *molre*, participe passé *molut* ; vieux français parfait, *molui*, futur, *morrai*, participe, *molu.*

NOLLÈ (aller).

Nollè plus rarement *ollè* présente un curieux phénomène de l'agglutination de l'*n*, débris de l'enclitique *on* en.

Indicatif présent, *jé vâs, té vâs, é vâ, j'nollòs* (plus rarement *j'ollòs), vos ollez* (plus rarement *vos nollez*, surtout dans les phrases interrogatives : *Ai vou-ç'qu'os ollez ?*) *és vont.* Imparfait, *j'nollôs*, etc. ; Futur, *jé virâ*, etc. ; Conditionnel, *jé virôs*, etc. ; Impératif, *vâs, òllòs, òllez* ; Subjonctif, *que j'nolleusse*, etc. Se conjugue à tous ses temps composés avec *aiwoé* avoir et non avec *éte* être.

Le verbe réfléchi *s'on ollè* s'én aller présente la redondance de la préposition à la plupart de ses temps : *j'm'on onvâs* je m'en [en] vais, etc.

On remarque le *v* qu'ajoutent le futur et le conditionnel au thème emprunté au verbe latin *ire.*

NURE (nuire).

Défectif. Ne paraît usité qu'à l'infinitif.

OFFRI (offrir).

Indicatif présent, *j'offére, t'offéres, el offére, j'offros, vos offrez, el offrot* ; Imparfait, *j'offrôs* ; Parfait, *j'offreus* ; Futur,

j'offér'râ ; Conditionnel, *j'offér'rôs* ; Subjonctif, *qué j'offreusse* ; Participe passé, *offri*. Inusité ou plutôt invariable au féminin.

Souffri souffrir se conjugue de même ; il est également inusité ou plutôt invariable au participe passé féminin.

ÔYI (ouïr, entendre).

Indicatif présent, *j'ôye, t'ôyes, el ôye, j'ôyôs, vos ôyez, el ôyot.* Imparfait distant, *j'ôyôs...*, prochain, *j'ôyais tôr* ; Parfait, *j'ôyeus* ; Futur, *j'ôyra* ; Conditionnel, *j'oyrôs* ; Subjonctif, *qué j'ôyeusse* ; Participe présent, *ôyant*, passé, *ôyu*.

Comparez ancien français *oïr* ; présent, *oi, os, ot, oons, oez,* oent ; Subjonctif, *oie* ; Impératif, *oi, oez (oiez*, tiré du subjonctif comme le provençal *aujatz)* ; Imparfait, *ooie* ; parfait, *oï, oïst, oït, oïmes, oïsse* ; Futur, *orrai* ; Participe, *oï* (dans DIEZ, *Gramm.* II, p. 219).

PADE (perdre).

Indicatif présent, *jé pâds... jé peudos..* ; Imparfaits, *j'peudôs, j'peudais tôr* ; Parfait, *j'peudeus* ; Futur, *j'peudrâ* ; Conditionnel, *j'peudrôs* ; Subjonctif, *qué j'peudeusse* ; Participe présent, *peudant*, passé, *peudu*, féminin, *peudue*.

PAIHHÉ Donner à l'enfant sa nourriture avec la cuiller). (pascere) ?

Indicatif présent, *jé paihhe..., jé paihhos* ; Imparfaits, *j'paihhôs — j'paihhais tôr* ; Parfait, *j'paihheus* ; Futur, *j'paihh'râ* ; Conditionnel, *j'paihh'rôs* ; Subjonctif, *qué j'paihheusse* ; Participe présent, *paihhant*, passé, *paihhu*,

Comparez ancien français parfait *paui, peui, poi* ; *peüsse, paü*.

Conjuguez de même le composé *r'paihhe*.

PAITI (partir).

Rarement employé seul. Il est presque toujours accompagné de la préposition *fieu* dehors : *Paiti fieu* sortir. Indicatif présent, *jé paite, té paites, é paite, je paitos, vos paitez, ès paitot.*

26

PARTI (partir).

Régulier. Parfait, *jé parteus ;* Subjonctif, *qué j'parteusse ;* Participe passé, *parti.*

PENRE (prendre).

Indicatif présent, *jé prôds., je pernôs ;* Imparfaits, *j'pernôs, j'pernais tôr ;* Parfait, *j'perneus ;* Futur, *j'pérâ ;* Conditionnel, *j'pérôs ;* Subjonctif, *qué j'perneusse ;* Participe présent, *pernant,* passé, *pris,* féminin, *prîhhe.*

Comparez provençal et bourguignon *penre,* vieux français *prenre ;* imparfait, *prenoie.*

PIARE (plaire).

Indicatif présent, *jé piâs.., jé piaihôs...;* Imparfaits, *j'piaihôs, j'piaihais tôr ;* Parfait, *j'piaiheus ;* Futur, *j'piârâ ;* Conditionnel, *j'piarôs ;* Subjonctif, *qué j'piaiheusse ;* Participe présent, *piaihant,* passé, *piât.*

Conjuguez de même *dèpiâre* déplaire. Le participe passé prend le féminin *dèpiâsse* déplue.

Comparez italien *piacere.*

PIEÛR (pleuvoir).

Impersonnel. Indicatif présent, *é pieut.* Imparfait prochain, *é pieuvait tôr ;* Parfait, *é pieuveu ;* Futur, *é pieurai ;* Conditionnel, *é pieûrot ;* Subjonctif, *qu'é pieuveusse ;* Participe présent, *ô pieuvant,* passé, *pieuye.*

Comparez italien *piovere ; piovvi* (piovei) ; *piovuto.*

PORWA (pourvoir).

Défectif. Ne donne guère que le participe présent *porwoèyant* et le passé *porvu.* L'indicatif *jé porwoés* et l'infinitif sont peu usités.

POÈYU (pouvoir).

Indicatif présent, *jé pieux, té pieux, é pieut, j'poèyos, vos poèyez, é poèyot ;* Imparfait distant, *j'poèyôs,* prochain, *j'poèyais tôr ;* Parfait, *j'poèyeus ;* Futur, *j'pourrâ ;* Conditionnel, *j'pourrôs ;* Subjonctif, *qué j'poèyeusse ;* Participe présent, *poèyant,* passé, *poèyu* (comparez provençal *pogut.*)

On remarque déjà la contraction dans l'ancien français *pooir, puis, pues, puet, poons, pueent* et *pois, poz, pot, poent* ; puisse, poisse ; *poi, pot, porent* : (comparez Hadol *poèyeurent)*. Subjonctif, *peüsse* : passé, *peü* (comparez franc-comtois *pouvu*).

PONRE (pondre).

Défectif. Indicatif présent, *elle pond ;* Part. passé, *pounu ;* Infinitif, *ponre*.

Doublet de *pounè*. Voyez ce verbe ci-dessous. Comparez provençal *ponre*.

POUNÈ (pondre).

Ce verbe, doublet de *ponre*, paraît emprunter quelques-unes de ses formes à ce dernier : ainsi, le pluriel de l'indicatif présent *elles pounot* elles pondent et le participe passé *pounu*.

QOÉRE (chercher). Pron. coué-r.

Indicatif présent, *jè qoès, tè qoès, è qoèt, jè qoèros, vos qoèrez, ès qoèrot* ; Imparfait distant, *j'qoèrôs*, prochain, *j'qoèrais tôr* ; Parfait, *j'qoèreus* ; Futur, *j'qoèrâ ;* Conditionnel, *j'qoèrrôs* ; Subjonctif, *què j'qoèreusse :* Participe présent, *qoèrant*, passé, *qoèru*.

Comparez provençal *querre* (et vieux français) futur, *queira;* vieux français *quier, quiere, querons, quierent*; Participe passé, parfois *queru* à côté de la forme commune *quis* ; français actuel *quérir*. L'orthographe *qoère* nous paraît préférable à *coère* comme se rapprochant davantage des formes analogues citées ci-dessus et surtout comme étant plus étymologique : *quaerere*.

RAIWOÉ (ravoir).

Se conjugue régulièrement comme *aiwoé* avoir.

R'ÇÛRE (recevoir).

Indicatif présent, *jè r'çus.., jè r'çüos ;* Imparfaits, *jè r'çüôs — jè r'cèvais tôr ;* Parfait, *jè r'çüeus :* Futur, *jè r'çurâ ;* Conditionnel, *jè r'çurôs ;* Subjonctif, *què jè r'çüeusse ;* Participe présent, *r'çüant*, passé, *r'çu*, féminin, *r'çusse*.

RÉTE être de nouveau se conjugue comme son simple *éte*.

RÈVIQUÈ (revivre).

Défectif. Usité seulement à l'infinitif et au participe passé *rèviqè* : *El ost rèviquè* il est revenu à la vie (au propre et au figuré).

RÎRE (rire).

Indicatif présent, *jé ris... jé riòs ;* Imparfaits, *jé riôs, jé riais tôr ;* Parfait, *jé rieus ;* Futur, *j'rirâ ;* Conditionnel, *j'rirôs ;* Subjonctif, *qué j'rieusse ;* Participe présent, *riant*, passé, *ri*.

SAIWOÉ (1) (savoir).

Indicatif présent, *j'sais, t'tais, é sait, j'saivos, vos saivez, és saivot* ; Imparfait distant, *j'saivôs*, prochain, *j'saivais tòr ;* Parfait, *j'saiveus ;* Futur, *j'sairâ ;* Conditionnel, *j'sairôs* ; Subjonctif, *qué j'saiveusse* ; Participe présent, *saivant*, passé, *saivu*.

Comparez normand *saver* ; vieux français *savons*, sevent, *seivent ;* Futur, *sarai*, participe, *seü* ; franc-comtois, *savu*.

SÉ R'PÉTE (se repentir).

Indicatif présent, *j'mé r'pés.., j'nos r'pétos* ; Imparfaits, *j'mé r'pétôs — j'mé r'pétais tôr* ; Parfait, *j'mé r'péteus* ; Futur, *j'mè r'pét'râ ;* Conditionnel, *j'mé r'pét'rôs* ; Subjonctif, *qué j'mé r'péteusse* ; Participe présent, *sé r'pétant*, passé, *r'pétu, r'pôtu*.

SÉRE (suivre).

Indicatif présent, *jé sés.., jé sévòs ;* Imparfaits, *j'sévôs, j'sévais tôr ;* Parfait, *j'séveus ;* Futur, *j'sérâ ;* Conditionnel, *j'sérôs ;* Subjonctif, *que j'séveusse ;* Participe présent, *sévant*, passé, *sévu*.

Cette forme se rapproche bien plus de l'original *sequere que le français suivre. Le provençal donne *segre*, l'ancien français *sivir*, le bourguignon *sevre*, bas-latin *pro-severe*, franc-comtois, *seugu* au participe passé.

SERVI (servir).

Indicatif présent, *jé serve, té serves, é serve*, etc. ; Parfait, *jé serveus ;* Subjonctif, *qué j'serveusse*.

(1) Nous rappelons que *w* se prononce *ou : saiwoé* se prononce donc *sai-oué* ; dans les autres temps du verbe, *v* a le même son qu'en français.

SOUFFRI, (souffrir).

Voir OFFRI.

SUFFIRE (suffire).

Défectif. Voici ce qui parait employé. Indicatif présent, 3e personne singulier, *é suffit* : Futur, *é suffrai (çai)* ; Conditionnel, *çai suffirot* ; Subjonctif, *qu'çai suffiseusse* ; Participe présent, *suffisant*, passé, *suffis*.

Ne parait en somme usité que comme verbe impersonnel.

SURVIVE, (survivre).

Bien que peu usité du reste, se conjugue comme le simple *vive*. Au surplus, il est défectif.

TÉNI, T'NI (tenir).

Indicatif présent, *jé tiés..., jé t'nos...* ; Imparfait distant, *jé t'nôs*, prochain, *jé t'nais tôr* ; Parfait, *jé t'neus, j'téneus* ; Futur, *jé térâ, j'térâ* (1) ; Conditionnel, *jé térôs* ; Subjonctif, *qué j'téneusse* ; Participe passé, *t'ni*.

TIÔRE (clore, fermer).

Indicatif présent, *jé tiôs..., jé tieuhos...* ; Imparfait, *j'tieuhôs, j'tieuhais tôr* ; Parfait, *j'tieuheus* ; Futur, *j'tiôrâ* ; Conditionnel, *j'tiôrôs* ; Subjonctif, *qué j'tieuheusse* ; Participe présent, *tieuhant*, passé, *tiô*, féminin, *tiôsse*.

Comparez vieux français indicatif présent, *clo, clos, clot, cloons* ; participe, *clos*.

TRARE (traire).

Se conjugue comme *brâre*.

Comparez italien *trarre* à l'infinitif et *tratto* participe passé formé du latin trahere.

VÉNI, V'NI (venir).

Indicatif présent, *jé viés..., jé v'nos* ; Imparfait distant, *jé*

(1) L'ancienne langue française a dit *je tenrai, je tendrai* ; imparfait du subjonctif *tenussent*.

v'nôs, prochain, *jé v'nais tôr;* Parfait, *jé v'neus;* Futur, *jé vérâ* (1); Conditionnel, *jé vérôs;* Subjonctif, *qué j'véneusse;* Participe présent, *v'nant*, passé, *v'nu*.

Les composés *conv'ni* convenir, *dév'ni* devenir, *disconv'ni* (rare) disconvenir, *prév'ni* prévenir, *r'véni* revenir, *s'sov'ni* se souvenir, se conjuguent de même.

Il en est de même de *téni* tenir et son composé *dét'ni* détenir.

VÉTI, V'TI (vêtir).

Indicatif présent, *jé véte, té vétes, é véte, jé v'tos, vos v'tez, és v'tôt.* Imparfait distant, *jé v'tôs*, prochain, *j'vétais tôr;* Parfait, *jé v'teus;* Futur, *j'vétrâ;* Conditionnel, *j'vétrôs*; Subjonctif, *qué j'véteusse;* Participe passé, *v'ti*, féminin, *v'tihhe*.

Dèv'ti déshabiller (litt. dévêtir) se conjugue de même.

VIVE (vivre).

Indicatif présent, *jé vis* et *jé vique..., jé viquos...* et plus rarement *jé vivos;* Imparfaits, *j'viquôs...* et plus rarement *j'vivôs, j'viquais tôr* et plus rarement *j'vivais tôr;* Parfait, *j'viqueus* (2); Futur, *j'viqu'râ* plus rarement *j'vivrâ;* Conditionnel, *j'viqu'rôs* et plus rare *j'vivrôs;* Subjonctif, *qué j'viqueusse*; Participe présent *viquant*, plus rare *vivant*, passé, *viquè*, (rare ainsi que les temps composés de ce verbe).

Comparez provençal *vesqui, visquet, viscut*; ancien français Parfait *vesqui*; participe *vescut* (2).

V'LU (vouloir).

Indicatif présent, *jé ieux, té ieux, é ieut, jé v'los, vos v'lez, és v'lot;* Imparfait distant, *j'vélôs, jé v'lôs*, prochain, *j'vélais tôr;* Parfait, *j'véleus*; Futur, *j'vourâ;* Conditionnel, *j'vourôs;* Subjonctif, *qué j'véleusse, qué jé v'leusse;* Participe présent, *v'lant*, passé, *v'lu*.

La diphthongaison apparaît dans un acte du 20 avril 1411:

(1) L'ancienne langue française a dit : *je venrai, je vendrai*.

(2) On trouve jusqu'au XVII[e] siècle *je véquis, nous véquîmes*, et à l'imparfait du subjonctif *que je véquisse*. (Voir CHASSANG, p. 166).

vieult, publié par M. Boucher de Molandon : *La Salle des thèses de l'Université d'Orléans*, Orléans, Herluison 1872, p. 39.

VOLU (valoir).

Indicatif présent, *jé vaux...*, *jé vòlòs* ; Imparfait distant, *j'vòlôs*, prochain, *j'vòlais tôr* ; Parfait, *j'vòleus* ; Futur, *j'vaurâ* ; Conditionnel, *j'vaurôs* ; Subjonctif, *qué j'vòleusse* ; Participe présent, *vòlant*, passé, *vòlu* (comparez provençal *valgut*).

WA (1) (voir).

Indicatif présent, *jé woés*. *té woés*, *é woét*, *j'woèyos*, *vos woèyez*, *ès woèyot* ; Imparfait distant, *j'woèyôs*, prochain, *j'woèyais tôr* ; Parfait, *j'woèyeus* ; Futur, *j'woèrâ* ; Conditionnel, *j'woèrôs* ; Subjonctif, *qué j'woèsse*. *qué j'woèyeusse* ; Participe présent, *woèyant*, passé, *vu*.

De même *r'wâ* revoir, *préwâ* prévoir et *porwâ* pouvoir.

On remarquera cette double forme très rare du subjonctif. La 1re, *qué j'woèsse*, se rapproche du présent, la 2e plutôt de l'imparfait.

§ 12 *bis*. VERBES DÉFECTIFS.

Nous recueillons comme tels les suivants : *aicreire* accroire, infinitif seulemeut : *fâre aicreire* faire accroire.

Aisseuti endiabler. Usité seulement comme le précédent.

Biéfâre bienfaire. Ne parait avoir que l'infinitif et le participe passé *biéfât* bienfait.

Biév'ni bienvenir est dans les mêmes conditions. Participe *biév'nu*.

Décheuye déchu, participe passé de l'inusité *dècheir*.

Doyant qui fait souffrir, enflammé, n'est usité qu'au participe présent : se rattache-t-il au latin dolere ? Ou bien n'est-il,

(1) Nous nous permettons de rappeler de nouveau que *w* — *ou* : *wâ* se prononce *ouâ* et non *voâ*. Quand le son français représenté par *v* se présente, nous employons cette dernière lettre.

dans l'ordre de genèse grammaticale, qu'un participe présent originaire, utilisé ensuite exclusivement comme adjectif? (1).

Echeuye échu, participe passé de l'inusité *èchcir*.

Euhhi sortir, quelque peu exotique (2).

Fritè frire n'a que l'infinitif et ne s'emploie qu'avec *fâre* faire.

Hène (*é*) il hennit et au pluriel *ès hèniot* ils hennissent. Nous ne lui connaissons pas d'autres temps ni d'autres modes.

Instrure instruire n'a que l'infinitif et le participe passé *instrut* (3), *instrusse*. Il est suppléé par *r'coudè* qui est complet.

Nûre nuire n'a que l'infinitif.

Reuti rôtir suit les mêmes règles que *frîtè*.

Rédûre réduire possède le participe passé masculin *rédut* (3), le féminin *rédusse* est rare.

Rèmieure donner un nouveau labour à la terre, n'a que l'infinitif.

Seimbûre ne s'emploie qu'à la 3e personne du singulier de l'indicatif présent. Se dit d'une source qui s'échappe peu violemment de tuyaux crevés. Cette expression concorderait assez à la 3e personne singulier du français *sourdre*.

Survîve survivre n'a que l'infinitif. Le participe passé *survécu* est fort rare et moderne.

Taire n'a que l'infinitif. Il est suppléé par *coéhé*, qui est complet.

§ 13. VERBES PASSIFS.

Ils se conjuguent au moyen de l'auxiliaire *éte* être. *Jé seus*

(1) Nous avons trouvé tout récemment dans le dialecte toscan : « *Dogliente*, che duole, lat. dolens » *Dition. Toscano* compilato dal Signor Adriano Politi. Venetia, MDCXXIX qui vient singulièrement corroborer l'hypothèse émise au texte.

(2) Je n'ai guère entendu cette expression à *Uriménil* que dans la bouche de personnes étrangères à cette localité et qui venaient notamment du côté du Clerjus de Ruaux ou de Plombières. Du reste, n'a que l'infinitif et le participe passé qui a la même forme.

(3) Voir ci-dessus note de la page 393 sur ce *t* étymologique.

aimè je suis aimé, *t'os baittu* tu es battu, *el ost v'ti* il est vêtu, etc. Le participe passé s'accorde en genre et en nombre comme l'adjectif, tout au moins pour les yeux et l'orthographe, bien que le patois n'ait pas de pluriel différent du singulier dans la prononciation : *jé seue pieumè*, *jé sòtes pieumès* je suis *roulé*, nous sommes *roulés* [plumés].

§ 14. VERBES RÉFLÉCHIS OU PRONOMINAUX.

Ces verbes, contrairement au français, forment leurs temps composés à l'aide de l'auxiliaire *aiwoé* avoir : *j'm'â sauvé*, je *m'ai* [me suis] sauvé ; *té t'ais r'pétu* tu t'*as* [t'es] repenti ; *é s'ai baittu* il s'*a* [s'est] battu ; *j'nôs òs pormènè* nous nous *avons* [sommes] promenés ; *èls s'ont coèhè* ils s'*ont* [se sont] tus.

On remarquera la différence du sujet et du régime à la 1re personne du pluriel *j'nos* au lieu de nos nos. Le français est moins riche. A La Bresse, on évite ordinairement à cette personne et à la 2e la répétition désagréable du même pronom *nos-nos*, *vos-vos*, en substituant au pronom régime celui de la 3e personne *se* : *nos se raissobiero*, *vos sé r'trôvera*.

Exemple de *conjugaison complète* : *Sé r'pette* se repentir.

Autres verbes réfléchis.

S'téni	s'abstenir
S'dèdire	se dédire
S'on ollè	s'en aller
S'èvadè	s'évader.

§ 15. VERBES NEUTRES.

Ils se conjuguent comme les verbes transitifs et ont été classés dans l'une de nos trois conjugaisons.

Ils emploient tous et toujours l'auxiliaire *aiwoé* avoir aux temps composés *j'â airrivé dant qu'lu* j'ai [je suis] arrivé avant

lui ; *t'ais cheuye* tu as [es] tombé ; *el ai otrè* il a [est] entré ; *j'os parti vos wâ* nous avons [sommes] partis vous voir ; *vos os d'mouré chez ôs* vous avez [êtes] resté chez eux ; *els ont v'nu nos dire...* ils ont [sont] venus nous dire...

Le participe passé reste invariable.

§ 16. VERBES INTERROGATIFS.

C'est ordinairement la particule *té* qui est employée comme suffixe pour conjuguer les verbes sous la forme interrogative, sauf aux deux premières personnes du singulier et du pluriel qui utilisent parfois *ju*.

J'l'â-té-vu ? L'â-ju vu l'ai-je vu ?

Té viés-té viens-tu ? Plus rarement *viés-tu ?*

El rit-té rit-il ?

Vérôs-ju, jé vérôs-té viendrons-nous ?

Els maigeot-té mangent-ils ?

On voit que la 1re personne ne se forme pas habituellement de la façon simple du français chantè-je, aimè-je. On emploie la périphrase *ost-ce qué j'chante ?* Est-ce que je chante ? *J'laime-té ?* L'aimè-je ? Litt. j'l'aime-ti ?

On ne peut guère relever la formation logique que dans *â-ju* ai-je et ses composés. Les formes françaises suis-je, fais-je, puis-je, sais-je, vois-je, n'ont pas de correspondant exact ou littéral.

On remarquera le double pronom employé habituellement dans ces formes interrogatives (si l'on considère toutefois *té* comme l'équivalent de *t-il*). Els maigeot-té litt. ils mangent-ils ?

Sur le *t* « euphonique » consulter M. Chassang § 104, rem. 3 et § 115, rem. 3).

§ 17. VERBES NÉGATIFS.

Pas et *poét* pas et point sont fort rares : *pas* est encore moins usité que *poét*.

La négation la plus usitée est *mie* qui se contracte ou s'élide toujours en *m'* devant la voyelle et l'*h* muette, et souvent même partout ailleurs dans le corps du discours, grâce à la rapidité du langage : *jé n'ieux mie* je ne veux pas; *té n'pérais m'lo chwaulai* tu ne prendras pas ce cheval [-là]; *el n'ost m'ai s'nâhhe do tot* il n'est pas à son aise du tout.

Une forme intéressante de négation est *dé bâle* de belle. Elle traduit le doute, le dédain, le mépris : *E vérai d'bâle* il ne viendra pas.

§ 18. VERBES IMPERSONNELS.

Ils conjuguent tous leurs temps composés avec l'auxiliaire *aiwoé* avoir.

Quelques-uns ne deviennent impersonnels qu'accidentellement : *é fat* il fait, *en y ai* il y a.

Gèolè geler
Gròlè grêler

HHivè se dit de la neige emportée par un vent fort.

Nògé neiger
Pieur pleuvoir
Tiénè tonner.

§ 19. VERBES COMPOSÉS A L'INSTAR DE L'ALLEMAND ET DE L'ANGLAIS

Sortir se traduit par *paiti fieu* litt. partir hors (dehors) et *sautè fieu* litt. sauter hors (dehors).

Comparez l'allemand *ausgehen*, l'anglais *to go out*.

Parmi les verbes français d'usage courant, on ne retrouve pas les suivants dans le patois d'Uriménil : acquérir, assaillir, bouillir (peut-être *beùlè*, en parlant des sources ?), braire (peut-être *brâre*, pleurer, de bragire ?), conclure, conquérir,

(1) A La Bresse, cette forme n'est pas une négation, mais une expression ironique.

couvrir, craindre (suppléé par *dotè)*, s'enquérir, faillir, férir, fuir, gésir *(jóhhé ?* exotique du reste), intervenir, issir (sauf *euhhi* quelque peu exotique), mouvoir (mais le composé *rèmieure* ne se rattache-t-il pas à movere ?), naître, qui se traduit par une périphrase : *v'ni au monde,* pleurer suppléé par *brâre* noté ci-dessus ; requérir, mais le simple quérir a *coère ;* résoudre, seoir, mais on a le composé *aihher* asseoir ; sortir, sourdre, tressaillir, vaincre.

Il faut ajouter à cette liste les verbes français de formation savante et surtout ceux que le progrès a introduits depuis peu dans notre langue.

III. MOTS INVARIABLES

§ 20. ADVERBES.

Origine. L'adjectif latin pris au singulier neutre est la source d'un certain nombre d'adverbes : *boé* bon pour *bié* bien bonum : *Ç'ost boé, oh bié ! l'ost boé* ; *chaud,* calidum, *eusprès,* exprès, *fin* haut en parlant de chant, *mout* beaucoup à peu près seul usité en patois, mais archaïque en français.

ADVERBES DE LIEU.

Ailleurs (assez rare) ailleurs ; *ai in aute leuye* litt. à un autre endroit (lieu) ; *dèdòs, d'dos,* dedans ; *fieu* dehors foris foras ; *dèssus, d'sus* dessus ; *dèsos, d'zos* dessous ; *tot-ci, tot-lai*, ici, là, (les simples *ci, lai* sont inusités) ; *pouòhhi* par-ci, *pouòlai* par-là ; *dèvant, d'vant, dant* devant, avant ; *dèyé* derrière ; *van-ci, van-lai* ici près, là près, et plus rarement *van-tot-ci, van-tot-lai ; drohaut-ç'ci, drohaut-ç'lai* par ici, par là ; *woici, woilai* voici, voilà ; *y* y ; *ai vou ?* où? On remarque aussi le *v* paragogique dans l'italien *ove, dove,* et prosthétique comme à Uriménil dans le franc-comtois *la-vou* là où (Dartois *Coup d'œil* p. 283), provençal moderne *vo* pour *o* ou, et le bourguignon *vou* pour

où (Diez II, p. 433 note) ; *d'aiprès* après ; *en'dépeus* depuis ; *bié lon, lon* (plus rare) loin ; *d'conte* auprès, près (litt. contre) ; *aulento* alentour ; *tot pouòtot* partout (litt. tout partout ; le simple *pouotot* est inusité) (1) ; *haut-ci, haut-lai* en haut, en bas.

On remarque dans les expressions *tot-ci, tot-lai, tot-pouotot* l'adjectif *tot* tout, qui est redondant mais qui vient donner la vie aux simples *ci, lai* et *pouotot* qui, sans lui, seraient perdus pour le langage.

ADVERBES DE TEMPS.

Auj'd'heuye aujourd'hui, *hermain* hier, *dant-z-hér* avant-hier, *démain, d'main,* demain, *d'aiprés-d'main, aiprès-d'main* (plus rare) après-demain, *biétôt,* bientôt, *tantôt,* tantôt, *auss'tôt, aussitôt* aussitôt, *quéqu'foés* quelquefois, *quand ?* quand ? *l'aute foés* l'autre fois, *s'vòt* souvent, *longtops* longtemps, *des foés* des fois, *jai* déjà, *éfin, enfin* enfin, *tâd* tard, *ècò* encore, *ai ç'te houre* à cette heure, plus fréquent que le suivant : *mait'nant* maintenant, *tójós* toujours, *j'mâs* jamais, *daivant* auparavant, *et peus* puis, depuis, ensuite (litt. et puis).

On a pu observer le *z* euphonique de *dant-z-hér ;* le simple *tôt* est inusité seul : on ne le rencontre qu'accompagné d'autres adverbes : *pus tôt* plus tôt, *trop tôt* trop tôt, etc. ; *peus* puis est aussi inusité seul.

Les adverbes français jadis, autrefois, se traduisent par une circonlocution : *dó tops paissé* du temps passé, *dòs lo tòps,* dans le temps, *d'mò tòps* de mon temps ; cette dernière locution est une expression favorite des personnes âgées.

ADVERBES DE COMPARAISON.

Dinci comme ceci, *dinné* comme cela, *par insi, par ainsi*

(1) Gérardmer a *to potyo* : M. Jouve, *Epitre Pothier*, stance 10; au XIV[e] siècle on trouve encore *tout partout.*

ainsi ; *aussi* aussi, *mau si* bien moins (litt. mal aussi) ; *quôsi quôsimòt,* quasi quasiment, *auch'tant* et *autant* (celui-ci plus rare) autant ; *d'vòtaige, daivòtaige* davantage ; *essône* ensemble ; *eusprès, ai l'eusprès* exprès, *mau* mal, *meux* mieux, *pèye* pis, *pus* plus, *putôt* plutôt, *moés, mau* moins : *el ost bié mau si réche* il est bien moins (mal si) riche. A vrai dire, ce dernier adverbe s'emploie dans les phrases dont le sens est plutôt négatif.

ADVERBES D'AFFIRMATION, DE NÉGATION ET DE DOUTE.

On trouve dans notre parler populaire des expressions différentes selon que l'on s'adresse à une personne que l'on tutoye, ou à celle que l'on respecte.

O à la personne tutoyée ; *oui* à celle pour laquelle on a des égards. On entend aussi *ouèye* et *iô* ; mais ces formes sont plus familières encore que *ó* et renferment quelque ironie.

Niant non, à la personne tutoyée ; *nenni* aux autres.

Siot si, si fait à la personne tutoyée ; *si fât* et *nez-moi* litt. pardonnez-moi, expressions de déférence.

Sont indifférentes les suivantes : *bié sûr* bien sûr, *pou lo sûr, sûremòt* assurément, sùrement ; *bié v'lòtèye* volontiers, bien volontiers (*v'lòtèye* ne s'emploie pas isolément) ; *non* non ; *gotte* litt. goutte : *on n'woét gotte* on ne voit pas clair ; *ne... mie* ne.., pas, ne... point ; *nullemot* nullement ; *aucunemot* aucunement ; *stèpouét* peut-être ; *aipparemmòt* apparemment ; *ai pô près* à peu près.

ADVERBES DE QUANTITÉ.

Aissez assez, *tot pien* (litt. tout plein), *moult, bécôp* (rare), *brômòt* beaucoup ; *wâ, né wâ* guère, *pô* peu, *trop* trop.

ADVERBES D'INTERROGATION.

Còbié ? combien ? *Kémòt, k'mòt, mot qué, mot-ce qué ?* com-

ment ? *K'mòt* ne s'emploie pas absolument ; *mòt qué* et *mòt-ce qué* sont toujours en tête de la phrase. *Pouquè* pourquoi ? *Némi* n'est-ce pas, à la personne tutoyée (comparez Epinal *neum')* ; *némè* à la personne que l'on respecte. M. Adam, p. 225, dit qu'on peut considérer comme une sorte d'interjection la locution interrogative *neum* et les similaires *nam, nemm, nemé, nome* et *nomé*.

Une locution adverbiale assez fréquemment employée, mais familière, est la suivante : *do poé qu'é va* litt. du poil qu'il va (comme il va) pas à rebrousse poil : *E faut lo penre do poé qu'è va* il faut agir avec lui prudemment.

Une autre très fréquente se joint aux pronoms : *tot pai mi, tot pai lu* moi seul, lui seul. Comparez le français à part soi.

Enfin dans l'expression : *t'ais bâle au fâre,* on doit sous-entendre un féminin analogue au *mente* latin ; le français emploie le masculin : *tu as beau faire*.

On peut rapprocher *dė bâle* litt. de belle. Comparez le parler de Domgermain : « Quand un verbe négatif exprime un doute, une surprise, un reproche mêlé de dédain, de mépris, on remplace la négation par *de bel.* Exemple : il ne viendra pas, *ie vinrè de bel ;* ils n'ont pas fini, *l'ant de bel fini.* » (M. Adam, p. 187).

§ 21. PRÉPOSITIONS.

I. *Simples.*

Ai à ; *chèz* chez ; *autó, aulentó* autour ; *contre, contrė* contre, usité seulement quand l'objet régi est une personne : *contré mi* contre moi ; *d'aiprès, aiprès* (moins usité) après ; *daivant, d'vant, dant, dant quę (qu')* avant ; *dė, d'* de. Cette préposition est fort usitée. Non-seulement elle s'emploie seule, mais se place devant presque toutes les autres prépositions et un grand nombre d'adverbes ; *dėvant, d'vant, dant* devant, *douò* devers, vers, envers ; *dròhaut, dròbais, dròhaut ç'ci, dròhaut ç'lai* par-ci par-là, parmi, à travers, ici et là, le long de, çà et là ;

ô suivi du participe présent : *ô chantant* en chantant, *ô foènant* en fanant ; *en* dans certaines locutions *en woèyaige* en voyage, en route ; *ai* s'emploie ailleurs : *motte ai mouô* mettre en tas ; *in sé què cheit ai jaivèlles* un seau qui tombe en javelles ; *ôtère ôte* (moins fréquent) entre ; *daivo* avec ; *j'què, jèsquè, en'déj'què* jusque ; *maugrè* malgré ; *d'dos, dèdos* dans ; *dé* de ; *pormèye* (rare) parmi ; *pou* pour ; *sauf* sauf ; *sòs* sans : pris elliptiquement et sans régime *s'nòs* : *j'l'â èwoèyé coère lai haiche, è r'viet snòs* je l'ai envoyé chercher la hache, il revient sans [l'apporter] ; *pó* par ; *s'lon, sinon* selon ; *dèyè* derrière ; *dzós* sous dessous ; *pormèye* parmi ; *sèvant* suivant, le long de : *tót sèvant les ch'mis* tout le long des chemins ; *su* sur ; *woèci* voici ; *woèlai* voilà ; *fieu* dehors ; *fieu d'lai ran* hors du réduit.

II. *Composées.*

Ēn' dòs què dès, dès que ; *dó tòps, dó tops què* durant, pendant ; *dô tops dó ceyô* pendant la moisson ; *dó tòps qu'ès dansint* pendant la danse ; *dé d'aivô* d'avec ; *d'conte* contre, près de, à côté de ; *boé grè, mau grè* bon gré, mal gré ; *en'dèpeus* depuis; *ai cause dé* à cause de ; *pou l'omou qué* (litt. pour l'amour que) à cause de ; *pou qué* pour que, afin de ; *dé d'sus dé* au-dessus de ; *dé d'zos dé* au-dessous de ; *on d'vant dé* au-devant de ; *au leuye dé* au lieu de ; *on moétot dé* au milieu de ; *autó dé* autour de ; *d'aiprès* (rare) d'après ; *dé d'conte* d'auprès ; *dé chèz* de chez; *dé peur dé, dé peur qué* de crainte de, que ; *dé d'vant* de devant; *j'qu'ai, jèsqu'ai* jusqu'à ; *do grand dé* le long de ; *pò douò* vers, par devers, environ ; *po douò chez lo meurchau* vers chez le maréchal ; *pò douò meinneuye* vers minuit ; *au traivâs* au travers.

§ 22. CONJONCTION.

Nous nous permettons d'emprunter à M. Chassang ses divisions si claires.

1. Pour marquer la liaison : *et* et. M. Adam, p. 224, dit qu'elle « est assez souvent suivie d'une *s* euphonique dans les

patois de la région sud-est du département des Vosges. Exemple : à Vagney, *é s li demandé* et il demanda ; à Vienville, *et s'lo touèz* et tuez-le ; à Gerbépal, *et-s'lo bigé* et il le baisa, *et-se ne veuré mi attret* et il ne voulut pas entrer. » Nous retrouverons au chapitre de la syntaxe et étudierons plus en détail cette *s*, qui n'est autre, à notre avis, que l'ancien *se* affirmatif.

Continuons notre énumération : *ècò* encore, *cò* avec *et* et, ou *nè* ; *et cò* et encore, *nè cò mi* ni moi non plus (litt. ni encore moi). La Bresse donne *ecca*, *ca*. *Nè* ni, le plus souvent accompagné de *cò* encore : *nè cò mi*, *nè pus nè moès* ni plus ni moins. (Vexaincourt *ne-co* et *ni*, Adam, p. 225) ; *aussi* aussi, *què* que.

2. Pour marquer l'opposition : *mâs*, *demâs*, cette dernière absolument, mais ; *deu !* mais, mais pourtant (l'*a* de magis ne s'est pas adouci comme en français) ; *portant* pourtant, *totefoès* toutefois ; *bien au leuye què*, *au leuye què* au lieu que.

3. Pour marquer division : *cou*, *ou* ou ; *cou bié*, *ou bié* ou bien ; *soit !* soit (rare).

4. Pour marquer exception : *sinon*, *sè c'n'ost* (litt. si ce n'est), *sè ç'nost què*, sinon, si ce n'est que ; *ai condition què* à condition que, *ai moès què* à moins que.

5. Pour comparer : *comme* comme.

6. Pour ajouter : *ècò* encore, *cò* dans la locution *nè cò mi* ni moi ; *dè pus* de plus ; *d'ailleurs* d'ailleurs.

7. Pour expliquer et rendre raison : *pou l'òmou què* parce que (litt. par amour que) ; comparez Le Tholy *pòròmou* et Gerbépal *pramou* (Adam) ; *pace què* parce que ; *ai cause què* à cause que ; *ou què* vu que ; *sinon comme* selon que ; *ç'ost bié pouquè* c'est pourquoi, utilisé seulement absolument ; *ç'ost ai dire* c'est-à-dire ; *pous'què* puisque.

8. Pour marquer l'intention : *aifin què* afin que ; *pou què* pour que.

9. Pour conclure : *donc què* donc (assez rare) ; *par insi* ainsi (litt. par ainsi) ; l'*in* latin de *in sic* s'est mieux conservé qu'en français. On se rappelle qu'on retrouve le même mot latin dans *dinsi*, *dinnè* ; *de façon què* de (façon) sorte que ; *dè manière què* de manière que.

27



10. Pour marquer le temps : *quand* quand, lorsque au positif; *quand qué* dans les phrases interrogatives; *quand qu'é vèrra* quand viendra-t-il? *En' dôs qué* dès que; *tandis' qué* (l'i sonne) tandis que, *dô tòps qué* pendant que; *aiprès qué* après que; *auss'tôt qué* aussitôt que; *daivant qué* avant que; *en' déj qu'ai ç' qué* jusqu'à ce que.

11. Pour marquer le doute ou la crainte : *sé* si; *ai, ô suppôsé qué* supposé que; *pourvu qué* pourvu que; *dé peur qué* de peur que.

Nous ajoutons une catégorie dans laquelle nous faisons rentrer la locution *dô moès* du moins; *ç'ost bié dô moès* c'est bien du moins, indiquant un vague contentement mêlé d'un grain de jalousie satisfaite, équivalant à peu près aux locutions françaises : c'est assez juste; c'est quelque peu mérité; il n'y reviendra plus, etc.

§ 23. INTERJECTION

La joie *ah !*

La douleur *ôye* aïe; *lâs-moî* hélas (litt. hélas à moi ?)

L'indifférence *bòt'* bah ! soit; *bòt' aux autes* (ce dernier familier).

L'assurance : *pardié, pardie, pardine* (ce dernier plus rare) pardieu !

La surprise : *oh !* oh ! *woès donc* (litt. vois donc), ce dernier s'emploie même à l'égard des personnes qu'on respecte; *kémòt,* comment; *pas pôssibe, n'ost m'pôssîbe* pas possible; *ah ouais! ah ouas* (plus rare, mais tous deux familiers) ouais; *lâssémot'* allons donc.

La crainte, l'aversion : *oh ! fi ! riô,* riô (familier et surtout enfantin); à ce mot se rattache le verbe *fâre riô.*

Le désir d'arrêter ou de faire taire : *halte ! pâx !* paix; *ch't* chut; *psch't.* Aux chevaux *ouô*; aux attelages de bêtes à cornes *ouô ouais*; pour faire reculer les chevaux : *arrière ! ercule,* les bêtes à cordes *hëist.* A Hadol, *seu ! seu !* aux chiens *tia !* aux cochons *tiou !*



Pour appeler *eh ! hé ! heum ! ps't*. On a même fait un verbe de ce dernier : *psitté*.

Pour saluer : *bonjou* bonjour, *bonsoér* bonsoir, plus rarement *boé sò ; salut ! vote serviteur !*

Le désir d'encourager, d'exciter : *ollòs* allons, *pôtiòce* patience, *hâye cò* familier emprunté au langage que l'on tient à l'attelage à bœufs. On réserve exclusivement aux attelages *hue !* hue pour indiquer la marche en avant, mais aux chevaux seulement ; *hâye !* aux bœufs ou vaches attelés. A tout attelage sans distinction d'espèce de bête de trait *dia* pour venir ou tourner à gauche, *hû, huô* pour tourner ou venir à droite.

Le chaud : *choc !* qui tient au verbe *choquè* brûler. La même interjection est employée par la personne qui se brûle dans des orties, qui du reste s'appellent *choquants*.

Le froid *hhou !* doit tenir à l'inusité *hhouè* essuyer, qui se retrouve dans *hhou-maîns* essuie-mains.

Enfin la piqûre : *pique !*

Et pour avertir d'un danger : *sauf !*

DEUXIEME PARTIE

FORMATION DES MOTS

Ce phénomène est dû à deux causes principales : la *Dérivation*, qui ajoute au thème du mot le suffixe modifiant la signification primitive, et la *Composition* qui réunit deux ou plusieurs mots pour concentrer plusieurs idées en une seule.

IV. DÉRIVATION (1)

I. NOM

Quelques noms sont empruntés à des adjectifs : *sò* soir

(1) Nous suivons l'ordre adopté par Diez.

serus. Réciproquement le substantif donne un adjectif : *vieulette* du lat. viola par l'intermédiaire du diminutif roman *violetta*.

Verbe.

Le verbe est une source plus féconde. Masculins : *chainge* change cambiare ; *espoér* (assez rare toutefois) espoir sperare, cpr. prov. *esper* ; *tó* tour tornare, cpr. prov. *torn* ; *raibait* rabat batuere ; Féminins : *tròpe* (terme de maréchalerie) trempe temperare (métathèse de l'*r*), *guide* rêne, origine ? Cpr. prov. *guidar*, ital. *guidare* ; on sait que le mot *guide* signifiant conducteur, compagnon, était féminin au XVIIe siècle, *gîte* gîte jacer cpr. le fr. *git: ci-gît.*

Formes de diminution ou d'augmentation.

Les premières sont de beaucoup les plus nombreuses. Notre patois est plus riche que le français sous ce rapport. Mais l'idée ne concorde pas toujours avec la forme ; autrement dit l'esprit de diminution primitivemement renfermée dans la terminaison même s'est éteinte. Cette particularité se remarque souvent, et comme nos diminutifs sont plus nombreux qu'en français, les exemples de cette espèce de bizarrerie le sont aussi : *ainné* anneau est commun aux deux langages, *aigné* agneau, *couté* couteau, *ouhé* oiseau, *Châlot* Charles, *Joson* Joseph.

D'autres formes diminutives à l'origine passent à une autre acception : *filleu* filleul filiolus ne signifie pas petit-fils; *ménottes* menottes ne signifie pas petites mains. Cpr. l'ital. *manette* ; *faggiuolo* faine et non petit hêtre, *solecchio* parasol et non petit soleil (Diez II, p. 269 et note).

Distinction du genre. Elle s'établit 1° par la différence de la racine : *hòmme fômme* homme femme, *frère sœur* frère sœur, *onquin tantin* oncle tante, *tauré j'neusse* taureau génisse, *beurâ*

berbis bélier brebis ; *vrait coche* verrat truie, *boc chiève* bouc chèvre, *matou chaitte* matou chatte, *geau g'line* coq poule, *jorâ ôye* jars oie ; 2° par la variation de la terminaison *a) fès fée* fils fille ; *b) ou, ouse* : *dansou dansouse* danseur danseuse ; *c) osse* : *cous'rosse* couturière ; de l'inusité *cousou* ; *covrosse* couveuse de l'inusité *côvou* ; *dans'rosse* dans l'expression *lai pierre dans'rosse* d'Epinal ; *d) esse* se rencontre parfois aussi : *lâtresse* déchirure grave de la peau, *côpesse* coupure et dans les mots qui paraissent d'introduction récente et peu employés : *diablesse, comtesse.*

§ 24. DÉRIVATIONS VOCALIQUES.

EA *grainge* grange, cpr. l'esp. granja ; *veine* vigne vinea cpr. esp. viña ; *pòpier* papier papyreus ; *linge* linge lineus ; *nôge* neige nivea ;

IA *vondonge* vendange vindemia ;
Mais la plupart du temps ce suffixe est précédé d'une *r* qui lui donne un sens collectif : *hôyerie* criaillerie, *fouterie* grossièreté. L'*s* se substitue parfois à l'*r* : *trouandise* truanderie, qui paraît de formation récente en patois. Cpr. le fr. *bêtise* pour l'ancien *besterie.*

UUS est tombé : *mouót* mort mortuus ; *vôf* veuf viduus, *sauf* usité seulement comme interjection, gare ! salvus.

§ 25 DÉRIVATION AVEC UNE CONSONNE SIMPLE.

C

ACUS. Substantif seulement. Ce suffixe donne *aique* régulièrement, correspondant au français *aque* : *bairaque* baraque, roman baracca. Mais le non-adoucissement laisserait croire à un emprunt récent fait sans doute au français *casaque* roman casacca. Toutefois le patois a le masculin adouci *caisaiquin* casaquin.

Le suffixe gaulois *ac, iac, acum* ; *iacus, iacum* s'adoucit en

la diphthongue mouillée *èye* que nous notons ainsi de préférence à *aye* malgré l'étymologie, mais par analogie avec le français (1) : *Chaumouhèye* Chaumousey Calmosiacum (2); *Vincèye* Vincey Vinciacus; *HHett'gneye* Xertigny Certiniacum ; *Autrèye* Autrey Alteriacum et sans doute aussi *Bouzèye* Bouzey; *Sonhhèye* Sanchey qui doivent être formés de même.

ICUS, ICA (longs). Substantifs *freumi* fourmi formica ; *v'sie* vessie vesica ; *aimie* (rare seul, presque toujours accompagné de son adjectif *boène* bonne) amie amica.

ICA, ICA, ICUM (brefs). Ce suffixe étant atone disparaît généralement : *fouóge* forge fabrica, *mainche* manche manica, *péche* perche pertica, *grainge* grange granica (granum; ci-dessus granea). Il se retrouve cependant comme en français dans *fabrique, musique, cantique.*

AT-I CUS (i bref) donne *aige : sauvaige* sauvage, *ombaige* ombrage, *woéyaige* voyage, *córaige* courage, *daimaige* dommage, *freumaige* fromage, *villaige* village, *carnaige* carnage, *lògaige* (rare) langage, *ménaige* ménage (pour maisonnage), *paissaige* (moins usité que *paissau*) passage, *usaige* usage, *aittôlaige* attelage.

UCUS. Substantifs. L'*u* accentué persiste : *saivu* sureau sambucus, *chorrue* charrue carruca (celtique).

AÇ, EÇ, IÇ (i long), IÇ (i bref) OÇ. Cette forme n'a pas subi de modification régulière ; tantôt la gutturale persiste, *l'maice* limace, *j'neusse* génisse, *puce* puce, *sauce* saule (comparez l'italien *sauce*), *pouce* pouce ; tantôt elle tombe : *peudrix* perdrix, *berbis* brebis ; tantôt elle devient chuintante : *héche* herse ; mais aussi parfois elle passe à la gutturale proprement dite : *fornâhhe* fournaise, *couôhhe* écorce.

ACEUS. Les substantifs adoucissent : *bècaisse* bécasse, *filaisse* filasse, sans doute *terraisse* humus ou bonne *terre* amassée sur

(1) Nous développerons plus longuement nos motifs dans le chapitre qui traitera spécialement de l'orthographe.

(2) Voir du reste notre deuxième *Essai sur le patois vosgien* : Traitement des lettres originaires, p. 246, ou 24 du tirage à part.

la route (comparez l'espagnol *terraza* vase de terre) ; *crôvaisse* crevasse (comparez le provençal *crebassa* fente), *grimaice* grimace, *laivaisse* lavasse, *payaisse* paillasse, *pinaisse* pinasse. Toutefois, quelques-uns conservent l'*a* pur : *tracas, ganache, moustache.*

ICIUS (iceus). Les substantifs, fort nombreux en français, sont rares en patois et communs aux deux langages : *caprice, chassis* châssis, *gâchis, pelisse, saucisse.* Seul *haichis* hachis rentre dans la formation régulière, sans doute à raison de son emploi plus fréquent.

OCEUS dans les substantifs donne régulièrement *euche: gòleuche* galoche, *tòleuche* taloche, mais il est analogue au français dans *bamboche, caboche.*

D

IDUS. Ce suffixe a été généralement sacrifié au profit du radical, qui était accentué : *chaud* calidus, *fròd* froid frigidus, *ròd* raide rigidus.

L

OLUS donne *eu, ieu* (au féminin *ieure* par mutation de l'*l* en *r*) ; *ot (ôle* féminin) *chévreu* chevreuil, capreolus, *filleu* filleul (fém. *filleure*) filiolus, *lincieu* linceuil linteolum, *laiçot* lacet, comparez l'italien *lacciuolo, caimisôle* camisole, comparez l'italien *camiciuola ; beugnot* beignet, comparez l'espagnol *bunuelo ; tiot* tilleul. Le suffixe *ot* parait seul avoir conservé le sens diminutif.

ULUS, a um. Ce suffixe a généralement disparu par élision, ou s'est tranformé en la diphthongue mouillée : *sé* (masculin) seille situla, *teûle,* tuile tegula, *sangle* cingulum, *tôye* table tabula, comparez le provençal *taula*; *ekhonde* bardeau scandula, comparez le français *echandole* et le valaque *scundure* (u cédillés).

AC-ULUS s'est résolu en la diphthongue mouillée : *ténaye* tenailles tenaculum, *traivaye* (peu usité) travail, formation analogue.

EC-ULUS, IC-ULUS a été traité de même : *òrôye* oreille

auricula, *nentiye* lentille lenticula, *corbôye* corbeille corbicula, *bôtôye* bouteille buticula; quelquefois on trouve la voyelle simple: *chèvée* cheville clavicula, *chénée* chenille canicula, *grésèle* groseille et parfois la terminaison disparaît tout à fait: *ehhi* essieu axiculus, *d'zi* dousil duciculus, comparez le provençal *dosilh* (voir aussi notre *Dictionnaire*); *s'ló* soleil, hypothétique soliculus; comparez bourg. *sôlò*, wallon *solo*. Mais *son* sommeil ne nous paraît pas un diminutif comme le français *sommeil*, mais venir directement du simple sumnus, par contraction ou syncope.

UC-ULUS a donné des formes variées encore: *a) eu* dans *g'neu* genou genuculus, *v'reu* verrou; *b)* l'*ô* résonnant dans *pô* peduculus; *c)* la forme simple dans *aiwée* aiguille acicula; *d)* et la diphtongue mouillée dans *guernoûye* grenouille ranuculus.

E-LA donne *ôle*: *chandôle* lampe, chandelle candela. *Es Chandôles* à la Chandeleur.

ALIS, ALE se sont résolus en *au*: *égau* égal aequalis, *capitau* capital, *arsénau* arsenal, *journau* (plus rare que *gazette*) journal, *poétrau* (fam.) poitrine, poitrail, *signau* signal, *caporau* caporal, *cardinau* cardinal. Plus rarement on trouve la voyelle simple: *Noué* Noël Natalis.

ILIS (long) n'a laissé que l'*i* accentué, l'*l* est complètement muette, même dans les adjectifs: *geoti* gentil. Substantifs: *bouòri* baril, *ch'ni* chenil, *fusi* fusil, — *méni* dans les noms de lieu: *Ruméni* Uriménil, *Lo Méni* Le Ménil; comparez l'ancien français *Mesnil* et le provençal *Majonil* maison de campagne.

ILIS (bref) ne m'a pas fourni d'exemples qui ont laissé tomber l'*l*.

B-ILIS et les formations analogues ont de rares représentants: j'ai pu noter toutefois *crèyabe* croyable credibilis, *vòlabe* valable.

— LIA de l'adjectif latin pluriel a produit la diphthongue mouillée *aye*: *baittaye* bataille batualia, *vitaye* victuaille victualia; mais ce suffixe s'est assourdi dans *morwôye* merveille mirabilia (le français merveille a également une signi-

fication différente). Les autres sonnent comme en français, mais avec le mouillement spécial au patois tel que nous l'avons indiqué dans notre premier *Essai sur un patois vosgien* 1882, page 281, ou 21 du tirage à part: *broussailles*, *canailles*, *limaille*, *marmaille*, *tripaille*, *volaille*.

M

AMEN s'est contracté en *é*: *lié* lien ligamen, *mârrié* merrain * materiamen. On trouve aussi quelques formations communes aux deux langages *l'vain* levain.

IMEN et UMEN ne m'ont rien donné qui soit digne d'être recueilli.

N

ANUS. On remarquera dans les adjectifs: *ancié* ancien. Les autres donnent *ain* comme en français, et dans les substantifs *magnien* magnier, que son étymologie devrait faire écrire *magnain*, mais que la conformité avec le français demande d'écrire *magnien* (1) : comparez l'italien *magnano* serrurier, *porrain*, parrain, *polain* poulain.

ENUS, ENA ont donné la formation simple *ène eine aine*: *pòtène* patène, *hòleine*, haleine, ou précédée de la diphthongue *ou*: *aiwoène* avoine (*w* = *ou*). On trouve même *ine*: *vremine* vermine vermena.

INUS (long). Les adjectifs sont peu nombreux; mais cette terminaison présente la particularité remarquable de donner naissance à la nasale IN, propre au patois et complètement inconnue du français: *molin* malin, *cousin* cousin, *meulin* moulin, *maitin* matin, *bambin* bambin, *roncin* cheval mâle : comparez l'italien *roncino* cheval de charge; *baissin* bassin, *keussin* coussin, *jaidin* jardin, *lopin* lapin, *mâtin* mâtin, *pussin*, poussin. Parfois la nasale tombe et l'*i* seul reste: *ch'mi* chemin. Les féminins allongent la syllabe finale:

(1) Dans notre région, ce nom s'est conservé comme nom de famille sous les formes suivantes : *Magnien*, *Magnin*, *Magnier*, *Magnié* et même *Mégnien*, *Mégnin*.

keuhîne cuisine, *fairîne* farine, *g'lîne* poule, *feumîne* famine *raicîne* racine, *uhîne* usine ; comparez l'ancien français *uisine* ménage.

INUS (non accentué) n'offre pas de particularités dignes d'être relevées. Il se contracte comme en français : *frâne* frêne fraxinus, *âne* asinus, *cofe* cofre cophinus, *fômme* femme.

ON (o, onis) : *piéton* facteur, comparez le français *piéton*, *tòhhon* blaireau : comparez l'espagnol *texon* ; *bôton* bâton, *heurson* hérisson, *bouhhon* buisson : comparez le provençal *boissó* taillis, *mòton* menton, *chòton* chaton, et les noms propres *Caton* Catherine, *Evon* Evre, *Mion* Marion, *Mijon*, *Francion* François (litt. petit François), *Colon* Nicolas, *Toinon* Antoine, *Joson* Joseph, *Nânon* Anne, etc (1).

ION (io, ionis) : *Bobion* papillon papilio, *compaignon* compagnon * companio, *gohhon* garçon * garcio, *pouhhon* poisson * piscio. Une forme notable est *pinçot* pinçon (2).

Joignons aussi *men'hon* petit morceau, qui doit tenir à son fictif, verbe ou nom, tiré de minutus. Voir ci-dessous et notre *Dictionnaire*.

T-ION, SIO (tio, tionis ; sio, sionis) *mouôhon* maison mansio, *prihon* prison.

INEUS, INEA abrégés en INUS, INA. Nous ne citons que *fayîne* faîne, qui a conservé les trois syllabes. Comparez pour le même phénomène l'ancien français *haïne* haine, actuellement *haine*.

R

T-URA, S-URA, analogue au français : *fròdure* froidure, *dròture* droiture, *friture*, *jéture* lanière servant à fixer le *chapeau* sur la tête du bœuf, junctura ; le français *jointure* n'a plus cette acception que possédait le latin.

ARIS donne *ier*, *ié* : *sanguier* sanglier singularis, *oryer*

(1) Peut-on joindre *meulnot* petite meule de foin, etc ? Comparez le provençal *moló* tas. Nous donnerons plus de détails dans notre *Dictionnaire*.

(2) *Pinc*, *pincio*, cités par Diez, II, p. 318,

oreiller, ou *âre*, correspondant à l'*aire* français de *vulgaire*, *populaire*.

OR, ORIS se transforme en *ou*, bien que cette formation ne soit propre qu'à des mots abstraits : *èpossou* épaisseur, *lâgeou*, largeur, *hautou* hauteur, *pésantou* pesanteur, *wohhou* (rare) verdeur.

T-OR et S-OR subit le même traitement : *boévou* buveur, et tous ceux qui sont formés du thème du verbe : *aimusou* amuseur, *maigeou* mangeur, *fayou* faiseur, *r'vòdou* revendeur, *ròbourou* laboureur.

Le féminin TRIX, TRICIS a donné l'analogue de l'ancien français, usité seulement de nos jours dans le style élevé : *esse* : *lâtresse* déchirure à la peau, aux habits, *moudesse* morsure, *bôyesse* action de bayer, *hhaippesse* échappée.

ARIUS produit la diphthongue mouillée *èye* : *premèye* premier, *l'gèye* léger leviarius, *derrèye* dernier : comparez le provençal *derrier*. On trouve plus rarement *âre* : *contrâre* contraire. Le même phénomène s'observe dans les substantifs primitifs ou formés d'une façon analogue : *ç'rihèye* cerisier, *poérèye* poirier, *neug'lèye* noyer, *blossèye* prunier, *hèdrèye* (quelque peu exotique) berger, *chòrbounnèye* charbonnier, *chòrpôtèye* charpentier, *chòpuhèye* sobriquet qui nous paraît avoir la même signification : consulter notre *Dictionnaire* ; *prih'nèye* prisonnier, *pôléye* (tombé en désuétude), employé de l'ancien régime qui marquait d'une perche le tas de gerbes qu'il prenait pour la dîme : doit se rapporter à un adjectif tenant à *palaris*. Cependant on trouve quelquefois *ier* ; *lhussier* huissier. Le féminin représente habituellement l'idée de collectif : *g'nétiére* genétière, *chén'vére* chenevière, *foéngére* fumée : comparez l'espagnol *fumeira* nuage de fumée, *parére* carrière, ou l'origine : *Jeuhhére* variété de pomme de terre venant originairement de Jeuxey. Le neutre désigne un emplacement : *guernèye* grenier granarium, *solèye* grenier à foin (solarium, sans doute. Nous donnerons, dans notre *Dictionnaire*, les motifs qui me font croire à cette étymologie).

T-ORIUS et S-ORIUS. Nous rattachons à ce groupe les

substantifs féminins terminés en *eûr* : *tâpeûr* battoir, *hhayeûr* chaise, qui doivent appartenir à une forme ayant *toria* pour suffixe.

Quant aux neutres, l'*o* s'est de même diphthongué en *eu*, mais la consonne qui le suit a produit le mouillement propre au patois : *fosseuye* fossoir fossorium, *raiseuye* rasoir, *mureuye* miroir, *moucheuye* mouchoir, *laiveuye* lavoir. Celles des langues romanes qui se rapproche le plus de cette dernière forme est l'italien avec son *j* semi-voyelle : *copertojo* couvercle, *rasojo* rasoir, etc.

Les formes *ormâre* armoire (d'armarium), *èkertôle* écritoire, *mâchoére* mâchoire, *airrosotte* arrosoir, *tirant* tiroir, tiennent à d'autres modes de formation. Nous les retrouverons sans doute plus tard, notamment dans notre *Dictionnaire.*

S

OSUS indique l'état ou la possession et donne régulièrement la forme *oux*, qui ne se rencontre qu'une seule fois dans la langue française : *jòloux* jaloux, *coraigeoux* courageux, *heuroux* heureux, *hontoux* honteux.

T

ATUS, ITUS, UTUS, joints aux adjectfs, désignent également la possession : *naisè* qui a un grand nez (au figuré fin, adroit) connu toutefois à Uriménil, comme sobriquet, et se rattache, croyons-nous, à nasutus ; *èdiablè* endiablé, *corporè* corporé, le vieux français disait *corporu*.— Je n'ai pas encore trouvé d'exemples de la 2e forme. — Le patois partage avec le français la troisième : *tétu* têtu.

Les substantifs, assez communs, désignent : 1° une idée collective comme dans *raimâye* ramée : comparez l'espagnol *ramada* ; *nouâye* nuée, *risâye* risée ; 2° ce que le primitif contient *gólâye* bouchée (litt. gueulée), *potâye* potée, *pòssâye* pensée, et dans une acception analogue *onnâye* année. *mait'nâye* matinée, *jounâye* journée. La formation en *ie* n'est pas incon-

nue : *braissie* brassée, *poignie* poignée, qui s'emploie concurremment avec *poignée*.

ETUM donne l'idée de collectivité. Ce suffixe offre plusieurs transformations : *et* dans *Lo Boulet* Le Boulet, lieu dit à Uriménil, section C du cadastre, lieu planté de bouleaux (1); *oés* : *Chormoés* Le Charmois, autre lieu dit, carpinetum ; *ò* : *Font'nò* Fontenoy-le-Château. (Ce dernier suffixe offre la variante *Fontenâ* Fontenay, près Epinal). *L'Aunò* lieu dit dans : *lo meulin d'l'Auno* le moulin de l'Aunois, au Void-de-Girancourt: comparez le vieux français *aunoi*.

ITA est resté commun avec le français : *òrmite* ermite.

T-AT (tas-tatis) : *libertè* liberté, *v'lòtè* volonté, *charitè* charité, *facilitè* facilité (rare : le langage populaire n'étant pas riche en mots abstraits), *vèritè* vérité.

§ 26. DÉRIVATION AVEC UNE CONSONNE DOUBLE.

LL

ELLUS, ILLUS : *aignè* agneau, *coutè* couteau, *maitè* marteau, comparez le vieux français *martel* ; *pouhhè* cochon porcellus (purcellus Gloss. de Cassel), *noud* nœud, comparez le vieux français *noiel* ; *ainnè* anneau, comparez le provençal *anel* ; *chaipè* chapeau, *draipè* drapeau, comparez le provençal *drapel* ; *j'mè* jumeau, *Tianè* Etienne, *Chaitè* Châtel-sur-Moselle, Castellum. Ces masculins n'indiquent pas d'idée de diminutif qu'ils n'ont pas du reste. Cependant elle apparaît dans *chânè* chèneau, *geòlè* petit coq, jeune coq.

Dans les féminins, le suffixe laisse quelques traces de la double consonne : *rouèle* roue de charrue, rotula, comparez le vieux français *roele*.

TT

Nous examinerons séparément AITT (qui n'est que l'ATT

(1) On pourra consulter sur ce point spécial nos recherches sur les *Noms de lieu des Vosges* étudiés au moyen du patois § 2 page 21 du tirage à part et 266 aux *Annales de la Société d'Emulation*, 1883.

adouci de langues romanes), ETT, qui est fort rare et généralement transformé en OTT, et enfin OTT.

ATT, nous dit Diez, Gramm. II, p. 343, exprime la provenance dans tous les sens du mot. Il n'apparaît que rarement: *v'rait* verrat.

ETT, mais plus fréquemment OTT, désignent une diminution, qui parfois même n'est plus devenue sensible. La diminution n'est pas encore éteinte dans *chòrrotte* charrette, *bâç'lotte* (dont le masculin ne se retrouve pas dans notre patois) jeune fille, *puss'not* petit poussin, *chaissot* petit sac, et scrotum, *gohhnot* petit garçon. Ne représentent que le simple les mots suivants : *lunette* linotte, *rouchot* sorte d'habit, diminutif à l'origine, emprunté sans doute à l'all. *Rock*; *bouchòt* bouc, *g'linotte* poule de bois, *mouhhotte* abeille, *naivotte* navette, *aill'motte* allumette, *ólouotte* alouette et les noms propres *Toinette* Antoinette, *Nanette* Annette, *Clairette* Claire.

OTT n'exprime non plus que la diminution, la dégénérescence originaire, ou même actuelle du primitif: *aibricot* abricot, *mouòrgótte* marcotte (mergus), *culotte* et la plupart des noms propres du patois : *Françòs* (qui devrait peut-être plus logiquement s'écrire *Françot), Châlot* Charles, *Jacquot* et par redoublement *Câquot* Jacques ; *Blaisot* Blaise, *Morcot* Marcat (sans doute de Marc), *Diaudot* Claude, *Briçot* Brice, (comparez les noms de famille français *Brissot)*; *Cissot* Alexis. Le dénigrement paraît même exclusivement dominer dans les féminins : *Ros'niotte* (familier) Rosalie; *Diotte* litt. Guyotte. Comparez le masculin français *Guyot*.

§ 27. DÉRIVATION AVEC UN GROUPE DE CONSONNES.

GN

IGNUS. Ce groupe, contrairement au français, laisse tomber le *G* au féminin, et produit au masculin le son nasal propre au patois : *mòl*in malin, féminin *molîne* maligne.

LD

ALD n'a fourni, à notre connaissance, que des vocables communs au français et au langage populaire *nigaud, crapaud, pataut, lévraut* levraut.

Les groupes NC (nq) ND, NG, NS ne nous ont fourni aucune particularité digne d'être relevée.

NT

M-ENTUM produit *mot* par contraction de l'*n* : *ailimot* (rare) aliment, *feurmot* (dans un grand nombre de localités des Vosges) froment, et ceux de formation plus récente : *chaing'mot* changement, *sentimot* sentiment, *baitt'mot* battement, usité seulement dans *baitt'mot d'cœur*; *jug'mot* jugement.

ANT, ENT. Le patois n'a pas la double forme correspondant à *pouvant* et *puissant* ; il n'a que le participe *poèyant* ; *saivant* représente à la fois *savant* et *sachant* ; *vòlant* a aussi la double signification de *valant* et *vaillant*. Cependant ce dernier est quelquefois employé; mais je le soupçonne fortement d'être un néologisme.

RD

ARD se contracte en AD : *baitâd* bâtard, *bovâd* bavard, *guéâd* quille du milieu du jeu (qui se traduirait en français par *quillard*) ; *houyâd* criard, comparez le vieux français *huard* crieur, cité par Diez II, p. 356, *r'nâd* renard et dans le féminin *motâde* moutarde. Cependant l'*r* s'est conservée dans quelques-uns : *gueulard, sawoéyard* savoisien, *biyard* billard, *pòtard* pétard.

RN

ERNA ne donne guère que *lanterne* laterna, *lizerne* luzerne.

II. VERBE.

Dérivation verbale : pretium *préhé* priser, estimer ; caput,



le composé *raich'vi* achever, comparez le bourg. *èchevy* Littré V° achever; mollis *mouyé* mouiller ; quietus le composé *aiccoèhé* apaiser, comparez l'italien *chetare*, le toscan *acchetare*, et l'espagnol *quedar*; le français contemporain n'a plus cette jolie expression *accoiser* encore en usage au XVIIe siècle; rigidus le composé *airòdié* raidir. Autres exemples : *envié* envier, *fourraigé* fourrager, *ménaigé* ménager, *woéyaigé* voyager, *embarrassé* embarrasser, *traivayé* travailler, *ròbòtè* raboter, *bòvardè* bavarder, *hazardè* hasarder.

§ 28. DÉRIVATION AVEC UNE CONSONNE SIMPLE.

C

ICARE : *fabriquè* fabriquer, *mastiquè* mastiquer, *màchè* mâcher, *forgé* forger, *jugé* juger, *r'woengé* venger (revancher). Exemples plus récents : *fouòché* fâcher, *niarguè* narguer, *tiòché* clencher (la porte) ; comparez le vieux français *clinger* et *clincher* incliner, clinicare, cités par Diez II, p. 368, *fieum'ché* passer à la flamme une volaille plumée, fumigare ; comparez le valaque *fumèga* fumer et le français *fumiger*, terme exclusivement technique réservé à la chimie et à la médécine; *champoèyé* conduire le bétail paître aux champs ; comparez le vieux français *champoyer*, si fréquent dans nos chartes et vieux documents vosgiens et même encore usité dans le parler populaire actuel, notamment à Xertigny, et dans les sous seing-privés.

L

ULARE : *mòlè* mêler, *breulè* brûler, *tròmoulè* trembler.

C-ULARE : (*a*) ICULARE *fouyé* fouiller *fodiculare ; *ganguié* marcher de travers, vaciller ; comparez Pontarlier et Genève *ganguiller*, Saint-Amé *hanhhié*, Le Tholy *hanhhi*, (Lagney, *ganguieure*, encensoir s'y rattache), verbe à rechercher ; peut-être est-ce une simple formation faite sur un mot non verbal. Le mot vieux français *gandiller* gigoter, cité par Diez II, p.

307, pourrait peut-être conduire sur la trace, *b*). UCULARE : *barbouyė* barbouiller, *gazouyė* gazouiller.

T

TARE, SARE : *nosė* oser *ausare, *r'fusė* refuser *refusare; *rôbliė* oublier *oblitare, *pèteuhė* trouer *pertusare, comparez l'italien *pertugiare* et le français *percer*; *vusė* user *usare; *profitė* profiter *profectare ; comparez italien profittare.

TIARE, SIARE formes romanes de verbes tirés du participe passé : acutus *raivuhė* aiguiser, comparez italien *aguzzare*, espagnol *aguzar*; captus *chaissė* chasser, comparez italien *cacciere*. Nous croyons pouvoir joindre minutus *menn'hė?* couper en petits morceaux ; comparez italien *minuzzare*, l'espagnol *menuzar*, l'ancien français *menuiser* (nous y reviendrons dans notre Dictionnaire) ; quietus *raicoėhė* (inusité au simple) apaiser, comparez provençal *aquezar*, et le vieux français *coiser*; pertusus *pâhhė* percer, car *rc* = HH. Voir notamment notre *Traitement des lettres originaires*, groupes, p. 224, 1883 et p. 32 du tirage à part). *Deuxième Essai sur un Patois Vosgien.*

IZARE. Ce groupe paraît être resté stérile dans notre langage populaire. Il a tout au moins disparu dans *bòptiė* baptiser. Il est assez intéressant de noter ici que les langues romanes ni même les dialectes connus de nous ne connaissent pas cette contraction : espagnol et portugais *bautizar* (Diez, Grammaire II, p. 372), valaque *botezà* (Diez, ibid.), portugais *babtizar*; italien *battezzare*, provençal *bathejar, bathegar*, namurois *batij* et wallon *batehi* (Littré, v° baptiser), Mais on la retrouve dans nos patois, à Landremont (Meurthe), par exemple *bėtiė* (Adam, p. 232).

§ 29. DÉRIVATION AVEC UNE CONSONNE DOUBLE.

LL

ILLARE ne paraît pas avoir été fécond. Toutefois j'appelle l'attention des patoisans sur *grôlė* grommeler. qui se retrouve

dans le *Glossaire messin, groler* gronder, à Ventron *grola* gronder, et à Uriménil dans le substantif *grólâ,* féminin *grolâde,* que je traduis dans mon *Dictionnaire* par: qui ne fait que grommeler; à Rehaupal, *grolâte* grondeuse. Ne se trouverait-on pas ici en présence d'une contraction comme dans *boptiè* baptiser, cité plus haut? Cette hypothèse paraît d'autant plus probable que je n'ai pas trouvé d'autre terme patois correspondant exactement au français *grommeler,* ni en français de terme correspondant au substantif *grólâ,* féminin *grolâde.*

TT

OTTARE : *mòrmóttè* marmotter (barba), comparez italien *barbottare* ; *gob'lóttè* gobelotter, moins fréquent que *gódâyé* ; *grignótè* grignoter, etc.

NT. Ce groupe de consonnes n'offre rien de particulier à relever.

COMPOSITION

Ce mode de formation n'est pas encore inconnu ; mais, comme on peut s'y attendre, il est loin d'être aussi fécond dans notre parler populaire que dans les langues écrites. Toutefois, nous aurons encore à relever un grand nombre de phénomènes intéressants.

Pour abréger, nous ne nous attacherons à rechercher que les particularités propres au langage populaire dont nous essayons la monographie.

§ 30. COMPOSITION NOMINALE.

SUBSTANTIFS.

Ban-wá garde-champêtre, litt. *ban-garde,* garde du ban ou finage. Les *Coutumes* d'Epinal disent *banward* ; *Gloss. mess.* banwade, Ventron banva (mais vieux), Du Cange banwardus;



les chartes de Bourgogne, *bangar*, *banvard*, et *banward*. (1) *Domas* (qui devrait s'écrire *Do-mas*) Damas Domnus Medardus, *Dommaitin* Dommartin D. Martinus et un grand nombre de lieux dits : *Girauvoid* (écrit à tort suivant nous au cadastre Girau*voye* et Girau*voie*) Void, vadum, gué de Gérard; *Mourévoid* orthographié à tort au cadastre d'Uzemain, section B, « More-*voie* » ; *Les champs Tiàne* champs Etienne, cadastre d'Uriménil section A; *Grimaufôsse* Grimauffosse au même cadastre, section C ; *Labramont* ibid., *Renauvoid* nom de commune ; *lo Saut-lo-Ciâ* le Saut-le-Cerf, hameau sis en aval d'Epinal ; comparez l'allemand *Hirschsprung* qui traduit exactement la même idée ; *Lambéfôsse* cadastre d'Uzemain, section B ; *Vau d'Aijô* Val-d'Ajol, Vallis Adjoti. En ce qui concerne ces formes très curieuses d'un langage populaire appliqué à l'étude des noms de lieu, nous prenons la très respectueuse liberté de renvoyer les lecteurs qui désireraient plus de détails à notre opuscule intitulé : *Concours de l'idiome populaire ou patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges*, publié dans les *Annales de la Société d'Emulation des Vosges* 1883, p. 249 à 279, et tirage à part chez MM. Maisonneuve à Paris, Durand ou Collot, à Epinal.

§ 31. ADJECTIFS OU PARTICIPES.

1. *Wôgre-èpine* aubépine ; *Saint-Lôrôt* Saint-Laurent, nom de commune ; *Saint-Eve* un *Saint-Epvre*, enfant invité à célébrer la fête de la confrérie de ce nom ; *bianc-poé* homme à cheveux et barbe châtains ; *bianc-meusé* nom de vache, litt. blanc-museau ; *bianc-bec* blanc-bec, *boène fômme* sage-femme, *vive-orgent* (ce nom est féminin en patois) vif-argent ; *bianc-fer* fer-blanc ; *boè-lôhi* fainéant, litt. bon loisir.

2. *Vinaigue* vinaigre ; *lo Nieufchaité* Neufchâteau ; *bô-voulant* engoulevent ; *camp-volant* marchands de la fête du village ; *Tiargotte* Clairegoutte, hameau de la commune d'Uzemain.

(1) Voir le consciencieux *Vocabulaire* pour servir à l'intelligence des chartes ....de Bourgogne de M. Aristide Dey, 1882-1883.

§ 32. PARTICULES.

Voici les composés les plus notables et les plus fréquents : *aiffâre* affaire, *seur-tout* substantif désignant ce qui se met en-dessous, comme jupon, napperon; comparez le français *surtout* à signification opposée ; *dèjunè* déjeuner, *dèrògé* déranger, *dèboptiè* débaptiser, (dans le dicton *jûré comme* in *dèboptiè*), *dèsâssé* disjoint, *ègaigé* engager, etc. Une formation des plus curieuses est *nient* non, comparez l'ancien français *nient* = nihil. Diez, *Gramm.* II, p. 404, cite de nombreux exemples : *nient accoustumeit, nient atochiez* intact, *nient savoir, nient sachant, niant soilez* non souillé. Mais il est à noter que les règles de la politesse s'opposent à l'emploi de cette négation à l'égard des personnes auxquelles on doit le respect.

Un autre composé, également intéressant, qui ne se retrouve pas en françaîs, est *èchwaulè* jucher, percher, litt. mettre à cheval : *woès, ai vou 'ost-ce qu'é vâ s'èchwaulè, pou cheir* regardez un peu où il va se percher [s'exposer], à tomber. Le dialecte toscan a ce verbe et le participe passé *accavallare* et *accavallato*, mais il y signifie simplement placer sur « sopra porre ». Voir Politi *op. cit.*

Re n'est pas habituellement réduplicatif : *raich'vi* achever, *r'wâtiè* regarder. Notre *Dictionnaire* en offrira du reste un très grand nombre.

§ 33. COMPOSITION DE PHRASES.

Le produit de cette espèce importante de composition, dit M. Diez, est toujours un substantif.. . Le verbe, condition essentielle de cette composition, est le plus souvent à l'impératif, en sorte que la phrase forme pour ainsi dire un appel adressé à l'objet qu'on a en vue. *(Gramm.* II, p. 405).

Verbe avec substantif ou pronom. *a)*. Ceux-ci sont communs aux deux langages : *cróve-cœur,* crève-cœur, *paisse-tops* passe-temps, *casse-tète* casse-tête, *chausse-pieds, fainéant, tire-*

bouchon, *graitte-cul* gratte-cul. Les suivants sont particuliers au patois : *drôsse-gueûle* orgueilleux, litt. dresse-gueule. (Le nom de famille *Haussetête* exprime la même idée, mais quelque peu adoucie) ; *tringalt* pourboire, emprunté à l'allemand ; *houche-cul* hochequeue (l'idée est différente et n'appelle pas l'attention sur le même organe) ; *hhifieu* (exire foras) et *paitie-fieu* printemps, *sortie* de l'hiver ; à Vagney *tire-gotte* Renoncule Flammule ; *jôli bôs* Daphné Mezeron, litt. joli bois. La nomenclature populaire des noms de plantes en offrirait une très riche moisson. Nous les avons recueillis pour un ouvrage que nous publierons sans doute prochainement.

b) Verbe et substantif réunis par une préposition : *graine-dè-trisse* épurge ; *pouôte-rosâye* alchimille, littéralement porte-rosée ; *dot-d'chié* pissenlit (litt. dent de chien) ; *bieuf-d'châne* hanneton, litt. bœuf-de-chêne ; *pied d'olouotte* pied d'alouette ; à Gerbamont *tasse-liève* chèvrefeuille, litt. tette-lièvre ; *keut-angue* persicaire, litt. cuit-langue ; à Raon-aux-Bois *pehhèleye* pissenlit, *cul-d'chié* nèfle, et les lieux dits suivants : *lo cul do Feys* Cul du Fays, orthographié *Feys* et *Feys* au cadastre, p. 3 et 4, section C) ; *lo côtè dant-Coûne* le coteau devant Cône (et non le *côté* comme dit le *cadastre*, section C). — Un adjectif curieux à noter est *haut-su-jambes* grand, litt. haut-sur-jambes.

§ 34. REDOUBLEMENT.

Ici prennent place tout naturellement les mots formés par redoublement, si fréquents dans le langage populaire. Ce mode de formation est d'une fécondité extraordinaire : les noms propres surtout, ainsi formés, sont extrêmement nombreux. Il est vrai que le mot entier n'est pas toujours répété et que ce redoublement ne frappe souvent qu'une syllabe : *Bâbeth* Elisabeth ; *Bèbert* Robert, Lambert, Albert ? *Câquot* Jacques ; *Cicie* Félicité (Félicie) ; *Cicis* Alexis ; *Dèdè* Joseph, comparez Saint-Amé *Dèdè*, *Doudè* (Thiriat) *Dodon*, pour *Joson*

Joseph ; *Fafois* et *Fanfois* François, (1) ; *Fifine* Joséphine ; *Gagathe* Agathe ; *Geôgeot* George parait moins un redoublement qu'un diminutif analogue à ceux que nous avons énumérés plus haut ; *Guiguite* Marguerite ; *Jeajean, Jeanjean* Jean ; *Nonôre* (à Hadol) Léonore ; *Lolot* Charles (de *Charlot, Chalot*) ; *Mamie, Yayie* (à Hadol *Yonyon*) Marie ; *Nanette* (et *Nânon* à Saint-Amé) Anne, Annette ; *Paupaul* (à Dommartin-aux-Bois) Paul ; *Tatîne* (à Hadol) Catherine; *Lo Zizou* Xavier? etc., etc. L'italien offre quelque chose d'analogue : *Pepè* diminutif de *Giuseppe* Joseph.

TROISIÈME PARTIE

SYNTAXE

§ 35. SUBSTANTIF ET ADJECTIF

Nous avons déjà indiqué un grand nombre de différences de genres entre le français et le langage populaire. On a pu remarquer que le genre actuel du patois se rapproche plus de l'ancien français que du français moderne. Ce point est d'une certaine importance dans l'histoire de la genèse des langages; mais comme il se rattache plutôt à la linguistique qu'à la philologie proprement dite, nous ne nous y attarderons pas.

En ce qui concerne le nombre, nous avons noté ce fait qui n'est pas moins curieux et que le linguiste trouverait également bon de recueillir : l'absence de signe de liaison phonétique entre les substantifs et adjectifs pluriels avec les autres mots : *les hômmes ont sot* les hommes ont soif, se prononce sans faire sonner l'*s* de *hômmes* avec le verbe *ont*. Ce fait doit être très ancien et il remonte sans doute à l'époque où ni le

(1) *Fanfan* et son diminutif de dénigrement *Fanfiotte* ne signifient pas à vrai dire Joseph, mais petit enfant, bien qu'en fait ils soient souvent donnés à des individus s'appelant Joseph.

langage ni l'écriture ne distinguaient pas le pluriel du singulier, et où le contexte seul ou la flexion organique paraissait suffisants pour exprimer la pensée.

Notre langage populaire, conforme en cela à la logique, rassemble aussi dans l'idée de pluriel les noms de famille : *les Richard, les Hoillant* les Haillant, *les Pierrin* les Pierre, et surtout les noms de localités habitées employés comme noms d'origine, à défaut d'adjectifs proprement dits jouant ce rôle : *les Ruménis* les habitants d'Uriménil, *les Saiffreuménis* les habitants de Safframénil ; *les Dounoux* ceux de Dounoux ; *les Ezemains* ceux d'Uzemain. Mais il utilise soigneusement les adjectifs qu'il a formés : *les Coûnèyes* les habitants de Cône (section) ; *les Bairaiquèyes* ceux du Chapui-Chantré, litt. des Baraques ; *les Bouhh'nèyes* ceux des Buissons.

L'adjectif est souvent employé comme adverbe : *Oyi duhh* entendre sourd, *paissè raide* passer rapidement, *t'ni boé* tenir ferme, veiller à...

Les noms de nombre ne présentent pas de particularité syntactique à relever. La chronologie ne s'exprime pas différemment du français : *En mil huit cent quatre-vingt-qoaite, lo premèye dè mai ai cinq hoûres dó sò*, en 1884, le 1er [de] mai à cinq heures du soir.

L'adjectif proprement dit ou qualificatif se place toujours devant le substantif : Exemple : IN *nieuf haibit* un habit neuf, *lo bianc ch'wau* le cheval blanc, *lai neire gèline* la poule noire, *lai bâle mouôhon* la belle maison. On sait que l'anglais et l'allemand font de même.

Mais le participe se place après le substantif : *Woilai lai mouôhon breulâye* voilà la maison brûlée ; *l'haibit caisè* le vêtement déchiré ; *dó pain côpè* du pain coupé [en morceaux] ; IN *vé aippéni* un veau sevré, etc.

§ 36. ARTICLE

L'article indéfini s'emploie dans un sens elliptique inconnu du français pour désigner un ensemble, une collection : *in bé*

biè un beau [champ] de blé. Le vieux français disait de même : *une avainne* un champ d'avoine (1).

Comme en français, le substantif ne prend pas d'article dans certaines locutions où il fait pour ainsi dire corps avec le verbe : *fâre beugnant* accueillir avec bienveillance, *fâre féte* faire fête, *fâre sîme* faire signe, *penre wâde* prendre garde, *treuvè moéyé* trouver moyen. Ce phénomène s'observe aussi dans certaines comparaisons : *bian comme nôge* blanc comme neige, *woètte comme pouhhé* sale comme pourceau, etc.

§ 37. PRONOM

Pronoms personnels

Nos et *vos* servant à désigner une classe de personnes s'unissent à *autes* comme en français : *nos autes* nous autres, *vos autes* vous autres.

Les pronoms régimes *mi* moi, *ti* toi, *lu* lui, *zô* eux, *zôles* elles, remplacent ou renforcent les simples *jé, té, é* je, te, il etc. : *mi j'vâs ai Pinau* moi je vais à Epinal, *ti té d'mourrais* toi tu resteras ; *lu s'on virai d'aivo mi* lui s'en ira avec moi ; *ç'ost mi* c'est moi, *et peu ti* et puis toi, *lu tot pai lu* lui tout seul.

Comme en français, notre patois emploie le pluriel *vos* vous au lieu de *té* tu pour s'adresser aux personnes auxquelles on doit le respect. Mais l'adjectif ou le participe conserve le genre ou le nombre qu'il aurait régulièrement conservé sans cette permutation : *vos otes mou brove auj'd'heuye* vous êtes bien belle [brave] aujourd'hui. Le vocabulaire patois ne possède pas d'expression pour rendre l'usage de cette marque de respect (2).

Mais en revanche, il en a une pour expliquer tutoyer et

(1) Diez, Grammaire, III, page 27.

(2) Diez, Grammaire, III, p. 54 cite le bas-latin *vobisare*, l'espagnol *vosear*, le vieux français *envouser*, le patois genevois *vousoyer*.

qui est empruntée au pronom *vos* avec la particule séparative ou négative : *dè*, *dèvosié* : comparez l'ancien français *envouser* ne pas tutoyer, formé avec la particule positive *en*. Le français *tutoyer* est formé d'après une autre idée. Il serait intéressant de relever dans le vocabulaire l'origine et la filiation des mots d'après les idées qui les ont fait naître, de noter celles qui sont communes aux deux langages, celles qui se sont conservées dans l'un et perdues dans l'autre; celles qui traduisent le même sens sans exprimer la même idée originaire, sans avoir la même acception primitive. Le français *engorger* tient à gorge, le patois *ègôlè* à *gula*, *colletin* gilet à collum, *gilet* à un autre mot et par conséquent à une autre idée : comparez même en français *culotte* et *pantalon*.

Notre patois est impuissant à faire la distinction d'idée qui se traduit en français par *soi* et *lui*. Il confond les deux sous d'autres formes, *lu*, *zô*, etc : *chaicun traivaye pou lu* chacun travaille pour soi, *penre wade ai zôs* prendre garde à soi ; *vais-t'ò t'aihher d'conte lu* va t'asseoir près de lui.

Pléonasme. — Le patois, si prodigue de pléonasmes, répète le pronom même après le sujet : *Joson el ai v'nu* Joseph [il] est venu ; *Baptiot é s'souleu* Baptiste [il] a bu un coup ; *les Bairaiquèyes és s'pieumont* les [habitants] du Chapui-Chantré [*ils*] se sont battus (litt. plumés). Cette redondance s'observe même en concours avec d'autres pronoms, alors même qu'il n'y aurait pas de confusion possible et sans qu'il paraisse nécessaire d'accentuer la personne à désigner : *mi, j'dèjunera lo premèye* je déjeunerai le premier ; *ti, t'virais ai lai chorrue* tu iras labourer ; *lu, é chòrirai* il conduira le fumier (1).

Le patois procède de même pour le pronom régime : *lo chwau j'lo hhourieu* ce cheval je le fouettai ; *lo beugnot faut lo maigé* ce beignet il faut le manger ; *les bòtòyes on n'les boét mie?* ces bouteilles, ne les boira-t-on pas?

(1) Les mêmes faits s'observent dans l'ancien français, la poésie populaire anglaise, danoise et suédoise, et dans l'allemand ancien et moderne. Voir Diez, Grammaire, III, p. 57.

C'est surtout ici que la rédondance se remarque : *qué tòps qu'é fât ?* quel temps fait-il, litt. quel temps qu'il fait ? *qui ost-ce qu'ost pouòlai ?* qui est par là, litt. qui est-ce qui est par là ? *qu'ost-ce qué t'ieux ?* que veux-tu ? *dé quoi qu'é s'piant ?* de quoi se plaint-il ? Le français populaire suit le même procédé : *qu'est-ce* qu'*i m'dit ?*

Nous retrouverons plus tard le pronom relatif qui, à proprement parler, n'existe pas et dont l'idée seule a survécu.

§ 38. VERBE.

Cas. Accusatif avec les verbes transitifs.

Adié aider n'emploie jamais le datif : *âdié quéqu'*ûn aider quelqu'un.

R'sonnè ressembler fait de même : *l'éfant lai 'é r'sônne mou bié so pére* cet enfant ressemble bien [à] son père ; *r'tiré*, signification analogue, se fait accompagner de *sus* ou de *d'aiprès : é r'tire d'aiprès lu, é r'tire sus mi.* Cette expression rappelle le vieux français *traire : granz est et traits as anceissurz.* Rol. p. 97. Cité par Diez, *Gramm.* III, page 94.

Consenti consentir m'a paru toujours neutre et employé d'une façon absolue exclusivement : *j'y consens, é n'y ieut m' consenti* j'y consens, il n'y veut pas consentir.

Creire croire ne régit jamais que l'accusatif : *creire les méd'cins* croire les [et non aux] médecins, *creire tortot c'qu'on dit* croire tout ce qu'on dit.

Jòyi jouir dans le sens de venir à bout, être maître, exige le régime indirect : *t' n'on pourrais m' jòyi* tu n'en pourras venir à bout. Ce verbe n'a pas d'autre sens en patois.

Jûré jurer est toujours intransitif et ne s'emploie que comme synonyme de blasphêmer, sacrer : *é jure comme* in *dèboptié* il jure [sacre] comme un débaptisé.

Prôché prêcher est inusité même dans la conversation

familière: *n'y ai m'bésò d'tant prôché les geots* il n'y a pas besoin de tant prêcher le monde (presser de discours sermoner).

Sére suivre et son composé *aissére* régissent toujours l'accusatif.

Fiârè sentir, puer prend quelquefois l'accusatif: *fiârè lo breûle* sentir, exhaler une odeur de brûlé, *fiârè carnaige* puer la charogne. Mais il est presque toujours employé absolument.

Côre courir prend de préférence une préposition: *côre drohaut les champs* courir la campagne. Cependant l'expression *côre risque* n'est pas inconnue: *é cot bié risque dé n'mie éte payé* il court bien risque de ne pas être payé.

Aittonde attendre se construit habituellement avec la préposition *d'aiprès: aittonde d'aiprès lu* l'attendre; mais on trouve aussi l'accusatif: *aittonde les geos d'lai mosse* attendre es personnes qui sont à la messe.

Montè prend l'accusatif: *montè l'èhhôle* monter l'échelle, *montè do bôs* monter du bois.

Sautè sauter est aussi usité dans le sens transitif de saillir: *lo tauré d'Joson el ai sautè note vaiche* le taureau de Joseph a sailli notre vache.

Dèhhonde descendre régit l'accusatif: *dèhhonde do bôs* descendre du bois, *dèhhonde lai montâye* descendre l'escalier. *Dèvolè* s'emploie d'ordinaire absolument: *j'vâs dèvolè*: comparez le vieux français *avaler le degré*, le provençal *davalar los degratz*, cités par Diez, III, p. 103.

R'coudè instruire, enseigner ne régit que l'accusatif, ou s'emploie absolument: *ç'ost lu qu'm'ai r'coudè* c'est lui qui m'a instruit, *note mâte d'ècôle ercoude bié* notre instituteur instruit bien.

In*sultè* ne prend jamais le datif.

Sin*né* sonner prend son régime comme en français: *sinnè les tros tieuches* sonner les trois cloches.

Le patois, qui affectionne beaucoup les formes pléonastiques, offre plusieurs exemples de la répétition au régime de l'idée contenue déjà dans le verbe: *dreumi in boé son* dormir

un bon sommeil. Diez III, page 107, nous rappelle Plaute edormiscere unum somnum *Amph.* 2, 2, 65, l'italien dormire un breve sonno, l'espagnol dormir sueño seguro, le portugais dormir doce somno. On entend aussi parfois *touché* in *fameux côp* frapper un bon coup. Comparez le provençal *ferir gran colps* : *Choix* IV, 214 dans Diez *ibid*; *paisséso ch'mi* passer son chemin est de langage courant, comme du reste le français aller son chemin. Il en est de même de *jouè grôs jeuye* jouer gros jeu. A ces idées se rattache *souè ène bâle chémîhhe* suer une bonne chemise.

DATIF

Penre prendre met au datif la personne qui ressent une douleur, une émotion : *lai fiève li perneu* la fièvre lui a pris. Comparez le vieux français *li prent une frissons*, Diez, Gramm. III, p. 118, *gli prese la febre, ibid*.

TEMPS

Signification des temps

1° Le présent historique est assez rare, car le langage populaire s'accommode peu des formes du style narratif. Il s'emploie plus fréquemment que le futur quand il n'y a pas à craindre d'amphibologie : *jé viés lo sò-ci* je viens ce soir ; *és partot l'aute semaine au vin* ils partent la semaine prochaine [chercher] du vin.

2° L'imparfait nous offre l'une des particularités les plus remarquables du patois vosgien : à savoir sa double forme déjà indiquée à l'étude de la flexion. L'imparfait distant et l'imparfait prochain n'existent pas concurremment dans toutes les Vosges. M. Adam, pages XL et 115, n'indique dans notre département que six communes, Le Tholy, Ventron, Ramonchamp, Vexaincourt, Deycimont, et Vittel. Mais notre commene d'Uriménil et les communes avoisinantes les connaissent et les utilisent tous deux.

Nous ne pouvons mieux faire que de recourir ici à l'un de nos maîtres et de transcrire une des meilleures pages du beau livre de M. Adam, *Les Patois lorrains* : « . . .Quand on veut indiquer à l'imparfait que l'action s'est accomplie récemment, il faut employer le temps auquel j'ai donné le nom d'imparfait distant. Je citerai pour exemple une phrase dans laquelle le même verbe est employé successivement à l'un et à l'autre temps : « L'mètin-ci, en sôtant fieu d'le taut, i â biè vu qu'è fera di mètchant tops ro qu'en èpiant las niaïes qué *venintor* dè grand vot, ècha elles nè venint-mi si vite » — ce matin, en sortant de la maison (du toit), j'ai bien vu qu'il ferait du méchant temps rien qu'en regardant les nuages qui venaient de grand vent, hier soir ils ne venaient pas si vite.

« Cet imparfait prochain s'emploie à Ramonchamp et à Port-sur-Seille, à Vexaincourt et à Allain, en pays médiomatricien et en pays leuquois, dans la montagne et dans la plaine. »

M. Adam ajoute en note : « M. Auricoste de Lazarque m'a fait savoir que le double imparfait est usité à Demenge-aux-Eaux, canton de Gondrecourt (Meuse). L'imparfait prochain est une création patoise puisque ce temps manque au latin comme au français. Mais il se peut que les désinences — *or*, — *tor*, — *zor*, — *zeux*, etc. proviennent de la voix moyenne du latin ou du celtique. Voir *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, von Aug. Schleicher, p. 705. »

3° Il n'y a rien de particulier à noter pour le parfait défini et le parfait indéfini dans notre patois.

Il en est de même du parfait antérieur, du plus-que-parfait et des autres temps.

4° Mais l'emploi des verbes auxiliaires mérite quelques observations.

Le verbe actif ou transitif, ou du moins employé comme tel, utilise le verbe *aiwoé* avoir : *j'â aich'tè* in *ch'wau* j'ai acheté un cheval ; *el ont touè* in *pouhhé* ils ont tué un porc.

Le verbe intransitif prend toujours et contrairement au

français le verbe *aiwoé* avoir : *el* ai *meuri* il *est* mort ; *ç'ai-z'i* ai *ècheuye* cela lui *est* échu ; *j'â v'nu vos wâ* je *suis* venu vous voir ; *t'*ais *airrivè lo premèye* tu *es* arrivé le premier ; *el* ai *cheuye* il *est* tombé ; *j'*os *paiti fieu* nous *sommes* sortis [partis dehors] ; comparez le vieux français *j'ai alé, j'ai guenchi*, cités par Diez, *Gramm.* III, p. 265.

Toutefois, nous ne voulons pas dire par là que l'emploi du verbe *éte* être est proscrit ; mais si on le rencontre, le sens est différent et la proposition exprime alors un état, une situation : *El ost airrivè* il est arrivé (en ce moment) ; *Joson ost mouôt* Joseph est mort ; *és sont aivant* ils sont partis. Ces dernières phrases indiquent une chose accomplie, définitive (1).

Le verbe réfléchi se sépare également du français, de l'italien et du provençal par l'emploi de *aiwoé* avoir et se rapproche ainsi de l'espagnol et du valaque. *J'm'â coëhé* je me *suis* tu ; *té t'*ais *baittu* tu t'*es* battu ; *é s'*ai *rèjoyi* il s'est réjoui ; *j'nos* os *porméné* nous nous sommes promenés, etc. (2).

Les verbes impersonnels se conjuguent avec *aiwoé*, même ceux qui ne sont impersonnels qu'accidentellement : *el* ai *nògé* il a neigé, *el* ai *pieuye* il a plu, *qu'ost-ce qué li* ai *pris* que lui a-t-il pris ?

§ 39. PARTICIPE.

Ce paragraphe est tout simple. Nous nous contenterons de rappeler ici que le participe reste invariable. *Lai tôte que j'â maigé* la tartine que j'ai mangée ; *elle s'ai trompè* elle s'est

(1) L'histoire de notre langue française nous apprend qu'il y a eu longtemps indécision sur l'emploi de l'auxiliaire *avoir* ou *être* avec quelques verbes neutres. M. Chassang, p. 333, nous cite même des exemples du XVII[e] siècle tirés de nos grands auteurs : *J'ai* retourné depuis à Versailles (M[me] de Sévigné). Ils *ont* entré en société avec les auteurs et les poëtes (La Bruyère). Il n'*avait* jamais sorti de Corinthe (Racine).

(2) M. Diez, p. 266 note, nous rappelle que l'emploi du verbe *avoir* pour *être* n'est pas sans exemples dans l'ancienne langue [française] et dans les patois, mais il se contente de renvoyer à l'*Histoire de la conjugaison française* de M. Chabaneau).

trompée ; *les grands frods qu'el ai fât* les grands froids qu'il a fait. Toutefois il n'y aurait aucun inconvénient à ajouter le signe du pluriel quand il ne se fait pas sentir : *ès s'on ont bié r'pottus* ils s'en sont bien repentis.

Mais le participe s'accorde quand il indique l'état, la situation : *sai fômme ost mouôte* sa femme est morte; *elles sont airrivâyes* elles sont arrivées. Il joue ici en quelque sorte le rôle d'adjectif, et en suit les règles.

§ 40. ADVERBE.

L'interrogatif *ai vou'st-ce qu'* s'emploie indifféremment pour exprimer le mouvement et le repos. *Ai vou'st-ce qu'ôs ôtes* où êtes-vous ? *Et vou'st-ce qu'ôs vons* où allez-vous ? *Dė vou'st-ce qu'el ost* d'où est-il ?

Le démonstratif reste aussi constant dans les mêmes cas : *Venos tot-ci* viens icl, *je seuyes tot-ci* je suis ici.

Plus souvent qu'en français le patois laisse à l'adverbe la place de l'adjectif. Ceci se présente non-seulement avec *bié* bien : *ç'ost bié* c'est bien ; *ç'ost bié mau fâre* c'est bien mal faire, mais aussi avec d'autres adverbes inconnus en français : *El ost aivant* il est parti (litt. loin devant, avant).

§ 41. FORMES DE LA PROPOSITION SIMPLE.

Nous n'avons à relever que quelques particularités pour la forme interrogative.

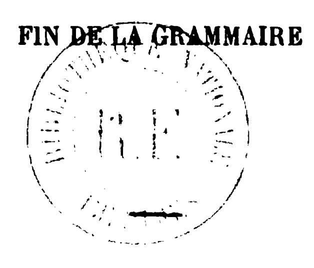
Ici comme presque partout ailleurs, le langage populaire aime à redoubler le sujet : *El ost-é v'nu* est-il venu ? (litt. il est-il ? *Elle proke-t-é* parle-t-elle ? *Es boèvot-ės cò* boivent-ils encore ? Nous avons déjà étudié ce phénomène, qui n'est peut-être au fond que le pronom devenu enclitique. Voir notre premier *Essai, Annales* 1882, p. 298 (tirage à part p. 38).

Dans d'autres circonstances, le sujet ne se répète pas et reste placé devant le verbe : ils sont alors tous deux précédés du copulatif *qué (qu')* que. Exemple : *qué tòps qu'é fât* quel temps fait-il, au lieu de qué tops fât-é ? formation complètement

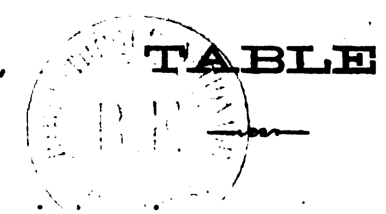


inconnue. *Ai vou'st-ce quė j'seuye ?* Où suis-je, pour ai vou seuye-je ? Cette construction est usitée même lorsque le sujet n'est pas un pronom personnel : *Vote sœur qu'ost-ce qu'elle fât* comment va [que fait] votre sœur ; *c'mot qu'çai s'fât* comment se fait-il ?

FIN DE LA GRAMMAIRE







TABLE

LA

CORSE HISTORIQUE

DEPUIS L'ANTIQUITÉ JUSQU'A L'AN 1769

Par M. DE BOUREULLE

Colonel d'artillerie en retraite

Membre de la Société d'Emulation

Figurez-vous un rameau du massif des Alpes, qui s'en serait détaché jadis, pour venir trouver en pleine mer un climat plus favorisé du soleil : cette image vous représentera assez bien l'île pittoresque sur laquelle je désire vous transporter pour quelques instants.

Sa longueur est à peu près de quarante lieues, mesurée du nord au sud, en partant de l'extrémité du *cap-corse* ; sa largeur maxima est de 18 lieues, environ. Elle a des cîmes assez élevées pour qu'on les voie en toute saison couvertes de neige. Elle a des pics dénudés et sauvages, des croupes rocheuses, aux profils et aux nuances fantastiques. Elle a d'autres montagnes qui, par bonheur, ont conservé leurs manteaux de verdure, et dont les régions supérieures montrent de magnifiques forêts de pins. Plus bas, ce sont des oliviers, ou bien des châtaigniers dont la plupart atteignent des proportions colossales. Ailleurs, ce sont des *makis* touffus, luxuriants, où le myrte fleurit parmi les lauriers-tyms. Plus bas encore, au fond d'une gorge dévastée et béante, c'est un lit de torrent jonché de lauriers-roses, — à moins que ce ne soit une plantation d'orangers, ou de citronniers, couronnée par une vigne aux pampres florissants.

Assurément nos montagnes des Vosges sont plus généra-

lement jolies et gracieuses ; mais leurs aspects sont moins variés, moins imprévus, moins saisissants.

La Corse, — que l'on pourrait, à vrai dire, considérer en bloc comme une immense montagne, — est couronnée d'un bout à l'autre par une crête sinueuse et dentelée, dont les points culminants s'élèvent à près de 2,800 mètres au-dessus du niveau de la mer, — hauteur double de celle du plus élevé de nos Ballons. — Du côté sud-ouest, les versants et les contreforts qui descendent de cette dorsale sinueuse sont de nature granitique, et leurs arêtes saillantes aboutissent directement à la mer. Du côté nord-est, les pentes du massif sont de formations moins anciennes ; et à leurs pieds s'étend une zône d'alluvions moins anciennes encore, une véritable plaine, qui va s'élargissant peu à peu, en comblant par de nouveaux dépôts les lagunes dont elle est bordée.

Ces dépôts, tant anciens que modernes, ont été apportés sur cette côte orientale par de nombreux cours d'eau, notamment par les deux petits fleuves les plus importants de l'île tout entière : c'est d'abord le *Golo*, qui se jette dans la mer à cinq lieues au sud de la naissance du cap (1) ; c'est ensuite le *Tavignano*, dont l'embouchure marque à peu près le point milieu de cette convexité qui s'enfle progressivement dans la direction du centre de l'Italie.

Du côté de l'ouest, trois autres *fiumi* méritent aussi d'être nommés, ce sont : le *Liamone*, le *Gravone* et le *Taravo*, qui aboutissent respectivement aux golfes de Sagone, d'Ajaccio et de Valinco.

Voilà tout ce qu'il importe de savoir sur la constitution physique de notre île, avant d'aborder l'étude de ses destinées historiques (2).

(1) La naissance du cap est marquée, sur ce côté, par la petite baie sur laquelle a été fondé le port de Bastia.

(2) Deux années de séjour en Corse m'ont permis jadis de me livrer à cette étude dans des conditions exceptionnellement favorables. — On trouvera ci-après une note bibliographique indiquant les principales sources auxquelles j'ai puisé sur les lieux.

PREMIÈRE PARTIE

TEMPS ANTERIEURS AU XVIIIe SIÈCLE

I. — LA CORSE DANS L'ANTIQUITÉ

Ainsi que je l'ai dit, les petits bassins fluviaux de la Corse occidentale sont enclos dans d'épaisses murailles granitiques, tandis que ceux de la Corse orientale, — dans leurs parcours plus longs mais non moins tourmentés, — s'échelonnent sur des pentes de formations postérieures, et s'épanouissent en une plage relativement moderne. Ce n'est pas sans motif que j'insiste sur ce contraste géologique ; c'est parce que la nature, en le créant, semble avoir elle-même dicté à l'avance le partage des territoires de l'île entre les divers essaims de races humaines qui devaient successivement venir la peupler. Tandis que l'indigène primitif, ou premier occupant, vivait et se cantonnait de préférence sur les versants granitiques de cette île, la bande orientale presque seule recevait, à diverses époques, une succession d'éléments étrangers ; et ce fut précisément sur la plaine d'alluvions fluviales que vinrent se poser et se répandre la plupart de ces alluvions humaines, depuis l'âge légendaire des conquêtes d'Hercule jusqu'au temps, beaucoup mieux connu, où la puissance maritime de Rome finit par anéantir celle de Carthage sur la Méditerranée.

La Corse, antérieurement à la période romaine, était connue des géographes de l'antiquité sous le nom de *Cyrnos*. Une vieille légende raconte que la première visite qui lui arriva des contrées de l'Orient fut celle d'une génisse, et que cette génisse féconde y mit au monde toute une tribu de race humaine. Il ne faut pas chercher longtemps pour trouver

dans cette allégorie l'indice d'un événement sérieux. Elle se rattache aux faits et gestes de l'Hercule tyrien, personnification poétique sous laquelle un des peuples les plus aventureux de l'ancien monde s'est plu à raconter ses propres conquêtes, ses lointaines entreprises de colonisation.

« Quiconque réfléchit sur l'amour de l'antiquité orientale pour les symboles, cesse de voir dans l'Hercule phénicien un personnage purement fabuleux... Ce dieu né à Tyr, le jour même de sa fondation, ce voyageur intrépide, fondateur de colonies tyriennes, conquérant de pays subjugués par les armes des Tyriens, un tel dieu n'est autre en réalité que le peuple qui a exécuté ces grandes choses ; c'est le génie tyrien personnifié et déifié. » (1)

Or nous savons, d'autre part, que la race bovine jouait un rôle capital dans les mythes des Phéniciens, et que, par opposition aux Egyptiens du même âge, c'était la femelle de cette race qui symbolisait la puissance fécondante de leur divinité souveraine. Conséquemment, sous le voile de la légende qui nous montre une jeune vache venue des côtes d'Asie, fendant les flots de la Méditerranée et transportant dans ses flancs un essaim de population humaine destiné à l'île de *Cyrnos*, il nous est facile de reconnaître un navire tyrien orné à sa proue, selon l'usage, d'une tête cornue, emblème de la divine mère du divin Hercule. Cela signifie en simple prose que la première migration venue d'Orient sur les rivages de Cyrnos aurait été phénicienne ; et les commentateurs ajoutent qu'elle y débarqua vers le fond d'un petit golfe nommé par elle, dès ce jour, *Golfe de Diane*, tandis que la cité qu'elle créait sur ses bords recevait d'elle le nom d'*Aleria*.

Aujourd'hui ce petit golfe, depuis longtemps séparé de la mer par une barre de sable, est devenu par ce fait même un étang ; et cette cuvette, que nous retrouvons à un kilomètre

(1) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois* (1er v°), à propos des entreprises des Phéniciens sur les parages occidentaux de la Méditerranée.

au nord de l'embouchure du Tavignano, n'en a pas moins conservé pour elle le beau nom de Diane. — Mais, hélas ! il en est des légendes comme des poètes qui les composent ou les propagent : elles ont pour ennemis l'espèce d'hommes plus positifs qu'on appelle les historiens ; et quelques-uns de ceux-ci refusent à la cité d'*Aleria* son origine prétendue héracléenne. D'après eux, sa fondation serait moins ancienne de sept ou huit siècles ; car elle serait l'œuvre d'une colonie de Phocéens, contemporains de ceux qui fondèrent Marseille, Nice, Antibes, etc. Et sur le littoral insulaire, aussi bien que sur celui du continent, ces Grecs d'Asie auraient trouvé diverses tribus, tant liguriennes que gauloises, déjà établies bien avant leur arrivée (1).

Quoiqu'il en soit, par suite d'évènements et de causes funestes que je ne tarderai pas à définir, cette partie orientale du rivage de notre île est aujourd'hui à peu près déserte ; et vous auriez peine à y distinguer la place où fut l'antique Aléria. Cependant, vous y réussiriez à l'aide d'un guide ; et pour peu que cet insulaire aspire à la dignité de cicérone, il vous dirait qu'au temps d'un romain célèbre, — le dictateur Sylla, — l'établissement d'un groupe de colons envoyés par lui du Latium, dans les murs de cette même cité, fit ajouter à son nom le qualificatif *Syllaria*.

Enfin, si vous poursuiviez votre excursion vers le nord ou, pour mieux dire, si vous la commenciez par là, vous rencontreriez à peu de distance au sud de l'embouchure du Golo une autre ruine : celle-ci, moins ambitieuse dans ses prétentions généalogiques, rappelle une création de Marius, et n'a jamais eu d'autre nom que celui de *Mariana*.

On pourrait vous citer encore, sur cette bande orientale, quelques autres petits centres d'origine italique ; on pourrait aussi vous en montrer sur les parages rocheux de la côte nord-est, y compris le cap ; mais ce que je viens de dire suffit à éclairer pour vous l'ensemble de mon sujet.

(1) On rencontre sur les montagnes de la Corse des *menhirs* et des *dolmens* tout à fait semblables à ceux de nos provinces les plus renommées pour leurs souvenirs celtiques.

II. — LA CORSE DU MOYEN-AGE.

Franchissons tout d'un trait la longue durée de l'empire romain d'Occident; franchissons de même une douloureuse époque de domination des Vandales sur cette île, qui s'appelle désormais *Corsica*; mais arrêtons-nous un instant sur la période comprise entre le Ve et le VIIe siècle de notre ère. Dès le commencement de cette période, Aléria et Mariana sont devenues les résidences des deux premiers évêques de la Corse chrétienne. Plus tard, deux autres diocèses y sont créés pour la conquête religieuse des habitants de la zône de l'ouest : l'un à *Sagone*, sur le golfe du même nom; l'autre vers le fond de la courbe du beau golfe d'*Adjacium*. Nous retrouvons les vestiges de ce quatrième siège épiscopal à trois kilomètres de la ville moderne d'Ajaccio.

Au sujet de ces diocèses, les correspondances d'un illustre pontife, datées des premières années du VIIe siècle, contiennent des renseignements curieux sur l'état moral et matériel de leurs populations. Ce sont des lettres du pape Grégoire Ier, dit le Grand. Nous y voyons qu'alors le Christianisme, malgré les efforts d'un nombreux clergé, n'était pas encore en possession de l'île tout entière. Ainsi, dans une plainte adressée à l'impératrice de Constantinople, femme de l'empereur Maurice, le pape romain signale un gouverneur grec qui, après avoir vendu à des familles insulaires, par une taxe spéciale, la faculté de conserver le culte de leurs idoles, continue à exiger d'eux le paiement de cette taxe, postérieurement à leur conversion manifeste, sous prétexte que cette conversion n'est que simulée. Dans une autre lettre, ou plutôt dans un mandement adressé aux évêques de la Corse et de la Sardaigne, le même pontife définit avec soin la conduite à tenir l'égard des payens, — particulièrement à l'égard de ceux qui, après avoir reçu le baptême, sont retombés dans leur antique idolâtrie. — Enfin, s'adressant de nouveau à la

femme de l'empereur Maurice, dont il invoque la protection au nom des peuples latins que ce monarque n'a point cessé de considérer comme sujets de son empire, Grégoire Ier dénonce avec indignation les excès de rigueur des agents du fisc bysantin sur les malheureux Corses : leurs charges, dit-il, sont devenues tellement écrasantes que l'on voit « des parents forcés de vendre leurs enfants pour y satisfaire », et que nombre d'entr'eux s'expatrient pour aller chercher un sort moins cruel sous la domination des rois ou ducs Lombards. — Voilà déjà de grandes misères ; et cependant, pour les habitants du littoral, ce n'était rien encore auprès de celles que devaient leur faire subir, dans le cours des deux siècles suivants, les invasions de corsaires Sarrasins, pillant ou brûlant à chaque visite les établissements de ces rivages, — enlevant les troupeaux, faisant la chasse aux hommes, aux femmes, aux enfants, et les emmenant en esclavage sur leurs galères abhorrées!.. Voilà comment, dans cette période néfaste, les plaines d'Aléria et de Mariana sont devenues désertes, et comment, par une conséquence fatale de la fuite de leurs colons vers l'intérieur de l'île, elles sont peu à peu devenues malsaines. Les torrents des montagnes, par leurs apports incessants sur des terres abandondonnées, ont obstrué leurs dérivations jadis fécondes ; les parties les plus basses ont dégénéré en marais, et les exhalaisons de ces marais sont devenues mortelles pendant la saison des chaleurs.

Ce refoulement des populations riveraines du nord-est vers le centre du pays, — cette translation successive de leurs éléments d'origine latine sur une zône de terrains plus élévés, — devait avoir encore d'autres conséquences ; et ce sont celles-ci qui méritent plus particulièrement l'attention de l'histoire, car elles ont considérablement influé sur les destinées ultérieures du peuple Corse tout entier. Dès les premiers jours de l'Empire relevé en Occident par Charlemagne, plusieurs seigneurs d'origine toscane ou lombarde avaient eu mission d'enlever la Corse aux Sarra-

sins (1). Ils y avaient réussi peu à peu ; et naturellement ils s'étaient payés de leurs services en se taillant des fiefs héréditaires sur toute la surface de l'île. Ce régime féodal parvint à s'enraciner sur les pentes granitiques, ou du sud-ouest ; mais sur celles du nord-est il trouva précisément pour obstacles les débris vivants d'une civilisation antérieure : ces fugitifs de la plaine, qui avaient apporté avec eux les traditions plus ou moins fidèles du régime municipal dont Rome avait, en son temps, doté leurs ancêtres. Un jour, — après une longue et obscure série de luttes partielles, dans lesquelles cette démocratie renaissante avait été vaincue, subjuguée peut-être, mais plus irritée que découragée, — on vit se produire sur cette région un soulèvement général contre la domination des seigneurs. Ce fut, paraît-il, une crise mémorable ; et pourtant les chroniques insulaires qui la racontent sont tellement confuses dans leurs détails, tellement vagues dans leur chronologie, qu'il faut renoncer à lui assigner une date précise ; c'est tout au plus si nos chercheurs modernes s'accordent à lui trouver sa place dans la première moitié du XI[e] siècle.

C'est alors, d'après eux, que s'ouvre une *consulta*, ou diète nationale, réunie dans un vallon tributaire du Golo. C'est du sein de cette assemblée révolutionnaire que la tradition fait surgir un héros, un patriote de génie, qu'elle appelle *Sambuccuccio d'Alando*, et en qui elle nous présente le Paoli de la Corse du Moyen-âge. Elle nous le montre élevé par acclamation à la dictature, pour mériter, au double titre de guerrier et de législateur, la reconnaissance de son pays. Bientôt, — à l'exception des petits fiefs corso-liguriens du

(1) De tous ces grands vassaux de l'Empire carolingien, le plus vigoureux et le plus célèbre fut le margrave ou marquis de Toscane Boniface I[er], fondateur de *Bonifacio* (828-846). La haute falaise sur laquelle s'élève cette petite place n'est pas moins remarquable au point de vue du géologue qu'à celui de la marine militaire : elle fait partie d'un ilot de formation tertiaire attaché, suspendu en quelque sorte, à la pointe méridionale du massif granitique qui l'entoure sur les trois autres côtés.

cap, dont l'existence demeurera presque toujours isolée, — tous les seigneurs de la zône nord-est ont disparu sous le prestige de cette magistrature populaire. Celles du « delà des monts » résistent, se coalisent entre elles et parviennent à maintenir leur autorité. L'œuvre révolutionnaire demeure incomplète ; mais la Corse « d'en deçà des monts » s'organise sous le titre victorieux de *Terre de Communes* ; — et c'est à dater de ce moment que nous voyons se manifester avec éclat, pour se perpétuer dans le cours des siècles, la division des Corses en deux petits peuples distincts, souvent ennemis, toujours rivaux. C'est ce dualisme insulaire que vient malheureusement compliquer et envenimer, à dater du XIIe siècle, un autre dualisme, bien autrement fameux : celui du Sacerdoce et de l'Empire, — celui qui se résume par ces deux mots : *Guelfes et Gibelins* (1).

L'influence gibeline, qui trouvait à s'exercer sur les hobereaux de la bande ultramontaine, lui venait de l'aristocratique république de Pise ; l'influence guelfe, alors très puissante sur la bande cismontaine, ou Terres de Communes, lui venait de la république de Gênes. Celle-ci, plus avisée que sa rivale toscane, s'était décidée pour le parti de l'Eglise, — comme si son instinct mercantile lui eût dit que c'était ce dernier qui devait triompher tôt ou tard.

— Au temps des empereurs de la maison de Souabe, le gouvernement de Pise, leur allié, occupait par droit de conquête une grande partie de l'ile de Corse ; en outre, il possédait sur elle un droit de souveraineté dont je renonce à retracer les origines, parce que leur explication, pour être

(1) Quant au dualisme corse, il s'est défini lui-même, dès le XIe siècle, par ces deux dénominations : *banda del diquà da monti*, — *banda del dilà da monti*, — l'une et l'autre entendues par rapport à l'Italie. La ligne de démarcation traversait l'île en diagonale sinueuse : c'était, au point de vue de l'orographie, la partie centrale de la principale ligne de faîte prolongée, de part et d'autre, par celle d'un rameau latéral. Son extrémité nord-ouest aboutissait à la mer entre les golfes de Calvi et de Porto ; l'autre était marquée par une pointe dite de Solenzara, entre l'étang de Diane et la baie de Porto-Vecchio.

claire, exigerait un développement que je ne puis lui accorder ici : elle m'obligerait à remonter jusqu'aux fameuses donations de Pépin-le-Bref, pour en suivre les traces à travers l'histoire de la Papauté. Pise était donc alors, en droit comme en fait, souveraine de la Corse ; et c'était Gênes qui entreprenait de la lui enlever. Après une lutte des plus longues, des plus acharnées, et le plus souvent funeste aux Pisans, la décadence maritime de ceux-ci fut précipitée, en 1284, par un des plus grands désastres dont l'Italie du moyen-âge ait conservé le souvenir, sous le nom de *Bataille de la Méloria*. (1) A dater de cette époque, soixante années d'efforts nouveaux ne firent que convaincre les Pisans de l'imminence d'une ruine complète ; et ils se résignèrent, entr'autres sacrifices, à abandonner la Corse aux Génois.

Cette cession fit l'objet d'un traité signé en l'an 1347, — date qui devait marquer pour nos insulaires le point de départ d'une période de domination génoise dont la durée officielle atteindrait quatre cent-vingt-deux ans. Je dis la durée officielle, parce qu'en réalité on la vit plus d'une fois interrompue par des révoltes à peu près générales. Pour le moment, bornons-nous à noter que, dans le premier siècle de cette période, l'autorité génoise fut dangereusement compromise par les intrigues et par les armes d'une dynastie aragonaise déjà maîtresse de la Sicile et de la Sardaigne. Cette dynastie étrangère trouvait, sur la Corse elle-même, de nombreux partisans dans la petite féodalité « du delà des monts. »

En cet état de choses, le gouvernement génois, tantôt ébranlé par des factions intestines, tantôt paralysé par ses embarras financiers, imagina successivement, pour conserver son domaine insulaire et en tirer parti, divers expédients inefficaces ou détestables, — tel que celui de livrer à bail, à

(1) Nom d'une petite île toscane située à quelques milles de Livourne. Ce fut dans ses eaux qu'eut lieu le désastre de la flotte pisane, — flotte commandée alors par cet *Ugolino* dont l'horrible fin, consommée quelques années plus tard, est racontée en un passage célèbre de l'*Enfer* du Dante.

deux reprises, l'île toute entière à des compagnies de banquiers. Chacune de celles-ci, l'une après l'autre, fut pour elle ce qu'était encore il y a trente ans la Compagnie des Indes pour les possessions asiatiques de l'Angleterre. Pour les spéculateurs génois du temps dont il s'agit, l'essentiel était d'administrer la Corse au profit de leur propre caisse. En vertu de ce principe, ils eurent soin de ne faire sur son territoire que les dépenses nécessaires pour s'y maintenir solidement, en même temps que pour s'y créer une sorte de monopole commercial.

Dans ce double but, la première des compagnies eut, il est vrai, beaucoup à entreprendre. Ce fut elle qui, d'abord, sentit le besoin de fonder un port sur la côte nord-est, à la naissance du cap, pour en faire tout à la fois le centre maritime de ses relations avec l'Italie et la résidence de son délégué ou gouverneur. Cette fondation, commencée dans la seconde moitié du XIVᵉ siècle, fut complétée dans le siècle suivant par la construction d'une citadelle destinée à protéger le nouveau port. C'était l'époque où les ingénieurs italiens adoptaient dans le tracé de leurs travaux militaires la fortification dite bastionnée : ce système nouveau fut appliqué par l'un d'entr'eux sur la rive insulaire ; — et ainsi s'expliquent la naissance et le nom de la ville de *Bastia*.

Bientôt après, d'autres citadelles du même genre s'élevèrent successivement sur les golfes de San-Fiorenzo, de Calvi, d'Ajaccio. Quant à Bonifacio, — ce petit Gibraltar, jadis fondé par un marquis de Toscane, — les Génois, à leur tour, s'étaient promptement convaincus de l'importance d'une telle position. Dès l'an 1420, elle était en état de résister victorieusement aux attaques du roi d'Aragon Alphonse V, de même que plus tard à celles des corsaires turcs établis sur le littoral africain.

En fait d'organisation de forces militaires pour leur service dans l'intérieur de l'île, les compagnies génoises, l'une à la suite de l'autre, paraissent s'être bornées le plus souvent à fournir des armes aux Corses cismontains contre les Corses

ultramontains. En fait d'organisation administrative, c'était naturellement celle des contributions de toute nature qui les occupait le plus. Tout devint matière à impôt, sinon à monopole exclusif, depuis le sel que la mer dépose sur les plages jusqu'à la résine qui suinte de l'écorce des pins de la haute région des forêts. Enfin, — et voici le chapitre le plus condamnable, le plus odieux, de l'histoire de la domination gênoises sur les insulaires : c'est la seconde compagnie, — celle-ci décorée du titre de « Compagnie de Saint Georges », — qui semble avoir réellement mérité l'appréciation suivante d'un de nos contemporains :

« Sa méthode, dit Jacobi, tendait à encourager l'expatriation pour affaiblir les résistances que son autorité rencontrait, et à exciter les inimitiés particulières de famille à famille pour que chacune d'elles, étant occupée de sa propre conservation, n'eût pas le temps de s'occuper des affaires publiques » (1). — Voilà l'origine de cette doctrine sauvage, bientôt poétisée par l'orgueil en délire, et résumée par le mot *vendetta !*.... Les encouragements à l'expatriation n'eurent pas moins de succès dans les calculs de la Compagnie de Saint-Georges ; mais le mouvement d'émigration qui en résulta parmi les Corses affecta un caractère purement individuel. Il consista surtout en un grand nombre d'enrôlements militaires, soit pour le compte de divers gouvernements italiens, soit pour le compte des princes étrangers qui venaient les renverser ou les dominer. Ainsi, dès le commencement du XVIe siècle, lors des entreprises des rois de France sur le Milanais, il y avait en Lombardie des compagnies de volontaires corses pour qui voulait les payer. François Ier, à Pavie, en avait avec lui, pour tout perdre, « sauf l'honneur et la vie » ; son ennemi Pescara, lieutenant de l'empereur, en avait pour le battre et le faire prisonnier.

Bien mieux encore, il y eut des volontaires corses, en ce temps-là, jusque sur les galères barbaresques dont la pira-

(1) Jacobi, *Histoire générale de la Corse*, 2e volume.

terie, rappelant celle des Sarrasins d'autrefois, désolait périodiquement les rivages de leur île. Vers le milieu du siècle, un renégat Lazare, natif de Bastia, se faisait élire pacha d'Alger sous le nom composite de *Hassan-Corso*; il y supplantait en cette qualité un petit-neveu des frères Barberousse, et il y devenait, à son tour, un des grands vassaux de l'empire Ottoman.

Pendant ce même temps, un autre corse, brave comme Bayard, patriote jusqu'à la folie, aidait un général français à chasser les Génois de son pays natal : c'était *Sampièro*, — le futur chef d'une maison d'Ornano qui est devenue française après lui. L'existence de cet autre héros insulaire tient une si grande place dans les souvenirs de ses compatriotes, — elle est, de plus, tellement liée à l'histoire de France de son époque, — que je ne puis refuser de lui ouvrir un chapitre spécial.

III. — LA CORSE DU TEMPS DES DERNIERS VALOIS.

Sampièro Corso (1) était né ver l'an 1500, dans une famille de bergers du village de Bastélica, sur une des hautes pentes du « délà des monts ». Il était parti fort jeune pour l'Italie, emportant dans son cœur le germe d'une haine inextinguible contre la Compagnie génoise de St Georges, et résolu à s'ouvrir une carrière qui pût le rendre digne de compter, tôt ou tard, au premier rang des libérateurs de son pays.

Après avoir fait ses premières armes au service du pape Léon X, dans les *Bandes noires* de Jean de Médicis, cousin de ce pontife toscan, il les quitta pour suivre la fortune du roi François Ier. C'était en l'an 1536. Entre cette date et celle du traité de Crespy (1547), on le voit successivement se signaler en Piémont, en Roussillon, en Artois, en Hainaut, en Champagne, contre les armées de Charles-Quint, par sa conduite

(1) C'est ainsi que Sampièro (*San-piétro*), signait sa correspondance, même à l'époque la plus brillante de sa carrière.

audacieuse et chevaleresque. Sa renommée retentit jusque sur les montagnes de son île; et chaque année lui donne la joie de voir sa troupe se grossir par l'arrivée d'une foule de leurs fils. En 1551, le roi Henri II lui confère le titre et la fonction de « colonel des Corses au service de France », avec rang de maréchal-de-camp. Enfin, par surcroît de fortune, la jeune Vanina d'Ornano, unique héritière du seigneur corse de ce nom, déclare s'honorer elle-même en lui accordant sa main.

Pourtant, une condition de bonheur manquait encore au fils du pâtre de Bastélica : c'était la certitude de voir bientôt le roi de France conduit par sa politique à vouloir soulever le peuple corse contre la république de Gênes. Cette joie suprême lui était réservée pour l'année 1553. — C'était peu de temps après le jour où, dans notre contrée mosellane, François de Guise avait forcé Charles-Quint à lever le siège de Metz. La guerre s'étendait sur une moitié de l'Europe, y compris les eaux de la Méditerranée. Gênes, oublieuse de sa vieille politique guelfe, avait pris parti pour l'empereur; et son vieil amiral André Doria, malgré le poids de ses quatre-vingts ans, dirigeait en personne les forces navales de la république ligurienne, puissamment aidées par celles de la marine espagnole. La flotte française, de son côté, avait pour auxiliaire un lieutenant du sultan, le corsaire Dragut, déjà célèbre par maints coups d'audace sur les parages d'Occident. Mais il fallait à celui-ci des ports de refuge ou, tout au moins, des points de ralliement aussi peu éloignés que possible du golfe de Gênes. L'occupation des côtes de la Corse était donc une première opération à effectuer, — d'autant plus opportune que, du même coup, elle punirait les Génois de s'être rangés dans le parti ennemi.

A ce moment, Henri II possédait sur le continent italien deux corps d'armées : l'un en Piémont, commandé par Brissac, l'autre en Toscane, commandé par de Thermes, et cantonné de manière à pouvoir se donner une liberté de mouvements qui manquait à celui du Piémont. Un ordre du

roi, promptement exécuté par Brissac, — qui avait les Corses avec lui, — fit secrètement partir Sampiéro, accompagné de l'élite de ses officiers, pour aller rejoindre en Toscane le futur maréchal de Thermes, et y dresser, d'accord avec celui-ci, un plan d'envahissement de leur île natale. Au bout de quelques semaines, ce plan était en voie d'exécution, et le général français était maître de Bastia, grâce à un habile coup de main de son principal conseiller. La troupe que celui-ci avait dû provisoirement laisser en Piémont put venir le rejoindre ; elle n'eut qu'à se montrer pour révolutionner tout le bassin du Golo. Peu de jours après, il en était de même sur le Tavignano ; le château de Corté se donnait aux insurgés sans coup férir ; et le mouvement populaire, franchissant les cols de la ligne de faîte, se propageait sur les versants ultramontains.

Malheureusement, après ce brillant début, la suite de l'entreprise éprouva de grands obstacles. La plupart des places de la côte, dont la défense avait eu le temps de se mieux préparer, fermèrent leurs portes aux chefs de l'insurrection. Cette attitude fut de courte durée pour Ajaccio, où Sampiéro avait des amis influents; mais Calvi, fidèle à son origine génoise, ne se rendit à lui qu'au prix d'un siège ; et quelque temps après, il se vit contraint d'abandonner ce port à un lieutenant de Doria. A l'extrême sud, Bonifaccio résista à tous les efforts du corsaire Dragut. En diverses occasions les troupes liguriennes et espagnoles avaient reçu des renforts, tandis que le général français en demandait vainement à son roi, dont les armées étaient trop occupées ailleurs.

Cinq longues années s'étaient passées ainsi, lorsqu'arriva une nouvelle plus désolante encore qu'imprévue : celle de l'abandon de la cause insulaire, résultant d'un traité signé à Câteau-Cambrésis (1559). Dans les négociations qui avaient eu ce traité pour objet, le roi de France, afin d'éviter que l'on insistât sur une restitution des Trois-Evêchés à l'empire d'Allemagne, s'était résigné à rendre la Corse à la république de Gênes ; et c'était à ce prix que ses diplomates venaient d'obtenir la ratification du roi d'Espagne Philippe II.

Quelle déception pour ce petit peuple, au sein duquel un légitime espoir avait, — pour la première fois peut-être, — effacé toutes les divisions de partis ! — Au-delà des monts, surtout, l'irritation fut immense. — Rendre la Corse aux banquiers génois !... Livrez-la plutôt au Grand-Turc!... « Piuttosto al Turco ! » — Tel est le cri d'une population indignée...

Voici où commencent les douloureuses péripéties du drame de la vie de Sampiéro. On a beaucoup écrit sur ce sujet ; on l'a même arrangé pour le théâtre ; mais il est facile de résumer en quelques lignes ce que l'histoire doit en retenir.

Depuis longtemps, l'ancien serviteur des Médicis s'est ménagé la bienveillance toute personnelle de la reine Catherine ; il a constamment trouvé près d'elle un traitement d'ami. Et au lendemain de la signature du fatal traité, cette amitié lui devient d'autant plus précieuse que la mort du roi Henri II, survenue quelques mois plus tard, laisse à sa veuve une puissance à peu près souveraine. Grâce à elle, le « Colonel des Corses au service de France » peut rentrer dans son île presqu'aussitôt après avoir touché le continent à Marseille, où il laisse momentanément sa femme et leur plus jeune fils. Grâce aussi à cette royale connivence, il réussit à faire revenir près de lui ses meilleurs officiers, pour tenter avec eux l'organisation d'une résistance à la reprise de possession de la Compagnie de St-Georges. Voilà maintenant l'objet de son rêve ; et en vérité, ce rêve peut encore n'être pas une chimère : car, si la Corse a perdu la coopération des troupes françaises, elle voit devant elle son ennemie privée des troupes espagnoles ; et enfin, Catherine consent à demander pour son protégé, par voie secrète, une audience du sultan Soliman II. — Sampiéro part pour Constantinople, où il obtient la promesse d'une escadre de corsaires qui, cette fois, sera fournie par le pacha d'Alger.

Tout lui semble donc préparé, obtenu ou prévu, lorsqu'à son retour de Constantinople il reçoit le coup le plus cruel qui ait jamais pu l'atteindre : il apprend que sa femme

Vanina, séduite par la diplomatie génoise, s'apprête à partir pour Gênes et à s'y installer avec son second fils!... A ce moment, elle n'a pas encore quitté Marseille ; il y vole, il la retrouve ; il s'enferme avec elle, en tête-à-tête ; et sa fureur éclate en une scène dont on ne saura jamais tous les détails. Il sort, il disparaît ; on trouve sa femme morte, — étranglée par l'écharpe qu'elle portait à son cou...

Dès ce même jour, le meurtrier s'est dirigé sur Paris, où se trouve alors la reine-mère. Catherine, qui n'est pas femme à s'émouvoir beaucoup pour si peu, fait étouffer l'affaire ; et Sampiéro peut librement retourner en Corse, pour y continuer la lutte à laquelle il a voué toute son âme, à laquelle il vient de sacrifier toute possibilité de repos. — Elle l'occupe jusqu'à l'heure où le poignard d'un assassin le fait tomber mort, à son tour. C'était en 1567 ; il approchait de sa soixante-dixième année.

— Après lui, son fils aîné Alphonse, bien qu'à peine parvenu à l'âge d'homme, fut proclamé chef de l'insurrection ; mais désormais la cause était perdue. Après deux ans d'inutiles efforts, Alphonse dut accepter du gouvernement de Gênes une convention de paix, qui lui reconnaissait le droit d'aller s'établir en France sans perdre ses biens patrimoniaux. Les lettres de naturalisation qui lui furent alors accordées par Charles IX l'autorisaient à porter le nom de sa mère, avec jouissance du titre de comte d'Ornano. — Sous le règne d'Henri III, il exerça un commandement dans l'armée de la Ligue. A la mort de ce dernier Valois, ayant promptement reconnu la légitimité du chef de la dynastie de Bourbon, il fut récompensé de cet empressement par le bâton de maréchal de France. Enfin, Jean-Baptiste, fils de ce premier maréchal d'Ornano, venait d'être honoré de la même dignité par la faveur de Louis XIII lorsque Richelieu, en 1626, le fit enfermer à Vincennes comme complice d'une intrigue de Gaston d'Orléans ; et là, entre quatre murs, il mourut étranglé, disent les uns, — comme l'avait été son aïeule, — d'autres disent empoisonné.

Entre temps, la Compagnie de St-Georges, ruinée par de mauvaises spéculations, liquidait ses comptes ; mais la malheureuse Corse n'en demeurait pas moins gémissante, sous l'administration d'un gouverneur directement délégué par le Sénat génois.

DEUXIÈME PARTIE

XVIIIe SIÈCLE

Nous venons de suivre rapidement les destinées de la Corse, depuis les temps antiques jusqu'au siècle de Louis XIV. Celui-ci, — d'après le propre aveu des historiens indigènes, — a été pour elle un « siècle de fer », c'est-à-dire une phase de souffrances obscures, misérables, beaucoup plus fertiles en éléments de démoralisation qu'en stimulants de progrès. Ce sont donc les Corses eux-mêmes qui m'invitent aujourd'hui à passer outre, afin d'aborder sans plus de retard avec eux une phase d'épreuves plus salutaires, en même temps que plus décisives pour l'avenir de leur pays.

Nous l'avons laissé, ce petit peuple, sous le joug d'une puissance à qui ses voisines, jadis, infligeaient la qualification de « république de mauvaise vie », et qui, trop souvent encore, semblait la mériter. Nous savons comment un roi de France de la branche de Valois, après avoir aidé les Corses à s'affranchir de cette domination, s'était vu contraint par sa politique à les abandonner à leur impuissance. En l'an 1730, pourtant, quelque longues et énervantes qu'aient été les misères auxquelles je viens de faire allusion, ils s'étaient senti le courage et la force de se soulever de nouveau.

Le gouvernement génois, alors trop faible pour pouvoir réprimer par lui-même cette insurrection, avait appelé à son aide l'empereur d'Allemagne Charles VI ; et ce monarque lui avait envoyé un corps de douze mille hommes, commandé

par un prince allemand. « Les Corses, — dit un de nos contemporains, — professaient pour la maison d'Autriche un grand respect ; Ils n'auraient point voulu porter les armes contre César ; mais ayant vu César venir les attaquer, ils s'étaient défendus du mieux qu'ils avaient pu. » (1).

Le prince allemand, après avoir perdu dans cette expédition imparfaitement réussie un tiers de ses troupes, avait, conformément aux ordres de son maître, fait accepter par la république génoise et par les Corses une sorte d'accommodement, qui ne pouvait guère compter que pour une trève. J'ai vu une copie authentique du texte qui en stipulait les conditions ; parmi les noms des généraux qui l'avaient signé comme délégués de l'empereur, il en est un qui ne pouvait manquer de fixer mes regards : c'est celui d'un de nos comtes lorrains de Ligniville. Rien ne serait plus facile, d'ailleurs, que de trouver dans les annales du duché de Lorraine l'explication de ce détail.

Deux années après ce compromis, la guerre entre Corses et Génois reprenait de plus belle. La Corse se déclarait indépendante ; et, en attendant une constitution à élaborer, elle se donnait un gouvernement provisoire, dont l'un des chefs s'appelait *Hyacinthe Paoli,* nom fort peu connu alors sur le continent, mais destiné à une véritable célébrité, avant la fin du siècle, en la personne d'un des fils de cet Hyacinthe. — Les choses en étaient là, lorsqu'un événement mystérieux vint inaugurer au sein de la petite nation un genre de spectacle tout nouveau pour elle. Malheureusement pour le personnage étranger qui y jouait le premier rôle, on put bientôt lui appliquer ce vers de Racine :

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

C'est le récit de son aventure qui va me servir d'introduction à l'histoire plus sérieuse des évènements auxquels

(1) *Histoire de la Corse,* par C. Friess, archiviste du département de la Corse. — C'est à ce même abrégé historique que j'emprunte également les diverses citations que l'on trouvera plus loin.

l'île de Corse a dû son annexion à la France en 1769, sans que, de part et d'autre, une telle solution ait été préméditée ou désirée.

I. — LE ROI THEODORE

Le 25 mars 1736, un bâtiment portant pavillon anglais prenait terre sur la côte orientale de Corse, près de l'embouchure du Tavignano, en vue d'Aléria. Il avait à son bord un noble inconnu, qui débarqua avec une suite assez nombreuse, des armes, des munitions et des vivres. Un des principaux habitants de « l'en-deçà des monts » le reçut chez lui avec les marques d'un profond respect, et prévint aussitôt le gouvernement provisoire de son arrivée. « Le mystère dont s'entourait ce gentilhomme, l'aisance et la grandeur de ses manières, les secours importants qu'il apportait, la majesté de sa personne, et jusqu'à son costume semi-oriental, tout contribuait à le faire considérer d'abord comme l'émissaire d'une grande puissance, qui, ne voulant pas encore paraître en scène, l'envoyait ainsi préparer les voies à son établissement. » — Lorsque les chefs de la nation furent rassemblés autour de lui, il se nomma : c'était le *baron Théodore de Neuhoff.*

Théodore de Neuhoff, issu d'une noble famille de Westphalie, était né à Metz, en 1690; par conséquent il avait déjà alors quarante-six ans. Dans sa jeunesse il avait été page de la duchesse d'Orléans, née princesse de Bavière, et mère du Régent de France. Un peu plus tard, après une première série de voyages, il était revenu à Paris, s'était attaché à la fortune de Law, et avait partagé les vicissitudes de grandeur et de ruine de cet aventurier célèbre. « Depuis, il avait parcouru l'Europe sans but déterminé, cherchant la fortune qui se montrait rebelle, mais la poursuivant toujours avec cette tenacité que donne la conviction d'une capacité incontestable, destinée à triompher tôt ou tard. »

Par hasard, il s'était trouvé à Gênes au moment où un

navire de la république y amenait comme prisonniers plusieurs chefs insulaires. Il avait réussi à s'aboucher avec eux, et leur avait donné à entendre qu'il était homme à servir leur cause. Ceux-ci l'avaient mis en relations de correspondance avec leur comité insurrectionnel. Un des membres de ce comité, pour mieux s'éclairer sur la valeur du personnage, lui avait donné rendez-vous à Livourne. Théodore de Neuhoff, dans cette entrevue, s'était déclaré en mesure d'obtenir pour la Corse des secours de plusieurs souverains, avec lesquels il était en excellents termes ; — et en somme, il s'engageait à chasser les Génois de cette île ; mais il y mettait pour condition « que les Corses dussent le nommer roi. »

L'envoyé insulaire, ébloui et charmé par les belles manières autant que par l'éloquence du baron de Neuhoff, avait, dès le lendemain de sa rentrée au pays, fait partager sa confiance par une majorité des membres du gouvernement provisoire, et obtenu d'elle le pouvoir de traiter. De retour à Livourne, il s'était engagé envers Théodore, au nom de sa nation toute entière, « à le reconnaître pour souverain dès le jour où, par un moyen quelconque, il serait parvenu à soustraire l'île au joug des Génois. ».

A dater de cette convention réciproque, le futur souverain avait déployé une activité prodigieuse et un véritable génie pour obtenir un premier et très important résultat : il s'était procuré des sommes considérables, à lui livrées d'avance par des spéculateurs de diverses contrées, en échange des produits forestiers, agricoles, minéralogiques et industriels d'une île qu'il ne connaissait encore que de réputation. — Et voilà où en était cette mystérieuse entreprise au moment où, déjà riche de ce premier succès, il débarquait sur la plage déserte d'Aléria.

« Le baron de Neuhoff dit alors aux chefs de la nation qu'il n'avait cessé de s'occuper de leurs intérêts ; que les secours qu'il apportait n'étaient qu'une faible partie de ceux qui allaient prochainement arriver ; qu'il espérait voir sous

peu les Gênois chassés de l'île, et qu'alors la Corse, redevenue indépendante, se livrant à l'industrie, au commerce, aux arts, prendrait en Europe le rang qui était dû à ses nobles efforts. » Mais en même temps il affirma que, dans l'intérêt même de la cause nationale, il importait que le titre de « roi de la Corse » lui fût reconnu sans plus attendre.

Hyacinthe Paoli et ses collègues répondirent que cette opinion leur paraissait légitime, et qu'ils étaient disposés à lui donner satisfaction. D'ailleurs, — ajoute leur historien, — « ils pensaient avec raison que, puisqu'ils avaient le pouvoir de faire un roi, ils auraient aussi bien celui de le défaire, au cas échéant. » Ils protestèrent de leur reconnaissance et de celle de la nation pour les efforts déjà accomplis par le baron de Neuhoff, et se déclarèrent prêts, dès ce moment, à poser sur sa tête la couronne qu'il ambitionnait. On partit pour Cervione (1). Le royal candidat fut provisoirement installé dans le palais de l'évêque, en l'absence de ce prélat qui venait de le quitter comme compromis par ses relations avec le gouvernement génois. Une assemblée nationale, rapidement convoquée, eut lieu de constater que beaucoup de difficultés restaient encore à résoudre ; mais elle n'en autorisa pas moins son gouvernement provisoire à procéder à la cérémonie du couronnement. « Après avoir reçu le serment du souverain sur l'Evangile, les généraux placèrent sur sa tête une couronne de chêne et de laurier, et le proclamèrent roi de la Corse, en présence d'une foule immense accourue de toutes parts pour cette cérémonie. Le peuple consacra par ses acclamations le nouvel élu, qui prit le nom de Théodore Ier. » — Un article de la constitution, qui fut promulguée peu de jours après, portait que la couronne serait héréditaire dans la ligne masculine de la maison de Neuhoff.

Un des premiers soins du nouveau monarque fut de créer

(1) Petite ville dont la position plus élevée, et par conséquent plus salubre l'avait fait adopter comme résidence de l'évêque du diocèse d'Aleria.

dans ses états un ordre de chevalerie, sous le nom d'*Ordre de la Délivrance* ; et en moins de six semaines cette légion d'honneur put déjà compter quatre cents membres, y compris les grands dignitaires qui en composaient le conseil. Hyacinthe Paoli et ses collègues consentirent à figurer en tête de la liste. Bien mieux encore : la plupart d'entr'eux jugèrent bon de recevoir pour eux et pour leurs héritiers un brevet de *comte* ou de *marquis* ; chacun de ces nouveaux gentilhommes fut, pour les besoins du service public, chargé des fonctions de *ministre d'état*, ou de *capitaine général* ; l'un des capitaines-généraux fut, en outre, décoré du titre de *Grand marechal du Palais* ; le ministre de la justice fut désigné par celui de *Grand-Chancelier Garde des sceaux du Royaume*. En un mot, le roi de la Corse se donna le plaisir d'édifier en miniature sur son île un simulacre de monarchie féodale. — Soixante ans après lui, le petit-fils d'un de ses sujets devait renouveler ailleurs le même anachronisme sur une échelle beaucoup plus vaste, mais sans beaucoup plus de chances de durée.

Reconnaissons-le, cependant, si le baron de Neuhoff mit tant d'empressement à faire ainsi la part des vanités humaines, il n'en mit pas moins à organiser sérieusement les forces de sa petite armée, et à montrer aux Génois qu'ils avaient affaire à un ennemi sérieux. En quelques semaines, il avait réduit une première fois leurs troupes à s'enfermer dans les petites forteresses de la côte ; et l'une d'entre elles était même tombée entre ses mains. Mais celle de Bastia, la plus importante de toutes pour sa cause, lui résistait vigoureusement ; et, par malheur, la république ligurienne avait pu, à prix d'or, recruter pour son service un corps de deux mille Corses cismontains ; — de telle sorte que cette guerre nationale menaça de tourner en guerre civile. Il fallut au roi Théodore beaucoup de savoir-faire et d'activité pour parvenir, dès la fin de juillet 1736, à refouler une seconde fois l'ennemi dans ses places du littoral.

« C'était là un bon résultat, mais un résultat insuffisant.

En effet, tant que les Génois restaient maîtres des villes maritimes, ils pouvaient, par leurs croisières, arrêter les secours du dehors ; les Corses se trouvaient ainsi à la merci de leurs ennemis pour les objets qu'il leur fallait tirer du continent. Théodore avait bien cherché à monter quelques industries ; il avait établi des tanneries, des fabriques d'armes.... Il avait fait des règlements très libéraux pour encourager les étrangers à venir s'établir en Corse : il avait fait battre monnaie. Mais tout cela ne pouvait avoir d'effets heureux que dans l'avenir, et le présent était très fâcheux. Les récoltes avaient été mauvaises ; les munitions de guerre étaient épuisées.... les secours annoncés par Théodore n'arrivaient pas, et le peuple commençait à murmurer. »

Voilà comment, de jour en jour, la situation s'aggravait. A défaut des ressources vainement attendues, — à défaut d'une artillerie nécessaire pour déloger l'ennemi de ses fortifications et s'emparer des ports, — l'œuvre d'affranchissement devenait impossible. Au sein des populations inquiètes et peu à peu irritées, un parti génois qui, du reste, existait déjà d'ancienne date, faisait de nouveaux progrès. Un tiers-parti se forma, qui aurait pu s'appeler le parti des découragés, mais qui préféra le nom de parti des *indifférents*, « parti neutre entre la république et Théodore, et qu'on supposait prêt à embrasser la cause du vainqueur, quel qu'il fût. » Théodore chercha d'abord à le gagner par la douceur ; puis, n'y réussissant pas, il déclara rebelles ces prétendus neutres, et fit marcher ses troupes contr'eux. Mais celles-ci furent battues ; et déjà sa royale personne eût été elle-même en dauger, si l'influence de ses ministres n'avait conjuré l'orage prêt à l'atteindre. Théodore, en bon prince, consentit à pardonner ; mais bientôt, ayant compris que sa position n'était plus tenable, il partit pour le continent, « déguisé en abbé », après avoir annoncé dans une réunion nationale qu'il se décidait à aller lui-même chercher les secours promis.

« Ce départ du monarque ressemblait trop à une fuite pour que les Corses pussent croire à son retour; aussi eurent-ils dès ce moment la conviction qu'il abandonnait pour toujours son royaume. Les chefs délégués par lui pour le représenter en son absence en étaient eux-mêmes tellement persuadés, qu'ils songèrent sérieusement à traiter avec le gouvernement génois, afin d'apaiser le mécontement du peuple, qui croyait avoir été mystifié par eux, et dont le malaise allait toujours croissant. En effet, les Corses enrôlés au service de Gênes ne cessaient de ravager le pays, tout en insinuant aux habitants que la république était prête à les accueillir comme des enfants bien-aimés. » — Le comité insulaire, réuni à Corté, envoya donc une députation à Bastia, pour traiter de la paix : mais cette tentative fut repoussée avec mépris par le gouverneur, au nom de la métropole dont il était le représentant.

Pourtant la république se trouvait, elle aussi, fort embarrassée ; car elle ne pouvait envoyer contre les insurgés que des troupes mercenaires, qu'elle payait mal, étant toujours à court d'argent. En cette occurence, elle imagina, par économie, d'ouvrir les prisons où étaient renfermés ses malfaiteurs, de faire appel à ses criminels condamnés par contumace, et d'armer les uns et les autres, en leur promettant leur grâce entière sous la condition qu'ils iraient combattre l'insurrection corse. On se figure aisément ce que devait être une troupe ainsi composée. Un bataillon suisse, que le gouvernement de Gênes avait précédemment enrôlé pour la même destination, s'indigna d'avoir à marcher en pareille compagnie ; il y eut entre ces deux éléments militaires des querelles sanglantes, presqu'aussi sauvages que le genre de guerre qui désola la malheureuse ile pendant toute l'année 1737.

Quant au roi Théodore, qu'était-il devenu ? — En vérité, c'était bien malgré lui qu'il manquait alors à son rôle : traqué par des créanciers de diverses nationalités, arrivé à Amsterdam dans le mois de décembre de l'année précédente,

il avait été mis en prison pour dettes !.... Remis en liberté en 1738, il revint tenter de nouveau la conquête de son royaume, et n'y put réussir. Il y revint encore en 1742, mais toujours sans succès. De guerre lasse, il se retira à Londres, où d'autres créanciers l'atteignirent, et le retinrent sept ans prisonnier. Il mourut sur les bords de la Tamise en 1755, — avec l'insuffisante consolation d'avoir porté pendant quelques mois, sur les montagnes de Corse, une couronne royale tressée de feuillages de chêne et de laurier.

II. — PASCAL PAOLI

Les Génois, à la suite de leur campagne de 1737, avaient dû s'avouer leur impuissance à reconquérir la Corse par les seules ressources de leur trésor obéré. D'autre part, ils se souvenaient que l'intervention allemande de 1731-33, quoique peu réussie, avait dû être soldée à court terme. Pour la première fois ils résolurent de demander celle du gouvernement français, dans l'espoir d'obtenir en outre de sa bienveillance un long crédit pour le remboursement des sommes qu'il y aurait dépensées. — A dater de cette première demande, et dans l'espace de trente ans (1738-68), la France accepta en effet et accomplit à quatre reprises une mission semblable, en Corse, pour le compte de la république de Gênes; — et ce fut seulement après l'accomplissement de la quatrième qu'elle se décida à réaliser pour elle-même une annexion, d'abord déguisée sous l'apparence d'une hypothèque garantissant le recouvrement de ses frais.

Chaque fois, le gouvernement de Versailles déclarait se charger de l'entreprise en allié désintéressé, également soucieux de rendre un service à la république souveraine et de rétablir en Corse une paix favorable à ses habitants. Il n'exigeait pour la France aucun droit sur leur territoire; il stipulait en faveur des insurgés le traitement et les garanties nécessaires pour que leur soumission fût

durable. Et il parait certain qu'après chacune de ces interventions la république aurait pû, en toute réalité, rentrer en possession de son domaine insulaire, pour peu qu'elle eût mis d'esprit de justice et de modération dans sa conduite envers les vaincus.

La première de ces expéditions françaises, entreprise en 1738, et suivie d'une occupation momentanée, s'est terminée en 1741, époque où la France eut besoin d'employer ailleurs les troupes qui la composaient; — il n'en résulta qu'une trève éphémère.

La deuxième date de 1748. Pour des motifs de même nature, l'île n'était encore qu'imparfaitement soumise lorsque le gouvernement de Louis XV, après quatre ans d'une nouvelle occupation, jugea à propos d'y mettre fin. Ce second départ des Français, maladroitement provoqué par des intrigues génoises, fut bientôt suivi d'un nouveau soulèvement des insulaires. Deux années se passèrent pour ceux-ci à mettre un peu d'accord entre ceux de leurs chefs qui se disputaient le commandement. En 1755, ils finirent par le confier à un jeune homme qui, par suite d'un exil auquel sa famille avait été antérieurement condamné, se trouvait alors employé et déjà distingué comme officier au service du roi de Naples : c'était *Pascal Paoli*, fils d'Hyacinthe. — Voici son portrait, tracé par la plume de l'auteur auquel j'ai déjà fait divers emprunts :

» Pascal Paoli, sur qui se portaient alors les espérances de ses concitoyens, était le plus jeune fils d'Hyacinthe, qui l'avait emmené avec lui en exil, et l'avait élevé dans le culte de la patrie. Heureusement doué par la nature, le jeune Pascal avait mis à profit les leçons de ses habiles professeurs; et quand il fut appelé en Corse, il était parfaitement propre à entrer dans la vie politique. Il avait alors trente ans; il était de haute stature, d'une figure agréable, imposante, et d'une grande élégance de manières. Aux qualités du corps, il joignait un esprit vif et pénétrant, un jugement solide et une rare intelligence des hommes et des choses. »

Tel était l'homme qu'une troisième expédition française, partie des côtes de Provence en 1756, trouvait à la tête du peuple corse, travaillant de toute son âme, — sous le titre de dictateur temporaire, — à élever sa nation au rang de république indépendante et à la rendre digne de cette glorieuse destinée. Pour cette fois, le but du gouvernement de Louis XV était moins de rétablir la domination ligurienne sur l'intérieur de l'île que d'en protéger le littoral contre l'éventualité d'une invasion anglaise. Dans ce cas spécial, les opérations des troupes françaises firent peu de tort à l'œuvre de Paoli. Après les inquiétudes causées par leur prise de possession des places maritimes, il eut, au bout de deux ans, la joie de les voir se rembarquer pour France, et de pouvoir, presque aussitôt après, entreprendre une vigoureuse campagne contre les compagnies italiennes ou suisses que Gênes y établissait de nouveau.

Dans presque toutes ces places, les commandants génois purent résister à toutes les attaques; mais leur impuissance à en sortir pour prendre l'offensive parut de plus en plus évidente. En même temps, les chefs de la marine génoise voyaient s'affaiblir de jour en jour l'efficacité du blocus par lequel ils avaient si souvent privé les Corses de toute communication avec le continent; car Paoli avait fait armer en course plusieurs corsaires, qui luttaient de vitesse avec les navires ennemis, et qui réussirent même à en capturer quelques uns.

D'autre part, ce n'était pas seulement comme chef d'insurrection que le jeune dictateur s'était signalé, depuis le jour de son élévation au pouvoir : ses aptitudes directrices, sa supériorité de caractère, son amour de l'ordre, s'étaient manifestés mieux encore par des progrès de tout genre dans l'organisation intérieure du pays; — et rien de tout cela n'était ignoré à Gênes. Le gouvernement génois crut enfin qu'il pouvait, sans trop s'abaisser, prendre l'initiative d'une entrée en négociations avec un homme de cette

valeur; mais alors ce fut lui qui, pour toute réponse, essuya un refus absolu. Entre l'idée de cet homme et celle du rétablissement d'une souveraineté étrangère, quelque mitigée qu'elle fût, il n'y avait pas de transaction possible.

Après cette tentative infructueuse, il ne restait au gouvernement génois que la ressource d'invoquer pour la quatrième fois le secours d'une armée française. Il s'y résigna en 1763; — et ce fut dans l'année suivante que le cabinet de Versailles mit en campagne le corps expéditionnaire dont les opérations devaient se terminer, au bout de cinq ans, par l'annexion de l'île de Corse au territoire français.

Le traité de cession, daté du 15 mai 1768, fut le dernier acte accompli au nom de Louis XV par un ministre lorrain, le duc de Choiseul. « La situation avantageuse de la Corse, les ressources que l'on pouvait tirer de ses forêts, la fertilité de son sol, tout porta ce ministre à considérer cette acquisition comme très importante; et il pensa qu'elle pourrait compenser pour la France la perte récente du Canada. Alors, sans s'inquiéter autrement des droits imprescriptibles des nationaux, — sans réfléchir que lui-même, les considérant comme indépendants, avait naguères parlé de traiter avec eux, — il accepta l'offre qui lui était faite par la république génoise, et signa un traité assez ambigu, par lequel le roi de France se substituait aux droits de cette république sur l'île de Corse, mais s'engageait néanmoins à lui remettre les places qu'elle y occupait, le jour où elle l'indemniserait des frais qu'il aurait faits pour les acquérir. »

Ce traité, d'abord tenu secret, fut cependant bientôt connu de Paoli. Il s'en indigna, et appela son peuple aux armes. Mais le comte de Vaux, qui commandait les troupes françaises chargées d'assurer la prise de possession, lui était supérieur en talents militaires; il dirigea contre lui avec beaucoup d'habileté une offensive vigoureuse, et, en quelques semaines il lui fit éprouver, sur la région moyenne

du Golo, une déroute complète. Cette victoire décisive du futur maréchal de France a pris le nom d'un hameau dit de *Ponte-novo*. Elle date du 9 mai 1769.

« Cette défaite jeta le découragement dans l'âme de Paoli. Il comprit que c'en était fait de la nationalité corse.... Il voulu résister encore, mais les moyens de défense allaient lui devenir trop difficiles : les honneurs et les grades offerts par la France lui conciliaient grand nombre de partisans qui, de toutes parts, s'empressaient de faire leur soumission. L'en-deçà-des-monts fut, pour ainsi dire, soumis en quelques jours. Au-delà des monts, Abatucci tenait encore, et n'était point d'avis de se soumettre ; mais Paoli ne voulut pas appeler de nouvelles rigueurs sur sa patrie et être cause de sa ruine. Il se dirigea sur Porto-Vecchio (1), et s'y embarqua sur un vaisseau anglais, avec son frère et environ trois cents hommes qui voulurent partager son exil. »

— Pascal Paoli, dans cette partie de sa carrière, est la personnification la plus noble de sa petite nation. Il demeure le héros le plus vrai, sinon le plus célèbre, de la Corse des temps modernes. Dans le caractère du rôle qu'il avait entrepris pour la régénérer, l'on retrouve plus d'un trait digne des antiques législateurs de la Grèce. Chez lui d'ailleurs, le culte des vertus d'un autre âge n'excluait nullement le goût des études nouvelles ; car c'était à Jean-Jacques Rousseau, c'était à l'auteur du *Contrat social* qu'il avait demandé un plan de constitution pour sa république insulaire. Son idéal était chimérique, — cela est encore vrai; et il semble que le chagrin où le plongea l'évanouissement de ce rêve ait été jusqu'à obscurcir la lucidité de son jugement. Dans sa vieillesse, notre Révolution française, qui l'avait d'abord enthousiasmé, lui inspira peu à peu d'autres sentiments, qui l'égarèrent jusqu'au point de faire de lui, contre la France, un agent du gouver-

(1) Petit port de la côte orientale, situé à une quinzaine de lieues au sud d'Aléria.

nement anglais, sur son île même, où la confiance et les sympathies de notre Assemblée constituante l'avaient rappelé. Cette erreur lui valut un dernier et définitif exil. Comme Théodore de Neuhoff, il alla finir ses jours à Londres; mais, plus heureux et plus digne du respect de ses contemporains, il y fut constamment libre et entouré de l'estime publique. Il y mourut octogénaire, en 1807.

Aujourd'hui, si vous allez visiter son ancienne résidence dictatoriale, — qui était Corté, — vous y verrez sa statue érigée sur une modeste place qui porte son nom, à quelques pas d'un établissement d'instruction publique qu'il avait fondé au temps de sa puissance, qu'il a pieusement doté par son testament, et qui s'appelle de même : *École Paoli.*

— Si l'histoire de la Corse, éclairée par un aperçu de sa constitution physique, a de quoi nous intéresser dès le début par ses analogies et ses contrastes, elle nous présente, à sa dernière page, un rapprochement qui n'est pas moins singulier. Si l'ardent et rude Sampiéro, comme je l'ai dit à son heure, est né sur la zône granitique, ou du sud-ouest; si le sage législateur Paoli, au contraire, naquit et vécut par prédilection sur la zône nord-est, — ce n'est là qu'une persistance du phénomène ethnologique que je viens de rappeler. Mais ce qu'il y a de remarquable ici, c'est que la maison natale de Paoli se trouvait à proximité d'un antique monastère dans l'enceinte duquel, au XIe siècle, les premières assemblées populaires de la « Terre de Communes » étaient présidées par le légendaire Sambucuccio; et enfin c'est que, si vous cherchez aujourd'hui les restes de ce monastère, — qui portait le nom de *Morosaglia*, — vous le rencontrerez dans le voisinage du champ-de-bataille suprême de *Ponte-novo.*

P. DE BOUREULLE.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

INDIQUANT LES PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER SUR L'HISTOIRE DE LA CORSE

Les principales sources de cette histoire se trouvent dans deux chroniques indigènes : l'une écrite en latin, vers la fin du XVe siècle, par *Pierre Cyrnée* (Pierre-le-Corse), et intitulée *De Rebus Corcicis,* — l'autre écrite en italien dans le siècle suivant et intitulée : *Storia di Corsica,* par *Jean Filippini.* — Chacun de ces deux annalistes mérite ici à divers égards une mention personnelle.

1° Le modeste clerc dont l'œuvre est signée *Petrus Cyrneus* se nommait en réalité Pierre Félice. Né en 1447, dans un pauvre hameau du diocèse d'Aléria, il s'était aventuré fort jeune sur le continent, dans le double but d'y gagner, comme il le dit lui-même, de l'argent et du savoir. C'est ainsi que, peu d'années après l'heureuse invention attribuée par les Allemands à Guttemberg, on l'avait vu travaillant à Venise comme typographe, dans le premier atelier d'imprimerie que l'Italie ait possédé. Ce fut seulement à dater de 1486 que Pierre Félice, revenu au pays natal, put s'appliquer à en recueillir les traditions dans sa chronique latine ; et il eut le chagrin de mourir avant de réussir à en assurer la publication. Son manuscrit, découvert en 1554 par un agent du maréchal de Thermes, qui commandait alors le corps expéditionnaire envoyé en Corse par le roi Henri II, fut envoyé à Paris, et y demeura oublié dans une armoire de la Bibliothèque royale jusqu'au temps de Louis XV. Ce fut seulement à cette dernière époque qu'on s'avisa de le découvrir de nouveau, pour le confier par ordre du roi au célèbre Muratori, qui l'inséra dans sa collection des *Rerum Italicarum Scriptores*, etc.

2° *Jean Filippini*, archidiacre du diocèse de Mariana, fut

plus heureux pour sa *Storia di Corsica* : après l'avoir composée à loisir, à l'aide des documents importants qu'il lui fut permis de consulter dans les archives de Pise et de Gênes, il put la mettre au jour dès son vivant.

Filippini est le Dom Calmet de son île; mais son existence est antérieure de deux siècles à celle de notre érudit bénédictin : il était contemporain de Sampiéro. — Les Corses modernes lui reprochent de s'être laissé entraîner, alors, par ses attaches ecclésiastiques, vers un parti génois contre la cause soutenue avec tant d'énergie et de persévérance par le héros de Bastélica. Quoiqu'il en fût, ils n'en doivent pas moins reconnaître que les lourds in-quartos de Filippini constituent le fond le plus solide de leur histoire; car la chronique de Pierre Cyrnée, bien que riche en détails, laisse infiniment à désirer au point de vue synthétique.

— Quelques mots, maintenant, sur les ouvrages plus modernes. La collection en est très nombreuse, si l'on y comprend les biographies de Corses célèbres et autres écrits parcellaires. Je me borne à citer, par ordre de dates, les œuvres que j'ai consultées comme traitant des destinées générales du pays.

C'est d'abord une *Statistique encyclopédique*, publiée sous le gouvernement de la Restauration de 1815 par un ingénieur français nommé *Robiquet*, — œuvre magistrale, aussi consciencieuse que savante, — trop peu connue sur le continent.

C'est ensuite un volumineux *Rapport* sur une mission archéologique accomplie en Corse, sous le gouvernement de 1830, par *Mérimée*. — Ce fut grâce à cette mission officielle que l'auteur a pu donner plus tard à son roman de *Colomba* tout l'attrait d'une réalité habilement embellie.

La publication du mémoire de Mérimée a été suivie de près par celle d'une estimable *Histoire générale de la Corse*, également écrite en notre langue par un auteur insulaire du nom de *Jacobi* (3 volumes in-8°).

Enfin, pour les épisodes dans lesquels cette histoire se

trouve intimement liée à celle de la France, je recommanderais plus volontiers l'abrégé qui a pour titre : *Histoire de la Corse, par C. Friess, archiviste du département de la Corse* (1851). — Ce petit volume, quoique laissant à désirer sous d'autres rapports, me semble réunir, mieux que l'ouvrage précédent, deux conditions essentielles : l'impartialité et la sûreté d'information.

P. B.

BIBLIOGRAPHIE VOSGIENNE

DE L'ANNEE 1883

OU

CATALOGUE MÉTHODIQUE ET RAISONNÉ

DES PUBLICATIONS (imprimés, gravures, etc.)

SUR LES VOSGES

Avec une table des noms d'auteurs, d'éditeurs ou imprimeurs

de lieux, de personnes et de matières

Par N. HAILLANT

Docteur en droit
Avoué
Secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation.

Sparsa colligo.

Depuis quelque temps, le goût des recherches bibliographiques se répand de plus en plus. Il est en effet intéressant et fort utile de recueillir et de faire connaître les publications qui formeront un jour les matériaux de l'histoire générale d'une contrée. Ces recherches toutefois ne peuvent que difficilement être l'œuvre d'un seul homme. Celui qui les tente doit pouvoir compter sur le concours de tous ceux qui s'intéressent au progrès. Mais pour s'assurer cet aide, il faut qu'il fasse connaître ses intentions et sache grouper autour de lui toutes les bonnes volontés pour les faire converger vers le but désiré.

A cet effet, une publication périodique parait se prêter

mieux que toute autre aux progrès incessants de l'activité intellectuelle. Elle pourra s'inspirer des meilleures méthodes approuvées par l'expérience, et adopter les meilleures classifications. Comme le champ d'études ne comprendrait qu'une période relativement courte, une année par exemple, on pourrait se flatter peut-être d'une part de ne rien omettre d'important, et d'autre part de disposer les documents recueillis dans un ordre logique qui permettrait de les utiliser rapidement. Ainsi recueillir d'abord les publications, puis les coordonner entre elles : voilà notre but.

Nous considérons comme publications les imprimés proprement dits, non seulement isolés et formant un ouvrage à part, mais aussi les recueils périodiques vosgiens. Il en est de même des articles concernant notre pays (1) publiés dans des recueils généraux, alors même qu'ils n'auraient pas été tirés à part. Nous y faisons rentrer aussi les gravures, lithographies, etc., présentant les mêmes caractères.

Une classification méthodique nous a paru devoir nécessairement s'imposer. L'ordre alphabétique pur et simple des noms d'auteurs oblige le chercheur à parcourir presque toujours la liste entière pour trouver ce qu'il désire. La subdivision en périodiques ou isolés est presque purement artificielle et ne paraît pas non plus répondre à l'ordre logique des matières. Mais une répartition basée sur la nature ou l'objet même de la publication nous semble le mieux atteindre le but d'une bibliographie. Les divi-

(1) Nous ne noulons pas dire par là qu'il ne serait pas intéressant ni éminemment utile de rassembler les publications d'auteurs vosgiens non relatives aux Vosges. Nous sommes loin de les dédaigner, et nous les recueillons aussi, comme en général tous les ouvrages imprimés dans les Vosges. Mais nous ne croyons pas devoir les publier pour le moment. Ces documents appartiennent plutôt à la biographie ou à l'histoire générale qu'à la bibliographie proprement dite. Du reste il faut se limiter : *Non omnia possumus omnes.*

sions et subdivisions ont été à leur tour coordonnées entre elles et se résument elles-mêmes en trois grands groupes : SCIENCES, LETTRES, ARTS.

Il est à peine nécessaire de faire observer que ces recherches ont été limitées forcément par des loisirs qui deviennent de plus en plus rares. Elles seront évidemment incomplètes et peu dignes des savants et des érudits qui voudront bien y recourir. On voudra bien n'y voir qu'un essai, qui laisse assurément beaucoup à désirer à tous points de vue. Les lacunes ne seront pas rares et on pourra même trouver incomplets les articles relevés : nous n'avons pu en effet dépouiller tous les recueils périodiques dont nous avions rassemblé les titres, soit faute de temps, soit parce que nous ne les avons pas trouvés; et de plus nous avons noté, crainte de les perdre, des titres d'ouvrages que nous n'avons pu voir. D'autre part, telle subdivision paraîtra inutile, telle autre oubliée; telle publication aura pu être mieux classée, etc., etc. Mais dans toute œuvre les commencements sont pénibles, incertains. Le pionnier défriche à peine, parfois même il se borne à indiquer la route.

Puissent cependant nos efforts ne pas être tout à fait stériles et notre appel ne pas rester sans écho.

Qu'on veuille bien se rappeler aussi que rien n'est parfait en ce monde. Nous n'avons voulu que faire preuve de bonne volonté en essayant de défricher ce champ peu connu et peu exploité encore de l'activité vosgienne. On pourra déjà voir par cette esquisse combien il est riche en documents de toute sorte, et peut-être le moissonneur se croira-t-il amplement dédommagé de sa peine.

Grâce à de nombreux et très obligeants savants et amis que nous remercions de nouveau, nous avons pu recueillir depuis un peu plus d'un an 10,000 fiches environ (1),

(1) Exactement 10,787 à ce jour.

de publications anciennes et modernes sur les Vosges : nous en tirons cet opuscule en exprimant encore une fois notre reconnaissance à nos collègues des diverses Sociétés, nos compatriotes, nos correspondants, auteurs, éditeurs, imprimeurs et concitoyens généreux qui nous ont fait tenir leurs œuvres et le résultat de leurs recherches bibliographiques entreprises à notre intention.

Nous les prions de continuer à seconder nos efforts en portant de préférence leur attention sur les publications non tirées à part, les plaquettes, gravures et lithographies isolées, qui sont généralement les plus difficiles à recueillir et à conserver. En un mot, nous attendons de tous ceux qui s'intéressent à ces études les communications et les critiques éclairées qui nous permettront de continuer et d'améliorer notre œuvre. Nous leur en témoignerons la plus vive gratitude et nous aurons ainsi la satisfaction d'avoir tous contribué à faire connaître et aimer notre beau pays.

DISTRIBUTION DES MATIÈRES

I. Sciences. — II. Lettres. — III. Arts

I. SCIENCES

Généralités. — Sciences mathématiques, hydraulique, mines, sciences militaires. — Sciences physiques et chimiques, acoustique, météorologie. = Sciences naturelles; généralités, paléontologie, géologie, botanique, zoologie. — Sciences médicales, eaux minérales et hydrothérapie, hygiène, pathologie, institutions médicales, médecine légale. — Sciences économiques et sociales, corps politiques et administratifs. Conseil général, conseils municipaux, associations diverses, chambre de commerce, chambre syndicale, association vosgienne de Paris, association d'anciens élèves, crèches, association de prévoyance et autres, statistique, impôts, journaux politiques et administratifs, annuaires. — Jurisprudence;

généralités ; ancien droit; droit actuel, organisation judiciaire et discipline, droit civil, cour de cassation, cour d'appel, arrondissements d'Epinal, de Neufchâteau et de Remiremont; droit criminel, cour d'assises, conseil de guerre. — RELIGION, biographie, associations, liturgie, pélérinages, journaux.

II. LETTRES

LITTÉRATURE, généralités, belles-lettres, autobiographie, romans et nouvelles, critique, épistolaire, mélanges. — POÉSIE, chansons. — PHILOLOGIE, étymologie, patois vosgiens, noëls, légendes, patois d'une localité. — ENSEIGNEMENT, généralités, sociétés diverses, Société d'Emulation, Société philomathique, Ligue de l'enseignement, enseignement supérieurs, secondaire, primaire, publications périodiques et bibliothèques. — HISTOIRE, généralités ; Révolution, histoire des localités. — BIOGRAPHIE, Jeanne d'Arc, biographies diverses. ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE, GÉOGRAPHIE, ouvrages généraux, sociétés, excursions, cartes.

III. ARTS

AGRICULTURE, sociétés, écoles, comices, études générales, spéciales. — HORTICULTURE, sociétés, publications individuelles. — SYLVICULTURE, PISCICULTURE, INDUSTRIES ET MANUFACTURES, chemins de fer. — ARTS DIVERS, gymnastique, sapeurs-pompiers, tirs civils ou mixtes, fêtes et jeux. — BEAUX-ARTS, généralités, architecture, peinture, musique, sociétés et concours, publications musicales.

Ce cadre, il est à peine besoin de le dire, n'a été fait que pour le classement des publications vosgiennes de l'année 1883. Il s'élargirait et subirait même des remaniements plus ou moins considérables si l'on voulait faire un *cadre-type* de la bibliographie générale d'une région ou d'un département, ou même le classement de la bibliographie vosgienne ancienne, moderne et contemporaine.

I

SCIENCES

GÉNÉRALITÉS

1. CHATEL. — Rapport de la Commission scientifique et et industrielle sur le concours de 1882, par M. C.-F. Chatel. *Annales de la Société d'Emulation*, 1883 (1), pages 98 — 104.

Récompenses aux ouvriers de l'industrie.

2. LEBRUNT. — Rapport de la Commission scientifique et industrielle sur le concours de 1883, p. 58 à 62 du *Palmarès* 1883, de la Société d'Emulation.

Récompenses pour bons et longs services des ouvriers et employés des fabriques et des ateliers.

Ce *Palmarès* est bien publié en 1883, et il est reproduit dans le volume de l'année suivante, 1884.

SCIENCES MATHÉMATIQUES

HYDRAULIQUE

3. Syndicat créé pour l'endiguement des lacs et étangs des Vosges au profit de l'agriculture et de l'industrie, *l'Industriel Vosgien*, n° 712, 22 avril.

Lettre de M. Méline *ibid*, n° 719, 17 mai.

4. Endiguement des lacs des Vosges. Lettre de M. Méline, ministre de l'agriculture, *L'Industriel Vosgien*, n° 772, 18 novembre.

5. GARNIER. — *Histoire du Canal de l'Est*, par M. L. Vianson ; compte-rendu par M. Ad. Garnier, membre titulaire de la Société d'Emulation des Vosges, *Annales de la Société*, p. 157 — 184.

Tiré à part, Epinal, Collot, in-8°. 100 exemplaires à couverture non imprimée, 28 pages.

(1) Nous ne répéterons pas le millésime, puisque ce sont les publications de l'année 1883 qui font l'objet de cette bibliographie.

M. Garnier a surtout insisté sur la partie historique et exposé les considérations économiques et politiques que l'auteur a fait valoir. La combinaison financière est clairement expliquée et précède les conclusions qui résument cette analyse.

MINES

6. Bussang. — Lettre sur les gisements de Bussang, leur application par l'industrie et leur traitement à l'usine de Blaye-Racécourt, près Mirecourt. Signée A. V. M. *La Presse Vosgienne*, n° 21, 27 mai.

7. La houille dans Meurthe-et-Moselle [et dans les Vosges] p. 696-697 du 4e trimestre du *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, Paris et Nancy, Berger-Levrault.

Article non signé.

SCIENCES MILITAIRES

8. Le tirage au sort dans les Vosges. *Le Drapeau*, 2e année, n° 6, 10 février, p. 60, col. 3 et 61, col. 1.

9. Epinal, place de guerre. *L'Avenir de Mirecourt*, 1re année, n° 29, 23 août (d'après *le Temps*).

10. Epinal. — La fête du 26e de ligne à Epinal. — Combat de Beni-Mered, pièce de vers composée par M. Choné, médecin-major au régiment. *L'Avenir de Mirecourt*, 1re année, n° 11, 22 avril.

11. Le 4e chasseurs à Epinal. Punch d'adieu, *Le Vosgien*, 16 et 18 novembre.

12. Le 5e chasseurs à Epinal. La bienvenue, *Le Vosgien*, 21 novembre.

13. Manœuvres de montagne du 10e bataillon de chasseurs à pied. *Gazette Vosgienne*, 13e année, n° 9, 19 juillet.

14. La garde nationale d'Epinal en septembre et octobre 1870. Lettre. *L'Avenir de Mirecourt*, n° 44, 6 décembre.

15. Lorrain (A). Les chasseurs des Vosges à Fontenoy-sur-Moselle (22 janvier 1871). *Le Drapeau*, p. 39, col. 1 à 3 inclus, 2e année, n° 4, 27 janvier.

16. Société de tir du 41ᵉ territorial ; convocation. *Gazette Vosgienne*, 13ᵉ année, nᵒ 3, du 28 juin. — Distribution des prix. — Discours de M. le lieutenant-colonel Saniez *ibid*. nᵒ 18, du 19 août.

17. Société de tir du 43ᵉ régiment territorial à Neufchâteau. Distribution des prix du concours de tir. Discours de M. Follin, chef de bataillon au 43ᵉ, président de la Société. — Liste des lauréats. *L'Abeille Vosgienne*, nᵒ 2458, 28 octobre.

18. Epinal. Concours de tir militaire du 43ᵉ territorial. Distribution des récompenses. Discours de M. Lebigre, président. *Mémorial*, 19 août.

SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ACOUSTIQUE

19. A. Thévenot. — Le téléphone à Epinal. *Le Vosgien*, 5 octobre.

MÉTÉOROLOGIE

20. Dietz. – Relevés météorologiques et note sur l'orage du 1ᵉʳ juillet 1883 à Rothau. Strasbourg 1883, in-8ᵒ 8 pp.

21. Dietz. — Les pluies en Alsace-Lorraine de 1870 à 1880, communication faite à la Société des sciences, agricultures et arts de la Basse-Alsace. Strasbourg, Treuttel et Wurtz, in-8ᵒ 37 pp., 3 tableaux.

22. Dietz (E.). — Relevés météorologiques du 1ᵉʳ semestre 1883. *Bulletin de la Société des sciences de la Basse-Alsace, mois d'août* 1883. Tirage à part in-8ᵒ, 4 p., 100 exempl.

23. Dietz (E.). — Analyse d'un article de M. H. de Parville sur les inondations. (*Bulletin de la Société des agriculteurs de France*, nᵒ du 15 décembre 1882), par M. E. Dietz, 4 p. in-8ᵒ, Strasbourg, typ. Fischbach.

Cette communication a été faite à la Société des sciences de Strasbourg le 4 juillet 1883 et relate un grand nombre de faits météorologiques observés dans les montagnes des

Vosges. (Extr. du *Bulletin de la Société des sciences de Strasbourg*, 1883, 100 exempl.)

Orage du 1er juillet 1883 dans la vallée de la Rothaine, affluent de la Bruche... « Dans une heure, il est tombé à Rothau une hauteur d'eau de 72 millimètres... quantité qui dépasse ce qui a été observé jusqu'ici en aussi peu de temps... ».

24. Hirn (G.-A.). — Résumé des observations météorologiques faites pendant l'année 1881 en quatre points du Haut-Rhin et des Vosges, p. 857 de la *Revue des travaux scientifiques*. Tome III, travaux publiés en 1882, n° 12 [imprimé en 1884, mais vol. 1883].

25. Hirn (G.-A.). — Résumé des observations météorologiques faites pendant l'année 1882 en quatre points du Haut-Rhin et des Vosges, par M. G.-A. Hirn. Comptes-rendus de l'Acad. des sciences, 1883, t. xcvi, p. 1280 et 1342.

26. Hirn. — Météorologie vosgienne. Compte-rendu sommaire de l'année 1883. *Industriel* n° 730, 24 juin.

SCIENCES NATURELLES

GÉNÉRALITÉS

27. Voulot. — Dons faits à la collection d'histoire naturelle du musée départemental. *Annales de la Société d'Émulation*, p. 397-398. MM. Figenwald : roches des Vosges; Papier : minéraux et fossiles algériens ; Defranoux, 40 fragments de roches éruptives vosgiennes ; Guenot , bois de cerf gigantesque et molaire d'Elephas ; Lesaing, collection d'histoire naturelle léguée par Mme Ve Lesaing.

28. Chevreuse (Dr). — Expériences relatives aux matières colorantes formées par les feuilles et arbustes , et par les hannetons : *Revue des Soc. savantes, Sciences*, 3e série, tome 3, année 1880, Paris, imp. nat. 1883, p. 333 à 341.

PALÉONTOLOGIE

29. Fliche. (M.-P).— Nomenclature des insectes et des végétaux fossiles recueillis dans les lignites quaternaires du Bois-l'Abbé, près d'Épinal.

Communication faite à l'Académie des sciences, séance du 3 déc. 1883, *Revue scientifique*, 15 déc., p. 763, col. 2.

30. Fliche (M.-P.). — Sur les lignites quaternaires du Bois-l'Abbé près d'Épinal, s. l. n. d., in-4°, 3 p. daté 3 déc. 1883. (Extrait des *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, imprimé à Paris par Gauthier-Villars).

31. Bleicher. — Nancy avant l'histoire, par M. Bleicher. Discours de réception [à l'Académie de Stanislas prononcé à la séance publique du 10 mai 1883]. *Mémoires de l'Académie de Stanislas* 1882, CXXX, IIIe année, 4e série, tome XV, Nancy, Berger-Levrault 1883. p. XXX—LVIII. Tiré à part à la même librairie. Reproduit dans la *Revue scientifique*, 27 octob. 1883, p. 513-520.

L'auteur, dans cette étude de géologie parle trop des montagnes des Vosges, de leurs glaciers, etc., pour qu'il ne figure pas à bon droit dans une *Bibliographie vosgienne*.

GÉOLOGIE ET MINÉRALOGIE

32. Bleicher. — Recherches de minéralogie micrographique sur la roche de Thélod et sur le basalte d'Essey-la-Côte. Extrait du *Bulletin de la Société des sciences de Nancy*. imp. de Berger-Levrault, in-8°, pièce.

Bibl. nat., 8° S. Pièce 3004. Bien que ces localités soient en dehors des limites administratives du département des Vosges, les géologues *vosgiens* ont toujours compris ces roches dans leurs études. Du reste, M. le docteur Faudel et M. Le Brun les admettent dans leurs *Bibliographies*.

33. Bleicher. — Communications sur le terrain carbo-



nifère marin et sur le carbonifère à plantes ou *Culm* en Alsace. *Bullet. de la Soc. des sciences de Nancy,* 15e année, 1882, Paris et Nancy, Berger-Levrault, p. XXXIII à XXXIV.

34. Bleicher et Mieg. — Sur le carbonifère marin de la Haute-Alsace; découverte du Culm dans la vallée de la Bruche. *Comptes-rendus de l'Académie des sciences,* 2 janvier, 1883. T. XCXI, p. 78.

Analyse succincte : *Revue des travaux scientifiques.* T. IV, no 5, Paris, imp. nat , 1884, p. 315.

35. Méline (C.). — Quelques mots sur le terrain de transition et sa flore dans le Sud-Est des Vosges, *Feuille des jeunes naturalistes,* 1er mai, 13e année, no 151, p. 85-86.

Daté de Saulxures-sur-Moselotte ..... « Le Bambois de Bâmont et les environs nourrissent un certain nombre d'espèces des Hautes-Vosges.... »

36. Roussel (Lucien). — Travaux géologiques dans les Vosges alsaciennes. *Bulletin mensuel* du club alpin français, section vosgienne, année 1883, p. 38.

Études de M. Mathieu Mieg, et de M. Bleicher.

37. Schlagdenhauffen. — Sur l'analyse de quelques terrains des Vosges, in-8o, Sordoillet.

38. Abhandlungen zur geologischen Specialkarte von *Elsass-Lothringen,* Strasbourg, Schultz, 1877, — vol. in-4o et atlas.

En cours de publication. Bibl. nat., Ge. FF., 115.

BOTANIQUE

39. D'Arbois de Jubainville. — Polyporus sulfureus. Tr. *Annales Société d'Émulation,* p. 185-187.

Champignon parasite des conifères et du chêne.

40. Mougeot. — Rapport sur le polypore sulfurin, par M. le Dr Mougeot. *Annales ibid.,* p. 188-191.

41. D'Arbois de Jubainville. — Réponse de M. d'Arbois (au rapport de M. Mougeot sur le Polypore sulfurin). *Annales ibid.,* p. 192 à 194.

42. Berher (Dr Eug.). — Nouveau supplément au catalogue des plantes vasculaires du département des Vosges. *Annales de la Société d'Emulation*, 1883, p. 280-296.

Tiré à part, Epinal, V. Collot, imprimeur, 1883, 17 pages, 50 exemplaires. La couverture imprimée sert de titre.

Ce nouveau supplément contient l'indication d'un certain nombre d'espèces et de variétés nouvelles pour le département des Vosges. Il fait suite lui-même au 1er *Supplément* publié en 1881, — et au *Catalogue* proprement dit de 1876.

43. Golbéry (G. de). — Compte-rendu des champignons observés dans les Vosges, de 1878 à 1880 par les docteurs Quélet, Mougeot et Ferry. *Bulletin du Club alpin français*, section vosgienne no 5, mai 1883 p. 95 et 96.

C'est la 1re liste publiée par les auteurs.

44. Bardy (Henri). — Les champignons des environs de Saint-Dié. Compte-rendu de la 3e liste des espèces observées par les docteurs Quélet, Mougeot et Ferry dans les Vosges *L'Impartial des Vosges*, no 2, 13 janvier.

45. Godron, Fliche et Le Monnier. — Flore de Lorraine, par Godron, 3e édition publiée par MM. Fliche, professeur à l'école forestière et G. Le Monnier professeur à la Faculté des sciences. Nancy, Crépin-Leblond, 2 vol. in-12, XX—608, et 506 p.

Les tables dichotomiques commencent à la page 313 du 2e vol. Elles ont été aussi tirées à part.

Les Vosges dans lesquelles le regretté Godron et ses continuateurs sont venus herboriser si souvent occupent près du tiers de cette publication. Cet ouvrage, destiné par Godron aux élèves qui suivaient ses cours et ses herborisations, est resté classique.

46. Haillant. (N). — Petite excursion botanique au ballon d'Alsace, par N. Haillant, docteur en droit, membre de la Société d'Emulation des Vosges et de plusieurs autres sociétés. *Annales de la Société d'Emulation des Vosges*. p. 153-156. tiré à part, Epinal, V. Collot, in-8o, 4 pp.

Mentions dans le *Progrès de l'Est* du 20 juillet, *Le Vosgien* du 22, *Industriel vosgien* du 26.

47. Lemaire (A.) = Liste des desmidiées observées dans les Vosges jusqu'en 1882, précédée d'une introduction contenant des indications sur la récolte et la préparation de ces algues, par A. Lemaire, docteur en médecine, préparateur de botanique à la Faculté des sciences de Nancy, in-8°, 28 p. et planche. Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie, 28 p. avec planche, 4 figures.

Communication faite par l'auteur à la Société des sciences de Nancy, séance du 16 mai 1882, *Bulletin* de cette Société, série 2, tome 6, fascicule 14, 15e année, 1882, Paris et Nancy, Berger-Levrault; et 1883, in-8°, p. XXIV. Inséré Bulletin de la Société des sciences de Nancy, série 2, tome VI, fascicule XVI, 16e année, 1883, Paris, Berger-Levrault, 1884, p. 1 à 25.

La liste contient trois espèces nouvelles pour la France : deux appartiennent au genre *Cosmarium;* le *C. Staurochondrum*, Ad. Lem. qui habite dans les fossés, à la Petite-Raon, près de Senones, et le *C. Vogesiacum*, Ad. Lem. parois humides de rocher, forêt de Senones, et au genre *Staurastrum*, le *S. subrefractum*, Ad. Lem. sur les sphaignes des tourbières de Prayé (commune de Moussey), et du Champ-du-Feu.

48. Quélet, Mougeot et Ferry (René). — Liste des espèces de champignons observés par les docteurs Quélet, Mougeot et Ferry, dans une course au Donon et au Champ-du-Feu, les 21 et 22 septembre 1882. Les auteurs ont ajouté à cette énumération quelques espèces récoltées dans une exploration botanico-géologique, du 5 au 8 août, au Hohwald et au Schneeberg, par MM. Eissen, de Strasbourg, et Quélet; gr. in-8°, 7 pages, s. l. n. d. Extrait de la *Revue mycologique* n° 17, janvier 1882, s. l. n. d. (Toulouse, typ. H. Montauban).

Tirage à part : 80 exemplaires, 7 pages.

Cette liste fait suite à celles que les auteurs ont publiées dans la *Revue mycologique* en 1881 p. 23, et en 1882 p. 31. Elle est précédée d'une courte introduction de M. le docteur René Ferry et contient quatre-vingt-une espèces nouvelles pour le catalogue dressé par ces mycologues. Parmi ces espèces, trois sont nouvelles pour la France et deux pour les

Vosges. L'une d'elles, le *Rhizina ondulata* Fr., est unique du genre en France.

49. Quélet (Dr). — Sur plusieurs travaux de mycologie publiées par M. le docteur Quélet, compte-rendu par M. P. Duchartre à la séance du 10 mars 1880, publié pages 50 et 51 *Revue des Sociétés savantes, Sciences mathématiques, physiques et naturelles*, 3e série, tome 3, année 1880. Paris, imp. nationale, 1883.

SCIENCES MÉDICALES

EAUX MINERALES ET HYDROTHÉRAPIE

49 *bis*. Bouloumié (Am.). Eaux minérales des Vosges (Vittel, — Contrexéville, — Plombières, — Bains, — Luxeuil, — Bourbonne, — Gérardmer), par Am. Bouloumié, 6 grav. et une carte, Paris, Hachette. Collect. des Guides Joanne, Guides diamant, in-32.

50. Debout d'Estrées. — Medical guide to Contrexéville (Vosges); by doctor Debout d'Estrées, médecin inspecteur des eaux de Contrexéville, in-32, XX-219 p. Paris, imp. Hennuyer, 1883.

51. Brongniart. (J.). — Action de l'eau minérale de Contrexéville chez les calculeux, étudiée au point de vue du diagnostic de la pierre et du résultat ultérieur des opérations, par le docteur Jules Brongniart, médecin consultant à Contrexéville, ancien interne des hôpitaux de Paris, membre de la Société d'hydrologie médicale de Paris, membre correspondant de la Société médicale de Gannat et de la Société médicale de l'Yonne. Paris, Octave Doin, 1883, in-8o, 87, pp. (Paris typ. Davy) lib. O. Doin.

Bibl. nat. Te 163. 606 (14). L'auteur relate soixante-quatre observations.

52. Contrexéville. — Réunion publique des propriétaires le 4 octobre. L'assistance refuse d'accorder à la Société des eaux minérales de Contrexéxille l'autorisation d'agrandir son périmètre de protection, *Le Patriote*, no 98 du 14 oct 1883.



53. **Bussang.** — Société anonyme de l'hôtel des sources minérales de Bussang. Projets des statuts qui seront déposés en l'étude de Me Jeandidier, notaire à Epinal. Epinal, imp. Henri Fricotel, 1883, in-8° 26 pp.

54. **Durand-Fardel** et **Lefort.** Etude sur les applications thérapeutiques des eaux minérales d'Heucheloup (Vosges), par le docteur Durand-Fardel, président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, avec une analyse chimique de M. Lefort, membre de l'Académie de médecine de Paris. Paris. Imp. Chaix, br. in-8° 20 p.

55. **Martigny-les-Bains.** — Etablissement hydrominéral de Martigny-les-Bains. Carte des voies de communication. Extraits de différentes publications ayant rapport à Martigny, in-8°, 7 p. non numérotées s. l. n. d. Saint-Dizier. typ. et lith. Henriot et Godard.

56. **Plombières.** Inauguration du bain Stanislas. *Mémorial*, 3 aout.

57. **Greuell** (Le docteur). — De l'hydrothérapie dans le traitement du goître exophtalmique. Ext. de la *Revue médicale de l'Est*. Nancy, Berger-Levrault, in-8°, 8 pages.

Relation de trois cas guéris à l'établissement hydrothérapique de Gérardmer.

58. Docteur **Mougeot** (de Bar-sur-Aube). — Gérardmer médical, *Bulletin de la Société philomathique vosgienne.*, 8e année, 1882-1883. Saint-Dié, Humbert, p. 123-135.

HYGIÈNE

59. **Stutel** (Dr). — Conférence d'hygiène sur les soins à donner aux enfants à l'école, faite aux instituteurs et aux institutrices de l'inspection de Saint-Dié, par le docteur Stutel,.... 26 novembre 1883. Saint-Dié, imp. de C. Dufays, in-8°, pièce.

Bibliothèque nationale. T. 31, 286.

PATHOLOGIE

60. **Bardy** (Henri). — L'empoisonnement par les champi-

gnons. Observations recueillies à Saint-Dié et dans les Vosges. Lecture faite au Conseil d'hygiène publique et de salubrité de l'arrondissement de Saint-Dié (Séance du 19 septembre 1883), par Henri Bardy, etc. Extrait du *Bulletin de la Société philomathique vosgienne* année 1883-1884 (16 septembre 1883), Saint-Dié, imp. L. Humbert, in-8°, pp.

Bibl. nat. Tf 20, 77 (2). Inséré à ce *Bulletin* imprimé en 1884.

61. DAVILLER (le Dr A.)— Quelques réflexions sur une épidémie de fièvre typhoïde. Plombières, Soyard, in-8°.

Observée à Ruaux, près de Plombières, Publié dès l'année précédente dans les *Travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité pendant l'année* 1881 *présentés à M. le Préfet des Vosges*, par G. Gebhart, Epinal, Busy, 1882, p. 143-157 : 1re partie, Rapport proprement dit ou réponse au questionnaire. 2e partie. Quelques réflexions sur la prophylaxie de la fièvre typhoïde à la campagne..

Compte-rendu, *Mémorial des Vosges*, 8 juillet, signé A. B.

62. EURY (Dr). — Note sur un cas d'hématome du pli du coude, par le docteur Eury (de Charmes), travail lu à la Société de médecine le 25 avril 1883, in-8° *Mémoires de la Société de médecine de Nancy*, année 1882-83, Nancy, Berger-Levrault, p. 98—103.

63. FIESSINGER (Dr). — Note sur les organismes qui peuvent se développer dans les solutions phéniques, par M. le docteur Fiessinger (de Thaon). *Mémoires de la Société de médecine de Nancy*, année 1881-1882, Nancy, Berger-Levrault, p. 76 à 81.

64. GROLLEMUND (Dr W.). = Relation d'une épidémie de diphthérie observée à Saint-Dié, in-8°, 66 p., plan.

L'Académie de médecine a décerné à l'auteur une médaille d'argent. *Impartial*, reproduit par *le Vosgien* du 12 septembre, p. 3, col. 3.

65. GROLLEMUND (Dr W.). — Etude clinique sur une épidémie de fièvres d'origine tellurique à types particuliers, observée en 1882 à l'hôpital de Saint-Dié sur les hommes du 10e bataillon de chasseurs à pied, par le docteur W. Grollemund,

médecin de l'hôpital de Saint-Dié, in-8°, 45 p. et une planche. Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie.

Cet ouvrage a été l'objet d'un rappel de médaille d'argent en 1884, par M. le Ministre, sur la proposition de l'Académie de médecine. *Le Vosgien* du 27 avril 1884.

66. GROLLEMUND (W.). – Empoisonnement par le chlorate de potasse. Deux observations de cirrhose hypertrophique biliaire; faits cliniques recueillis par le docteur W. Grollemund, médecin de l'hôpital de Saint-Dié, in-8°, 17 pages. Nancy, Berger-Levrault.

Extrait de la *Revue médicale de l'Est.*

67. LARDIER (le Dr). — Les vénériens des champs et la prostitution à la campagne, par le docteur Lardier, de Rambervillers, in-8°. Paris, Doin.

68. Dr LIÉGEOIS. — « Sur la proposition de la Faculté de médecine de Paris, M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'accorder le prix fondé par M. de Montyon, pour l'année 1883, à M. le docteur Liégeois (Charles-Augustin), médecin à Bainville. Ce prix, qui consiste en une somme de 700 francs, payable en espèces, est accordé à l'auteur du meilleur ouvrage sur les maladies prédominantes dans l'année précédente, sur les caractère et les symptômes de ce ces maladies et sur les moyens de les guérir.» *Le Vosgien* du mercredi 20 février 1884, 2e page, 5e colonne.

INSTITUTIONS MÉDICALES

69. Assistance médicale. — Projet d'organisation des services sanitaires dans le département des Vosges, présenté à M. le Préfet au nom de l'Association médicale par une commission composé de MM. Bailly, président, Pierre, Ancel, Lardier, Liégeois et Liétard. Le rapporteur, signé Liétard, Epinal, Busy, 1882, in-8°, 13 p.

Reproduit dans les *Travaux des conseils d'hygiène* pendant l'année 1882, par G. Gebhart, Epinal, p. 101 à 111.

70. Organisation des services sanitaires. Projet de règle-

ment. Epinal, Busy, gr. in-8°, 23 p., interfolié. Daté Epinal le 3 mars 1883, le Préfet des Vosges, Signé P. Boegner.

Analyse dans l'*Industriel vosgien,* n° 761, 11 octobre, (d'après le Progrès de l'Est), et dans le n° 763 du 18 octobre.

71. Syndicat médical des Vosges, organisation des services sanitaires. Projet. Le président du syndicat, signé Dr Lardier, le secrétaire, signé Dr Lahalle, s. l. n. d., in-12, 8 p. (Imprimé chez Rissler, à Rambervillers).

Le « Règlement » a été publié en 1884.

72. La médecine cantonale et le syndicat médical. Association des médecins des Vosges. Compte-rendu de la réunion du 21 septembre 1883. Epinal, Imprimerie E. Busy, 8, rue d'Ambrail, in-8° carré, 35 p.

CONSEILS D'HYGIÈNE

73. Gehbart. — Département des Vosges. Travaux des conseils d'hygiène publique et de salubrité pendant l'année 1882, présentés à M. le Préfet des Vosges par G. Gebhart, pharmacien à Epinal, secrétaire du conseil central. Epinal, imp. E. Busy, rue d'Ambrail, 8, pet. in-8°, 135 p. n. c. la couv. imp.

(C'est la troisième année). Contient notamment : — Liste des membres des Conseils d'hygiène du département des Vosges, p. 3-4 ; — Travaux des conseils pendant l'année 1882, p. 5-8 ; — Procès-verbaux. p. 19-75 ; — Rapports divers p. 76-100. — Projet d'organisation des services sanitaires dans le département, p. 101-111 ; — Note sur une nouvelle espèce de charpie, préconisée par M. le docteur Chevreuse (*la Conferva bullosa* de Linné), p. 117—123. — Causes d'exemptions constatées par le conseil de révision pendant la période décennale 1871-1880. p. 125—131.

MÉDECINE LÉGALE.

74. Liégey (Dr). Testament médical. Recueil des cas de médecine légale s. l n. d. in-8° 156 pp. Bruxelles, Manceaux.

Extrait du *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Bruxelles*.

Les faits sont classés en séries. 1° Homicides, 2° Infanticide et avortement, 3° Viol, tentatives de viol et attentats à la pudeur : l'un d'eux : « Etrange pari fait par un jeune homme, et non moins étrange erreur commise par un femme mariée » est devenu une *cause célèbre*. La cour de cassation en a été saisie et cette affaire a été relatée dans un grand nombre de recueils de jurisprudence. 4° Suicide. 5° Voies de fait n'ayant pas entraîné la mort. Presque tous ces faits ont été observés dans le canton de Rambervillers.

75. Garnier (L.). —. Les ptomaïnes devant les tribunaux (affaire Martiné, de Tendon, jugée par la cour d'assises des Vosges), empoisonnement par la strychnine ; de la dissémination de l'arsenic dans les terrains des Vosges ; l'arsenic du sol ne peut pénétrer par imbibition dans un cadavre inhumé dans un terrain arsenical. Procès-verbaux de la Société de médecine de Nancy, séance du 12 juillet 1882, p. LXXXII, LXXXIV et LXXXVI.— XCI des mémoires de cette Société, année 1881-1882, Nancy, Berger-Levrault.

76. La *Gazette de Plombières*. — Revue des eaux thermales et liste des étrangers, publiée par le conseil d'administration de la Société pendant la saison des eaux.

77. *La Saison de Contrexéville*. — Liste des étrangers fréquentant cette station. Gérant : Chassel, à Mirecourt, 7e année.

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

CORPS POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS

Conseil général

78. République française. Conseil général du département des Vosges. Rapports présentés par M. le Préfet et par la Commission départementale. Procès-verbaux des délibérations du Conseil général, session d'avril 1883, Épinal, Busy, imprimeur de la Préfecture, in-8°, 348 p.

79. CONSEIL GÉNÉRAL. — Séance du 3 avril 1883, *Mémorial*, 6 avril, 11 avril, 13 avril.

Séance du 4 avril, *Mémorial* du 20.

80. République française. Conseil général du département des Vosges. Rapports présentés par M. le Préfet et par la Commission départementale. Procès-verbaux de délibérations du Conseil général. Session d'août 1883, Épinal, E. Busy, imprimeur de la Préfecture, in-8°, CCXCVIII-616 p.

81. République française. Département des Vosges. Conseil général, session d'août 1883. Rapport du Préfet, Épinal, E. Busy, imprimeur de la Préfecture, in-8°, CCXCVIII — 171 p.

82. République française. Département des Vosges. Conseil général, session d'août 1883, rapport du Préfet. Supplément, E. Busy, imprimeur de la Préfecture, in-8°, 97 p.

83. CONSEIL GÉNÉRAL des Vosges. — Discours d'ouverture de M. Jules Ferry, Président. *Mémorial*, 24 août.

Conseils municipaux

84. ÉPINAL. — Conseil municipal. Séance du 24 novembre 1882. *Mémorial* du 3 janvier 1883, 14 janvier. Séance du 22 décembre 1882. *Mémorial* du 21 février. Séance du 16 février. *Mémorial* des 2 mars et 16 mars,et *Vosgien* du 7 mars. Séance du 11 avril. *Mémorial* du 18. Séance d'installation. Discours de M. Ohmer, *ibid.*, 30 mai. Séance du 8 juin, *ibid.*. 1er juillet, *ibid.*, 4 juillet, *ibid.*, 6 juillet. Séances des 29 juin et 2 juillet, *ibid.* Séance du 8 juin. *Mémorial*, 8 juillet, 11 juillet.

85. ÉPINAL. — République française. Département des Vosges. Ville d'Épinal. Comptes administratifs du maire et du principal du collège pour l'exercice 1882. Chapitres additionnels au budget de 1883 formés en exécution de l'instruction du 10 avril 1835. Budget primitif de 1884.

Épinal, typographie et lithographie Henri Fricotel, in-4°, 46 p. La couverture imprimée sert de titre.

Séances des 8 juin et 23 novembre 1883. — Trois tables alphabétiques jointes.

86. République française. — Année 1883. Ville d'Épinal. Rapport de M. A. Florion, maire d'Épinal au conseil municipal sur la création d'un lycée. Épinal, imprimerie Fricotel, imprimeur de la mairie, petit in-8°, 26 p. La couverture imprimée sert de titre.

Rapport du maire au conseil municipal sur la création d'un lycée et des constructions scolaires qui en sont la conséquence, daté d'Épinal, le 30 mars 1883, p. 1 à 22. — Rapport de M. Antoine, architecte..... sur l'installation du collège de la ville d'Épinal, daté d'Épinal, le 19 mars, p. 23-26.

87. Mirecourt. — Conseil municipal. Séance du 29 mars 1883.

Approbation des projets d'acquisition des propriétés Charotte et Roussel pour la construction d'une école des filles et d'une salle d'asile. *La Presse Vosgienne*, p. 19, 13 mai.

88. Mirecourt. — Démission du conseil municipal. *La Presse Vosgienne*, 51e année, n° 48, 2 décembre.

89. Remiremont. — Conseil municipal. Séance extraordinaire du 23 décembre 1882. Construction d'un abattoir. *Le Journal de Remiremont*, n° 582, 13 janvier.

Séance du 16 mai 1883. *Industriel*, n° 721, 24 mai.

90. Saint-Dié. — Conseil municipal. Séance du 8 décembre 1882, suite et fin, *Gazette Vosgienne*, n° 57, 4 janvier.

Séance du 23 février 1883, *ibid.*, n° 75, 8 mars. Séance du 30 mars 83, *ibid.*, n° 87, 19 avril. Séance du 5 avril, *ibid.*, n° 88, 22 avril. Séance du 14 mai 1883, *ibid.*, 12e année, n° 1, 21 juin.

ASSOCIATIONS DIVERSES

Association vosgienne

91. Lettres vosgiennes. — Les Vosgiens à Paris. L'As-

sociation Vosgienne. *L'Avenir de Mirecourt,* 1re année, n° 42, 22 nov.

92. Association vosgienne de paris. — Banquet du 9 janvier 1883. Installation du nouveau président, M. Méline. *Le Patriote,* 2e année, n° 59, 14 janvier 1883; l'*Avenir de Mirecourt,* 1re année, n° 4. Les discours de MM. Jouve, Aubry, Méline, etc., sont reproduits dans un compte-rendu du banquet, annexé au livret.

2e banquet *ibid.* n° 68, 18 mars. *Vosgien* 18 mars et *Industriel,* n° 703, 22 mars; — 3e banquet. *Gazette Vosgienne* n° 95, 17 mai, *Le Vosgien,* 16 mai; — 4e banquet, *Le Vosgien,* 21 nov. La *Presse Vosgienne,* 51e année n° 48, 2 décembre; — *La Gazette vosgienne* n° 79, 22 mars.

94. Cercle républicain des Vosges à Paris. — *Notice sommaire.* — Liste des membres. *Le Patriote* n° 67, 11 mars. — Banquet du 7 juillet, *ibid.* n° 85, 14 juillet.

95. Association des anciens élèves du collège de Remiremont. — Réunion annuelle. — Banquet. — Allocution de M. Puton, *Industriel* n° 855, n° du 20 sept.

96. Société des crèches d'Épinal. — Assemblée générale du 25 juillet 1883. Exercice 1882-1883, Épinal, imprimerie Em. Busy, in-8° carré, 21 p.

Liste des membres de la commission administrative. — Compte-rendu de l'assemblée générale. — Rapport de la commission administrative. — Rapport sur l'état sanitaire de la crèche, par le docteur Pierre. — Comptes de l'exercice 1882-1883. — Liste des bienfaiteurs, fondateurs et sociétaires. — Statuts constitutifs.

97. Mirecourt. — Société de prévoyance et de secours mutuels. Réunion générale du 11 février 1883. — Discours de M. Bidou, sous-préfet, *La Presse Vosgienne* n° 7. 18 février.

98. Saint-Dié. — « *L'Egalite Vosgienne* ». — Inauguration du nouveau temple. — Banquet, toast de M. A. Ferry, de M. Demenge. *Gazette Vosgienne,* n° 64, 28 janvier.

99. Les Orphelinats des Vosges. Statistique. Courte notice *Mémorial* du 23 mars, *Presse vosgienne* n° 12, 25 mars (d'après le *Journal officiel*).

100. Assistance publique. Protection des enfants du 1er âge. — Rapport général de l'Inspecteur départemental. Exercice 1882, signé Delestre, gr. in-8°, 84 p. s. l. n. d. ni imprimeur.

CHAMBRE DE COMMERCE DES VOSGES

101. Extraits du registre des délibérations de la Chambre de commerce d'Epinal, cinquième cahier, août 1880 et avril 1883.

Epinal, typographie et lithographie Henri Fricotel, in-8°, 124 p.

Une table alphabétique termine le volume. Nous croyons devoir la reproduire :

Chemins de fer : rachat, p. 65 ; régime commercial, p. 115; tarifs, p. 65 et 95 ; colis postaux, p. 62 ; compétence commerciale des juges de paix, p. 47 ; douanes, traité de commerce, p. 57. *id.* Tarifs conventionnels, p. 82 ; durée du travail journalier dans les manufactures, p. 13 ; élections des juges consulaires, p. 25. — Heures de travail dans les manufactures, p. 13. — Impôts, revenus des valeurs mobilières, p 3. — Juges consulaires, élection, p 25. — Juges de paix. Compétence commerciale, p. 47. — Manufactures. Journées de travail, p. 13. — Marchés à termes (validité des), p. 88. — Postes. Colis postaux, p. 62. — Régime des chemins de fer. Rachat, p. 65. — Régime commercial, p. 115. — Revenu des valeurs mobilières, p. 3. — Tarifs des chemins de fer, p. 65, 95. — Tarifs conventionnels, p. 82. — Traités de commerce, p. 57. — Valeurs mobilières, impôts, p. 3. — Valeur légale des marchés à terme, p. 88.

102. Chambre de commerce des Vosges. Séance du 27 février 1883. Les tarifs de chemins de fer présentés à l'homologation par les Compagnies de l'Est et de Paris.-Lyon-Médi-

terranée. Epinal, typographie et lithographie H. Fricotel, in-8°, 22 p.

103. Chambre de commerce des Vosges. Séances du 1er trimestre 1883. *Mémorial* du 2 mai.

104. Chambre de commerce des Vosges. — Séance du 14 avril 1883. Régime commercial des chemins de fer. Èpinal, typographie et lithographie H. Fricotel, in-8°, 12 p.

105. Chambre de commerce des Vosges. — Séance du 31 juillet 1883. Responsabilité des patrons en cas d'accidents arrivés aux ouvriers. Épinal, typographie et lithographie H. Fricotel, in-8°, 16 p.

106. Chambre de commerce des Vosges. — Séance du 28 août 1883. Régime colonial, Epinal, typographie et lithographie H. Fricotel, in-8°, 7 p.

107. Chambre de commerce des Vosges. Séance du 28 août 1883. Enseignement technique et commercial, Épinal typographie et lithographie H. Fricotel, in-8°, 11 p.

108. Chambre de commerce des Vosges. — Délibération du 28 août, *Mémorial* du 19 oct. — Lettre du Ministre *ibid.*, 24 oct.

109. Chambre de commerce des Vosges. — Séance du 13 novembre. Nouveaux traités de commerce, in-8°, 4 p., s. l. n. d , Épinal, imp. H. Fricotel.

110. Neufchâteau. — Chambre syndicale des vins et spiritueux de la Haute-Marne et de l'arrondissement de Neufchâteau. Assemblée générale du 28 avril 1883. *Le Patriote*, n° 76, 13 mai.

STATISTIQUE

111. Saint-Dié. — Statistique mortuaire du 1er octobre 1882 au 1er octobre 1883. *Gazette Vosgienne*, 13e année, n° 34, 14 oct.

IMPÔTS

112. Vosges. — Les contributions indirectes dans les Vosges. *Industriel,* n° 763, 18 oct.

JOURNAUX POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS

113. Épinal. — *Le Mémorial des Vosges.* Journal politique, agricole, industriel et commercial, 14e année, 156 nos, 1658 à 1813. Rédacteur en chef, M.-F. Aylies (paraît les mercredi, vendredi et dimanche), Épinal, imp. Busy.

114. *Le Vosgien.* — Journal politique, agricole, commercial et industriel, 10e année, nos 1210 à 1465. Rédacteur en chef : M. Arsène Thévenot (paraît les mercredi, vendredi et samedi). Épinal, typ. et lith. H. Fricotel.

115. Mirecourt. — *La Presse Vosgienne,* journal de l'arrondissement de Mirecourt, paraissant chaque dimanche, 51e année, no 1, 7 janvier 1883, à 52, 30 décembre. Bureau, rue de l'Hôtel-de-Ville, 31 à Mirecourt. Gérant, M. Chassel, Mirecourt, typ. Chassel.

116. *L'Avenir de Mirecourt,* paraissant le dimanche, Mirecourt, libr. Dufey; Épinal, Busy. Gérant, A. Simonin, no 1, première année, 11 février 1883, no 47, 27 décembre, Épinal, imp. Busy.

117. *Le Réveil.* — Journal politique, hebdomadaire. Gérant, M. Collin, à Nancy, 1re année.

118. Neufchâteau. — *L'Abeille des Vosges*, organe républicain, journal d'annonces paraissant le dimanche, 47e année (no 2407), [no 1], 7 janvier 1883, à 2467 [no 52], 30 déc. Neufchâteau, Léon Beaucolin, directeur-gérant, imp. lith. Beaucolin, 46, rue Saint-Jean à Neufchâteau.

119. *Le Patriote* de l'arrondissement de Neufchâteau. — Journal politique, littéraire, commercial et agricole. Bureau, place Jeanne-d'Arc, à Neufchâteau. Paraît le samedi soir. Neufchâteau, imp. administrative et commerciale de Ve Kienné, 2e année no 58, 7 janvier 1883 à 109, 30 déc.

120. Remiremont. — *L'Industriel Vosgien*, journal républicain paraissant à Remiremont le jeudi et le dimanche. Rédacteur en chef, M. Georgeot, 13e année no 681, jeudi, 4 janvier 1883 au no 784, 30 décemb. Remiremont, imp. Ve Mougin.

121. *Le Journal de Remiremont.* — Organe conservateur. Paraît tous les samedis. Gérant, M. Mortureux, libraire sous les Arcades à Remiremont, 10e année, n° 581, 6 janvier 1883 à 563 (*sic*), 633 ? 29 décembre, Épinal, typ. et lith. Henry Fricotel.

122. Saint-Dié. République française. *La Gazette Vosgienne*, journal politique, agricole et littéraire, feuille d'annonces judiciaires et commerciales de l'arrondissement de Saint-Dié, paraissant le jeudi et le dimanche, Saint-Dié, imprimerie C. Dufays, 12e année n° 57, jeudi, 4 janvier 1883. Le n° 1 de la 13e année a paru le 21 juin 1883. Le dernier de l'année [1883] porte le n° 56, 30 déc.

123. *L'Impartial des Vosges*, journal politique, agricole, industriel et d'annonces de l'arrondissement de Saint-Dié. Paraît tous les samedis, 46e année n° 1, 6 janvier 1883 à 52, 29 déc., Saint-Dié, imp. L. Humbert.

124. République française. — *Recueil des actes administratifs* de la Préfecture des Vosges 1883, n°s 1 à 46, Épinal, E. Busy, imp. de la Préfecture, in-8°, 503 p.

ANNUAIRES ET ALMANACHS.

125. Louis. — Vosges. *Annuaire général* de Léon Louis, 1883, 13e année. Ouvrage médaillé à l'exposition industrielle et par la Société d'Émulation des Vosges. Gr. in-16, 296 p. — C. et 4 p. non numérotées, une carte des chemins de fer. Contient : Grandmougin, *Le Dîner d'Arches*, poésie, p. 14-15 ; L. Jouve. Le Général Humbert, p. 17-25 ; — Dr A. Choné. Causerie agricole, p. 26-46 ; — F. Bouvier. Les Conventionnels vosgiens (suite et fin), p. 47-49, Épinal, Busy.

Analyse sommaire au *Mémorial* du 21 janvier 1883; *Industriel* n° 966, 21 janvier 1883 ; *Gazette Vosgienne* n° 63, 25 janvier 1883, et n° 66, 4 février, etc.

126. Almanach des postes et télégraphes publié avec l'autorisation du directeur du département des Vosges. —

Personnel de la direction. — Nomenclature des communes... avec l'indication des bureaux de poste... et des bureaux télégraphiques. Foires du département, 2 p. in-4°, typographie Oberthur, à Rennes. Accompagne l'*Almanach des postes et des télégraphes*.

127. Calendrier. — Agenda et Annuaire de l'arrondissement de Saint-Dié, 1883, Saint-Dié, Humbert, imprimeur, in-12, 36 p.

JURISPRUDENCE

GÉNÉRALITÉS

128. Blume (Armand, avocat). — Université de France, Académie de Nancy. De l'accession. Commentaire de la loi du 30 juin 1838 relative aux aliénés. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté de droit de Nancy, Nancy, imprimerie Nancéienne, gr. in-8°. IV — 228 p.

Cet ouvrage n'est pas vosgien, mais nous le notons à raison de la rareté de ces sortes d'études faites par des vosgiens. L'auteur joint deux notes bibliographiques, résume les critiques adressées à cette loi, consacre un chapitre à la législation étrangère et propose de nombreuses réformes.

ANCIEN DROIT

129. Benoit (A.). — Deux procès du chapitre de Remiremont à la fin du XVIIIe siècle. La chanoinesse de Raigecourt, les dames tantes et les dames nièces. Le pape Pie VI et le roi Louis XVI. Étude par M. Benoit, membre correspondant. *Annales de la Société d'Émulation des Vosges* (1883), p. 137-152. Extrait s. l. n. d., in-8°, 16 p., Épinal, V. Collot, imp.

DROIT ACTUEL

Organisation judiciaire

130. La Vérité sur la question judiciaire par un Vosgien,

in-8°, 46 p., Mirecourt, imp. et lib. Chassel, Paris, lib. Fischbacher, 50 cent.

131. Épinal. — Tarif des honoraires des notaires de l'arrondissement d'Épinal, Épinal, imp. H. Fricotel, in-8°, 24 p., 150 exempl.

132. La Saint-Yves célébrée par les barreaux d'Épinal et de Remiremont à La Bresse, *Industriel* n° 721, 24 mai

DROIT CIVIL

Cour de cassation

133. Cassation. — Affaire Petitjean *c.* Chambre des avoués de Saint-Dié. Discipline judiciaire : 1° et 2° Défaut, opposition, mémoire. production ; 3° Récusation. Chambre des avoués. Cassation du 24 avril 1883 de la décision de cette chambre du 8 avril 1881. *Dalloz périodique*, I, p. 417-418.

Arrondissement de Neufchâteau

134. Cassation. — Morel et Hugo ; commune des Thons. Action possessoire, eaux : 1° Commune, domaine public, imprescriptibilité, concessionnaire, intérêt privé ; 2° et 3° Prescription, ouvrages apparents, propriétaires, tiers, possession, complainte. Rejet du 11 juillet 1883 des pourvois formés par Morel contre les deux jugements du tribunal civil de Neufchâteau des 11 mars et du 6 mai 1881 au *Dalloz périodique*, I, p. 452-443.

Arrondissement de Remiremont

135. Cassation. — Commissionnaire de transport, chemins de fer, matière inflammable, vice propre, déclaration, expéditeur, dommage, responsabilité. Chemins de fer de l'Est, *C.* Bloch et Lévy. Cassation du 8 mai 1883 du jugement du tribunal de Remiremont du 18 août 1881 au *Dalloz périodique*, I, p. 446-447.

Résumé des principes posés par l'arrêt. Incendie communiqué à un wagon par la combustion spontanée des marchandises transportées. Responsabilité de l'expéditeur envers le voiturier. *Le Journal de Remiremont* n° 550, 19 mai.

Arrêt rendu sur le pourvoi de la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

Arrondissement de Saint-Dié

137. Cassation. — Affaire Thomas et époux Chaudron de Saint-Dié. Louage, défaut de paiement; meubles, prise de possession, saisie-gagerie. Cassation du 14 mars 1883 du jugement du tribunal de Saint-Dié, rendu le 30 juin 1881. *Dalloz périodique*, I, p. 338.

COUR D'APPEL

Arrondissement d'Epinal

138. Arrêt. — Effets publics, titres frappés d'opposition, agent de change, faute, présomption, responsabilité, recours. Affaire Marqfoy, alors trésorier général à Rodez *C.* Saucède, arrêt de la cour de Nancy du 3 juin 1882 au *Dalloz périodique*, II, p. 104.

139. Appel. — Arrêt de la cour d'appel de Nancy. Aff. époux Jaeger de Saint-Dié, *C.* Idoux de la même ville. Prévention de voies de fait. Réforme du jugement du tribunal de Saint-Dié, et renvoi des prévenus du 11 avril 1883. *Gazette vosgienne*, n° 90, du 29 avril.

Arrondissements

140. Épinal. — Conseil de prud'hommes d'Épinal. Installation. — Discours de M. Thouvenot, président, *Mémorial* du 14 juillet.

DROIT CRIMINEL

141. Cour d'assises. — Rôle du 1er trimestre. *Mémorial* du 23 février. 1884.

Audiences. Aff. Brultez-Blaise-Peltier, *Mémorial* du 7 mars Sœurot-Nardon, *ibid.* 9 mars. — Laurent, Knauer et Ravon, *ibid,*, 11 mars et *Vosgien* 9 et 11 mars.

Rôle du 2e trimestre, *ibid.*, 1er juin 1883. Audience. Aff. Demangeon, Gérard, *ibid.*, 6 juin ; Villemin, *ibid.* 8 juin et 10 juin; Antoine, *ibid.* et 10 juin; Lux, *ibid.* 10 juin et 13 juin; Moschinger, *ibid.* 13 juin, et *Vosgien*, 6, 8, 10 et 13 juin.

142. Cour d'assises. — Rôle du 2e trim. *Mémorial* du 21 sept. et *Vosgien* même date.

Audiences. Affaires Marchal, Sondier, Romain. *Mémorial* du 26 sept.; Locatelle, Michel, Mathis, Haxaire, *ibid.* 28 sept., Deschazeaux, *ibid.* 30 septembre, Magnien, *ibid.* et 3 oct. et *Vosgien* mêmes dates.

143. 4e trimestre. Affaires Beaudoin, Bervancher, *Vosgien*, 5 décemb.

CONSEIL DE GUERRE

144. Conseil de guerre du 6e corps. — Aff. Chevrier, soldat du 7e d'artillerie, à Épinal, *Le Vosgien*, 26 déc. et *Le Journal de Remiremont*, n° 563, 29 déc.

RELIGION

146. Benoit (A.). — Le chapitre de Saint-Dié à la fin du XVe siècle, I Le grand-prévôt Didier de Birstorf, 1467-1496. *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 8e année, 1882-1883, Saint-Dié, p. 115-122.

Tiré à part, Saint-Dié, Humbert, in-8°, 10 p.

Nombreuses notes et indications des sources où a puisé l'auteur.

ASSOCIATIONS.

147. Cercle catholique d'ouvriers d'Epinal. *In hoc signo vinces*. Assemblée générale du 29 avril 1883. Compte-rendu de l'année 1882, Epinal, V. Collot, imprimeur, in-8°, 23 p.

Compte-rendu de la fête patronale et de l'assemblée générale, — Discours de M. Collot, p. 3-11. — Rapport de M. Isambert, p. 12-21. — Allocution du président ouvrier, p. 22-23. Compte-rendu dans le *Vosgien*, 18 avril et 29 juin.

148. Collot. — Assemblée générale du cercle catholique d'Epinal, tenue sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Saint-Dié, le 29 avril 1882. Discours de M. Collot. Epinal, V. Collot, imprimeur, in-8°, 9 pp. non compris la couverture imprimée.

149. Société de Saint Vincent de Paul d'Epinal. Assemblée générale du 22 juillet 1883. Epinal, chez V. Collot, imprimeur, in-8°, 15 pages.

Bureau de la conférence, p. 2. — Compte-rendu de la fête patronale, p. 3-5. — Discours de M. Collot, p. 6-13. — Année 1882-1883. Relevé des recettes et dépenses.

BIOGRAPHIES ET NÉCROLOGIES.

150. Nos martyrs vosgiens du IVe siècle et la situation présente, p. 301 de la *Semaine religieuse*.

151. Revue des questions historiques, 1er avril 1883. La déportation à l'île de Ré et à l'île d'Oléron, après Fructidor, par Victor Pierre, 421-515. Vosges, 489. Maudru, 496.

152. R. P Adam, oblat de Marie. Nécrologie. *Semaine religieuse*, p. 264.

153. Saint Gondelbert. — Biographie, p. 429, 458 et suivantes, 479 de la *Semaine religieuse*. — Culte de Saint-Gondelbert, p 525 *ibid*. — Saint-Gondelbert a-t-il été évêque de Sens? p. 540 *ibid*. — A quelle époque vint-il dans les Vosges? p. 762, 778 *ibid*.

154. M. l'abbé Angevel, curé de Bulgnéville. — Biographie par M. l'abbé Mourot, *le Vosgien*, 27 juin.

Nécrologie, *Semaine religieuse*, p. 394, article non signé.

155. M. l'abbé Arnould, élève du grand séminaire. — Nécrologie, *Semaine religieuse*.

156. Suchet. — Rapport sur *la Vie de sœur Marie-Agnès de Bauffremont*, par M. le chanoine Suchet, *Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon*, année 1882, Besançon, Dodivers, p. 265 à 268.

157. M. l'abbé Camus, curé de Forcelles-s.-G, p. 244, *Semaine religieuse*.

158. Décès de Mgr Colet, archevêque de Tours. *L'Impartial des Vosges*, nº 49, 8 décembre.

Né à Gérardmer le 30 avril 1806.

159. — Notice biographique sur *Elisabeth de Ranfaing*, fondatrice de la maison du Refuge de Nancy, par M. l'abbé Grandemange, aumônier de la maison de secours, in-8°, 55 p. Nancy, imp. Vagner.

160. M. l'abbé Hocquard, curé de Martinvelle. — Nécrologie, p. 2 de la *Semaine religieuse*.

161. M. l'abbé Hilaire, curé de Magny. — Nécrologie, *Semaine religieuse*, p. 756.

162. Houzelot, Françoise, sœur Symphorose, de la Doctrine chrétienne. — Nécrologie, *Vosgien*, 18 mars.

163. M. l'abbé Miche, curé de La Chapelle-aux-Bois. Nécrologie, *Sem. relig* ,p. 728, et 755.

164. M. l'abbé Poirson, aumônier de l'école normale, nécrologie *Sem. relig.*, p. 56.

165. M. l'abbé Rolin, curé d'Escles. Nécrologie, p. 55 de la *Semaine religieuse*.

166. L'abbé Rollet. — Déportation de l'abbé Rollet racontée par lui-même, 7e lettre, p. 9 et 28 de la *Semaine religieuse*. - 9e lettre, p. 79 et 107, *ibid*. — Arrivée à Rochefort. Internement provisoire sur le *Bonhomme-Richard*, p. 155, 233 et 316, *ibid*.. Internement sur le *Washington*, p. 380, 397, 569, 623, 638, 651, 686, 699 et 828, *ibid*.

167. M. l'abbé Rouhier, curé de Lignéville. Nécrologie, p. 5 de la *Semaine religieuse*.

168. M. l'abbé Senille, ancien curé de Martigny-les-Gerbonvaux. Nécrologie, *Semaine religieuse*, p. 73.

169. M. l'abbé Simette, curé de Bellefontaine. Nécrologie, p. 309 et 343, *Semaine religieuse*.

170. Pierfitte. (L'abbé C., curé d'Ainvelle). Notice sur l'abbé Thévenot, vicaire à Darney et curé à Hadol, p. 732 et 745 de la *Semaine religieuse*.

Tiré à part, petit in-8° Saint-Dié, Humbert, 15 p. Né à Fresne (Haute-Marne), le 29 janvier 1752, M. Thévenot arrive à Darney comme vicaire dès 1790 et prend possession de la cure de Hadol en 1793, qu'il occupa pendant 30 ans.

Courte analyse, *Le Vosgien* du 11 janvier 1884, p. 3, col. 4.

172. M. l'abbé Thiébaut, curé de la paroisse de St-Christophe (Neufchâteau). Obsèques. *Le Vosgien*, 24 octobre.

173. L'abbé Zeller, curé de Saint-Elophe. — Obsèques; article signé un ami. *Le Vosgien*, 14 octobre.

M. Zeller est l'auteur de la *Vie de Saint-Elophe*, illustrée par Fontaine.

LITURGIE

174. Saint-Dié, Diocèse. — Catéchisme du diocèse de St-Dié, nouvelle édition, in-16, 110 p. St-Dié des Vosges, imp. Humbert,

175. Erection d'un chemin de croix à Isches, p. 58 de la *Semaine religieuse*.

PÉLERINAGES

176. Chateau-Lambert. — Souvenir d'un pélerinage à Château-Lambert, in-32. 62 p. Nancy, imp. Vagner, librairie Thomas, Pierron et Hozé.

177. La Salette à Chavelot. — *Vosgien*, 16 sept. Signé un pèlerin.

JOURNAUX

178. *Semaine religieuse* du diocèse de St-Dié, 9e année, in-8o. St-Dié, Humbert, imp., r. Grande, 36.

II

LETTRES

GÉNÉRALITÉS

179. BARDY. — Les traditions et la littérature populaire, le roman et la poésie dans l'arrondissement de Saint-Dié. Discours prononcé à la réunion générale de la *Société philomathique vosgienne*, le 25 février 1883, par Henri Bardy, président de la Société philomathique, officier d'académie, membre correspondant de l'Académie de Stanislas, etc., Saint-Dié, typographie et lithographie L. Humbert, in-8o, 19 p. s. d. [1883].

L'orateur rappelle notamment les recueils de légendes que nous devons à Richard, à M. Xavier Thiriat, les poésies vosgiennes de M. Louis Jouve, le roman *Au pied du Donon*, d'Aimé Seillière, « l'émouvante histoire du *Brigadier Frédéric* », les *Fleurettes* d'Edmond Febvrel, et les productions poétiques de M. Paul Tisserand.

Inséré au *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 8e année 1882-1883, Saint-Dié, typ. et lith. Humbert, p. 197-204 et dans l'*Impartial des Vosges*, nos 10, 11, 10 et 17 mars.

180. LE MOYNE. — Rapport de la Commission littéraire sur les œuvres présentées au concours de 1882. *Annales de la Société d'Émulation*, p. 90-95.

Poésies. *Printemps du cœur*; *croquis*; *adieu*, par M. Sauvage; *Ténèbres et Lumière*, par M. Norbert Boyé.

Prose. Morlot. *Voyage au Donon*...; Crouvizier, *Notice sur la commune de Zincourt*; Petitjean, *Notice sur*.... *la com-*

mune de Granges ; Stegmuller, *Guide du touriste dans Saint-Dié et ses environs :* Thiriat, *Gérardmer et ses environs ;* Ferry, *Dictionnaire des* 50,000 *adresses vosgiennes ;* Merlin, *Annuaire de l'instruction publique dans les Vosges.*

AUTOBIOGRAPHIE

181. Thiriat (X.). — Le journal d'un solitaire, et voyage à la Schlucht par Gérardmer, Longemer et Retournemer. Ouvrage couronné par la Société Franklin et par la Société d'encouragement au bien. Introduction par M. Antoine Campaux, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, Paris, Alphonse Picard, lib., in-12 charpentier, XXV—276.

Cet ouvrage a été couronné en 1884 par l'Académie française (prix Monthyon). Il a été l'objet de nombreux comptes-rendus en 1883, notamment par M. Ed. Scherer, *Le Temps*, 2 mai ; M. Robert Etienne : supplément littéraire du *Gaulois* 12 mai ; M. le comte de Varennes dans la *Gazette de l'Est*, 25 mars, *Journal de la Meurthe et des Vosges*, n° du 18 mai, A. L. ; *Le Clairon* du 17 mars ; *Revue des Conférences*, 8 avril, p. 11 ; *Revue des Deux Mondes*, 1er mai ; *Bibliographie nouvelle* de Gaume, éditeur, n° 4, 20 avril ; *Revue littéraire*, avril ; M. Arsène Thévenot, *Le Vosgien*, 1er avril et le *Journal de Remiremont*, n° 593, 31 mars ; M. Ernest Bertin, *Le Journal des Débats* du 2 sept. (article fort élogieux).

182. Thiriat (X). — Journal d'un solitaire et voyage à la Schlucht par Gérardmer, Longemer et Retournemer; par Xavier Thiriat, 4e édition, in-18, juin, 302 p. Tours, imp. Rouillé-Ladevèze ; Paris, libr. Picard.

Bibl. nat. Ln, 27, 33980 qui donne cette note : « (Publié par Antoine Campaux) » au Bulletin mensuel nos 7-8, juillet, août, p. 220.

ROMANS ET NOUVELLES

183. N. Fontaine. — La nouvelle Phèdre, mœurs lorraines,

prix : 50 cent. Paris, Dentu. in-16, 16 p. (Se passe près de Neufchâteau).

184. Un mariage à Mattaincourt (Vosges). — Nouvelle, l'*Avenir de Mirecourt*, du n° 13, 3 mai 1883, se continue jusqu'en 1884. Signé : In boi Gochno d'Mireco [un bon garçon de Mirecourt.]

185. Récits de mon village. — La vengeance du père Ristat. (La scène se passe à X...., près de Mirecourt). L'*Avenir de Mirecourt*, 1re année, nos 1 à 5, 11 fév. au 11 mars 1883, signé : In boi gochno [un bon garçon].

186. Pinau (A.). — L'Hirondelle [dans les Vosges, causerie]. *L'Avenir de Mirecourt*, n° 9, 8 avril.

CRITIQUE

187. Courbe (Ch.). — Le poète Gilbert. *L'Avenir de Mirecourt*, n° 1, 1re année, 11 fév., fantaisie, critique.

ÉPISTOLAIRE

188. Rance (M. l'abbé). — Communication de la découverte de vingt lettres inédites de Fénélon, adressées en partie à une princesse de Salm, chanoinesse de Remiremont. *Bullet. du Comité des trav. historiq.*, section d'hist. et de philologie, année 1883, n° 1, Paris, p. 6-7.

Les neuf ou dix premières de ces lettres sont relatives à un procès que la princesse Marie-Christine de Salm soutenait à Paris entre les années 1693 et 1695. Les autres sont des lettres de direction. M. Delisle a invité M. Rance à les publier. (*Journal officiel* du 29 mars 1883, p. 1582, col. 2 rendant compte des réunions des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne).

Ces lettres ont fait l'objet de l'étude suivante.

189. Rance (M. l'abbé). — Une nouvelle correspondante de Fénélon, Marie-Christine de Salm, chanoinesse de Remiremont, 25 octobre 1700, 31 décembre 1710. *Revue des ques-*

tions historiques, 1er avril 1883, 17e année, V. Palmé, p. 557 à 569.

MÉLANGES

190. Paysage des Vosges. — Description de sites pittoresques. Extrait de *La Bûcheronne*, feuilleton publié par *Le Temps*, reproduit par l'*Industriel Vosgien*, nº 757, du 27 septembre.

POÉSIE

191. Grandmougin (Charles). — Hymne aux Vosges, poésie dite par l'auteur au concert de l'Orphéon spinalien, le 26 mai 1883. Epinal, Busy, in-4º, 7 p. Dédiée à Léon Louis, Paris, 24 mai.

Reproduite dans le *Mémorial des Vosges*. 14e année, nº 1722 du vendredi, 1er juin, p. 3, col. 3 et 4.

192. Grandmougin (Charles). « Le Dîner d'Arches. A mon ami Léon Louis. »

Poésie. Annuaire des Vosges, p. 14-15.

193. Trémel (Frédéric). — Souvenir des Vosges, poésie, *Mémorial* du 21 mars.

194. Leygues (Georges). = Jeanne d'Arc. Sonnet, une gravure. *Le Drapeau*, p. 298, col. 2. (Extr. de la *Lyre d'airain*, publiée chez Lemerre).

195. Deroulède (Paul). — Sur la Jeanne d'Arc de Fremiet. Stances. *Le Drapeau*, 2e année, nº 81, 5 mai, p. 202, 1 grav.

196. Fremiet. — Jeanne d'Arc. Dessin de Fremiet, Jeanne d'Arc à cheval, profil tourné à droite. *Le Drapeau*, 2e année, nº 18, 5 mai, p. 203; 0,31×0,23.

CHANSONS

197. — Thévenot (A.). — Les champs golot, *Vosgien*, 25 mars.

PHILOLOGIE

ETYMOLOGIE

198. Lorin (Ed). — Quelques mots encore sur les « Ballons des Vosges », *Bulletin mensuel du Club alpin français*, section vosgienne, nº 3, mars, p. 51-53.

199. Thierry-Mieg (Aug.) — Sur les étymologies du mot ballon. Bulletin mensuel du Club alpin français, section vosgienne, nº 3, mars, p. 47-51.

200. Etymologie et signification des mots *marcaire*, *marcairie*, usités dans les Hautes Vosges, signé un membre de la Société d'Emulation. *Le Vosgien*, 18 mars.

PATOIS VOSGIENS

201. — Haillant (N.) — Concours de l'idiome populaire au patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges. Contribution à l'examen de l'une des questions du Congrès de la Sorbonne en 1883 ainsi conçue : quelle méthode faut-il suivre pour rechercher l'origine des noms de lieu en France ? » *Annales de la Société d'Emulation*, p. 269 à 279.

Tirage à part, Epinal, V. Collot, in-8º, 34 p.

Compte-rendu sommaire *Romania*, p. 635-636, mêmes titres. *L'Industriel vosgien*, nº 756, 23 sept.

Influence humaine, zoologique, botanique, géologique et minéralogique.

NOELS

202. Thévenot (A.) — Noëls en patois vosgiens. *Le Vosgien* du 23 décembre, p. 3, col. 3.

LÉGENDES

203. Les Failles de Féyé èco l'Soutré; les fées de Féyelle et

le sotré, légende en patois de Landaville, texte et traduction, *le Patriote*, nos 74 et 75, 29 avril et 6 mai.

Extrait des *Patois lorrains*, par M. L. Adam, Nancy, Grosjean-Maupin, Paris, Maisonneuve, 1881, III, p. 404-408.

204. Légendes populaires. Ballade en patois de la Haute Moselotte, par X***. Extrait du *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, année 1883-1884, in-8°, 24 p.

Cette ballade, en trente-deux strophes, est accompagnée de la traduction française et précédée d'une introduction historique et philologique, C'est un fragment des nombreux travaux presque tous encore inédits sur le patois du village de La Bresse, dont l'auteur a fait une étude complète.

PATOIS D'UNE LOCALITÉ

205. Haillant (N.) — Essai sur un patois vosgien (Uriménil, près Epinal). Phonétique. Deuxième section. Traitement des lettres originaires latines, roman, bas-latin, germanique. *Annales de la Société d'Emulation*, p. 195 à 248.

Tiré à part, Epinal, V. Collot, in-8°, 56 p.

Mention sommaire *Romania*, p. 635, n° 48, octobre. Paris, Vieweg, 12e année.

La première section a paru en 1882, *Annales*, p. 261-303, tirage à part, Epinal, Collot, IV, — 43 p.

ENSEIGNEMENT

GÉNÉRALITÉS

206. Boulay (l'abbé). — Considérations sur l'enseignement des sciences naturelles en France, par M. l'abbé Boulay, professeur aux Facultés catholiques de Lille. II. Enseignement secondaire, in-8°, 24 p. Paris, imp. Levé : Lille, libr. Bergès.

Extr. du *Contemporain*, janvier.

207. Ferry (Jules). — Discours de M. Jules Ferry, président du Conseil, ministre de l'instruction publique et des

beaux-arts, prononcé à la Sorbonne, le 31 mars 1883, à la réunion générale des sociétés savantes. In-8° 19 p. Paris, imp. Quantin.

208. Revue des questions historiques, 1er avril. Paris, V. Palmé. Les derniers travaux sur l'histoire de l'Instruction publique. Etat actuel de la question, 516-556. Lorraine. — V. Maggiolo et Creutzer.

Vosges. 72. Mangeonjean. Les écoles primaires avant 1789 dans l'arrondissement de Remiremont. Epinal, 1. d. n. l. in-8° 83. Dr Fournier. L'Instruction primaire à Rambervillers au XVIIIe siècle. Nancy, 1882, in-8° (Monographie paroissiale intéressante.)

209. Gréard. — Compte-rendu de l'ouvrage de M. le Dr Fournier, intitulé *L'instruction publique à Rambervillers au XVIIIe siècle*, p. 109 du Bulletin du Comité des travaux historiques, section des sciences économiques et sociales, année 18883, Paris.

SOCIÉTÉS DIVERSES

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

210. Société d'Emulation des Vosges. Annales 1882, analysées p. 48 dans la *Revue des travaux scientifiques*, tome III, travaux publiés en 1882, Paris, imp. nationale.

211. Société d'Emulation des Vosges. — Bulletin de la séance publique annuelle du 13 décembre, in-8°, 68 pages, s. l. n. d. (Epinal, V. Collot), couverture non imprimée. Il n'y a pas de titre général à ce palmarès, qui est réimprimé aux *Annales* qui portent le millésime de l'année suivante. Ce recueil contient le discours d'usage prononcé cette année par M. Tanant, p. 1 à 12; les rapports des commissions: agriculture, par M. Figarol, p. 13 à 44; histoire et archéologie, par M. Bretagne, p. 43 à 50; beaux-arts, par M. Ganier, p. 51 à 57; sciences et industrie, par M. Lebrunt, p. 58-62; et la liste des récompenses, p. 63-68. — L'analyse

sommaire de chacun de ces comptes-rendus est donné dans la subdivision, par ordre de matières.

212. Gley (G.) — Discours prononcé à la séance publique annuelle de la Société d'Emulation des Vosges le 14 décembre 1882, par M. G. Gley, président de la Société. *Annales* p. 46 à 64. Compte-rendu des travaux de la Société pour l'année écoulée : agriculture, expériences sur les engrais chimiques ; analyses par M. Gebhart ; études de MM. Muel, Maire ; philologie : *Essai sur un patois vosgien*, par M. Haillant ; critique littéraire : *la Terre et les Cieux*, de Dante, par M. de Boureulle ; poésie : *Les Granges Notre-Dame*, par M. Jouve ; histoire : *Rambervillers au XVIIIe siècle*, par M. Fournier ; *Un minéralogiste vosgien*, par M. Benoit ; *Notice sur M. de Chanteau*, de M. Bretagne ; archéologie : *Une statue colossale de déesse* et *Le Cippe de Virecourt*, par M. Voulot ; biographie de MM. le Dr Le Cler, de Chanteau, Guilmoto, Claudel et Chevillot ; Membres nouveaux.

213. — Société d'Emulation des Vosges. — Programme des concours de 1883. *Vosgien*, 16 mars.

214. Annales de la Société d'Emulation des Vosges 1883, Epinal, Collot ; Paris, Goin, in-8°, 418 p.

Ce volume forme le 50e de la collection des *Annales* de cette Société, fondée le 8 janvier 1825, (reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance royale du 10 octobre 1829) ; l'année 1883 est donc la 59e de son existence. Il contient :

1. Extrait des procès-verbaux des séances depuis celle du 15 décembre 1881 jusque et y compris celle du 25 novembre 1882, p. 1-30. — 2. La nomenclature des ouvrages reçus par la Société, p. 1 à 33. — 3. La liste des Sociétés savantes correspondantes, p. 34-45. — 4. Discours prononcés à la séance publique annuelle du 14 décembre 1882, par M. Gley, président, p. 46-64 ; voir ci-dessus, n° 212. — 5. Rapport de la commission d'agriculture sur les récompenses des concours de 1882, par M. Figarol, p. 65-89 ; voir ci-dessous, n° . — 6. Rapport de la commision d'histoire et d'archéologie, par

M. Bretagne, p. 86-89 ; voir ci-dessous, n° . — 7. Celui de la Commission littéraire par M. Le Moyne, vice-président, p. 90-95 ; voir ci-dessus, n° 180. — 8. Celui de la commission des beaux-arts par M. Ganier, p. 96-97. -- 9. Celui de la commission scientifique et industrielle par M. Chatel, p. 98-104. — 10. La liste des récompenses décernées à la suite des concours de 1882. (Tirage à part, mais en 1882.) — 11. Le procès-verbal de la séance publique du 14 décembre 1882. — 12. Rapport de M. Figarol sur l'essai des engrais chimiques, p. 119-133, suivi de cinq tableaux, voir ci-dessous Agriculture. — 13. Rapport de M. Lederlin sur l'emploi de l'engrais chimique dans la culture des blés de mars et orges p. 134-135 ; voir ci-dessous Agriculture. — 14. Benoit (A.) Deux procès du chapitre de Remiremont à la fin du XVIIIe siècle, p. 137-152 ; voir ci-dessous jurisprudence, n° 129. — 15. Haillant (N.) — Petite excursion botanique au Ballon d'Alsace, p. 153-156 ;voir ci-dessus Sciences naturelles, n° 46. — 16. Garnier (Ad.) — Compte-rendu de l'*Histoire du Canal de l'Est*, par M. L. Viausson, p. 156-184. Ci-dessus sciences mathématiques, n° 5. — 17. d'Arbois de Jubainville. — Polyporus Sulfureus F. p. 185-187. Ci-dessus Botanique n° 39. — 18. F. Mougeot. — Rapport sur ce champignon, p. 180-191 ; voir ci-dessus Botanique, n° 40. — 19. Réponse de M. d'Arbois de Jubainville, p. 192-195 ; voir ci-dessus Botanique, n° 41. — 20. Haillant (N.) — Essai sur un patois vosgien (Uriménil près Epinal), phonétique, deuxième section. Traitement des lettres originaires ; latin, romain, bas-latin, germanique, p. 195-248 ; voir Philologie, n° 205. — 21. Haillant (N.) — Concours de l'idiome populaire au patois vosgien à la détermination de l'origine des noms de lieu des Vosges ; contribution à l'examen de l'une des questions du Congrès de la Sorbonne ainsi conçue : « quelle méthode faut-il suivre pour rechercher l'origine des noms de lieu en France, p. 249-279 ; voir Philologie. — 22. Berher (D^r). — Nouveau supplément au catalogue des plantes vasculaires du département des Vosges, p. 280-296 ; voir Botanique.

— 23. Liégey (D[r]). — Constitution médicale actuelle des plantes, des animaux et de l'homme, p. 297-300; voir ci-dessus Sciences médicales. — 24, Liégey (D[r]). — Note principalement relative à la maladie des arbres fruitiers, p. 301-312; voir ci-dessous Horticulture. — 25. Bailly (D[r]). — La galerie de peinture au Musée départemental des Vosges, p. 313-368; voir ci-dessous Beaux-Arts, peinture. — 26. Chevreux. — Histoire communale, Histoire de la commune de Moyemont, p. 369-396; voir ci-dessous Histoire. — 27. Voulot (F.) — Rapport du conservateur du Musée départemental (adressé à M. le Préfet), p. 397 à 401 ; voir-ci-dessous Beaux-Arts. — 28. Tableau des membres composant le bureau et les commissions annuelles, et liste générale des membres de la Société, p. 402-416. — 29. Table des matières contenues dans le volume de 1883, p.. 417-418.

215. Tanant. — Discours prononcé à la séance publique annuelle de la Société d'Émulation des Vosges, le 13 décembre 1883, in-8, *Palmarès* de 1883, 12 pp.

1[re] Partie. Origine de la Société d'Emulation. Premiers travaux de ses fondateurs : Agriculture, antiquités, géologie, littérature, poésie. — Portrait de M. Pellet.

2[e] Partie. Nécrologies : M. Defranoux, M. Claudot, M. Guerrier de Dumast. — Biographies : MM. Gaudel, Vatin, Landmann, Noël, Docteur Daviller, Méline, Moullade, l'Abbé Rance, Bouvier, Boucher de Molandon.

216. Société d'Emulation. Séance du 19 avril 1883. *Le Vosgien*, 25 avril 1883.

217. Société d'Emulation des Vosges. Séance publique annuelle. *Le Vosgien*, 14 décembre, 16 décembre 1883.

218. Société d'Emulation. Liste des Récompenses de l'année 1883. *Mémorial*, 16 décembre.

Société Philomathique

219. Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 8[e] an-

née 1882-1883. Saint-Dié, typographie et lithographie L. Humbert, 1883, gr. in-8, 226 p. 7 planches, 53 gravures.

Contient : 1° P. de Boureulle. Montaigne dans les Vosges, p. 3-22 ; 2° Docteur Fournier, la Boucherie et les maîtres et compagnons du corps des bouchers de Rambervillers au XVIIIe siècle, p. 23-29 ; 3° G. Save et C. Schuler, L'Eglise de Saint-Dié, 1re partie, notice historique jusqu'au XIIIe siècle, et monographie de l'Eglise Notre-Dame, 7 planches, 53 grav. p. 31-113 ; 4° A. Benoit. Le chapitre de Saint-Dié à la fin du XVe siècle. Le Grand-Prévôt Didier de Birstoff, p. 115-122 ; 5° Docteur Mougeot (de Bar-sur-Aube), Gérardmer médical, p. 123-135 ; 6° L. de Warren. Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, 1615-1672, p. 137 à 175 ; 7° Procès-verbaux des séances p. 177-208 ; 8° Liste des membres des Sociétés correspondantes p. 209-223 ; 9° Table p. 224-225.

Compte-rendu dans les *Actes* de la *Société jurassienne d'Emulution de Porrentruy*, 33e session, Porrentruy 1883, p. 220-222, signé X. K. [X. Kohler] ; dans l'*Impartial des Vosges* n° 24, 16 juin 1883.

220. Demande de subvention pour la publication d'un mémoire sur l'église de Saint-Dié. Bulletin du Comité des travaux historiques. Année 1883 n° 2, Paris, 1883 p. 139-140. Séance du 19 novembre 1883.

221. Neuvième assemblée générale. L'*Impartial des Vosges* n° 9, 3 mars 1883.

Ligue de l'Enseignement

222. Sylvin-Guérillon (Edouard). — Rapport aux Sociétés des Vosges adhérentes à la Ligue française d'enseignement industriel n° 715, 3 mai 1883.

223. Epinal. Ligue de l'enseignement. Distribution des prix. Discours de M. Florion, président, *Mémorial* 22 août 1883 ; *ibid.* 28 septembre 1883.

224. Cercle spinalien de la Ligue de l'Enseignement. Quinzième bulletin. Epinal, le 31 décembre 1883. Epinal, imprimerie Busy 1883, in-8, 32 p.

I. L'instruction laïque. — II. Distribution des prix. Discours de M. Florion. — III. Année scolaire 1882-1883. — IV. Assemblée générale extraordinaire : projet de création d'un internat laïque de filles. — V. Assemblée générale annuelle. Budget. — VI. Quinzième liste des adhérents. — VII. Dons de livres. — VIII. Bibliothèque et prêts de livres.

225. Remiremont. Ligue de l'enseignement. Lettre du Président. *Industriel* n° 669, 8 mars 1883 sur le concert du 1er mars.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

226. CAMPAUX. Etude sur Isidore Vincent (né à Saint-Dié) ancien élève de l'Ecole normale supérieur et de l'école d'Athènes, avec ce sous-titre : Feuillet d'histoire de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole d'Athènes. 38 p. in-8, Nancy, Berger-Levrault.

227. MERLIN (Ch.) Annuaire de l'instruction publique dans les Vosges pour 1883, par Ch. Merlin, secrétaire de l'inspection académique, officier de l'instruction publique, membre titulaire de la Société d'Emulation des Vosges. 22e année. Librairie Madame veuve Durand et fils, Epinal, 1883, in-18, 248. pp. Analyse sommaire. Le *Mémorial* 21 janvier 1883.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

228. Epinal. Collège. Distribution des prix. Discours de M. Ohmer. *Mémorial* 17 août 1833.

229. Epinal. Ecole de dessin. Distribution des prix. Le *Vosgien* 9 mai 1883.

230. THÉVENOT (A.) L'école industrielle d'Epinal. Le *Vosgien* 26 octobre 1883.

231. Epinal. Université de France, Académie de Nancy. Ecole industrielle des Vosges, Collège d'Epinal. Distribution solennelle des prix sous la présidence de M. Ohmer, maire d'Epinal, 7 août 1883. Epinal, typographie H. Fricotel, in-8, 54 p. non compris la couverture imprimée.

233. Florion. République française, Ville d'Epinal. Rapport de M. A. Florion, maire d'Epinal, au conseil municipal sur la création d'un lycée. Epinal, imprimerie Fricotel, imprimeur de la Mairie, 1883, pet. in-4, 26 pages, et *Mémorial* des 6, 8 et 20 avril.

234. Mirecourt. Collège. Distribution des prix. Discours de M. Bidou, sous-préfet. Liste des Lauréats. *La Presse Vosgienne* n° 32, 12 août 1883.

235. Université de France, Académie de Nancy, Inspection des Vosges. Collège de Mirecourt. Distribution solennelle des prix sous la présidence de M. Bidou, sous-préfet Le discours d'usage a été prononcé par M. Baudot, professeur de l'enseignement spécial. Année scolaire 1882-1883. Mirecourt, Chassel, imprimeur-libraire, rue de l'Hôtel-de-Ville, 31, s. d. [1883] in-8, 24 pp. plus la couverture imprimée.

236. Neufchateau. Distribution des prix aux lauréats des certificats d'études. Discours de M. de Ponlevoy; de M. Reys; toasts de M. le docteur Crussard, de M. Reys, de M. Bastien. Liste des làuréats. *L'Abeille des Vosges* n° 2451, 9 sept.

237. Neufchateau. Collège. Distribution des Prix. Compte-rendu du discours de M. Bretegnier. Liste des lauréats. *L'Abeille des Vosges* 1883, n° 2447, 12 août.

238. Neufchâteau. Collège. Distribution des prix. *Le Patriote* n° 89, 12 août.

239. Remiremont. Distribution des prix aux élèves du Collège. *Industriel* n° 743, 9 août. Discours de M. Heim, sous-préfet, *ibid*. n° 744, 12 août.

240. Saint-Dié. Collège. Distribution des prix. Discours de M. Audinot, *Gazette Vosgienne* 13e année, n° 19, 23 août. Liste des lauréats, *ibid*. et n° 18, 19 août.

241. Distribution solennelle des prix faite aux élèves du Collège de Saint-Dié, sous la présidence de M. Albert Ferry, député et maire de Saint-Dié. Mardi 7 août, s. l. n. d. n. imp. A la fin : Saint-Dié, imprimerie C. Dufays 1883, in-8, 31 pp. la couverture n'est pas imprimée.

Bruyères. Le collège ne fait pas imprimer de *Palmarès*.

242. Diocèse de Saint-Dié. Petit Séminaire de Châtel-sur-Moselle. Distribution solennelle des prix sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Saint-Dié. Mercredi 25 juillet. Année scolaire 1882-83. Epinal, imprimerie Collot, in-8 23 p.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

243. Un Vosgien. — L'instruction primaire dans les Vosges sous l'ancien régime. *Le Vosgien*, 4 juillet 1883, 8 juillet, 13 juillet, 18 juillet, 27 juillet, 7 août, 31 août; 16 sept., 23 sept; 5 oct.

244. L'instruction primaire dans le diocèse [de Saint-Dié] avant la Révolution, p. 245 de la *Sem. religieuse*.

245. L'instruction primaire à Dombrot-sur-Vair avant la Révolution, p. 590 de la *Sem. religieuse*.

246. L'instruction primaire à Isches, p. 310, *Sem. relig*.

247. L'instruction à Vittel au XVIIe et au XVIIIe siècle, p. 269, *Sem. relig*.

248. Dauzat. — Rapport de l'inspecteur d'Académie à M. le Préfet et au Conseil départemental de l'instruction publique, sur la situation de l'enseignement primaire dans les Vosges, pour l'année 1882. *Bulletin de l'instruction primaire*, n° 217, 12 oct., p. 134 à 163.

249. Noel. — Conférence pédagogique faite à Épinal, le 9 août 1883, par Melle Veyrières, inspectrice générale des écoles maternelles, 9 août 1883, *Bult. de l'inst. prim.* n° 297, 12 oct., p. 164 à 171.

250. Examens du certificat d'études primaires. — Textes des compositions écrites en 1883. — Tableau présentant les résultats des examens de cette année. *Bullet. de l'instr. prim.* n° 300, 30 nov., p. 237 à 256.

251. Certificat d'aptitude pédagogique. — Examen des 1er et 8 octobre 1883. — Lettre de M. Graillet. *Bullet. de l'instr. prim.*, n° 301, 19 déc., p. 262 à 266.

252. Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du département des Vosges. — Assemblée générale du 15 mars 1883. *Bullet. de l'instr. prim.*, n° 299, 5 nov., p. 213 à 233.

253. Bains. — Distribution des prix. Discours de M. Bailly, maire, *Mémorial* du 31 août.

254. Bulgnéville, — Distribution des prix aux élèves des écoles communales. — Extrait du discours de M. Jeannoël, juge de paix, *Le Patriote*, n° 92, 2 sept.

255. Fontenoy-le-Château. — Distribution des prix. Discours de M. Lemaire, maire, *Mémorial*, 16 sept.

256. Gérardmer. — Distribution des prix. Discours de M. Albert Ferry, maire et député de Saint-Dié, *Mémorial*, 24 août.

257. Thaon. — Distribution des prix. Discours de M. Dauzat, inspecteur d'Académie, *Mémorial*, 31 août.

258. Gérardmer. — Fête du bataillon scolaire. Discours de M. A. Ferry. — Distribution des prix, *Gazette Vosgienne*, 13e année, n° 18, 19 août.

259. Neufchâteau. — École communale des garçons. Distribution des prix de l'année scolaire 1882-1883, l'*Abeille des Vosges*, n° 2448, n° 33. Discours de M. Rey, inspecteur primaire, sur l'utilité de la gymnastique, et de M. Salvador, Sous-Préfet, *ibid.*, n° 2449, 26 août, *Le Patriote*, n° 91. 26 août.

260. Neufchâteau. — Distribution des prix aux lauréats du certificat d'études, *Mémorial*, 5 septembre. Discours de M. Ponlevoy, député, *Mémorial*, 7 sept.

261. Banquet du certificat d'études, à Neufchâteau. — Allocution de M. de Ponlevoy, député. Toasts de M. le docteur Crussard, et de M. Rey, inspecteur, *Le Patriote*, n° 93, 9 sept.

PUBLICATION PÉRIODIQUE ET BIBLIOTHÈQUE

262. République française. — Académie de Nancy, Vosges, *Bulletin de l'instruction primaiaire* Tome X, 29e année, n° 291

(31 janv, 1883) à 301 (19 déc.), petit in-8°, 292 p., Epinal, E. Busy, imp. de la Préfecture.

263. Epinal. — Bibliothèque. Acquisitions de 1882, *Mémorial* du 2 mars 1883 ; dons particuliers, *ibid.*, 23 mars, *ibid.*, 30 mars, *ibid.*, 13 mai ; 16 mai ; acquisitions, *ibid.*, 27 mai ; 30 mai ; dons du Gouvernement, *ibid.*. 18 juillet ; achats et dons particuliers, *ibid.*, 29 juillet.

HISTOIRE

GÉNÉRALITÉS

264. Bretagne. — Rapport de la commission d'histoire et d'archéologie sur le concours de 1882 par M. Bretagne : *Annales de la Société d'Emulation* 1883, p. 86-89 ; *Notice sur Granges*, par M. Petitjean ; *Etude sur le notariat en Lorraine*, par M. Richard ; le torse d'une statue colossale et le cippe de Virecourt, découverts par M. Voulot ; haut relief représentant une femme drapée tenant un serpent dans ses mains croisées, découvert à Xertigny par M. Thomas.

RÉVOLUTION

265. Chanteau (Francis de). — Documents inédits relatifs à l'histoire de la Révolution dans les Vosges, recueillis et annotés par Francis de Chanteau, archiviste paléographe. Bar-le-Duc, Philipona, in-8°, 33 p. Bibl. nat. Lk. 1808.

HISTOIRE DES LOCALITÉS

266. Chevreux. — L'histoire communale de Moyemont, par Paul Chevreux, ancien élève de l'école des Chartes, membre titulaire de la Société d'Emulation des Vosges, archiviste du département. Tirage à part, Epinal, V. Collot, Paris, Goin, in 8°, 28 p. (La couverture imprimée sert de titre).

La Société d'Emulation a voté l'impression de deux cents

exemplaires de cette monographie pour être distribués aux lauréats, aux correspondants et aux personnes qui désirent écrire l'histoire des communes des Vosges. *Annales de la Socéété d'Emulation*, 369-406.

267. Compte-rendu de la *Conférence* faite par M. Georgeot sur l'*Histoire de Remiremont, Mémorial*, 13 juillet. Signé un Vosgien.

268. — Etival. — Le monastère d'Etival ; pouvoir temporel de l'Abbaye, p. 44, 123 et 139 de la *Semaine religieuse*. — Relation de l'Abbaye d'Etival avec les monastères voisins, *ibid*. — Les monastères de femmes dans le ban d'Etival, p. 256, *ibid*.

269. FERRY, (Ch.) — Inventaire historique des archives anciennes de la ville d'Epinal. Analyse du prospectus. *Le Vosgien*, 4 mars.

270. Senones. — L'Abbaye de Senones, p. 128, *Semaine religieuse*.

BIOGRAPHIE

§ 1. JEANNE D'ARC

Études générales

271. BAJU (H.). — Jeanne d'Arc. Conférence aux ouvriers, par Henri Baju, in-12, 142 p., Limoges, imp. et lib. C. Barbou. Bibliothèque morale.

272. CAMPAUX. — Jeanne d'Arc et Mgr Dupanloup, visite à Domremy. Broch. in-8° de 15 p., Nancy, imp. Collin.

273. J. DARMESTETER. — Jeanne d'Arc jugée par les Anglais, in *Nouvelle Revue*, 15 juin.

Contient de nombreux documents.

274. DELANOX (J.). — Histoire de Jeanne Darc (*sic*), par Joseph Delanox, in-12, 72 p. et vign. Limoges, imp. et lib. E. Ardant et compagnie Nous trouverons la 3e édition de cet ouvrage l'année prochaine.

275. GODEFROY (Fréd.). — La mission de Jeanne-d'Arc, in-4°.

276. GOERRES (Guido). — Die Jungfrau von Orleans, nach den Prozessakten und gleichzeitigen Chroniken, 2. Aufl. Regensburg 1883. (La Pucelle d'Orléans. d'après les pièces des procès et les chroniques contemporaines. 2e édition [posthume] (Ratisbonne). La 1re édition remonte à 1843.

277. LAROCHE (M. l'abbé). — Panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le mardi 8 mai 1883, pour le 454e anniversaire de la délivrance d'Orléans, Orléans, Herluison, in-8°, 48 p. Bibl. nat. Ln 27. 34161.

278. LEFRANÇAIS (J.-D.). — Biographies illustrées. Jeanne d'Arc. par J.-D. Lefrançais, in-12, fig., cart., 30 cent. Paris, Ch. Delagrave. La couverture imprimée sert de titre. Extrait des « Lectures patriotiques. » Bibl. nat. Lb 26, 213.

279. MOLVAN (Louis). — Jeanne d'Arc, sa mission, sa vie, sa mort; par Louis Molvan; précédé d'une lettre de Mgr Freppel, évêque d'Angers. Titre rouge et noir avec un portrait de la Pucelle à cheval. Petit in-8°, II— 218 p. et gravure. Nancy, impr, Fringnel et Guyot; Paris, libr. Lechevalier frères, 2 fr. Nombre de notes et documents inédits tirés d'archives particulières. Bibl. nat. Lb 26, 214.

280. SEPET (M.). — Jeanne d'Arc, par Marius Sepet. 10e édition, grand in-8°, 352 p. et grav. Tours, imp. et libr. Mame et fils. Bibliothèque des familles et des maisons d'éducation.

281. SOLIGNAC (A. de). — Jeanne d'Arc, libératrice de la France, vierge et martyre, 1410—1431 : par Armand de Solignac (A. de L. P.), in-8°, 143 p. avec vignette, Limoges, imp. et libr. E. Ardant et compagnie.

Études spéciales

282. BOUCHER DE MOLANDON. — La délivrance d'Orléans et l'institution de la fête du 8 mai, chronique anonyme du XVe siècle récemment retrouvée au Vatican et à Saint-Pétersbourg. Jean de Mascon, docteur et chanoine de l'église d'Orléans, et MM. de Laverdy et J. Quicherat, par M. Boucher

de Molandon, officier de l'instruction publique, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, membre non résidant du comité des travaux historiques, Orléans, H. Herluison, libr.-édit., 1883, in-8°, 108 p. non compris le titre et la couverture imprimée. Extrait des *Mémoires de la Société archéolog. et historique de l'Orléanais.*

L'auteur donne les deux textes en regard, les étudie au double point de vue historique et philologique, et donne en appendice six pièces justificatives.

Compte-rendu par M. Julien Havet, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* XLIV année 1883, 2e liv., Paris, Picard, p. 239-240.

283. COLAS (Jean-François). — Discours sur la délivrance d'Orléans du siège des Anglois en 1429, par Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, prononcé dans l'église cathédrale d'Orléans le 8 mai 1766, jour anniversaire de ladite délivrance, par Me Jean-François Colas, prêtre prévost de Tillay et chanoine de l'église royale de Saint-Aignan, in-8°, 30 p., Orléans, impr. Jacob; libr. H. Herluison. Tiré à 100 exempl. Pièce. Réimpression de l'édition originale. Bibl. nat. Ln 27 34504.

284. GIBIER. — Joannæ Darciæ obsidionis Aurelianæ, liberatricis res gestæ, imago, et iudicium. (Les faicts, pourtraict et iugement de Jeanne Darc, dicte pucelle d'Orléans), pet. in-8°, 39 p. Fontainebleau, imp. Bourges. Orléans, H. Herluison, 8 mai.

Réimpression tirée à 60 exemplaires, dont 4 sur papier de Chine, de l'ouvrage publié en 1583, par Éloy Gibier, imprimeur et libraire juré de l'Université.

285. IRELAND (William W.-M.-D.). — On the character and hallucinations of Jean of Arc. Read to the medico-psychologual association at Edinburg Ist november 1882 in The Journal of mental Science. January. 1883, n° CXXIV new series n° 88, p. 483-492 et n° CXXV new series n° 89, april 1883, p. 18-26. Churchill, à Londres. (Sur le caractère et les visions de Jeanne d'Arc. Lecture faite à l'as-

sociation médico-psychologique d'Édimbourg, le 1er nov. 1882, *Journal des Sciences psychologiques*, janv. et avril.)

286. Martin (H.). — Délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc. *Le Drapeau*, 2e année, nº 18, 5 mai, p. 199 à 201, 4 grav.

287. Noel (Eugène). — La Tour Jeanne d'Arc à Rouen, *Magasin pittoresque*, p. 51-53, 3 fig.

288. Vallon. — Avant la bataille [d'Orléans, Jeanne d'Arc]. *Le Drapeau*, 2e année, nº 18, 5 mai, p. 201, 1 grav.

289. Fête du patronage de Jeanne d'Arc, p. 820 de la *Semaine religieuse de Saint-Dié*.

§ 2. — BIOGRAPHIES DIVERSES CLASSÉES PAR RANG ALPHABÉTIQUE DES PERSONNAGES

290. Décès et obsèques de M. Antoine, capitaine de gendarmerie. Extrait des discours de M. le colonel de Lagrange et de M. le capitaine de Varennes. *L'Impartial des Vosges*, nº 52, 29 décembre.

291. Les obsèques de M. Edouard Arnoux, de Saint-Dié. *Gazette vosgienne*, nº 57, du 4 janvier.

292. M. Aubertin, lieutenant d'infanterie de marine. — Obsèques à Ville-sur-Illon et discours de M. Louis Tachet, sergent d'infanterie. *Mémorial* du 3 octobre.

293. Ballon (Félix-Arthur). — Nécrologie (*Le Cabinet historique* juillet, — octobre, nos 4 et 5. Paris, Champion, p. 451-452); contient aussi le discours de M. le Dr Parisot. Extrait de ce discours et obsèques dans l'*Industriel vosgien*, nº 771, jeudi 15 novembre; notice biographique dans le *Journal de la Société d'archéologie lorrraine*, 32e année, p. 174-175, signée L. H.

294. Barbier. — M. Barbier, directeur de l'Ecole normale de Mirecourt. Décès, obsèques. Paroles prononcées sur sa tombe par M. Dauzat, inspecteur d'académie; par M. Derise, conseiller général; par M. Durand, maître-adjoint à l'Ecole normale et par M. Grosjean, élève. *La Presse vosgienne*, nº 7, 18 février.

295. Bernard (Auguste-Joseph-Emile), sénateur de Meurthe-et-Moselle, par M. Ch. Georgeot. « A Ramonchamp il avait trouvé une famille. » *Industriel*, n° 747, du 23 août.

Obsèques. — Discours de M. Berlet, de M. Volland, de M. Imbert-Kœchlin, *ibid.*

296. M. Boulet, capitaine. — Obsèques à Bains, discours de M. Poirot. *Mémorial* du 19 octobre.

297. Bouvier (Félix). — Les Conventionnels vosgiens, suite et fin, *Annuaire des Vosges*, p. 47-49. Ferry, de Raon-l'Etape, et Derazey, de Ville-sur-Illon. Le commencement de cette étude a paru dans le même recueil, 1882, p. 13-34.

298. Bouvier (Mme). — Décès et obsèques de Mme Bouvier, née Félix (de Bruyères), mère de M. Félix Bouvier, sous-chef de cabinet du Ministre de l'Agriculture. *L'Abeille des Vosges*, n° 2417, 16 mars.

299. Jacob (A.) — Notice sur M. de Chanteau, archiviste paléographe, par M. Alfred Jacob, associé correspondant national des Antiquaires de France. Bar-le-Duc, imp. Contant-Laguerre t. 2, 2e série des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, p. 347-352, in-8°. L'auteur a joint une notice bibliographique. Tiré à part, 7 p , imp. Contant-Laguerre. Bibl. nat. Ln. 27,33991.

300. Christophe (Georges-Prosper), notaire honoraire à Epinal. Obsèques. *Le Vosgien*, 2 mai.

301. Claudot. — Obsèques de M. Claudot, ancien sénateur. Discours de M. le Dr Bailly et de M. Vuillemin. *Mémorial* du 14 février. *Industriel*, n° 692, 11 fév ; *le Patriote*, n° 63, 11 fév. *ibid.*, n° 693, 15 fév., et le *Patriote*, n° 64, 18 fév.

303. Defranoux (Eugène), ancien inspecteur des contributions indirectes, membre titulaire de la Société d'Emulation. — Décès, obsèques, et discours prononcé sur sa tombe par M. Collot. *Le Vosgien* du 22 août, p. 3

304. Deprez (Marcel). — Travaux de M. Marcel Deprez, ingénieur vosgien. *L'Avenir de Mirecourt*, n° 7, mars, d'après le *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.*

305. Drahon [Philippe-Auguste], avoué honoraire à Epinal. Obsèques. Parolesprononcées sur sa tombe par Me NIZET, président de la chambre des avoués. *Le Vosgien* du 14 mars.

306. Hommes politiques contemporains, 1883. — M. Jules Ferry, par M. Edouard SYLVIN. *Revue politique et littéraire*, 3e série, 4e année, 1re semaine, no 5, 3 février, p. 189-134. Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre suivant :

307. Les célébrités contemporaines. — Littérature, politique, beaux-arts, sciences, etc, no 11, Jules Ferry, par M. Edouard SYLVIN, Paris, Quantin, in-18 jésus, 32 p et portrait. 0, 75 cent. Compte-rendu au *Mémorial* du 6 juillet, non signé.

308. Nicolas-François de Neufchâteau (signé L. Maggiolo), Nantes, imp. de V. Forest et E. Grimaud, in-8°, 11 p. Extrait de la *Revue de la Révolution*, février. Bibl. nat. Ln 27 34017.

309. Genay, capitaine en retraite à Epinal, membre de la Société d'horticulture. Obsèques. *Le Vosgien* du 26 septembre.

310. HARDY (général Jean). - Un général de Sambre-et-Meuse. Mémoires du général Jean Hardy, 1792-1802. La Meuse, la Moselle, le Rhin. Paris, L. Beaudoin, in-8°. Bibl. nat. Lh 3 243.

311. JOUVE (Louis). — Le général Humbert. *Annuaire des Vosges* 1883, p. 16-25. Esquisse biographique extraite d'un ouvrage encore manuscrit, consacré par l'auteur à la vie entière du célèbre général vosgien.

312. LIX (Mlle Antoinette). — Lix capitaine de francs-tireurs des Vosges. Biographie. *Le Patriote* no 102, 11 novembre.

313. LUNG (Emile), conseiller général de Senones. — Obsèques ; discours de M. Cosson, *Mémorial* du 20 mai. Discours de M. Colin, maire du Puid et de M. Cordier, instituteur à la Petite-Raon, *ibid.* 23 mai, *La Gazette Vosgienne* no 96, 20 mai : lettre rappelant ses bienfaits, *ibid.* 25 mai.

314. WARREN (de). — Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, 1615-1672, par le vicomte Lucien de Warren, ancien capitaine d'artillerie. Extrait du bulletin de la Société philomatique vosgienne, année 1882-83. Saint-Dié,

typogr. et lithogr. L. Humbert, s. d. [1882?] gr. in-8, 44 pp. Elevée par sa tante Catherine de Lorraine au chapitre de Remiremont, puis coadjutrice de cette célèbre abbaye.

315. MATHIS (Alfred), conseiller général. — Décès et obsèques, *Le Vosgien* 15 juin 1883, *Journal de Remiremont* n° 554, 16 juin, *La Presse Vosgiénne* n° 24, 17 juin.

316. La mort du contre-amiral PIERRE. — *Industriel* n° 754, du 16 sept. 1883, ses obsèques à Bourbonne-les-Bains, *Vosgien* 21 septembre.

317. PIROUX. — Institution des sourds-muets de Nancy. A la mémoire de M. Henry-Auguste Varroy, 31 mars 1883, in-4, 1 p. Nancy, Crépin-Leblond. On sait que M. Varroy, par sa naissance, ses études, etc, appartenait aux Vosges. Il était né à Vittel. Voir ci-dessous sa biographie, par M. Picard n° 326.

318. PLUMEREL (Achille.) — François de Neufchateau (1750-1828). Suite. *L'Abeille des Vosges*, 47[e] année, n° 2409, 21 janvier 1883. Contient une liste de ses ouvrages.

319. POMMIER. — Obsèques de M. Pommier, discours de M. Derise. *L'Avenir de Mirecourt*, 1[re] année n° 11, 22 avril.

320. M. RAMBAUD et son *Histoire de la Révolution* — *L'Avenir de Mirecourt* n° 18, 7 juin 1883, (article non signé). On se rappelle que M. Rambaud est ancien conseiller d'arrondissement à Châtenois.

321. RICHARD. — Le général Richard (né à Rambervillers) et les généraux vosgiens. *L'Abeille Vosgienne* 1883, 47[e] année, n° 2456, 13 octobre.

322. L. (H.) — Notice biographique et bibliographique de M. J. Renauld au *Journal de la Société d'arch. lorr.* 32[e] année, 1883, p. 174-178. M. Renaud, membre de la Société d'archéologie lorraine et lauréat de la Société d'Emulation, est l'auteur d'ouvrages sur Charmes, où il résidait comme juge de paix.

323. GERMAIN (Léon). — Document sur Agnès de Langstein, femme d'Hermann, premier comte de Salm-en-Vosges,

in *Journal de la Société d'arch. lorr.* 32e année 1883, p. 147 à 150. Charte de l'an 1138 paraissant établir que la veuve d'Hermann II de Salm contracta un second mariage avec un comte Godefroid.

324. M. (L. de). — Testament d'Henri, fils aîné du premier comte de Salm-en-Vosges in *Journal de la Société d'arch. lorr.* 32e année 1883, p. 188 à 193. Daté du lendemain de la Saint Mathieu 1228; original conservé aux archives de Meurthe-et-Moselle, H. 601.

325. Konarski (Wlodimir). — Conjectures sur l'origine champenoise de Florentin Thierriat, avocat au baillage des Vosges, par M. Wlodimir Konarski, membre titulaire, in *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, tome II, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, imprimeur-éditeur 1883, in-8 p. 299-345. Tirage à part 47 pp, in-8° s. l. n. d. La couvr impr. sert de titre. On pensait que Thierriat était né à Mirecourt en 1589. M. Konarski apporte à l'appui de sa thèse de très-nombreux documents qu'il discute avec la plus grande loyauté et qu'il a disposés dans un ordre fort méthodique.

326. Picard (Alph.) — La vie et les travaux de M. Henry-Auguste Varroy, ingénieur des ponts et chaussées, sénateur, ancien ministre des travaux publics, par Alfred Picard, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, conseiller d'Etat, s. l. n. d. in-8, 61 pp. datée mai 1883, Paris, imp. Tolmer. M. Varroy était né à Vittel (Vosges), le 25 mars 1826. Cette biographie est écrite par son ami et collaborateur. Elle n'a pas été mise dans le commerce.

327. Varroy. — Mort de M. Varroy, sénateur. *Mémorial* du 25 mars 1883. Obsèques *ibid.* et *Vosgien* 28 mars. Discours de M. George et de M. Frécot, *ibid.* 30 mars. *Industriel* n° 705, 29 mars, *Gazette Vosgienne* n° 80, 29 mars, *Le Patriote* n° 70, 1er avril. Article nécrologique dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est* du 1er semestre 1883, p. 202-207.

328. Villemin (le Docteur). — Banquert offert au doc-

teur Villemin, médecin principal de 1re classe, (né à Prey). Toast de M. le docteur Verneuil, *Gazette Vosgienne* 13e année, n° 5, 5 juillet 1883, *L'Avenir de Mirecourt, n°* 21, 28 juin.

ARCHÉOLOGIE

329. Bretagne. — Rapport de la commission d'histoire et d'archéologie sur le concours de 1883, p. 45 à 50 du *Palmarès* 1883.

Histoire dec campagnes de Charles IV, duc de Lorraine, par M. Ferdinand Des Robert. — Fouilles entreprises à Gran, sous les auspices de la Société d'Emulation et dirigées par M. Voulot : amphithéâtre, mosaïque.

330. Chanteau (F. de). — Étude sur une collection d'ex-libris; par Francis de Chanteau, archiviste paléographe, in-8°, 24 p., Bar-le-Duc, Philipona, in-8°, 20 p.

331. Olry (E.). — Une tour d'angle de l'enceinte extérieure du château de Ruppes (Vosges). *Journal de la Soc. d'arch. lorraine,* 32e année 1883, p. 152-156, une planche, 5 grav.

Compte-rendu, *Le Vosgien,* 9 nov. 1883 ; l'*Abbeille des Vosges,* n° 45, 11 nov.

332. Quintard (Léopold). — Dissertation sur la station appelée *Mose,* inscrite sur la table de Peutinger. Voie romaine de Reims à Metz. Nancy, imp. Saint-Epvre, in-16. Pièce.

Bibl. nat. L5. 294.

333. Robert (C.) et R. Cagnat. — Epigraphie gallo-romaine de la Moselle, par Charles Robert et René Cagnat. 2° fascicule. In-4° VI, 34 p. et planche. Paris, imp. Pillet et Dumoulin ; libr. Champion.

335. Voulot (Félix). — Note sur une basilique romaine découverte à Gran (Vosges), en 1883. *Académie des Inscriptions et Belles-lettres, comptes-rendus des séances de l'année* 1883, 4e *série,* tome XI. Paris, imp. nat., n° X, p. 211 à 217.

Cette note, datée de Gran, du 21 juin 1883, a été communiquée par M. Bertrand à la séance du 22 juin.

adressée à M. Bertrand. *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, archéologiques, année* 1883, n° 1, Paris, imp. nat., in-8°, p. 120-124.

Cette note était accompagnée de deux « dessins soigneusement exécutés et produisant, l'un, l'ensemble de la mosaïque, l'autre, le grand cartouche central. »

337. Mosaïque de Gran. — *Le Patriote,* n° 80, juin, *ibid.*, n° 88, 1er juillet. Ce dernier contient un extrait de la note lue par M. Bertrand à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. — *L'Abeille des Vosges*, n° 2441, 24 juin, signé :

336. VOULOT (Félix). — Note sur la mosaïque de Gran, Rémond Nill. — Les fouilles archéologiques de Gran. *Le Vosgien,* 4 juillet, par M. l'abbé Mourot. — *Le Temps*, 24 uin, *Le Mémorial,* n° 1734, 29 juin et n° 1741, 15 juillet, contenant une lettre de « six citoyens de Gran. » — Réponse de M. Voulot, *Mémorial*, n° 1742, 18 juillet. — Note de la Société d'Emulation, *Mémorial* du 22 juillet. — Réponse de M. Voulot, *ibid.* 25 juillet.

Voir aussi le *Journal de la Meurthe* et le *Progrès de l'Est*, première quinzaine de juin.

338. VOULOT. — Bas-relief gallo-romain découvert à Xertigny, p. 64 du *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, archéologiques*. Année 1883.

339. VOULOT. — Femme tenant un serpent, bas-relief gallo-romain découvert à Xertigny (Vosges) et déposé au musée d'Epinal, p. 65-68 de la *Revue archéologique*, 3e série, tome 2, 1re année.

340. VOULOT (Félix). — Le « dieu au marteau » et une nouvelle triade gauloise (?) Sur un cippe vosgien, *in Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*, novembre 1883, janvier 1884, Paris, rue Monge, 71, Bruxelles, rue aux Laines, 48, p. 69 à 72, une planche représentant le dieu au marteau et trois figures.

341. VOULOT. — Accroissement des collections du musée départemental. Archéologie. *Annales de la Société d'Emulation*, 1883, p. 399-340.

Dons de MM. Henry, de Harol, et du docteur Poirot, d'Escles (non spécifiés); — M. Dubois, de Martigny : bas-relief d'une Minerve trouvée à Dombrot; Thomas, de Xertigny, relief de la déesse Hygie, trouvé à Rasey; M. Poulain, deux dessins de la mosaïque de Gran; M. Voulot, résultat des fouilles faites à Gran et aux environs; terme colossal; mosaïque; amphitéâtre; constructions considérables restées souterraines dont l'existence n'avait pas été soupçonnée jusqu'à la découverte de M. Voulot.

NUMISMATIQUE

342. Benoit (A.) — Petite note sur la monnaie de Diane de Dommartin, marquise d'Havré, baronne de Fontenoy. *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 32e année, p. 49-51.

Demi-gulden en argent.

343. Olry (E.) — Une trouvaille [de monnaie] à Autreville (Vosges), *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 33e année, p. 127-128.

294 pièces. Les plus anciennes sont de Louis VIII. Nous trouverons l'année prochaine une étude de M. Maxe-Werly sur cette importante trouvaille.

GÉOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

344. « Joanné (P.) — Vosges, Alsace et Ardennes, par Paul Joanne, in-32 à 2 colonnes, XXXII 367 pages avec 7 cartes et 3 plans. Paris, imp. Lahure, lib. Hachette et Cie, 5 fr. 3 juillet. Collection des Guides Joanne, Guides diamant » Bibliogr. de la France, 29 juillet. Bibl. nat. L 26 54. A

345. Petite géographie méthodique des Vosges en 21 leçons avec 19 cartes dans le texte et une carte générale des Vosges par plusieurs instituteurs du département. Première édition, prix : 60 cent. En vente chez Mme Tremsal, libraire à Saint-

Dié, éditeur, rue de la Gare, 11, et chez les principaux libraires du département. A Paris, librairie Picard-Bernheim et Cie, 11, rue Soufflot, in-16 carré, 48 p. imprimées. Mirecourt, typ. et lith. Chassel, sans date. Une carte non coloriée sans échelle.

346. De Boureulle. — Montaigne dans les Vosges, *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 8e année, 1882-1883. Saint-Dié, imp. Humbert, p. 5-22. Tiré à part à 125 exemp., in-8o 20 p. St-Dié, imp. Humbert.

SOCIÉTÉS

347. Section vosgienne de la Société de géographie de l'Est. — Assemblée générale annuelle du 28 janvier 1883, *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1er et 2e trimestres, p. 193-195.

OUVRAGES SPÉCIAUX. — VOYAGES ET EXCURSIONS

348. Les voyageurs inconnus. — Un Vosgien tabou à Nouka-Hiva (suite), chap. VII, VIII et IX, p. 451-465 du 3e trimestre du *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*. Nancy, Berger-Levrault. Se continue.

349. Fournier (A.) — Comment l'on voyageait en France au siècle dernier, *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*. Nancy, imp. Berger-Levrault, in-8o, p. 134 à 141.

Tiré à part, Nancy, Berger-Levrault, Bibl. nat. L. 25 68. Nombreux détails sur la région de l'Est et principalement des Vosges.

350. Club alpin français. — Section vosgienne, *Bulletin mensuel*, 2e année, no 1, janvier 1883 à no 9, décembre, in-8o, 184 p. Nancy, imp. Berger-Levrault.

351. Fournier — Club alpin français, section d'Epinal, Excursion dans les Vosges. De la Schlucht à la Bresse par le Hohnek, le Rothenbach, le col de Bramont et le lac des Corbeaux s. l. n. d. [novembre 1883], pet. in-18, 11 pp. Epinal, imprimerie Fricotel.

Compte-rendu *Mémorial* du 19 octobre et du 23 novembre.

352. Fournier (A.) Club alpin français, section d'Epinal. Excursion dans les Vosges de Vagney à La Bresse par la Basse-

sur-le-Rupt et le Haut-du-Roc s. l. n. d, octobre 1883, s. nom d'impr. petit in-8° 11 p. Epinal, imp. Fricotel.

Compte-rendu *Industriel Vosgien*, n° 764, 21 oct. 1883 ; *Le Mémorial*, 19 oct.

353. Club alpin français, section d'Epinal. Excursions vosgiennes, *Le Vosgien*, 29 juillet 1883 ; organisation d'une excursion *ibid.*, 21 sep. 1883 ; Réunion générale à Gérardmer, *L'Industriel vosgien*, n° 718, 13 mai 1883.

354. Excursions dans les Vosges. Itinéraire n° XX de Barr à Dabo par Sainte-Odille-Guirbaden, la porte de Pierre. Première journée : *Bulleten mensuel du Club alpin français, section vosgienne*, n° 1. janvier 1883, p, 8 à 11 ; Deuxième journée, ibid. n° 2, février 1883, p. 30 à 34. Signé A. R^th^.

355. Gasser (E.). — Excursion de Massevaux au Rossberg. Itinéraire n° XXI : *Bulletin mensuel* du Club alpin français, section vosgienne, n° 5, mai, p. 88-94.

356. Excursions dans les Vosges. Itinéraire n° XXIV. De Schlestadt à Barr, par le château d'Ortenberg, la montagne de l'Ungersberg, le Hohwald, le château d'Andlau. *Bulletin mensuel* du Club alpin français, section vosgienne, 2e année, n° 8, nov., p. 153-157. Signe A. R^th^.

357. L'indicateur des Vosges et de l'Est ; onzième année. 1° service d'été, 60 p. in-18 carré : 2° service d'hiver, 1883-1884, 56 p in-18 carré, Epinal, Fricotel, imprimeur-éditeur.

358. Graillet. — Conférence à Remiremont. La fondation de la section vosgienne de la Société de géographie de l'Est fait l'objet d'une partie de cette conférence, *Industriel*, n° 697, 1er mars.

359. Neufchâteau. — A travers l'arrondissement: Lamarche. — Midrevaux. — Martigny-les-Bains. — Aigremont. — Mont-les-Lamarche. — Isches. — Les Thons. *Le Patriote*, n° 96, 30 sept. — Saint-Julien. — Habremont. — Deuilly. — Les Faucilles. — Frain. — *La Roche du Mulet ; la Roche Pisotte*. — *Le Rupt-de-Josse, ibid.*, n° 97, 7 oct.

360. Quatorze itinéraires au Ballon de Guebwiller, 3e article, vallée du Rimbach, itinéraire n° 7, Soultz, Rimbach,

chalet du Ballon, *Bulletin mensuel du Club alpin français, section vosgienne,* 2e année, n° 1, janvier, p. 12 et 13. Vallée de Tiefenbach, itinéraire n° 8, Soultz, Tiefenbach, Kohlschag, chalet du Ballon, p. 14-17; vallée de St-Amarin, itinéraire n° 9, Willer, Goldbach, Gerstaker, *ibid.* p. 34 et 35; itinéraire n° 10, Willer, Mittelweg, Neuhausen, Col de la Matt, (Goldmatt), *ibid* p. 35 et 36; itinéraire n° 11, Willer, Altenbach, Ferme du Hag, *ibid.* p. 36 et 37; itinéraire n° 10, Willer, Vallon de Rennbach, ferme du Hag, *ibid.* p. 54 et 55; itinéraire n° 13, Moosch, forêt du Rennbach, ferme du Hag, *ibid.* p. 56 et 57; itinéraire n° 14, Saint-Amarin, Geishausen, forêt du Rennbach, ferme du Hag, *ibid.* p. 58-60. Ces quatorze itinéraires ont été réunis en une brochure.

361. Trois courses d'hiver dans les Vosges. — I. Une excursion au Lac Blanc, 9 décembre 1882, Bulletin mensuel du Club alpin, section vosgienne, 2e année, n° 4, avril 1883, p. 71 à 77, signée de Golbéry. — II. Ballon d'Alsace, Servance, 21 janvier, *ibid.*, p. 83-84, signée X..., membre de la section. — III. Saint-Dié, Fraize, le Bonhomme, Fréland, Aubure, Ribeauvillé, le Thannichel, Ste-Marie, le Bagenelles, 20, 21, 22, 23 février, *ibid.*, p. 85 à 88, signé Ed. Lorin.

362. Siotruoc (H.) — Une excursion à la Bouôyoure. *Industriel,* n° 737, 19 juillet; *Ibid* n° 739, 26 juillet; *ibid* n° 743, 9 août; *ibid.* n° 750, 2 sept.; *ibid.* n° 755, 20 sept.; *ibid.* n° 761, 11 octobre; *ibid.* n°. 766, 28 octobre. Hautes Vosges. Se continue.

363, Thierry-Mieg (Aug.) — Une visite d'automne au Lac-Vert et au Forenweyer, *Bulletin du Club alpin français,* section vosgienne, 2e année, n° 8, nov., p. 158-159.

CARTES

364. Lorin (Ed.) — Causerie sur les Vosges, la carte; quelques altitudes; quelques dénominations, *Bulletin mensuel du Club alpin français,* section vosgienne, 2e année, n° 8, novembre, p. 147-151; n° 9, décembre, p. 170-771.

365. Garnier (Ad.) — Carte des lacs des Hautes Vosges au 40,000e lith. E. Munier, Nancy, Albert Barbier, aut., Nancy. 0,392 × 0,286 s. l. n. d. ni titre. Courbes de niveau équidistante de 10m. Publiée par le service des ponts et chaussées du département des Vosges.

366. Garnier (Ad.) — Carte des environs de Bussang, comprenant le Ballon d'Alsace, au 40,000e lith. Munier, à Nancy, et aut. A. Barbier, 0,313 × 0,22, s. l. n. d. ni titre. Courbes de niveau de 10m. Publiée par le service des ponts et chaussées du département des Vosges.

367. Carte de France de l'état-major du dépôt de la guerre, au 80,000e, en 273 feuilles 0,50 × 0,80, report sur zinc, *par feuille*, imp. zincographique. Les feuilles sont consacrées pour tout ou partie au département des Vosges. Mirecourt, (84), septembre.

368. Colmar (86), novembre.

369. Epinal (85), déc.

370. Langres (99), sept.

371. Lunéville (70), sept.

372. Lure (100), sept.

III. ARTS

AGRICULTURE

Sociétés

373. Figarol. — Rapport de la Commission d'agriculture de la Société d'Emulation des Vosges sur les récompenses des concours de 1882, par M. Figarol, membre associé. *Annales de la Société d'Emulation*, 1883. p. 65 à 85.

Récompenses accordées à l'arrondissement d'Epinal. Exploitations bien dirigées : MM. Cholez, de Girecourt; Descieux, de Jeuxey; Mariotte, de Girancourt. Hors concours : M. Olivier (ferme de la Justice) ; création de prairies; bons services forestiers, reboisements ; travaux et améliorations agricoles ; bons services ruraux ; enseignement agricole ; viticulture ; expériences d'engrais.

Annexes : deux notes signées Muel et Bardonnault.

Tirage à part exceptionnel, 200 exemplaires pour être distribués aux lauréats des cinq dernières années, in-8°, 17 p.

374. Figarol. — Rapport de la Commission d'agriculture de la Société d'Emulation des Vosges, sur les récompenses décernées à la suite des concours de 1883, p. 13 à 44 du *Palmarès*.

Arrondissement de Neufchâteau. Exploitations bien dirigées : MM. Favre, de Neufchâteau ; M. Bernard, de Chermisey; M. Quinot, de Gerbonvaux ; M. Springer, de Rainval (Noncourt) ; M. Mourot, de Neufchâteau. — Créations de prairies : MM. Guillaume, de Sandaucourt, Guichard, de Blevaincourt ; Maire, de Pompierre ; Fairise, de Châtenois. — Viticulture. — Bons services ruraux. — Reboisements.

A ce rapport sont annexés : rapport de l'administration des forêts, sur la demande de M. Larché, de Vrécourt (Oseraies) signé : Dubois ; — sur le reboisement de la montagne à Liffol-le-Grand, signé ; Camend ; — sur celui de la commune d'Isches, signé : Petit ; — sur la demande de M. Voitot, signé : Bolle et appuyée par M. Muel.

[375. Figarol]. — Société de Girecourt, pour l'essai des engrais chimiques, d'après les formules de M. G. Ville. Rapport fait à l'assemblée générale annuelle le 25 février 1883. *Annales de la Société d'Emulation*, 1883, p. 119 à 133, 5 tableaux.

376. Lederlin. — Rapport de M. Lederlin, secrétaire de la Société de Girecourt, membre associé. Culture des blés de mars et orges. — Emploi de l'engrais chimique. *Annales de la Société d'Emulation*, p. 134-135.

377. Société de Girecourt. — Banquet. *Le Vosgien* du 28 février et *Mémorial* du 2 décembre.

ÉCOLES

379. Saulxures. — L'école d'agriculture. Lettre de M.

Claude et de M. Mazurier, *Industriel*, nº 715, 16 août 1883, *Mémorial*, 19 août.

380. Saulxures. — Ecole pratique d'agriculture, *Industriel*, nº 710, 15 avril.

COMICES

381. Epinal. — Comice agricole : programme du concours de 1883, *Le Vosgien*, 20 juin. Fête à Xertigny. — Toast de M. Purnot. — Discours de M. Maud'heux, président. — Toast de M. Brugnot, député. — Liste des récompenses, *Mémorial*, 19 sept. et 21 sept. et *Le Vosgien*, 19, 21, 23 et 26 sept, signé : A. Thévenot.

382. Mirecourt, — Comice agricole. Section cantonale de Vittel. Séance du 2 juillet 1883. *La Presse Vosgienne*. nº 30, 29 juillet.

383. Mirecourt. — Comice agricole, 49e année : programme du concours de 1883, l'*Avenir de Mirecourt*, 1re année, nº 14, 10 mai ; *La Presse Vosgienne*, nº 18, 6 mai et 34, 26 août.

Fête à Vittel, *Mémorial* du 26 sept., *Le Vosgien* 28 septembre l'*Avenir de Mirecourt*, nº 34, 27 sept. (d'après le *Progrès de l'Est*). —Distribution des récompenses : rapport du jury voyageur. *La Presse Vosgienne*, nº 39, 30 sept.

383. Morlot. — Comice agricole de Neufchâteau. — Réunion pour la révision des statuts. *La Patriote*, nº 103, 18 novemb.

384. Neufchâteau. — Procès-verbaux des séances du comice agricole de l'arrondissement de Neufchâteau (Vosges). Séance du 4 février 1883. Neufchâteau, impr. lith. de Ve Kienné, in-8º, 26 p.

Contient notamment : M. Perdrix : Rapport sur les principaux faits agricoles qui se sont produits en 1882 et sur les semailles d'automne et de printemps en particulier, p. 9-17 ; progrès réalisés en faveur de l'agriculture en 1882, p. 17-20 ; M. Crussard. Sommaire d'une conférence sur le

Cèphe pygmée, p. 23-24. — Révision du règlement du comice, p. 25-26.

385. Neufchâteau. — Comice agricole; Procès-verbaux des séances des 15 avril et 30 juin 1883, Neufchâteau, V[e] Kienné, in-8°, 48 p.

Contient notamment : docteur Crussard : Conférence de M. le docteur Crussard, membre du comice (agricole de Neufchâteau), officier d'académie (sur le cèphe pygmée, *Cephus pygmeus* ou ver de la tige du blé, une planche, dix figures. — Les observations ont été faites sur les blés des environs de Neufchâteau. Historique. — Description. — Moyen de le combattre.

Séance du 3 juin. Affaires administratives. — Fête solennelle à Lamarche. Programme des primes à décerner.

386. Neufchâteau. — Comice agricole. Procès-verbaux des séances. Séance du 9 septembre 1883. Neufchâteau, V[e] Kienné, in-8°, 62 p.

Articles principaux : fête solennelle agricole à Lamarche. Discours de M. Perdrix, p. 4-16; M. Lambert, rapport présenté au nom de la commission voyageuse, p, 17-33; M. Favre, concours de charrues, p. 34; M. Morlot, exposition d'instruments, p. 35-37; M. François, exposition d'animaux, 37-39; distribution des récompenses, p. 39-42; toasts *in extenso* de MM. Perdrix, de Ponlevoy, Blondel, Collin, Dubois, p. 45-52; liste des membres, p. 54-62.

387. Neufchâteau. — Comice agricole. Annonce de la fête. *L'Abeille des Vosges*, 1883, n° 2442, 8 juillet. — Fête à Lamarche. Toast de M. Perdrix. — Discours de M. de Ponlevoy. — Extrait de l'allocution de M. Blondel. — Liste des récompenses. *Le Patriote*, n° 94, 16 sept. Discours de M. Perdrix. (Extrait), *ibid.*, n° 95, 23 sept. *Le Vosgien*, 14 septemb. ; *Le Mémorial*, 12, 14 et 16 septemb. ; l'*Abeille des Vosges*. 47[e] année, n° 2452, 16 sept. l'*Avenir de Mirecourt*, n° 32, 13 sept.

388. Rambervillers. - Concours agricole, banquet et

courses de chevaux. Liste des récompenses. *Le Vosgien*, 12, 14, 16, 21 sept.; *Mémorial* du 26 sept.

389. Remiremont. — Comice agricole. École et chambres d'agriculture. Extrait de la séance du 21 mars 1883, *Mémorial* du 23.

390. Comice agricole de Remiremont. — Assemblée générale. *Industriel*, n° 697, 1er mars.

391. Comice agricole de Remiremont. — Adresse à M. Méline. *Industriel* n° 698, du 4 mars.

392. Remiremont. Comice agricole. Délibération du 21 mars sur l'Ecole et la chambre d'Agriculture. *Industriel* n° 704, 25 mars.

393. Remiremont. Comice agricole. — Circulaire sur l'exposition des Géromés au concours de Troyes. *Industriel* n° 705, 29 mars.

394, Remiremont. Comice agricole. — Lettre sur ses travaux. *Industriel*, n° 720, 20 mai.

395. Remiremont. Comice agricole. — Concours. — Distribution des récompenses. Allocution de M. Mazurier. — Le Banquet. — Toast de M. Mazurier. — Discours de M. Méline. — Discours de M. Puton. — Réception des instituteurs par M. le Ministre. *Industriel*, n° 751, 6 sept.; *Mémorial*, 5 sept.

396. Méline. — Discours de M. Méline, ministre de l'agriculture, au Comice agricole de Remiremont (Vosges), le 2 sept. *Journal de l'Agriculture*, par M. Barral, tome III, 8 sept., n° 752, p. 389 à 393. Bureaux du journal chez G. Masson, 120, boulevard Saint-Germain. *Journal de l'Agriculture pratique*, par M. Lecouteux, tome II, n° 37, 13 sept. p. 379-380.

397. Barral (J.-A.) — Visite de M. Méline à Remiremont. Les remèdes aux souffrances de l'agriculture. *Journal de l'Agriculture*, tome 2, 14 avril, n° 731, p. 41-44.

398. Lecouteux. — Le discours ministériel de Remiremont. *Journal d'agriculture pratique*, tome II. n° 38, 20 septembre, p. 401-402, bureaux du journal, 26, rue Jacob, Paris.

399. Remiremont. Comice agricole. — Rapport de M.

Clément Perrin sur les opérations du jury voyageur. *Industriel* n° 752, du 9 sept. ; liste des lauréats, *ibid.* n° 753, du 13 sept. *Mémorial*, 21 sept.

400. Saint-Dié. Comice agricole. — Procès-verbaux des séances du comice agricole de l'arrondissement de St-Dié. St-Dié, Dufays, in-8°, p. 67 à 78,

401. Saint-Dié. — Comice agricole. Annonce de la fête à Fraize. *Gazette vosgienne*, 13e année, n° 24, 9 sept. — Concours du 16 sept. Distribution des récompenses. — Discours de M. Frédéric Michel. — Rapport de M. Prosper Géhin, secrétaire ; — Toast de M. le Sous-Préfet. — Discours de M. A. Ferry, *ibid.* n° 27, 20 sept. ; *Mémorial* 19, 23 et 26 sept ; *le Vosgien*, 21 sept. Liste des lauréats, *la Gazette vosgienne*, n° 28, 23 septembre.

ÉTUDES GÉNÉRALES

402. Perrin (Clément). — Causeries agricoles. IX. *Industriel* n° 683, 11 janvier ; X, *ibid.*, n° 707, 5 avril ; XI, *ibid.* n° 711 19 avril ; XII. *ibid.* n° 756, 23 sept. ; XIII. *ibid.* n° 779, 13 décembre.

403. Brice. — Etat des récoltes dans la partie montagneuse des Vosges, daté Lépanges, le 3 octobre. *Industriel* n° 761, 11 octobre, d'après le *Bélier*.

404. Lebeuf. — Conférence agricole faite à Darnieulles. *Mémorial*, 5 août.

ETUDES SPÉCIALES

405. d'Arbois de Jubainville. — Peronospora viticola de By. Neufchâteau, imp. Kienné, daté de Neufchâteau le 22 août 1883, petit in-4°, 2 col, 1 p (Observé sur les vignes des environs de Neufchâteau). Etude reproduite aux *Annales de la Société d'Emulation* 1884, p. 221-225.

406. D'Arbois de Jubainville. — Le *Peronospore viticole* de By. Observé sur les vignes des environs de Neufchateau. *Le Patriote* n° 91, 26 août.

407. MILLOT. — Encore le pourridié de la vigne. *Le Patriote* n° 103, 18 novembre.

408. LAURENT. — Moyen pratique de combattre le Peronospora. *Le Patriote* n° 104 et 105, 25 nov. et 2 décembre,

409. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Maladie des chênes. Le *Thelephora Perdrix*. Observé sur les chênes des Vosges (territoire de Vioménil). *Le Patriote* n° 90, 19 août

410. DARBOIS DE JUBAINVILLE. — Le *Cephus compressus*. Larve d'un hyménoptère, observé sur les poiriers. *Le Patriote* n° 96, 30 septembre.

411. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Le *Fusicladium pyrinum* Fuckel, champignon parasite du poirier, assez commun à Neufchâteau et aux environs. *Le Patriote* n° 100, 28 octobre.

412. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Le pourridié de la vigne (dans les vignobles des environs de Neufchâteau). *Le Patriote* n° 102, 11 novembre.

413. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — La rouille des blés. *Le Patriote* n° 81, 17 juin. Les observations sont faites sur les blés des environs de Neufchâteau, au commencement de mai 1882 et de mai 1883.

414. Le phylloxera à Mirecourt. — *L'Avenir de Mirecourt* n° 23, 12 juillet 1883. Le titre ci-dessus a été copié textuellement. Il a été établi dans la suite que les Vosges n'ont heureusement pas encore connu ce fléau.

415. Remiremont. — Statistique agricole du canton. *Industriel* n° 750, 2 septembre.

HORTICULTURE

SOCIÉTÉS

416. Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture des Vosges, nos 39, 40, 41 et 42, p. 161 à 224 du tome IIe, gr. in-8, Epinal, typogr. et lithogr. H. Fricotel 1883, 600 exemplaires.

Ils contiennent : 1. Séance solennelle du 19 novembre 1882;

rapport du jury voyageur par M. Vigier. Liste des récompenses. — 2. Extraits des procès-verbaux des séances du 6 juillet 1882 au 7 juin 1883. — 3. Docteur Chevreuse. Observations relatives aux jardins et aux vergers, p. 186-189. — 4. Laurent. Culture de la vigne, travaux à donner à la feuille pendant la végétation, p. 190-192. — 5. Docteur A. Puton. Entomologie : L'*Agrilus sinuatus*, destructeur des poiriers, p. 199-201, — 6. Garnier. Rapport sur l'ouvrage d'arboriculture de M. l'abbé Lefevre, p. 201-204. — 7. Envahissement des couches par des larves de bibions, p. 204-206. — 8 Forgeot. Culture pratique du champignon de couche ou champignon cultivé, p. 206-208. — 9. Programme de l'exposition d'horticulture et de viticulture à Mirecourt, p. 214.-218. — 10. M.-L. L'exposition horticole de Langres du 18 au 23 août 1883. p. 218-224. [première partie].

417. Société d'horticulture des Vosges. — Supplément au bulletin de la Société d'horticulture des Vosges. Nomenclature des semences potagères, des graines de fleurs et des pommes de terres mises à la disposition des membres titulaires de la Société d'horticulture et de viticulture des Vosges pour l'année 1883, gr. in-8, 12 p. s. l. n. d. Epinal, typogr. et lithogr. H. Fricotel.

418. Rapport du délégué de la Société d'horticulture et de viticulture des Vosges, membre du jury, sur l'exposition horticole de Langres. Epinal, imp. H. Fricotel, in-8°, 14 p., 30 exemp.

419. Société d'horticulture et de viticulture des Vosges. — Annonce de l'exposition et programme. *La Presse vosgienne*, n° 29, 22 juillet.

420. Mirecourt. — Exposition d'horticulture, visite. *Mémorial*, 12 sept, ; *le Vosgien* 14 sept. Lettre de M. Adam, *le Mémorial*, 16 sept. Liste des lauréats, *l'Avenir de Mirecourt*, 20 septembre.

421. Mirecourt. Exposition d'horticulture. — Rapport de M. Vaudrey-Evrard, commissaire délégué. Procès-verbal du jury. Liste des lauréats. *La Presse vosgienne*, n° 37, 16 sept.

422. — Mirecourt. Exposition d'horticulture. - Récompenses obtenues par les exposants de l'arrondissement de Neufchâteau. *L'Abeille des Vosges*, 47e année, no 2452, 16 sept.

PUBLICATIONS INDIVIDUELLES

423. LIÉGEY. — Note principalement relative à la maladie des arbres fruitiers. *Annales de la Société d'Emulation*, p. 301-312. Observations faites à Rambervillers : hiver 1879-1880 ; note sur l'hiver de 1709 dans les Vosges.

424. ROUYER-TURLAT. — No 21. Pépinières, graines et fleurs, Rouyer-Turlat, horticulteur à Neufchâteau (Vosges), membre de la Société d'horticulture des Vosges (de Mirecourt), de la Haute-Marne et du comice agricole de Neufchâteau, 1882-1883, vingt-sept médailles : or, vermeil, argent et deux en bronze. Neufchâteau, typ. lith. Kienné, place Jeanne-d'Arc, in-8o, 33 p.

SYLVICULTURE

425. MUEL. — Notions de sylviculture enseignées à l'Ecole normale des Vosges, par E Muel, inspecteur des forêts, officier d'académie. 2e partie, législation et administration forestière, in-4o, 81 p. (lith. Royer, Nancy). La première paraîtra prochainement.

PISCICULTURE

426. THÉVENOT. — Visite à l'établissement de pisciculture de Bouzey, *Le Vosgien*, 20 avril.

427. Bouzey. – Résultats obtenus à l'établissement de pisciculture. *Vosgien*, 28 septembre.

INDUSTRIE ET MANUFACTURES

428. L'industrie vosgienne. *Industriel*, nos 749, 30 août et 16 sept.

429. Statistique industrielle des Vosges. *La Presse vosgienne*, nº 20, 20 mai. Communiqué par M. l'Inspecteur divisionnaire.

COMMERCE

430. Bulletin commercial d'Epinal, journal hebdomadaire expédié d'Epinal chaque samedi par les premiers courriers après la clôture de la Bourse. Directeur, M. Busy, imprimeur du *Mémorial des Vosges*. Epinal (Vosges) imp. Busy, 52 numéros, in-8°. non paginés. Reproduit dans le *Mémorial* chaque semaine.

CHEMINS DE FER

431. Chemin de fer de Belfort à Giromagny. — Inauguration. Discours de M. Claude, sénateur. *Industriel*, nº 735, 12 juillet.

432. Questions économiques. — Les chemins de fer vosgiens. *Industriel*, nº 748, 26 août.

433. Chemin de fer d'Etival à Senones. Lettres de M. Blondel, *Mémorial* 19 sept.

ARTS DIVERS

GYMNASTIQUE

434. A. Thévenot. — La fête de gymnastique d'Epinal, *Le Vosgien*, 5 sept. Concours de gymnastique. Distribution des prix; discours de M. Ohmer, maire d'Epinal *Le Mémorial*, 9 septembre ; *Le Drapeau*, 29 septembre, p. 457, col. 2 et 3.

435. Mirecourt au concours de gymnastique. *La Presse Vosgienne*, nº 36, 9 septembre.

436. Mirecourt. Programme de la fête de gymnastique du 12 août 1883. *La Presse vosgienne*, nº 31, 5 août. Fête gymnastique. Compte-rendu, *ibid.*, nº 33, 19 août.

SAPEURS-POMPIERS

437. Epinal. Compagnie des sapeurs-pompiers. Banquet de

la Sainte-Barbe, *Mémorial*, 12 décembre, *Le Vosgien*, 12 décembre.

438. Remiremont. — Fête des sapeurs-pompiers à Remiremont. Banquet, allocution de M. Heim sous-préfet, *L'Industriel Vosgien*, n° 779, 13 décembre.

439. Saint-Dié. — Fête des sapeurs-pompiers. Banquet. — Allocution de M. Déflin, capitaine. — Toast de M. A. Ferry. — *La Gazette vosgienne*, n° 55, 27 décembre.

TIR (tirs civils ou mixtes)

440. Union fédérale des sociétés de tir vosgiennes d'Epinal, Remiremont et Saulxures. Premier grand concours annuel offert à Remiremont les 21, 22, 23, 25, 26, 28 et 29 juillet 1883, aux membres de toutes les sociétés de tir de France et d'Alsace-Lorraine, aux officiers de l'armée, aux troupes de toutes armes de la garnison, à la gendarmerie, aux chasseurs forestiers et aux douaniers de l'arrondissement de Remiremont, aux élèves du concours de tir gratuit, aux élèves du collège et aux amateurs. Valeur des prix : 9,000 fr. Remiremont, imprimerie et lithographie Ve Mougin, in-8° 24 pp.

441. [Monthureux-sur-Saône]. Société cantonale de tir de Monthureux-sur-Saône (Vosges). Premier grand concours annuel. Ouverture le 3 juin, continuation les 9, 10, 11, 16, 17, 18, 23, 24 juin, clôture le 24 juin à midi, Belfort et Mulhouse, imp. Er. Devillers, in-18 pp. non compris la couverture imprimée.

442. Remiremont. — Concours de l'union fédérale des Sociétés de tir vosgiennes, *L'Industriel* n° 741, 2 août; distribution des prix. Discours de M. Claude et de M. Guyon, *ibid.*, n° 743, 9 août; *Le Mémorial*, 12 août; *Le Drapeau* 18 août, p. 385, col. 2 et 3; liste des lauréats, *L'Industriel*, n° 745, 16 août, et 9 septembre.

443. Mirecourt. — Société de tir. Distribution des prix. Discours de M. Urguette, vice-président. Liste des lauréats. *La Presse Vosgienne* n° 35, 2 septembre.

444. Remiremont. — Société de tir. Distribution des prix. *Industriel* n° 719, n° du 17 mai. Discours de M. Heim, sous-préfet.

445. Société de tir civil de Saint-Dié. — Annonce du concours, *Gazette Vosgienne* n° 104, 17 juin. Distribution des prix. Allocution de M. de La Comble, président. Compte-rendu du secrétaire, M. Rousselot. *Gazette Vosgienne*, 13e année n° 15, 9 août.

FÊTES DIVERSES

446. Mirecourt. — La calvacade. *L'Avenir de Mirecourt* n° 8, 1er avril.

BEAUX-ARTS

GÉNÉRALITÉS

447. Ganier. — Rapport de la commission des beaux-arts sur le concours de 1882, par M. Ganier, membre titulaire. Annales de la Société d'Emulation, p. 96-97. Création d'une fanfare par M. Durand, instituteur à Gerbamont. — Figurines en terre cuite, œuvres originales de M. Fricotel, imprimeur à Epinal.

448. Ganier. — Rapport de la commission des beaux-arts sur le concours de 1883, p. 51 à 57 du *Palmarès* 1883. Compositions musicales de M. Edouard Tourey, de Paris, et de M. Alder, d'Epinal. — *La Galerie de peinture au Musée départemental des Vosges*, par M. le docteur Bailly, membre associé.

449. Voulot (F.) — Beaux-Arts. Rapport du conservateur du musée départemental des Vosges, à M. le Préfet. *Annales de la Société d'Emulation* 1883, p. 397 à 401.

Outre la communication sur l'histoire naturelle rappelée ci-dessus, M. Voulot, au § Beaux-Arts, relate les dons faits par M. Grillot, Mademoiselle Pensée, M. Feyen-Perrin, les échanges de figurines et les restaurations de deux petits panneaux ; le paragraphe relatif à l'archéologie se trouve sous cette rubrique, ci-dessus n° 341.

ARCHITECTURE

450. Durand (Georges). — Architecture religieuse du pays de Vosge (1000-1250), thèse de l'école des Chartes soutenue en janvier 1883. Rapport de M. Delisle, président du conseil de perfectionnement, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* XLIV, année 1883, 1re livraison, Paris, Picard, p. 119.

Cette thèse et les autres travaux de l'auteur l'ont classé au 4e rang. Compte-rendu sommaire. *Industriel* n° 708, 18 avril et *Revue des questions historiques*, Chronique.

451. Durand (Georges). — Le portail de l'église de Pompierre (Vosges) pl. v. in *Gazette archéologique*, 9e année n° 1. Tiré à part.

452. Save et Schuler. — L'église de Saint-Dié. 1re partie. Notice historique jusqu'au XIIIe siècle et monographie de l'Eglise Notre-Dame, par MM. Gaston Save et Ch. Schuler, architecte diocésain. *Bulletin de la Société philomathique Vosgienne*, 8e année, 1882-83, Saint-Dié, Humbert, 1883, p. 33-113, 53 grav.

PEINTURE

453. Mark Pattison (Mme). — Claude Lorrain, sa vie et son œuvre, d'après des documents nouveaux, par Mme Mark Pattison, auteur de « The renaissance en France. » Ouvrage accompagné de 36 gravures, dont 4 hors texte. Prix br. 30 fr., rel. 35; 25 exempl. sur papier de Hollande, numérotés 50 fr., Paris, J. Rouam.
Bibliothèque internationale de l'art, publié sous la direction de M. Eugène Muntz.)

454. Bailly (Dr). — La galerie de peinture au musée départemental des Vosges, par le docteur Bailly, membre de la commission de surveillance du musée. *Annales de la Société d'Emulation*, 1883, p. 313-368. Tiré à part, Epinal, in-8°, 63 p.

I. Origine de la galerie. — Vices d'installation, nécessité

de restaurer les tableaux et de former un salon d'honneur. — II. Examen critique des tableaux les plus remarquables.

L'auteur s'est « montré véritable critique d'art » et « y a mis toute la bonne grâce et l'autorité d'un maître. » (H. Ganier. Rapport de la commission des beaux arts, lu à la séance publique du 13 décembre, sur le concours de 1883. (*Annales de la Société d'Emulation*, 1884), p. 134.

Compte-rendu donné aussi dans le *Mémorial* du 19 déc., p. 2, col. 6 et p. 3, col. 1.

455. Morey (P.) — Les artistes lorrains à l'étranger : Joseph Pratrel, peintre et graveur, né à Epinal en 1730, mort à Mannheim en 1780, élève de Beaudoin, in Mém. Acad. Stanislas 1883, p. 166-167.

456. Morey (P.) — Les artistes lorrains à l'étranger, Claude Gelée. *Mémoires de l'Acad. de Stanislas* 1882, 133e année. 4e série, tome XV. Nancy, Berger-Levrault 1883, p. 144 à 148.

MUSIQUE. SOCIÉTÉS ET CONCOURS

457. Ville d'Epinal. Bulletin annuel de l'Orphéon spinalient société chorale et instrumentale, année 1882 n° 1, Epinal, Busy, in-8° raisin, 23 pages. — Séances de la Société, du comité, répétitions ; statuts ; listes des membres.

458. Ville d'Epinal. — Bulletin annuel de l'Orphéon spinalien, société chorale et instrumentale, année 1883, n° 2, Epinal, Busy, 1883, in-8° raisin, 31 p. — Assemblée générale annuelle, compte-rendu financier de l'exercice 1882-1883 ; Correspondances, voyage de l'Orphéon à Saint-Dié le 9 août 1883 ; programme des concerts. — Liste des membres.

CONCOURS

459. Concours international de musique à Saint-Dié. Loterie, *Gazette Vosgienne* n° 98, 27 mai 1883 ; *ibid.*, 13e année, n° 8, 14 juillet; Programme des fêtes des 18, 19 et 20 août, *ibid.* n° 16, 11 août; Programme complet *ibid.*, n° 17, 16 août;

Fêtes du concours *ibid.*, n° 19 (imprimé 18 par erreur) 23 août.

460. Saint-Dié. — Département des Vosges, Ville de Saint-Dié. Fête musicale des 19 et 20 août 1883, sous la présidence de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts et de M. Albert Ferry, député de l'arrondissement et maire de Saint-Dié. Programme. Saint-Dié, typogr. et lithogr. de C. Dufays, in-8, 31 pp.

461. Concours d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares ouvert par la ville de Saint-Dié, le 19 août 1883. Une feuille 0, 56 × 36 coloriée et dorée. Imp. lith. Olivier-Pinot, éditeur, Epinal, s. d. [août].

462. Le concours de musique et les Sociétés spinaliennes à Saint-Dié. *Mémorial* du 22 août.

Appréciation de *L'Orphéon*, *ibid.* 7 novembre.

PUBLICATIONS MUSICALES

463. Grosjean (R.) — Journal des organistes, paraissant tous les deux mois, par livraisons de 8 pages avec quelques suppléments pendant l'année. Recueil de morceaux de musique d'orgue pour toutes les parties de l'Office divin, choisis dans les ouvrages des anciens organistes de tous les pays et dans les compositions inédites des organistes français, publiés par Romary Grosjean, organiste de la cathédrale de Saint-Dié (Vosges). Prix pour une année, 6 fr. 50 c., 24e année. Se vend à Saint-Dié des Vosges, chez l'éditeur; à Nancy, chez Mlle Mathis, marchande de musique; à Lyon, chez M. Clot, marchand de musique, rue de l'Hôtel de Ville, 1 ; et à Paris, chez M. Katto, éditeur, rue des Saints-Pères, 17. Propriété de l'éditeur, déposé. Saint-Dié, imp. L. Humbert, in-4° oblong, IV-56 pages. Mlle Langlois,, graveur, faubourg Poissonnière, 189, Paris. Cette année a sept livraisons. Elle contient quatre grands chœurs pour entrées, huit morceaux pour l'offertoire, cinq pour l'élévation, parmi lesquels on remarque la *Prière à Saint Morand*, patron du

Sundgau (Haute-Alsace), p. 32, par Martin Werck ; la transcription par M. Grosjean de la *Marche du roi Etienne* de *Beethoven*, p. 23, quatre morceaux pour la communion, deux morceaux divers et six pour la sortie des offices, au nombre desquels se trouve la *Marche des pèlerins de Sainte Odile* (en sol majeur), p. 38, par P. Bachmann, organiste à Obernay (Alsace).

TABLE

DES NOMS D'AUTEURS, ÉDITEURS OU IMPRIMEURS, DE LIEUX, DE PERSONNES ET DE MATIÈRES

Les noms d'auteurs sont en capitales ; ceux d'éditeurs ou d'imprimeurs ont été soulignés.

Les chiffres renvoient aux numéros de la bibliographie.

ERRATUM

Page 543 : Mettre au haut de la page la ligne 11, n° 336.

LA GALERIE DE PEINTURE

DES

PRINCES DE SALM

Par M. CHEVREUX

Ancien élève de l'Ecole des Chartes,
Membre titulaire de la Société d'Emulation des Vosges,
Archiviste du département.

La petite ville de Senones, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de St-Dié, était avant la Révolution la capitale de la Principauté de Salm. A la fin du XVIIIe siècle, après une convention passée entre le prince Nicolas Léopold de Salm-Salm et le roi de Pologne, la principauté se trouva comprise entre les deux ruisseaux de la Bruche et de la Plaine; elle se terminait au nord-est de Raon-l'Etape et renfermait 30 villages.

La Principauté avait son administration, un bailliage et une gruerie ou maîtrise des eaux et forêts; les appels du bailliage se portaient au conseil privé du Prince, et de là à la Chambre de Wetzlard en Empire, le prince, quoique souverain, étant vassal de l'Empereur. A partir de 1751, les souverains de Salm prirent le parti (1) de résider à Senones; le château qui subsiste encore aujourd'hui fut construit de 1754 à 1758, et les trois princes qui régnèrent de 1751 à 1793, Nicolas-Léopold, Louis-Charles-Othon, et Alexandre Constantin, réunirent dans leur résidence un

(1) *Documents inédits de l'Histoire des Vosges, tome VI*

riche mobilier, une bibliothèque remarquable, et surtout une collection de tableaux d'une réelle valeur.

Telle était sommairement avant 89 la situation de la petite principauté de Salm, situation que les évènements sur le point de s'accomplir en France allaient profondément modifier (2).

Dès le début de la Révolution, les princes de Salm avaient quitté Senones, le prince Charles-Alexandre et son fils François-Louis en 1790, le prince régnant, Alexandre-Constantin et son fils Guillaume-Florentin, le 15 août 1791.

Il était impossible à la France, en guerre avec l'Europe, de supporter l'existence sur ses frontières de cette principauté indépendante, dont le souverain était prince d'empire et avait séance à la diète impériale; d'autre part, la célèbre et puissante abbaye de Senones donnait asile aux prêtres réfractaires, et le pays de Salm pouvait devenir un ardent foyer de réaction et un danger permanent. La nécessité de la réunion s'imposait. La Convention poursuivit ce but avec énergie : fidèle à ses principes, elle ne voulut pas s'emparer par la force de la Principauté; elle attendit que le vœu des habitants demandât la réunion; mais en attendant elle agit de façon à ne pas laisser aux sujets du prince d'autre alternative. Un décret, en date du 8 décembre 1792, vint interdire, sous peine de mort. la sortie des grains du territoire de la République; les habitants du pays de Salm, ne pouvant se suffire à eux-mêmes, étaient menacés de la famine : ils envoyèrent à Paris des délégués pour tâcher de fléchir la Convention et obtenir le retrait du fatal décret; mais la Convention fut inflexible, et les malheureux Principautois, affamés, finirent par demander leur réunion qui fut décrétée le 2 mars 1793.

(2) La Société philomathique de Saint-Dié vient de publier le récit d'un voyage à Senones par Fachot l'aîné, en 1784. Ce Fachot doit être le bibliographe nancéien chargé par le directeur du District de l'inventaire des bibliothèques supprimées. V. *Annales* de la Société d'archéologie lorraine, 1883

Par cette réunion, et en vertu de décrets ultérieurs, sel biens considérables de la maison de Salm et de la riche abbaye de Senones devinrent propriétés nationales. Je ne relève dans cette notice que ce qui a trait au mobilier du prince Alexandre-Constantin et spécialement à sa collection de tableaux.

Après le décret du 2 mars, la Convention envoya à Senones les représentants Couthon, Michel et Goupilleau.

Arrivés à Senones, dès le 13 mars 1793, les commissaires de la Convention procédèrent à l'organisation de la ci-devant principauté; le 14, ils firent saisir la caisse et les titres de la recette du domaine, et le 25, un arrêté chargea la municipalité de Senones de former un bureau d'administration provisoire des domaines nationaux dans cette nouvelle partie de la République, sous la surveillance immédiate du département.

Quant aux biens propres du prince de Salm, qui ne pouvait être considéré comme émigré, étant prince d'empire, il fallut un arrêté spécial pour en ordonner le séquestre : cet arrêté fut pris en ces termes :

« Au nom de la Loi,

» Les représentants de la Nation française, députés par la Convention nationale dans la ci-devant principauté de Salm,

» Considérant que Constantin-Alexandre, ci-devant prince de Salm, habite auprès des puissances ennemies de la République française,

» Que comme prince allemand, ayant voix et séance à la diète de Ratisbonne, il est présumé avoir adhéré au *Conclusum* et être entré dans la coalition des despotes contre les peuples :

» Considérant d'ailleurs qu'aux termes de la Loi des 15 et 17 décembre dernier, les biens meubles et immeubles appartenant au fisc, au Prince, et ses fauteurs, adhérent



et satellites volontaires dans les lieux où les armées françaises portent les armes, doivent être mis de suite sous la sauvegarde et protection de la République;

» Que de cette disposition résulte nécessairement la conséquence que ceux des biens que le fisc, les princes, leurs fauteurs, adhérents et satellites volontaires possèdent en France sont assujétis à la même loi et répondent spécialement comme propriétés des ennemis nés de la Liberté et de la souveraineté des peuples, des frais de la guerre des peuples contre leurs tyrans;

» Arrêtent provisoirement et jusqu'à ce que la Convention nationale en ait autrement ordonné, ce qui suit :

Article 1.

» Tous les biens meubles et immeubles appartenant au fisc dans la ci-devant principauté de Salm, ceux que Constantin-Alexandre, ci-devant prince de Salm, et ceux que Pierre-François-Noël son intendant et notoirement connu pour un des fauteurs volontaires du despotisme, avaient et possédaient dans le ci-devant pays de Salm, seront de suite séquestrés et mis sous la main de la nation, à la requête et diligence du procureur-général syndic du département des Vosges.

Article 2.

» Le sequestre ne pourra être levé ni suivi qu'en vertu d'un décret de la Convention nationale.

Article 3.

» La municipalité de Senones est autorisée à prendre dès ce moment toutes les mesures nécessaires pour conserver intacts les biens soumis au séquestre.

Article 4.

Le procureur-général rendra compte, sous trois jours de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté par nous, députés commissaires de la Convention nationale à Senones, le 13 avril 1793, l'an 2 de la République française.

» G. COUTHON. » MICHEL. (1)

» En exécution de cet arrêté des commissaires de la Convention, un inventaire sommaire fut dressé avec apposition de scellés dans la maison du prince de Salm, les 16, 17, 22, 23 et 24 avril. Des gardiens des scellés furent institués et le Bureau d'administration municipale de Senones, qui devint plus tard le Directoire du District, prit les mesures propres à assurer la conservation des meubles et objets d'art renfermés au château.

Le 22 mai, un premier décret de la Convention ordonna la vente du mobilier du prince et de Noël, son intendant, et un second décret porta que les enchères et adjudications des biens du prince de Salm seraient faites par le Directoire du District que désignerait le département des Vosges.

D'après les ordres de la Convention, le Directoire du département des Vosges désigna, pour procéder à l'inventaire et à la vente des meubles du prince de Salm, le Bureau d'administration municipale de Senones.

Cet inventaire que le bureau d'administration de Senones avait à faire dresser était un travail long et difficile. Le château du prince de Salm renfermait des meubles précieux, et surtout une collection remarquable et nombreuse de tableaux,

(1) Archives départementales des Vosges, 8. Q. 18.

(2) Archives des Vosges. — *Documents inédits de l'Histoire des Vosges*, t. VI.



estampes et dessins. Pour les objets d'ameublement, on pouvait trouver facilement à Senones des experts : il n'en était pas de même pour les œuvres d'art ; le triage qu'il y avait à faire des tableaux ayant une réelle valeur artistique et devant être distraits de la vente, présentait une difficulté. Le Bureau d'administration désigna comme appréciateur des tableaux un habitant de Senones, et nous verrons que son choix ne pouvait être plus heureux. Voici en quels termes une délibération fut prise à ce sujet le 6 août 1793.

(1) *Séance publique du* 6 *août* 1793

» Le Bureau d'administration, pour l'exécution du décret du 22 mai dernier et l'arrêté du Directoire du département du 26 juillet relatif à la vente du mobilier du ci-devant prince de Salm et de Pierre-François Noël, a nommé Louis-Gabriel Thouvenin, l'un de ses membres pour commissaire à l'effet de procéder à l'inventaire du mobilier dont s'agit, et de se conformer au décret avant dit ; et considérant que pour l'entière exécution d'icelui, il faut un *appréciateur du mobilier*, et une personne en état de distinguer les *tableaux de prix et autres effets dont la distraction est ordonnée*, le Bureau a nommé pour appréciateur du mobilier le citoyen Louis Flesselle, tapissier à Senones, et pour distinguer les tableaux et autres effets de prix, le citoyen Jean-Baptiste Chargoit, aussi de Senones ; le Bureau a aussi nommé, pour secrétaire-greffier, le citoyen Nicolas Welche, (2) avoué en cette ville, à l'effet de quoi le présent arrêté sera envoyé au Directoire du département des Vosges, pour le confirmer, s'il a lieu, et ensuite l'exécuter.

» Fait au bureau, séance publique dudit jour 6 août 1793, l'an 2e de la République.

» Vice-président : BALLAND ; THOUVENIN ; Antoine JACQUOT ;

(1) Arch. des Vosges. Registres des délibérations du Bureau d'administration de Senones, n° 1.

(2) Dans la suite administrateur du district de Senones, puis du département des Vosges, puis en 1800, secrétaire général de la Préfecture.

GEHIN fils; GEHIN pére, procureur de la Commune, et ANTOINE, secrétaire. »

J'ai dit qu'en nommant Chargoit, le Bureau d'administration ne pouvait mieux choisir. En effet, J. B. Chargoit, âgé de 60 ans en 1793, exerçait à Senones les fonctions de notaire. Il était d'abord établi à Paris, qu'il quitta en 1770 pour suivre à Senonés, en qualité de conseiller et de secrétaire intime, le prince de Salm. Après avoir conservé ces fonctions de secrétaire pendant treize ans, il obtint une place de notaire, et fut en même temps chargé par le prince de la conservation des tableaux et de la bibliothèque du château.

Fachot l'aîné, de Nancy, dans le récit de son voyage à Senones en 1784, cite Chargoit parmi « les belles connaissances qu'il a eu l'honneur de faire en cette ville, et dont il a beaucoup à se louer. » Enfin la réputation de critique d'art de Chargoit était si bien établie que nous le voyons appelé jusqu'à Nancy par le Directoire du district au mois de novembre 1793 pour dresser l'inventaire des tableaux des maisons religieuses supprimées. Pendant les 23 années de son séjour à Senones de 1770 à 1793, l'ancien secrétaire du prince avait vu s'accroître la galerie de Salm ; il connaissait à merveille la collection dont il avait la charge, et il était en situation mieux que personne de l'apprécier à sa valeur et d'en dresser un bon et fidèle inventaire.

Dans ces conditions, nous devons admettre la compétence de Chargoit en matière d'art, et par conséquent ajouter foi, dans une assez large mesure, à ses affirmations, soit qu'il mentionne le nom d'un maître, soit qu'il indique comme particulièrement remarquable telle ou telle toile aujourd'hui disparue.

—

Le membre du Bureau d'administration de Senones, Louis-Gabriel Thouvenin, assisté de Joseph Thouvenot, greffier, procéda à l'inventaire des meubles et effets, bijoux, diamants,

argenterie, tableaux, monuments d'arts, livres et bibliothèques « appartenant au ci-devant prince Constantin-Alexandre de Salm-Salm » en présence du maître d'hôtel et de la concierge du château, établis gardiens des scellés, et avec l'assistance de Louis Flesselles, tapissier à Senones, expert pour le mobilier. Cet inventaire, commencé le 10 brumaire an II (31 octobre 1793), ne fut terminé que le 5 frimaire an II (25 novembre 1793). Chargoit était alors absent, appelé dans le département de la Meurthe pour une estimation de tableaux. Aussi le commissaire Thouvenin se contenta-t-il de mentionner exactement le nombre de tableaux et objets d'art qu'il rencontrait, laissant à Chargoit le soin de les décrire et de les évaluer à son retour. D'après cet inventaire sommaire, nous constatons la présence au château de Senones de 120 tableaux (sujets religieux, paysages, tableaux de genre) 17 grands portraits, 30 petits, et une collection d'estampes les unes encadrées, les autres conservées en portefeuilles ou en volumes brochés.

Sur le rapport de son commissaire, le Bureau d'administration du ci-devant pays de Salm décida la vente du mobilier, distraction faite des couvertures et matelas destinés aux magasins militaires. Quant aux tableaux, livres et gravures, on en suspendit l'inventaire.

» Le Bureau, est-il dit, considérant que nul autre que le citoyen Chargoit n'est propre à faire la description des tableaux et estampes renfermés au ci-devant château ; que ce citoyen est maintenant employé au département de la Meurthe. pour une opération de ce genre, Arrête qu'il sera sursis à l'Inventaire, description et estimation de ces tableaux et estampes et à l'Inventaire et estimation de la Bibliothèque et des deux pendules jusqu'au retour du citoyen Chargoit, déjà nommé commissaire et à qui il sera écrit pour se rendre au plus tôt en cette commune.

Fait au bureau, séance publique du 6e jour du 3e



mois de l'an II de la République française une et indivisible.

BALLAND, THOUVENIN, GÉHIN, père, GÉHIN, fils. (1).

La délibération du Bureau de Senones fut approuvée par le Directoire du Département, le 23 frimaire an II (13 décembre 1793), et la vente du mobilier eut lieu du 20 au 29 nivôse an II (du 9 au 18 janvier 1794) (2). Elle produisit 39642 livres.

Chargoit revint à Senones peu de temps après, et dressa l'inventaire des tableaux qui fut terminé le 4 ventôse an II (22 février 1794). Ce travail dut être fait au mois de décembre 1793 ou de janvier 1794 : car Chargoit était encore à Nancy le 25 novembre 1793.

—

Conformément aux instructions qu'il avait reçues, Chargoit laissa de côté tous les portraits de famille et la plus, grande partie des estampes, cartes et plans. Il n'inventoria et ne décrivit que les œuvres qui, aux termes du décret de la Convention, « *méritaient d'être conservés comme monuments d'art* » le surplus devant être vendu suivant le mode décrété pour la vente des bijoux et effets précieux dépendant de la liste civile. Il ne mentionna donc sur son catalogue que les tableaux qui présentaient une réelle valeur artistique et qui constituaient, à vrai dire, le *Cabinet du prince de Salm ;* ces tableaux étaient au nombre de 120 . Le chiffre de Chargoit est identique à celui qu'avaient donné au mois d'avril les commissaires chargés de l'inventaire sommaire et de l'apposition des scellés immédiatement après la mise en séquestre : on voit donc qu'aucune soustraction n'avait eu lieu du mois d'août 1793 au mois de janvier 1794.

(1) Arch. des Vosges. Registre des délib. du Bureau de Senones, n° 1.

(2) Meubles remarquables : un lit à la polonaise vendu 2450 liv.; un lit à la turque vendu 3300 liv. — Une pendule à seconde de Julien Leroy, qui avait servi en 1652 à des expériences faites à Senones et publiées par l'Académie des sciences vendue 800 livres.

Le catalogue de l'ancien secrétaire du prince de Salm est fait avec soin. Les descriptions des tableaux sont assez précises pour qu'il soit possible de les reconnaître (1). Quand l'œuvre décrite n'est pas sur toile, mais sur bois, cuivre ou marbre, cette indication n'est jamais omise. Enfin, point important, la dimension évaluée en pieds et pouces figure pour chacun des numéros de l'inventaire. Chargoit ne donne sans hésitation le nom du peintre que quand l'œuvre est signée ou qu'il est certain de sa provenance : s'il y a doute, il n'attribue le tableau à une école qu'avec discrétion et en employant une de ces formules : *dans le goût de tel* peintre, *on le croit* de tel maitre.

Pour certaines œuvres qui étaient les perles de la collection, Chargoit donne en quelques mots son appréciation, et on peut voir, d'après les tableaux qui nous restent de cette galerie de Salm, que les jugements portés alors par l'expert méritent d'être confirmés. (2)

Il est facile de se rendre compte, en parcourant le catalogue, de l'importance et de la valeur de la collection de Salm. Mais, si le département des Vosges doit s'estimer heureux de posséder dans son musée les débris précieux de cette galerie, combien aussi nous devons regretter les accidents et la négligence qui ont amené, de 1800 à 1828, la disparition de près de la moitié de ces tableaux, surtout quand nous voyons figurer parmi les œuvres perdues des toiles de Ruysdaël et de Rembrandt, du Guerchin et de van der Meulen ? Quant à l'authenticité de ces tableaux, ceux qui ont disparu comme ceux qui nous restent, elle ne paraît pas discutable : d'abord nous n'avons aucune raison, au contraire, pour douter des affirmations de l'appréciateur Chargoit ; ensuite Fachot l'aîné, le bibliographe nancéien déjà cité et qui n'était pas le premier-venu, reconnait sans rectriction toute la valeur de ce riche

(1) Sauf peut-être pour quelques paysages.

(2) Il faut aujourd'hui tenir compte des changements que le temps et la main de l'homme ont fait subir aux tableaux. Les archives renferment plusieurs listes de toiles restaurées (!) par divers peintres ou soi-disant tels.

cabinet « qui fait, dit-il, beaucoup d'honneur aux connaissances du prince qui a su rassembler toutes les raretés sans être la dupe d'une infinité de prétendus connaisseurs intéressés à le tromper (1) ». Enfin, comme l'a très bien dit M. le docteur Bailly dans sa notice (2) sur le musée d'Epinal, un prince « ami des arts » comme l'était le prince de Salm, n'aurait point admis chez lui une œuvre sans portée. Aussi quand parmi les tableaux de Salm échappés à la destruction nous rencontrons des œuvres mauvaises ou médiocres, nous pouvons presque affirmer ou bien que des repeints malhabiles ont détruit le caractère, ou bien qu'on a simplement substitué une copie à l'original : ce dernier cas se présente notamment pour un paysage de Ruysdaël.

—

On a souvent accusé les administrations révolutionnaires d'avoir ordonné ou toléré la dispersion d'œuvres d'art qui se trouvaient avant 89 dans les hôtels d'émigrés et les maisons religieuses, et qui manquent aujourd'hui à nos collections. Pourtant il est certain que, la plupart du temps, les administrateurs de cette époque ont fait tout ce qu'ils ont pu pour réunir et sauvegarder les objets de valeur artistique mis en leurs mains par les confiscations. Il y a donc lieu de reconnaître les efforts tentés dans ce but ; et en tous cas, il serait injuste de laisser aux hommes de ce temps la responsabilité de destructions qui se sont produites dans notre siècle et qu'ils avaient au contraire réussi à prévenir.

Le Directoire du Disctrict de Senones resta gardien des 120 tableaux de la galerie de Salm demeurés dans l'ancien château du prince, et conserva fidèlement ce dépôt. Dans le département des Vosges, d'ailleurs, les hommes qui remplirent des fonctions publiques de 1790 à 1800 paraissent en général avoir apporté tous leurs soins à la conservation des objets d'art sequestrés. Dès le 22 décembre 1792, le Procureur géné-

(1) Bulletin Soc. Philom. de Saint-Dié, 1883-84. p. 143.

(2) Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1883, p. 314.

ral syndic du Département, Dubois, écrivait au Directoire du District de Saint-Dié.

« *Epinal*, 22 *décembre* 1792, *l'an I de la République française*

» Dubois, procureur général syndic au procureur syndic du district de Saint-Dié.

» Plusieurs lois prescrivent aux corps administratifs de ne point mettre en vente les livres, tableaux, peintures, sculptures et en général tous les monuments d'arts et de goût qui pourraient se trouver dans les maisons des émigrés ou autres maisons nationales. Le motif de ces lois est de ne pas laisser disperser ou enfouir tous les objets qui sont propres à faire germer le goût des sciences et à entretenir une noble émulation dans la culture des arts libéraux. J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire de ne comprendre dans les ventes aucun de ces monuments ; mais il ne suffit pas de les distraire des ventes et de les conserver épars dans les districts, il faut les rassembler, les réunir dans un dépôt commun où le goût des administrés pourrait se nourrir et se perfectionner.

» Il est donc intéressant au Directoire du Département d'en connaître le mérite pour juger de l'utilité de leur transport dans un dépôt. C'est dans cette vue qu'il m'a chargé d'écrire aux Directoires de Districts d'engager des personnes instruites à visiter sous leur surveillance les tableaux, statues et autres monuments qui existent dans les maisons nationales et des émigrés et de les inviter à dresser des inventaires historiques d'après lesquels il serait à portée de solliciter qu'il en soit formé *un dépôt central au chef-lieu du Département*.

» L'avantage de cet établissement pour les administrés doit sans doute garantir le zèle et l'activité des Directoires de Districts à procurer tous les moyens et tous les renseignements qui pourront l'assurer. Dès que ces inventaires seront dressés, vous voudrez bien me les envoyer..... » (1) « DUBOIS. »

(1) Arch. des Vosges, 2 Q. 10.

Plus tard, quand la Convention prescrivait formellement la destruction de tous les signes de la féodalité, le Directoire du Département des Vosges prenait, le 26 avril 1793, une délibération dont suit un extrait :

« *Séance du Directoire du 26 avril* 1793

« Le Directoire du département des Vosges.......

« Considérant néanmoins que, dans cette proscription de tous les vestiges de la féodalité, l'on ne doit point confondre les monuments des arts qui, quoique consacrés à transmettre à la postérité la mémoire de nos gothiques institutions, portent l'empreinte du génie et peuvent être d'un grand prix par le mérite des artistes....

« Le Directoire, sur le rapport du citoyen Etienne Poirson, ouï le Procureur général syndic, arrête :

.... (Destruction des signes de la féodalité et de la superstition) — (changements de noms des communes).

Art. 4. — Sont exceptés les monuments dont la destruction priverait les élèves des grands modèles qui font la gloire du nom français et assignent à nos artistes la première place dans le sanctuaire des Beaux-arts. Le Directoire déclare ces monuments propriétés nationales et les met sous la sauvegarde du peuple........, les Directoires de districts feront dresser des descriptions, inventaires, moyens de les déplacer, etc..... »

Le Directoire du District de Senones suivit les prescriptions du Directoire du Département. Il prit toutes les mesures propres à assurer la conservation des tableaux et des livres provenant de Salm. Le 17 messidor an II (5 juillet 1794), d'après les ordres de la Commission temporaire des arts, adjointe au comité d'instruction publique de la Convention, elle fit transporter à l'ancien château, où se trouvaient toujours les tableaux et livres du prince, les 13 ou 14,000 volumes de la bibliothèque de l'abbaye dont les bâtiments allaient servir d'hôpital.

La Constitution de l'an III supprimant les Directoires de Districts et les remplaçant par des administrations municipales de cantons, le Directoire du distrit de Senones cessa ses fonctions le 25 brumaire an IV (16 novembre 1795), et fit la remise à l'administration municipale du canton de Senones des tableaux et monuments d'arts, bibliothèques et archives dont il avait la garde.

Cet état de choses dura jusqu'au moment où l'administration centrale du département, obéissant aux prescriptions du ministère, prit un arrêté le 1er brumaire an V (22 oct. 1796), aux termes duquel les tableaux et les livres précieux du prince de Salm devaient être transportés à Epinal (1).

Un premier envoi, parti de Senones le 26 brumaire an V (16 nov. 1796), arriva à Epinal le 29 (19 nov.) Il comprenait deux caisses où se trouvaient les livres précieux du prince, 6 caisses renfermant 70 tableaux et une caisse contenant la copie en mosaïque du St Michel du Guide. — Un second envoi parti le 24 brumaire an V (14 déc. 1796) fut rendu à Epinal le 30 (20 déc.) il contenait 52 tableaux renfermés dans 7 caisses. — Dans ces deux expéditions se trouvaient donc 126 tableaux, c'est-à-dire les 120 numéros du catalogue de Chargoit auxquels on joignit 6 dessins et gravures; aucune soustraction n'avait eu lieu.

On prit pour ce transport, afin d'éviter tout accident, les plus grandes précautions. Ainsi, pour le second envoi, il fut décidé d'abord que les caisses passeraient par Saint-Dié où elles seraient déchargées puis réexpédiées sur de nouvelles voitures. Mais l'administration de Senones ne fit pas suivre la route indiquée : elle adressa les tableaux directement à Epinal, craignant, dit-elle « qu'en chargeant et déchargeant lesdits cadres qui étaient d'une hauteur et d'une largeur extraordinaire, on ne vînt à les placer sens dessus dessous, de manière que *les glaces dont la plupart des tableaux étaient couverts auraient pu se casser*. »

(1) Pour y former, dit une lettre en date du 11 frimaire, le *Museum du Département*, Arch. des Vosges. L. 291.

L'emballage et le transport de ces tableaux coûta au département 962 francs, qui figurent aux dépenses variables de l'administration centrale pour le trimestre de vendémiaire an V.

—

L'administration centrale du département occupait alors avec l'École centrale l'ancien bâtiment des Jésuites, aujourd'hui le collège. Les tableaux de Salm furent distribués dans la salle occupée par les administrateurs, et 33 d'entre eux, remis en dépôt le 4 germinal an V, au citoyen Bailly, professeur d'histoire à l'Ecole centrale. Aucun changement ne fut apporté à cette situation jusqu'en 1800.

On a vu plus haut (1) que l'intention de l'administration, en 92 comme en 96, était de former au chef-lieu un dépôt central d'œuvres d'art, un *muséum* du Département. Cette idée, qui eût donné d'excellents résultats, ne fut pas mise à exécution.

Aussi, en 1800, quand la Constitution de l'an VIII vint substituer aux administrations centrales les préfectures, les tableaux du prince de Salm servirent à décorer les appartements du préfet. C'est à partir de cette époque que nous voyons successivement disparaître près de la moitié de la collection.

De 1800 à 1808, un portrait de femme de Frantz Porbus sur bois, et une petite peinture sur cuivre, de Herman Swanevelt (Herman d'Italie), disparurent ; un Saint Gérôme peint sur marbre, attribué à Carrache, se trouva brisé ; et enfin une copie en mosaïque du Saint Michel du Guide fut donnée par le Préfet à l'Impératrice Joséphine, probablement lors de son séjour à Plombières, en 1805.

Le désastre le plus complet eut lieu en 1808 : dans la nuit du 20 au 21 février, un incendie éclata dans le salon de la Préfecture et détruisit complètement les 40 tableaux qui s'y

(1) Lettres du Procureur-syndic Dubois, du 22 déc. 1792, et de l'administration centrale du 11 frimaire an V.

trouvaient. Un procès-verbal fut dressé par le Secrétaire général, Nicolas Welche, l'ancien administrateur de Senones, et un employé des domaines : quatre tableaux étaient entièrement consumés, et, d'après l'avis du peintre Krantz, professeur de dessin à l'école secondaire d'Epinal, les 36 autres avaient leurs couleurs « fondues et bouillonnées au point de rendre toute restauration impossible ». Parmi les œuvres perdues se trouvaient un Rembrandt, *Sainte-Anne* ou *mère apprenant à lire à sa fille,* un paysage de Ruysdaël, une *vierge* du Guerchin, le *baptême de Jésus* du Bassan, deux Paul Brill, deux Van der Meulen, et bien d'autres toiles précieuses dont la liste figure à la suite de cette notice.

Après 1808 et avant l'arrivée des alliés, un dessin de Lebrun, une *élévation en croix* disparut; la *Vénus au bain,* actuellement au musée (n° 122 du cat. de M. Voulot.) fut enlevée en même temps et ne fut retrouvée qu'en 1828 à Paris.

Pendant les invasions, la collection perdit 8 tableaux; deux d'entre eux, le *portrait de Luther* attribué à Holbein, (53, V.) et la *Ste Famille* attribuée à Jean de Maubeuge, furent retrouvés en 1828; un troisième, *Intérieur de cuisine* de l'Ecole Flamande vint en la possession du duc de Choiseul et fit partie des 25 tableaux qu'il donna au musée en 1829.

Un recolement, qui eut lieu en 1824, constata la présence d'une gouache de Demarcenay, représentant le *testament d'Eudamidas*, d'après N. Poussin : cette gouache n'était plus à la Préfecture en 1828.

Enfin, à une époque que je ne puis déterminer, mais en tous cas avant 1828, trois tableaux de la galerie de Salm furent soustraits et remplacés par de mauvaises copies, qui sont actuellement au musée : un *paysage* de Ruysdaël, une *Chasse au sanglier* d'Hamilton, et une *Vierge* « dans le gout de Vouet », dit l'auteur du catalogue de 93.

On voit par ce rapide exposé quelles pertes avait sublies la riche galerie de Senones. On pouvait craindre qu'en laissant

aller les choses, il ne restât bientôt plus rien de cette belle collection des princes de Salm. En 1822, le Conseil général du Département, reprenant l'idée de 92 et de 96, décida l'établissement à Epinal d'un Musée départemental. On utilisa les bâtiments restés vides du dépôt de mendicité qui lui-même avait remplacé l'ancien hôpital de 1632. Les travaux commencèrent, mais ne furent terminés que six ans plus tard ; enfin, d'après l'autorisation du Ministre de l'Intérieur, en date du 14 juillet 1828, M. Antoine Laurent, le premier conservateur, fit transporter ce qui restait des tableaux de Salm de la Préfecture au Musée les 1er septembre 1828, 17 février et 2 avril 1829.

En résumé, des 120 tableaux venant de Senones, 66 se trouvent actuellement au Musée et 54 ont disparu.

De ces 54 tableaux, en laissant de côté les 40 brûlés dans l'incendie de 1808 et la peinture sur marbre, il reste (54 moins 41), 13 tableaux qui peuvent encore subsister dans des collections publiques ou privées.

Pour 3 de ces œuvres, le Musée possède des copies (1).

Pour 4 autres, le sujet est connu, soit que le tableau ne fasse que reproduire une œuvre existante, soit que l'original ait été gravé.

Enfin, pour les 6 derniers, nous n'avons que la description parfois très complète de Chargoit, et aussi les dimensions exactes de la toile, du bois ou du cuivre.

Peut-on espérer, avec ces indications, retrouver quelqu'une de ces œuvres ? C'est ce que l'avenir seul nous apprendra.

Quant aux 66 tableaux qui se trouvent au Musée, il faut bien reconnaître que plusieurs d'entre eux sont dans un état déplorable et qui rend toute restauration à peu près impossible, ou en tous cas bien inutile ; mais il en est d'autres qui, sans être aussi malades, réclament des soins immédiats. M. le Dr Bailly a jeté l'an dernier le cri d'alarme.

(1) Il serait peut-être utile que la Commission du Musée fit faire des reproductions de ces copies, afin de faciliter la découverte des originaux, s'ils existent encore.

Il a adressé à la commission administrative du Musée et à ses collègues du Conseil général un éloquent appel. Déjà les restaurations ont commencé, et il faut espérer qu'elles continueront jusqu'à ce qu'on ait réussi à sauver définitivement les débris de la vieille et riche collection des princes de Salm. Ces œuvres, bien qu'elles n'aient pas échappé aux injures du temps et aux remaniements, peuvent encore figurer, sinon avec éclat, du moins avec honneur, dans un Musée provincial (1).

(1) En terminant cette notice, je tiens à remercier M. Voulot conservateur du Musée, qui s'est mis obligeamment à ma disposition pour les recherches que j'ai dû faire en vue d'identifier les tableaux de la galerie avecceux du catalogue de 1793.

ÉTAT

DES TABLEAUX PERDUS DE LA GALERIE DE SALM

Des 120 tableaux de Salm 1 fut donné (probablement en 1805, lors de son voyage à Plombières) à l'Impératrice Joséphine par le Préfet des Vosges.

RENI (Guido, dit le Guide) (*d'après*) — Copie en mosaïque du S[t] Michel du Guide à Rome (1).

H. 0m97.
L. 0 67.

—

Des 120 tableaux de Salm, 1 avait été cassé avant 1808.

CARRACHE (attribué à) — S[t] Gérôme avec son lion près d'une grotte : en haut un groupe d'anges. Cintré par le haut.

Marbre. H. 0m 43.
L. 0 35.

—

Des 120 tableaux venant de Salm, deux avaient disparu avant 1808.

PORBUS (Frantz). — Un beau portrait de femme.

Bois. H. 1m07.
L. 0 81.

(1) Bien exécuté (Chargoit).

SWANEVELT (HERMANN VAN) dit HERMANN d'Italie. — Un tableau, représentant un berger assis près d'une bergère au pied de grands arbres ; leur troupeau repose auprès d'eux.

Cuivre. H. 0m26.
L. 0 35.

—

Des 120 tableaux de Salm, *quarante* furent détruits dans l'incendie du Salon de la Préfecture (nuit du 20 au 21 février 1808.)

1° VECELLI (TIZIANO, dit le TITIEN) (d'après). — Narcisse se mirant dans un ruisseau, près de lui la nymphe Echo.

Toile. H. 1m03.
L. 0 94.

2° VECELLI (TIZIANO, dit le TITIEN) (d'après). — Diane et Actéon.

Toile. H. 1m03.
L. 0 94.

3° BARBIERI (GIAN-FRANCESCO, dit le GUERCHIN.) — Vierge tenant l'Enfant Jésus ayant une fleur à la main (1).

Toile. H. 1m03.
L. 0 73.

4° PONTE (JACOPO DA, dit le VIEUX BASSAN). — Le Baptême de Jésus par Saint Jean (2).

Toile. H. 1m13.
L. 0 86.

(1) Très beau tableau (Chargoit).
(2) Ce tableau est d'un bon ton de couleur et un des meilleurs de ce peintre (Chargoit).



5e GRIFF (Adrien). — Oiseaux jetés sur une table de cuisine.

Bois. H. 0m29
L. 0 40.

6e LAURE (Philippe). — La Mort de François d'Assise : un ange le soutient ; un groupe d'anges portés par un nuage annoncent au mourant le bonheur qui l'attend (1).

Toile. H. 0m30.
L. 0 21.

7e FLAMANDE (École). — Nature morte : raisins et fruits sur une table.

Bois. H. 0m31.
L. 0 24.

8e FLAMANDE (École). — Nature morte : raisins et fruits dans une coupe d'argent ; une rose à côté.

Toile. H. 0m35.
L. 0 27.

9e LAHYRE (Laurent de). — Sainte Cécile.

Cuivre. H. 0m30.
L. 0 21.

10e LAFOSSE (Charles de). — David jouant de la harpe (2).

Toile. H. 0m31.
L. 0 22.

11e INCONNU. — Rencontre de cavalerie à la sortie d'un bois.

Bois. H. 0m26.
L. 0 36.

(1) Petit tableau plein d'expression (Chargoit).
(2) Tableau d'un beau coloris (Chargoit).

12e RUYSDAEL (Jacob). — Paysage avec figures.

Bois. H. 0m31.
L. 0 26.

13e INCONNU. — Paysage avec figures.

Toile. H. 0m16.
L. 0 21.

14e LOUTHERBOURG (Philippe-Jacques). — Paysage : clair de lune.

Bois. H. 0m16.
L. 0 21.

15e INCONNU. — Paysage ovale (ruines).

Toile. H. 0m32.
L. 0 33.

16e INCONNU. — Paysage ovale (ruines).

Toile. H. 0m32.
L. 0 33.

17e SCHALKEN (Gottfried). — Batteuse de beurre.

Bois. H. 0m37.
L. 0 28.

18e DIETRICH (Chrétien-Guillaume-Ernest). — Paysage.

Bois. H. 0m28.
L. 0 34.

19e DIETRICH (Chrétien-Guillaume-Ernest). — Paysage.

Bois. H. 0m28.
L. 0 36.

20e INCONNU (1). — Un chasseur debout.

Cuivre. H. 0m34.
L. 0 30.

(1) Dans le goût de Mieris (Chargoit).

21° HEYDEN (JEAN VAN DER) (1). — Portrait.

Cuivre. H. 0m19.
L. 0 15.

22° WERF (ADRIEN VAN DER). — Portrait.

Bois. H. 0m34.
L. 0 27.

23° REMBRANDT (VAN RYN). — Sainte Anne ou mère apprenant à lire à sa fille.

Bois. H. 0m41.
L. 0 33.

24° MEULEN (ANTOINE-FRANÇOIS-VAN DER). — Combat de cavalerie.

Bois. H. 0m14.
L. 0 20.

25° MEULEN (ANTOINE-FRANÇOIS VAN DER). — Coche fuyant au galop poursuivi par un cavalier (2).

Bois. H. 0m14.
L. 0 20.

26° BRILL (PAUL). — Paysage.

Toile. H. 0m19.
L. 0 14.

27° BRILL (PAUL). — Paysage.

Toile. H. 0m19.
L. 0 14.

29° VELDE (ADRIEN VAN DE). (Attribué à) — Patineurs sur la glace.

Bois. H. 0m22.
L. 0 38.

(1) Probablement (Chargoit).

(2) Ces deux petits tableaux, dit Chargoit, sont d'un fini précieux et des plus beaux de ce maître.

30e LABRUZZI (1). — Paysage.

Cuivre. H. 0m22.
L. 0 34.

31e LABRUZZI. — Paysage.

Cuivre. H. 0m22.
L. 0 34.

32e WYNANTS (JEAN). — Paysage. Les figures paraissent être peintes par Philippe Wouwermans (2).

Bois. H. 0m22.
L. 0 30.

33e INCONNU. — Effet de lune.

Cuivre. H. 0m22.
L. 0 30.

34e HUGTENBURG (JEAN VAN). — Marché, un moine prêchant.

Toile. H. 0m81.
L. 0 89.

35e BEGA (CORNEILLE). — Tabagie.

Bois. H. 0m40.
L. 0 32.

37e QUELLYN (ERASME) (3). — Sainte famille.

Bois. H. 0m40.
L. 0 46.

38e ALLEGRI (ANTONIO, dit le CORRÈGE) (attribué à). — Magdeleine dans le désert : étendue par terre tenant d'une main livre ouvert et de l'autre soutenant sa tête.

Bois. H. 0m40.
L. 0 35.

(1) Peintre de Pie VI.
(2) Chargoit.
(3) D'autres l'attribuent à Quintus Messius (Quentin Metsys) (Chargoit.)

39e POELENBURG (CORNEILLE). – Retour d'Egypte : l'enfant Jésus marche devant sa mère assise sur un âne ; Saint-Joseph la suit.

Bois. H. 0m25.
L. 0 38.

40e BRAUWER (ADRIEN). — Joseph racontant ses songes à son père en présence de ses frères.

Bois. H. 0m33.
L. 0 32.

—

Des 120 tableaux de Salm, un était égaré après 1808 et avant 1815 (1).

LEBRUN. — Un très beau dessin de Lebrun, représentant une élévation en croix : c'est d'après lui que la belle estampe connue a été gravée par Gérard Audran. (Chargoit)

H. 0m51.
L. 0 73.

—

Des 120 tableaux de Salm, cinq ont disparu pendant l'invasion de 1815

LABRUZZY. — Portrait de femme, coiffée d'un turban.

Toile. H. 0m73
L. 0 62

INCONNU. — Concert : les étoffes sont faites dans le goût de Terburg (Chargoit).

Bois. H. 0m35.
L. 0m51.

(1) La Vénus du Titien ? avait été enlevée après 1808 et avant l'arrivée des Alliés. M. Laurent la retrouva en 1828 à Paris. Ce tableau, qui est maintenant au Musée, figure au Catalogue de M. Voulot sous le n° 122.



FLAMANDE (École). — Un hameau.

Bois. H. 0m34.
L. 0 53.

FLAMANDE (École). — Fruits.

Toile. H. 0m48
L. 0 38.

MELLAN (Claude). — Madeleine dans le désert. Il a gravé le même sujet.

Marbre. H. 0m16.
L. 0 22.

Le *Portrait de Luther par Holbein*, et la Sainte Famille attribuée à Jean Gossaert, ont été égarés pendant l'invasion et n'ont été retrouvés qu'en 1828, lors du transport des tableaux au Musée ; ils figurent au catalogue de M. Voulot sous les numéros 53 et 37.

Un *intérieur de cuisine*, attribué à Calf, égaré pendant l'invasion de 1815, vint en la possession du duc de Choiseul et fit partie de la collection qu'il donna au Musée. Il figure au Catalogue de M. Voulot au n° 21.

—

Des 120 tableaux de Salm, un existait en 1819 à la Préfecture et ne se retrouve plus en 1828.

DEMARCENAY. — Le testament d'Eudamidas, d'après N. Poussin (1) (Chargoit).

Gouache. H. 0m30.
L. 0 40 1/2.

(1) Ce tableau a toute l'expression de l'original. dit Chargoit. La perte de cette gouache est d'autant plus regrettable que le chef-d'œuvre de Poussin est aujourd'hui perdu.

M. Laurent, dans une lettre au Préfet, du 3 août 1829, constate sa disparition, et ajoute qu'elle était présente en 1819: une note de la main de M. Nau de Champlouis dit: « Elle n'y était pas lors de la visite faite « par moi avec M. Laurent à l'époque de mon arrivée. » 3 *avril*. M. de Champlouis était arrivé dans les Vosges en 1828; c'est donc à cette époque que la gouache a disparu.

Des 120 tableaux du prince de Salm, trois ont disparu à une époque qu'il est difficile de déterminer, en tous cas avant 1828 et peut-être après 1819 et remplacés par de mauvaises copies :

1° RUYSDAEL. — Paysage représentant sur le devant à gauche du bétail, derrière une partie de forêt qui se termine en pointe et qui est entourée d'eau de deux côtés ; au bout on voit une barque dans laquelle sont trois pêcheurs (Chargoit).

Toile. H. 0m34.
L. 0 51.

Cette toile a disparu et à sa place a été laissée une mauvaise copie qui figure au Catalogue de M. Voulot sous le numéro 165.

2° Vierge regardant l'Enfant Jésus, « dans le goût de Vouet » (il n'en reste qu'une copie).

3° HAMILTON. — Chasse au sanglier, L'original était sur toile. La copie qui en reste, fort mauvaise, est sur bois.

NOTE SUR LE MUSÉE

Le terrain compris entre les deux bras de la Moselle, était occupé avant la Révolution par l'Hôpital St Maurice, fondé en 1618. Je n'ai pas à entrer ici dans des détails historiques concernant cet hôpital. Il subit le sort de tous les établissements hospitaliers pendant la période révolutionnaire, et la Loi du 16 Vendémiaire an V lui conserva la jouissance de ses biens.

Cette situation dura jusqu'en 1807. Alors la Ville d'Épinal fit l'acquisition moyennant 25,000 fr. de l'ancienne maison des Capucins pour y transporter l'hôpital, et devint propriétaire du terrain laissé vacant par l'établissement transféré. Cette acquisition et cet échange furent autorisés par la Loi du 8 septembre 1807, ainsi conçue :

« Le Maire d'Épinal, département des Vosges, est au-
» torisé à acquérir du Sr Villiet, la maison des ci-devant
» Capucins moyennant la somme de 25,000 fr. suivant l'es-
» timation portée au Procès-verbal du 12 janvier 1807, clos
» le 22 du même mois.

» Le prix de cette acquisition sera payé tant sur la coupe
» affouagère de ladite commune que sur les revenus ordi-
» naires, et ce paiement sera fait en cinq ans avec les in-
» térêts à 5 p. %.

» Le Maire d'Épinal est également autorisé à céder à titre
» d'échange à l'Hospice de cette commune ladite maison des
» ci-devant Capucins pour y transférer l'hospice et à re-
» cevoir en contre échange sans soulte, ni retour, les bâ-
« timents actuels de l'Hospice estimés 20,000 fr. suivant
» le procès-verbal ci-dessus daté afin d'y placer divers éta-
» blissements publics. »

Paris, le 8 sept. 1807. (Suivent les signatures).

Ainsi, *à partir du 8 septembre 1807, la ville était propriétaire du terrain de l'ancien hospice*, où se trouvent actuellement les bâtiments du Musée, de l'École et de la Bibliothèque.

Le Décret du 5 juillet 1808 prescrivit l'établissement dans les Départements de Dépôts de mendicité, et décida que chacun de ces dépôts serait créé par un décret spécial. L'Administration départementale songea à établir ce dépôt sur l'emplacement de l'hospice, et demanda à la ville la cession des terrains qui lui appartenaient. Un procès-verbal d'évaluation contradictoire fut dressé le 3 mars 1809 et la valeur des terrains de l'ancien hospice d'Épinal, destinée à l'établissement du Dépôt de mendicité, se trouva estimée à la somme de 30,500 fr. Un décret spécial, en date du 24 Mars 1809, créa le Dépôt de Mendicité des Vosges. Le 3 Janvier 1811, le Ministre de l'Intérieur autorisa le Préfet à payer les 30,500 francs dus à la ville et à les prélever sur le produit du 10e des affouages communaux, appartenant au dépôt de mendicité en vertu de l'article 5 du décret de création. *Cette somme de 30,500 francs fut versée dans la caisse de la Ville d'Épinal le 16 Janvier 1811, ainsi que le prouve le mandat acquitté à cette date par le Receveur municipal.*

Depuis 1811, le terrain de l'ancien Hospice, compris entre les deux bras de la Moselle, l'Ecusson au Sud et la porte Aubert au Nord, appartint sans conteste au Département.

Le dépôt de mendicité, après avoir nécessité des frais considérables, fut supprimé par l'ordonnance royale du 16 Juin 1819, et le Département obtint l'autorisation de vendre les bâtiments, le produit de la vente devant être affecté à des objets d'utilité départementale.

Ce terrain et les bâtiments qui le couvraient furent divisés en deux lots. La Ville acheta le premier, le 24 Juin 1820, au prix de 11,427 fr. 50 cent. pour y établir son Ecole communale et sa Bibliothèque. Le second lot, estimé 21,592 fr. ne trouva pas d'acquéreur et servit en 1822 à l'installation du Musée départemental.

II.

Le Conseil général, dans sa séance du 4 septembre 1822, décida l'établissement, dans la partie des bâtiments de l'ancien dépôt de mendicité restée vacante, d'un Musée, d'une École de Dessin linéaire, dirigée par le Professeur-Conservateur, et d'un Jardin botanique, et vota dans ce but une somme de 8,000 fr. Le Ministre donna son autorisation le 9 novembre 1822, et le 11 janvier 1823, approuva la nomination faite par le Préfet de M. Laurent, comme Conservateur du Musée et Professeur de l'École de dessin appliquée aux arts mécaniques.

BEAUX-ARTS

RAPPORT

DU

CONSERVATEUR DU MUSÉE DÉPARTEMENTAL

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître les principaux changements dont le Musée des Vosges a été l'objet depuis un an.

HISTOIRE NATURELLE

Deux jeunes gens, MM. Holl, adjoint du génie, et Blanc, compositeur d'imprimerie à Epinal, ont eu l'obligeance de réparer et d'enrichir de nombreux échantillons nos collections de lépidoptères. D'autre part, un membre de la Commission de surveillance du Musée a consacré un temps considérable et des aptitudes spéciales à classer les dernières collections minéralogiques et géologiques offertes l'an dernier au Musée. Il a jeté les bases d'une classification générale, d'un classement sommaire d'échantillons destinés aux musées scolaires, et composé déjà deux de ces petites séries. Grâce au zèle éclairé de M. Kampmann, le Musée a reçu de M. Defrance, ingénieur des mines, de remarquables fragments d'*archegosaurus* provenant des terrains carbonifères de Lebach, près Saarbruck. Un autre membre de la Commission, M. le docteur Mougeot, nous a fait hom-

nage de trois fascicules d'une belle collection d'algues terrestres et fluviatiles de la France et surtout d'algues d'eau douce des Vosges. Les collaborateurs de cet intéressant ouvrage sont MM. Mougeot, Manoury et Roumeguère. Enfin un beau milan a été acquis à nos collections.

BEAUX-ARTS

Je vous disais dans mon rapport de l'an dernier : « Nos « galeries d'art étant devenues insuffisantes, je n'adresse » plus de demandes à l'Etat. Mais je ne doute pas qu'il » ne nous ménage une surprise, en nous envoyant pro» chainement une de ces œuvres où se concentre, sous les » plus modestes proportions, une brillante manifestation du » génie du beau. »

Jusqu'ici mes prévisions ne se sont pas encore réalisées. Le ministère nous ayant offert récemment un tableau de grandes proportions que nous n'aurions pu exposer, vous avez eu l'obligeance, Monsieur le Préfet, d'intervenir pour demander qu'on le remplaçât par une œuvre de valeur au moins égale et de petite dimension. M. le Ministre vient de nous annoncer l'envoi d'une aquarelle, un sujet de nature morte, « une jardinière de fleurs », œuvre de Georges Jeannin. Nous ignorons toutefois encore si ce don se rapportera à l'année dernière ou à l'année présente.

A défaut de nouvelles acquisitions, j'ai cru devoir améliorer notablement l'ordonnance de nos œuvres d'art.

Lorsqu'au printemps de 1878, le Musée des Vosges changea de directeur, des modifications notables dans la disposition de ses collections semblaient devenues nécessaires. Les plus urgentes furent exécutées tout d'abord. Ensuite l'Etat ou des particuliers ayant doté successivement le Musée de divers tableaux, statues ou vases modernes, à chaque entrée il se faisait un remaniement partiel, strictement nécessité par l'arrivée des nouvelles œuvres d'art. C'est ainsi que l'ordre relatif rétabli en 1878 s'amoindrit

toujours davantage, au point qu'un remaniement général devenait nécessaire.

Le problème à résoudre était le suivant : placer convenablement, dans un espace restreint, inégalement éclairé de deux côtés, 175 tableaux de presque toutes les écoles, exécutés du moyen-âge jusqu'à nos jours, œuvres fort diverses pour la dimension, le mérite, le sujet, la conservation, l'encadrement soit rectangulaire, soit ovale ; nul, convenable ou somptueux ; donner à chaque groupe et à l'ensemble de l'unité et de l'aspect. Il suffit d'énoncer les données d'un tel problème pour faire voir combien il était difficile d'approcher d'une solution satisfaisante. Aussi n'avons-nous d'autre prétention que d'avoir mis tout notre zèle à ne pas nous montrer trop au-dessous de la tâche.

On a essayé de séparer autant que possible les modernes des anciens, ceux-ci des primitifs. Aux modernes principalement a été réservé le pourtour de l'escalier élégamment disposé du Musée. On les a encore isolés, autant que faire se pouvait, à l'entrée et au fond de la grande galerie, de même que sur le compartiment de droite adjacent à ce fond. On a réservé exclusivement aux anciens la travée centrale de cette galerie de chaque côté et le côté gauche de la travée suivante. Il était impossible d'accentuer mieux la séparation des anciens et des modernes, sans sacrifier les premiers, c'est-à-dire les maîtres, qui donnent à notre Musée toute sa valeur.

Quant à la division par écoles, quoiqu'elle ait été l'objet d'une préoccupation constante pendant le travail de remaniement, elle était évidemment impraticable. Tout ce qu'on a pu faire, c'est d'opérer certains rapprochements de toiles du même genre, d'œuvres du même maître, pour provoquer d'utiles et instructives comparaisons. Un grand nombre de nos toiles ayant été fort longtemps abandonnées à elles-mêmes (1), on a dû, pour les mettre en évidence, non pas les

(1) Il en est de telles que celles de Karl Loth, déjà très abîmée, il y a plus de 60 ans, d'après un document contemporain, qui n'ont jamais subi de réparations depuis lors. Ces dernières ont dû, malgré leur mérite, être trop éloignées de l'œil du visiteur.

restaurer, mais du moins les débarrasser des moisissures qui les couvraient et les cachaient à la vue. On a pu ainsi reconnaître que plusieurs toiles de valeur, telles que le grand Salvator Rosa, le bouquet de Spaendonck, la nature morte de Desportes et bien d'autres, fort malades en apparence. avaient conservé en réalité leur fraîcheur et leur robuste santé, malgré les appréciations hâtives que divers critiques en avaient faites. De même, le mérite de certains tableaux, à peu près dépourvus de bordure, a conduit au remaniement ou à la confection de plusieurs cadres, en attendant qu'on puisse s'occuper plus en grand de nos encadrements si défectueux. Enfin un nettoyage discret de nos quelques bordures sculptées leur a rendu leur harmonieuse patine si recherchée des connaisseurs. D'autre part le remplacement, par quelques taquets de bois, des clous nombreux servant à fixer les tableaux, a rendu très facile un sauvetage de nos meilleures toiles dans une éventualité pressante.

Les opérations qu'on vient de mentionner ayant fait descendre à terre toutes les toiles, on a pu procéder à une révision complète et à la consolidation des engins de suspension, chose devenue d'une extrême urgence.

Grâce au nettoyage sommaire des tableaux et au remaniement de cadres dont on a parlé, plusieurs peintures, qu'on n'avait pas encore pu exposer, le sont aujourd'hui ; d'autres qu'on avait presque dû sacrifier en les plaçant trop loin de l'œil, sont descendues sur la cymaise où on les admire aujourd'hui.

Une promenade à travers nos galeries fera saisir les principaux détails de la nouvelle ordonnance.

Dès qu'au sortir du vestibule consacré aux antiquités lapidaires, on s'engage sur l'escalier, on voit le masque colossal de Jupiter olympien se détachant en ton de bronze sur la niche centrale. A gauche a été fixé sur un fond de velours grenat le précieux marbre de Louis XIV, par Nicolas Coustou, placé dans son vrai jour, sous une ligne de médaillons et bas-reliefs modernes. A droite on a trouvé la place d'un

charmant médaillon d'enfant par Ponscarme, au-dessus d'un fort beau bas-relief moulé sur l'antique, représentant l'entrevue d'Orphée et d'Eurydice. Là aussi on peut étudier les deux grands dessins (ensemble et rectangle central), de la mosaïque de Gran, donnés par leur auteur, M. l'architecte Poulain. L'un d'eux est placé entre deux beaux feuillets de vélin du XIVe siècle, à initiales enluminées par les moines de Relanges. Au-dessous commence la série des six intéressantes études locales dues au crayon et au pinceau d'aquarelliste de M. Ch. Pensée et offerts au Musée par sa sœur.

Plaçons-nous maintenant au sommet de l'escalier, en face la porte de la salle des vitraux. Nous avons devant nous, au-dessus de cette porte, la grande composition de J. Vien « les adieux d'Hector et d'Andromaque » nouvellement rafraîchie et encadrée, qui produit le meilleur effet et paraît être faite pour la place qu'elle occupe. Autour de ce sujet central se rangent diverses toiles symétriquement disposées dont plusieurs, les paysages de Roos et Milé, n'avaient pu être exhibées jusqu'alors. J'omets de mentionner les œuvres d'art qui ont conservé leur place.

En entrant dans la salle des vitraux, on admire au centre le beau marbre de van Clèves, un enfant couché sur une croix. A mesure qu'on avance dans le demi-jour de la salle, on voit se développer et s'éclairer devant soi, descendue sur la cymaise, la grande toile de Victor Hugo, par Monchablon, qui produit un effet décoratif imposant. Aux pieds du poëte patriote dort pour toujours un enfant tué d'un éclat d'obus, marbre plein d'expression dû à l'habile ciseau du sculpteur Bourgeois. Trois tableaux modernes, les *Muses de Pinot*, d'après Lesueur, la *Bataille de Nompatelise*, de Gridel, et les *Pêcheuses*, de Guérard, sont placés dans un jour discret, près de l'œuvre de Monchablon, en face de laquelle se voit son portrait de Stanislas.

Si de là on jette un coup d'œil sur le fond de la grande galerie, la simplicité symétrique de l'ordonnance, composée de trois grandes toiles vigoureuses, surmontées de trois plus

claires, pour couvrir toute la paroi, semble ajouter à l'aspect monumental de la salle.

Dans le nouveau placement, chaque compartiment a été formé d'un grand tableau central important, autour duquel sont venues se grouper d'autres œuvres plus ou moins rapprochées de l'œil suivant leur valeur et leurs dimensions. Les cadres ovales, si difficiles à placer pour ne pas nuire à l'aspect de l'ensemble, ont trouvé à s'harmoniser avec les autres.

L'examen attentif de chaque tableau a donné lieu à un fait fort imprévu. Une grande nature morte, attribuée à Mignon, toujours exposée à l'entrée de la salle, et si détériorée en apparence, que personne ne semblait l'avoir remarquée, nous réservait une agréable surprise.

Au lieu d'être une peinture à l'huile, c'est une encaustique d'un effet saissant, d'une habileté d'exécution et d'une vérité étonnantes, qualités que le plus simple remaniement a fait revivre.

Il est regrettable que le défaut d'espace ait contraint à placer presque toutes les toiles contigües à leurs voisines, au lieu de permettre de ménager un peu d'air entre elles. Toutefois, en disposant la petite vitrine en hauteur, garnie de statuettes antiques, au centre de la largeur, à l'entrée de de la salle, on a retrouvé sur la cymaise une place à plusieurs tableaux. Il en manquait une encore pour un panneau de Breughel-de-Velours, sujet archéologique demandant à être vu de près ; elle a été rencontrée sur l'escalier. Enfin on a conservé près du Victor Hugo une place pour un prochain don de l'Etat.

Dans la galerie de sculpture, diverses statues ont été réparées : la *Jeune fille au chevreau*, de M. Jules Laurent, est venue prendre sa place parmi elles, tandis qu'un relief de la célèbre Bastille, exécuté en 1790, et retrouvé dans une sorte de cachette, lors du remaniement qui nous occupe, a servi à masquer le lourd socle du vase Borghèse. La même cachette a livré des débris de remarquables vitraux peints

de la Renaissance, dont l'un offre encore, d'une vaste composition, 7 personnages très faciles à réparer.

Pour profiter de la première allocation de 400 fr. que le Conseil général a bien voulu voter dans l'intérêt de la restauration de nos tableaux, 2 des principaux et 4 petites peintures ont été remis, il y a plus de 6 mois, à un réparateur de Nancy (1), sans qu'aucun soit rentré jusqu'ici au musée. J'espère qu'ils nous seront rendus prochainement. La Commission de surveillance, si soucieuse des intérêts de notre musée, prendra sans doute à cœur d'assurer la restauration pressante de nos tableaux et d'empêcher que nos galeries ne soient privées, pendant des années entières, des œuvres de maîtres qui les recommandent aux connaisseurs de tous les pays.

La réorganisation précédente a rendu plus sensible l'insuffisance des cadres, des titres des tableaux et du fond sur lequel ils devraient se détacher, toutes choses sur lesquelles je n'insiste pas.

ARCHÉOLOGIE.

Je ne dirai qu'un mot de l'archéologie. Bien que la grande découverte de l'an dernier, la mosaïque romaine de Gran n'ait pu être transportée au musée, il est très heureux pour la conservation d'un aussi précieux travail, si utile aux études régionales, qu'il ait été couvert par un bâtiment clos et classé parmi les monuments historiques. Le Département doit de la reconnaissance à M. l'architecte Poulain, qui, non content d'avoir offert au musée deux beaux dessins de cette mosaïque, en a ensuite demandé l'échange contre deux autres encore plus fins et plus étudiés, qui lui ont coûté plusieurs mois de travail.

(1) Parmi ces tableaux se trouvent : la *Vieille femme à mi-corps*, de Rembrandt, que j'avais toujours considérée comme une des perles du musée. Mon catalogue de 1880, en fait en deux mots le plus grand éloge, en signalant la signature et la date que j'y avais découvertes.

Je n'énumèrerai pas les nombreux objets antiques que mes voyages à Grand ont permis de placer au musée, grâce aux subventions de notre Société d'Emulation et de l'Etat, et aux dons de plusieurs particuliers de la commune de Gran. Je citerai seulement des chapiteaux, des bases de colonnes, une pierre tombale à inscription, un débris d'autel historié, un autel laraire, une urne cinéraire intacte, une lampe romaine en bronze à 4 becs, des stiles, des épingles en métal en et os, etc., un fort beau manche de couteau en os injecté, représentant un lévrier, des canines de félis de haute taille, un grand nombre de médailles, le tout de l'époque romaine.

A la même période appartient un petit fragement de terre cuite dite d'Arezzo, présentant la forme d'un petit enfant tenant à la bouche une fourchette à 4 dents, véritable découverte de la science archéologique. En effet, jusqu'ici, l'usage de la fourchette, dont le nom n'existe ni en latin, ni en grec, n'avait pu être démontré. Ce précieux débris, trouvé sous mes yeux au fond d'une cave de Grand qui a livré exclusivement des objets romains, est de la plus parfaite authenticité. Je termine en citant une statuette de Mercure en bronze que nous a donnée M. le brigadier forestier P. Bolle, de Châtel, et en exprimant le regret que les dispositions peu encourageantes de la muninicipalité de Gran ne m'aient pas engagé à continuer cette année des recherches qui avaient produit de si heureux résultats.

Epinal, le 1er juillet 1884.

Le Conservateur du musée,

Félix VOULOT.

Les six tableaux mentionnés comme envoyés en réparation, viennent de rentrer parfaitement restaurés. Le magnifique Rembrandt, remis en lumière, de même que le Ruysdaël, a pu, selon mes prévisions, rester sur sa toile primitive, et se montre d'une conservation satisfaisante.

F. V.

PROGRAMME SPÉCIAL

DES

CONCOURS DE L'ANNÉE 1885

La Société d'Emulation, tout en laissant aux candidats leur liberté dans les conditions du Programme général, désirerait néanmoins les voir étudier (en tout ou en partie) quelques-unes des questions suivantes :

I. — AGRICULTURE

Enseignement agricole. Moyen de le rendre pratique en l'adaptant spécialement au sol des Vosges ;

Moyens pratiques d'arrêter la désertion des campagnes ;

Création des prairies artificielles dans tous les terrains ; emploi des semences qui conviennent le mieux à la nature du sol des Vosges ;

Reboisement. Déterminer le système le plus économique et le choix des essences à employer selon les terrains des Vosges ;

Moyen de préserver les arbres fruitiers du Kermès ;

Y a-t-il intérêt à multiplier dans les Vosges les arbres à cidre pour suppléer à l'insuffisance du produit de la vigne ?

II. — HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Monographie générale d'une commune des Vosges ; description générale de la commune, sa création, ses limites, distances aux chefs-lieux administratifs et judiciaires. — Topographie, climatologie, géologie, botanique, zoologie. — Description des monuments, curiosités artistiques et archéo-



logiques, excursions et promenades. — Voies de communication. — Cours d'eau. — Population, recensements officiels, mouvement de la population, statistique des naissances, mariages, décès ; caractère, mœurs, coutumes, usages locaux. — Langage ; recueillir et traduire les expressions tombées en désuétude, les mots vieillis ou les mots propres au patois de la commune ; recueillir et expliquer les proverbes et dictons patois ou français. — Agriculture. — Foires et marchés, produits du sol. — Industrie ; notions historiques et descriptives des principales exploitations industrielles ; commerce ; les métiers ; les services publics. — Etablissements d'utilité publique, hospices, hôpitaux. = Sociétés diverses. — Nomenclature par sections de tous les hameaux, censes, fermes, lieux dits d'après le cadastre ; expliquer autant que possible la signification de ces noms dans l'idiome du pays et leur origine historique ou grammaticale. — Notions historiques. — Biographie succincte des principales illustrations locales. — Bibliographie des documents imprimés ou manuscrits concernant cette commune. — Plan topographique de son territoire au dix-millième.

III. — SCIENCES ET INDUSTRIE

Exploration botanique d'une commune du Sud-Ouest des Vosges.

IV. — LETTRES ET ARTS

Etude approfondie de la vie et des œuvres de feu M. Jules Laurent, conservateur du Musée départemental à Epinal.

Epinal, le 20 août 1884.

Le Président, C. LE MOYNE.

Le Secrétaire perpétuel, N. HAILLANT.

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

ET LES

COMMISSIONS ANNUELLES,

ET

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

BUREAU POUR 1884.

PRÉSIDENT D'HONNEUR, M. *le Préfet des Vosges.*

PRÉSIDENT, M. *Le Moyne*, (O. ✻, A. ✿) directeur des postes et télégraphes.

VICE-PRÉSIDENTS, M. *Tanant* ✿, ✻ Juge de Paix
M. *Gley* I. ✿, professeur en retraite.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, M. *Haillant,* Docteur en droit, avo-

SECRÉTAIRE ADJOINT, M. *Châtel* aîné, ✿ industriel.

TRÉSORIER, M. *Mottet,* ✻ ancien directeur des postes de la Sein-

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE, M. Gley (Emile).

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE-ADJOINT, M. *Chevreux*.

COMMISSIONS ANNUELLES POUR 1884.

1° COMMISSION D'AGRICULTURE.

MM. *Adam*, *Bretagne*, *Gabé*, *Huot*, *Lamblé*, *Lapicque et Lecom-*.

2° COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE.

MM. *Bretagne*, *Chevreux*, *Ganier*, *Gley* (Gérard), *Ohmer*. *Tanant* *et Voulot*.

3° COMMISSION LITTÉRAIRE.

MM. *Châtel*, *Garnier*, *Gley* (Gérard), *Gley* (Emile), *Goguel*, *Lecomte et Ohmer*.

4° COMMISSION DES BEAUX-ARTS.

MM. *Chevreux*, *Ganier*, *Marqfoy*, *Ollivier*, *Pellerin*, *Tanant*. *et Tourey*.

5° COMMISSION SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE.

MM. *Adam*, *Châtel*, *Dauzat*, *Demangeon*, *Douliot*, *Huot et Kiener fils*.

6° COMMISSION D'ADMISSION.

MM. *Demangeon*, *Ganier*, *Gley* (Gérard), *Guyot*, *Mottet*, *Retournard et Tanant*.

MEMBRES TITULAIRES,

résidant à Epinal.

MM.

1878. *Adam*, architecte, président de la Société d'horticulture et de viticulture des Vosges.
1870. *Berher*, docteur en médecine.
1878. *Bœgner*, (✠, I. ◐) préfet du département des Vosges.
1874. *Brenier* (l'abbé), curé d'Epinal.
1880. *Bretagne*, contrôleur principal des contributions directes.

1877. *Châtel*, (A. ✪) industriel, président de l'association d... anciens élèves des écoles industrielles de Mulhouse ... d'Epinal.

1880. *Chevreux*, ancien élève de l'Ecole des chartes, archiviste du département.

1874. *Collot*, imprimeur, ancien professeur d'histoire au collège d'Epinal.

1883. *Dauzat*, (A. ✪), inspecteur d'Académie.

1873. *Demangeon*, (A. ✪) secrétaire de la Commission départementale de météorologie des Vosges.

1881. *Douliot*, (I. ✪) principal du collège et directeur de l'école industrielle.

1878. *Gabé*, (✻) conservateur des forêts.

1880. *Ganier*, (A. ✪) docteur en droit, juge au tribunal civil.

1878. *Garnier*, (I. ✪) conducteur des ponts et chaussées, chef des bureaux de l'ingénieur en chef.

1871. *G. Gebhart*, pharmacien.

1853. *Gley* (Gérard), (I. ✪) professeur en retraite.

1874. *Gley* (Emile), ancien imprimeur.

1882. *Grisouard*, commis-principal des postes et télégraphes.

1875. *Haillant*, docteur en droit, avoué.

1882. *Huot*, (✻) ancien maire d'Epinal.

1879. *Kiener* (Roger), industriel et manufacturier.

1881. *Lamblé*, inspecteur des forêts.

1861. *Lapicque*, vétérinaire.

1856. *Lebrunt*, (I. ✪) professeur de mathématiques, en retraite.

1883. *Lecomte*, (I. ✪), bibliothécaire de la Ville d'Epinal.

1864. *Le Moyne*, (O. ✻, A. ✪) directeur des postes et télégraphes.

1873. *Malarmé*, (✻) avocat.

1854. *Maud'heux*, (A. ✪) docteur en droit, avocat.

1880. *Merklen*, docteur en droit, notaire.

1862. *Merlin*, (I. ✪) secrétaire de l'inspection académique.

1879. *Mottet*, (✻) ancien directeur des postes de la Seine.

1882. *Ohmer*, (✻, I. ✪) proviseur honoraire du lycée Charlemagne, maire d'Epinal.

1881. *Retournard*, inspecteur des contributions directes.

1879. *Tanant*, (✻, A. ✿) juge de paix, membre du conseil général.
1882. *Tourey*, (A. ✿), professeur et compositeur de musique.
1876. *Voulot*, (A. ✿) conservateur du musée départemental.

MEMBRES LIBRES,

résidant à Épinal.

MM.

1877. *Ancel*, (A. ✿), docteur en médecine.
1884. *Ballande*, ancien élève de l'école des Beaux-Arts, profeseur de dessin, 14, rue Léopold-Bourg.
1884. *Barbier* (Charles) receveur de l'enregistrement.
1882. *Dalsace*, inspecteur des forêts.
1882. *Goguel*, pasteur protestant.
1883. *Guyot*, directeur des contributions directes.
1878. *Kiener* (Christian), (✻, A. ✿) sénateur, membre du Conseil général.
1881. *Marqfoy*, (✻) trésorier-payeur général.
1880. *Mathieu*, ancien notaire, vice-président de la Société d'horticulture.
1884. *Ména*, Inspecteur des forêts à Epinal.
1883. *Noël*, (A. ✿), inspecteur de l'enseignement primaire.
1881. *Olivier*, imagiste.
1877. *Pellerin*, (A. ✿) imprimeur imagiste.
1882. *Stein*, notaire.
1879. *Thierry*, ancien directeur de la maison André Kœchlin et Cie, de Mulhouse, propriétaire à Epinal.

MEMBRES ASSOCIÉS,

dans le département des Vosges.

MM.

1881. *D'Arbois de Jubainville*, (A. ✿), inspecteur des forêts, à Neufchâteau, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole.
1877. *Arnould*, industriel, à Saint-Maurice-sur-Moselle.

1882. *Bailly*, docteur en médecine, à Bains, membre du Conseil général.

1875. *Boucher*, (Henry), fabricant de papier, à Docelles, membre du Conseil général

1883. *Bouloumié*, licencié en droit, maire de Vittel.

1877. *De Boureulle*, (O. ✱) colonel d'artillerie en retraite, à Docelles.

1864. *Bourguignon*, cultivateur, à Vrécourt.

1882. *Bresson*, député des Vosges, 166, rue de Rivoli, Paris.

1850. *Buffet* (Louis), (✱) sénateur, ancien ministre, 2, rue Saint-Petersbourg, Paris

1875. *Cabasse*, pharmacien, à Raon-l'Etape.

1843. *Chevreuse*, docteur en médecine, à Charmes.

1875. *Colin*, agriculteur, à Ménil-sous-Harol.

1878. *Conrard*, licencié en droit, à Damas-devant-Dompaire.

1880. *Cosserat*, docteur en médecine, à Padoux.

1876. *Déchambenoit*, directeur des usines de la Pipée (Fontenoy-le-Château.)

1868. *Defrance*, cultivateur, à Langley.

1883. *Daviller*, docteur en médecine, à Plombières.

1876. *Dubois* (Jules), propriétaire, à Martigny-les-Bains.

1873. *Edme* (Louis), à Rouceux.

1879. *Favre* (Auguste), dit *Balthazard*, cultivateur, à Neufchâteau.

1882. *Figarol*, (A. ✪) agrégé de l'Université, industriel, à Aydoilles

1877. *Forel*, père, (✱, A. ✪) ancien président du Comice agricole de Remiremont, à Rupt.

1877. *Forel* (Paul), industriel, à Rupt.

1875. *Fournier*, docteur en médecine, à Rambervillers.

1878. *Gautier*, ancien capitaine du génie, industriel, à Montbureux-sur-Saône.

1864. *George*, (✱) cultivateur, à Mirecourt.

1877. *Graillet*, (A. ✪) directeur de l'Ecole normale, à Mirecourt.

1861. *Guinot*, curé de Contrexéville.

1876. *Hénin* (le prince d'), au château de Bourlémont (Neufchâteau)

1881. *Humbel* (✱), ancien capitaine adjudant-major de chasseurs à pied, industriel, à Eloyes.

1866. *Krantz* (Léon), fabricant de papier, à Docelles.

1880. *Krantz* (Lucien), fabricant de papier, à Docelles.

1862. *Lébeuf*, sous-directeur et professeur à la ferme du Beaufroy, près Mirecourt.

1879. *Leblanc*, directeur de la ferme-école du Beaufroy, près Mirecourt.

1867. *Lederlin*, (I. ⓘ), directeur des établissements industriels de Thaon.

1878. *Legras*, docteur en médecine, à Dompaire.

1882. *Liégeois*, docteur en médecine, à Bainville-aux-Saules.

1862. *Liétard*, (✻) médecin-inspecteur des eaux de Plombières.

1858. *Louis*, (A. ⓘ), principal du collège de Bruyères.

1876. *Lung*, industriel, à Moussey.

1879. *Masure*, industriel, à Arches.

1883. *Méline*, botaniste et instituteur à Thiéfosse.

1876. *Michaux*, architecte, à Sartes.

1870. *Moitessier*, ancien négociant, ancien juge au tribunal de commerce, à Mirecourt.

1879. *Morlot*, cultivateur, vice-président du Comice agricole de Neufchâteau, à La Neuveville-sous-Montfort.

1839. *Mougeot*, (✻) docteur en médecine, ancien membre du Conseil général, à Bruyères.

1881. *Mougeot* (Henri), ingénieur civil, fabricant de papier à Laval (Bruyères).

1863. *Perdrix*, cultivateur, président du Comice de Neufchâteau, à Bazoilles, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole.

1876. *Pernet*, (Léon), négociant, membre du Conseil général.

1861. *Perrin*, (Sulpice), botaniste, à Cremanvillers (Vagney).

1856 *Petit*, (I. ⓘ) ancien principal du collège, à Neufchâteau.

1860. *Préclaire*, arboriculteur, receveur-buraliste, à Charmes.

1842. *De Pruines*, père, (✻) maître de forges, à Sémouse (Xertigny).

1882. *Raoult*, docteur en médecine, à Raon-l'Etape.

1859. *Renault*, (A. ⓘ) pépiniériste à Bulgnéville, Chevalier de l'ordre du Mérite agricole.

1836. *Resal*, père, (✻) avocat, à Dompaire.

1862. *Resal*, fils, docteur en médecine, à Dompaire, membre du Conseil général.

1882. ***Richard*** (Alfred), avocat, à Remiremont.

1879. ***Soyer***, docteur en médecine, à Vicherey (Châtenois).

1864. ***Thiriat***, (Xavier), naturaliste, lauréat de l'Institut, libraire, à Gérardmer.

1879. ***Trompette-Flageollet***, membre du Comice, à Châtel.

MEMBRES CORRESPONDANTS,

résidant hors du département des Vosges.

MM.

1862. ***Abert***, inspecteur départemental, chef du service des enfants assistés, à Melun.

1862. ***Adam***, (✻) président de chambre, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

1881. ***Amaral*** (Don José do), membre de plusieurs sociétés savantes, à Lisbonne.

1846. ***Aubry*** (Félix), propriétaire, rue du faubourg Poissonnière, 35, à Paris.

1879. ***Barbier***, (A. ✪) secrétaire général de la Société de géographie de l'Est, rue de la Prairie, 1 *bis*, à Nancy.

1875. ***Barbier de Montault***, prélat de la maison de Sa Sainteté, à Poitiers.

1861. ***Bataillard***, agronome, à Champagney, par Audeux (Doubs).

1854. ***Baudrillart***, (✻) ancien conservateur des forêts, à Dreux.

1855. ***Baudrillart***, (✻) membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), rue de l'Odéon, 10, à Paris.

1874. ***De Bauffremont-Courtenay***, (le prince Gontran), au château de Brienne (Aube).

1871. ***De Bauffremont-Courtenay***, (le prince Eugène), duc d'Atrisco, au château de Brienne (Aube).

1878. ***Bécus***, ancien notaire, agriculteur, membre de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, rue St-Dizier, 127, à Nancy.

1860. ***Benoit***, (✻) doyen honoraire de la faculté des lettres de Nancy.

1870. ***Benoit*** (Arthur), rue St-Jean, 39, à Nancy.

1864. ***Benoit*** (Sébastien), vérificateur des poids et mesures, à Dôle.

1862. *Bertherand*, docteur en médecine, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

1842. *Blaise* (des Vosges), (✻) professeur d'économie politique, rue Chaptal, 7, à Paris.

1871. *De Blignières*, (O. ✻) ancien préfet des Vosges.

1876. *Bonnardot*, sous-inspecteur du service historique à la Préfecture de la Seine (Hôtel-de-Ville).

1883. *Boucher de Molandon*, (I. ✪) homme de lettres, membre du Comité des travaux historiques, à Orléans, rue Pothier.

1875. *Boudard*, (I. ✪) inspecteur de l'enseignement primaire, à Nancy.

1862. *Bourgeois*, ancien professeur à l'école professionnelle de Mulhouse, en retraite, à Besançon

1853. *Bourlon de Rouvre*, (C. ✻) ancien préfet des Vosges.

1861. *Bourlot*, professeur de mathématiques au lycée de Montauban.

1883. *Bouvier* (Félix), sous-chef du cabinet du Ministre de l'Agriculture, rue de Chabrol, Paris.

1879. *Braconnier*, (✻) ingénieur des mines, rue de la Monnaie, 5, à Nancy.

1880. *De Braux*, historiographe, à Boucq (par Foug) (Meurthe-et-Moselle.)

1881. *Burger*, inspecteur-adjoint des forêts en retraite, à Meaux (Seine-et-Marne).

1875. *Burtaire*, professeur de mathématiques au lycée de Charleville (Ardennes).

1862. *Caillat*, docteur en médecine, à Aix.

1876. *Cahen*, (✻) ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Charleville.

1863. *Campaux*, (✻) professeur de littérature latine à la Faculté des lettres de Nancy.

1850. *Chapellier*, (I. ✪) instituteur public en retraite, quai de Choiseul, 12 bis, à Nancy.

1869. *Chervin*, aîné, directeur-fondateur de l'Institution des bègues, avenue d'Eylau, 90, à Paris.

1862. *De Clérambault* (Gatian), vérificateur des domaines, à Bourges.

1867. *De Clinchamps*, (✱) inspecteur des enfants assistés de la Gironde, 9, chemin de Cauderès, à Valence (Bordeaux).

1859. *Colnenne*, (✱) conservateur des forêts à l'Administration centrale, à Paris, 76, rue de Varennes.

1849. *Cournault*, (✱) conservateur du Musée lorrain, à Malzéville-Nancy.

1880. *Daguin*, homme de lettres, rue Raynouard, 47, à Paris.

1853. *Danis*, architecte, rue de Médicis, 8, à Paris.

1873. *Darcy*, (✱) ancien préfet des Vosges.

1856. *Daubrée*, (G. O. ✱) membre de l'Institut (Académie des sciences), directeur de l'Ecole des mines, boulevard St-Michel, 62, à Paris.

1879. *Debidour*, (A. ✱) professeur à la Faculté des lettres de Nancy, président de la Société de géographie de l'Est.

1856. *Delétang*, (✱) ingénieur des chemins de fer de l'Est, à Charleville.

1876. *Denis-Ginoux*, greffier de paix, à Château-Renard (Bouches-du-Rhône).

1847. *Desbœufs*, (✱) statuaire, rue N.-D.-de-Lorette, 47, à Paris.

1881. *Des Robert*, rue Isabey, 41, Nancy.

1846. *D'Estocquois*, (✱) professeur honoraire de mathématiques appliquées à la Faculté des sciences de Dijon.

1880. *Dietz*, pasteur à Rothau, par Schirmeck (Alsace-Lorraine).

1843 *Dompmartin*, docteur en médecine, à Dijon.

1851. *Druhen*, aîné, (I. ✱) professeur à l'Ecole de médecine, Grande Rue, 74, à Besançon.

1865. *Duhamel* (A. ✱), archiviste du département du Nord, à Lille.

1863. *Dulac*, (O ✱) colonel du 12e régiment de dragons.

1879. *Duroselle*, ancien professeur d'agriculture du département des Vosges, à Malzéville (Nancy).

1875. *Faudel*, docteur en médecine, secrétaire de la Société d'histoire naturelle, à Colmar.

1879. *Finot*, avocat, archiviste du Nord, 1, r. du Pont-Neuf, à Lille.

1874. *Florentin*, receveur des établissements de bienfaisance, à Bar-le-Duc.

1870. *Français*, (O. ✱) peintre paysagiste, boulevard Montparnasse, 37, à Paris.

1872. *Gaspard*, directeur du Crédit de France, rue Saint-Dizier, à Nancy.

1863. *Gasquin*, (✻) proviseur du lycée de Reims.

1874. *Gaudel*, inspecteur des forêts à Toul.

1882. *Gauguet*, (A. ✪) ancien professeur, libraire-éditeur, rue de Seine, 36, Paris.

1880. *Gaulard*, professeur agrégé d'accouchement à la Faculté des sciences de Lille, docteur en médecine.

1876. *Gérard*, conservateur des hypothèques à Belfort.

1878. *Germain*, (O. ✻) membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, ancien président de la Société languedocienne de géographie.

1880. *Germain* (Léon), archiviste-adjoint de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1844. *Gigault d'Olincourt*, ingénieur civil, architecte, à Bar-le-Duc.

1852. *Gillebert d'Hercourt*, directeur de l'établissement hydrothérapique, médecin consultant aux eaux d'Enghien (Seine-et-Oise).

1863. *Giraud*, président du Tribunal civil, à Niort.

1845. *Gley*, (C. ✻) officier d'administration principal des subsistances militaires, en retraite, rue Cassette 11, à Paris.

1878. *Gley*, René, sous-inspecteur des domaines, à Beaune.

1876. *Des Godins de Souhesmes*, Gaston, publiciste, rue de la Marine, 14, à Alger.

1869. *Grad*, (Charles), député de Colmar au Reichstag, homme de lettres, au Logelbach (Alsace).

1873. *De Grandprey*, (✻) inspecteur général des forêts, rue de Bourgogne, 65, à Paris.

1869. *Guérin*, Raoul, archéologue, à Paris, 125, rue Saint-Martin.

1864. *Guibal*, sous-inspecteur des forêts, à Poligny.

1836. *Haussmann*, (✻) ancien intendant militaire, rue St-Georges, 23, à Paris.

1883. *Heitz*, ancien percepteur à Bayon.

1863. *Héquet*, comptable, aux forges de Liverdun (Meurthe-et-Moselle).

1876. *De Hoben* (baron), consul de Bolivie, à Alger.

1858. *Hoorebecke* (Gustave van), avocat à la Cour d'appel de Gand.

1869. *Husson*, (A. ✿) ancien inspecteur d'académie à Chaumont.

1874. *Hyver* (l'abbé), professeur à la Faculté des lettres de l'université catholique de Lille (Nord).

1875. *Jacob*, directeur du musée, à Bar-le-Duc (Meuse).

1863. *Joly*, avocat, secrétaire de la Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers.

1860. *Joubin*, (✱, I. ✿) censeur des études au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

1866. *Jouve*, (I. ✿) sous-bibliothécaire à l'Arsenal, impasse Boileau, 5, à Paris-Auteuil.

1874. *Julhiet*, (O. ✱) capitaine de vaisseau, à la Côte-Saint-André (Isère).

1864. *Just Pidancet*, conservateur du musée de Poligny, secrétaire de la Société d'agriculture, sciences et arts de la même ville.

1858. *Jutier*, (✱) inspecteur général des ponts et chaussées, rue Pasquier, 11, à Paris.

1879. *Kintzel*, chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Autrey (Haute-Saône).

1868. *Kuhn* (l'abbé Hermann), curé de Gueblange (par Dieuze), (Lorraine).

1855. *Kuss*, (✱) ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.

1872. *Lafosse*, (✱) sous-intendant militaire, à Alger.

1859. *Lahache*, juge de paix, à Clary (Nord).

1869. *Lapaix*, graveur héraldique, passage du Casino, à Nancy.

1877. *Laprevote* (Charles), secrétaire de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1873. *Laurent* (l'abbé), (I. ✿) ancien inspecteur d'académie, à Paris.

1878. *Le Bègue*, directeur de l'asile public des aliénés, à Bron, près Lyon.

1872. *Leblanc*, (O. ✱) inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris.

1849. *Le Brun*, architecte à Azerailles, par Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

1858. *Legrand du Saulle*, (✱) docteur en médecine, boulevard Saint-Michel, 9, à Paris.

1867. *Lehr*, docteur en droit, professeur de droit civil français et

de droit comparé à l'Académie de Lausanne (canton de Vaud, Suisse).

1844. *Lepage*, (Henri), (✻) archiviste du département de Meurthe-et-Moselle, président de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

1874. *Le Plé*, (✻) docteur en médecine, président de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, à Rouen.

1880. *Lescuyer*, homme de lettres à Saint-Dizier (Haute-Marne).

1847 *Levallois*, (✻) inspecteur général des mines, rue Belle-Chasse, 44, à Paris.

1866. *Lévy*, (A. ✪) grand rabbin, à Vesoul (Haute-Saône).

1853. *L'héritier*, (✻) inspecteur des eaux thermales de Plombières.

1849. *Liégey*, docteur en médecine, avenue de Paris, rue Saint-Louis, 11, à Choisy-le-Roi (Seine).

1844. *Lionnet*, (✻) ancien professeur de mathématiques au lycée Louis-le-Grand, avenue de Villiers, 8, à Paris.

1861. *Liron* (Jules de) d'Airolles, secrétaire général honoraire de la Société d'agriculture de Châlon-sur-Saône, rue de Sèvres-Vaugirard, 82, à Paris.

1878. *Lorrain*, homme de lettres, à Iberville (Canada).

1881. *Ly Chao Pée*, lettré, mandarin chinois, attaché à l'ambassade chinoise, à Paris.

1878. *Malgras*, procureur de la République, à Lunéville.

1881. *Maire*, (A. ✪) inspecteur-adjoint des forêts, à Paris.

1864. *Malte-Brun*, (✻, A. ✪) secrétaire général honoraire de la Société de géographie, rue Jacob, 16, à Paris.

1859. *Marchal*, archéologue, juge de paix, à Bourmont (Haute-Marne).

1871. *Maréchal*, (A. ✪) inspecteur de l'instruction primaire, à La Châtre (Indre).

1847. *Martins*, (O. ✻) professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

1854. *Matheron*, (✻) ingénieur civil, à Marseille.

1883. *Max Simon*, médecin en chef de l'Asile de Bron, près Lyon.

1876. *Maxe-Werly*, (A. ✪) membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Rennes, 61, à Paris.

1852. ***Meaume***, (✻) avocat, ancien professeur à l'Ecole forestière, grande avenue, 45, à Neuilly-sur-Seine.

1857. ***Michaud***, (✻) capitaine adjudant-major en retraite, chef d'institution, à Sainte-Foy-les-Lyon.

1881. ***Monchablon***, peintre, 12, rue Pergolèse, à Paris.

1859. ***Morand***, (O. ✻) médecin principal à l'hôpital militaire de Besançon.

1866. ***Mortillet*** (Gabriel de), ingénieur civil, rue de Vaugirard, 35, à Paris.

1861. ***Mougel***, curé de Duvivier, par Bône (Algérie).

1883. ***Moullade***, pharmacien au Puy.

1878. ***Moynier de Villepoix***, pharmacien, à Abbeville (Somme).

1888, ***Muel***, (A. ✿) inspecteur des forêts, à Paris.

1841. ***Naville*** (Adrien), praticulteur, à Genève.

1874. ***Nicolas***, ancien avoué, juge de paix de Saint-Nicolas, à Nancy.

1868. ***Noël*** (Ernest), industriel, à Paris.

1879. ***Nolen***, recteur de l'Académie de Douai.

1871. ***Olry***, (I. ✿) instituteur, à Allain-aux-Bœufs, par Colombey-les-Belles (Meurthe-et-Moselle).

1845. ***Oulmont***, (✻) docteur en médecine, rue Bergère, 21, à Paris.

1876. ***Oustry***, (C. ✻, A. ✿) ancien préfet des Vosges, Conseiller d'Etat.

1880. ***De Pange***, (Comte Maurice) historiographe, rue de l'Université, 98, à Paris.

1876. ***Papier***, (I. ✿) chef du service des tabacs, en retraite, président de l'Académie d'Hippone, à Bône (Algérie).

1864. ***Pâté***, professeur d'agriculture, à Nancy.

1847. ***Perrey***, (✻) professeur honoraire de la Faculté des sciences de Dijon, rue du Port, 78, à Lorient.

1872. ***Pfaff***, professeur d'allemand au lycée de Vanves.

1883. ***de Pfluck-Hartung***, de Hambourg, professeur à Tubingue.

1839. ***Pinel***, avocat à la Cour d'appel, rue Laffitte, 34, à Paris.

1829. ***Piroux***, (✻) directeur de l'institution des sourds-muets, à Nancy.

72. *Plassiard*, ingénieur civil, inspecteur du travail des enfants dans les manufactures, rue Saint-Léon, 52, à Nancy.

44. *Poirel*, (✠) président de chambre à la cour d'appel d'Amiens.

61. *Ponscarme*, (✠) graveur de médailles, à Paris.

75. *Puton*, (✠ A. ✪) directeur de l'Ecole forestière, à Nancy.

83. *Quélet*, docteur-médecin à Hérimoncourt (Doubs).

71. *Quintard*, secrétaire-adjoint de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy.

869. *Rabache*, homme de lettres, à Morchain (par Nesle) Somme.

883. *Rance* (l'abbé), professeur de théologie morale à la Faculté de théologie à Aix (Bouches-du-Rhône).

862. *De Rebecque* (Constant), président de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.

872. *F. Renauld*, pharmacien, à St-Chamond (Loire).

859. *Reuss*, docteur ès-sciences, professeur de mathématiques au lycée de Belfort.

856. *Risler*, ancien rédacteur du *Journal d'agriculture pratique*, agronome, propriétaire à Calèves-sur-Nyon, canton de Vaud (Suisse).

870. *Ristelhüber*, homme de lettres, quai Saint-Nicolas, 3, à Strasbourg.

1842. *Salmon*, (✠) conseiller à la Cour de cassation.

1829. *Saucerotte*, (✠) médecin en chef honoraire à l'hôpital de Lunéville.

1878. *Sellière* (Frédéric), ingénieur civil, avenue de l'Alma, 61, à Paris.

1878. *Simonet*, principal du collège de Longwy.

1843. *Simonin*, (✠) docteur en médecine, ancien professeur à la Faculté de médecine, à Nancy.

67. *Steinheil*, (✠), ancien député, manufacturier à Rothau.

62. *Terquem*, (✠) ancien administrateur du Musée géologique de Metz, rue de la Tour, 78, à Passy.

853. *Thévenin*, conseiller à la Cour d'appel de Paris, boulevard Saint-Michel, 45.

1869. *Thévenot*, ancien vérificateur des poids et mesures, homme de lettres, à Epinal, lauréat de l'Institut.

1858. *Trouillet*, arboriculteur, à Montreuil-les-Pêches (Sein

1825. *Turck*, docteur en médecine, ancien représentant, (Haute-Saône).

1844. *Vagner*, homme de lettres, publiciste, membre de l' de Stanislas, rue du Manége, 3, à Nancy.

1875. *Valkenaër* (le baron de), agriculteur, au Paracle

1882. *Valin*, sous-préfet à Douai.

1862. *Verjon*, (✻) docteur en médecine, à Paris.

1862. *Vesins* (vicomte de), (O. ✻) ancien préfet des Vosges.

1870. *Ville* (Georges), (✻) professeur-administrateur au d'histoire naturelle, rue Cuvier, 57, à Paris.
